

ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

Sciences historiques et philologiques

RECHERCHES HISTORIQUES ET ARCHEOLOGIQUES

SUR LA VILLE DE DAMIETTE

DU VII^e AU XIX^e SIECLES

ANALYSE DE L'URBANISME

ET DES ARCHITECTURES ISLAMIQUES

VOLUME I



Thèse de doctorat présentée par

Maha GHANAM

Sous la direction de

Monsieur le Professeur **Michel TERRASSE**

et

Monsieur le Professeur **François DÉROCHE**

Directeurs d'études

2012



À ma chère mère,

À l'esprit de mon cher père dont j'aurais souhaité sa présence à mes côtés aujourd'hui.

J'espère que mon travail sera est une charité perpétuelle au profit de son âme.

À mon pays l'Égypte, pour qui cette recherche est consacrée.

Je remercie toute ma famille, pour qui je suis très reconnaissante.

Je remercie mes très chers parents et ma sœur pour leur confiance, leur soutien et leurs encouragements pendant toutes ces années.

Remerciements

Ce travail de recherche n'avait pu voir le jour sans la présence et l'aide sincère de nombreuses personnes. Je tiens ici à les en remercier.

Je tiens en premier lieu à exprimer ma reconnaissance à Professeur Michel TERRASSE, qui m'ont fait confiance en acceptant d'être mon directeur de thèse. Tout au long de ces années d'étude, j'ai trouvé auprès de lui le savoir et l'expérience qui m'a guidée dans mes choix de recherche ainsi que la patience et l'encouragement. Je remercie tout particulièrement Professeur François DEROCHE qui a aimablement accepté de superviser en parallèle mes recherches avec M. Michel TERRASSE. Ils ont contribués à orienter mes recherches et faciliter les nombreuses difficultés que j'ai affrontées, afin de voir cette thèse sortir au jour.

Je les témoigne ma gratitude pour m'avoir poussée à aller jusqu'au bout de mes idées et à les valoriser.

J'ai été très sensible à l'honneur que m'ont fait les membres de mon jury de soutenance, Professeur Abdelnasser ABDALLAH et Professeur Ahmed FAROUK en acceptant de soumettre leur regard critique et avisé à ce travail.

Je tiens également à remercier fortement la famille AMER, Mme Lamis 'AZAB, M. Maged SHOHDY, M. Mohammed QOTB, M. Zein KAMOUNA, Mme Isis PLANTIER et Mlle Aude SIMONY pour leur aide sincère et pour le temps précieux qu'ils m'ont accordés.

Enfin, j'aimerais remercier tous ceux qui ont participé à la mise en oeuvre de cette recherche

SYSTÈME DE TRANSLITTÉRATION

'	ء	'	ع
b	ب	ġ	غ
t	ت	f	ف
ṭ	ث	q	ق
g	ج	k	ك
ḥ	ح	l	ل
ḫ	خ	m	م
d	د	n	ن
ḍ	ذ	h	هـ ، هـ
r	ر	w	و
z	ز	y	ي
s	س	a	فتحة
š	ش	ā	ا
ṣ	ص	i	كسرة ِ
ḍ	ض	ī	long ي
ṭ	ط	u	ضممة ُ
ẓ	ظ	ū	long و

Table des matières

- Introduction générale	5
○ Raisons du choix du sujet	5
○ Méthodologie de recherche	6
○ Principales références, documents et manuscrits	7
○ Damiette aperçue par les analyses	10
○ Étapes de travail	11
○ Plan de recherche	13
- 1^{ère} Partie : Présentation de la ville de Damiette	15
(A) Étude géographique de la ville de Damiette	15
A.1 • Nom de Damiette	15
A.2 • Situation et limites de la ville	15
A.3 • Rôle du climat	16
A.4 • Composantes naturelles et topographiques du terroir	18
○ Le Nil et ses transformations à travers les époques islamiques	19
○ Iles du Nil	26
○ Surfaces aquatiques	27
○ Arrière-plan agricole d'est de la ville	29
(B) Cadre démographique du développement de la ville	30
B.1 • Influences historique et politique	30
- Damiette à travers les époques	30
B.2 • Influences économiques	39
○ Pêche	39
○ Agriculture	40
○ Industrie	42
○ Commerce	42
B.3 • Influences sociales	47
- 2^e Partie : Évolution urbaine de la ville de Damiette	72
(A) Naissance et développement de la ville	73
- Situation de l'ancienne et la nouvelle ville de Damiette à l'époque mamelouke.	75

(B) Morphologie et développement de la structure de la ville de Damiette durant les époques mamelouke et ottomane	81
B.1. Types de planifications et de constructions	81
• Planification militaire	81
• Planification commerciale	82
• Wikālahs	83
• Sūqs (Marchés)	85
- Marchés spécialisés d'al-Šāri' al-'A'zam	85
- Marchés spécialisés en dehors d'al-Šāri' al-'A'zam	87
- Marchés généraux	90
• Planification d'industrie	93
• Planification d'agricole	93
• Planification artisanale	94
• Planification civile des services	95
• Tissu urbain de couche sociale et de métiers	95
• Planification religieuse	96
• Planification funéraire	98
• Collines ravagées et ruines	100
B.2. Planification du réseau des rues « Tanzīms »	102
▪ Al-Riḥāb et al-Mayīdīn	103
▪ Les ḥaṭs	103
▪ Les ḥārahs	109
▪ Les zuqāqs	112
B.3. Relation entre urbanisme et situation démographique	113
▪ Zone d'habitations pauvres	113
▪ Type de tissu urbain au centre ville	116
▪ Taḥmīl et rukūb	117
B.4. Services de la ville	118
• Réseau d'eau potable	118
• Réseau d'égouts	120
• Port	123

- 3 ^e Partie : Analyse des modèles architecturaux	156
(A) Analyse des monuments conservés	163
A.1- Édifices religieux	164
a- Madrasa al-Ma‘īnī	165
b- Mosquée ‘Amru ibn al-’Aāş	199
c- Zāwīah al-Raḍwānīah	225
A.2 - Édifices funéraires	235
Dôme de šayḥ Fātiḥ al-Takrūrī	236
Dôme de ḍarīḥ šayḥ ‘Uṭmān al-Şayyād	244
Dôme de ḍarīḥ šayḥ Moussa al-Kurdī	246
Dôme de ḍarīḥ šayḥ ‘Aşīl al-Dīn	248
Dôme de ḍarīḥ al-Amīr Ga‘far al-Siliḥdār	250
Ḍarīḥ et Maqām al-Sit al-Wāldah	252
A.3 - Édifices militaires	253
Forteresse de ‘Izbit al-Burg	253
(B) Essai de restitution du patrimoine disparu	255
B.1- Édifices religieux	
a- Madrasas	256
Madrasa al-’Aşrafīah (al-Matbūlīah)	257
Madrasa al-Baḥr (al-Gāmi‘ al-Zakawī)	264
Madrasa al-‘Utbānīah	276
b- Mosquées	278
Mosquée al-Za‘farānī	279
Mosquée Ḥasan al-Ṭawīl (al-Şuhadā’)	282
Mosquée al- Şahīd	284
Mosquée Ibn al-Nafīs	286
Mosquée ‘Alī al-Saqqā	289
Mosquée al-Badrī	291
Mosquée ‘Abd al-Ġanī	296
Mosquée Muḥammad al-‘Irāqī	298
Mosquée al-Şabaṭānī	300
Mosquée al-Şarabāşī	302
c- Zāwīah	304
Zāwīah al-Bāş	305
Zāwīah al-Ḥīşī	309

Zāwīah abū ‘Abbās al-Ḥirīḏī	311
Zāwīah al-‘Uṣayfrānī	313
Zāwīah abū-Qarībah	315
Zāwīah al-Gāmi‘al-Gadīd	317
(C) Édifices disparus cités dans les sources et non présentes sur le terrain.	319
B.1- Édifices religieux et funéraires	320
Zāwīah al-Sāwī	320
B.2 - Édifices civils	323
a- Hammams	325
b- Habitations	332
- Composantes et éléments architecturaux d’habitation	339
c- Édifices commerciaux et industriels	359
- Édifices commerciaux	359
- Édifices industriels	365
B.3 - Édifices militaires	367
Tours	367
- 4e Partie : Étude analytique architecturale	374
(A) Composantes et éléments architecturaux des édifices	374
(B) Matériaux de construction	390
- Conclusion	394
- Bibliographie	398
- Table des cartes	407
- Table des figures	409
- Index	412
- Volume II	416
- Table des planches (photos)	417
- Annexes	531

Introduction générale

Raisons du choix du sujet

Damiette est une ville qui a existé de tous temps, depuis l'Égypte antique jusqu'à nos jours. Située à l'embouchure est du delta du Nil, elle a sans cesse joué un rôle essentiel tout au long de l'histoire égyptienne. Trait d'union entre le fleuve et la mer, elle lie l'Égypte aux pays du Bassin Méditerranéen. En quelque sorte, elle rapproche l'Afrique de l'Europe. Depuis la conquête de l'Égypte par 'Amru ibn al-'Aās, elle est devenue le port principal de l'Égypte. Son importance historique s'explique par sa situation stratégique, sa place dans le domaine de l'économie, voire son rôle lors des guerres. Les divers événements que la ville a traversés ont profondément affecté son urbanisme ainsi que ses styles architecturaux. Ces derniers sont l'objet de la présente recherche.

L'étude des monuments et de l'architecture islamiques a suscité un grand intérêt de la communauté scientifique pour certaines régions d'Égypte telles que celle du Caire et d'Alexandrie et, plus récemment, la ville de Rosette ainsi que d'autres régions çà et là dans le pays. Mais Damiette, malgré son historique, n'a guère bénéficié du même intérêt. En effet, aucune étude scientifique documentée et complète n'a traité l'urbanisme et l'architecture de cette ville toutes époques confondues et notamment l'époque islamique. Ce que nous connaissons de cette ville se limite aux passages figurant dans les œuvres générales décrivant le patrimoine des villes, dans les ouvrages de description des voyages, dans les livres d'histoires ou encore dans les dictionnaires ou encyclopédies géographiques. Les études récentes n'ont ajouté que peu de nouveau. Par ailleurs, il devient de plus en plus difficile pour le chercheur de poursuivre ses recherches, vu la rareté des monuments conservés et qui, pour la plupart, sont des vestiges d'édifices religieux. La disparition de ces bâtiments est due à des facteurs naturels, aux diverses guerres que l'Égypte a traversé ainsi qu'à la négligence qui a affecté les vestiges. Tous ces facteurs empêchent le chercheur d'imaginer clairement à quoi pouvait ressembler l'urbanisme et l'architecture des sites dans le passé.

L'importance de la ville et le manque d'informations la concernant sont deux premières raisons qui nous ont encouragées à entreprendre ce travail. S'ajoute à cela des raisons plus personnelles et plus profondes : l'Égypte est notre pays, l'architecture de ses villes fait partie de notre histoire, de notre identité. Mais c'est également notre intérêt pour la

science et notre ambition d'y apporter notre part qui nous ont poussée à poursuivre nos études supérieures à la Sorbonne malgré les difficultés liées à la vie à l'étranger. La réputation du département d'archéologie islamique, à l'École Pratique des Hautes Études, notamment de nos directeurs de recherche nous ont encouragés à nous inscrire et à déployer tous les efforts possibles afin de poursuivre nos recherches en espérant qu'elles aboutissent à des résultats intéressants.

Nous remercions tout particulièrement nos professeurs : M. François DEROCHÉ qui a aimablement accepté de superviser nos recherches avec notre directeur de recherche M. Michel TERRASSE. Ils ont contribué à orienter nos recherches et faciliter les nombreuses difficultés que nous avons affrontées, afin de voir cette thèse sortir au jour.

En dépit de ces obstacles et en suivant les conseils de nos professeurs, nous avons poursuivi notre travail en nous fixant trois axes de recherche parallèles :

- les sources et références écrites ;
- le travail d'analyse des monuments sur le terrain et les documents ;
- les manuscrits et les cartes.

Peut-être que ce travail ne représente qu'une pierre dans un édifice. L'essentiel est qu'il y trouve sa place, apportant aux travaux passés et ouvrant une voie aux travaux à venir.

Méthodologie de recherche

La première étape de notre recherche consistait à réunir la documentation et toutes les publications traitant de la région afin de mieux la connaître sur le plan historique depuis la conquête islamique jusqu'à la chute de l'empire ottoman. Dans ce sens, nous nous sommes référées aux principales sources historiques, aux cartes géographiques anciennes, aux archives du Ministère du Waqf ainsi qu'aux archives de la bibliothèque nationale des documents et manuscrits (Dār al-waṭā'iq al-qawmīyah) et enfin aux ouvrages récents et aux études spécialisées sur la ville de Damiette.

Après cette première partie théorique, nous avons pu entamer la deuxième étape de notre recherche : le travail de terrain. C'est sur toute la ville de Damiette que porte notre recherche. L'essentiel du travail consistait à relever les restes des monuments, les vestiges des anciens édifices, des sūqs, de bâtiments destinés à l'habitat, d'édifices religieux ou de constructions destinées à la défense de la ville, telles que les enceintes, murailles ou forteresses. Ainsi, ces éléments ont été photographiés, relevés puis dessinés sur les logiciels

d'informatiques. Nous les avons décrits et nous avons comparé leur état aux descriptions figurant dans les sources anciennes. Enfin, nous avons esquissé une présentation de ce que pouvait être l'urbanisme de la ville et les styles architecturaux depuis la conquête islamique et jusqu'à l'expédition de Bonaparte.

Principales références, documents et manuscrits

Le « *Voyage en Arabie* » (Tome premier) publié en 1762 de C. NIEBUHR est l'une des premières références auxquelles nous avons eu recours (à la Bibliothèque Nationale de France). La description que l'auteur donne de la ville ancienne, de ses bâtiments et de ses habitants, apporte peu d'éléments supplémentaires à notre recherche. En effet, ce voyageur ne relève pas plus d'onze monuments dont le phare de la forteresse, les vestiges de l'enceinte de la ville, des mausolées, des anciennes mosquées et quelques autres édifices. Ce texte confirme l'idée que la plupart des monuments avaient déjà disparu avant le XVIII^e siècle ap.J.C.

Les sources assurent effectivement que la ville de Damiette a été complètement détruite sous les Mamelouks et qu'il ne nous reste que la grande ancienne mosquée, et peu des édifices après les époques mamelouke et ottomane.

Les biographies, les ouvrages d'historiens et de chroniqueurs figurent également parmi nos références principales. Les ouvrages d'auteurs tels que : ABŪ al-FIDĀ', al-GABARTĪ, al-BAKRĪ, al-MAQRĪZĪ, al-MAQDISĪ, IBN BAṬUṬA, et IBN IYĀS (notamment dans sa description de la période ottomane) nous ont permis de mieux comprendre les événements que la région a connus aux diverses périodes et d'obtenir une description de son urbanisme ancien. De même, l'œuvre d'Alī Pacha MUBĀRAK s'est avérée très intéressante car elle contient une liste de pays, gouvernorats et villages en Égypte classés par ordre alphabétique avec une description précise des bâtiments qui s'y trouvaient.

Parmi nos références, nous citons également les ouvrages des voyageurs et explorateurs qui se sont intéressés au territoire de l'Égypte ainsi qu'à sa civilisation, et l'ont décrite et étudiée en profondeur. La « *Description de l'Égypte* » est l'œuvre principale de l'expédition française qui, il y a plus de deux cents ans, a mis en lumière les trésors de l'Égypte et ses monuments. Les cartes que comprend cette œuvre ont enregistré toutes les régions de l'Égypte, ses villes et ses villages. Nous avons pu ainsi tirer grand profit de la version originale disponible à l'Institut de l'Égypte, bibliothèque fondée par BONAPARTE

au Caire en 1798 et où il a transporté des milliers de livres et de références françaises et autres, traitant notamment de l'Égypte.

Nous avons également pu avoir accès à d'autres ouvrages datant du XVII^e et XVIII^e siècles, décrivant le Delta en général et Damiette en particulier, son économie et son agriculture, et proposant des cartes simplifiées de la région.

Les références les plus intéressantes que nous avons pu trouver sont les ouvrages publiés par les missionnaires présents dans la région, et décrivant la société égyptienne par des notations et des dessins très précis. Quant à l'œuvre majeure de Gamāl ḤIMDĀN « *La personnalité de l'Égypte* », elle est sans doute la référence qui nous a permis de poser certains fondements de notre recherche concernant les caractéristiques de la société, de ses classes, plus particulièrement dans le Delta, région où divers facteurs se conjuguent pour créer une société agricole, commerciale et artisanale.

« *L'histoire de Damiette depuis l'aube des temps* » de Nicolas YOUSSEF, publié en 1959, est une œuvre centrale sur la ville, depuis l'Égypte antique jusqu'à la révolution de Nāṣir. C'est, à notre avis, la première œuvre approfondie consacrée à la ville de Damiette qui ne néglige aucun thème.

Il est remarquable, les voyageurs occidentaux comme : WANSLEBEN, VAUJANY, SAVARY, HADJI, BRIGGS, JULIENS.M, SALMON.G, BAEDEKER.K, GAYET.A et autres voyageurs, leurs objectifs étaient différents. Certains avaient à explorer la place de la croisade et d'écrire son histoire, d'autre était un consul en Égypte qui écrivait ses mémoires comme MAILLET, mais d'autres aussi ont eu sur leur chemin d'un voyage vers un autre pays comme NIEBUHR. D'autres encore avaient visité dans le but religieux, ou de surveiller les chrétiens et ont décrit leur situation comme BINOS, et d'autres ont enregistré leurs observations dans l'encyclopédie de l'exploration « *Description de l'Égypte* » afin de compléter sa géographie et son histoire.

Au cours de nos recherches, nous citerons les observations de ces voyageurs et des scientifiques, dans chaque chapitre correspondant.

Dans tous les cas, les observations des ces voyages nous ont informé ce que fut la ville dans les temps antérieurs, ce qui était difficile de l'imaginer lorsque l'enregistrement n'a pu nous parvenir que par ces scientifiques et ces voyageurs.

Il est également noté que certains d'entre eux ont cité, comme référence, quelques-unes des observations d'écrivains et d'historiens arabes et occidents, plus anciens.

La plupart de ces voyageurs avaient à comparer entre la ville de Damiette et la ville de Rosette, qui sont situées à la fin des deux bras du Nil.

Nous avons lu également des études académiques récentes proposées par des chercheurs des universités égyptiennes, traitant la ville sur de nombreux plans : celui de l'histoire, de la géographie, de la géologie, du peuplement et du tissu social et urbain, ainsi qu'une thèse de doctorat très importante soutenue par Mme Suhīr GAMIL à l'Université du Caire sur les Antiquités de l'est du Delta.

Nous avons eu aussi beaucoup de chance en trouvant des documents importants de plusieurs références ainsi que des recherches antérieures aux miennes, notamment « *al-Munš'āt al-m 'mārīah al-Mamlūkīah fī šarq al-Diltā* » une recherche de master très importante soutenue par M. MWĀFĪ Muḥammad, à l'université du Zaḳāzīq, en 1985, qui nous a aidé sur l'étude de la madrasa al-Maīnī.

Nous avons également eu accès aux études et recherches disponibles à l'IFAO, au CEDEJ, à l'institut de planification urbaine au Caire et O.R.S.T.O.M., notamment l'ouvrage de Muḥammad ṢĀDIQ et Galīlah al-QĀDĪ sur l'urbanisme et l'architecture de la ville de Rosette, qui se trouve sur l'embouchure ouest du Nil. Cette étude fut un modèle pour notre propre travail, en tenant compte du fait que les bâtiments et vestiges antiques de Rosette sont restés presque intacts. Cependant, nous avons beaucoup appris sur l'étude de la transmission des contrats et des manuscrits afin d'en savoir plus sur l'état de la ville par le passé.

Ainsi que la thèse de doctorat présentée par Mme ABU BAKR Salwa, sur « *l'architecture domestique de Rashīd du XVI^e siècle au XIX^e siècle* » à l'université de la Sorbonne, Paris IV soutenue en 2009, qui coïncidait dans ses préparatifs et ses recherches aux nôtres. Ce qui nous a permis d'avoir une seconde approche, sachant combien les deux villes ont des conditions communes et des similitudes de par le fait de leur géolocalisation sur les embouchures des deux branches du Nil dans le delta : Damiette et Rosette.

Autres références, celle de l'étude architecturale en 2005 détaillée effectuée par la compagnie (Arab Contractor) pour les projets de restauration de la madrasa al-Ma'īnī et de la mosquée 'Amru ibn al-'Aāṣ.

Nous ne pouvons pas oublier une référence aussi importante et qui nous a beaucoup guidée dans nos recherches ; celle de cette recherche spécialisée dans la description de la ville de Damiette et de ses édifices civiles et religieux du chercheur M. Muḥammad 'ABD al-RĀZIQ. « *Madinat Dumīāṭ munḍu al-'aṣr al-mamlukī ḥattā nihāiat al-'aṣr al-'uṭmānī* » à

l'université du Caire, en 2006, une étude menée en ayant pour source des documents d'archives. Cette recherche a fortement contribué à clarifier l'image de la ville telle qu'elle était autrefois, qui aujourd'hui ne lui reste que quelques vestiges dont la majorité a été complètement démolie. Ceux qui ont échappés à la démolition, ont été malheureusement, rénovés avec des méthodes de constructions modernes, loin de toute notion correcte de restauration archéologique. Notre lecture à cette recherche nous a donné suffisamment d'informations surtout ce qui concerne l'urbanisme commercial de la ville en ces époques.

L'Atlas de Damiette de la civilisation pharaonique relève ce qui reste des antiquités, ce qui prouve que cette ville était d'une importance cruciale depuis la période pharaonique jusqu'à l'empire ottoman.

Enfin, le dernier ouvrage important auquel nous avons eu accès est l'encyclopédie des mosquées islamiques en Égypte, « *Le livre des mosquées d'Égypte et des mausolées de ses Saints* », du Haut Conseil pour les Antiquités au Caire. Nous y trouvons une description détaillée des mosquées depuis la conquête arabe mais il ne contient guère de photographies ou de relevés représentant ces édifices.

Tout en achevant de travailler sur ce plan théorique, nous avons commencé à préparer notre activité de terrain en prenant des premiers contacts. Les directeurs et les responsables des Antiquités de Damiette, se sont montrés très enthousiastes et nous ont donné accès à toutes les cartes et documents décrivant les antiquités dont certaines ne sont pas enregistrées officiellement. Nous considérons que ces propos lors de notre entretien constituent la transition entre la partie théorique et le travail de terrain. En effet, cette rencontre a été suivie de nombreuses visites sur le terrain afin de comparer les lectures anciennes aux réalités actuelles.

Depuis, la ville a commencé à perdre de son intérêt. C'est ce que nous présentons en détail dans notre recherche.

Damiette aperçue par les analyses

En 2004, nous avons effectué un premier terrain rapide afin de nous constituer une idée des antiquités enregistrées auprès de l'institution en charge, la commission pour l'enregistrement des antiquités. La mosquée 'Amru ibn al-'Aās, la madrasa al-Ma'īnī et al-zāwīah al-Raḍwānīah, sont les principaux monuments cités. De même, de premières photos ont été prises lors de ce terrain en vue d'être ensuite étudiées en profondeur.

Il est évident que plusieurs missions de terrains sont nécessaires en vue de proposer une vision de ce que pouvait être la ville, son urbanisme et ses styles architecturaux lors de la période islamique et en vue de comparer l'état des lieux actuel à l'aide des descriptions figurant dans les ouvrages anciens et avec les cartes décrivant la situation présente.

De plus, en visite dans la région de 'Izbit al-Burg, nous avons photographié sa forteresse et rassemblé toutes les informations la concernant. Nous avons ainsi constaté de près comment ce monument a été négligé malgré son intérêt au cours des différentes époques.

Nous avons étudié cette forteresse brièvement malgré son importance et les événements historiques pendant les époques qui ont affecté sur sa planification et l'urbanisme de la ville de Damiette. C'est pourquoi elle a besoin d'une étude particulier, spécifique et approfondie. Nous laissons donc la porte ouverte pour les chercheurs à l'avenir continuer cette étude intéressante.

Étapes du travail :

L'étape suivante consistait à prendre contact avec les responsables dans le domaine des antiquités et avec l'entreprise en charge de la restauration des mosquées 'Amru ibn al-'Aās, et al-Ma'īnī. Au cours de cette étape, nous avons pu rencontrer le directeur des projets de restauration, le directeur des Antiquités de Damiette, le responsable de la recherche scientifique à Damiette, le gouverneur de la ville, et enfin, nous avons pu préparer un entretien avec le directeur des Antiquités en Égypte en 2008.

Ce réseau de contacts nous a permis d'avoir accès à des documents essentiels à notre recherche, notamment des informations relatives aux mosquées restantes et à la date de leur enregistrement parmi les antiquités présentes. Durant le terrain de 2005, nous avons pu obtenir des cartes de la direction du Cadastre de Damiette d'un grand intérêt : Des cartes détaillées représentant les quartiers de Bandar Damiette qui remonte à 1898, nous l'avons utilisés pour déterminer les situations générales des édifices, elle apparait la plus part des édifices et les rues disparues, aussi les mosquées et les zawiahs qui ont conservés jusqu'à la date de la carte une grande partie de leurs noms et leurs emplacement depuis l'époque ottomane.

Pour déterminer les « lay-outs » des édifices, nous avons eu recours aux cartes de chaque terrain de la ville de Damiette relevé entre 1939-1940. Elles étaient détaillées et de

plus grandes tailles, ce nous a permis de déterminer tous les contours des bâtiments sujets de notre recherche, et, enfin, une carte générale datant de 1950.

Nous avons ensuite visité la mairie de la ville et obtenu du département de l'urbanisme une carte récente datant de 2005.

Nous nous sommes également appuyées sur des dessins à la main de la Direction de Conservation de l'Organisation des Monuments, certains dessins des explorateurs et voyageurs, les illustreurs des dessinateurs européens et des dessinateurs qui accompagnent les savants français de l'expédition française en 1798.

Nous avons également pu obtenir des dessins représentant l'architecture de chaque monument classé, après avoir visité chacun d'entre eux, après les avoir photographiés de l'extérieur et de l'intérieur en vue de décrire les détails en profondeur.

Il sera nécessaire, ultérieurement, d'obtenir des autorisations dans l'objectif de réaliser des descriptions et des relevés architecturaux à comparer avec les données citées dans les ouvrages historiques ou récents afin de déduire les transformations opérées depuis l'époque islamique.

Nous avons également trouvé des photos rares de vestiges récemment disparus, avec l'aide des employés du service des monuments islamiques. Nous tenons donc à les remercier, car ils avaient le grand mérite de nous permettre d'avoir un accès direct sur les documents et les cartes originaux.

Les informations relevées sur le terrain ainsi que les photographies et tous ces dessins et cartes de référence ont été enregistrées sur support informatique et nous les avons traités sur les logiciels informatiques de dessin d'architecture, ainsi que nos propres dessins illustrant notre vision des édifices et des croquis de certains détails afin d'être intégrées dans le corpus de la thèse afin que les antiquités y soient situées.

Une première description détaillée des sites étudiés sur Damiette a été élaborée, enrichie de photographies représentant les Antiquités : Les mosquées 'Amru ibn al-'Aāş et al-Ma'īnī ainsi qu'al-zāwīah al-Raḍwānīah.

Nous avons, par ailleurs, trouvé une ancienne demeure datant probablement de la période ottomane.

Le travail de terrain consistait à relever l'intégralité des antiquités de la région, notamment celles qui n'ont pas été enregistrées par les Antiquités. De nombreux bâtiments ont en effet été relevés, méritant d'être étudiés, tel un minaret de la zāwīah al-Bāş restant qui

pourrait remonter au début de l'époque ottomane ainsi que le dôme d'un mausolée al-Silihdār au centre du marché au cœur de la ville ancienne, quelques demeures anciennes et bazars négligés et utilisés en tant que stocks ou salons d'exposition de meubles.

Nous avons photographié certains éléments présents sur les sites : des mausolées, des bâtiments, des pierres recouvrant les routes anciennes que l'on retrouve encore dans certaines rues, visibles sous l'asphalte et qui remontent à plus de deux cents ans.

Il est notable que ses descriptions d'adressage de plan de la ville, sa forme, et son histoire, une description de la population et leur nombre, une description de certains édifices, des mosquées et la forme générale de maisons.

Plan de recherche

Nous présentons et citons dans tout les chapitres de notre étude les diverses observations des voyageurs et des historiens occidentaux et arabes pendant les différents siècles de l'époque islamique.

Notre recherche se divise en quatre parties.

- Dans la première partie, nous présentons la ville de Damiette sur le plan géographique, son importance historique ainsi que les facteurs topographiques ou démographiques qui ont influencé son urbanisme et son architecture au cours des années.
- Dans la deuxième partie, nous étudions la naissance et développement de la ville, premièrement la situation de l'ancienne et la nouvelle ville de Damiette aux époques mamelouke et ottomane

Nous étudions et analysons l'urbaine et la morphologie de la ville et son évolution à nos époques d'étude.

Cette partie couvrira, par ordre chronologique, différentes périodes à travers une description de ce à quoi pouvait ressembler l'urbanisme sous chacune de ces périodes.

- La troisième partie proposera une description détaillée des modules architecturaux antiques, des changements qu'elles ont subis jusqu'à la fin d'époque ottomane. Notamment celle de la madrasa al-Ma'īnī, de la mosquée 'Amru ibn al-'Aaṣ, la madrasa al-Baḥr et la madrasa al-Matbūlīah, comme modèles de l'architecture

religieuse des époques mamelouke et ottomane de la ville de Damiette. Ils ont tous les quatre leur importance autant sur le plan temporel de leurs constructions autant sur leurs emplacements et leurs styles architecturaux.

Nos multiples visites des sites nous ont beaucoup aidé au début de nos recherches pour voir, prendre en photos et relever la madrasa al-Ma‘īnī et la mosquée ‘Amru ibn al-‘Aās, surtout avant que la première soit restaurée – voir massacrée- et avant la démolition complète du deuxième et de sa reconstruction.

Quant aux antiquités non classées ou non enregistrées et qui sont encore présentes sur le terrain, elles seront décrites en détail dans cette partie, à travers une étude analytique.

Par la suite, nous passerons en revue brièvement quelques modèles architecturaux de certaines mosquées, zāwāhs, et mausolées dont la majorité sont disparues ou ont été reconstruits à la même situation d’où la difficulté de trouver des informations et des documents détaillés sur eux.

Cette description sera accompagnée de dessins et photographies (ajoutés en volume II).

- La quatrième partie présentera les éléments architecturaux, les matériaux utilisés et les manières de la construction aux époques mamelouke et ottomane.
- Enfin, la conclusion, nous exposerons les résultats de notre recherche ainsi qu’une proposition concernant la protection de ce patrimoine régional qui restant.

Il nous a fallu beaucoup de temps, d’effort et de volonté dans nos recherches pour rassembler nos informations et éléments scientifiques, provenant de plusieurs sources en Égypte et en France. Nous avons dû sillonner et explorer la ville de Damiette pendant des années pour pouvoir rassembler ce corpus.

Enfin, nous remercions du fond du cœur les habitants de Damiette, pour leur générosité et leur soutien et nous espérons y retourner bientôt pour pouvoir les faire bénéficier de nos recherches.

- 1^{ère} Partie : Présentation de la ville de Damiette

(A) Étude géographique de la ville de Damiette

A.1 • Nom de Damiette

On a parfois sur l'existence la plus ancienne Damiette en coïncidant que son histoire habituellement que l'histoire de Damiette ne commence qu'à l'époque romaine. Cependant certains archéologues démontrent d'une ville pharaonique nommée « Tam hit » ou « Tam ati », qui signifie « pays du nord » ou « pays de l'eau ». Par ailleurs les anciennes sources en particulier grecques, datant de l'époque préislamique, attestent que Damiette était connue à l'époque grecque et romaine sous le nom de « Tamiatis ».

Les anciens Coptes l'appelaient « Tamiat » et « Tamiatis ». Son nom en arabe est « Dimiāt ».

A.2 • Situation et limites de la ville

« L'Égypte est un don du Nil » disait l'historien grec Hérodote.

Depuis l'Antiquité, l'Égypte est divisée en deux régions, la Haute-Égypte au sud, et la Basse-Égypte au nord. Le Nil prenant sa source dans le sud et se jetant dans la mer Méditerranée au nord (Carte 3).

La Basse-Égypte, bornée au nord par la Méditerranée, à l'ouest par la Tripolitaine, à l'est par l'isthme de Suez et au sud par une ligne conventionnelle qui serait environ le 30° degré de latitude, forme une surface totale de 3.329.300 feddans, sans compter 952.000 feddans de lacs¹. La Basse-Égypte est donc « Basse » par référence au sens de l'écoulement du fleuve (du sud, plus haut, vers le nord, en aval) (Carte 4) et donc à son altitude. Son relief est également peu accusé.

La Basse-Égypte commence au Caire, où ce fleuve se divisant en deux branches, va porter ses eaux à la mer broche de Damiette et de Rosette, et renferme cet espace contenu entre les deux bras du Nil. C'est ce que l'on appelle le Delta² (Carte 5)

¹ GIRARD, Henri, *Présent et avenir Agricole de la Basse Égypte, Un Domaine dans le Delta*, Thèse, 1901, p.27.

² MAILLET, Benoît de, *Description de l'Égypte, Tome premier*, Paris, 1692, p.111

Le Delta du Nil est cette partie du territoire égyptien située entre la mer Méditerranée et les deux bras du Nil qui se jettent dans la mer à coté des villes de Damiette et de Rosette.

Damiette est située sur un méandre de la rive est du Nil au croisement de la latitude 31°25'N et la longitude 31°49'E à 15 km de la mer (Carte 11). Elle ressemble plus à une île de 2,1 km² de superficie entourée par la mer méditerranée au nord, du lac Manzalah à l'est ; la large embouchure du Nil à l'ouest et les basses plaines du delta au sud (Carte 9).

SALMON a mentionné dans sa recherche en 1902: « *Elle s'étend en demi-cercle sur un coude du Nil. Le cours inférieur de la branche de Damiette, en aval de Fareskoûr, est fort sinueux. Il décrit plusieurs courbes très prononcées jusqu'à Damiette d'où il se dirige obliquement vers le nord, coupant le 40° degré de longitude est à mi-chemin entre Damiette et la mer Méditerranée. La ville de Damiette se déploie comme un long bandeau le long du Nil, sur une longueur de plus de deux kilomètres.*¹ »

Influence de sa position : Damiette était depuis longtemps et est encore, fortement liée au monde par des voies maritimes, fluviales et terrestres. Sa proximité avec la Méditerranée et l'embouchure du Nil lui donne le statut de débouché maritime vers les pays d'Asie et d'Europe (Carte1), et d'entrée fluviale vers l'arrière pays égyptien ; de plus, sa position au bord du grand lac de Manzalah la lie aux villes et territoires environnants : de ce fait, elle est à toutes époques une ville à la fois commerçante, industrielle et agricole (Carte10).

La ville, de part sa position, a une activité commerciale avec l'arrière pays et avec l'extérieur. Elle est en liaison avec les ports de la Méditerranée en général et avec ceux du Proche Orient en particulier. On y fabrique bateaux et navires. Un grand nombre de ses habitants sont des navigateurs et pêcheurs. Néanmoins, cette position importante en fit une source de troubles, de guerres et de dévastations.

A.3 • Rôle du climat :

La Basse-Égypte a l'avantage de posséder un climat très égal, essentiellement sec et chaud, hormis le littoral méditerranéen qui est presque constamment humide et souvent marécageux, en raison du voisinage des lacs. Du reste la bonne conservation du granit depuis

¹ SALMON, Georges, *Sur une mission à Damiette*, ed. IFAO, Le Caire, 1902, p.71.

plusieurs siècles, sans altérations sensibles, est une preuve palpable de la régularité de son climat.

Le Nil influe beaucoup également sur le climat de la vallée, surtout à l'époque des crues¹. Les lacs septentrionaux qu'il enclave sont souvent la cause de fièvres paludéennes qui atteignent particulièrement les Européens et dont on ne se débarrasse que par un changement d'air.

La position de Damiette à basse altitude, entourée des eaux et des végétations, lui confère un climat relativement humide

Le climat de cette ville n'est pas chaud aride en été ni très froid en hiver grâce à l'influence de la mer et les brises ce qui rend la ville et ses environs comme un lieu de détente estivale.

Son climat est chaud l'été, doux pluvial l'hiver avec une moyenne annuelle de température de 22°C et une différence d'environ 10°C entre les moyennes estivale et hivernale.

Damiette subit les mêmes éléments climatiques que le reste de l'Égypte où le vent souffle du nord-est pendant huit mois au minimum puis du nord-ouest pendant les mois de juillet, août et septembre. Ce vent froid souffle du nord vers l'intérieur chaud de la terre. Le vent du nord-ouest hivernal peut être, à l'approche de la côte, violent jusqu'à menacer les navires (Carte 2).

Les vents d'ouest soufflent sur le nord du Delta traversant le littoral chargés de nuages pluvieux qui le devient moins en pénétrant à l'intérieur de la terre.

Des vents du sud-ouest venant de l'intérieur soufflent sur le lac Manzalah en mois de janvier tandis qu'en avril ils soufflent du nord-ouest. Les vents pluvieux du nord soufflent en octobre où tombent 100 mm de pluie par an.

BINOS a décrit l'architecture des habitations profitant l'adorable climat à Damiette dans son ouvrage :

« Le comble des maisons qui regardent le fleuve est en plate forme : les eaux dans leur crue s'élèvent au niveau des salons, bâtis en forme de galeries ouvertes, ombragés par des pampres de vigne ou par d'autre arbrisseaux ; c'est là que se tiennent de préférence les Propriétaires, pour admirer le cours rapide du fleuve & la diversité des bateaux qui le

1 Avant construire de Haut Barrage d'Assouan.

couvrent ; mais le plus grand avantage qu'ils retirent de ce voisinage c'est la fraîcheur qu'il leur communique, & qui tempère les chaleurs excessives de l'été. »¹

A.4 • Composantes naturelles et topographiques du terroir

Selon les auteurs anciens, unanimes à ce sujet, le Nil se jetait autrefois dans la mer par sept embouchures. C'était, en allant d'Orient en Occident:

- 1- la branche Pélusiaque ou Bubastique ;
- 2- la branche Tanitique ou Saïtique, qui porte aujourd'hui le nom d'Om Farreg ;
- 3- la branche Mendésienne ou de Dybeh ;
- 4- la branche Phatnitique ou Phatmétique, qui est celle de Damiette ;
- 5- la branche Sébennytique ou de Bourlos ;
- 6- la branche Bolbitine ou de Rosette ;
- 7- la branche Canopique ou d'Abūkir.

L'existence de ces sept branches (Carte 6) est constatée aussi bien par les plus vieux documents géographiques que par les poètes eux-mêmes qui les ont célébrées dans leurs chants. L'histoire nous enseigne que la branche Pélusiaque était navigable lorsqu'Alexandre pénétra en Égypte : sa flottille, venue de Gaza, prit cette voie pour remonter le fleuve. Aujourd'hui non seulement cette branche est comblée, mais avec elles ont disparu les branches tanitique, mendésienne, sébennytique et canopique. Les seules embouchures du Nil sont aujourd'hui la bolbitine et la phatnitique, c'est-à-dire celles de Rosette et de Damiette.²

Cette observation, et quelques autres, portent naturellement à croire, que le Delta n'était d'abord qu'un grand golfe, dont le fond pouvait baigner les mur de l'ancienne Memphis, et qui s'étendait à droite et à gauche du côté de son entrée, jusqu'aux lieux où sont placées aujourd'hui les villes de Damiette et de Rosette. En effet, il ne serait pas impossible que, après une longue succession d'années, le limon que charrie continuellement le Nil ait comblé cet espace, et ait ensuite rendu ce terrain fertile. Dans ce cas, rien ne serait plus juste que l'ingénieuse fiction qui fait naître l'Égypte des amours du Nil et de la belle Memphis.

¹ BINOS, M. l'Abbé de-, *Voyage par l'Italie en Égypte, au mont Liban et en Palastine et terre sainte*, Tome second, Paris, 1777, p. 34.

² HADJI, Laorty, *L'Égypte*, Paris, 1857, p. 121.

Le lac Manzalah s'étend aujourd'hui de la presqu'île de Damiette aux dunes de l'ancienne Péluse. Il est compris entre deux golfes découpés chacun en petites baies, et une longue bande de terre, et peu large, qui le sépare de la mer.

Au point de vue stratigraphique, la Basse-Égypte peut être considérée comme le résultat du comblement de l'extrémité d'un grand golfe qui, aux époques crétacée supérieure et tertiaire, s'étendait, venant de la Méditerranée jusque vers le 28° de latitude nord.

Ce golfe immense était limité à l'est par le massif archéen qui réunissait alors, depuis Suez, l'Égypte orientale et l'Arabie et au milieu duquel la mer Rouge s'est ouverte par cassure.

Il n'y a pas de motif de croire que le terrain jurassique ait jamais existé dans cette région, non plus que le trias, et, en fait de terrains primaires, il n'y a que le carbonifère et le permien qui paraissent s'y être déposés à l'est, au-dessus de l'archéen.

Telle est, dans son ensemble et dans la suite de sa formation, la géologie de la Basse-Égypte ; elle se résume, ainsi que l'indique¹ la en :

Crétacé,

Éocène,

Pliocène,

Quaternaire et Moderne. (Carte 7)

• Le Nil et ses transformations à travers les époques islamiques

Il est remarquable que la forme du Nil ait changé d'année en année à cause de la crue du Nil (Carte 8) aux époques islamiques, phénomène qui a disparu après la construction du Haut Barrage d'Assouan.

La description du Delta et l'explication du changement du Nil sont bien évoquées, dans l'ouvrage de Maillet, consul de France en Égypte en 1692, consacrait dans ses lettres sur Égypte.

« Le fleuve de Nil y porte », écrit Maillet, « avec ses eaux bourbeuses, un amas de limon et de sables, que la force des vagues de la Méditerranée repousse et soutient sans cesse. C'est de ce combat continuel des eaux limoneuses du Nil et des flots de la mer, que s'est formée aux embouchures de ce fleuve une espèce de chaîne ou de digue, qui leur sert en

¹ GIRARD, Henri, *Présent et avenir Agricole de la Basse Égypte, Un Domaine dans le Delta*, Thèse, 1901, p.33.

quelque sorte de séparation et de barrière. Lorsque la mer brise sur ces bancs de sable, elle est affreuse. Ces barres se rencontrent ordinairement à l'entrée de toutes les rivières considérables ; ce qui les rend nécessairement difficiles et dangereuses pour les grands bâtiments. Ce sont ces élévations qui se trouvent aux embouchures du Nil, et qui égalent presque la hauteur des flots, qu'on appelle Bugās. On dit, le Bugās est bon, il est mauvais. On est quelquefois deux mois sans le pouvoir passer, et il n'y a pas d'année qu'il ne périsse divers bâtiments sur les barres de Rosette et de Damiette. Ces barres changent d'une année à l'autre ; souvent même elles varient du jour au lendemain, comme je l'ai plusieurs fois observé. Le Bugās est tantôt plus avancé dans la mer, quelquefois il se trouve plus voisin de l'embouchure du fleuve. Aujourd'hui il est bas dans un endroit, et demain dans un autre. La diversité des vents augmente quelquefois la barre d'un côté, tandis que l'autre elle la diminue».

«Aussi tient-on-toujours des bateaux aux environs, pour en reconnaître les endroits les plus bas, et guider les bâtiments qui sortent de la rivière, ou qui se présentent pour y entrer. Ces précautions n'empêchent cependant point ces passages d'être fort dangereux. Les Turcs les trouvent si redoutables, qu'ils ont coutume de dire, que qui ne craint pas le Bugās, ne craint pas Dieu. Ce n'était pas sans doute autrefois la même chose, puisqu'on découvre encore les vestiges de certaines digues qui s'avançaient dans la mer, et servaient à entretenir en tous tems un passage libre. Elles ont été tellement abandonnées, qu'elles sont à présent absolument engagées dans le terrain. Aussi le Bugās reste-il fermé à Damiette pendant trois mois de l'hiver»

«De là il est aisé de conclure, que le lit du Nil doit nécessairement devenir de jour en jour moins profond vers son embouchure. C'est ce que l'expérience démontre tous les jours ».

« Il est certain que depuis Alexandrie jusqu'au-delà de Damiette, la a très peu de fond pendant l'espace de quinze ou vingt milles en s'éloignant de la côte ; et comme ce fond est d'ailleurs marécageux et plein de vase, on ne peut douter que cela ne procède des terres et des sables que le Nil bourbeux emporte avec lui tous les ans dans la mer. D'où il s'ensuit nécessairement, qu'elle s'éloigne chaque jour insensiblement de ses côtes. C'est ce qu'on aperçoit sans peine dans l'espace seulement de cinquante années. On sait, par exemple, que Foua était encore, il n'y a que trois à quatre cents ans, à l'embouchure du fleuve du côté de Rosette, au lieu que cette Ville s'en trouve à présent éloignée de sept à huit milles. Damiette, dont la mer mouillait le pied des murailles du temps de Saint-Louis, s'en trouve aujourd'hui à

dix milles de distance. Enfin la forteresse de Rosette, qui, il n'y a que quatre vingt ans, était vis-à-vis de la barre du Nil, en est à présent éloignée de près de trois cents pas. J'ai vu moi-même qu'en 1692 à mon arrivée en Égypte, la mer n'était qu'à une demi lieue de cette ville, au lieu qu'en 1718 je l'en ai trouvée distante d'une grande lieue. Par cette vitesse avec laquelle s'accroît le terrain du Delta, on peut juger de différence et du changement arrivés dans cette contrée depuis Hérodote jusqu'à nous. Je suis persuadé que dans cet espace de temps elle s'est accrue au moins de la moitié ».

« Ce terrain, à qui les Grecs ont donné le nom de Delta, parce qu'il est triangulaire, et ressemble à la quatrième Lettre de leur Alphabet, est compris, comme je l'ai dit, entre les deux principaux bras du Nil, et n'a pas moins de cent cinquante lieues de tour. Cette étendue est coupée par une infinité de lacs et de canaux ; rien n'y est inculte, et on pourrait dite, sans trop outrer l'expression, que ce n'est qu'une seule ville qui a de très grands jardins, et des terres attachées aux maisons qu'elle renferme. En effet, depuis Rosette jusqu'au Caire, et depuis le Caire jusqu'à Damiette, le bord du Nil sont couverts de villages qui se touchent presque les uns les autres, et qui sont habités de manière à ne pouvoir le comprendre que par l'expérience. Cependant d'Alexandrie et de Damiette à la pointe du Delta, c'est-à-dire à l'endroit où le Nil se sépare en deux branches, on peut compter environ cinquante lieues Françaises, quoiqu'il ne dût y en avoir que trente, à suivre les mesures que les Anciens nous ont laissées. Mais leur manière de mesurer ces distances ne doit nous arrêter. On sait qu'ils ne comptaient que cinq à six lieues d'Alexandrie à Canope, aujourd'hui Rosette, tandis qu'il faut une grande journée entière pour faire ce chemin. Du Caire à Damiette il y avait au moins quarante lieues, et de Damiette à Rosette, le long de la mer, plus de soixante. Si à cela on ajoute, que le cœur du Delta est de même couvert d'habitations, on trouvera, que c'est avec assez de raison que j'ai représenté ce fameux triangle sous l'idée d'une ville immense, qui comprend dans son enceinte de grands jardins, et de vastes campagnes en labour. Tout le terrain du Delta est plat et sans montagnes. Les élévations qu'on y rencontre sont des ruines des villes anciennes, ou des ouvrages construits en différents temps pour l'utilité, soit publique, soit particulière. Tous ceux qui ont voyagé dans cette partie de l'Égypte avec quelque attention en demeurent d'accord».

«Le Delta, comme je l'ai dit, est coupé par un grand nombre de canaux, entre lesquels il y en a de si considérables, qu'ils portent les eaux du Nil jusqu'à la mer, et pourraient être comptés au nombre des embouchures de ce fleuve. Les anciens l'ont fait sans doute ; mais

aujourd'hui on ne regarde comme vraies bouches du Nil, que celles de Damiette et de Rosette. De ces grands canaux il s'en détache une infinité de petits qui leur servent de communication, et croisent en quelque sorte de toutes parts les terres du Delta. Par là il n'y en a aucune qui ne puisse être arrosée, et qui ne le soit en effet ; ce qui est la source de leur grande fécondité. Outre l'arrosage des terres, la plupart de ces canaux, comme je le dirai dans la suite, ont encore une autre utilité. En effet ils servent à transporter les marchandises et les denrées d'un lieu en un autre. Il est vrai qu'ils ne peuvent être d'usage pour cela que dans le temps de l'accroissement du Nil. Du reste ils ont aussi un troisième avantage, qui n'est guère moins considérable ; c'est qu'ils servent à garantir les habitants des effets de l'inimitié qui règne entre eux, et que rien au monde n'est capable d'éteindre. Ce sont autant de remparts, qui mettent réciproquement les villages à l'abri des insultes de leurs voisins, et qui les préservent des coursés et des brigandages des Arabes, en rendant leur Cavalerie inutile. Une partie de l'eau de ces canaux, par la communication qu'ils ont les uns avec les autres, retombe enfin dans le Nil ; ce qui facilite le dessèchement des terres et leur culture. Quelquefois aussi elle est retenue à dessein, pour servir à les arroser pendant l'été».

«Comme le Delta est un terrain tout nouveau, on conçoit d'abord que ses villes ne sauraient être aussi anciennes que celles qu'on pourrait rencontrer dans l'Égypte supérieure. On peut dire en récompense, qu'il renferme aujourd'hui les plus riches, les plus florissantes, et les plus connues, comme les plus entières de tout le pays»¹.

Nous détaillons à travers les prochains paragraphes les transformations du Nil durant les époques mamelouke et ottomane qui ont affecté l'évolution urbanisme de la ville de Damiette comme s'a été déduit dans les documents d'archives² :

Ptolémée a déterminé la situation de l'embouchure de Damiette au II^e siècle après J.C. 31° nord et longitude est 31° c'est à dire au sud-est de sa situation actuelle. Ce qui signifie que le fleuve était constamment en mouvement tout en privant son cours de l'est jusqu'à l'ouest à cause de ses dépôts alluviaux.

En outre, l'évacuation des eaux de la branche de Damiette est moins importante que celle de la branche de Rosette et ce à cause des circonstances qui diminuent débit de l'eau,

¹ MAILLET, Benoît de, *Description de l'Égypte, Tome premier*, Paris, 1692, p.p.119-122.

²-ABD al-RĀZIQ, Muḥammad, *Madinat Dumyat monz bedayet al- 'aṣr al-mamlūkī ḥata nihayet al-'aṣr al-'uṣmānī*, Master, Le Caire, 2006, p.78.

passant à la branche de Damiette depuis le creusement du canal pharaonique qui prend environ le tiers de l'eau de la branche de Damiette et la lance dans celle de Rosette. Il y a aussi une inégalité en ce qui concerne le nombre des canaux qui y puisent l'eau : Alors qu'il n'y a que trois canaux qui sortent de la branche de Rosette, il y a vingt-quatre canaux qui sortent de celle de Damiette. Ce qui réduit l'eau coulante à la branche de Damiette et entraîne à l'accumulation sur ses rives et sa contraction au fil du temps. Il existe aussi d'autres facteurs qui jouent un rôle sur la branche de Damiette tels que l'influence des eaux salées de la mer sur la cohésion de limon ainsi que les méandres car la plupart des flux sont concentrés dans les côtés intérieurs du fleuve à dans ces méandres, ce qui forme des flux concentrés à l'extrémité de la face concave au nord de la ville et ce grâce aux têtes pierres tout en réduisant ce qui trouve au dôme du šayḥ 'Uṭmān al-Šayṭād.

Selon les historiens et les découvreurs dans les sources historiques, certains arguments des documents de l'époque mamelouke, certains documents de l'époque ottomane avec d'autres arguments simples, les dossiers de la cour légitime de la Damiette et à travers tout ce qui fut négligé des cartes de la ville, il est supposé que les lignes du fleuve au côté ouest de la ville du nord à sud :

A la fin de l'époque ayyoubide, le côté ouest est stabilisé tout au long de la rue al-Tabbānah et entre les deux tours, cette rue s'étend tout au long du bord du fleuve au nord près d'al-madrassa al-Matbūlīah (al-'Ašrafīah) actuellement et long le sud en dessous de la face de la mosquée al-Šuhdā' (Ḥasan al-Ṭawīl). Elle se poursuit aussi dans la direction sud-est jusqu'au marché au poisson et à la voûte des propriétaires sur ḥalīg al-Nawārī au sud.

La ligne de la côte prend la direction du sud jusqu'à la face est de la mosquée al-Baḥr, connue à l'époque mamelouke comme le marché des graines. Après, elle tourne un peu vers le sud pour être dans l'alignement avec le tournement au cours du fleuve à ce temps-là, elle tourne aussi graduellement vers le sud est une autre fois jusqu'à la mosquée al-Šarbāšī tout en se poursuivant avec la rue al-'Ašam (23 juillet actuellement) qui est connu sous le nom de rue al-Šarbāšī.

- Première phase du changement a lieu en effet en ce qui concerne l'extension de la ville à l'époque mamelouke, l'époque du sultan al-Zāhir Bībars :

Bībars a ordonné de lancer les grandes pierres résiduelles de la démolition des murs de la ville dans l'embouchure de la mer face au tour al-Silsila, qui était une haute tour construite

sur une île au milieu du Nil. Cela a entraîné après quelques années à l'envasement de l'étroite branche qui à son tour sépare cette île et la ville qui adhère avec la terre.

Au sud de la ville, une autre île était formée, connue sous le nom de l'île d'al-Manīah, dont l'extrémité s'étend au sud-ouest de la ligne de l'ancienne côte. Et à cause des accumulations alluviales au fil des années, la distance limitée entre la ligne de l'ancien côte est et la rue al-Ḥums ou la voie al-Ma'īnī, s'est envasée. Puis plus tard, la rue al-Ma'īnī et l'île de d'al-Manīah au sud.

- 2^e phase : Fin du XIII^e siècle ap.J.C.

On distingue, des changements sur la ligne de la côte, un peu vers l'ouest, tout au long de la ville et de l'espace topographique acquis au sud de la ville, formant une étroite bande de terre, qui va à la rencontre de l'île du nord qui est adossée à la topographie de la ville¹.

- 3^e phase : XIV^e siècle ap.J.C.

On retrouve une extension de bande de terre étroite (déjà mentionnée auparavant) légèrement vers l'ouest, plus large, de même qu'au sud de la ville, qui se rétrécit vers le centre de la jonction fluviale. Il se rélargit un peu vers l'ouest de zuqāq al-Naṣārā passant par la mosquée Zakawī (al-Baḥr) et continue vers le nord pour y inclure le secteur occidental du marché des céréales. Ensuite elle traverse al-ḥalīg en direction du nord, pour inclure quelques dotations construites dans la seconde moitié de ce siècle et au début du XVI^e siècle ap.J.C. et qui s'arrête jusqu'au nord de zāwīah al-Ṣaliḥ 'Abd al-Raḥmān al-Ġaznawī. Ces zones topographiques se sont rapidement transformées en organisations urbaines qui se tracent parallèlement au fleuve. Créant ainsi de nouveaux axes marqués par une densité urbaine et architecturale.

La ligne de la côte donnant sur le Nil comme limite de la nouvelle ville à l'ouest s'est arrêté dès XV^e siècle jusqu'au XVII^e siècle ap.J.C.².

¹ Hugga waqf du juge Nūr al-Dīn al-'Atbānī, daté en 694 JC, sous le n°96 G, les Dotations al-Awqaf.

² ABD al-RĀZIQ, Muḥammad, *Madīnet Dumyat monz bedayet al- 'aṣr al-mamloukī ḥata nihayet al- 'aṣr al- 'uṣmānī*, Master, Le Caire, 2006, p. 80.

- 4^e phase (1647 J.C.)

La ligne de la côte s'est détournée vers le fleuve dans l'extrême sud-ouest de la ville pour découvrir un petit espace topographique sous un triangle dont la tête est vers les installations d'al-madrassa al-Ma'īnīah au nord. Cet espace s'élargit au fur à mesure qu'on avance vers wikālah 'Alī pacha et les douanes au sud. La partie sud est vers la ligne de l'industrie de l'amidon et ḥārat al-Naṣārā; qui était le canal de drainage peu profond rempli par l'eau et dont l'édification n'était pas complète.

- 5^e phase (1652-1660 J.C.)

Durant cette phase, la ligne de la coté s'est déplacée vers l'ouest, à la direction de l'espace formé dans la phase précédente qui est un peu étendu vers le nord pour commencer vers wikālah du prince Mustafa Arna'ūt au nord dans ses limites les plus étroites et qui s'élargit au fur et à mesure qu'on se dirige vers le sud à la direction de la wikālah Walī al-Dīn al-Gwaylīah puis vers wikālah de Mustafa Sinān puis encore vers al-madrassa al-Ma'īnīah et wikālah d'Alī pacha et à zāwīah du prince Mustafa Gorbagī jusqu'au canal ibn Taḥinah.

Cette phase était témoin de la découverte d'un nouvel oasis vers le sud de la topographie qui s'est formée dans les cinquième et sixième phases vers l'ouest de l'oasis est (al-Ma'īnī) connu plus tard sous le nom d'al-Gazīrah al-Wuṣṭā.

- 6^e phase (1718 J.C.)

Un autre oasis est découvert vers l'ouest de l'île médiane vers le mausolée du ṣayḥ 'Uṭmān al-Ṣayyād et la rive ouest (al-Sinānīah) à la direction de la ville. Bien que l'évolution ait été hors les limites de la ville et qu'aucune expansion urbaine ne s'est développée, le triangle de l'île serait un arrière-plan agricole et ayant joué un rôle dans l'expansion urbaine et démographique de la ville et a contribué au développement de l'urbanisation via les rues tout au long du Nil conformément à la ligne agricole de cet arrière-plan. Ce qui a engendré des zones répandues dans les champs et les jardins (urbanisation agricole) dont certaines se sont transformées plus tard à des agglomérations sous forme des banlieues de cette ville comme le bourg actuel al-Ṣawara.

- 7^e phase (1783 J.C.)

Durant cette phase, un oasis est découvert au sud de la ville vers l'ouest de l'île al-Makbas. Sur la carte dessinée par les savants de l'expédition française pour la région de Damiette, cet oasis s'est érigé au milieu du Nil entre l'île précédente et qui s'est attaché à l'île médiane et l'île Mania ; ils sont devenus un seul bloc topographie.

Une autre île est découverte au nord de la ville entre l'île Qasbā et la rive Senai et qui apparue dans la carte et dont l'eau s'est séchée avant l'an 1793. Elle était une petite île à la direction du mausolée du Sīdī ʿDirgām al-Misīrī à côté de la rive est¹.

• Iles du Nil

Il y avait autrefois une île qui s'était rattachée à la topographie de la ville au début de l'époque mamelouke, et conformément aux documents de dotations du XV^e siècle ap.J.C., on mentionne l'existence de trois îles situées au nord de la ville. L'île la plus ancienne est connue sous le nom de « l'ancienne île », connue aujourd'hui sous le nom de l'île al-Qasbī wa Awlād al-Ṣayīād.

La deuxième île se retrouve à l'ouest de la première. Pour la troisième et la plus récente des îles, il semble que le fleuve a reculé de ses terres vers le milieu du XV^e siècle ap.J.C. d'où on l'a nommée sous le nom al-Mustagaddah.

Ainsi était composée la région sud la ville, une région où d'îles se formées par l'accumulation de limon dû à la baisse de niveaux des eaux du Nil autour de l'île al-Manīah au début de l'époque mamelouke. Ibn Baṭūṭah durant sa visite à Damiette en 1327 ap.J.C. aurait visité cette île et il l'a décrit ainsi : « *entre les vergers était connu un lieu sous le nom de Manyah où on retrouvait un ṣayḥ vertueux connu sous le nom d'ibn al-No'man. Je lui ai rendu visite et il m'a logé, cette île a été suspendu sur ce coin* » (Carte 13).

Il est clair d'après le discours d'ibn Baṭūṭah que l'île s'était accostée sur le continent. De ce fait il n'a pas mentionné l'île en tant que telle. Elle était également une partie intégrante des jardins d'al-Ṭagr. Une prolongation urbaine s'est implantée au sein de l'île avec les cultures et également apparue des manifestations architecturales comme zāwīah ibn Nu'mān.

¹ ABD al-RĀZIQ, Muḥammad, *Madīnet Dumyat monz bedayet al- 'aṣr al-mamloukī ḥata nihayet al- 'aṣr al- 'uṭmānī*, Master, Le Caire, 2006, p.p. 101, 102.

• Surfaces aquatiques

Ces surfaces aquatiques se sont infiltrées dans deux formes :

1- Les canaux tels que les baies qui sortent du Nil sous forme perpendiculaire à l'axe longitudinal de la ville.

2- Des étangs saisonniers qui ont été remplis avec de l'eau dans la saison des inondations du Nil et deviennent des lieux de promenade, puis une fois devenu sec avec un faible niveau d'eau, furent cultivés (Carte 14) :

• Baies :

Deux baies pénétraient la masse urbaine de la ville pendant les périodes islamiques :

- Baie al-Nawārī

Un certain nombre d'historiens et de géographes, de l'époque ayyoubide ont fait référence à ce ḥalīg, avant l'incident de destruction de la muraille de la ville, à la suite de l'expédition de Louis IX. Parmi derniers, on trouve Yāqūt al-Ḥamawī. A l'époque mamelouke, al-Qalqšandī et Gilbert de Lannoy ont fait référence à ce ḥalīg, et à l'extension de l'agglomération. Le ḥalīg est en effet devenu un facteur de jonction et non pas de séparation entre les deux côtés, nord et sud, de la ville à travers des ponts. Il s'agit d'un des réseaux de communication, et un des principaux pivots longitudinaux de la ville.

Qui restait en place et qui a connu des travaux de creusement annuellement et régulièrement pendant les mouvements après sa fermeture. Sa largeur d'un côté à l'autre un roseau et demi 5,77 m et sa profondeur atteint environ un roseau 3,85 m dès le pont al-Ḥawwāšīn jusqu'au début du jardin al-Kabl situé vers l'est de la ruelle al-Manša'ah et après ca, sa largeur devient un seul roseau et quant à sa profondeur c'est un demi roseau.

- Baie ibn Galdak

Ce ḥalīg revient à la fin de l'époque ayyoubide. Il puisait ses eaux du Nil au sud de la ville. Avec le dépôt de terres et l'extension démographique de la ville, il s'est écarté du cours du Nil vers le sud de la ville et vers les nouveaux espaces topographiques formés par le déplacement du fleuve. Le cours du Nil commençait au sud-ouest, de la ruelle al-Našārā, traversant al-Šārī' al-'A'zam et la ruelle al-Ḥuṣryīn. Il partait en direction nord-est au milieu des jardins à l'est de la ville jusqu'à la fin de l'époque ayyoubide.

Il paraît ignorée par l'administration et qu'elle n'est guère creusée et dont l'eau reste stagnante. Par conséquent, elle devient une source de mauvaises odeurs à cause des déchets des maisons. Avec le temps, elle devient insalubre, et serait couverte dans l'an 1606 ap.J.C. Dans l'un des textes d'une bibliothèque locale située dans la ligne nommée ibn Galdak. Il est cité explicitement, dans un texte qui remonte à l'an 1607 ap.J.C. que la limite nord se termine à une rue connue auparavant par la ligne ibn Galdak puis dans un autre texte daté de 1610 ap.J.C. le fait de sa couverture.

La limite sud se termine à la ligne ibn Galdak qui est actuellement une rue, et par la suite, se présente comme un obstacle aquatique entre le bloc urbain de la ville à son ouest (organisation urbaine) et cela a causé des changements dans la réalisation des différents aspects urbains par le fait que toutes les portes s'y ouvrent.

• Étangs :

On a découvert plusieurs étangs à Damiette. Ils étaient considérés comme des parcs de promenades fréquentés par la population locale. On retrouve ces étangs en plein milieu des champs et aux abords des zones urbaines délimitant l'espace. Le grand historien al-MAQRĪZĪ a écrit dans son livre "*al-Mwā'iz wa al-I'tibār*".

Deux étangs sont répertoriés :

- Étang du Soudan :

Il était situé à l'est de l'alignement du marché al-Ḥisbah situé au sud du ḥalīg al-Nawārī. Ils représentaient une frontière de la ville. Mais avec le boom économique de Damiette au cours du XV^e siècle ap.J.C., et avec la condensation de secteur urbain, qui surplombe le fleuve, une expansion horizontale à l'est de la ville s'est opérée au détriment de certains des vergers et étangs. Les étangs ont séchés et leurs terres ont été allouées pour construire des bâtiments privés. Cette zone se situait près du ḥalīg al-Nawārī (mirfaq miyāh), où la section nord de l'étang surplombe la baie. Au XVI^e siècle ap.J.C., en dépit de la reconstruction de la plupart des zones de l'étang, et de la construction des ruelles et des bâtiments, mais le nom du phénomène morphologique ancien a persisté dans al-ḥārah qui a été construit par-dessus. De ce fait, on lui a donné jusqu'à la fin du XVI^e siècle ap.J.C., le nom de la ligne de l'étang du Soudan ou ḥaṭ birkat al-Sūdān. A l'époque ottomane, il est

devenu une extension pour la ruelle al-Šarīfīah vers le sud entre cette ruelle et la ligne al-Maydān

- Étang al-Ṭawwābīn :

Il était situé à l'extrémité nord-ouest de la ville confiné entre le long de la rue bayn al-Burgayn à l'est, le Nil à l'ouest et le canal, al-madrassa al-'Ašrafīah au nord comme un triangle représente la tour al-Zāhir Guqmaq son angle sud, et al-madrassa al-'Ašrafīah l'angle nord-est, et d'après les historiens, le sultan al-'Ašraf Bey fut à l'origine de la première étape de reconstruction de l'étang lorsque fut créé ses édifices architecturaux à l'extrémité nord-est de l'étang, rempli par l'eau à la saison des crues, comme l'indiqué la description de sa madrasa : «*elle donne sur le Nil*». Bien que le cours du fleuve ait reculé de la terre de ce bassin longtemps auparavant, et qu'à la fin de la période mamelouke la bande parallèle à la rue fut construite, le reste de l'étang n'a été construit qu'à l'époque ottomane.

Quant au étang al-Ṭawwābīn et qui a connu des travaux de construction dans la partie en parallèle avec la rue bayn al-Burgayn, où la construction a touché toutes les parties graduellement et grâce aux dotations d'al-madrassa al-Šarīfīah et la dotation de la mosquée al-Za'frānī dont les terres sont consacrées pour couvrir les lacs pour la construction dès XVI^e siècle ap.J.C. Elle serait connue juste avant le XVII^e siècle ap.J.C., par la ruelle al-Birkah, ayant des lignes comme la ligne al-Zāhir Guqmaq et d'autres lignes.

• Arrière-plan agricole d'est de la ville

L'arrière-plan agricole, situé à l'est de la ville, au sud de la ligne al-Nawārī, a joué un rôle très important dans l'extension de la topographie urbaine de la ville à l'époque ottomane sur des étapes successives.

La situation géographique est l'un des importants facteurs qui influent sur la vie des villes, sa planification et ses architecturaux. BRIGGS a dit à propos de la situation géographique (*qu'elle est le cœur des facteurs géographiques qui mènent à l'évolution des villes*).

La situation de Damiette également affectée sur les facteurs politique, économique et sociale comme nous présenterons au suivant.

(B) Cadre historique du développement de la ville

B.1 • Influences historique et politique

Damiette à travers les époques :

Damiette était une ville située sur la rive droite de la branche Phatnitique du Nil, à son embouchure. Elle est l'un des anciens ports se trouvant sur la rive est de branche de Damiette.

• Époques pharaoniques

Damiette est restée une ville pharaonique à l'embouchure du Nil, un port et une station pour les entrants et les sortants. Comme nous l'avons précisé précédemment, le delta du Nil contient sept bras avec un port connu pour chacun d'entre eux excepté celui de Damiette à cette époque qui est entouré de mystère. Les opinions des chercheurs spécialistes et des voyageurs divergent en ce qui concerne la véracité de l'existence de Damiette à l'époque pharaonique ancienne. Certains nient son existence et considèrent que son histoire commence seulement à l'époque romaine, alors que d'autres archéologues rendent compte de l'existence d'une ville pharaonique nommée « Tam hit » ou « tam ati » qui signifie « pays du nord » ou « pays de l'eau ».

• Époque grecque

Puis elle est devenue grecque à partir de l'envahissement de l'Égypte par Alexandre le Grand en 332 av. J.C. et restée sous souveraineté grecque trois siècles environ (jusqu'à 30 av. J.C. où elle est prise par les romains). Elle est nommée « Tamiat ». La proximité des ports égyptiens, dont Damiette, avec les îles Grecques l'a influencé commercialement, culturellement et religieusement. Beaucoup de commerçants s'y sont installés, puis de nombreux savants et écrivains se sont intéressés à l'étude de l'histoire de l'Égypte à sa géographie, à ses vestiges et à ses traditions et ont noté ce qu'ils ont vu et entendu dans leurs écrits.

Il est probable que la ville de Damiette fut fondée dans les premiers siècles de notre ère, au temps de la chute de Péluse, et que, grâce à sa position très avantageuse pour le commerce, elle ne tarda pas à acquérir une certaine importance. Elle eut même quelque

instant de splendeur sous la domination romaine, si l'on en juge par les magnifiques et nombreuses colonnes grecques et romaines qu'on voit dans son ancienne mosquée¹. (Ces colonnes étaient existantes avant reconstruction de la mosquée en 2005).

• Époque romain :

La ville fut prise par les romains en 30 av.J.C. et resta sept siècles environ sous l'autorité des lois de l'état romain qui ne s'intéressait qu'à importer du lin d'autres produits agricoles, et imposer des taxes sur la population et les marchandises ce qui a fait monter la grogne contre l'occupation romaine. Néanmoins, il était dans l'intérêt de l'occupant de fortifier les ports et d'en construire de nouveaux adaptés à l'accostage des bateaux et au transport des marchandises. En l'an 40 ap.J.C. le géographe Pomponius Mela a donné dans son ouvrage le nom de « Bathmiti » au bras de Damiette.

• Époque byzantin :

La religion chrétienne fut introduite en Égypte à l'époque de Néron en 57 ap.J.C. et devint la religion officielle pendant le règne de Constantin en 325 ap.J.C. Des églises byzantines se sont répandues à Damiette comme l'attestent beaucoup de ces colonnes romaines et grecques qui subsistent dans les mosquées.

• Époques islamiques

L'Égypte fut soumise aux Arabes depuis sa conquête, dirigée par 'Amru ibn al-'Aāṣ commandant de l'armée gérée par le calife 'Umar ibn al-Ḥaṭṭāb en 640 ap.J.C., après avoir signé une traite de paix avec al-Mqawqas, le gouverneur de Coptes de l'époque.

En effet, al-BILAZERĪ cite dans son ouvrage « *Futūḥ al-Buldān* » (Les conquêtes des pays) : « *Lorsque 'Amru ibn al-'Aāṣ conquiert al-Fuṣṭāṭ, il envoya 'Umayr ibn Wahb al-Jamhī aux villes de Tanis, Damiette, Tuna, Dumayra, Ṣaṭā et Daqahla. Il conquiert donc les terres et rassemble la population des villages sous un gouvernement semblable à celui de Fuṣṭāṭ.*

Depuis la conquête arabe de l'Égypte, de nombreuses tribus ont commencé à émigrer vers le pays afin de s'y installer. Certaines avaient accompagné 'Amru ibn al-'Aāṣ, d'autres ont suivi. Elles se sont constituées des possessions dans toutes les contrées et tous les travaux.

¹ JULLIEN, R. P. M., *Une excursion à Tanis, Damiette & Mansourah*, Beyrouth, 1887. p 24

Les Arabes Musulmans ont arabisé un grand nombre des villes égyptiennes ; alors « Tamiat » est devenue « Dimīat ».

Depuis 642 ap.J.C., Damiette a commencé à connaître les Arabes en provenance de la péninsule arabique ainsi que les combattants, membres de l'armée conquérante, et les mosquées ont commencé à être construites.

Les Byzantins revinrent plusieurs fois l'attaquer et la piller, en 646 ap.J.C., c'était la première tentative pour prendre Damiette, mais leur tentative a échoué. Les Byzantins ont fait plusieurs raids sur Damiette au cours des siècles pour récupérer les ressources des villes, ce qui a incité la construction de forteresses.

Ces attaques fréquentes durant les époques islamiques, décida en effet les Musulmans à augmenter les fortifications de la ville, et à en faire une forteresse.

A l'époque omeyyade, le pays fut plusieurs fois exposé à de nombreuses épidémies, la sécheresse et la famine à cause de la pénurie du Nil durant les siècles islamiques. Au début du VIII^e siècle, par exemple, la peste a été propagée en Égypte en 704 ap.J.C. dont plusieurs habitants sont morts. Quelques mois plus tard, le niveau du Nil a baissé et les terres se sont asséchées ce qui mit les peuples dans des difficultés catastrophiques. A la fin du siècle, un tremblement de terre très fort, a causé la chute du sommet du phare d'Alexandrie.

Il faut aussi noter que Damiette a connu des calamités comme les autres villes égyptiennes, ainsi elle fut exposée aux raids dévastateurs de byzantins. La Première campagne a échoué, mais ils reprirent l'attaque trente ans plus tard. Lors de la dernière campagne ils tuèrent les hommes, emmenèrent les femmes et les enfants, ce qui décida les Musulmans à augmenter les fortifications de la ville, à faire de Damiette une forteresse.

A cause de ce que le pays a traversé de nombreuses attaques des Francs, les amīrs et les gouverneurs ont soigné la ville pour fortifier l'architecture militaire de Damiette de cette époque jusqu'à l'époque ottomane à travers les époques abbasside, fatimide, ayyoubide et mamelouke.

Dans l'ouvrage de bibliothèque des Croisades, Mémorial des Podestats de Reggio a décrit les fortifications de Damiette : « *Damiette, dit le Mémorial des Podestats de Reggio*¹, est renfermée par deux murs et par un fossé plein d'eau où les galères peuvent naviguer. Elle a vingt deux portes et est entourée de quarante-deux châteaux qui appartiennent à des émirs.

¹ Bibliothèque des Croisades, tome. II, p. 690.

Elle a cent-dix tours, grandes et petites, et des maisons sans nombre, mais qui ne sont pas grandes ».

De plus, pendant les périodes de la stabilité qu'a connue le pays par exemple quand le pays était sous le règne fatimide, la stabilité a permis la floraison de l'industrie et du commerce, notamment dans les villes anciennes telles que Damiette et les villes du lac de Manzalah, connues depuis longtemps pour la fabrication des textiles. Cette dernière a, en effet, capté l'intérêt de tous les historiens qui ont travaillé sur le Moyen-âge : de longues pages sont consacrées aux genres de textiles, aux matières de fabrication, aux styles, aux prix...etc.

La conséquence de cette floraison était l'expansion de l'urbanisme et de l'architecture commerciale et industrielle qui sont représentés par les différents types des édifices comme les wikālas et ḥāns.

La grandeur de Damiette à l'époque fatimide n'était pas uniquement due au côté artistique et industriel. C'était également un centre culturel d'un grand intérêt. En effet, ses mosquées rassemblaient de nombreux étudiants en sciences religieuses ; les théologiens, poètes et écrivains la visitaient de toutes parts, inscrivant leurs remarques, à l'instar d'al-MAQDISĪ dans son ouvrage « *'Aḥsan al-Taqāsīm* » Parmi les juges, Damiette a connu Abū al-Fatīḥ al-'ASQALĀNĪ, en poste au V^e siècle de l'Hégire. Les hommes de lettres les plus célèbres sont Ibn Qaddūs al-Dumīaṭī, le plus grand poète de l'époque fatimide et le père Mikhaïl qui a laissé de nombreuses œuvres morales et religieuses.

Également, cette stabilité a permis la floraison de donnant un grand intérêt pour l'architecture religieuse. En effet, al-MAQRĪZĪ dans son ouvrage « *al-Ḥiṭaṭ* » cite qu'il a vu sur la porte de la mosquée 'Amru ibn al-'Aāṣ, une inscription kufique précisant que la rénovation de la mosquée, son élargissement et le rajout des colonnes de marbre remontent à l'an 500 de l'Hégire à l'époque fatimide de temps du calife Le calife fatimide al-Manṣour Abi 'Alī al-Imām al-'Amir Bi-'Aḥkām Allah en 521 de l'Hégire, 1127 ap. J.C.

Lorsque l'Égypte fut sous le règne de Ṣalaḥ al-Dīn et que les nouvelles se sont répandues à propos de la prochaine invasion de Damiette, le souverain a ordonné que la forteresse de Tanis soit renforcée ainsi que sa muraille, que les remparts de Damiette soient restaurés et que sa tour soit préparée au combat. Damiette a effectivement connu l'invasion de Louis IX mais cette opération a totalement échoué et son commandant fut fait prisonnier à

Mansoura (Carte 16), à Dār Ibn Luqmān (Fig.3)¹. Ces invasions successives dont la dernière fut celle de Saint Louis ont poussé à construire al-Manšīah, comprenant marchés et hammams.

La ville a beaucoup souffert suite au passage de deux croisades consécutives à l'époque du Sultan al-Kāmil en 1218, et de la campagne de Louis IX à l'époque de son fils Šāih Nijm al-Dīn Ayūb, en 1249 ap. J.C (Carte 15). Les Musulmans ont subits ces événements et ils auraient décidé de saccager la ville par peur de retour des Francs selon les mots de Maqīzī en 1250 : « *les familles ont déménagés et quelques fabricants de textiles ont migrés avec leurs outils, leurs machines et le bois de leurs maisons de bois au Caire (Fusṭāṭ et al-Qtā'i')* ».

Sans oublier à citer, la mosquée d'Amru ibn al-Aas, à l'époque des Croisades, a été transformée plusieurs fois en église par les Croisés vainqueurs, puis rendue au culte musulman, après le départ des Francs. Vers la fin du XIII^e siècle apr. J.C., un ascète du nom de šayḥ Fatih, venu du Magrib, élut domicile dans cette mosquée et la répara. C'est lui qui donna son surnom d'Abū al-Ma'aṣī à cette mosquée et qui fut enseveli dans le tombeau contigu au mur de derrière de la mosquée².

SAVARY a cité l'histoire de la Croisade à Damiette sous le règne des Musulmans dans ses lettres sur Égypte : « *La ruine entière de cette ancienne ville, y fit passer le commerce des parties orientales du Delta. Ce n'était point encore une place de guerre, lorsque vers l'an 238 de l'hégire, les Empereurs de Constantinople s'en emparèrent pour la seconde fois.*

L'importance d'un port si favorablement situé, ouvrit les yeux des Califes. L'an 244 de l'Hégire, al-Mutawakkil³ la fit environner de fortes murailles. Cet obstacle ne put arrêter le brave Roger. Roi de Sicile, qui l'enleva aux Mahométans, l'an 550 de l'Hégire. Il ne jouit pas longtemps de sa conquête. Šalaḥ al-Dīn, qui monta vers cette époque sur le trône d'Égypte, chassa les Européens de Damiette. Quinze années après, ils revinrent mettre le siège devant ses murs, mais l'habile sultan rendit leurs efforts inutiles. Quoique leur armée de

¹ JULLIEN, R. P. M., *Une excursion à Tanis, Damiette & Mansourah*, Beyrouth, 1887. p 56.

² SALMON, Georges, *Sur une mission à Damiette*, ed. IFAO, Le Caire, 1902, p. 73.

³ L'Égypte pendant le règne de cet Empereur vit terminer de grands ouvrage, tels que les murailles d'Alexandrie, celles de Damiette, la fondation d'Achmoun, de Rosette, de cataïat, etc. ils furent exécutés par les ordres d'ibn Toulon, un des plus célèbres gouverneurs de ce pays. Ce Seigneur, dévoré d'ambition et du desir de se rendre indépendant, voulait avoir des places fortes, à l'abri desquelles il put braver la puissance des Califes. Lorsqu'il se vit bien fortifié, il leva l'étendard de la rébellion, et s'étant fait déclarer Roi d'Égypte, il la défendit contre toutes les forces de l'Asie.

terre fut soutenue d'une flotte de douze cents voiles, ils furent forcés de se retirer honteusement.»

« C'était la destinée de cette ville d'être sans cesse assiégée. L'an 615 de l'Hégire, sous l'Empire d'al-'Adil, les Croisés l'attaquèrent avec des forces très considérables. Ils débarquèrent sur la plage occidentale du Nil (Fig.1). Leur premier soin fut d'entourer leur camp d'un fossé et d'une palissade. L'embouchure du fleuve était défendue par deux tours munies de nombreuses garnisons. Une énorme chaîne de fer, tendue de l'une à l'autre, empêchait l'abord des bâtiments (Fig.2). Les Croisés emportèrent d'assaut celle qui était du côté de leur camp, rompirent la chaîne, et ouvrirent l'entrée à leur flotte. Najm al-Dīn, le fils du sultan, campé proche Damiette, la couvrait avec une armée. Pour arrêter les vaisseaux ennemis, il fit construire un pont sur le Nil. Les Francs le renversèrent. Ce jeune prince prit le parti d'en combler l'embouchure. Plusieurs grosses barques qu'il fit couler bas, la rendirent presque impraticable. Après bien des succès différents, des combats sanglants et un siège de dix sept mois, les Princes Chrétiens prirent Damiette d'assaut. Ils ne jouirent pas longtemps du fruit de tant de sang répandu, et d'un armement qui avait coûté des sommes immenses. Investis près du canal d'Achmoun¹, et par les eaux du Nil, et par l'armée Égyptienne, ils achetèrent leur vie et leur liberté, par le sacrifice de leur conquête. Enfin, trente-un an après leur défaite, Saint Louis enleva Damiette sans coup férir. La valeur brillante d'un Roi qui s'était jeté tout armé dans les flots, pour marcher aux ennemis retranchés sur le rivage, la vigueur avec laquelle il les attaqua, jeta l'épouvante dans leur armée. Ils prirent la fuite, et abandonnèrent lâchement une forteresse remplie de munitions, et capable d'une longue résistance.²»

ABŪ AL-FIDĀ' et tous les écrivains orientaux attestent le fait de déruite de Damiette :

« Damiette ayant été déruite, on bâtit à quelque distance un bourg auquel on donna le nom de Menchié. Il est devenu une ville considérable. On y voit de nos jours (cent ans après sa fondation), des places, des bazars, et des bains publics. L'ancienne ville fut rasée l'an 648³ de l'hégire. Le Calife al-Mutawakil, de la famille des abbassides, en avait fait élever les

¹ Ce canal est à un quart de lieue au nord de Mansoura. C'est le même où S. Louis vit terminer ses exploits.

² SAVARY, Claude, *Lettres sur l'Égypte*, Tome premier, Paris, 1801, p.310

³ Les autres Historiens Arabes reculent cette époque de quatre ans

murs. Les maux qu'elle avait causé aux Mahométans, les guerres qu'elle leur avait suscitées, les porta à cette extrémité. En effet, il semblait que cette forteresse appellât les armées des Francs, qui venaient tour à tour mettre le siège devant ses muraille».

Al-MAQRĪZĪ confirme le sentiment d'ABU AL-FIDA', de manière à lever tous les doutes : *« Deux années le départ de Saint Louis, sous le règne de Moaz, al-Dīn Aībak le Turcoman, premier Sultan de la dynastie des Mamlouks Baharites, le bruit s'étant répandu que les Français menaçaient une seconde fois l'Égypte, on résolut de détruire Damiette. Cette place fut rasée de façon qu'il n'en reste aucun vestige, excepté la grande mosquée. La ruine de Damiette ne rassura pas les Égyptiens, et onze années après, sous l'empire de Bibars al-Bondoukdari, on combla l'embouchure du Nil, afin que les flottes des ennemis ne pussent remonter ce fleuve. Depuis cette époque, l'entrée en est interdite aux vaisseaux qui sont obligés de mouiller en rade »*

« La ville de Damiette, qui subsiste aujourd'hui, fut construite après que l'on eut détruit l'ancienne. Elle est située un peu au dessus, du même côté ».

Comme ceci, sous le règne des Mamelouks, Baybars al-Bunduqdarī trouvant que la muraille de la nouvelle ville de Damiette n'était plus aussi solide que par le passé et que les chaînes de fer dans le fleuve ne suffisaient guère à assurer la résistance. Ainsi, il ordonna en 1261 d'obstruer l'embouchure du Nil avec des pierres afin d'empêcher les navires des ennemis de s'introduire dans le pays. De même, Baybars s'est intéressé à la route agricole reliant Damiette au Caire en y construisant seize ponts et a organisé le courrier à dos de cheval et de chameau. En fait, l'une des lignes de courrier les plus importantes à son époque était la ligne entre le Caire et Damiette, ainsi que les lignes le Caire – Alexandrie et le Caire – Assouan. Par ailleurs, le courrier partait de Damiette vers Gaza et de là, partaient diverses lignes vers les pays du Šām. Ainsi, les courriers royaux étaient envoyés vers les divers pays du Sultanat. De même, il existait des lignes de courrier aériennes par l'intermédiaire les pigeons voyageurs.

AL-SIŪṬĪ cite parmi les incidents de l'année 1425 ap.J.C. au début du règne de Barasbaī que *« Damiette a connu un grand incendie au point où le tiers de la ville a brûlé. Beaucoup de gens et d'animaux ont péri. Parmi les sultans mamelouks qui ont porté un grand intérêt à la ville de Damiette, on peut citer le sultan al-Manşour, démis par le sultan Inal (1453 J.C.) et exilé à Alexandrie. Puis le sultan Qaitbaī le transféra, en tout honneur, à la*

ville de Damiette où il demeura jusqu'à sa mort en 1487 J.C. Sa dépouille fut envoyée par la suite au Caire.¹»

Le grand historien Taqī al-Dīn al-MAQRĪZĪ a visité la ville au XV^e siècle et l'a décrite en poésie et en prose, lui consacrant un chapitre très intéressant. En vingt pages, il résume les incidents les plus importants qu'elle a connus, citant les références auxquelles il a eu recours mais sans distinguer la réalité de la légende.

Avec la chute des Mamelouks Circassiens, Damiette devint une ville d'exil des Mamelouks rebelles. Elle fut négligée. Le mouvement commercial, notamment l'exportation, marqua un arrêt vu les impôts élevés, l'injustice qui se répandit et la présence des pirates dans les eaux voisines.

Il en fut ainsi jusqu'à la prise du pouvoir par les Ottomans en 1517 ap.J.C. Damiette souffrit sous les Ottomans comme souffrit le reste du pays. Cependant, elle était relativement à l'abri des conflits entre les trois corps dirigeants : le Wālī, le Dīwān et les Mamelouks. Sous l'expédition française au XVIII^e siècle, Damiette se défendit comme elle pu, mais finalement, elle a du se rendre. C'est alors que Napoléon commença à renforcer la ville et à y construire des forteresses.

Dans ses *Hīṭaṭ*, 'Alī MŪBĀRAK nous parle des forteresses construites par les hommes de l'expédition à Damiette et de ce qui en restait alors. « *La grande forteresse de Būgāz fut construite au moment de l'entrée des Français, dans les anciens villages appelés 'Izbit al-Burg. Ces dernières ont été détruites par Bonaparte car les populations attaquaient ses soldats la nuit et les égorgaient en grand nombre. Il ne reste de cette région que la mosquée qui se trouve en son centre ainsi qu'une petite maison. A l'est et à l'ouest du Būgāz, se trouvent deux forteresses construites sous l'expédition française. Kléber prit en charge du renforcement de Damiette de peur que les Anglais ou les Ottomans ne s'en emparent.*²»

Ces événements ont eu un impact négatif sur la population de la ville (expulsion de la population), et malgré l'impact négatif du facteur militaire, celui-ci fut positif plus tard grâce aux mesures prises pour les fortifications construites par les sultans et leur désir de restauration et de renouvellement. Ces éléments furent en effet importants pour attirer un flux

2 MUBĀRAK, 'Alī, *al-Hīṭaṭ al-tawfikīyah al-gedīdah li Miṣr al-Qāhira wa modonha wa belādiha al-qadīma wal šahira*, Tome XI, Le Caire, 2005, p.131.

de population vers la ville pour le travail dans le domaine commerce et de l'industrie, influençant sans doute le développement urbain de la ville.

Une ville comme Damiette bénéficie d'une position particulière et d'une histoire qui a influencé ses particularités militaires, incitant à nécessairement incité des dispositions administratives spécifiques qui prennent en compte la propagation de la sécurité en fonction du volume croissant de la ville et sa position comme un centre de sa région. Pour cela, des mesures d'entrée et de sortie de la ville ont été prises.

Lorsque Damiette est monté du grade de vilayet à celui de zone parlementaire, une nécessité particulière de contrôle social et administratif, respectant sa nouvelle place sous le Sultanat, est devenue obligatoire. Tels que le siège du gouvernement (Dār al-Nībah), patrouilles de garde policières, présidées par un chef de relèves ; le contrôle administratif dans l'organisme de Ḥisbah, présidé par Muḥtasib, suivi par ses assistants, les différents services comme le service de la Douane (al-Ḥums al-Sa'īd)¹.

Il y avait un problème de sécurité évident après l'épidémie, la confusion, le vol et la violence sous le règne des rois Mamelouks. Ces éléments ont contribué à la baisse de la démographie et à l'arrêt des projets urbains conduisant à la baisse de fréquentation des secteurs de la ville. Parmi les facteurs qui influencent négativement la prospérité de la ville, on trouve les émeutes, les troubles et la fragilité de la sécurité de la société. Ces émeutes étaient accompagnées par vol et pillage, où l'anarchie dominait, et la sécurité et le contrôle social furent ébranlés. Ceux-ci représentent un des principes de la prospérité civile et de la préservation de l'architecture.

¹ 'ABD al-RĀZIQ, Muḥammad, *Madinat Dumyat monz bedayet al- 'aṣr al-mamloukī ḥata nihayet al- 'aṣr al- 'uṣmānī*, Master, Le Caire, 2006, p. 88.

B.2 • Influences économiques

Nous revenons à l'âge d'or de cette ville aux époques mamelouke et ottomane, quand elle était la plus importante ville commerçante en Égypte, par rapport les autres villes grâce à sa situation. Nous analysons dans ce chapitre les activités économiques à cette ville à travers les époques islamiques. Nous présentons également certaines observations des voyageurs qui visitaient la ville de Damiette à ces époques.

Une intense activité agricole a vu le jour, un accroissement des terrains mis en culture autour de la ville, notamment ceux consacrés à la culture du riz. L'industrie quant à elle se spécialisa dans les productions artisanales et de transformation du riz. L'industrie textile de la soie et du coton, les arsenaux et la pêche connurent également un certain épanouissement. Le réseau commercial s'est étendu de l'intérieur du pays en passant par le reste de l'Empire et jusqu'en Europe.

Damiette était l'un des ports les plus importants, notamment dans le cadre du commerce, au point où elle surpassait Alexandrie dans sa grandeur. Après la réparation du port d'Alexandrie et la percée du canal de Maḥmūdīah, les grands navires reprirent leur direction vers Alexandrie. Il résulta de ces projets le retour du mouvement commercial vers cette région aux dépens de Damiette et Rosette. Le commerce de Damiette se limita aux bateaux à voile qui s'arrêtaient à l'extérieur du ḥalīg fermé. Le port de Damiette a de plus en plus été négligé avec le chemin de fer reliant le Caire à Alexandrie, ce qui fit d'Alexandrie le premier port d'Égypte à l'arrivée de Mohamed 'Alī au pouvoir en 1805 ap. J.C.

Au XIX^e siècle Damiette perdit encore de son importance avec la fondation de la ville de Port Saïd à l'entrée du canal de Suez. La construction du chemin de fer entre la Palestine et la Qanṭara, sur la route de al-'Arīš fut enfin l'un des facteurs qui ont davantage affaiblit l'importance de la ville de Damiette.

Les plus importants des ressources économiques à Damiette sont :

Pêche :

Son admirable situation, la proximité du lac Manzalah et dont la pêche produit un revenu incalculable, la fertilité des terres merveilleusement disposées pour l'irrigation, et que le fleuve n'inonde jamais directement même dans ces plus furieux débordements, sont pour les habitants la ressource de richesses immenses¹. Elle a le droit de se dire privilégiée entre

¹ Vaujany, H. de, *Description de l'Égypte*, II partie, Alexandrie et la Basse Égypte, Paris, 1885. p 204

toutes les villes de la vallée. Les ressources en poisson permettent la pêche sur la côte méditerranéenne, du lac Manzalah et du Nil (Fig.4).

SAVARY décrivait sur la seine du pêche pendant sa visite à Damiette : «*C'était un autre tableau : des milliers de bateaux étaient occupés à la pêche, ou à tendre des filets aux oiseaux innombrables qui viennent y chercher une nourriture abondante et un climat tempéré.*»

Agriculture :

Damiette dépend pour l'irrigation de l'eau du Nil. Elle exploite également les arcades du Delta.

Les plus importants produits agricoles sont : le riz, le coton, le blé, le maïs en plus des arbres fruitiers comme des palmiers, des citronniers, et des herbacés comme le melon et la pastèque.

NIEBUHR a décrit la manière de cultiver le riz en son ouvrage : «*Le pays autour de Damiât est rempli de canaux, pour arroser le grand nombre de rizières, qui s'y trouvent. L'eau n'y est pas profonde ; et de là vient, que l'on se sert dans ce pays là d'une espace de machines hydrauliques*¹» (Fig.7.8.9)

A Damiette aussi croît le papyrus, avec lequel les anciens fabriquaient leur papier ; enfin ; c'est là que l'on aperçoit les premiers lotus, sorte de nénuphars, végétal au large et blanc calice, balançant sa tige avec orgueil et mollesse.

Les étangs et les canaux qui traversent l'intérieur des terres, sont remplis de cette fleur superbe, qui répand une odeur très agréable.

Quant aux arbres, on rencontre aux environs de Damiette toutes les espèces déjà citées; mais elles y sont peut-être plus belles.

Des bois d'orangers, fleuris depuis la plus basse branche jusqu'au sommet, s'élèvent à une hauteur prodigieuse, tandis que les dattiers, les bananiers, les cassiers et les sycomores abondent dans toutes les variétés².

¹ NIEBUHR, C., *Voyage en Arabie & en d'autres Pays circonvoisins*, Tome premier, traduit de l'Allemand, Paris, 1762, p.54.

² HADJI, Laorty, *L'Égypte*, Paris, 1857, p.127.

On peut imaginer comment était l'agriculture à Damiette de l'observation de GAYET, Albert en 1904 dans son ouvrage, il a décrit avec une éloquent plume le paysage des champs de la ville de Damiette: « *Le soleil s'abaisse lentement, les ombres grandissent, et, par delà les dunes, les vagues s'étalent en miroirs limpides, si bleues que le ciel, par contre, prend des tons laiteux. A ma droite, c'est un rideau sans fin de bois de palmiers, de mimosas et d'aloès, des clairières tapissées de gazon s'entrouvrent de loin en loin, entourées d'une moucharabieh de verdure ; des vols de pélicans et de flamants roses se lèvent, par longues bandes triangulaires ; et de loin en loin, un ichneumon s'enfuit à travers les roseaux.* (Fig.5).

Un détour, et voici le plus ravissant canal qu'il soit possible d'imaginer, assez large et assez profond pour porter une barque, avec des berges en pente douce, couvertes de hautes herbes. Un chemin le côtoie, bordé de vieux acacias. Entre ces patriarches aux fronts chenus de minces mimosas, chargés de grappes d'or, tendant leur rideau léger sur lequel s'estompent de grands roseaux fleuris et des buissons épineux, enguirlandés de festons roses. Une rangée d'arbres et d'arbrisseaux se dresse sur la rive opposée, mais plantée directement au bord du canal et baignant dans ses eaux. La ligne courte droite, et les détours, ménagés par longues courbes, laissent constamment de profondes perspectives. A travers ce voile enchanté, on entrevoit, d'un côté, les dunes maintenant lointaines, de l'autre, une prairie indéfiniment coupée de bosquets. Comme on se représente un Renaud et une Armide, un Tancred et une Clorinde, suivant cette sente ! Mais, un instant encore, et ce tableau d'idylle va devenir celui d'un drame effrayant.

La végétation se fait rare ; les arbres, plantés de loin en loin, ont bien encore ce feuillage grêle, si léger, particulier aux arbres d'Égypte. La dune reprend, annonçant de nouveau la côte, mais une dune nouvelle, celle du lac Menzaleh »¹ (Fig.6).

Sans oublier de noter la construction du nouveau barrage en XX^e siècle au sud de Damiette, qui retient l'eau du Nil après la construction de Haut Barrage d'Assouan. Ce barrage constitué de remblais est construit chaque année entre Damiette et Faraskour empêchant l'eau de couler vers la mer dans le période sèche. Il est détruit chaque année à la période des crues du mois d'août, il est ouvert quelques fois pendant l'année pour permettre à l'eau du fleuve de jeter dans la mer et ainsi d'augmenter le niveau du Nil. (Carte 12), (Pl.VI).

1 GAYET, Albert, «*Coins d'Égypte ignorés*», Le Tour du Monde , Paris, 1904, p. 250.

Industrie :

Damiette était connue aux époques islamiques jusqu'à aujourd'hui par ses industries textiles du coton, du laine, de la crêpe de soie. La tenture recouvrant la Ka'ba à la Mecque (kiswah) y était fabriqué et brodé chaque année jusqu'à XX^e siècle.

L'activité industrielle, à laquelle visite d'une des rues habitées par les tisserands était assez intéressante.

Les villages aussi sont fréquents autour de Damiette. La plupart possèdent des manufactures où l'on fabrique les plus belles toiles du pays. On y fait surtout des serviettes recherchées, aux extrémités desquelles pendant des franges de soie.¹

Ses fabriques de cuir et des huiles, ainsi que son huile de sésame, étaient renommées au loin, et son port attirait les navires de beaucoup de nations².

On fabrique également des poteries en terre noire très recherchées, des nattes et des couffes, mais les principales ressources de la région sont le riz (Fig. 28) et le sel (Fig. 42): vingt établissements à vapeur fonctionnent pour la décortication du riz (Carte 20), et plus de deux cent cinquante salines sont établies à deux heures de la ville sur les bords du lac d'al-Manzalah.

Damiette est connue depuis longtemps par l'industrie de bois et la menuiserie (Fig.26,27) à tel point qu'elle est devenue la première ville industrielle et exportatrice de notre époque.

Commerce :

La position de la ville de Damiette à quelques lieues de la mer lui permet de bénéficier de grandes ressources commerciales, tandis que le territoire qui l'entoure lui procure ses richesses agricoles.

Des marchands d'Alep et de Damas, et des Grecs ont su y conquérir sur l'indolence turque le monopole des transactions industrielles. C'est à eux que Damiette doit l'un des marchés les mieux fournis de denrées et d'étoffes précieuses ; c'est grâce à eux que la Syrie, Chypre et Marseille échangent avec l'Égypte les produits de leur sol et de leurs manufactures³.

¹ SAVARY, Claude, *Lettres sur l'Égypte*, Tome premier, Paris, 1801, p.322.

² BAEDEKER, Karl, *Égypte*, Traduit par Paul OLLENDORFF, Leipzig, Paris, 1898, p. 175.

³ HADJI, Laorty, *L'Égypte*, Paris, 1857, p.127.

Une partie du commerce de l'Archipel passe par la branche de Damiette, et malgré les difficultés qu'éprouvent les navires à franchir la passe étroite (Bugāz) pour entrer dans le fleuve, Damiette est un point important de transit entre le Levant et l'Égypte intérieure.

Le Nil se charge de répandre dans toute l'Égypte les produits de la province et qui, en deux heures, transporte jusqu'à la mer les marchandises destinées à l'exportation¹.

Damiette est tout aussi avantageusement située pour le commerce que Rosette; car les marchandises, qui viennent de Syrie et des pays circonvoisins, pour être transportées au Caire, ou qui en reviennent, doivent passer par Damiette, où il se fait d'ailleurs un grand commerce en riz, que l'on cultive dans les environs²

Damiette présente dans ses abords le double avantage qu'elle retire du Nil et de la mer ; on y voit un reflux continu de diverses marchandises, telles que le riz, le coton, les grains, les toiles (Fig. 37)

Le commerce insignifiant est entre les mains de quelques marchands indigènes (Arabe et Levantins). A l'embouchure du port, un banc de sable qui varie constamment suivant les vagues et le vent, force les navires à attendre longtemps fondeur de 2 à 5 m. à l'entrée³.

SAVARY dans ses lettres sur Égypte a décrit ses observations sur le commerce à Damiette surtout l'agriculture de riz et l'exportation : « *Une multitude de barques et de petits navires, remplissent sans cesse le port de Damiette. Les uns nommés Scherm, servent à transporter les marchandises à bord des vaisseaux qui mouillent en rade, et à les débarquer. Les autres font le cabotage le long des côtes. Cette ville entretient un grand commerce avec la Syrie, Chypre et Marseille. Le riz Mezelaoui, le plus beau de l'Égypte, se cultive dans les plaines d'alentour. On en exporte pour près de six millions par an. Les autres objets, du cru du pays, sont les toiles, le sel ammoniac, le bled, etc. une politique qui ruine les campagnes, a prohibé l'exportation de ce dernier article ; mais on enfreint la loi, et on le fait passer pour du riz.*

Depuis plusieurs siècles, les Chrétiens d'Alep et de Damas, établis dans cette ville, en font le principal négoce. L'indolence Turque, contente de les pressurer de temps en temps, les

¹ VAUJANY, H. de, *Description de l'Égypte*, II partie, Alexandrie et la Basse Égypte, Paris, 1885. p 204

² NIEBUHR, C., *Voyage en Arabie & en d'autres Pays circonvoisins*, Tome premier, traduit de l'Allemand, Paris, 1762, p.52.

³ BAEDEKER, Karl, *Égypte*, Traduit par Paul OLLENDORFF, Leipzig, Paris, 1898, p. 175.

laisse s'enrichir. L'exportation du riz est défendue pour l'étranger, mais moyennant des arrangements avantageux au douanier, les Provençaux en chargent tous les ans plusieurs bâtiments. Le bugāz leur interdisant l'entrée du Nil, ce sont les bateaux du pays qui font le transport de leur cargaison. Cet inconvénient ouvre la porte à des vexations et à des abus sans nombre.

Souvent la barque de riz, première qualité, qui part le soir pour se rendre à bord, n'est pas celle qui y arrive : on en substitue pendant la nuit une autre d'une qualité inférieure. Les capitaines de Marseille, instruits de ces friponneries, sans pouvoir s'y soustraire, tachent de repousser la ruse par la ruse, et ce trafic devient une espèce de brigandage.

Ce qui nuit davantage un commerce de Damiette, est le défaut de port. La rade où les vaisseaux se tiennent, étant ouverte à tous les vents, la moindre tempête qui s'élève, oblige les capitaines de couper leurs câbles et de se réfugier à Chypre, ou de tenir la haute mer. Il serait facile, en tirant un cannelé d'une demie-lieu seulement, d'ouvrir aux navires une entrée dans le Nil, dont les eaux sont profondes. Cet ouvrage peu dispendieux, rendrait Damiette un port superbe ; mais le despotisme insensible au bien des peuples, marche toujours environné de la destruction, et n'a ni volonté ni puissance pour créer. Par quelle fatalité le plus beau pays de la terre est-il destiné à servir de proie à un petit nombre de brigands, pour qui l'utilité publique n'est rien, et la vie des hommes qu'un jeu ?

La langue de terre où Damiette est située, resserrée d'un côté par le fleuve, et de l'autre, par l'extrémité occidentale du lac Menzalé, n'a que depuis deux mille jusqu'à six de largeur d'orient en occident. Des ruisseaux sans nombre la coupent en tous sens, et la rendent la partie la plus féconde de l'Égypte. Le sol y donne, année commune, 80 boisseaux de riz pour un. Les autres productions y croissent dans la même proportion. C'est là surtout que la nature étalant avec profusion sa pompe et sa richesse, offre dans toutes les moissons»¹.

Damiette est traversée dans toute sa longueur par une artère principale où l'on remarque de nombreux magasins d'étoffes, derniers souvenirs du commerce que faisait Damiette, à l'époque mamelouke, entre la Grèce et la mer Rouge, commerce qu'a ruiné la découverte de la route des Indes par le Cap de Bonne-Espérance².

¹ SAVARY, Claude, *Lettres sur l'Égypte*, Tome premier, Paris, 1801, p.319.

² SALMON, Georges, *Sur une mission à Damiette*, ed. IFAO, Le Caire, 1902, p.71.

Les bazars sont remplis de marchands. Des wikālas et ḥāns sont spacieux rassemblant sous leurs portiques les étoffes de l'Inde, les soies du Mont Liban, le sel ammoniac (Fig. 42) et des pyramides de riz, annoncent qu'elle est commerçante

Chaque wikālah et chaque habitation particulière bordant le Nil ont leur débarcadère pour faciliter aux embarcations de toute espèce le moyen d'aborder. Le commerce étendu que fait la ville nécessite la multipliée de ces arrivages. On est agréablement distrait par une foule de canges élégamment décorées, qui montent et descendent le fleuve, abordent le rivage ou s'en éloignent

Les marchés ont une importance considérable ; on y traite de tous les produits du pays et des marchandises importées.

L'embouchure du Nil étant en 1857 plus septentrionale qu'autrefois, les vaisseaux ne peuvent remonter le fleuve pour venir à Damiette, et sont obligés de s'arrêter dans la rade où ils prennent leur mouillage. La ville n'a donc point de port, quoiqu'elle ait un commerce très-animé et qu'elle soit l'entrepôt de tout le Delta¹.

On y fait grand trafic en lin, en riz, en café (Fig. 29), et en toiles. Et il partait tous les ans pour la Turquie, jusqu'à cinq cent voiles, soit Saïques, Galiotes, ou grandes Barques, toutes chargées des riz seulement.

On y fait quantité de très belles toiles, de toutes façons et couleurs, qu'on transporte aux pays étrangers. On y fait aussi grande quantité de Boutargue ; et les Muges qu'on y salé sont fort estimez dans tout le Levant.

De toutes les marchandises qu'on transporte par mer en plus grande quantité à Damiette, c'est le bois ; aussi y est-il très nécessaire, tant pour le chauffage, que pour la construction des maisons, & des vaisseaux ; car il est très rare en Égypte, et sur tout dans l'inferieure².

Sans oublier les mots d'al-MAQRĪZĪ, qui lui était contemporain, a écrit que Damiette est devenu une grande ville comprenant des marchés, des hammams, des mosquées et des madrasas, parmi les maisons donnent sur le grand Nil.

Damiette s'est développée économiquement à l'époque ottomane dans tous les domaines (agricole, industriel et commercial) et ce grâce aux engagements commerciaux du

¹ HADJI, Laorty, *L'Égypte*, Paris, 1857, p. 177.

² WANSLEBEN, Johann Michael, *Nouvelle relation en forme de journal d'un voyage fait en Égypte, en 1635 et 1673*, Paris, 1677, p.p. 107, 108.

sultan al-Ġūrī avec les européens à la fin de l'époque mamelouke. Le sultan Silīm premier a renoué ces engagements après l'inauguration de l'Égypte et en donnant des privilèges douaniers aux commerçants de ces pays et grâce projets en lien avec la sécurité comme la construction des châteaux pour limiter les attaquants sur les côtes et sur les commerçants.

Grace à ces opérations la ville sont devenues un centre qui attire le commerce avec tous les pays de la mer méditerranée et spécialement avec les pays al-Šām.

La ville a servi d'entrepôt pour les marchandises d'importation et d'exportation. Elle comptait de nombreuses wikālahs, grandes entreprises commerciales qui géraient tous les mouvements commerciaux, comme nous l'avons mentionné, le riz était le produit le plus commercialisé par la ville de Damiette.

D'une part, la dynamique des échanges n'était pas sans connaître des hauts et des bas, ce qui amène à relativiser l'expansion commerciale de la ville. D'autre part, les produits exportés étaient plus nombreux que ceux importés. Par ailleurs, les produits précieux étaient moins taxés que les produits ordinaires, de même que les produits destinés à l'empire ottoman. Notons, cependant, que les revenus des douanes de la ville de Damiette atteignaient des valeurs considérables.

Malgré les problèmes politiques et de sécurité eurent une influence négative sur le développement démographique, ils eurent une influence positive en l'an 922 de l'Hégire après la défaite du sultan al-Ġūrī et les mameloukes dans la bataille de Marg Dabek. A la mort de Cibay le vice d'al-Šām, les habitants d'al-Šām se sont attaqués les uns les autres et la plupart des habitants ont quitté Damas à cause de pillages et de dissensions entre le sultan Silīm premier, les rois Mamelouks et les familles. De nombreux habitants ont donc fui après la défaite, traversant la mer vers Damiette et autres villes égyptiennes.

Tous ces facteurs ont affecté l'évolution urbaine de la ville et son architecture, il existait les marchés spéciaux et généraux dans tout la ville, les commerçants et les amīrs de la ville de Damiette, aux époques mamelouke et ottomane, ont construit les édifices qui servaient les activités économiques comme : les entrepôts, les wikālahs et les ḥāns qui présentent et vendent les marchandises et ça servait aussi comme lieu d'hébergement temporaires pour les commerçants et les clients étrangers.

Nous étudions dans la deuxième partie en détail les différents types des édifices commerciaux aux époques mamelouke et ottomane.

B.3 • Influences sociales

Plusieurs facteurs positifs et d'autres négatifs dans la ville ont contribué à l'expansion civile.

- Damiette était la deuxième ville après le Caire en importance et en nombre d'habitants au travers des siècles aux époques islamiques malgré les guerres et les catastrophes naturelles telles que la baisse du niveau du Nil, la sécheresse, la famine et les épidémies ont eu un impact négatif sur la population de la ville. En 1296 pendant le règne du sultan Ḥusām al-Dīn Lajīn la sécheresse a touché le pays, suivie d'une terrible épidémie qui n'a pas épargné Damiette.

- Certaines estimations remontant à la période d'avant croisade indique une population de soixante dix mille habitants. Les croisés pénétrèrent dans la ville après un siège de quinze mois. Ils n'y trouvèrent que trois mille habitants, se traînant comme de pâles ombres, exténués par la faim et la maladie¹.

- Šayḥ Fātiḥ ibn 'Uṭmān al-'Asmar Takrūrī (Abū al-Ma'āṭī), fut emporté par cette épidémie. En 1348 la peste était au rendez vous. Al-Maqrīzī rappelle ce qui est arrivé à Damiette, en disant : *« les vergers et al-Sawāqī se sont arrêté à Damiette, les arbres sont devenus secs, du grand nombre de gens sont morts avec leurs animaux, les magasins y sont devenus ouverts, le gagne-pain n'a été touché par personne. Les bateaux dans le lac (Tanis) se sont embarqués. Les pêcheurs y sont morts, les filets aux mains pleins de poissons. Les vaches et les buffles sont morts sur les îles. Quelle éloquente image. Elle représente la pénurie démographique de population. Cette pénurie a une dimension négative sur l'agglomération humaine, ce qui entraîne un manque de marchandises et de produits quotidiens. Il résulte aussi de la décadence de l'espace agraire, des jardins, en raison de l'absence de main d'œuvre et de la mort d'animaux. Tout cela conduit à la hausse de prix qui résulte aussi de l'offre décroissante. A l'aube du XV^e siècle ap.J.C., en 1408., sous le règne du Sultan Farag bin Barqoq, la peste s'est répandue dans tous les coins de l'Égypte ; mais, en 1422 J.C., l'épidémie de peste, a envahi Damiette, ce qui a mis fin à la vie de beaucoup d'habitants mettant fin à la vie de nombreux habitants. Au cours du XV^e siècle ap.J.C., l'épidémie a envahi l'Égypte maintes fois, à l'époque du Sultan Farag bin Barqoq, en 1408 J.C., et deux fois sous le règne de Mo'ayd Šaiḥ : en 1415 J.C. et en 1419 J.C.; puis sous le Sultan Brsbaī, en 1423 J.C. »*. Tous ces événements ont été citées par al-Maqrīzī écrivant que

¹ JULLIEN, M., *Une excursion à Tanis, Damiette & Mansourah*, Beyrouth, 1887, p. 25.

l'épidémie avait augmenté à Damiette, qu'un grand groupe d'habitants furent mort; en 1430 J.C. et en 1438 J.C. A l'époque du Sultan Inal, l'Égypte a subi une nouvelle fois la peste en 1460 J.C. Puis, sous Qaytbaī, la peste s'est propagée en 1468, 1476 et 1491 J.C., de nombreuses personnes ont trouvé la mort. Cela entraîna la hausse des prix des marchandises, y compris le blé et les céréales des années précédentes. Cette hausse de prix aussi a dominé les villes égyptiennes en 1469, et les villes syriennes en 1470 et en 1487 J.C.

- L'Égypte et spécialement Damiette a souffert du manque d'eau de Nil durant quelques années et la montée des prix. De plus Les épidémies se développaient et les morts se multipliaient, engendrant une baisse du nombre d'habitants.

- Les historiens ont en effet cité à cette époque quelques catastrophes. À cause de cette épidémie et la famine, il y avait un changement démographique. Volney écrivit que les égyptiens avaient alors rempli les rues syriennes.

- Il résulte de toutes ces famines et les catastrophes, épidémies et hausse du coût de la vie, une stagnation des populations et par la suite, une stagnation de l'urbanisme civil. La baisse démographique, fut causée par la mort et la migration de la population vers la Syrie dans l'attente la fin de la famine et la disparition de l'épidémie. Les projets de construction se sont arrêtés, reflétant ainsi cette baisse démographique.

On se réfère à la population entre le négatif et le positif ou le degré avec lequel la ville attire ou expulse la population, les éléments qui ont un impact sur la densité de la population, et qui affectent naturellement la corrélation entre la condensation urbaine et la condensation de la cité humaine.

L'axe démographique a participé à développer l'expansion civil de la ville dans l'époque ottomane, les Ottomans mettent l'accent, sur le tissu urbain de la ville, sur les principes défensifs, notamment au niveau des rues et des entrées des bâtiments. De plus, ils construisirent de nombreuses wikālāt, sūqs, maḍārib 'urz ou établissements à vapeur fonctionnent pour la décortication du riz et bâtiments à caractère industriel. A la même époque de nombreux palais, bâtiments, et mosquées furent également édifiés. Les fortifications datant de l'époque mamelouke avaient alors perdu leur valeur défensive et furent transformées en lieux commémoratifs entourés de cimetières et de tombeaux.

Cependant, il est évident que les Arabes n'ont guère trouvé dans Damiette, Tanis et les autres îles du lac de Manzalah, ce qui les attirerait afin de s'y installer en grand nombre. La raison est sans doute que majorité de la population de la région exerçait des professions en

rapport avec la marine ou l'industrie, domaines que les Arabes ont délaissé, plus intéressés par la politique. En effet, les Arabes musulmans, après les conquêtes, laissaient aux populations locales les divers métiers ainsi que la gestion de leur pays, alors qu'eux-mêmes se chargeaient de superviser le tout et d'entraîner les armées. C'est pourquoi la population de Damiette est restée majoritairement copte jusqu'au X^e siècle ap.J.C.

Cependant, les habitants ont commencé petit à petit à se convertir à l'Islam, et ils ont commencé à apprendre l'arabe et ont entendu al-Ādān ou l'appel de la prière partout du sommet des minarets. Par conséquent, la fusion a commencé entre l'Islam et les systèmes sociaux, les traditions, les sciences et les arts.

Durant les époques mamelouke et ottomane, il était difficile de distinguer la classe sociale et la profession exercée par chaque habitant. Ainsi, on peut distinguer sept classes sociales dont deux principales.

La première est la classe dominante qui se composait des Šyūḥ, des 'Ulamā' et des Commerçants. La classe dominée, al-Ra'īḥ, quant à elle, regroupa les Ouvriers, les Bateliers, les Artisans et les Agriculteurs.

Chacune de ces classes se composait de plusieurs corporations professionnelles gérées par un šayḥ ou une personne âgée. Celle-ci avait la charge de transmettre les ordres de l'État aux membres de son groupe. Ainsi, il assurait l'ordre et la réalisation des projets étatiques. Le but principal de ces corporations, était la protection des droits des membres d'un même métier. Leur origine semble être une conséquence des tendances révolutionnaires et religieuses des populations.

Ces groupements par métier comprenaient des membres issus de différentes confessions : Musulmans, Chrétiens et Juifs, qui étaient plus attachés à leur group qu'à la souveraineté de l'État. Ces corporations ont joué un rôle fort important dans la protection des intérêts des personnes. Un des aspects le plus remarquable c'est la religiosité, l'esprit de paix et de sécurité, le grand nombre de mosquées et ceux qui les fréquentent qui se dévouent à leur travail et à leur gagne-pain.

Il est certain que la vie matérielle et morale des gens, et même la faune et la flore, s'adapte à la nature dans laquelle elle se trouve, aux influences biologiques, psychologiques et sociales à ses habitants, aux formes et couleurs des choses, aux créatures et leurs aspects et à la manière sociale du groupe.

- Sa position unique entre trois continents, sa civilisation et son histoire ont une grande influence sur la tissu sociale et créant des liens commerciaux avec les ports de la Syrie et des Balkans et des mariages avec les peuples de ces pays donnant ainsi naissance à des générations portant les caractères de ces peuples (Fig. 10-11).

BINOS qui a visité la ville en 1777, écrivait dans ses lettres, sur la société et l'attitude de la population égyptienne à Damiette surtout la vie et les costumes des femmes: « *La vanité dans les parures n'est pas ce qui attache le plus les Égyptiennes ; leurs vêtements ont la même forme, il n'y a de différence que dans la couleur et la qualité des étoffes, qui dépendent du goût et de la fortune. Elles portent une robe de chambre à longues manches, fendue jusqu'à la poitrine, et mollement serrée par une ceinture de prix, par-dessus laquelle elles mettent un habit nommé Benifis, et qu'on peut comparer à nos longues redingotes ; les coutures de cet habit font quelquefois couvertes de larges galons d'or. Leurs cheveux sont tressés ou épars, mais régulièremment couverts d'un voile qui descend jusqu'à l'estomac, et qu'elles ne relèvent que lorsqu'elles veulent assurer quelqu'un de leur parfaite estime : cette marque d'honnêteté est d'un grand sens, et de la plus grande énergie chez ce peuple, et m'a paru beaucoup plus décente que le roulis qu'elles saluent quelqu'un de leur connaissance. Il y en a parmi elles qui, tenant dans leurs mains des oiseaux, tels que le chardonneret, le moineau, la tourterelle, les offrent avec grâce aux passants, et paraissent leur témoigner de la reconnaissance de les avoir acceptés. Elles portent de légères bottes de maroquin jaune. Les cheveux qui bordent leur front sont garnis de sequin en or et de pierreries, ainsi que les tresses qui flottent derrière leur dos ; mais leur parure n'est jamais plus grande que lorsqu'elles vont en pèlerinage à quelque fameuse mosquée, et sur tout à la Mecque ; aussi les sequins Vénitiens, qui ont beaucoup de cours dans ce pays, ont plus de valeur dans ces circonstances : ces fortes de parâtes sont quelquefois nuisibles à celles qui les portent en public. Peu de temps avant mon arrivée en cette ville, une Cantatrice Égyptienne, qui plaisait à tout le monde par ses attraits, et dont la tête était chargée de cette monnaie, fut attirée dans la maison d'un escroc Européen, qui lui coupa ses longs cheveux pour en avoir les riches ornements.*

Quelques Égyptiennes portent des pendants d'oreille de la longueur de trois pouces ; d'autres ont un anneau d'or, garni d'un brillant suspendu entre les deux narines ; celles qui sont à marier se noircissent les paupières inférieures, et celles qui sont mariées se distinguent en se teignant en rouge les ongles des doigts avec le jus d'une plante. On appelle cet

arbrisseau Tamrahenné. Les parents choisissent les époux que les épouses ne connaissent souvent que le jour des noces, qui sont célébrées au son des instruments, et par le chant des Almes, qui expriment avec une singulière énergie la joie et le bonheur des époux »¹

Le climat de Damiette doux a fait que ses habitants aiment y travailler, bouger et s'activer leur bonne humeur remarquée par tous ceux qui ont visité la ville. L'encyclopédie française édition 1882 rapporte « ses habitants sont actifs et de bonne *humeur de façon générale* ». 'Alī MOUBARAK les décrit au XIX^e siècle « *ils ont une propension à la douceur, au bien-être et à la bonne-compagnie* »

- Une nature prenante depuis toujours. Ses images ont ému voyageurs et visiteurs. Ses bienfaits ont influencé les attributs artistiques, poétiques et littéraires de ses habitants parmi lesquels des scientifiques dans différents domaines, des hommes de lettres et des écrivains se sont révélés. Au niveau du peuple, on remarque clairement une touche artistique dans les Mawals des paysans et les chants des marins, dans la perfection et la décoration de la menuiserie, dans le textile et la broderie et dans la cuisine et la pâtisserie pour laquelle elle est connue (Fig.12).

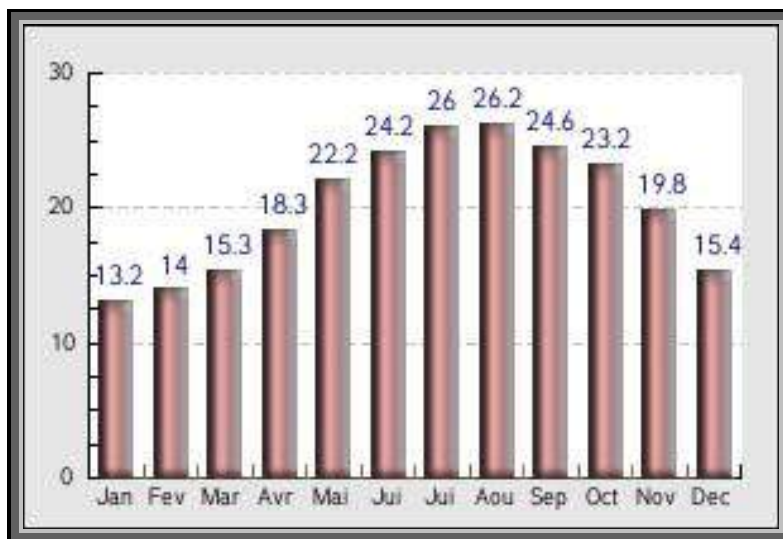
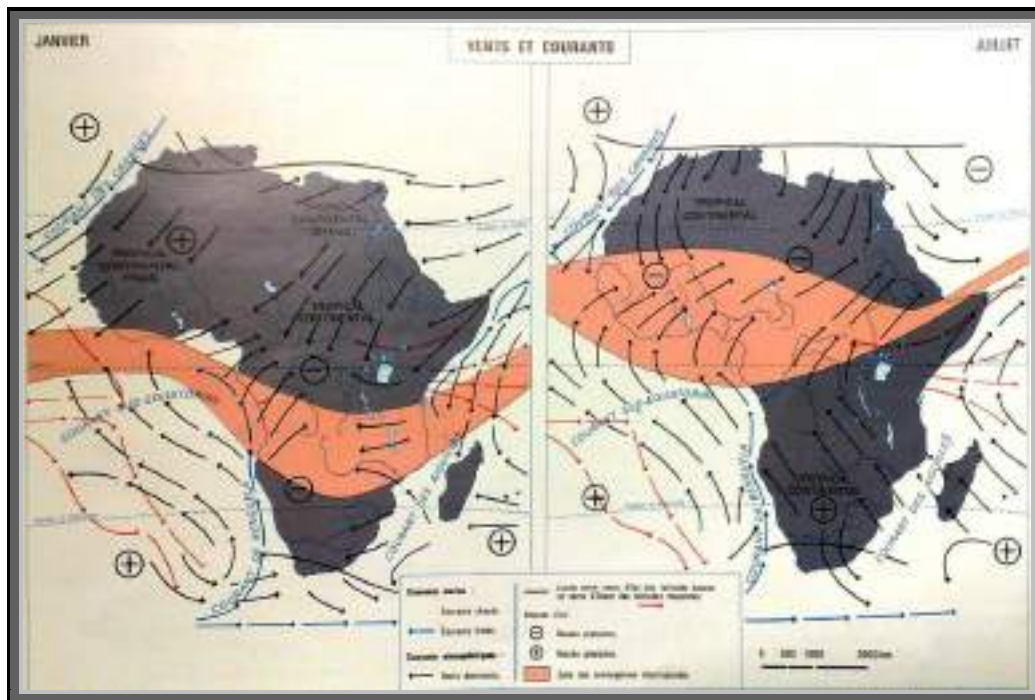
- La ville de Damiette commerçait abondamment avec les plus importants ports ottomans notamment. Soulignons ici l'interpénétration profonde des enjeux défensifs et commerciaux. Il apparaît ainsi clairement que la vie économique et sociale de la ville durant la période ottomane fut très active.

- Il était naturel que la plupart de ses habitants travaillent dans la navigation, l'agriculture et les industries locales facilitées par les ressources naturelles comme la pêche, le commerce et les différentes marchandises telles que le riz, les textiles, les produits laitiers, le sel, la maroquinerie et la construction navale. Certains la décrivent « *La ville possède tous les éléments d'ascension comme la main d'œuvre, la fine touche artisanale, la fibre commerciale ambitieuse, une motivation nationale bien ancrée et des capiteux* ». Lorsque les anglais ont occupé le pays et ont établie le lycée professionnel, on aurait dit « *Damiette n'a pas besoin de ce lycée, toute la ville est un grand lycée professionnel* ». « *Tout le monde travaille. Même les invalides ne mendient pas* » ainsi sont décrits ses habitants. Le taux de chômage est en effet quasi nul à Damiette depuis toujours. C'est une ville productrice ce qui a contribué à améliorer le niveau de vie des habitants comparé aux autres villes.

¹ BINOS, M. l'Abbé de-, *Voyage par l'Italie en Égypte, au mont Liban et en Palastine et terre sainte*, Tome second, Paris, 1777, p. 52, 53.



(Carte 1)
Situation générale de la ville de Damiette dans le Monde entier



Le moyenne de température toute l'année

(Carte 2)
Climat du Delta, vents et courants
(D'après *Grand Atlas du continent Africain*)



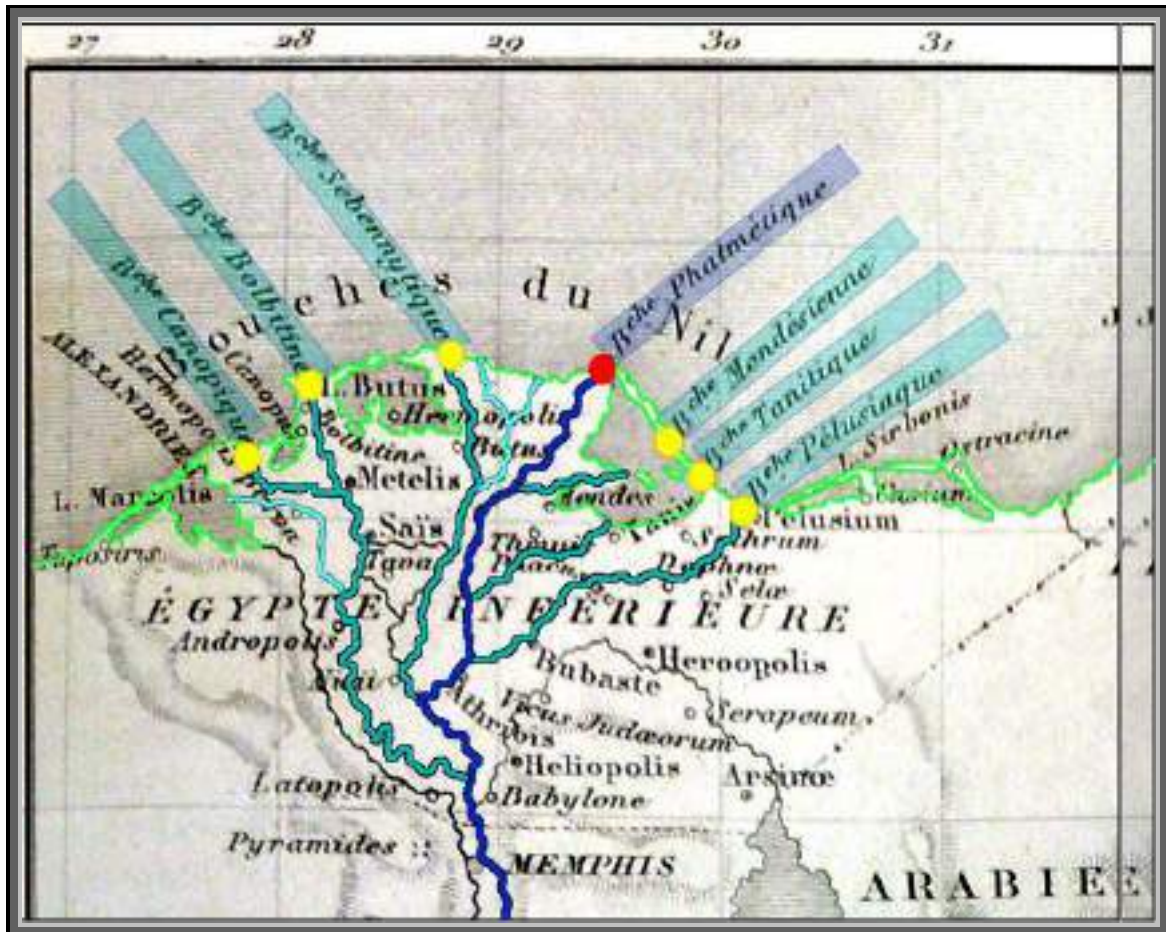
(Carte 3)
La vallée du Nil en Égypte
(D'après Google)



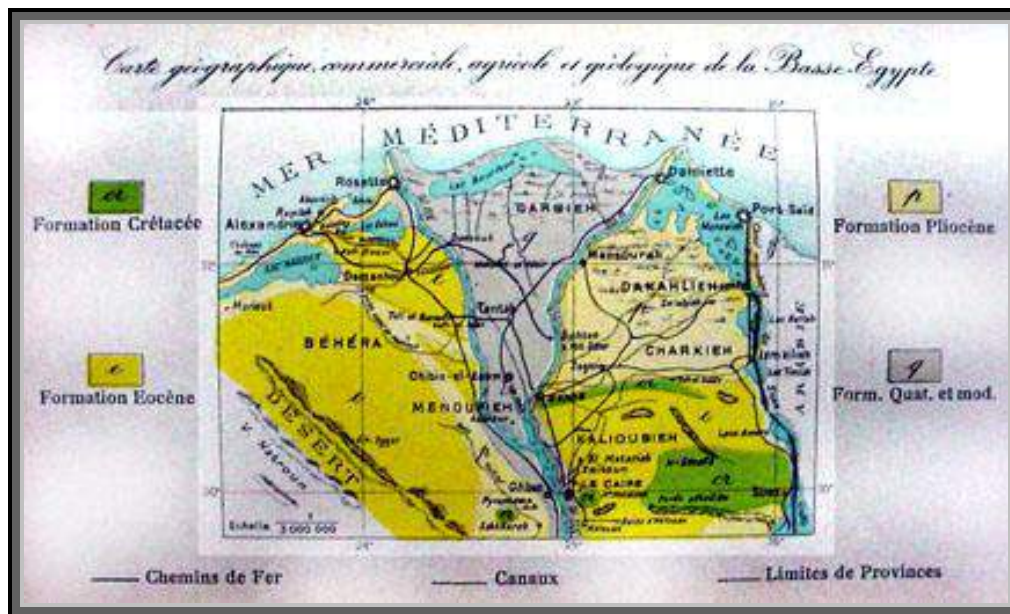
(Carte 4)
La Basse-Égypte
(D'après la *Description de l'Égypte* en 1798)



(Carte 5)
Le Delta
(D'après BAEDeker, en 1898)



(Carte 6)
 Carte indiquée les sept anciennes branches du Nil
 (D'après la carte de M.J.J. Marcel publiée en son ouvrage « Égypte » en 1848)



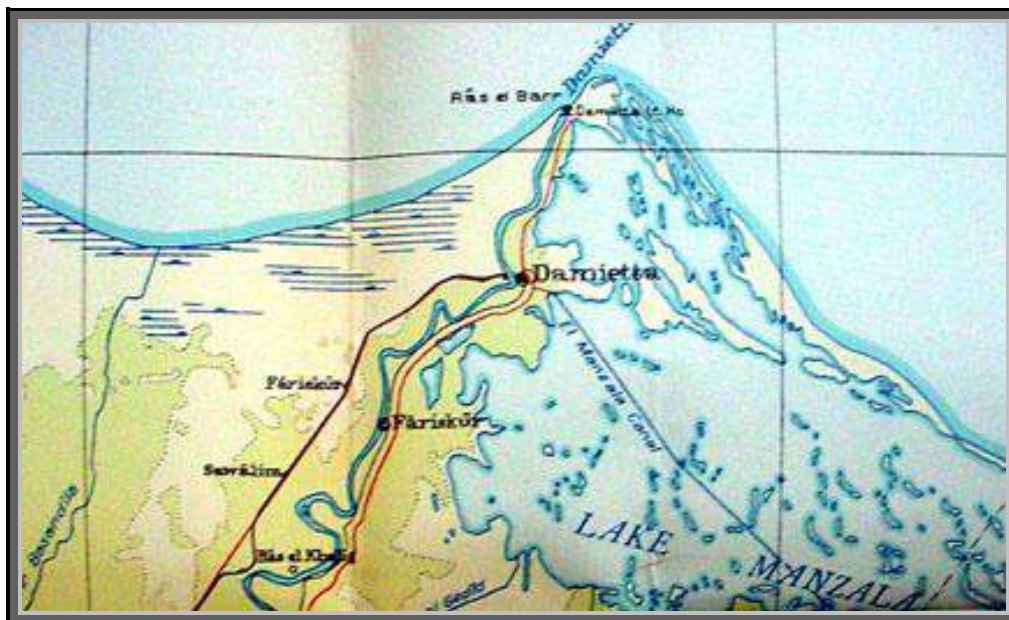
(Carte 7)
La géologie de la Basse-Égypte
(D'après un domaine dans le Delta)



(Carte 8)
Exemple illustre le changement de la forme du Nil
1800-1860-1890
(D'après *Das Delta des Nil*)



(Carte 9)
La ville de Damiette au nord-est du Delta.



Carte 10)
Limites de la ville de Damiette
(D'après Delta du Nil)



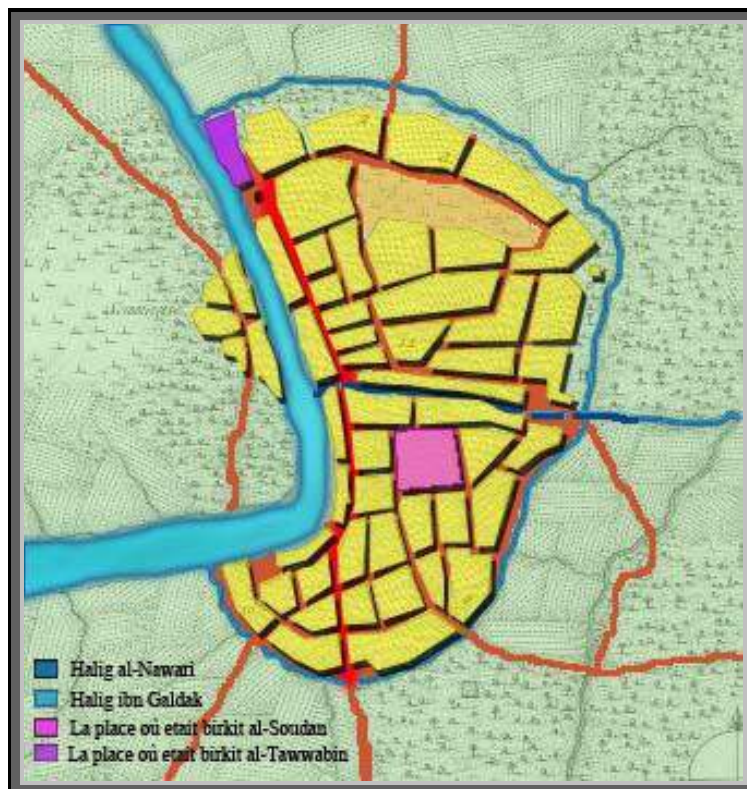
(Carte 11)
La distance entre Damiette et la mer Méditerranéen est 15 km
(D'après Google)



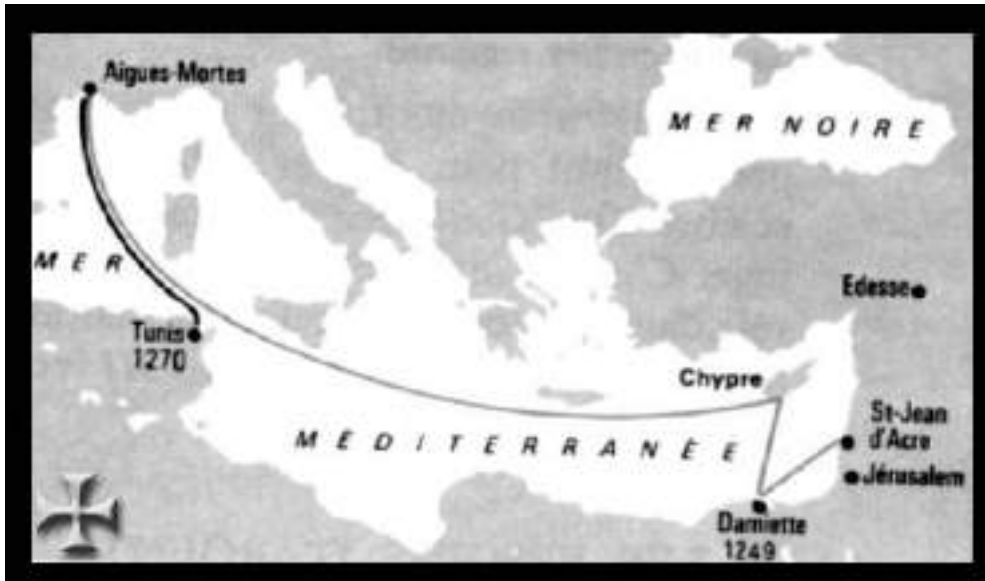
(Carte 12)
Un nouveau barrage au sud de la ville de Damiette
(D'après Google)



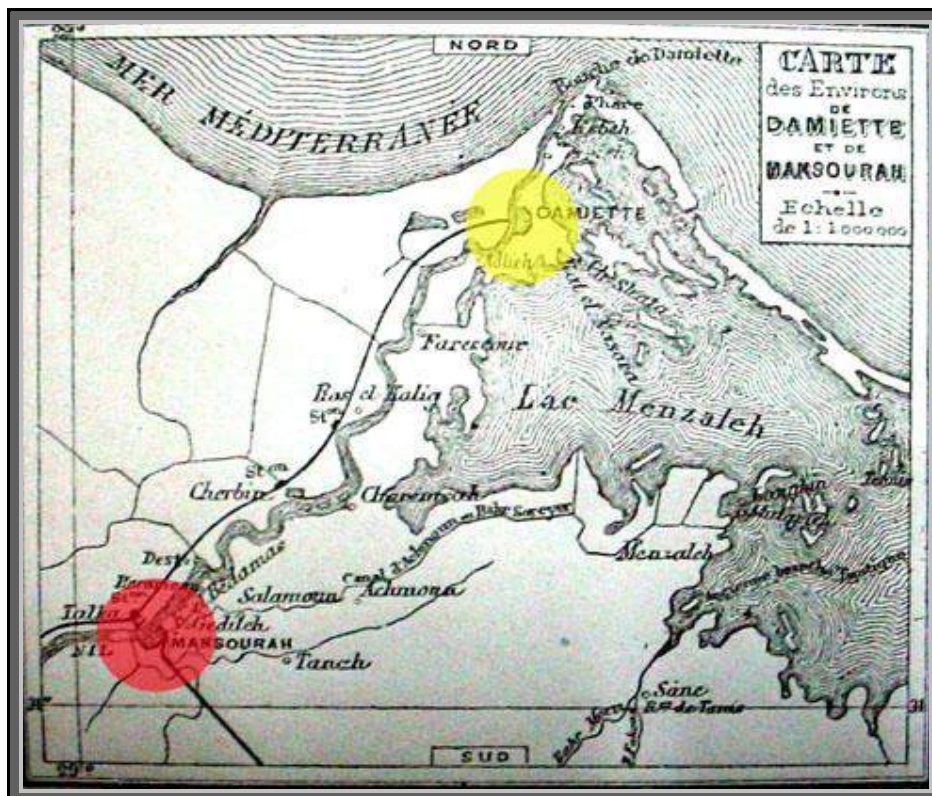
(Carte 13)
 Îles du Nil en 1798, au sud-ouest l'île al-Manîah
 (D'après « Description de l'Égypte » en 1798)



(Carte 14)
 Surfaces aquatiques
 (Traiter graphiquement sure la carte originale de NIEBUHR en 1762)



(Carte 15)
Les Croisades attaquent Damiette en 1249 J.C.

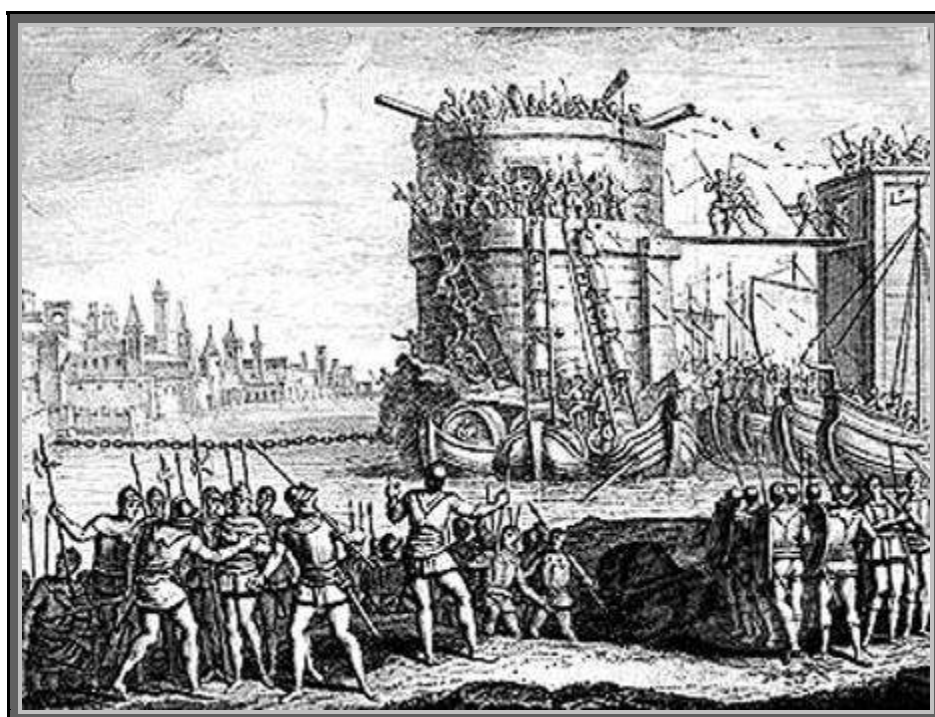


(Carte 16)
Les environs de Damiette et de Mansoura
(D'après l'ouvrage de JULLIEN)



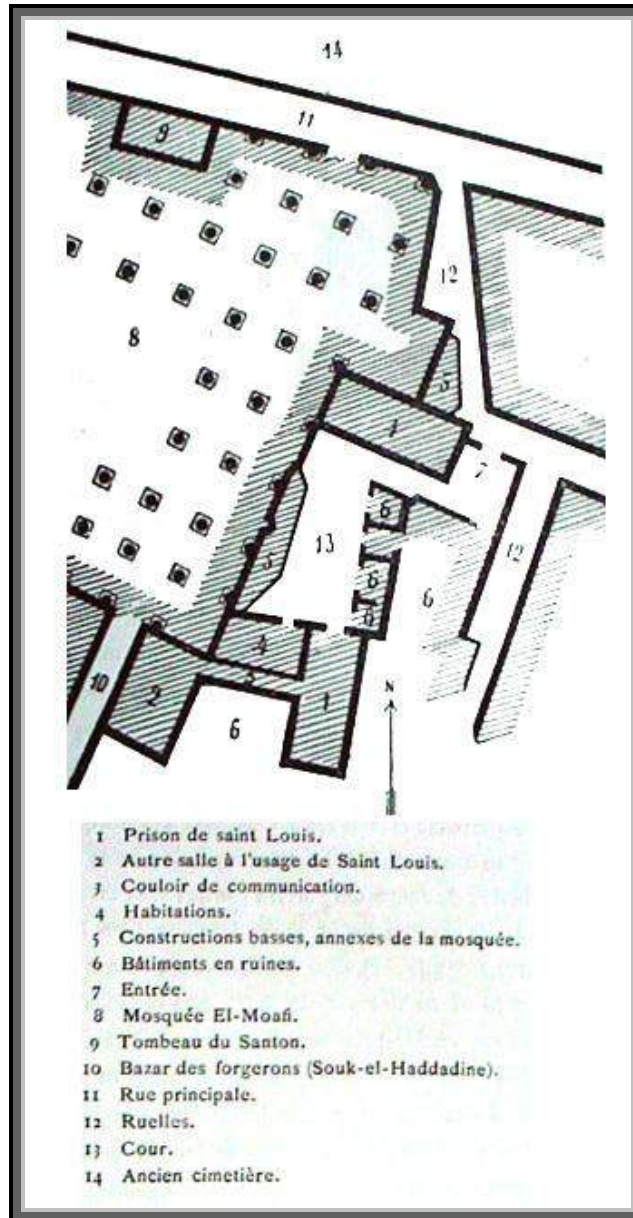
(Fig. 1)

Tableau illustre le moment des Croisades attaquent la ville de Damiette



(Fig. 2)

Le fleuve était défendu par une énorme chaîne de fer entre deux tours ronds



(Fig. 3)
 Emplacement de la prison de Saint Louis. Plan de Dār ibn Luqmān
 (D'après l'ouvrage de JULLIEN en 1885)



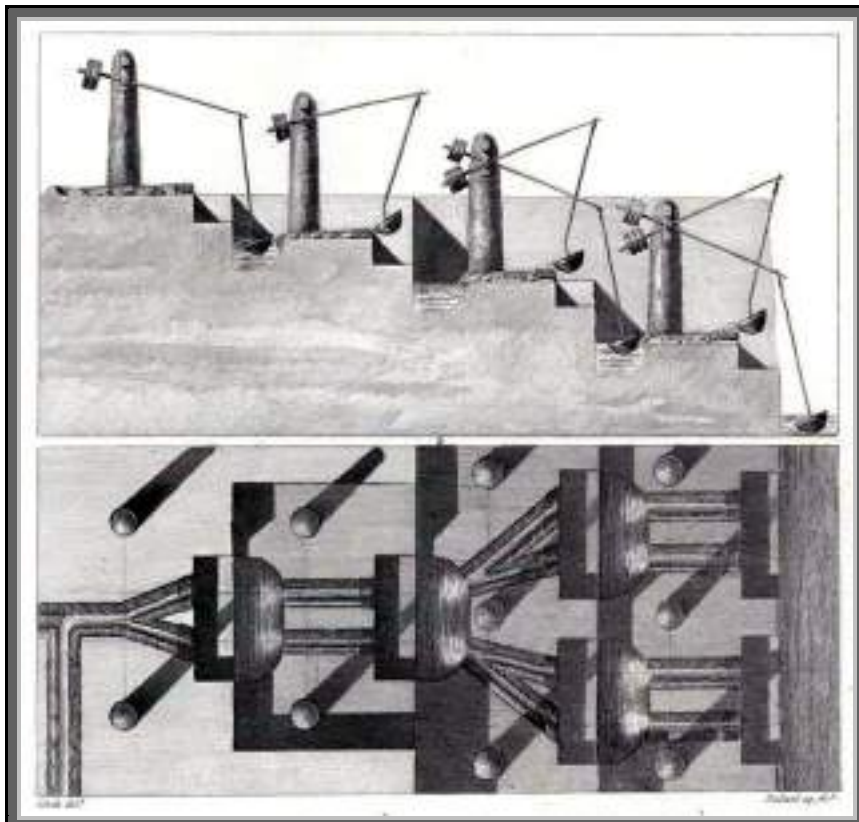
(Fig. 4)
Barque de pêche dans le Nil
(D'après « Égypte » par J. MARCEL)



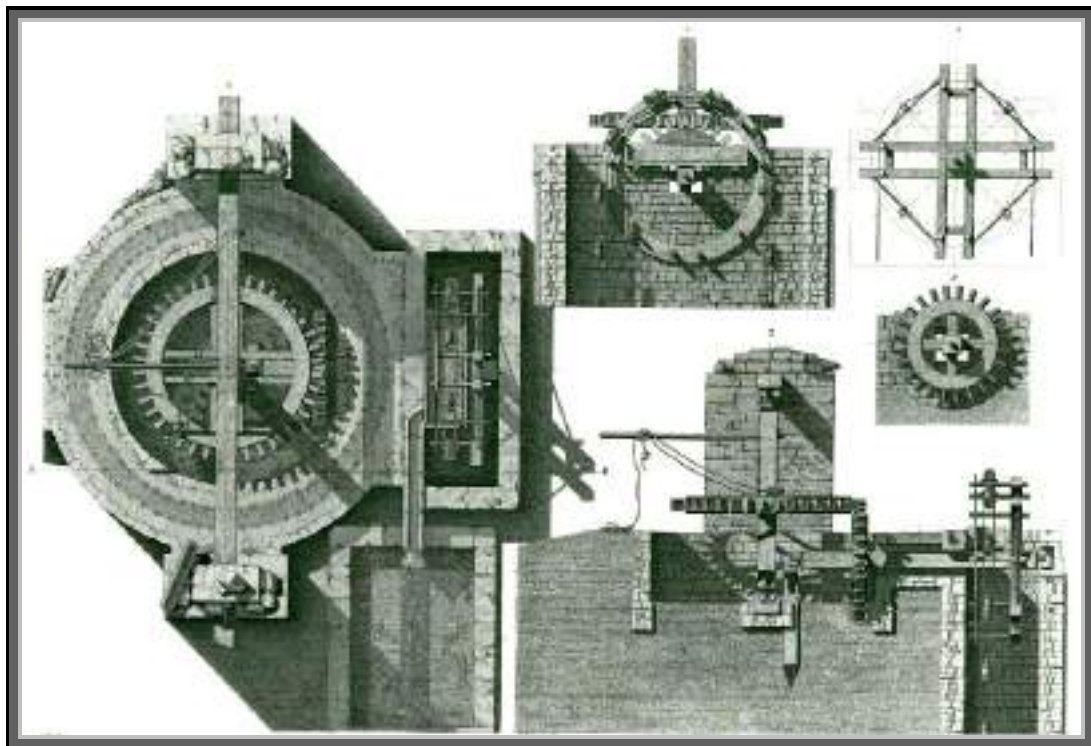
(Fig. 5)
Dessin de paysage de Damiette
(D'après « Égypte » par K.TALBOT)



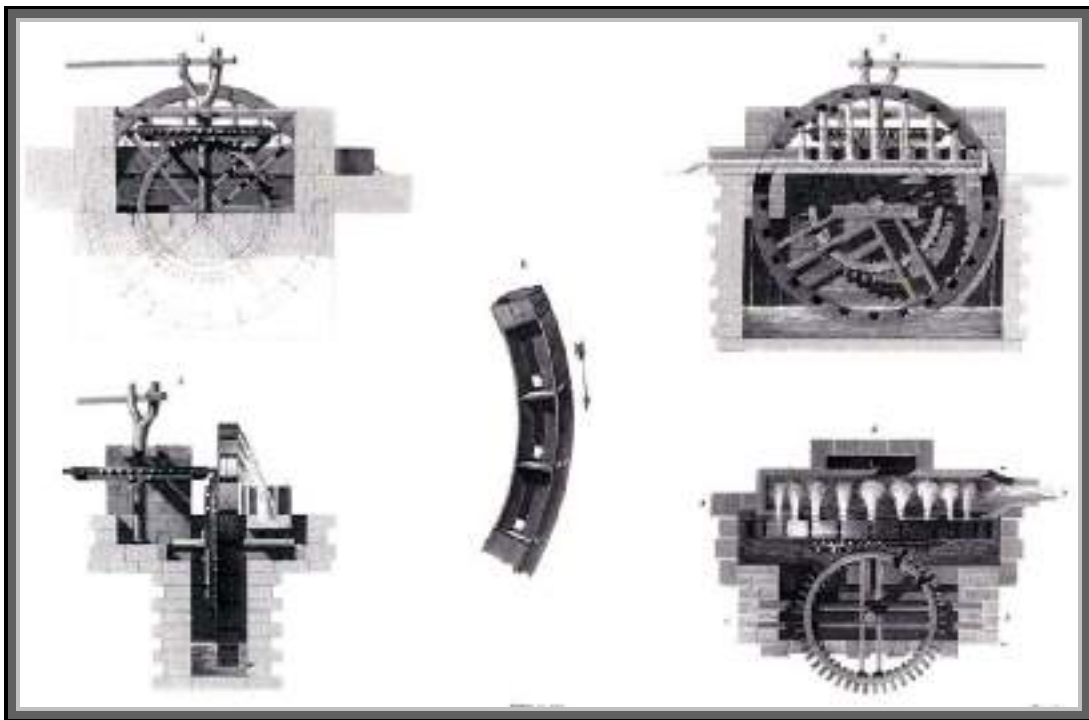
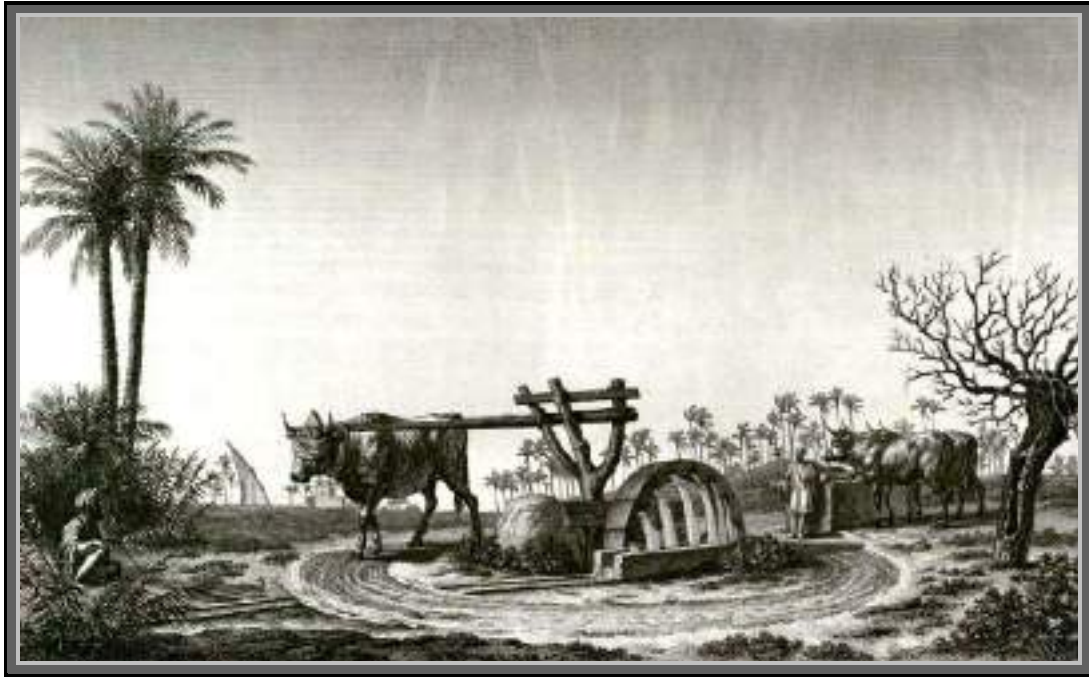
(Fig. 6)
Le jardinier



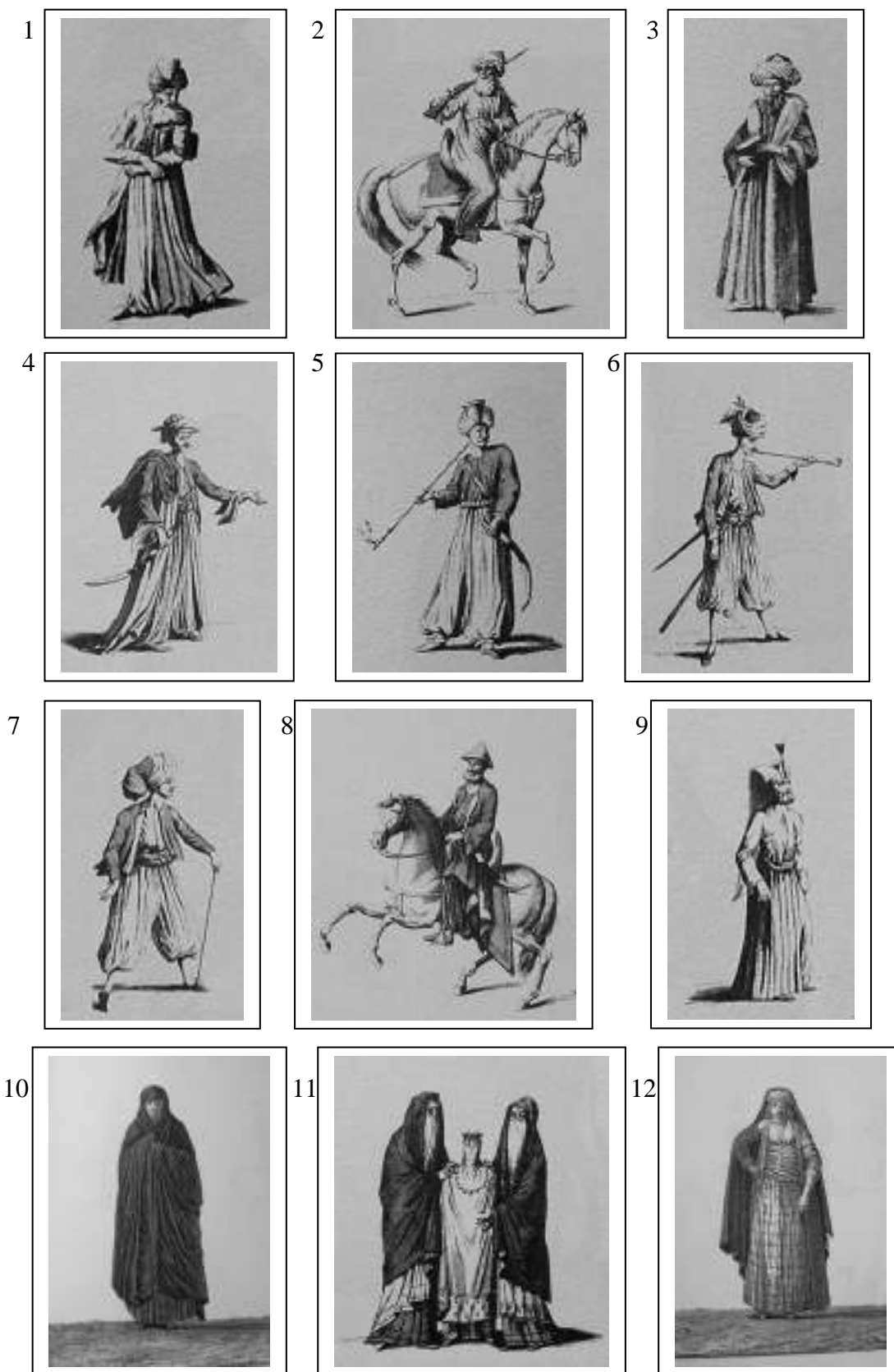
(Fig. 7)
Vues et détails de deux machines à arroser



(Fig. 8)
Plan, coupe et détails de la roue à pots où machine à arroser



(Fig. 9)
Vue et détails de la roue à jantes creuses ou machine à arroser



1, 2, 3: Šayhs. - 4, 5, 6, 7 : Mamelouks. - 8, 9: Emirs. - 10, 11, 12: Costume de femmes.



(Fig. 10)
Portraits des Bateliers de Damiette



(D'après de Voyage de BINOS)
(Fig. 11)

Diverses catégorisations d'habitants et ses costumes
(les fig. 6-7-8-9-10 d'après *Description de l'Égypte*)



(Fig. 12)
Mariage à l'endroit de Damiette
(D'après « Égypte » par K.TALBOT)

- 2^e Partie : Évolution urbaine de la ville de Damiette

(A) Naissance et développement de la ville

- Situation de l'ancienne et la nouvelle ville de Damiette à l'époque mamelouke.

(B) Morphologie et développement de la structure de la ville de Damiette durant les époques mamelouke et ottomane

B.1. Types de planifications et de constructions

- Planification militaire
- Planification commerciale
 - Wikālahs
 - Sūqs (Marchés)
 - Marchés spécialisés d'al-Šāri' al-'A'zam
 - Marchés spécialisés en dehors d'al-Šāri' al-'A'zam
 - Marchés généraux
- Planification d'industrie
- Planification d'agricole
- Planification artisanale
- Planification civile des services
- Tissu urbain de couche sociale et de métiers
- Planification religieuse
- Planification funéraire
- Collines ravagées et ruines

B.2. Planification du réseau des rues « Tanzīms »

- Al-Riḥāb et al-Mayīdīn
- Les ḥaṭṣ
- Les ḥārahs
- Les zuqāqs

B.3. Relation entre urbanisme et situation démographique

- Zone d'habitations pauvres
- Type de tissu urbain au centre ville
- Taḥmīl et rukūb

B.4. Services de la ville

- Réseau d'eau potable
- Réseau d'égouts
- Port

(A) Naissance et développement de la ville

La situation géographique de la ville de Damiette, est considérée comme, l'un des principaux facteurs à l'origine de sa fondation et de son développement. En sus, la proximité du Nil lui offre de nombreux terrains fertiles. Cet espace rural contribue fortement, par sa production alimentaire, à assurer l'équilibre alimentaire de la ville qui est entouré par l'eau sur tous ses côtés: le Nil de l'ouest, la méditerranéenne du nord et le lac d'al-Manzalah de l'est. La totalité des masses d'eau qui entourent Damiette est estimée de 214 km². Ces éléments facilitent le transport hydrique, permet d'économiser l'eau en abondance pour la ville et propulse le drainage. De plus, l'existence de toute cette eau influe positivement sur l'atténuation du climat et l'écart du celui de la chaude région.

Le sol géologique de Damiette se compose de limon sédimentaire qui repose sur des sables doux. La prospection de ces secteurs par Fourtau et son équipe en 1915 avec le musée égyptien ont précisé que Damiette est basé sur 11m des roches alluviales sédimentaires sur 7 m des roches du sel.

De plus, comme nous avons mentionné, la ville de Damiette est un centre de distribution des produits de consommation. Le Nil constitue un moyen de communication naturelle avec les autres villes du pays. Sa position sur la mer Méditerranéenne a, quant à elle, facilité d'un côté la communication avec le monde extérieur, et de l'autre, l'a aidée à épanouir son commerce et son urbanisme.

La ville en tant que tête de pont de la conquête arabe, fut particulièrement choyée au VIII^e siècle ap. J.C. Elle fut ainsi visitée régulièrement par les gouverneurs de la province, dans le but de contrôler les moyens défensifs. Elle fut la première ville où les Mamelouks fondèrent. C'est le premier noyau de la ville actuelle.

Quelles sont les constituants qui influent positivement ou négativement sur la planification de l'extension ou la contraction résidentielle de la ville, des formes de la planification des différentes phases de sa croissance ainsi que la forme finale de Damiette installée à l'époque ottomane.

À travers les âges, les historiens, les voyageurs et les chercheurs qui ont visité la ville de Damiette, l'ont décrite dans leurs mémoires et leurs ouvrages. Sur la base des informations tirées de leurs écrits, nous pouvons imaginer quelle était la forme globale de l'urbanisme architecturale de cette ville pendant les époques concernées par notre étude.

La carte de NIEBUHR de 1762 est la première carte qui démontre la forme générale d'urbanisme de la ville de Damiette (Carte18). Cette carte nous illustre avec précision l'évolution de l'urbanisme de la ville comparée avec les observations des voyageurs et les documents des archives avant cette date.

Trente six ans plus tard, en 1798, la carte de la description de l'Égypte est la deuxième carte (Carte13) qui démontre les limites urbaines générales de la ville, qui sont presque identiques avec la carte de NIEBUHR.

Il faut noter que la morphologie de la ville depuis la fin de l'époque ottomane n'a pas subi des grands changements jusqu'au début de XX^e siècle ap. J.C.

Sur la carte de Bandar Damiette en 1898, Damiette s'étendait en demi-cercle sur un coude du Nil. Elle se déployait comme un long bandeau le long du Nil, sur une longueur de plus de deux kilomètres. La ville est traversée dans toute sa longueur par une artère principale ou la qasabah (al-Šāri' al-'A'zam) au-dessus duquel l'on remarquait de nombreux édifices commerciaux et religieux que nous allons analyser dans la troisième partie.

Certains éléments, comme nous les avons mentionné, comprennent la situation géographique les activités socioéconomiques pendant les époques mamelouke et ottomane jusqu'au XIX^e siècle ap. J.C. Ils eurent un impact sur la naissance et l'évolution de la planification de la ville de Damiette.

Nous allons examiner dans cette partie l'évolution de l'urbanisme survenues au cours de la période de notre étude.

- Situation de l'ancienne et la nouvelle ville de Damiette à l'époque mamelouke

Nous présentons dans ce chapitre les différentes opinions sur l'emplacement de l'ancienne ville de Damiette.

Ensuite, nous présentons l'observation de NIEBUHR, qui était parmi des voyageurs occidentaux visitait la ville à l'époque ottomane

La destruction de la ville par les Mamelouks et la reconstruction qui a succédé est un sujet de désaccord entre les chercheurs en ce qui concerne le lieu de l'ancienne ville détruite.

Il est certain qu'après le départ de St. Louis, la Damiette des croisés fut rasée tout entière, sauf la grande mosquée, et que la nouvelle ville de Damiette s'éleva au sud de l'ancienne. L'emplacement de celle-ci est-il à 'Izbit al-Burg. Plusieurs considérations en font douter: l'existence de l'ancienne mosquée près de la nouvelle ville, au nord, renverse cette opinion et fixe la véritable situation de l'ancienne Damiette.

En l'année 1251, sous le règne de Mu'z al-Dīn-Aybak, deux ans après le départ de saint Louis, le bruit s'étant répandu que les Francs menaçaient une seconde fois l'Égypte, les Sarrasins, fatigués des maux que leur avait causés la ville de Damiette, des guerres qu'elle leur avait suscitées, résolurent de détruire cette forteresse, faite exprès, semblait-il, pour appeler les armées des Francs.

« Le dix-neuvième jour de Ša'ban, en vertu d'une résolution adoptée à l'unanimité par tous les membres du gouvernement, on procéda à la démolition de Damiette. On fit partir du Caire, pour cet effet, un grand nombre de carriers, de maçons et d'ouvriers de tout genre (Fig.24,25). Les murailles furent abattues et la ville entièrement rasée. La grande mosquée échappa seule à la destruction. Quelques-uns des plus pauvres habitants se construisirent des cabanes de roseaux sur le bord du Nil, au midi du terrain qu'occupait la ville, et donnèrent ainsi naissance à la Damiette de nos jours »

Un avis tend à dire que l'ancienne Damiette se trouvait à l'emplacement où se trouve actuellement le village d'Izbit al-Bourg. Le premier voyageur qui ait essayé de retrouver l'emplacement de l'ancienne Damiette est SAVARY qui, dans ses Lettres sur l'Égypte publiées en 1786, plaça l'ancienne ville à 'Izbit al-Burg, à neuf kilomètres au nord de Damiette¹, sur la même rive droite du Nil. (Carte 17)

¹ SALMON, Georges, *Sur une mission à Damiette*, 1902, p.75.

Il a fait dix voyages à cet endroit, dit-il, il y a vu les fondements des murs de l'ancienne Damiette, l'arceau d'une voûte qui soutenait probablement la tête du pont jeté devant la ville, une vieille tour démolie jusqu'à la moitié, et d'autres ruines qui ne permettent pas de douter de sa situation.

Cette opinion semble être devenue générale. MICHAUD, dans l'Histoire des Croisades; REINAUD, dans ses Extraits des historiens arabes; Poujoulat, dans la Correspondance d'Orient; Emile Isambert, dans le Guide d'Égypte et d'autres répètent que la ville de Damiette, dont s'emparèrent Jean de Brienne et Saint Louis, était à 'Izbah.

Le P. JULIEN était un des premiers, parmi les écrivains, qui aient fait justice de cette affirmation. Il pensait qu'il y a erreur. En parcourant ces lieux, bien des considérations se présentent à l'esprit, qui font douter qu'«Izbah occupe l'emplacement de la Damiette des croisés. On n'y voit aucune de ces collines de décombres qui marquent presque toujours en Égypte la place des villes détruites. (Fig. 13, 14)

JULIEN disait : « *Dans les constructions du village, dans les murs de sa mosquée, on aperçoit fort peu de matériaux anciens ; on ne rencontre aucune sculpture, aucune pierre d'un ancien travail. Des ruines dont parle SAVARY, il ne reste que quelques blocs informes de maçonnerie de briques dont la date et la destination sont fort incertains. Cependant, au temps du siège entrepris par Jean de Brienne (1218,1219), Damiette était une ville de 70.000 âmes; ses murailles, hérissées de tours, formaient trois enceintes du côté du fleuve. »*

« *L'armée du sultan, qui défendait l'approche de la ville du côté du sud, s'étendait jusqu'au village d'Adlieh; le fils du sultan Najm al-Din, résidait dans ce village, il se rendait plusieurs fois par jour à la ville pour surveiller et organiser la défense. Or Adlieh se trouve à 17 kilomètres d'Izbah en remontant le fleuve: c'est bien loin. »*

On a reconnu que depuis le commencement de ce siècle la pointe de sable de Raz-Damiette, qui sépare le fleuve de la mer à son embouchure, s'est avancée en moyenne de 12 mètres par année, soit d'un kilomètre 200 mètres en un siècle. Bien que la progression des alluvions ait pu varier dans les siècles précédents, il est difficile d'admettre que pendant les treize ou quatorze siècles qui nous séparent de l'époque où les Grecs fondèrent l'ancienne Damiette à l'embouchure du fleuve, les alluvions ne se soient avancées que des cinq ou six kilomètres qui s'étendent entre 'Izbah et la mer. Remarquons encore que la progression de 12 mètres par an, étendue jusqu'à l'époque présumée de la fondation de l'ancienne Damiette, place le rivage de la mer tout proche de la nouvelle ville.

Certains disent qu'elle serait au même endroit que l'actuelle ville, à 15 km de la côte. La plupart des anciens écrivains qui ont décrit Damiette n'ont pas spécifié précisément sa position. Ils se contentaient de dire qu'elle fut à proximité de la mer proche de l'embouchure du Nil. L'existence de la Grande Mosquée 'Amru ibn al-'Aāṣ, était une preuve la plus importante confirmant où était la situation de l'ancienne ville.

JULIEN a été adopté cette opinion, il continuait dans ses souvenirs :

« Ce qui fait douter plus que toute autre considération de l'existence de l'ancienne ville à 'Izbah, c'est qu'on n'y trouve aucune trace de cette splendide mosquée qui fut épargnée dans la destruction de la ville. Elle était l'un des plus magnifiques monuments de l'Islam; l'intérieur était orné d'un grand nombre de colonnes du plus beau marbre. Jean de Brienne en avait fait une église et saint Louis une cathédrale pour le nouveau diocèse d'Égypte. Il n'est pas vraisemblable qu'un tel édifice ait été détruit et que tous ses matériaux aient été transportés au loin, sans que personne ne puisse assigner l'époque de sa destruction. »

Nous également sommes plutôt favorables à l'avis du P. JULIEN que la ville n'était située directement sur la côte de la mer. Son avis le plus raisonnable est celui présumant que l'ancienne Damiette occupait le même endroit que l'actuel, autour de la vieille mosquée 'Amru ibn al-'Aāṣ, et que les vestiges trouvés à 'Izbit al- Burg ne seraient que des débris des anciens murs de la ville avec leurs tours, leurs forts, les campements de soldats ainsi que des quais.

Qu'est devenue la mosquée al-Fātiḥ ?

Un passage de MAQRĪZĪ dans son ouvrage Les routes et les antiquités de l'Égypte (T.I.P.224) va nous l'apprendre. En voici la traduction:

« A Damiette (la nouvelle), sur l'emplacement de la ville qui a été détruite, on voit l'une des plus belles mosquées de l'Islam; le peuple la nomme mosquée de Fātiḥ. Les Musulmans l'ont construite peu après s'être emparés de Damiette, à l'époque de la conquête de l'Égypte par 'Amru ibn al-'Aāṣ (640 ap.J.C.).

Sur la porte on voit une inscription en caractères coufiques, où il est dit que cette porte a été construite l'an 500 de l'hégire. A l'intérieur elle a un grand nombre de colonnes de marbre, quelques-unes sont de marbres rares.

Ce Fātiḥ, fils d'Uṭmān le brun de Takrūr, était venu du Maroc dans l'intention de se retirer du monde. Il se mit à donner de l'eau aux passants dans les rues de Damiette sans

demander aucun salaire, puis alla demeurer hors de la ville, et n'y retourna plus que le vendredi pour prier avec la foule.

Après quelque temps, il se rendit à Tounah, ville ruinée, près du lac de Tannis.

Il revint à Damiette après sept ans d'absence et se fixa dans un réduit, au bas du minaret de la grande mosquée. Au retour d'un pèlerinage à la Mecque, il entreprit de réparer la mosquée de ses propres mains...

Depuis la destruction de l'ancienne Damiette, la mosquée ne s'ouvrait que le vendredi. Fātiḥ y établit un iman qui faisait chaque jour les cinq prières... et des lecteurs du Coran pour le matin et le soir...

Il mourut la nuit du huitième jour du mois de Rabi' al-'Aṣer, l'an 695 de l'Hégire, et fut enterré après de la mosquée, où les fidèles vont encore visiter son tombeau »

En sortant de la ville moderne du côté du nord-est, dès qu'on a dépassé les dernières maisons, on arrive à une grande place presque déserte, au bout de laquelle s'élève la superbe mosquée d'al-Fātiḥ, dominée par un haut et élégant minaret. L'entrée est sous un vaste galerie extérieur, le long duquel court l'inscription en caractères coufiques mentionnée par MAQRĪZĪ. L'intérieur rappelle la célèbre mosquée d'Amru ibn al-'Aāṣ au vieux Caire; mais les colonnes sont plus hautes et plus belles. Il en est deux de vert antique; d'autres sont de marbre cipolin, d'albâtre oriental, etc. Elles ont leurs bases enfouies sous la pavé; les chapiteaux sont en marbre blanc, de style grec.

La place située devant la mosquée porte le nom de Baḥr al-Dam ou la Mer de Sang; tout proche on voit les restes d'une enceinte nommée al-Šuḥdā' ou l'Enclos des martyrs et, un peu plus à l'est, des collines appelées Tall al-'Azḡm, ou colline des ossements. Les gens du pays disent que ces noms rappellent de terribles combats, où grand nombre de chefs musulmans auraient péri sous les coups des chevaliers d'Occident.

Entre la mosquée et le fleuve sont des collines de décombres, formées probablement des débris d'une ancienne ville.

Nous ne doutons pas que ces collines ne marquent l'emplacement de l'ancienne Damiette. C'est l'opinion des habitants. Le géographe Abū al-FIDĀ' (1271-1331 J.C.) dit expressément que la nouvelle ville fut construite près de l'emplacement de l'ancienne.

La Damiette des Grecs et des croisés était dans ses décombres et autour de l'antique mosquée qui joint au nord la Damiette moderne.¹

¹ R.P. M. Jullien, Tanis, Damiette et Mansourah, Beyrouth, 1887, pp. 33, 38.

NIEBUHR d'après ses récits de voyageur qui publia dans son livre «*Voyage En Arabie*» en 1762, a été l'une des premières références à cette recherche. Selon sa carte urbaine générale de la ville de Damiette, il a pu, sélectionner quelques-uns des sites archéologiques en son temps. (Catre18).

« *La ville de Damiette est tout aussi avantageusement située pour le commerce que Rosette; car les marchandises, qui viennent de Syrie & des pays circonvoisins, pour être transportées à Kahira, ou qui en reviennent, doivent passer par Damiette, où il se fait d'ailleurs un grand commerce en riz, que l'on cultive dans les environs* »

« *Suivant mes observations, la ville de Damiette est un quart de mille plus au nord que Rosette, c'est-à-dire à 31°, 25' de latitude. Elle est environ à 4 milles d'Allemagne de la Méditerranée, et par conséquent elle en est un peu plus éloignée que Rosette, qu'est située sur l'autre bras du Nil. D'où il s'en suit, que du côté oriental de l'Égypte le pays s'étend plus vers le nord, que du côté occidental. Selon le rapport d'un patron, qui avait souvent fréquenté les côtés entre Damiette et Rosette, le cap Brulos est environ un mille ou 1 1/3 mille d'Allemagne plus au nord, que les deux grandes embouchures du Nil.*

On estime la distance de ces deux villes, en traversant le Delta en droite ligne, à 1 1/2 journée ou à 2 journées de chemin. Depuis quelques temps les voleurs avaient rendu cette route très-périlleuse. Du côté occidental de la Rivier, depuis Damiette, en allant vers le nord, jusqu'à l'embouchure du Nil, & en allant vers l'ouest, jusqu'au cap Brulos, tout est couvert d'un sable menu, & par cela même ce terroir est ingrat. Je n'ai pas vu la moindre trace des murailles de la ville de Damiette ; peut-être qu'ayant été détruites après l'année 648 de l'Hedjera, comme le rapporte Abulfeda, elles n'ont pas été reconstruites. Mais l'endroit, où l'on prétend, que le passage du Nil a été fermé par une chaîne, semble encore être reconnaissable ; car sur le bord septentrional, dans l'intérieur de la ville, il y a une vieille et haute tour, le fleuve dans cet endroit n'a guère plus de cent pied de largeur, et vis-à-vis sur le rivage occidental on voit encore les fondements d'un tour pareille, dont tout ce qui sortait de terre est déjà démolie.

Il m'aurait été impossible, vu le peu de temps que j'ai été à Damiette, il aurait d'ailleurs été dangereux, de vouloir tracer un plan de la situation de toutes les rues de cette ville. Je mesurai pourtant la longueur de la rue marchande, qui traverse toute la ville, je mesurai encore toute l'enceinte de la ville, en employant le pas ; après quoi je dressai le plan,

que l'on trouve sur la VII. Planche. Monsieur Baurenfeind dessina la vue de cette ville.
(Fig.15)

« Le pays autour de Damiette est rempli de canaux, pour arroser le grand nombre de rizières, qui s'y trouvent. L'eau n'y est pas profonde ; et de là vient, que l'on se sert dans ce pays là d'une espace de machines hydrauliques, différentes de celles, dont on se sert à Kahira, où il faut faire monter l'eau d'une plus grande profondeur ».¹

(Voir de la figure 15 à la figure 22, les différents dessins de la vue de Damiette durant l'époque ottomane.

Voir également les planches I, II et III, des plusieurs photos de la vue de la ville environ en 1920 et 1928 J.C. et les planches IV et V des photos de la vue de Damiette en 2008.)

¹ NIEBUHR, C., Voyage en Arabie & en d'autres pays circonvoisins, Tome premier, 1762, 1775, p.52-54

(B) Morphologie et développement de la structure de la ville de Damiette durant les époques mamelouke et ottomane

B.1. Types de planifications et de constructions

Tous les précédents facteurs ont affecté et ont influencé le tissu urbain, les styles, et le progrès de constructions de type : militaire, religieux, civil (industriel, commercial et agraire) et funéraire. Nous allons analyser chacun de ces types¹ :

• Planification militaire

Les gouverneurs et les détenteurs du règne, au cours du temps, ont gardé des éléments essentiels afin de préserver le destin de construction dans la ville ; tel que la fortification militaire: les citadelles, les fortins, les tours et tout ce qui assure la sécurité et la stabilité politique.

Dans la limite de la ville, Damiette est restée à l'époque ottomane ouverte sans aucun murs ou châteaux pour la protéger sauf la citadelle de al-Zāhir Guqmaq au nord sur le Nil au sud du lac al-Ṭawwābīn qui est devint comme un aspect de construction militaire dans cette ruelle, connue sous le nom de la ligne de la tour al-Zāhir Guqmaq ou nommée avec l'ancien nom la ligne Bayn al-Burgayn.

Mais l'autre aspect de construction qui apparait avec des documents c'est la tour al-Marqab qui regagnait de l'importance à l'époque mamelouke. Toutefois sa situation éloignée du lieu de construction de l'époque, ce lieu était censé être inconnu, mais après l'expansion à l'époque ottomane sur un axe principal qui s'étend de la mosquée al-šayḥ Ḥaṭ'am jusqu'à cette tour au nord de la ville et parce qu'il restait comme un aspect de construction cet axe est connu sous le nom de la ligne al-Marqab, son nom se répandit dans toute la rue sous le nom de la rue al-Marqab jusqu'au début du XIII^e siècle de l'Hégire.

Et pourtant la ville n'ait pas comporté de murs, l'une des lignes au sud-est de la rue al-Monša'ah al-Kubrā comporta un autre aspect militaire inconnu qui deviendra l'une des

¹ 'ABD al-RĀZIQ, Muḥammad, *Madinet Dumyat monz bedayet al- 'aṣr al-mamloukī ḥata nihayet al-'aṣr al- 'uṣmānī*, Master, Le Caire, 2006, p. 90.

portes de la ville à l'époque ayyoubide à l'est et cette ligne est connue sous le nom de la ligne Bab al-Haras.

• Planification commerciale

Les formes de cette urbanisation se développent avec l'urbanisation économique qui varie selon les activités commerciales, industrielles artisanales et agricoles comme les jardins, les ponts, les entrepôts, les wikālahs ou les bistrotts, les moulins, les brasseries et les édifices pour blanchir le riz. À tout cela s'ajoutent les aspects relatifs aux habitations qui couvrent généralement que la partie la plus grande de la ville.

Nous devons citer les marchés, comme points de ventes des produits et des marchandises industrielles, agricoles, locaux ou exportés. Ces marchés se divisent en marchés centraux au cœur de la ville et en marchés secondaires situés dans les diverses places de la ville. Ce type des marchés ont eu lieu souvent tous les jours, soit lors de certains jours de la semaine.

Certains des marchés à l'époque mamelouke ont disparus à l'époque ottomane, d'autres changé de place de temps à d'autre selon les circonstances et les activités.

La répartition des activités commerciales fut influencée par ses axes du mouvement principaux puisque situées sur les deux côtés de l'axe. Parmi ces axes, la grande rue (al-Šāri' al-'A'zam) qui est l'axe principale s'étendant du nord de la ville vers le sud représente le cœur commercial de la ville, qui est ressemblant de près à la qaṣabah au Caire (Carte 19). Il fut divisé en secteurs de marché spécialisés pour vendre certains produits nommant chaque secteur par le terme (la ligne) ou (ḥaṭ).

La topographie urbaine, comme nous avons mentionné, comprend les aspects commerciaux ou marchés spécialisés qui sont connues sous les noms des denrées et des produits, comme la ligne des Bananiers (ḥaṭ al-Mawwāzīn), la ligne des Soieries (ḥaṭ al-Ḥarīryīn), la ligne des Ventilateurs (ḥaṭ al-Mraweḥīn), la ligne des Faiseurs et vendeurs des cages (ḥaṭ al-Qaffāšīn), la ligne des Vendeurs des vêtements usés (ḥaṭ al-Ḥal'ayīn), la ligne du Cuivrieries (ḥaṭ al-Naḥḥāsīn), la ligne des Vendeurs des cordes (ḥaṭ al-Ḥabbālīn) et la ligne des Graines (ḥaṭ al-Ġilāl).

Al-Šāri' al-'A'zam est divisée en deux pistes. L'un passe à droite est connue sous le nom de la ligne de vendeurs des cordes (ḥaṭ al-Ḥabbālīn). Et l'autre piste à gauche est connue sous le nom de la ligne des graines (ḥaṭ al-Ġilāl).

D'autres marchés commerciaux spécialisés s'étendaient sur d'autres axes. L'un se situait vers l'est d'al-Šāri' al-'A'zam en parallèle à cette dernière. Il divisait presque la partie sud de la ville (sud de la ligne al-Nawārī) en deux secteurs est et ouest et qui s'étendaient du sud de la mosquée al-Badrī.

Quant à l'axe perpendiculaire à al-Šāri' al-'A'zam à la grande mosquée vers le nord-est et le sud-ouest, sous le nom de ḥaṭ al-Ḥaddādīn ou sūq al-Ḥaddādīn, le lieu des ateliers des forgerons (Fig. 40).

L'une des ruelles parallèle au marché al-Ḥuṣṣryīn à al-Šāri' al-'A'zam à l'est est connu sous le nom de (ḥaṭ al-Šāgh al-Qadīm) ou le lieu des bijoutiers qui comprend des magasins et des ateliers de fabrication de des bijoux. Ce marché s'étend de la ligne Ibn Galdak au sud jusqu'à la ligne du šayḥ 'Abd al-Ġanī au nord.

On a vu parfois des constructions industrielles comme les boulangeries au premier étage et en haut il y avait des habitants.

Les constructions commerciales sur les cotes des marchés principaux comprenaient des habitations sur un ou deux étages supérieurs, mais bien souvent le premier étage a été/était occupé par les marchandises/pour le stockage des marchandises ou par des installations religieuses comme des mosquées.

Wikālahs

L'utilisation de la terre sous l'aspect commercial à cette époque était concentré de part et d'autre du marché principal d'al-Šāri' al-'A'zam, c'est à droite que l'utilisation commerciale a augmenté à l'époque mamelouke dans les années cinquante du X^e siècle de l'Hégire.

Au XVI^e siècle ap.J.C., le juge Gamāl al-Dīn Youssouf a construit un wikālah avec un rab' dans la ligne marché al-Ḥuṣṣryīn, Ḥawāghāh Šams al-Dīn al-'Anbarī lui a suivi de construire un nouveau comptoir dans les années soixante du même siècle avec un rab' sur les décombres de l'hôtel la banane.

Il y avait, à la deuxième moitié de ce siècle un wikālah connu par ibn Mikkī. Dans la partie haute, un rab' se trouvait dans le secteur d'al-madrassa al-'Utbānīah. Au début des années 70, le roi Qāssim bik construit un wikālah avec un rab'. Ensuite, l'instituteur Youssouf, connu par kashtro juif, a entrepris la construction de son wikālah est sur la ligne

sūq al-‘Aaṭṭārīn au nord du wikālah al-Badrī. Les documents indiquent un wikālah connu sous le nom d’wikālah al-‘Agwah sur la ligne al-Zahhārīn avec un rab’ vers la mosquée al-Baḥr.

La coté gauche d’al-Šārī‘ al-’A‘zam a connu des changements dans l’utilisation des terres et dans l’utilisation des habitations se développant vers un double aspect commercial et civil. Au cours de la deuxième moitié de ce siècle, un grand nombre des wikālahs comme wikālah waqf de la mosquée ancienne ‘Amru ibn al-’Aāš.

Le département nord était vide des aspects civils et commerciaux comme les ḥāns et les comptoirs et les utilisations commerciales ont été limité sur un nombre précis des magasins répandu sur ses lignes et ses rues.

- Le XVII^e siècle ap.J.C.:

Les utilisations commerciales se sont multipliées dans la ville, on a construit de nombreuses wikālahs sur la ligne est d’al-Šārī‘ al-’A‘zam sur des éboulis qui était occupé par d’autres utilisations comme wikālah du prince Ḥisru qui a été crée au début de ce siècle près du hammam al-Ma‘īnī et du wikālah Raḍwān Blok Bāš sur la ligne sūq al-Ḥuṣryīn avec un rab’ à l’est d’al-Šārī‘ al-’A‘zam et entre eux ce qui est construit sur des décombres des utilisations commerciales anciennes.

A l’extérieur d’al-Šārī‘ al-’A‘zam et dans la partie nord de la ville de nombreuses constructions commerciales comme les wikālahs.

- Le XIX^e siècle ap.J.C.:

La tonographie civile à aspect commercial a été augmenté dans ce siècle, quinze wikālahs furent alors construites sur quelques éboulis des wikālahs anciens tandis que quelques wikālahs ont été construit pour la première fois pour d’autres activités, la plupart d’entre eux était concentrés à la coté ouest d’al-Šārī‘ al-’A‘zam entre cette rue et le Nil.

Mais à la coté est d’al-Šārī‘ al-’A‘zam trios comptoirs (le comptoir al-Qaisī, sūq al-Šāḡah et al-Faraa par la ligne sūq al-‘Aṭṭārīn.

Sūqs :

Marchés spécialisés d'al-Šāri' al-'A'zam:

Les magasins étaient situés sur les cotés de cette rue à la fin de XIII^e siècle ap.J.C., chaque groupe de magasins vendait alors des marchandises spécifiques. Parmi ces marchés et les wikālas demeurèrent longtemps.

▪ **Sūq al-Ḥuṣriyīn (fabricants de nattes) :**

L'histoire du sūq al-Ḥuṣriyīn remonte au XV^e siècle ap.J.C. Il s'étendait de la mosquée et du mausolée al-Šarabāšī au sud jusqu'au sūq al-Mawwāzīn au nord, près d'al-madrasa al-Musllamīah. A l'est du sūq se trouve ḥārat al-Ḥoṣriyīn, où habitaient les fabricants et les vendeurs des nattes (al-ḥaṣyr) (Fig. 35). Ainsi, s'étend-il pour occuper une grande section d'al-Šāri' al-'A'zam, presque sa quart. Il s'est transformé à l'époque ottomane d'un marché spécialisé, en un marché général renfermant de nombreuses marchandises variées.

A l'époque ottomane, le sūq al-Ḥuṣriyīn existait toujours dans la section du sud, tout au long de la rue.

▪ **Sūq al-Mawwāzīn (vendeurs des bananes):**

Il s'étend du sūq al-Ḥuṣriyīn du sud de la madrasa al-Musllamīah jusqu'au sūq al-Ḥarīryīn (vendeurs de soie), près de la madrasa al-'Utbānīah. La plus ancienne indication à ce marché remonte au XV^e siècle ap.J.C. Il renferme des boutiques spécialisées dans la vente de la banane, lesquelles étaient exportées dans toutes les villes d'Égypte. Ce marché a subi les mauvaises influences de la crise économique vers la fin de l'époque mamelouke. Le marché des bananes est alors devenu un terrain vide à la quatrième décennie du XVI^e siècle ap.J.C. Il a ensuite disparu en faveur d'autres édifices.

▪ **Sūq al-Qaffaṣīn (vendeurs de caquettes en paille):**

Il se situe dans la zone étendue entre les Hammams de waqf Ma'īn al-Dīn au sud et sūq al-Baḥr. Il remonte à la fin de l'époque mamelouke. Sur le même espace que ce marché, naissent d'autres marchés spécialisés, tels que:

- Sūq al-Ḥarīryīn (vendeurs de soie):

Il est parmi les anciens marchés de Damiette dès le XV^e siècle ap.J.C. Il s'étend du waqf al-Ma'īnī au sud d'al-madrassa al-'Utbānīah derrière le marché de bananes et sūq al-Nuqlīah jusqu'à la grande Qayssarīat al-Qumāš (marché d'étoffe) qui s'étend de wikālah al-Tuggār (commerçants) et wikālah al-Qādī (juge) en direction de la mosquée al-Badrī au nord. Les boutiques disposées sur les deux côtés de ce marché sont, soit des boutiques à part entière, soit des représentants d'wikālahs consacrées à peser et vendre la soie tout au cours de l'époque ottomane (Fig.37), lorsque les marchandises à vendre ont été diversifiées. Ce marché a continué à occuper cette section d'al-Šārī' al-'A'zam jusqu'à la fin de l'époque ottomane. Il a été connu à cette période sous le nom de Qayssarīat al-Ṭagr.

Une partie du sūq al-Ḥarīryīn et celui d'étoffes occupait le sūq al-'Aṭṭārīn. Celui-ci s'est épanoui après une période de stagnation à la fin de l'époque mamelouke, lorsque les wikālahs et les boutiques ont augmenté leur nombre de marchandises, de chaque côtés, tels que les parfums, les épices, les cierges,....Ce marché s'est étendu au nord jusqu'à l'wikālah de Gawhar al-Ma'īnī.

- Sūq al-'Aṭṭārīn (vendeurs d'épices):

De chaque côté d'al-Šārī' al-'A'zam, se rangent les boutiques ; une Qayssarīah, deux wikālahs et huit boutiques à la façade de hammam Ibn Ḍanīn. Des changements ont été faits des aspects architecturaux avec une passation de propriété des uns aux autres, sans changer l'activité commerciale de cette section d'al-Šārī' al-'A'zam jusqu'à la fin du XVIII^e siècle ap.J.C.

- Sūq al-Marāweḥīn (vendeurs de ventilateurs):

Il s'étendait du hammam Ibn Ḍanīn jusqu'aux deux hammams Ma'īn al-Dīn, au début du sūq al-Qaffāšīn, dès l'époque mamelouke. Ce marché était spécialisé dans le commerce de ventilateurs.

- Sūq al-Ġilāl (les grains):

Il était connu sous le nom de saḥīṭ al-Ġilāl. Il remonte au XIV^e siècle ap.J.C. Il s'étend du sūq al-Baḥr au sud jusqu'au sūq Qanṭarat al-Ḥawwāšīn au nord. Aux deux côtés, s'entassaient les boutiques, les salles représentant des façades d'wikālahs spécialisées dans le commerce de toutes sortes des grains parvenues à la ville des villes de la Haute Égypte, le reste de régions et des pays de la Syrie. Ces grains étaient diverses : blé, fèves, lentilles, haricots blancs, sésame, etc. En plus de ces wikālahs, se trouvaient des espaces pour ce genre

de commerce, mais, avec le temps, ils furent remplacés par des wikālahs, intercalées par des pressoirs d'huile et des moulins à blé.

▪ **Sūq al-Ḥal'iyīn (vendeurs de vêtements usagés):**

A l'époque ottomane aux deux côtés de ce marché, se rangent les boutiques de marchands al-Ḥal'iyīn qui vendaient les vêtements d'occasion (usagés). Ces derniers étaient achetés par ces marchands auprès de Tarikāt al-Amwāl entre autres.

▪ **Sūq al-Qumāš (éttoffe):**

Au début de l'époque ottomane, ce marché est né. Il contenait une grande Qaysariāt et une wikālah au nord. Au début de la deuxième moitié du XVI^e siècle ap.J.C., une autre Qaysariāt a été ajoutée au sud de la première. Ce marché se situe en direction de la mosquée al-Badrī à la suite du sūq al-Ḥarīryīn (Fig. 37).

▪ **Sūq al-Zahhārīn:**

Ce marché interfère avec le sūq al-Qaffašīn et le sūq al-Ḥal'iyīn. Le wikālah waqf al-Ḥaramayn et ses boutiques donnant sur la rangée est de la rue al-Qaṣabah font partie de ce marché. Il contenant aussi d'autres boutiques de services spécialisés dans la vente de pâtisserie et d'autre, ont été transformées en boulangerie spécialisées dans la vente et la fabrication le pain.

▪ **Sūq al-Nuqlīah:**

Ce sūq est apparu à la fin du XVII^e siècle ap.J.C. à l'époque ottomane. Il était spécialisé dans la vente des amandes, noix, noisette, noix de coco, ... Au milieu du XVIII^e siècle ap.J.C., il a occupé une partie du sūq al-Mūz. Il renfermait les deux wikālahs, est et ouest, de Moustafa Arna'ūṭ et leurs quatorze boutiques.

Marchés spécialisés en dehors d'al-Šārī' al-'A'zam:

▪ **Sūq al-Ġazl (filature):**

Ce sūq remonte à la fin de l'époque mamelouke, au XVI^e siècle ap.J.C. Il se situait à ḥārat al-Katātnīah (toiliers) à l'ouest de la mosquée Ibn Talīs, près du ḥalīg al-Nawārī. Ce marché a perdu de l'importance à cause de l'expansion de nouveaux aspects d'architecture plus fameux.

A l'époque ottomane, ce marché s'est déplacé sur la ligne du sūq al-Ḥisbah qui a polarisé un certain nombre d'activités commerciales. Au milieu du XVII^e siècle ap.J.C., des

wikālahs commerciales ont été établies, l'une d'elles a été spécialisée en filature, (laquelle a été indiquée par un document à la fin du XVIII^e siècle ap.J.C.) à la ligne du sūq al-Ḥaddādīn, près du sūq al-Ḥisbah.

▪ **Sūq al-Ṣibāḡah (teinturerie):**

Il se situait, avant l'époque ottomane à zuqāq al-Ṣibāḡah l'ancien, (Fig.36) et s'étendait de la ligne du šayḡ 'Abd al-Ġanī au nord jusqu'au ḡalīg Ibn Galdak au sud. On l'a déplacé, à l'époque ottomane, pour s'installer dans une rue sur laquelle donne la mosquée al-Badrī par sa façade est. Il s'étendait de cette mosquée au sud jusqu'au marché al-Qaṣṣābīn au nord, près de la fournaise sur hammam al-Ma'īnī. Il y restait tel quel jusqu'au début du XIX^e siècle ap.J.C.

▪ **Sūq al-Ḥaddādīn (forgerons) et al-Naḡḡāsīn (ciseleurs de cuivre):**

Ces deux marchés restent tels quels de l'époque mamelouke jusqu'à la fin de l'époque ottomane, situé au croisement de chemins vers la mosquée al-Baḡr. Le sūq al-Ḥaddādīn s'étend sur les deux côtés de la ligne al-Ḥaddādīn jusqu'à la ligne al-Maqṣam, près de qanṭarat al-Ḥisbah sur ḡalīg al-Nawārī (Fig. 39, 40).

▪ **Sūq al-Naḡḡārīn (menuisiers):**

Ce marché a été transféré de l'est de la ville, entre la ligne al-Maydān et la ligne du sūq al-Ḥisbah, à l'emplacement du hammam al-Dayrūṭī vers la fin de l'époque mamelouke et début de l'époque ottomane. Il s'étendait de 'Arsat al-Ġilāl à l'ouest jusqu'à qanṭarat al-Ḥisbah à l'est en parallèle avec le ḡalīg al-Nawārī. Il apparut du XVI^e siècle ap.J.C. jusqu'à la fin de l'époque ottomane (Fig. 26, 27).

▪ **Sūq al-Ḥaṣṣābīn (vendeurs de bois):**

A la deuxième moitié du XVII^e siècle ap.J.C., des documents ont cité ce marché. Il se situait sur la ligne Dīwān Gumruk al-Ṭaḡr au sud du sūq al-'Urz jusqu'à ḡarat al-Naṣārā au sud. Les salles de vente de bois se sont répandues sur les deux côtés du marché. La vente de bois a dominé, au siècle suivant, ce qui a obligé son appellation de ligne al-Ḥaṣṣābīn ou sūq al-Ḥaṣṣābīn.

▪ **Sūq al-Ḥaṭab (bûche):**

A Damiette, il y avait plusieurs marchés pour les bûches, dont le plus ancien était celui situé au sūq al-Samak, près de Qanṭarat al-Ḥawwāṣīn. Un document l'a désigné comme le plus ancien du sūq al-Samak al-Qadīm. Un autre marché de bûches s'est attaché à la présence de potiers, au XVI^e siècle ap.J.C. Ce marché a disparu après la disparition de poteries de cette ligne au début du XVII^e siècle ap.J.C. Un troisième marché de bûches

existait près du sūq al-Ḥisbah en direction du zāwīah et de la tombe du šayḥ Muḥammad Qaribah au XVIII^e siècle ap.J.C.

▪ **Sūq al-Šayārif (changeurs):**

Ce sūq apparut à la fin du XVII^e siècle ap.J.C. Les changeurs s'installaient alors sur des bancs en bois à l'entrée des wikālahs et des petites boutiques, pour changer les billets de différentes monnaies, dans le but de faciliter les transactions de vente et d'achat. Ce marché s'étendait de l'wikālah Raḍwān Jurbagī au sud jusqu'à l'wikālah Walī al-Dīn au nord. La trajectoire de la rue de madrasa al-Lūzī, étendue de Maydān al-Madāris au sud jusqu'à la rue al-Wiḥdah al-‘Arabīah au nord, correspond à la localisation actuelle de ce marché.

▪ **Sūq al-Duḥān (tabac):**

Le commerce du tabac (Fig. 29), importé depuis la Syrie et la Turquie, s'est épanoui. Un document prévalait que ce marché occupait la section supérieure de la ligne du sūq al-Ḥuṣriyīn, près d'al-madrasa al-Musllamīah, au XVIII^e siècle ap.J.C.

▪ **Sūq al-Samak (poisson) :**

Trois marchés aux poissons se trouvaient dans un endroit plus peuplé. L'un d'eux : le sūq al-Ḥoṣriyīn, s'est transformé à l'époque ottomane d'un marché spécialisé, en un marché général contenant plusieurs marchandises. Le deuxième marché se situait à l'est du sūq al-Ḥisbah, paru au XVIII^e siècle ap.J.C. Le plus grand et le plus ancien d'entre eux, est l'ancien marché aux poissons (sūq al-Samak al-Qadīm), qui a demeuré en place dès l'époque mamelouke. Il s'étendait sur deux axes principaux, le premier en direction du nord avec la grande rue, où s'arrêtait le sūq al-Laban (le lait). Le deuxième en direction nord-ouest avec la rue al-Tabbānah jusqu'au hammam Ibn Daḡīm. Ce marché demeure encore à la même place jusqu'à nos jours.

▪ **Sūq al-Laban (le lait):**

Il est compté parmi les nouveaux marchés à l'époque ottomane au milieu du XVI^e siècle ap.J.C. Des documents ont indiqué que ce marché a remplacé l'ancienne ligne al-Fwāḥīr (poteries). Il s'étendait de ḥārat al-Gammāla et la ligne du mausolée du šayḥ Ḥaṭ‘am au sud jusqu'au début d'al-Gabbānah al-Šuḡrā en direction de la mosquée Bayn al-Farḍīn au sud, et de l'église de Naṣārā al-‘Aqbāṭ avec ses waqfs à l'est jusqu'à ḥārat al-Bsayta et la ligne Gerda ibn Naṣī. L'espace du marché fut resté grand jusqu'au début du XIX^e siècle ap.J.C., ce fut indiqué la cartographie de 1898.

▪ **Sūq al-'Urz (le riz):**

A l'époque ottomane, la ville a développé une activité remarquable dans le commerce du riz. Au XVI^e siècle ap.J.C., ce marché se situait au darb al-Ma'īnī. L'appellation de sūq al-'Urz, est apparue dans les documents au XVII^e siècle ap.J.C. Il s'étendait d'al-madrassa al-Musllamīah au nord jusqu'à Diwan Gumruk al-Ṭagr au sud. Ce marché a pris de l'importance avec la construction de plusieurs wikālahs spécialisées dans la vente de riz. Le voyageur Turc Oulia GELABI mentionna ces installations lors de sa visite à Damiette au XVII^e siècle ap.J.C. Ce sūq restera en place jusqu'au début du XIX^e siècle ap.J.C. en dépit du changement d'urbanisme de la région.

▪ **Sūq al-Başal (l'oignon):**

Les documents n'ont rien indiqué sur ce marché. Cependant, ils ont désigné un quai fluvial (mawardat), connu par al-Başal à la jonction du ḥalīg al-Nawārī avec le Nil, près de mawardat Ga'far à la fin du XVII^e siècle ap.J.C. Le document a indiqué al-Barqūqīah à l'ouest du sūq Qanṭarat al-Ḥawwāšīn, où un document a cité qu'il était au ḥalīg al-Nawārī à mawardat al-Başal à al-Ṭagr. Vers le milieu du XVIII^e siècle ap.J.C., ce marché fut déplacé vers la ligne al-Ḥums al-Sa'īd, près du hammam al-Amir Yūssif Ḥafāgī. Celui-ci est resté à cet emplacement jusqu'au début du siècle suivant, et était connu au XX^e siècle ap.J.C. sous le nom de hammam al-Başal.

▪ **Sūq al-Ḥuḍaryīn (légumiers):**

Il remonte à la première moitié du XVII^e siècle ap.J.C. Il est situé près du sūq Qanṭarat al-Ḥawwāšīn qui lui faisait extension. Il occupait une rue à droite du sūq al-Samak en parallèle avec le ḥalīg, puis, il virait au nord sur une partie de la ligne connue par šayḥ Abou al-Naşr. Le marché demeure encore en place jusqu'aujourd'hui.

Marchés généraux

▪ **Sūq Qanṭarat al-Ḥawwāšīn :**

Il est le plus grand marché de la ville aux XVI^e et XVII^e siècles ap.J.C. Il a été attribué à Qanṭarat al-Ḥawwāšīn, remontant possiblement à l'époque Ayyoubide, où les vendeurs de produits palmiers s'y installaient. Il renfermait la section nord de la rue sūq al-Ġilāl au sud de Qanṭarat, où se trouvaient le sūq al-Samak, al-Ḥuḍaryīn (légumiers), quelques boutiques et salles (Pl.VIII). Des parfumeries, des huileries et des marchands de noix y résident. Ce marché contenait aussi le sūq al-Başal, près de la mosquée al-Barqūqīah. En

contrebas de la mosquée même, se trouvent quelques dépôts pour vendre le sel de mer. Dans sa partie sud, se trouvent des moulins, des fours, une boulangerie, des pressoirs d'huile, des boutiques restaurants pour vendre des repas prêts à emporter tels que du poisson frits, entre autres. (Fig.35).

▪ **Sūq al-Baḥr :**

C'était un grand marché à multiples activités, situé vers le Nil à la rencontre de principaux axes. Chacun d'entre eux occupait un marché spécialisé, comme le sūq al-Qaffaṣīn, al-Ḥal'iyīn, al-Naḥḥāsīn, al-Ḥabbalīn (cordelier) (Fig. 38), sūq al-Ġilāl au nord, al-Ḥaddādīn à l'est et sūq al-Manaḥlīn dès le XVII^e siècle ap.J.C., à côté d'autres marchandises, comme le sūq al-'Agwa (pâte de dattes) à l'wikālah al-Ḥaramayn et la mosquée al-Baḥr, le sūq al-Baṣal, al-Gibn (fromage), des huileries, des pâtisseries, des boulangeries, des volaillers, des boutiques pour vendre les plats cuisinés. Ce marché a perduré jusqu'à la fin de l'époque ottomane.

▪ **Sūq al-Ḥisbah:**

Il a été appelé ainsi pour Qanṭarat al-Ḥisbah, où s'est installé al-Moḥtasib (qui prélève les impôts), à l'époque mamelouke. Une partie de ce marché s'étend vers le nord de Qanṭarat, mais, une section plus grande et plus importante tombe au sud sur la limite de la ligne al-Maydān. Il s'est étendu est pour renfermer aussi le sūq al-Samak, près du Ḥalīg, vers l'ouest jusqu'à al-Maqṣam, et aussi le sūq al-Ġilāl, sūq al-Ḥisbah, sūq al-Ṭīūr (volailles), al-'Aṭṭārīn, quelques établissements industriels, moulins, pressoirs d'huile et batteurs de riz, proche d'al-Maqṣam, sūq al-Ḥaddādīn, et près d'al-madrassa al-Nāṣrīah. C'est dans le but de subvenir aux besoins du marché et ses boutiques. A la fin du XVII^e siècle ap.J.C., il a vu naître deux cafés et quelques sabīls jusqu'à ce qu'il occupe une importance gigantesque au XVIII^e siècle ap.J.C.

▪ **Sūq al-Manša'ah, al-Manṣyah:**

Un document indique la présence de boutiques et de salles à ḥārat al-Manša'ah, remontant au début de l'époque ottomane, léguées à l'une des madrasas. Ce marché s'étend de l'est à l'ouest. La limite nord finit à Qaṣabat al-Sūq. Le plus probable est que la situation du marché va de paire avec la rue appelée actuellement 'Umar Ibn al-Ḥaṭṭāb. Quelques boutiques se sont spécialisées à vendre les huiles, le pain, à côté des ateliers de couture. Ces boutiques représentaient des façades de maisons et des qā'ahs. Il se trouve aussi des sabīls annexés aux mosquées et aux zāwīahs.

▪ **Sūq al-Gum‘ah :**

Il est apparu au XVIII^e siècle ap.J.C. Sa position a été connue auparavant par la ligne al-Maydān, près du sūq al-Šāgah (orfèvreries) à l'est. Il s'étend au nord jusqu'à ḥārat al-Šarīfīah, et rejoint au sud sūq al-Bazzazīn. Ce marché se tenait hebdomadairement le vendredi matin. Cette ligne est devenue l'un des quartiers modernes entouré par des palais et des maisons somptueuses. Ce marché est devenu un marché de service pour les habitants de cette ligne afin de leur épargner d'aller aux autres marchés et assurer le calme toute la semaine. Vers le XX^e siècle ap.J.C., on l'a transféré à la banlieue d'al-Gabbānah (cimetière). Il s'y tient toujours jusqu'aujourd'hui.

▪ **Sūq Birkat al-Ṭawwābīn (fabricants de brique):**

Il se situait au nord de la ville, à la du XVIII^e siècle ap.J.C., sur la ligne de Birkat al-Ṭawwābīn, connue sous le nom de ḥārat al-Birkah. Il occupait la section nord de la ligne Bayn al-Burgayn (entre les deux tours), après zāwīah al-Šīrbīnī jusqu'à al-madrassa al-Matbūlīah au nord, puis, il se divisait en deux parties, à droite et à gauche, pour se diriger à l'ouest vers l'est en direction de l'actuelle rue al-Za‘farānī jusqu'à sa fin au nord de la tour al-Zāhir Guqmaq, et à l'est dans la rue de la ville, connu sous le nom d'‘Abd al-Raḥmān. On pourrait concevoir l'activité et le mouvement de ce marché, en regardant la photo prise par BRIGGS de la mosquée Ibn Hārūn al-Za‘farānī, qui donne sur ce marché au début du siècle dernier.

▪ **Swīqat ‘Umayrāt:**

Elle était parmi les anciens marchés remontant à l'époque mamelouke. Elle se situait au nord-ouest de ḥārat al-Manša‘ah. Elle s'étendait de zāwīah al-Bāš, près du Tall al-‘Izām au nord, et se dirigeait au sud près de ḥalīg al-Nawārī. Une partie de ce marché s'arrête actuellement à la mosquée al-Nāšīrīah. A l'époque mamelouke, elle renfermait un marché de papeterie, attesté dans un document du XVI^e siècle ap.J.C. connu sous le nom de la ligne Warrāqīn. Au début du XVII^e siècle ap.J.C. on l'a citée sous le nom de Swīqat ‘Umayrāt.

Le sūq al-Warrāqīn disparu à l'époque ottomane, il n'en reste que l'appellation de Swīqat ‘Umayrāt. Il semble qu'il n'était parmi les marchés stables, car, on n'a cité ni boutiques, ni wikālahs, ni magasins de vente à ses côtés.

• Planification d'industrie.

L'espace d'utilisation industrielle dans la ville s'est développé jusqu'à la fin du XVI^e siècle ap.J.C. Puis, elles ont disparues, comme le moulin à sucre par exemple (Fig.31). D'autres établissements sont apparus partout, tels que les pressoirs d'huiles et les moulins. Ils étaient régulièrement dispersés dans les ḥarāhs et les ḥaṭ de la ville, dans le but de subvenir aux besoins des habitants à chaque ḥaṭ. Plusieurs pressoirs d'huile de lin (Fig.32) ont été établis à l'époque mamelouke, mais deux seulement à l'époque ottomane. Les pressoirs de sésame (Fig.33,34), ils étaient au nombre de dix sept au XVI^e siècle ap.J.C., mais, à l'époque ottomane, il n'en existait plus que trois. Les moulins à blé (Fig.30) et à orge étaient au nombre de quinze à l'époque mamelouke. Ils n'étaient plus que quatre jusqu'à l'époque ottomane, mais, d'autres ont été construits ensuite. Le nombre d'établissements industriels a diminué. Quelques-uns ont disparu en faveur d'autres plus modernes, par exemple, les batteurs de riz et d'orge se sont propagés partout en ville (Carte 20), à l'exception d'al-Šāri' al-'A'ḏam à l'est, car ces batteurs avaient besoin de grands espaces, aux extrémités de la ville (Fig.28).

Quelques ḥaṭ de la ville ont été connus par ces établissements industriels. D'autres aspects industriels urbains sont nés, tels que les moulins, wikālah al-gypse au nord-est à côté de Tall al-'Aṭṭārīn. On voit ḥaṭ al-Gabbāsa, ḥaṭ al-Magāīr ou ḥārat al-Magāīr (Fig.43).

Les fabriques de poterie, al-Fwāḥīr (Fig.41), se situent aux extrémités de la ville au birkat al-Ṭawwābīn dans ḥaṭ al-Fwāḥīr, Ils sont connus à l'époque mamelouke, à côté d'al-Maṣāyġ et d'al-Madābiġ, entre autres.

• Planification d'agricole

La sédimentation de limon et la présence des îles dans le Nil, au nord et à l'est de la ville, ont donné naissance à un terrain à cultiver. Le critère d'établir des villes étaient autrefois lié à la présence de prairie.

Les fonctions de l'urbanisation agricole se sont multipliées. A l'origine, elle était productive. Elle devait subvenir aux besoins de la ville, comme les matières primaires, et exporter le superflu hors de la ville. Les villages et les cantons autour de la ville renferment aussi des types urbains divers et des fonctions de loisirs est représentée: des parcs de promenade, des jardins publics, des lacs. Des plages embrassent des aspects urbains religieux comme des zāwīahs, des mausolées et des sites à visiter.

Ces jardins et ces parcs se divisent en sections, chacune d'elles est connue par une plage, chacune des plages contenait des dizaines de jardins (Fig.5,6). D'ailleurs, les petites îles qui apparaissent dans le lit du Nil, rejoignent la rive. Elles font un terrain de culture, où des canaux et des norias s'établissent. Ces jardins s'étendaient en bandes parallèles entre le Nil à l'ouest et le lac de Tanis. Le voyageur SAVARY, qui a visité la ville en 1779 ap.J.C., a estimé la largeur de cette bande entre deux et six milles, transpercée partout d'un nombre de canaux. C'est le terrain le plus fertile d'Égypte.

Ces jardins et ces parcs étaient un lieu de divertissement pour les habitants, lors les fêtes et les festivals d'al-šūḥs dispersés avec leurs zāwīahs et mausolées. Ils étaient une destination de visite de voyageurs qui s'y promenaient, et s'y relaxer. Quelques voyageurs ont décrit ces endroits, leurs arbres et leurs maisons villageoises.

Les habitants les plus riches ont vu dans le Nil un lieu de promenade, où ils utilisent des petits bateaux, équipés, embarquant de leurs mawardats et quais. Le peuple a utilisé un autre genre de felouques "al-blik, al-ḥarraqat", comme moyen de transport sur le Nil, aux birkahs et aux ḥalīgs, en particulier, pendant les festivals saisonniers et religieux, décrits SAVARY et le père BINOS en 1777 ap.J.C.

• **Planification artisanale**

Elle a consisté des emplacements urbains et des lignes sur les noms de la majorité artisanale ou professionnelle comme la ruelle des Ḥuṣṣryīn vers l'est d'al-Šārī' al-'A'zam et la ruelle Naggārīn ou la ruelle Mgāzlīn ou la ruelle Samnawia (une secte connue des l'époque mamelouke par la pêche et qui ont représenté la majorité des habitants de cette ruelle.

Quelques formations urbaines ont porté le nom de célèbres personnalités qui y habitent comme la ruelle al-Zīnī 'Abd al-Wahhāb ibn Duḡīm et la ruelle du šayḥ Waly al-Dīn ibn 'Abd al-Salām sur le fleuve du Nil et la ruelle qui a porté le même nom sur la ligne Nawārī et ḥaṭ ḥārat al-Būšī et la descente ibn Nāšī.

• Planification civile des services

L'urbain de service en ville s'est étendue tout au long des axes principaux et au croisement de chemins, pénétrant les autres aspects urbains, en parallèle à l'expansion démographique.

Plusieurs aspects urbains à caractère bénévoles et de services comme les hammams et les sabīls et des aspects de divertissements comme les parcs, les paysages, les citernes à réserver l'eau, les sabīls publics, les kuttābs pour apprendre le Coran, la calligraphie arabe et le calcul, des boulangeries pour le pain et la cuisson des aliments. Par l'importance de ces aspects urbains (les établissements) et par la relation étroite entre l'organisation d'un part et les aspects urbains de l'autre part.

Quelques ḥaṭs portés le nom de ces établissements de service, tels que ḥaṭ al-Farsīsī. Malgré l'existence de ce hammam dans un quartier distingué par l'abondance de divers aspects urbains, son nom reste fréquent quoique son déclin dans l'époque ottomane. Également ḥaṭ hammam al-Ma'īnī. une autre fois par le hammam al-Faḥrī ou par la ligne d'al-Ḥums al-Sa'īd, par la ligne d'al-Mġāzlīn, la ligne du hammam al-Ma'īnī ou la ligne du hammam al-Dayrūtī sur la ligne al-Nawārī.

• Tissu urbain de couche sociale et de métiers

Cette urbanisation a compris les lignes qui ont porté les noms des sectes comme ḥarīt al-Naṣārā au sud de la ville et ḥaṭ wikālah al-Yahūd à al-Šārī' al-'A'ḏam ou les noms des sectes raciaux comme la ruelle turkmène.

Quelques lignes sont nommées au nom d'un groupe ayant des origines communes ou originaires d'un même pays ou d'une même place ou encore majoritaires parmi les habitants d'une ruelle comme ḥārat al-Bsayta, provenant d'origine étrangère à la ville, ḥārat al-Bransa ou ḥaṭ ḥārat al-Bransa portent le nom des habitants maghrébins portant l'uniforme de princes, de la tribu Barnūssa au Maġrib ou la ruelle arabe vers l'est de la ruelle al-Ḥuṣryīn.

Des constructions nommées par des noms de sectes de métiers existaient, tels que ḥaṭ ḥārat al-Gammala, ḥaṭ ḥārat al-Qalsyah. Ces derniers représentent une majorité d'habitants à ce ḥarah, ḥārat ḥaṭ al-Naḥḥāsīn, à côté d'al-madrasa al-Naṣīrīah, Zuqāq al-Labbānīn (laitiers), ḥārat al-'Aṣafrah, fut attribué à la famille Ibn 'Aṣfūr dès la deuxième moitié du XVII^e siècle ap.J.C.

Cet urbanisme a compris des ḥaṭṭ attribués à de hauts personnages, tels que al-Almaī et d'autres. Ils étaient un symbole pour les habitants de ḥaṭ ou ḥarah, comme ḥaṭ Hadrat ibn Naṣī qui remonte à l'époque mamelouke jusqu'au XVIII^e siècle ap.J.C.

• Planification religieuse

Nous distinguons les emplois religieux et culturels du terrain dans la ville (topographie de construction religieuse), les types de distribution de construction et clarifier la relation entre la ligne de Tanzīm de construction, (ligne ou ḥaṭ) et les édifices religieux comme les madrasas, les mosquées, les zāwīahs et les églises (Carte 21).

Ces époques sont caractérisées par une mosquée, le tombeau du Šayḥ ou de l'un des 'Ulamā's, à la suite de chemin sufisme.

Nous avons trouvé, dans quelques documents et sources chronologiques datant de l'époque ottomane, quelques Tanzīms qui contenaient des bâtiments religieux. Ces Tanzīms ont été en fonction du nom de ces bâtiments. A leur tête, se trouve la ligne de la mosquée al-'Atīq al-Faṭḥī, portant le nom de cette mosquée.

Nous trouvons ces aspects dans la construction et la planification des rues de la ville, par exemple comme la ligne de la zāwīah al-Aqṣamawī qui sera connue plus tard sous le nom de la ligne d'al-madrassa al-Raḍwānīah et la ligne de la zāwīah de Muḥib al-Dīn al-Ḥalawānī, s'étendait dès la ligne Nawārī au sud parallèlement au secteur sud de la ligne.

D'ailleurs, certaines lignes portaient les noms des mausolées rattachées à ces zāwīahs. D'autre part, quelques lignes sont nommées de la sorte conformément à certains établissements religieux à caractère éducatif. Grâce à l'importance de ces établissements par rapport à la ligne où ils se situent.

Certains établissements remontent à l'époque mamelouke comme la ligne d'al-madrassa al-Ma'īnīah, et la ligne d'al-madrassa al-Musllamīah donnant sur une partie d'al-Šārī' al-'A'zam. L'importance de cette madrasa au début de l'époque ottomane, fait d'elle l'une de tribunes de la ville et par la suite. Aussi la ligne d'al-madrassa al-Matbūlīah à la fin de la ligne Bayn al-Burgayn

La ligne de la mosquée al-Šuhadā' et Ḥassan al-Ṭawīl. Il se trouve à la tête de cet alignement donnant sur l'axe rue al-Tabbānah.

Il a été inscrit dans un document d'archive "*c'est une ligne anciennement connue par la mosquée al-Šuhadā', actuellement, ḥārat al-Bessayta*". Cette ligne daterait donc de l'époque mamelouke.

La ligne de la mosquée Ibn Talīs ou ḥārat al-Mgāzlīn et la mosquée Ibn Talīs où la mosquée se situe au milieu de la ruelle. Elle représente le centre du cercle de tous les Tanzīms de construction. A droite, nous trouvons un terrain spacieux utilisé comme marché commercial. Au nord-ouest de cette ligne, se trouve la ligne de la mosquée al-šayḥ Ḥaṭ'am, où cette mosquée se situe au croisement de chemins.

Aussi, nous avons la ligne de la mosquée Zīn al-Dīn 'Abd al-Ġanī, la ligne de la mosquée al-Badrī au marché de Tissus et la ligne de la mosquée al-Šrabāšī.

Mais, la ligne Bayn al-Kanā'is, connue par son aspect chrétien, se trouve au nord de la ville. Elle est comptée parmi les plus anciennes lignes à la ville, car elle date du XII^e siècle ap.J.C.

La topographie religieuse comporte également plusieurs madrasa, telles que la ligne d'al-madrassa al-Naširīah, dans laquelle la madrasa se situe à l'extrémité, et la ligne de madrasa al-'Utbānīah, à gauche d'al-Šārī' al-'A'zam

D'autres lignes sont liées à ces établissements furent fondés à l'époque ottomane et qui sont connus par cette ligne à al-Šārī' al-'A'zam à côté du sabīl ou du mausolée du prince Ga'far al-Siliḥdār, al-madrassa al-Qāsimīah à côté du Nil vers l'ouest entre les lignes Bayn al-Burgayn et la ligne d'al-madrassa al-Raḍwānīah.

Tous ces éléments sont connus sous le nom de Tanzīms de construction, faisant référence aux phénomènes de construction. Nous détaillerons brièvement ces lignes en parlant des Tanzīms de construction.

• Planification funéraire

L'urbanisation funéraire de la ville n'a pas seulement compris al-Gabbanah, mais aussi la propagation des usages funéraires de la terre pénétrant les autres aspects de l'urbanisation représenté dans les cimetières attachées aux zāwīahs ou aux mosquées ou bien aux madrasas comme dans la cimetière de Muḥammad ibn Maʿīn al-Dīn rattachée au complexe religieux et la cimetière de Nūr al-Dīn ʿAlī ʿUtbānī rattachée à sa madrasa, à l'un des Imāms ou des ʿUlmā's ou des Ṣayḥs à qui la cimetière est bâtie en son honneur ou par le désir d'un prince ou gouverneur comme les sépultures des ṣayḥ Ḥasan al-Ṭawīl, ʿUṭmān al-Šrabāšī, Muḥammad al-Zakī, Muḥammad al-Badrī, Ibrāhīm al-Matbūlī, al-Qāḍī ibn ʿAbd al-Ġanī, ʿAlī al-Saqqā, ʿUmar al-Mawṣilī, ʿAlī Abū Qarībah, Abū ʿAṣyīah, Ḥaṭʿam, ʿAbd al-Raḥmān al-Ġiznāwī, Muftāḥ, ʿAbd al-Raḥmān al-Bakrī, ʿUṭmān al-Šayṭād, Muḥammad al-Dayrūṭī en ajoutant les sépultures individuelles comme celles des ṣayḥ ʿAbd Allah al-ʿUmarī, ʿAbd Allah al-ʿAnṣārī, ʿAbd Allah ibn Šās, Muḥammad ibn al-Nuʿmān, Aḥmad al-Musllamī, Muḥib al-Dīn ibn Qufl, Aḥmad al-ʿAṣfrānī et enfin Muḥammad al-ʿIrāqī.

Quant au mausolée d'al-Gabbānah, il occupait sa place ancienne avant la dévastation et il est devenu avec l'expansion urbaine de la ville vers le sud – au nord de la ville à côté de l'ancienne mosquée al-Fātiḥ. Il occupait cette place durant l'époque mamelouke. Voire il s'est étendu vers le nord où les espaces vides et les vastes vallées isolées. Il ne s'est pas étendu vers le sud; car le noyau de la nouvelle ville vers laquelle les habitants se sont déplacés quelques phénomènes urbains comme le mausolée et la zāwīah ṣayḥ Gamāl al-Dīn al-Sāwī, le chef de fil du secte al-Karnālī qui remonte à l'époque ayyoubide avant la dévastation et qui étaient fréquentés durant les deux époques mamelouke et ottomane et dont les vestiges sont restés témoins jusqu'à nos jours et aussi le mausolée du ṣayḥ al-Takrūrī enterré à côté de l'ancienne mosquée édifée sur sa tombe à l'époque du sultan al-Nāṣir ibn Qalāūn.

Il paraît que quand le tombeau était plein des morts à cause des épidémies, des pestes et les famines successives. Les habitants ont opté pour l'enterrement dans la place située entre la tour al-Marqab à l'est et la place d'al-madrasa al-Matbūlīah à l'ouest au XV^e siècle ap.J.C., et pour le distinguer de l'ancien tombeau, celui-ci est appelé le petit tombeau et L'autre par le grand tombeau.

Parmi les aspects urbains qui remontaient à cette époque, le tombeau du ṣayḥ ʿAṣīl al-Dīn vers l'ouest d'al-Marqab.

Également la topographie urbaine funéraire et soufie dans la ville s'est développée et a renfermé plusieurs mausolées et zāwīahs. Des espaces vides qui entourent quelques mausolées, ont été utilisés comme cimetières, tels que turbit masjid al-Šuhadā' derrière mosquée al-Šuhadā', et Saḥit Gabbanit al-šayḥ al-Musllamī voisin au Gabbanit al- šayḥ Aḥmad al-Musllamī.

Al-Gabbānah al-Kubrā (le grand cimetière):

Il s'étendait vers le sud-ouest et le nord-ouest dans les dunes désertes. Il renfermait des mausolées et de zāwīahs comme maqām al-šayḥ Mūssa al-Kurdī.

Al-Gabbānah al-Wuṣṭā (le cimetière médian):

Il occupe la partie nord-ouest d'al-Gabbānah al-Kubrā. Il est connu par Gabbanah al-Šuhadā'. Il s'est étendu, ce qui a amené à l'appeler al-Wuṣṭā, pour le distinguer d'al-Gabbānah al-Kubrā.

Al-Gabbānah al-Šuġrā (le petit cimetière):

Il s'étend des limites d'al-Gabbānah al-Wuṣṭā et 'Izbit al-Šahayba à l'est jusqu'à ḥārat al-Ramla à l'ouest, et de ḥaṭ Bayn al-Fardīn et al-Maqabir au sud jusqu'à tir'it (cours d'eau) al-Sayālah. Les cours vides de zāwīahs, de l'époque mamelouke, ont été utilisées pour l'enterrement de dépouilles des habitants après l'achat de ces cours.

• Collines ravagées et ruines

Des lieux vides et des collines ravagées au nord de la ville à l'époque mamelouke furent cités dans les sources. La terre de la mosquée šayḥ 'Umar al-Mawṣilī à l'époque mamelouke et madrasa al-Dunisa à l'est de la mosquée al-Mawṣilī près de ḥalīg al-Nawārī ont joué un tour à l'expansion civile de la ville à l'est et les maisons donnaient sur la rue Sayālah qui divise entre la ville et les jardins al-Ṭagr.

Mais les collines vides étaient les mêmes et si on a utilisé les superficies qui a eu beaucoup de bâtiments mais l'aspect de ce lieu de collines c'est la vue faible où les places civiles paraissaient irrégulières avaient besoin pour des axes longs ou précarité et qui indiquaient ce façon c'est ḥārat al-Šihābīah qui est apparu à la deuxième moitié de XII^e siècle de l'Hégire qui a eu lieu entre les collines de la ville au nord, à l'est et au sud, cependant à l'ouest, un axe principal commençait de Qanṭrat al-Ḥawwāšīn au sud jusqu'à al-Sayālah au nord près d'al-Marqab.

Mais au nord de la ligne Fardīn, entre les églises et les cimetières l'expansion civile s'étendait jusqu'à al-Marqab au nord de la ville entre les petits cimetières à l'ouest et le cimetière moyen à l'est où les terres pieuses avaient été accaparées pour la construction.

Dans la partie nord de la ville, comme nous avons mentionné, on retrouve un certain nombre de collines, des ruines, et des espaces délaissés par la destruction de la ville et de ses murs.

Un grand cimetière occupe la plus grande partie de ce faubourg habité par une population d'aspect misérable. Les tombes occupent un emplacement égal à la moitié de la ville à la fin de l'époque ottomane. Ces espaces varient en taille. Ils représentent près du quart de la section nord, de la vieille ville. Ces tombes se pressent autour de la grande mosquée et du tombeau d'Abū al-Ma'āṭī (Carte 22).

Au nord-ouest, et à cinq ou six cents mètres de la mosquée, il y avait des monticules de décombres analogues. Ils s'étendent sur une longueur de deux cents mètres et paraissaient recouvrir une fraction d'enceinte fortifiée. Les tombes musulmanes ne s'étendent pas jusque-là et les Kums sont déserts ; seuls, quelques ouvriers, qui travaillent aux fours à chaux, se sont creusés des cellules sur le versant opposé à la ville. A la surface des Kums, des fragments de poteries arabes anciennes ont été retrouvés.

Des documents de l'époque ottomane, nous fournissent les noms de certaines de ces collines et ruines.

Le terrain est connu dans la région sous le nom de Baḥr al-Dam _ la mer de sang _ en souvenir des combats que s'y seraient livrés chrétiens et musulmans, l'opinion généralement admise par les habitants de Damiette serait que ces monticules recouvrent les anciens murs de la ville. On les appelle aussi Tall al-‘Aẓm_ colline des ossements _ la région plus connue et la plus importante se situait à peu près au milieu de la section nord. A l'est de ce dernier se situait une autre colline connue sous le nom de «Kūm ibn Zīādah», et tout près de là on voit les restes d'une enceinte dite Ḥiṣn al-Šuhada'_ enclos des martyrs_ construction qui paraît plutôt datée d'une époque très contemporaine¹.

Il y avait une autre colline connue sous le nom Kūm al-Faḥūra, et un autre groupe de collines à al-Gabbānah al-Kubrā. Au nord il y avait une grande colline et plusieurs petites collines à côté, et au nord-ouest il y avait d'autres collines délimitées les unes des autres par des espaces vides. Gilbert de LANNOY, qui a visité la ville en début du XV^e siècle ap.J.C., cite ce groupe et a déclaré certaines maisons abandonnées et détruites depuis vingt cinq ans et que cet endroit et les terres environnantes semble être adapté à la construction de tours et de châteaux pour protéger le fleuve ce qui fait gagner une 'immunité sur place, surtout en face de la ville, car il reste des vestiges de murs et d'une petite tour de forme carré. Il ya aussi quelques bâtiments sans gardes. Un des documents de l'époque ottomane mentionne une zone de ruines proche de la ruelle d'al-Manša'ah connue sous le nom de la ruine du Djin.

¹ Cf. R. P. M. Jullien, *l'Égypte*, P. 171. le mur que l'on désigne sous ce nom paraît plutôt avoir été construit pour enclore des propriétés ; les habitants, d'ailleurs, n'ont pu, en rapprochant leurs souvenirs, assigner une ancienneté de plus d'une trentaine d'années à cette construction.

B.2. Planification du réseau des rues «Tanzīms»

Il s'agit des rues et des chemins de la ville, qui forment un axe principal dans le processus de planification de la ville. Par le développement de la planification de villes, les civilisations progressent. La planification des rues reflète le niveau de progrès dominant à travers les époques successives de l'histoire humaine. La planification des villes se diversifie en fonction des aspects urbains d'un temps à autre.

Le plan de la ville à la fin de l'époque ottomane a adopté la forme rectangulaire, du nord au sud. C'est qui a permis la présence des Tanzīms urbains parallèles au cours du Nil, coupés perpendiculairement par d'autres axes transversaux. Cette planification permet l'élargissement du réseau de rues et de chemins de la ville, important aux masses démographiques, facilités et services propres à l'état social et économique des habitants. (Carte 22).

La planification des rues de la ville a subi l'influence du système de fortification et de muraille: la ville, devenue une enceinte entourée par des murailles, a besoin d'autres espaces, à l'extérieur, comme des places pour préparer les soldats, des marchés pour les matières lourdes et grandes en volume, tels que les céréales et les ferrailles.

L'influence de la planification de la ville fortifiée s'est étendue sur l'expansion urbaine à l'extérieur de la ville. Elle se voit clair dans l'agglomération extérieure et à travers sa relation avec l'ancienne ville et les murailles avec les portes de la ville. Ainsi, la direction des deux axes principaux vers le sud de la ville fortifiée: le premier est Šāri' al-Ġilāl à l'extension de Bāb al-Qammāhīn, l'une des portes de la ville fortifiée. Cet axe s'est étendu au long de la rive du Nil, connu plus tard par al-Šāri' al-'A'zam. En ce qui concerne le deuxième axe, c'est Šāri' al-Ĥisbah, qui se situe à l'extension d'une autre porte de la ville. Un point de jonction se trouve entre ces deux portes et les deux axes, Qanṭarat al-Ḥawwāšīn dans le premier, et Qanṭarat al-Ĥisbah dans la deuxième.

Avec l'expansion urbaine dans la ville fortifiée avec son surpeuplement, une nécessité est née à construire des mosquées, mosquées sur les nouveaux terrains au sud de la ville, telle que mosquée al-Baḥr, qui est devenue un noyau et un point d'arrivée de rues. Vers elle se dirige Šāri' al-Ḥaddādīn et une autre rue transversale reliant l'axe de Šāri' al-Ĥisbah et l'axe d'al-Šāri' al-'A'zam qui s'arrête devant cette mosquée.

JULIEN a décrit les rues de la ville en 1887 : « *Il n'y a d'animation que sur le fleuve et dans deux grandes rues qui lui sont parallèles. Sur le fleuve, on ne voit que des grandes*

barques et deux ou trois goélettes qui ont pu franchir la barre à la faveur de l'inondation. Des deux grandes rues, la plus proche du fleuve est le bazar d'Europe (frangi); il n'a d'européen que les marchandises et quelques devantures de magasins. La seconde rue est le bazar musulman; le soir; toute la ville s'y rend; les Arabes se délassent dans la foule, comme tant d'autres.»

Les Tanzīms de la ville se sont diversifiés : vastes et étroites, publics et privés.

De notre visite la ville de Damiette, nous remarquons les revêtements en pierre restants et apparus partout dans les anciennes rues de la ville (Voir pl. X, XI).

Ils sont divisés ainsi :

▪ **Al-Riḥāb et al-Mayādīn**

Damiette aux époques mamelouke et ottomane, renfermait quelques riḥābs et mayādīn. Ils étaient un point de rencontre d'un groupe de šāri's et de zuqāqs. Les places sont plus spacieuses que les autres chemins. Leur largeur a encouragé les marchands ambulants d'exercer leurs activités. La plupart des sūqs étaient en dehors de la ville dans des mayādīn, à l'extension de Šāri' al-'A'zam. A ces endroits, des marchés quotidiens travaillaient comme sūq al-Samak al-Kabīr, sūq al-Laban. Ce dernier a occupé un espace vide entre ḥārat al-Bsayta et ḥaṭ al-Kanāy'is. Le sūq al-Ġilāl, sūq al-Ġazl al-Qadīm. Ce dernier se trouve à droite de mosquée Ibn Talīs. Il y a encore sūq al-Baṣal, se situait près du hammam Youssef Ḥafāga au XVIII^e siècle ap.J.C.

Le voyageur NIEBUHR, qui a visité la ville à la septième décennie du XVIII^e siècle ap.J.C. a indiqué deux sāḥahs (espaces) sur un croquis de la carte géographique dessinée par lui-même. La première porte, le numéro 7, appelé Saḥit al-Manšyah au sud de ḥārat al-Manša'ah sur ḥalīg al-Nawārī; l'autre, appelé Saḥit al-Šrabāšī, porte le numéro 9, se situe l'extrémité d'al-Šāri' al-'A'zam au sud de mosquée al-Šrabāšī.

▪ **Les ḥaṭs**

Ḥaṭ veut dire chemin. La ville de Damiette a comporté un grand nombre de Tanzīms urbains appelés ḥaṭs aux époques mamelouke et ottomane.

Également le darb se dit de chemin comparable à ḥaṭ, mais d'une particularité, moins large et moins important. Le darb ne vient que deux fois, au passager, dans les documents. Il est venu comme synonyme de ḥaṭ darb al-Qaṣṣābīn dans un document, et dans l'autre, ḥaṭ al-

Qaṣṣābīn, al-madrasa al-Ma‘īnīah et ḥaṭ al-Darb al-Ma‘īnī. Il n'y avait donc aucune différence à Damiette entre darb et ḥaṭ.

Les ḥuggas de waqf (acte de legs pieux) et le Tribunal Légiste de Damiette nous ont informés sur les noms de ces ḥaṭs, les plus importants sont :

Ḥaṭ al-Šārī‘ al-’A‘zam:

Šārī‘ est un vocable urbain pour un Tanzīm urbain. Il est le chemin principal d'où bifurquent et arrivent les autres Tanzīms urbains, tels que les ḥaṭs, les darbs et les zuqāqs dont la largeur est moins importante que šārī‘. De chaque côté, se rangent les marchés principaux et permanents.

Al-Šārī‘ al-’A‘zam était la Qaṣabah à Damiette (Pl. IX). La largeur de ce šārī‘ atteint en quelques endroits 10 mètres. Cette largeur convenait à la circulation des moyens de transport à l'époque, ânes et montures. Il s'étendait au long de la ville, attaché à des quais du Nil, d'une distance de 1000 mètres, de Qanṭarat al-Ḥawwāšīn sur ḥalīg al-Nawārī et ḥaṭ al-Naggārīn (actuellement šārī‘ al-Badrī) au nord jusqu'au zāwīah al-šayḥ Moftāḥ (actuellement šārī‘ al-Rayssa) au sud. Maintenant c'est šārī‘ Talāṭa wa ‘Išrīn Yūlū « 23 juillet ».

En ce qui concerne les autres chemins de la ville, les voyageurs se sont mis d'accord sur le fait qu'ils étaient sinueux, et de largeur instable, différente d'un chemin à l'autre (Carte19).

Ḥaṭ al-Tabbānah:

Il est pareil qu'al-Šārī‘ al-’A‘zam. Il s'étend de Qanṭarat al-Ḥawwāšīn au sud jusqu'à al-madrasa al-Matbūlīah au nord, à 560 m de longueur environ, la largeur, par endroits, atteindrait 10 m. Il est une extension d'al-Šārī‘ al-’A‘zam, reliant le sud de la ville avec le nord. La partie proche s'appelle ḥaṭ Qanṭarat al-Ḥawwāšīn. Le secteur suivant est appelé ḥaṭ hammam al-Duġīmī; la partie s'étendant jusqu'à gāmi‘ al-Šuhadā’, connu sous le nom de ḥaṭ al-Tabbānah. La partie donnant sur zāwīah Abū ‘Abbās al-Ḥirīṭī est connue sous le nom de ḥaṭ Sīdī Abū al-‘Abbās; tandis que la partie venant de gāmi‘ al-Šuhadā’ jusqu'à maqām ‘Alī al-‘Ayīāšī, est connue sous le nom de ḥaṭ masjid al-Šuhadā’.

Souvent, toutes ces parties étaient appelées ḥaṭ al-Tabbānah ou šārī‘ al-Tabbānah, sans le diviser en des rues. En revanche, la partie nord de ce šārī‘, en face d'al-madrasa al-Matbūlīah est connue sous le nom de ḥaṭ al-madrasa al-Matbūlīah. Elle porte ce nom car il s'agit de l'aspect urbain le plus célèbre. Ce ḥaṭ est actuellement šārī‘ ‘Umar Makram. D'autres ḥaṭs, moins importants en longueur et en largeur, commencent ou finissent à ce ḥaṭ.

Ḥaṭ zāwīah al-Ḥīšī:

Il commence au sud de maqām al-‘Aṣfrānī, près du sūq al-Samak et prend fin au nord à ḥaṭ sūq al-Laban. Aujourd’hui, il est connu sous le nom de šāri‘ al-Ḥīšī.

Ḥaṭ al-madrasa al-Qāsimīah:

Avant la fondation d’al-madrasa al-Qāsimīah au XVI^e siècle ap.J.C., il était connu sous le nom de ḥaṭ al-Šahrīg. Il débutait au sud de maqām ‘Alī al-‘Ayašī et s’étend vers l’ouest jusqu’à al-madrasa al-Qāsimīah, puis, un zuqāq y bifurque vers le nord, actuellement connu par ḥārat al-Qasimī.

Ḥaṭ Burg al-Zāhir Guqmaq:

Il s’étendait de ḥaṭ Bayn al-Burgayn à l’est dirigé vers le nord-ouest. Il se termine à l’ouest, vers le nord du Burg. Il se situait à droite de ce ḥaṭ gāmi‘ Ibn Hārūn, connu par al-Za‘frānī. Actuellement, il est occupé par la section ouest de šāri‘ al-Madynah jusqu’à la jonction avec ḥārat ‘Izz.

Ḥaṭ Qanṭarat al-Ḥawwāšīn :

Il est compté parmi les plus anciens ḥaṭs. Il s’étend sur la longueur du sūq Qanṭarat al-Ḥawwāšīn au sud jusqu’à Kanīssat al-‘Aqbāṭ au nord, sur 250 mètres environ. Sa largeur atteint à quelques endroits 8 m. Autrefois, il était connu par sūq al-Ḥaṭab al-Qadīm, et ḥaṭ sūq al-Samak al-Qadīm ou al-Kabīr. Actuellement, il occupe šāri‘ Muḥammad Farīd jusqu’à sa jonction avec šāri‘ Baḡdād.

Ḥaṭ sūq al-Laban :

Il est plus ancien, daté de l’époque mamelouke. Au milieu du XVI^e siècle ap.J.C., il était connu sous le nom de ḥaṭ al-Fwāḥīr, ensuite, ḥaṭ sūq al-Laban, où les laitiers se rangent à ses deux côtes. Sa localisation aujourd’hui se situe au secteur médian de šāri‘ Baḡdād.

Ḥaṭ al-Gāmi‘ al-‘Atīq al-Fātīḥī:

C’est le chemin étendu entre le nord de ḥārat al-Manša’ah et al-Gāmi‘ al-‘Atīq et al-Gabbānah al-Kubrā. Il représentait le secteur est de l’actuel Šāri‘ Abū al-Ma‘āṭī, entre Šāri‘ ‘Amru ibn al-‘Aāš au nord jusqu’à šāri‘ al-Šuhadā’ à l’ouest.

Ḥaṭ al-madrasa al-Našīriah:

Il était connu aussi sous le nom de ḥaṭ Swīqah ‘Umayrāt. Il s’étendait de Qanṭarat al-Ḥisbah au sud-ouest dirigé vers le nord-est, traversant al-madrasa al-Našīriah, puis, il se dirigeait vers le nord pour rejoindre ḥaṭ Kūm al-‘Izām, près de zāwīah Ibn Bāš. Il est connu, en partie, par al-madrasa al-Našīriah, et à sa partie nord, ḥārat al-šayḥ Bāš.

Ḥaṭ mosque Ibn Talīs:

Il est considéré comme le plus important pour ḥārat al-Katātnīah. Il est rattaché à la mosquée Ibn Talīs, qui se trouve au centre. A l'époque mamelouke, il était connu sous le nom de ḥaṭ sūq al-Ġazl al-Qadīm. Il fait partie de l'axe qui attache l'est de la ville par l'ouest de la mosquée Fātiḥ al-'Atīq jusqu'au sūq Qanṭarat al-Ḥawwāšīn. Il est connu actuellement sous le nom de šāri' 'Abd al-Muṭṭalib, étendant de šāri' al-Mağrabī à l'est jusqu'à šāri' Cléopâtre à l'ouest.

Ḥaṭ sūq al-Ḥisbah :

Il est considéré parmi les plus anciens, qui remontant à la période d'avant destruction. Il est rattaché à Qanṭarat al-Ḥisbah, située au début de ce ḥaṭ au nord de ḥalīg al-Nawārī. Il s'étend au sud jusqu'à ḥaṭ al-Maydān. Il est actuellement connu sous le nom de šāri' al-Nuqrašī. Il s'étend de šāri' Qā'id al-Janah Fikrī Zāhir au nord jusqu'à sa jonction avec šāri' al-Makkāwī au sud, près de mosquée al-Badrī.

Ḥaṭ al-Naggārīn (menuisiers) :

A l'époque mamelouke, ce ḥaṭ était connu par ḥaṭ al-Šarrā'hīn al-Qadīm, en raison de la présence de vendeurs de tranches de viande cuite. Dès la fin de l'époque jusqu'à la fin du XVI^e siècle ap.J.C. Il était connu sous le nom de ḥaṭ hammam al-Dayrūṭī qui se trouvait dans le côté nord sur ḥalīg al-Nawārī. Puis, au début du XVII^e siècle ap.J.C., il est connu sous le nom de ḥaṭ al-Naggārīn, par, plein d'habitants menuisiers. Il s'étendait du ḥaṭ al-Maqsam à l'est jusqu'au ḥaṭ al-Ġilāl, près de Qanṭarat al-Ḥawwāšīn à l'ouest. Actuellement, il est connu sous le nom de šāri' al-Badrī.

Ḥaṭ al-Ḥaddādīn :

Il remonte à l'époque mamelouke, peut-être, avant la période de la destruction de la ville. Il est attribué à la corporation de Ḥaddādīn, dont l'activité se concentre sur les deux côtés, à partir de ḥaṭ al-Maqsam au nord-est jusqu'à al-Šāri' al-'A'zam au sud-ouest. Actuellement, il est connu sous le nom de šāri' mosquée al-Baḥr.

Ḥaṭ 'Arṣat al-Ġilāl:

Il est attribué à l'espace où on vendait les céréales. Il était connu quelquefois sous le nom de ḥaṭ al-Ḥabbanīah. Il est l'un des plus anciens. Il est situé sur la branche ouest d'al-Šāri' al-'A'zam dans sa section nord, après sa division en deux. Il s'étendait de Qanṭarat al-Ḥawwāšīn au nord jusqu'à mosquée al-Baḥr au sud. Actuellement, il est connu sous le nom de

šāri‘ al-Maraġī. Il s'étend de Šāri‘ Qa'id al-Janah au nord jusqu'à šāri‘ Talāṭah wa ‘Išrīn Yūlyū au sud.

Ḥaṭ al-Šayḥ Ḥaṭ‘am:

Il est attribué à mosquée et maqām al-šayḥ Ḥaṭ‘am, sur lequel elle donne par sa façade sud. Il se situait à ḥārat al-Turkman, au sud et Kanīsat al-'Aqbāṭ au nord. Actuellement, il occupe une section de šāri‘ Baġdād étendu de šāri‘ Ibn Tūlūn à l'est et šāri‘ Kanīsat al-'Aqbāṭ à l'ouest.

Ḥaṭ al-Qaṣṣābīn :

Au XVI^e siècle ap.J.C., il était appelé ḥaṭ al-Qaṣṣābīn al-Qadīm. Il remonte à l'époque mamelouke. Il s'étendait du ḥaṭ hammam al-Dayrūtī, près du ḥalīġ al-Nawārī au nord jusqu'à la mosquée al-Badrī au sud. La section donnant sur hammam al-Ma‘īnī était connue sous le nom de Mustawqad hammam al-Ma‘īnī au XVII^e siècle ap.J.C.

Ḥaṭ mosquée al-Badrī

Il remonte à l'époque mamelouke. Il est une extension du ḥaṭ al-Qaṣṣābīn au sud dès le début de mosquée al-Badrī jusqu'à ḥaṭ al-Būšī lors de l' époque ottomane. Parfois, il est appelé sūq al-Qmāš.

Ḥaṭ al-Šāġah :

Il est attribué aux boutiques d'orfèvrerie, rangées sur les deux côtés. Il a été nommé aussi après l'arrivée du sūq al-Šāġah à la fin de ḥaṭ al-Qaṣṣābīn au nord jusqu'au début de mosquée al-Badrī au sud au XVI^e siècle ap.J.C.

Ḥaṭ hammam al-Farsīsī:

Il est daté de l'époque mamelouke. Il est attribué au hammam al-Farsīsī, situé sur son côté sud. Il s'étend parallèlement avec al-Šāri‘ al-'A‘zam à l'est. Il s'étendait de ḥaṭ al-Būšī au nord jusqu'à ce qu'il rencontre perpendiculairement ḥaṭ al-šayḥ ‘Abd al-Ġanī au sud. Actuellement, il occupe une partie de šāri‘ Tawfīq, de šāri‘ 'Aflatūn au nord jusqu'à šāri‘ al-Wiḥdah al-'Arabīah au sud.

Ḥaṭ al-Šayḥ ‘Abd al-Ġanī:

Il est attribué à la mosquée et maqām ‘Abd al-Ġanī, y donnant par son côté sud. Il est l'un des plus anciens, à l'époque mamelouke, et sera appelé ainsi jusqu'à la fin de l'époque ottomane. Il s'étendait d'al-Šāri‘ al-'A‘zam à l'ouest jusqu'à ḥaṭ al-Ḥaṭṭab et al-Šabṭānīah à l'est. Actuellement, il est connu sous le nom de šāri‘ al-Wiḥdah al-'Arabīah.

Ḥaṭ ḥalīg Ibn Galdak:

A l'origine, il était un ḥalīg, puisant ses eaux du Nil au sud-ouest, dirigé vers Basātīns (jardins) à al-Ṭaḡr au nord-est. Ce ḥalīg a été comblé au début du XVII^e siècle ap.J.C. Le ḥalīg ayant disparu, il n'en reste que le nom. Actuellement, le ḥaṭ est connu par šāri' Abou Bakr, s'étendant de šāri' Ginīnat Sūrūr au sud jusqu'à šāri' Kāmīl au nord.

Ḥaṭ al-Šabaṭānīah:

Le nom de ce ḥaṭ a été donné pour la section nord de ḥaṭ al-Ḥaṭab où se trouve al-madrasa al-Šabaṭānīah.

Ḥaṭ al-Šayḥ Muftāḥ :

Il est attribué à mosquée et maqām al-Šayḥ Muftāḥ, au sud de ḥārat al-Ḥuṣriyīn. Il s'étendait de la fin d'al-Šāri' al-'A'zam à l'ouest jusqu'à Basatīn al-Ṭaḡr à l'est. Actuellement, il est connu sous le nom de šāri' Kubrī (pont) al-Sayīlāh ou Kubrī al-Mu'allimīn (enseignants).

Ḥaṭ al-Ḥums al-Sa'id:

Il est compté parmi les plus anciens, revenant à l'époque mamelouke. Il est attribué à Diwan Gumruk al-Ṭaḡr, on y taxait les marchandises importées par les marchands étrangers en retranchant le cinquième (Ḥums) de la valeur, d'où vient l'appellation. Il s'étendait d'al-Šāri' al-'A'zam, en direction d'al-madrasa al-Musallamīah au nord jusqu'au Nil au sud, à ḥaṭ Šinā'a al-Inšā', et s'étend actuellement, en grande partie, en la direction de la rue al-Ma'inī, puis, ḥārat Sūrūr jusqu'à maydān Sūrūr.

Ḥaṭ al-madrasa al-Ma'inīah:

C'était le nom de la partie nord de ḥaṭ al-Ḥums jusqu'après al-madrasa al-Ma'inī à son côté ouest. Actuellement, il est situé sur šāri' al-Ma'inī.

Ḥaṭ hammam al-Faḥrī :

Il occupait la partie sud de ḥaṭ al-Ḥums, comme il mentionné dans un document ḥaṭ al-Ḥums al-Sa'id et hammam al-Faḥrī. Parce que les hammams donnent toujours sur le Nil, il semble que ce ḥaṭ est šāri' connu actuellement sous le nom de ḥārat Sūrūr, où il était sur la rive du Nil à l'époque mamelouke, jusqu'à la fin du XVII^e siècle ap.J.C.

Ḥaṭ al-Šayḥah 'A'iṣah :

Il est appelé ainsi en raison de la présence de maqām et zāwīah al-Šayḥah 'A'iṣah, connue sous le nom d'al-Maḥriqah, à l'extrême sud-est de ḥārat al-Naṣārā. Il s'étendait de ḥārat al-Ḥuṣriyīn à l'est pour traverser al-Šāri' al-'A'zam et joindre ḥārat al-Naṣārā à l'ouest.

Ce ḥaṭ existe encore sous le nom de ḥārat al-Saydah ‘A’išah étendu de šāri‘ ‘Umar al-Ḥayām à l’est jusqu’à Ginīnat Sūrūr au sud-ouest.

Ḥaṭ mosquée al-Baḥr :

Ainsi, est-il appelé en raison de la présence de la mosquée al-Baḥr ou Zakī. Il est construit à l’époque ottomane. Il se trouvait entre le wikālah al-Gibn et al-‘Asal à l’est et la mayḍah (salle d’ablutions) de la mosquée avec une maison donnant sur le Nil. Il s’étendait de ḥaṭ al-Ġilāl à l’est derrière la mosquée vers l’ouest, puis au nord-ouest. On peut accéder de ce ḥaṭ aux bains de la mosquée. Quelquefois, il était connu dans les documents sous le nom de ḥaṭ ḥārat mosquée al-Zakawī. Sa partie extrême s’étend parallèlement au ḥaṭ Sahat al-Ġilāl à l’est pour prendre fin à zāwīah Mūsā al-Razzāqī.

La section ouest de ce ḥaṭ est entrée dans le Tanzīm Šāri‘ al-Kurnīš, établi à la quatrième décennie du siècle dernier. Mais, la section parallèle à la mosquée du côté nord est entrée en partie dans la nouvelle salle d’ablutions de la mosquée. La partie restante existe encore pour relier šāri‘ al-Maraġī à šāri‘ al-Corniche à un mètre de large environ.

▪ Les ḥārahs

Oulia GELABI, qui a visité la ville au XVII^e siècle ap.J.C., écrit que la ville contenait quarante mahallats ou ḥārahs. Parmi les ḥārahs inscrits aux documents du Tribunal Légaliste de Damiette :

Ḥārat al-Manša’ah :

C’est la plus ancienne dans la ville, les historiens indiquent qu’après la destruction de la ville, les habitants ont habité cette région, appelée al-Manšāh. Cette ḥārat s’est développée pendant les deux époques, mamelouke et ottomane, pour occuper la zone étendue d’al-Gabbānah al-Kubrā et les tells désertés au nord de ḥalīg al-Nawārī au sud, et de ḥalīg al-Sayālāh à l’est jusqu’à ḥārat al-madrassa al-Naširīah à l’ouest. Elle contenait un grand nombre de ḥaṭs et de petites ḥārahs.

Actuellement, les limites de cette ḥārat s’étend de la rue d’Abū al-Ma’āṭī au nord jusqu’à la rue d’al-Šayḥ Muḥammad ‘Abdou dans son secteur est jusqu’à sa jonction avec la rue de Qā’id al-Janāḥ Fikrī Zāāhir (ex-ḥalīg al-Nawārī) en partie jusqu’à la mosquée Abū Qarībāh.

Ḥārat al-Tabbānah :

Elle est parmi les plus anciennes ḥarāhs. Elle remonte à l'époque mamelouke. Elle s'étend du sūq Qanṭarat al-Ḥawwāšīn au sud jusqu'à ḥaṭ Bayn al-Burgayn au nord, et de ḥārat al-Bsayta à l'est jusqu'au Nil, près d'al-madrassa al-Qāsmīah à l'ouest. Actuellement, les limites de cette ḥārah s'étendent du sūq al-Samak (šāri' 'Umar Makram) au sud jusqu'à šāri' City al-Awal au nord, et de la rue Muḥammad Farīd jusqu'à sa jonction avec ḥārat Abū Hebaga se poursuivant vers ḥārat al-Ka'ba, puis ḥārat al-Šahīd, šāri' Abū Nawwās à l'est jusqu'à šāri' Sa'd Zaḡlūl (al-Kurnīš) à l'ouest. Un certain nombre de ḥaṭs, de ḥarāhs et de zuqāqs s'étendent est et ouest.

Ḥārat al-Našārā (les Chrétiens) :

Elle est attribuée à ses habitants, Chrétiens Romains Orthodoxes. Elle est parmi les anciennes ḥarāhs à l'époque mamelouke. Elle s'est élargie en s'étendant d'al-Šāri' al-'A'zam à l'est jusqu'au Nil, puis canal zāwīah Ibn Taḥīn à l'ouest et de ḥaṭ al-Ḥums au nord jusqu'à Ġīt al-Ḥabbāzah au sud. Ces limites correspondent actuellement à šāri' Talāṭah wa 'Išrīn Yūlyū à l'est et šāri' al-Taḥrīr à l'ouest. Au nord, elle suit šāri' Kanīsat al-Rūm al-Orthodoxe jusqu'à la jonction avec la mosquée al-Ma'īnī, puis, elle vire à gauche avec maydān al-madrassa et avec šāri' Ginīnat Sūrūr au sud.

Ḥārat al-Mḡāzlīn :

Elle est appelée ainsi à cause de Ġazl al-Kittān (filature de toile). Dès le XVIII^e siècle ap.J.C., elle était connue sous le nom de ḥārat al-Katātnīah, et quelquefois sous le nom d'al-Mḡāzlīn. Le plus grand et important bâtiment au milieu de ḥārat, est la mosquée Ibn Talīs. Elle s'étendait de ḥalīg al-Nawārī au sud jusqu'à ḥārat al-Zamamrīah et al-Mḡābir au nord, et ḥaṭ sūq al-Ḥisbah et Tall al-'Azm à l'est jusqu'à ḥārat al-Bransa et al-Turkmān à l'ouest. Elle est parmi les plus anciens ḥaṭs. Actuellement, les limites du ḥārah se situent entre šāri' Fikrī Zāhir au sud et ḥārat Isma'il al-'Iraqī, zuqāq al-Mwāfī au nord, et ḥārat al-šayḥ Muḥammad Hamūda (sūq al-Ḥisbah), šāri' Abū al-Wafā à l'est jusqu'à šāri' Cléopâtre et šāri' al-Mahdī à l'ouest.

Ḥārat al-Naḥḥāsīn :

Elle est attribuée à ses habitants travaillant al-Naḥās (le cuivre) pour confectionner les ustensiles, marmites et outils en cuivre. Elle se situait sur ḥārat al-madrassa al-Našīrīah au sud, et de ḥārat al-Katātnīah à l'ouest, ḥaṭ al-Mḡābir au nord. Les documents nous racontent la

migration des Nahḥāsīn vers d'autres ḥarats voisines. A la fin du XVIII^e siècle ap.J.C., le nom de cette ḥarah a disparu.

Ḥārat al-Ḥaṭab :

A l'origine, elle était un jardin sous le nom d'al- Ḥaṭab à l'est de ḥārat al- al-Ḥuṣriyīn, ensuite, elle est rentrée dans le ḥikr pour qu'on puisse y construire, à l'époque ottomane. L'urbanisme l'a envahie jusqu'à ce qu'elle soit nommée 'Izbit al-Ḥaṭab au début du XVII^e siècle ap.J.C. 'Abd al-Raḥmān al-Šabaṭānī y a construit son groupe urbain sur une partie. Le groupe urbain a rejoint la ville formant une bande étendant de la mosquée al-Šabaṭānī au nord jusqu'à Bustān al-Ḥabbāza au sud, et de ḥārat al-Ḥuṣriyīn à l'ouest jusqu'à Ġīṭ et Bustān al-Ṭaġr à l'est, qui correspond actuellement à šārī' al-Mu'tasim à l'est, šārī' al-Malik al-Šāliḥ à l'ouest et šārī' Ibn Ḥaldūn au nord jusqu'à šārī' Tir'it al-Rayssa au sud.

Ḥārat al-Birkah :

Elle était connue sous ce nom en raison de birkat al-Ṭawwābīn, qui occupait la majorité de cette ḥarah. La birkah a été asséchée, et est rentrée dans le ḥikr pour la construction à l'époque ottomane. Il en reste le nom pour nommer al-ḥarah à la fin du XVIII^e siècle ap.J.C. La ḥarah s'est étendue de ḥārat al-Faḥūrah au sud jusqu'à al-madrassa al-Matbūlīah et le canal qui l'alimente du Nil au nord, du sūq ḥārat al-Birkah à l'est jusqu'au Nil à l'ouest. Actuellement, elle se trouve entre šārī' 'Umar Makram à l'est et šārī' al-Corniche à l'ouest, et de ḥārat al-Kūfa au sud jusqu'à al-madrassa al-Matbūlīah et šārī' Makkah au nord.

Al-Ḥārah al-Wuṣṭā :

Elle se trouvait à l'époque ottomane au centre de la ville. Ses limites s'étendaient entre ḥalīg al-Nawārī au nord, de Qanṭarat al-Ḥisbah à l'est jusqu'au Nil, près de Qanṭarat al-Ḥawwāšīn à l'ouest, et de ḥaṭ sūq al-Ḥisbah à l'est jusqu'à la mosquée al-Badrī et zuqāq zāwīah al-Ka'kī au sud jusqu'au Nil à l'ouest. Ces limites correspondent maintenant à šārī' Fikrī Zāhir au nord jusqu'au Nil et šārī' al-Nuqrāšī à l'est, et šārī' al-Galā' au sud jusqu'au Nil à l'ouest. Cet espace sera plus tard divisé au XVII^e siècle ap.J.C. en plusieurs ḥarachs.

▪ Les zuqāqs

Le zuqāq est le chemin étroit sans issue et quelquefois ouvert. Oulia GELABI a cité la présence de deux cents soixante zuqāqs à Damiette et soixante quinze darbs. Il n'a pas fait la distinction entre un zuqāq impasse et un zuqāq ouvert. On peut soustraire le nombre de darbs impasses au total de zuqāqs, au nombre de deux cents soixante. Ce qui donne cent quatre vingt cinq zuqāqs ouverts. Les ḥuggahs et les documents du Tribunal Légiste de Damiette ont démontré quelques noms de zuqāqs avec leurs situations : tels que :

Zuqāq zāwīah al-Ka'kī:

Il est attribué à zāwīah al-Ka'kī, qui donne sur le Nil à l'extrême bout du zuqāq. Il s'étendait d'al-Šāri' al-'A'zam à l'est jusqu'au Nil à l'ouest en direction de mosquée al-Badrī pour finir au Nil par un mawardah (quai sur le Nil) pour les bateaux de transport de voyageurs, connu sous le nom de Marākib al-Ma'aš. Il était connu quelquefois sous le nom de zuqāq Mawardat Marākib al-Ma'aš. La largeur de ce zuqāq est de 2 à 5 mètres. Il existe encore de nos jours.

B.3. Relation entre urbanisme et situations démographiques

Ce sujet a été étudié par un nombre de chercheurs sur des villes arabes dans le but de savoir si les demeures étaient possédées par des catégories semblables, groupées ensemble pour former des quartiers socialement et économiquement homogènes, ou, au contraire, des quartiers qui regroupant les riches et les pauvres dans un même endroit.

Tous les chercheurs sont d'accord sur le fait que le centre ville renfermait les demeures les plus luxueuses, tandis que, à la banlieue, se trouvaient les demeures les plus modestes.

Pour la couche sociale riche, ses demeures représente une bande étendue d'al-Šāri' al-'A'zam de l'est jusqu'à la rive du Nil à l'ouest au sud du ḥalīg al-Nawārī, à l'exception de ḥārat al-Našārā au sud de ce secteur (à ḥārat al-Našārā, habite une minorité chrétienne, riches et pauvres mélangés). Le secteur d'al-Šāri' al-'A'zam s'étend au nord de ḥalīg al-Nawārī, entre ḥaṭ al-Tabbānah à l'est et la rive du Nil à l'ouest jusqu'à al-madrassa al-Qāsimīah et maqām du šayḥ Alī al-'Aayāšī au nord.

Le reste des zones n'étant pas consacré à une catégorie ou une classe sociale précise, tous les types de demeures restent confondues et diversifiées. Il existait des différences globales entre les zones, quelques-unes riches ou modestes, contrairement aux autres zones. Toutes renferment des maisons relevées des trois catégories. Les distinctions entre une zone et une autre reviennent à la proportion de chaque catégorie de demeures. Le secteur donnant sur le Nil, en général, était plus fleurissant, puisque l'effectif des palais et des demeures riches est plus grand. Tandis que les demeures moyennes restent limitées, avec l'absence de demeures simples.

▪ Zone d'habitations pauvres :

Les plus pauvres couches sociales et les nouveaux arrivants de la campagne résident aux extrémités de la ville. Dans ces zones, se trouvent un nombre de ḥūš et beaucoup de maisons modestes, où ḥārat al-Manša'ah renferme tout seule le tiers des maisons modestes, au nord, près d'al-šāri' al-'Atīq, à ḥaṭ Zawīa al-Rubā'ī, ḥaṭ Kūm al-'Izām, près de ma'šarah (presseur) al-Tamarirīah et au sud-ouest à ḥaṭ Qanṭarah al-Rimalī. Malgré tout, des maisons moyennes se dispersent à la section sud-ouest : au ḥalīg al-Nawārī, à la section ouest à ḥaṭ swīqat 'Umaīrāt à ḥārat al-Naḥḥāsīn près d'al-madrassa al-Naširīah.

Mais, en vue des facilités des zones pauvres aux extrémités de la ville, les habitants n'ont pas de problèmes d'accès à l'eau potable, où les sabīls annexés aux madrasas et aux mosquées ont été répandus, tels que sabīl al-madrassa al-'Ašrafīah situé à l'extrémité ouest de ḥārat al-Ramla et al-Sinhāryīn au nord de la ville ; à proximité d'autres sabīls annexés aux zawīas, aux tombes à al-Gabbānah al-Ṣuḡrā au nord de cette ḥārat parmi d'autres. C'est le même cas pour ḥārat al-Manša'ah, où un sabīl a été annexé aux mosquées al-Mawṣilī et al-Dinīssah au sud-est, gāmi' Abū Qarībah, les zawīas répandus dans cette région. ḥalīg al-Nawārī au sud, tir'at al-Sayīlāh à l'est. Tandis qu'à ḥārat al-Ḥuṣryīn, ont été annexés les sabīls à gāmi' al-Šarabašī à l'ouest, gāmi' 'Abd Ġanī, gāmi' šayḥ al-'Irāqī au nord, šayḥ Muftāḥ au sud, gāmi' al-Šabaṭānī à l'est, encore d'autres zawīas et sabīls annexés aux établissements civils, telles que les maisons et les wikālahs.

Concernant les hammams ; les habitants de ḥārat al-Ḥuṣryīn étaient chanceux du fait de leur proximité aux hammams publics car au nord, se trouve hammam waqf Ibn 'Umayr al-Barāwī et hammam al-Farsīsī. Les habitants de ḥārat al-Manša'ah à l'est de la ville, ḥārat al-Marqab, ḥārat al-Ramla au nord, doivent se rendre au centre ville et à l'est pour profiter d'un hammam, car, il n'y en a pas dans ces zones d'habitation.

Les quartiers centraux de la ville se distinguent totalement de la périphérie de celle-ci où les maisons étaient modestes. Le niveau d'habitation s'y diversifie. Dans un échantillon de soixante treize maisons représentant la deuxième moitié du XVI^e siècle ap.J.C., vingt neuf maisons (soit 39%) font partie des maisons moyennes. Mais, au siècle suivant, sur cent maisons, nous trouvons quarante cinq maisons moyennes (soit 45%). Au XVIII^e siècle ap.J.C., les maisons moyennes atteignent quatre vingt quatre sur cent cinquante huit (soit 53%). Quant aux maisons modestes, elles représentaient un nombre important, au XVI^e siècle ap.J.C., soit un total de quarante et une maisons (soit 56%), quarante six maisons (soit 46%) au XVII^e siècle ap.J.C., au siècle suivant, quarante deux sur cent cinquante huit (soit 26%). Ce qui signifie que les maisons modestes étaient moins nombreuses au centre ville qu'aux extrémités.

Dans ces zones, il y a un nombre limité de maisons luxueuses : quatre maisons à la première période, soit 5.5%, le nombre a augmenté, neuf maisons, soit 9%, au XVII^e siècle ap.J.C., mais au siècle suivant, elles représentaient trente deux, soit 20%.

A la fin du XVII^e siècle ap.J.C., quelques commerçants et militaires (qui ont cumulé des fortunes grâce à l'épanouissement du commerce) sont allés s'installer à l'est de la ville,

près du centre et du Nil. C'est à cause de grands espaces vides qui permettent la construction de maisons luxueuses. Le niveau social et économique à ces demeures est devenu plus haut. Il ne s'agit souvent pas de maisons moyennes construites en briques cuites avec du mūnah.

Parmi les quartiers qui représentaient le centre commercial secondaire pendant la période "dramia", en général, pendant la deuxième moitié du XVII^e siècle ap.J.C., et tout le siècle suivant, ḥaṭ sūq al-Ḥisbah s'est étendu jusqu'à la section ouest de ḥārat el-Šarīfīah, connu sous le nom de sūq al-Samak, la section est de ḥaṭ al-Naggārīn, connu par Sūq al-Ġazl ou al-Ḥaddādīn, où le nombre des maisons moyennes a augmenté au XVII^e siècle ap.J.C., al-Rab' d'habitation de Qaṣabah al-Sūq, le haut de fourneaux, les salles et d'autres établissements de services.

Les zones moyennes s'étendent sur l'est du ḥalīg al-Nawārī. Elles se distinguent des autres types d'habitation. Le nombre de maisons moyennes atteint cinquante six sur cent cinquante six, dans toute la ville pendant les trois périodes de l'époque ottomane. Elles augmentent jusqu'à trente trois maisons au XVIII^e siècle ap.J.C., (soit plus de la moitié). Tandis que les maisons modestes représentait soixante neuf sur cent vingt neuf aux zones moyennes (soit 53%). Il y a un nombre limité de maisons luxueuses : seize sur quarante cinq (soit 35%) dans toute la ville.

Il est possible que les chiffres ne représentent pas correctement la réalité, puisque les documents ne désignent pas, dans beaucoup de quartiers, les résidences des grands commerçants et les savants qui ont habité ces quartiers à ces deux périodes.

Durant la première période, il n'y avait qu'un seul ḥūš, habitation collective. Leur nombre passa ensuite de deux à trois pendant la deuxième et troisième période. Elles se concentraient toutes autour du sūq al-Qanṭarah.

D'ailleurs, il existe des salles faites pour l'emmagasinage, les boutiques au dessus de rab', se trouvent des maisons pour les catégories aisées de commerçants et de savants.

Le secteur nord de la ville, au nord du ḥalīg al-Nawārī, on voit une extension du secteur d'habitation riche donnant sur le Nil à l'ouest du sūq al-Samak à Qanṭarah al-Ḥawwāšīn limité à l'est par šārī' al-Tabbānah, à l'ouest, le Nil jusqu'à Burg (tour) al-Zāhir Guqmaq, au nord du ḥaṭ Bayn al-Burgayn.

Ainsi, avons-nous vu de grands secteurs de la bande urbaine située entre al-Šārī' al-'A'zam à l'est et le Nil à l'ouest, exempts de rab' d'habitation médiane pour donner lieu à la

classe riche qui est l'élite culturelle et sociale des émirs, de grands commerçants et de savants dans la ville.

Il résulte de ce qui précède que le nombre d'habitation médiane a augmenté d'un grand pourcentage dans le secteur d'habitation riche étendant d'al-Šāri' al-'A'zam à l'est et le Nil à l'ouest, représentée dans le rab' qui occupait un grand nombre d'usage de terrain à ces secteurs. Dans ces secteurs, on voit dispersées quelques maisons d'habitation riche, d'ailleurs, le rab' à l'ouest donnant sur le Nil englobe des demeures de la classe riche comme les commerçants et les militaires voulant s'y installer. Nous l'avons auparavant vu, la plupart de rab', des maq'ads, des salles luxueux contenaient toutes les facilités, tels que les hammams, les cuisines et les cabinets de toilettes entre autres.

▪ **Type de tissu urbain au centre ville :**

A Damiette, les architectes et les ingénieurs, ont affronté beaucoup de problèmes de construction au centre ville et à la zone de concentration des activités et des services à cause d'une forte densité démographique. Ils ont essayé, par tous les moyens, de trouver un compromis entre les ressources limitées de propriétaires de maisons et les exigences de vivre à l'intérieur de ces maisons. Parmi ces problèmes, on trouve la configuration de la parcelle de terrain possible. Le plus souvent, elle n'est pas de bonnes dimensions en longueur et en direction. Elle contraint le propriétaire à des obligations. Un autre problème réside dans l'impossibilité de l'extension de la parcelle dans les quartiers à démographie élevée. Les architectes ont développé quelques styles de construction pour surmonter les difficultés accablant les propriétaires et dans le but de profiter au maximum de la superficie de la parcelle et donner au bâtiment la meilleure forme et occupation dictées par cet espace.

▪ **Tahmīl et rukūb :**

C'est l'expression utilisée, dans les documents, revenant à l'époque ottomane, dans le fait d'appuyer un bâtiment sur un autre bâtiment contigu. Il est compté parmi les solutions faites par les ingénieurs et les architectes dans les ḥaṭs caractérisés par l'agglutination des maisons et sa proximité, l'une de l'autre. Cette solution est le résultat d'une nécessité.

Al-rukūb donne la possibilité de construire une pièce supplémentaire sur le toit d'une maison contiguë. Cette idée se fait aussi dans les bâtiments de services, tels que les sabīls. Cette méthode a été reconnue légalement par la location de hawā' (l'air), avant d'entreprendre la construction. C'est le droit de louer une certaine surface délimitée sur un toit pendant une longue durée, atteignant 90 ans le plus souvent. Ainsi, profitent les deux parties (locataire et propriétaire), en contrepartie d'une somme d'argent fixe, le propriétaire augmente sa rente ; le locataire se réjouit d'un espace supplémentaire en construisant ce qu'il veut en fonction de l'état du bâtiment en dessous sans porter préjudice ni endommagement. Parmi les bâtiments profitant de cette méthode de tahmīl, il y a quelques salles et galeries. On trouve les wikālahs, dans les marchés et quartiers à démographie dense en l'absence d'espace vide.

B.4. Services de la ville

Les facilités de la ville (infrastructure) se manifestaient en deux réseaux principaux : le réseau de l'eau potable pour les services domestiques, les ablutions aux madrasas, aux mosquées et aux autres établissements religieux, ainsi qu'alimenter en eau les hammams pour se laver, alimenter quotidiennement et annuellement – en eau potable nécessaire – les réservoirs d'eau sous les sabīls publics (abreuvoirs) et ceux qui appartiennent aux bâtiments.

Le deuxième réseau se manifeste dans les égouts et les eaux ménagères qui servent les différents bâtiments, qui se sont diversifiés tant par leurs aspects que par leurs méthodes de construction qui varient en fonction, de leur localisation ou de la capacité financière de leurs propriétaires.

• Réseau d'eau potable.

Ce réseau avait pour principal source le Nil, sur lequel donne directement l'ouest de la ville et d'autre part, sur plusieurs ḥalīgs et canaux qui transportent l'eau du Nil vers les autres coins de la ville, tel que ḥalīg al-Nawārī et ḥalīg Ibn Galdak. Quelques ruisseaux s'alimentent, soit directement du Nil au nord et au sud de la ville, soit de ḥalīg al-Nawārī à l'est de la ville.

Quant aux maisons contiguës au Nil, elles s'alimentent en eau potable nécessaire, directement de ce dernier par le biais d'autres moyens de constructions fluvial (Fig. 23). Pour les grandes demeures qui se situent loin du Nil – et qui ont besoin de grandes quantités d'eau, tels que les mosquées, les madrasas et les hammams – on construisait des installations d'eau potable (canaux) en brique, tantôt à la surface du sol, autant que les circonstances le permettent, tantôt souterraines de petites ruelles, étendues de l'est à l'ouest, qui conduisent au fleuve.

Madrasa al-Ma'īnī compte parmi les mosquées et les madrasas qui dépendent en alimentation d'eau potable du premier type, dû à l'accroissement de la distance qui la sépare du Nil à cause des dépositions de limon. Au début, al-madrasa avait un canal de ce type, mais, ce canal subissait des avaries et des dégradations. Ensuite, on a procédé à construire un canal ouvert porté par des digues en brique. Ce canal commence du ḥalīg al-Nawārī appartenant à al-madrasa sur le Nil jusqu'à la bassine de la madrasa.

Ainsi, de cette manière, la mosquée Ibn Hārūn était annexée d'un canal construit par cette méthode. Ce canal s'étendait du cours du Nil jusqu'à bassine de la mosquée.

Parmi les exemples du deuxième type, nous avons les mosquées et les madrasas du côté est d'al-Šārī' al-'A'zam, telles que la mosquée al-Badrī qui avait un puits s'approvisionnant en eau à travers d'un tube souterrain sous le Tribunal d'al-Bāb al-'Ālī et le logement des juges. Lorsque Moustafa Šurbagī, a construit un hammam dans la place derrière la mosquée al-Badrī il a profité du chadouf de la mosquée al-Badrī établi sur le puits précité. A partir de ce chadouf s'étendait sous le terrain du même type pour alimenter en eau nécessaire le réservoir du hammam al-Šurbagī et les deux hammams du waqf de Ma'īn al-Dīn, et celui du Qāḍī Badr al-Dīn ibn 'Umayr al-Barāwī, du côté est d'al-Šārī' al-'A'zam.

Quant à al-madrassa al-'Ašrafīah (al-Matbūlī), qui – avec le temps – est devenue très éloignée du Nil à l'époque ottomane, s'alimentait en eau potable par un canal s'étendant du fleuve jusqu'à la bassine d'ablution de la madrasa. La longueur de ce canal mesurait environ 7m. La raison en était que al-madrassa ne possédait pas une citerne construite en brique ; étant donné le terrain nécessaire existait et l'habitation était trop loin. Plus tard, quand l'habitation s'est étendue vers la rive sud de ce canal pendant le XVII^e et XVIII^e siècles ap.J.C. Ces maisons possédaient leurs réservoirs et leurs trottoirs avec des marches, afin de subvenir à leur besoin en eau.

Les grands édifices cités, construits sur la rive du ḥalīg al-Nawārī s'approvisionnaient en eau potable au moyen de celui-ci, tels que les mosquées, les zāwīahs, les madrasas et le hammam du Qāḍī Muḥammad al-Dayrūḫī. Ils ont tous des réservoirs avec des marches pour faire les ablutions. Les bâtiments situés à la banlieue de la ville, tels que la zāwīah ibn Ṭalḥa et celui du šayḥ Muftāḥ au sud de la ville, ils ont un réservoir sur un canal qui puisait son eau du Nil et coulait vers le sud-est. Il irriguait le jardin du boulanger parmi d'autres à cette zone.

Ḥanqāh et la zāwīah Gamāl al-Dīn al-Sāwī à l'est de la ville se situent près du canal coulant à l'est de la ville, connu sous le nom de Sayālāh. Celui-ci puisait son eau du fleuve au nord de la ville. Il est aussi alimenté par ḥalīg Nawārī du côté sud. Ḥanqāh possédait un puits, à côté du canal, surmonté d'un chadouf, avec un bassin qui approvisionne les annexes de Ḥanqāh par les eaux nécessaires. A proximité, vers l'ouest, se trouve la mosquée al-Fātiḥ. Celle-ci dépend de ce canal par le biais d'un autre canal étroit conduisant au puits avec un chadouf. Ce puits verse ses eaux dans un bassin qui donne sur un réservoir en brique sur terre, ce qui les a exposés à la dégradation.

Les zāwīahs et les mosquées situées au nord de la ville dépendaient d'al-Sayālah, précité, pour s'alimenter en eau. Par exemple, la zāwīah et la tombe du šayḥ 'Aṣīl al-Dīn avaient un petit canal s'étendant d'al-Sayālah jusqu'à la zāwīah, à cause de la longue distance qui séparait zāwīah al-Sayālah, comme c'était le cas d'al-madrassa al-'Ašrafīah vers l'ouest. Tous ces canaux appartenant à quelques bâtiments, se creusaient et subissaient un entretien annuel par la rente des legs pieux consacrés à ces bâtiments. C'est le même cas avec le canal qui alimente la mosquée al-Nu'mān à la banlieue de Mīnya al-Ṭayīb.

En ce qui concerne les maisons, les quartiers d'habitation et les sabīls, ils dépendaient de porteurs d'eau qui les approvisionnent quotidiennement. Ces habitations achetaient de l'eau, ensuite, la versaient dans des jarres et des cruches en terre cuite ou dans des bassins en pierre à robinets installés au milieu de la maison ou dans des lieux propres aux étages. Les maisons n'utilisaient pas les puits artésiens. Cela revient à deux raisons : d'abord, la proximité de l'eau du fleuve et des canaux nombreux d'une part, et le coût élevé de creuser un puits ou finalement, l'eau de celui-ci n'est pas potable, à cause de la présence de l'eau salée autour de la ville. Je n'ai rencontré qu'un seul puits à eau potable inscrit aux registres du Tribunal de Damiette¹. Ce seul puits était annexé à une teinturerie à la place. C'est logique en mettant en considération la grande quantité d'eau exigée dans l'opération de teindre les tissus.

Pour les sabīls, quelques-uns en étaient sans citerne en-dessous, construite sous sol. On se contentait de remplir quelques grandes jarres et cruches en terre cuite à la marocaine. Ce mouvement est perpétuel tout le jour. Les autres sabīls à citerne, les porteurs d'eau les remplissent une fois par an pendant le mois copte de Bramhate (du 10 mars au 9 avril), lors de la fermeture du ḥalīg. La consommation d'eau à ce puits au cours de l'année se faisait dans cette citerne. Si la citerne se vide avant la fin de l'année, on remplissait quotidiennement les jarres au-dessus, en attendant de remplir la citerne une autre fois l'année suivante.

• Réseau d'égouts.

Il y avait dans la ville deux genres d'égouts : le premier en était la construction de citernes souterraines, plus petites que celles d'eau potable. Ces citernes portaient de différents noms : (ballaa : évier), (Bigmon), (qollah: gargoulette), (noqra: fossé), (hassel sarf: résidu d'égout). Ce genre d'égout n'est pas exclusivement consacré à un seul type de bâtiments. Cette citerne se fait sous les maisons, le plus souvent, à la cour, comme la maison de Ḥawāgah

¹ Ces registres font partie des documents que M. 'Abd al-RAZIQ a examiné et a présenté dans son mémoire de Master en 2006.

Galāl al-Dīn al-Širbīnī. Le sondage aérien en a découvert deux (dressés, construit en brique avec un plafond en pierre). Nous avons trouvé une issue dans des locaux commerciaux, comme celui d'Alī Pacha où le document a mentionné (vidange de la citerne de Zāhir du Local). Il semble qu'elle était construite hors le local en-dessous de la route. Cette méthode s'est bien manifestée à la citerne-égout située au Marché de Forgerons, où sa place était sous la route conduisant au marché. Ḥāg Youssef Bin Muḥammad al-Gindī, à la citadelle est du Sultanat a légué, au sabīl connu par son nom, deux magasins à ce marché. Il avait mis comme condition de dépenser chaque année cinq demi-écus pour vider et nettoyer cette citerne-égout. Ce genre d'égouts a été mis en œuvre dans quelques bâtiments religieux qui se situaient loin du Nil et loin des cours d'eaux, tel que le Bigmon (citerne-égout) de la mosquée al-Fātiḥ, et celui annexé à la mosquée d'Ibn Talīs qui recevait la fuite d'évacuation des cabinets de toilettes, ainsi la gargoulette (citerne-égout) de la mosquée Badrī, qu'on vidait, nettoyait et creusait annuellement. Ils étaient payés par la rente des legs appartenant à cet établissement.

Un document nous a révélé l'opération de construire une unité de ce genre d'égouts, appelé par ce document nuqra (un fossé-égout), bâtie par Ḥāg Ibrāhīm, connu par bin al-Ġarbī. Il l'a construite dans le but de recevoir les eaux ménagères évacuées des bains de la zāwīah Muḥammad al-Ruḥāī. Cette nuqra se situait vers la zāwīah à travers la route. Elle contenait quatre murs entourant ses quatre côtés. A son milieu, se trouvait une colonne en brique, portant le plafond voûté de brique aussi. Les côtés de cette nuqra n'étaient pas égaux : le côté sud et le côté nord étaient de 15 brasses (10 m.), le côté est était de 5 brasses, celui de l'ouest était de 12 brasses.

Quant au deuxième type du système d'égouts dans la ville, il s'agissait des canalisations versant dans le Nil les eaux ménagères des bâtiments qui donnent sur le Nil, ou même près de celui-ci. Ce sont des bâtiments de toutes sortes : habitation, logements, maisons, locaux commerciaux, hammams et d'autres qui ont de diverses fonctions. Ces canalisations avaient de différents noms : (masrab : chéneau), (harib : fuite), (ḥarig : sortant), (magra al-ḥarig : cours du sortant). Tous ces synonymes ont le même sens et sont du même type. Ils se construisent de la même manière : creusés dans le sol, construits en brique, leur plafond voûté souterraine. La canalisation qui y amène était connue sous la route. On trouve de ce type d'égouts : Masrab-égout d'al-madrasa al-Ma'īnīah, dont la canalisation traversait un terrain près du Nil vers les bains de la madrasa et coule à l'ouest pour verser dans le fleuve. Lorsque Ḥawāgah Ibrāhīm Ḥafāgah a loué cet espace de terrain pour y construire son local

commercial, le masrab est devenu au milieu, souterrain et en-dessous des deux portes du local et de sa cour. Il est sûr et certain que la canalisation de ce masrab a rejoint celui d'al-madrassa Ma'īnīah et a communiqué avec lui.

L'un de documents a inscrit les conflits et les problèmes qui se soulevaient à cause de ces égouts. Ḥāg Aḥmad al-Nuqruzān a porté plainte contre le directeur et les travailleurs du hammam du Qādī 'Abd Allah al-Dayrūfī situé sur le Nil en ayant prétendu qu'ils avaient ouvert une embouchure de leur égout de hammam sur le canal d'eau potable qui portait l'eau du Nil, ce qui a pollué l'eau potable provenant du réservoir. La conséquence en était que les prieurs ne pouvaient pas en faire les ablutions. Au Tribunal, après avoir entendu les accusés qui ont prouvé que la canalisation d'égout précitée avait été installée autrefois, et sa direction était en ligne droite directe vers le Nil. Quand Muḥammad Šurbagī a construit une colonne sous son logement, cette action les a obligés à changer la direction vers sa place où il se trouve actuellement. Ils ont soutenu leur témoignage par un contrat renfermant l'autorisation du juge précédent et la fatwa (arrêt) des Faqīhs du port. Le juge actuel dans cette action judiciaire a admis ce qui était inscrit dans cet acte d'arrêt. Il a laissé la canalisation telle quelle, et a ordonné l'accusateur de ne pas toucher à ces installations. Le hareb-égout d'al-madrassa al-Matbūlīah et sa canalisation étendue de ses bains jusqu'à l'embouchure dans le Nil à l'ouest étaient une raison essentielle à prouver le droit de la madrasa au terrain traversé par ce hareb-égout, pendant le conflit érigé autour de ce terrain situé entre al-madrassa en question et la mosquée ibn Haroun.

Lorsqu'Isma'īl Šurbagī – directeur d'al-madrassa al-Raḍwānīah – a fondé de nouveaux bains pour al-madrassa en 1102 H, 1690 J.C. Il a aménagé une canalisation d'égouts en-dessous des bains précités communiquant avec le Nil sous sol, dans le but d'évacuer les ordures et la saleté, provenant des maisons, vers le Nil.

Les égouts concernaient non seulement les bâtiments donnant sur le Nil ou à proximité, mais aussi les lignes de canalisation sortant des bâtiments et des maisons situées à l'est de la grande rue. Il y avait là une canalisation hors le local de Ḥawāgah Ibrāhīm Ḥafāgah et Ḥawāgah Aḥmad al-Luqīmī, lors de la construction du local en 1115 H., 1703 J.C., situé au côté est de la Grande Avenue. Ils ont creusé à l'extérieur de leur local et le reste de leurs propriétés cités en-dessous de l'immeuble des héritiers d'Ḥabīb et de Salamon, deux Juifs, en la branchant au Nil.

Dans les termes du document "*Il a traversé le seuil de leur lieu en voie de construction sous leur possession située sur le béni Nil, à travers une ruelle. Ils l'ont construit pour évacuer les eaux ménagères sortant des propriétés citées vers le Nil*", en contrepartie d'une somme d'argent à payer aux héritiers cités dans l'ordre de 3000 demi-écus. Au milieu de ce siècle, un document nous a attesté une canalisation d'égout plus longue, qui sort des bâtiments plus lointains situés à la ligne de la Place au centre ville derrière la mosquée Badrī de deux rues. Plusieurs bâtiments à fonctions variées ont participé au droit d'exploitation de cette canalisation. Ils sont: hammam al-Amīr Muḥammad Šurbagī situé dans la ruelle al-‘Aṣāfrah, hammam légué par Ḥawāgah Ibrāhīm Ḥafāgah et Ḥawāgah Aḥmad al-Loqīmī à la ligne des Orfèvreries, le bâtiment de Ḥawāgahh Aḥmad cité à la ligne du marché Bazazīn, la Teinturerie située vers les portes des bâtiments cités, propriété de Ḥāg Aḥmad cité, aussi la mosquée al-Badrī, deux locaux commerciaux, légués par Muḥammad Šurbagī Takla Zadah, dont l'un est situé au marché des Orfèvreries du côté est, le deuxième au Marché des Soieries du côté est. Toutes ces canalisations se regroupent dans une seule, c'est celle du bâtiment de Muḥammad Šurbagī Takla Zadah au marché de Soieries du côté ouest sur le Nil, et qui finalement verse au Nil en direction du bâtiment cité. Chacun des exploitants branche sa canalisation propre avec la principale en contrepartie d'en louer une part. Cette part se fixait en fonction du nombre de participants. Dans ce cas devant nous, la part est le sixième, puisque les bénéficiaires sont au nombre de six. La durée de location s'étendait sur de longues durées atteignant 90 années.

Les bâtiments situés au bord du ḥalīg al-Nawārī jettent leurs eaux ménagères et sales dans celui-ci. C'est qui a dégradé et détruit hammam šayḥ Muḥammad al-Dayrūfī situé sur ce ḥalīg au XVI^e siècle ap.J.C. cela se manifeste clairement dans les conditions de propriétaires de citernes d'eau potable dans leurs legs pieux, qui stipulaient de remplir des citernes au mois copte Bramhate (du 10 mars au 9 avril), lors de la fermeture du ḥalīg, afin de les remplir du Nil. Les bâtiments situés à la banlieue de la ville jettent les eaux ménagères dans les canaux ouest de la ville. Les bains de la mosquée Badrī avaient un Hareb-égout traversant la ferme connue sous le nom d'al-Nimrah pour jeter les eaux dans le marais du champ al-kibl à l'est de la ville.

• **Port.**

Nous avons indiqué l'entrée et la sortie de grands vaisseaux de guerre pendant les expéditions militaires pour attaquer Chypre, Rhodes et d'autres de "la bouche de mer" (le Nil)

directement sans aucun obstacle, ce qui prouve la possibilité devant les grands vaisseaux d'entrer de la mer Méditerranée vers la branche de Damiette vers son embouchure, c'est la chaîne tirée entre les deux tours à la frontière de la ville pour empêcher les grands vaisseaux d'accéder à la ville. Par contre, al-MAQRĪZĪ a indiqué la présence de petits bateaux, connus sous le nom de *grooms*, pour transporter les marchandises de vaisseaux dans la mer vers les quais du Port, à cause de l'impassibilité devant les grands vaisseaux d'y entrer.

Nous avons su que cela ne se faisait ni dans tous les cas, ni dans toutes les circonstances, ni avec tous les vaisseaux, où les vaisseaux étrangers (étrangers au sens de non-musulmans) à cette époque, possédés par des Européens, tels que les Italiens, les Sudistes, les Français, les Anglais et d'autres, qui travaillaient au domaine du transport de marchandises commerciales entre Damiette et les ports des pays de l'est de la Méditerranée et ceux de l'Asie-Mineure occupés par l'Empire Ottoman, la plupart de ces vaisseaux pouvaient franchir le détroit au temps de la crue du Nil, où le niveau d'eau dans le fleuve atteint plusieurs mètres. Les autorités ont consacré huit bateaux (*grooms*) à conduire les grands vaisseaux, comme pilotes navigateurs, dans la zone qui renfermait de petites dunes de sable au fond du fleuve.

NIEBUHR, qui a visité la ville au milieu du XVIII^e siècle ap.J.C., a dit que le détroit de Damiette a démontré que les vaisseaux ne courent jamais aucun risque au détroit de Rosette. Là-bas, il y a des signaux posés à la surface de l'eau au-dessus des petites dunes de sable sous l'eau. Ces dunes changeaient d'endroit d'une année à une autre. Les chefs de ces *grooms* avaient une profonde expérience de ces endroits. Ces procédures étaient suivies dès l'époque mamelouke. Les bateaux *grooms* amarraient à *Sqala Ĥums* (Douane). Il s'agissait de la Douane sur le fleuve. Ils amarraient aussi à n'importe quel quai tout au long de la ville sur le Nil. Ces quais ont été connus sous le nom de (*Mawrid*) ressources.

Ces quais se composaient de *zarabiah*. C'est un mur construit en pierre qui empêchait l'attaque du terrain du port par l'eau de la crue du Nil, sous les bâtiments, ce quai en assure la solidité. La largeur du mur atteignait de cinq à dix brasses, et la profondeur était pareille. Ces murs exigeaient des plongeurs pour les construire, afin de poser leurs bases sous l'eau, ensuite, on remblayait l'espace entre les murs et le bâtiment par l'argile sèche, puis, on carrelait avec des pierres plates. En dépit de la grandeur et de l'épaisseur de ces murs, après un certain temps, ils se dégradèrent sous la force du courant d'eau du fleuve, ce qui amène à se fissurer. On finit par en construire un autre mur contigu du côté de l'eau.

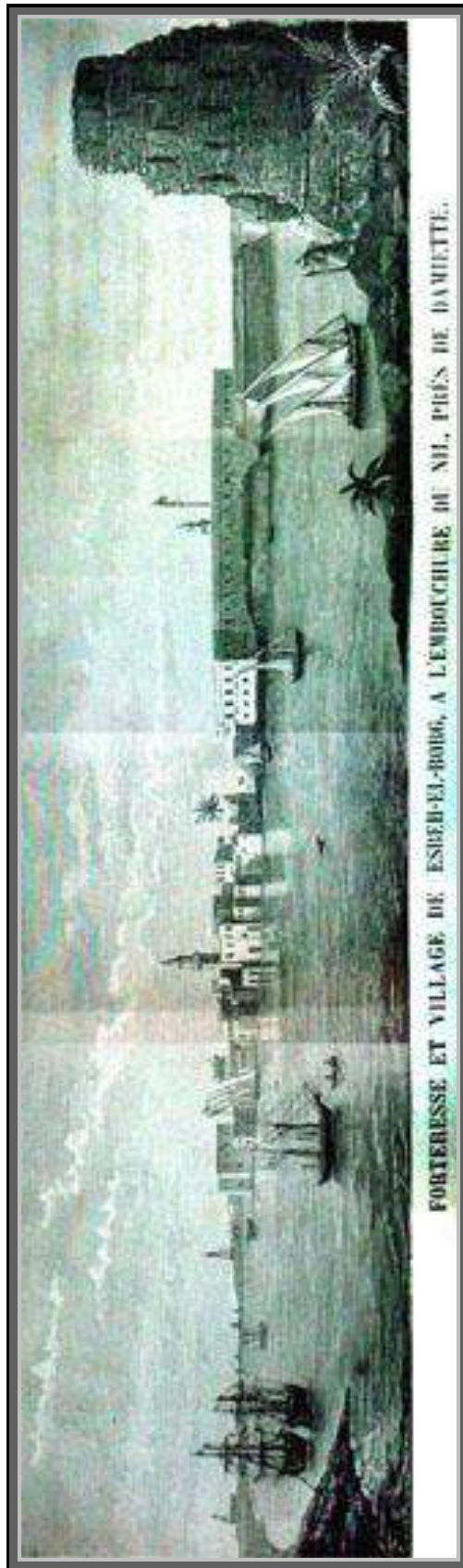


(Carte 17)
 Damiette ancienne et Damiette moderne à l'avis de SAVARY
 (D'après la carte de SAVARY)



RETIRED WALL OF THE BARRIETTA ARM OF THE NILE.

(Fig. 13)
Vestige de la forteresse à 'Izbit al-Burg en 1887
(D'après JULLIEN)

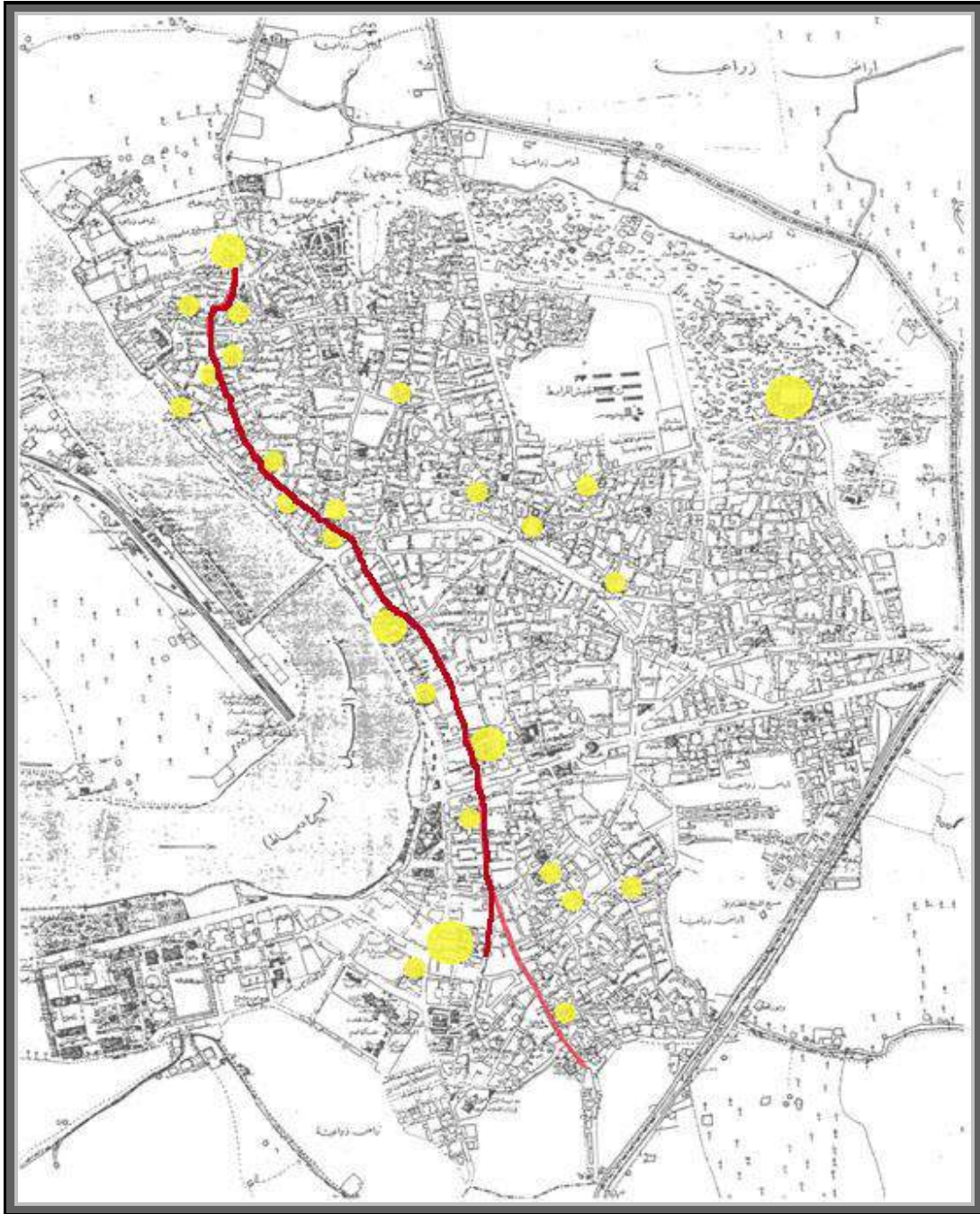


(Fig. 14)
Forteresse et village d'Izbit al-Burg près de Damiette



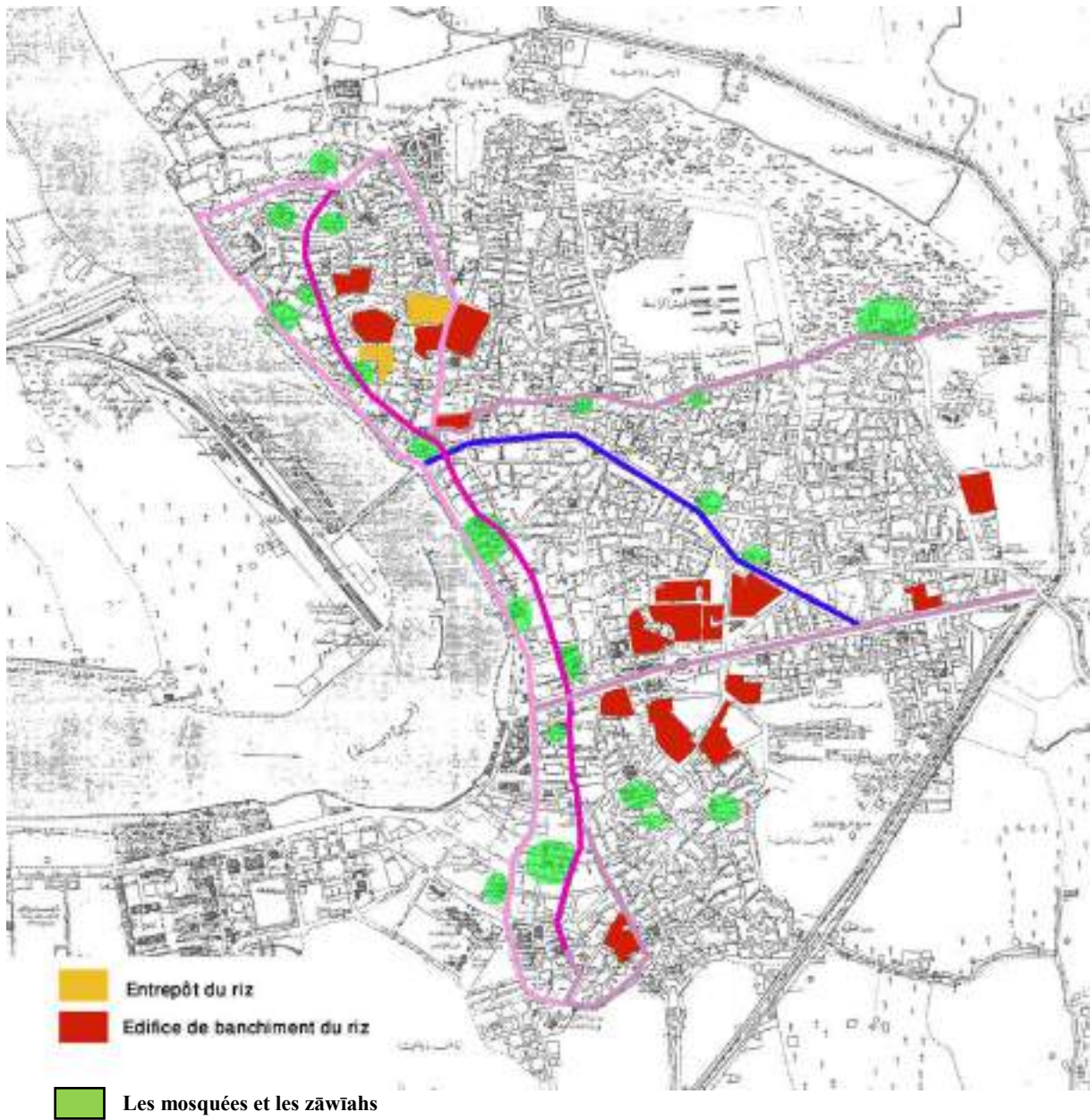
(Carte 18)
 Plane de la ville de Damiette en 1762

- 1- une vieille tour, chargée d'une inscription arabe tronquée.
 A) plan du second étage de cette tour.
- 2- Quelques restes d'un vieux palais.
- 3- Une église, que les Mahométans ont changée en Mosquée.
 On prétend, qu'elle renferme encore plusieurs tableaux aux temps de Grecs.
- 4- La blancherie de coton.
- 5- Des tombeaux.
- 6- Une mosquée, bâtie par un Sultan.
- 7- La Place el minschie.
- 8- La place, où l'on tue les bestiaux.
- 9- La place Scherabas.
- 10- Un couvent des Grecs.
- 11- La douane.
- 12- Une grande mosquée.

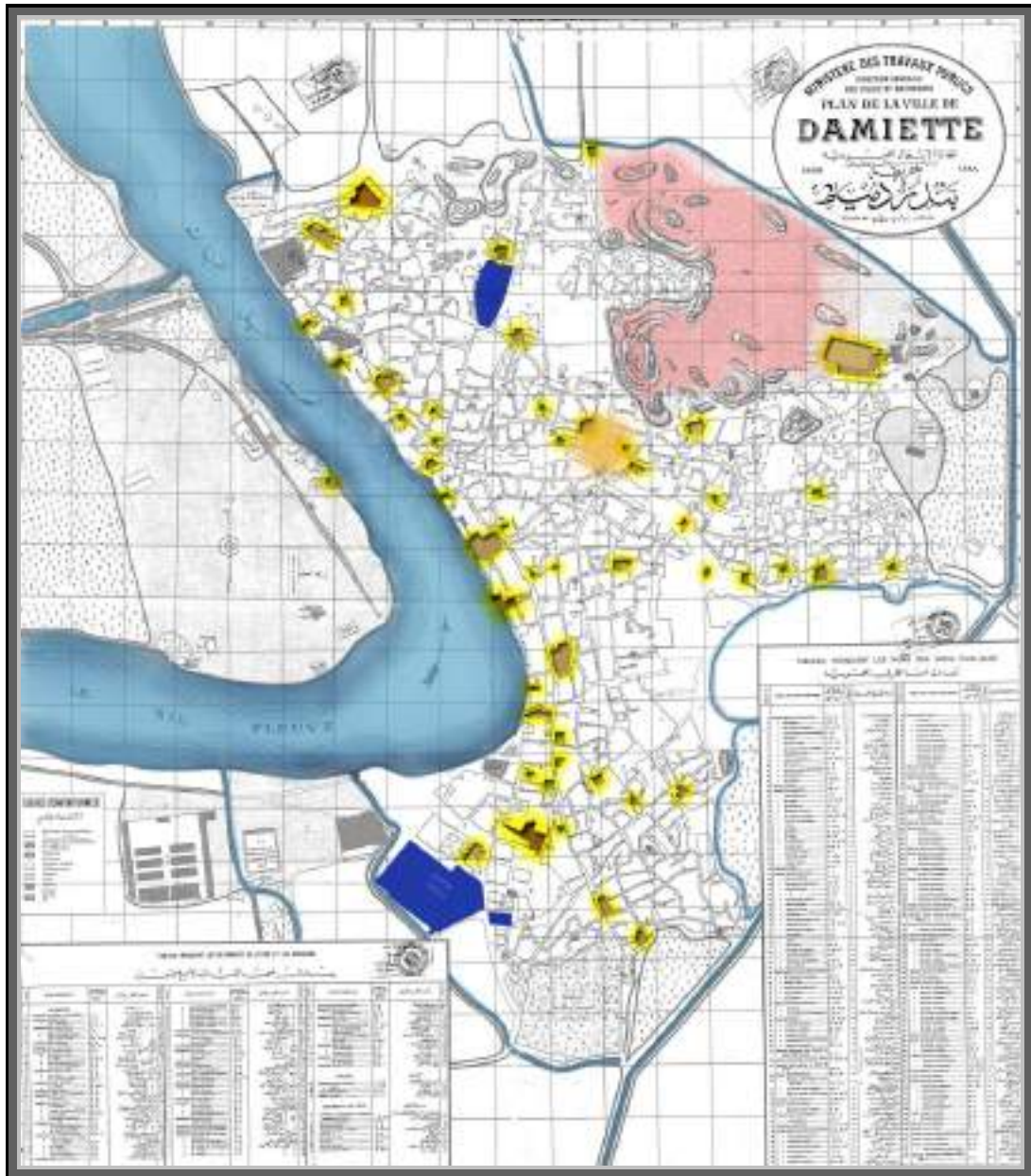


(Carte 19)
Carte de 1940

- L'axe principal (al-Šāri' al-'A'zam) s'étendant du nord de la ville au sud.
- Les mosquées et les zāwīahs.



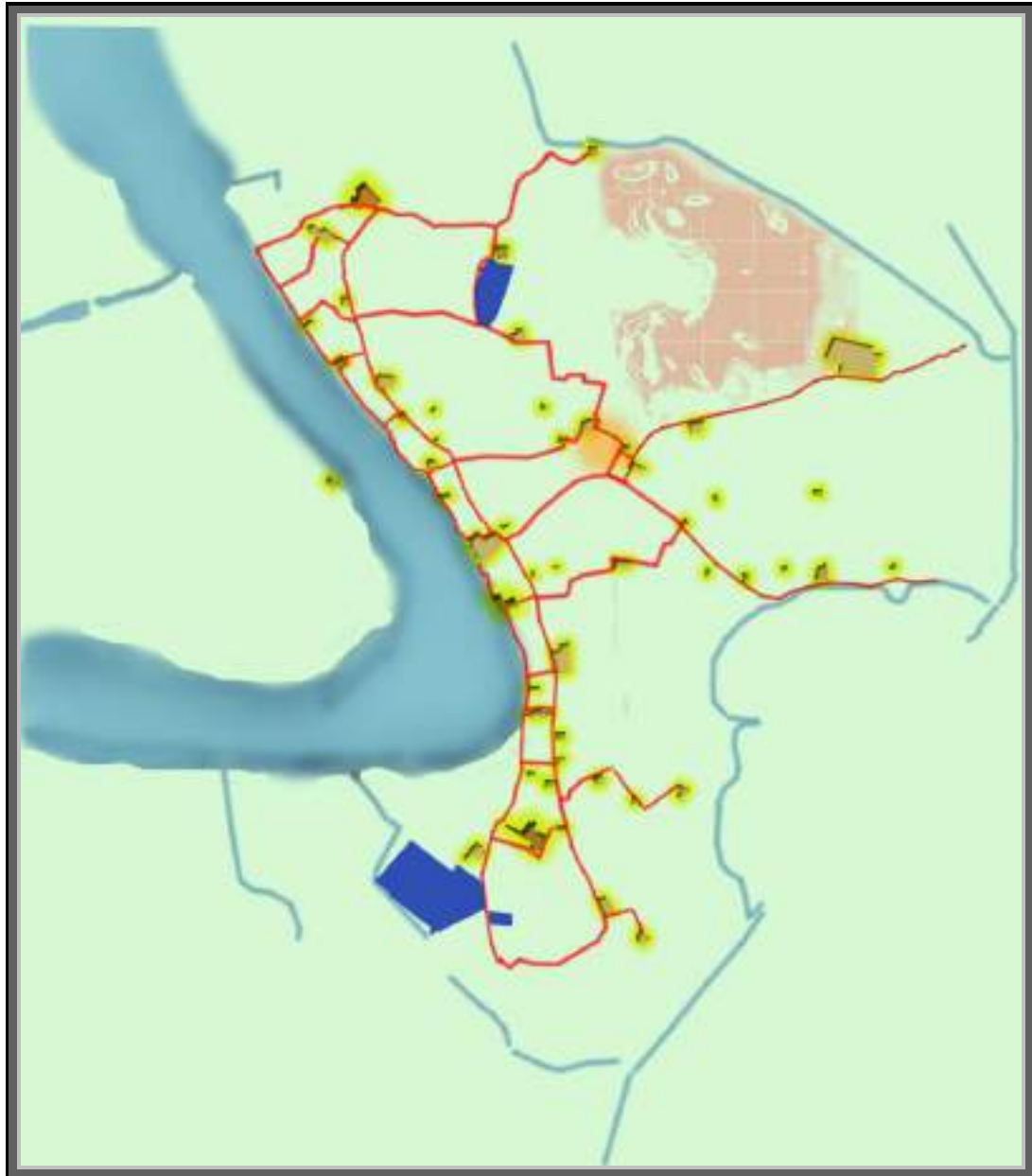
(Carte 20)
 Les batteurs de riz propagés partout en ville à l'est d'al-Šāri' al-'A'zam



● Les madrasas, les mosquées et les zāwīahs.

■ Les églises.

(Carte 21)
Carte de 1898
Topographie des constructions religieuses

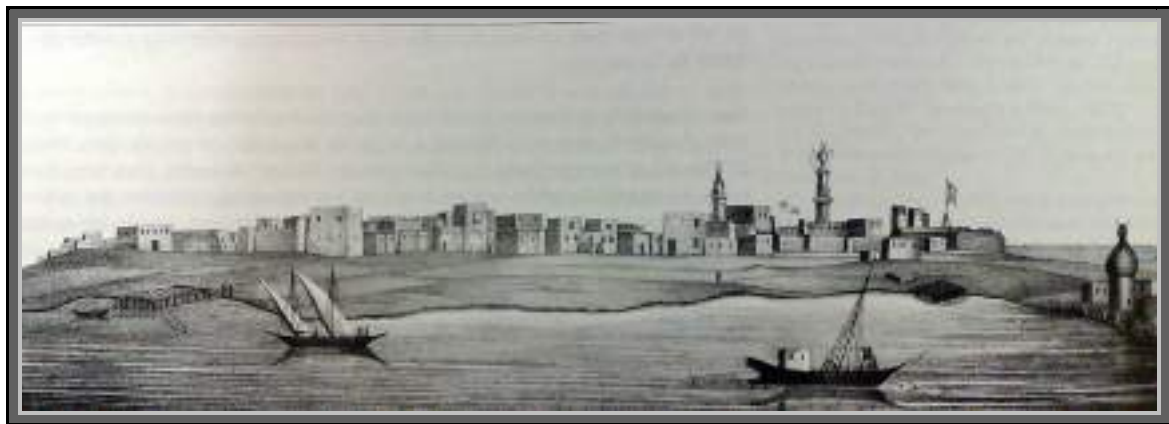


- Les rues
- Les madrasas, les mosquées et les zāwīahs.
- Les égises.

(Carte 22)
Réseau des rues « Tanzīm » et les collines en 1898



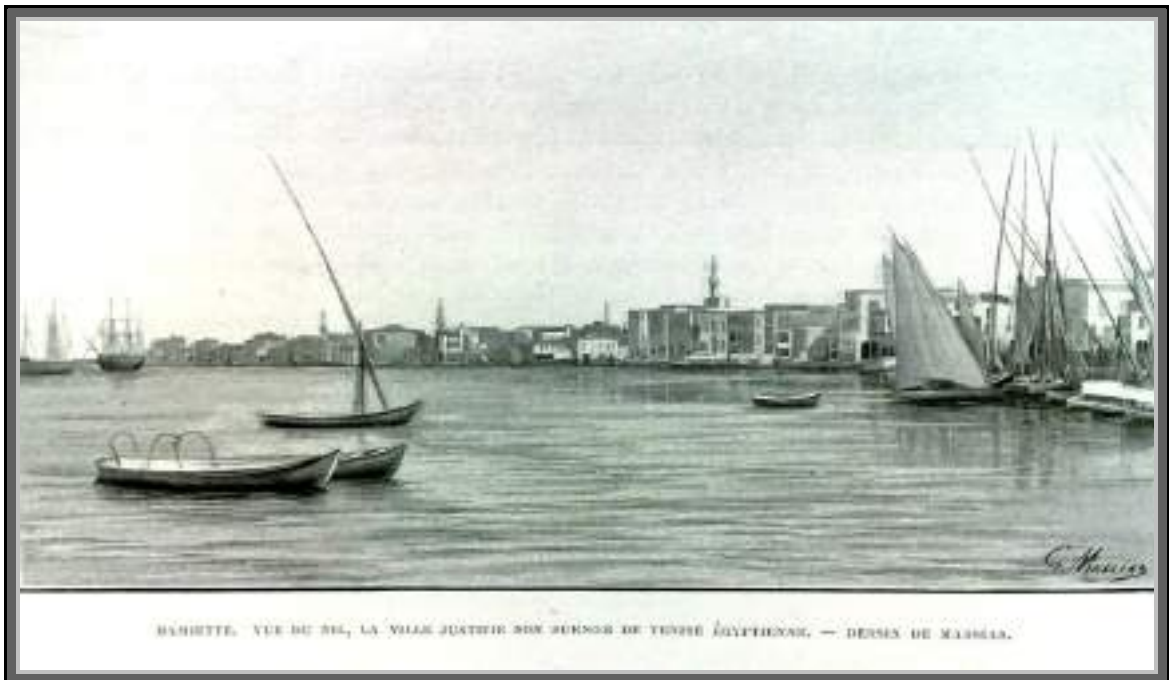
(Fig. 15)
Vue de la ville de Damiette en 1762
(D'après « *Voyage en Arabie* » par NIEBUHR)



(Fig. 16)
Vue du Nil près de Damiette en 1805
(D'après « *Voyage en Égypte* » par RIFAUD)



(Fig. 17)
Vue de Damiette en 1906
(D'après « Égypte » par K.TALBOT en 1906)



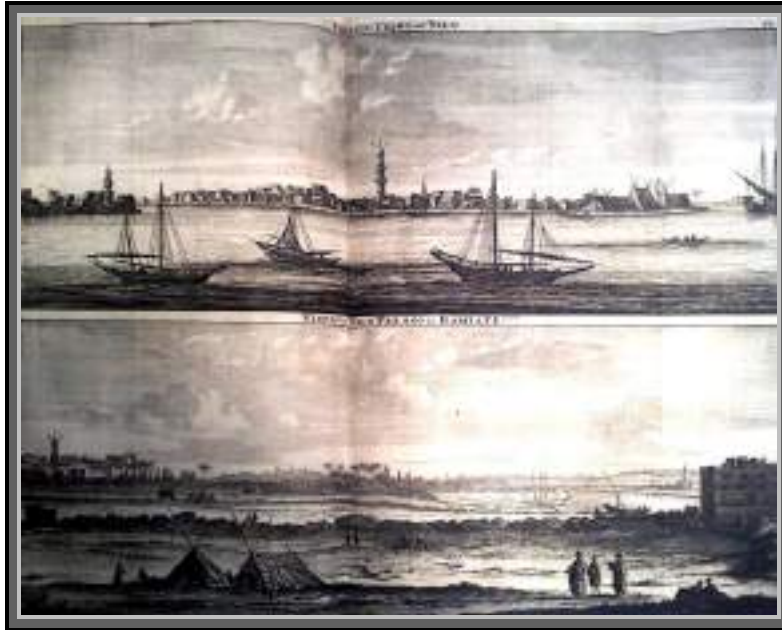
(Fig. 18)
Vue de la ville de Damiette en 1904
(D'après « Coin d'Égypte ignorés »)



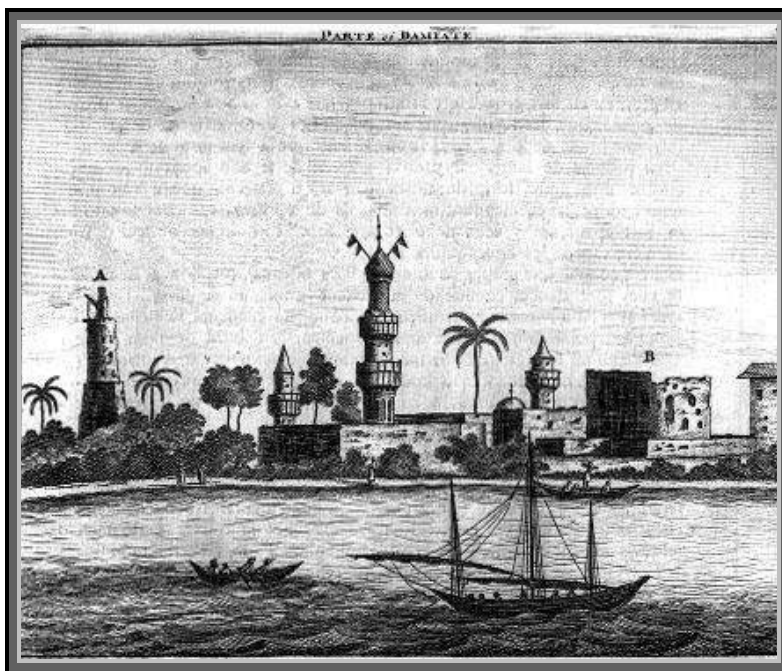
(Fig. 19)
Vue du Nil près de Damiette en 1805
(D'après RIFAUD)



(Fig. 20)
Vue de Damiette en 1819



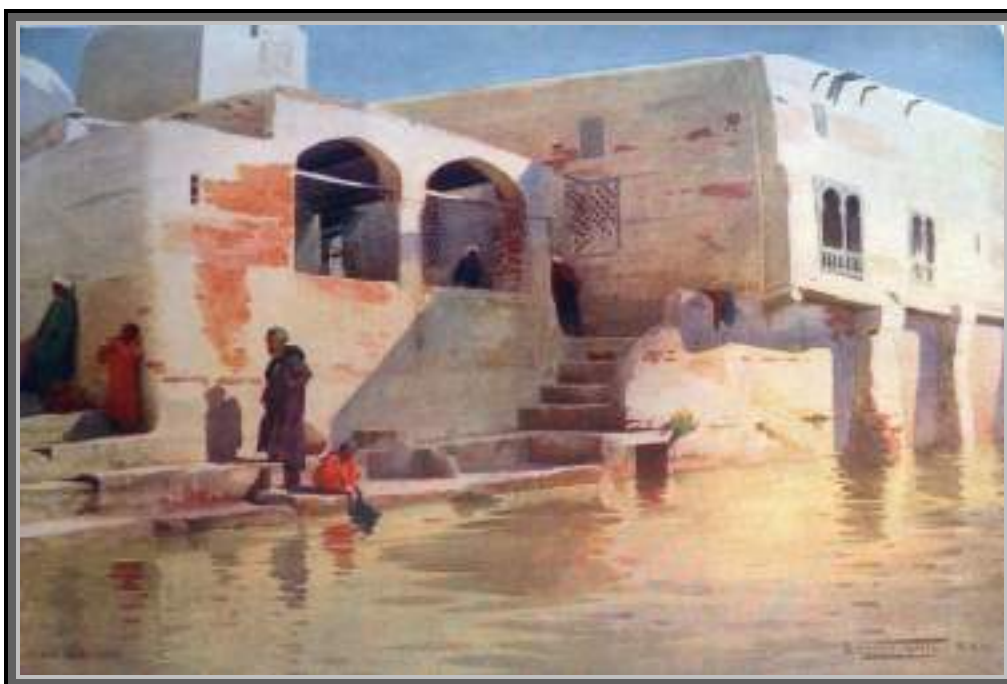
(Fig. 21)
 Vue de Damiette en 1700



(Fig. 22)
 Vue près de Damiette en 1700

(D'après « *Voyage au Levant* » en 1700)

De la figure 15 à la figure 22 présentant les différents dessins de la vue de la ville de Damiette durant l'époque ottomane



(Fig. 23)

Exemple de la mosquée au bord de l'eau directement en 1906 – une mosquée au Manzalah
(D'après TALBOT Kelly)



(Fig. 24)
Maçonner



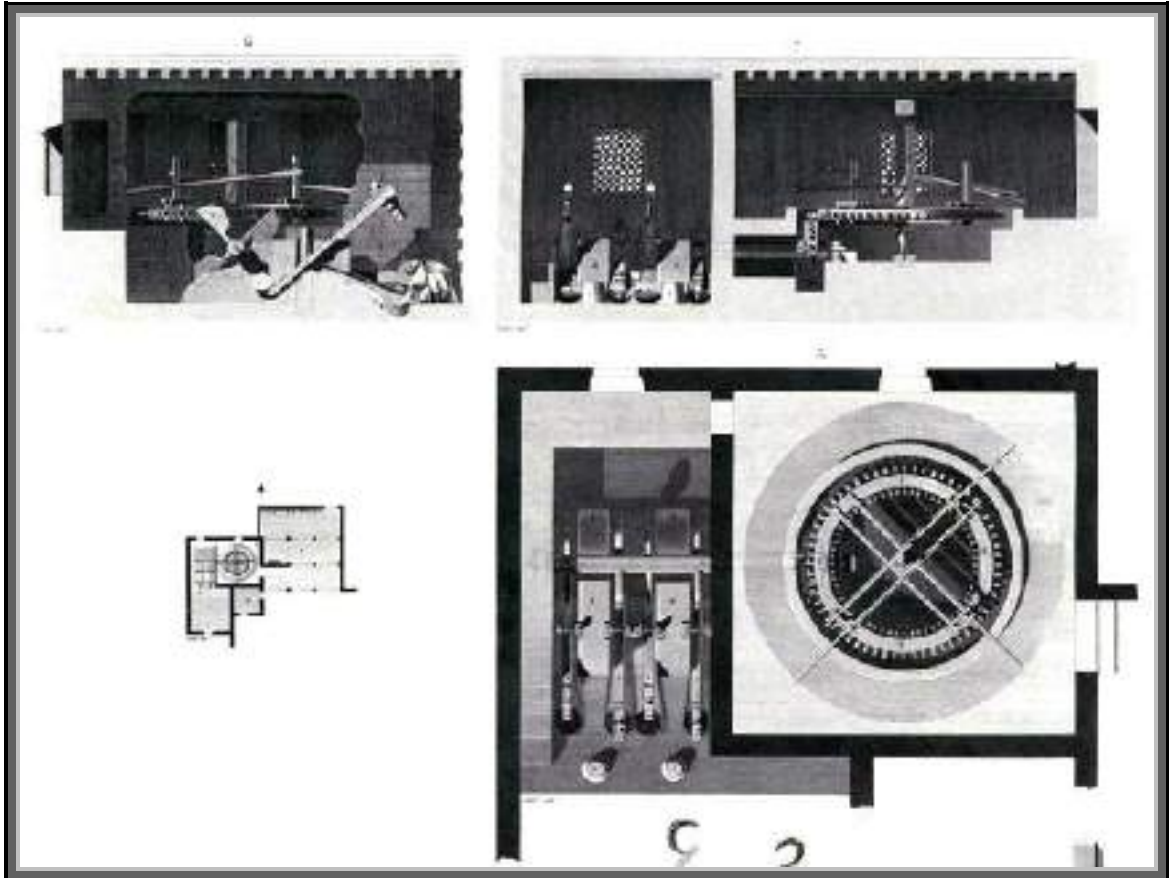
(Fig. 25)
Le charpentier et le scieur de long



(Fig. 26)
Tourneur du bois



(Fig. 27)
Menuisier



(Fig. 28)
Machine à blanchir le riz



ATELIER OU L'ON BRÛLE LE CAFE.

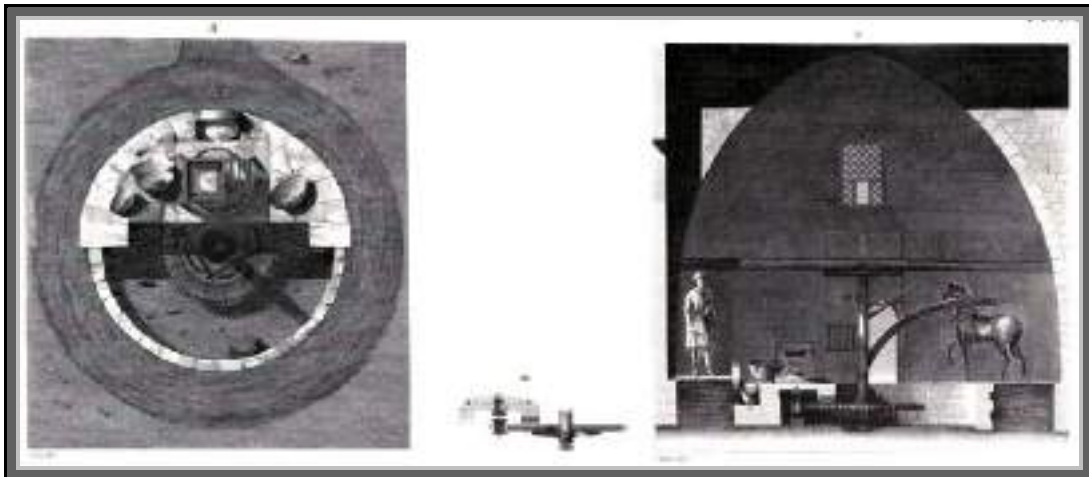


1.



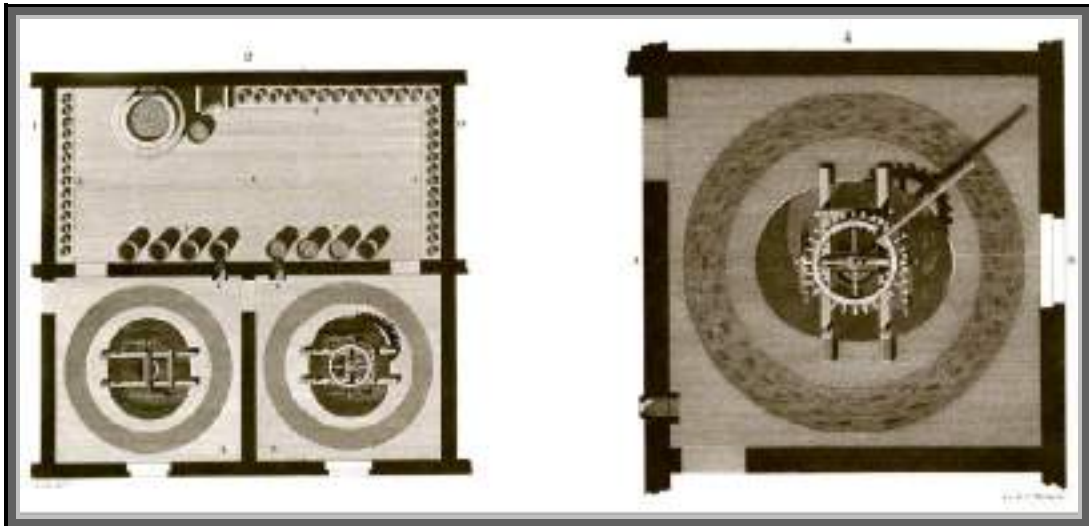
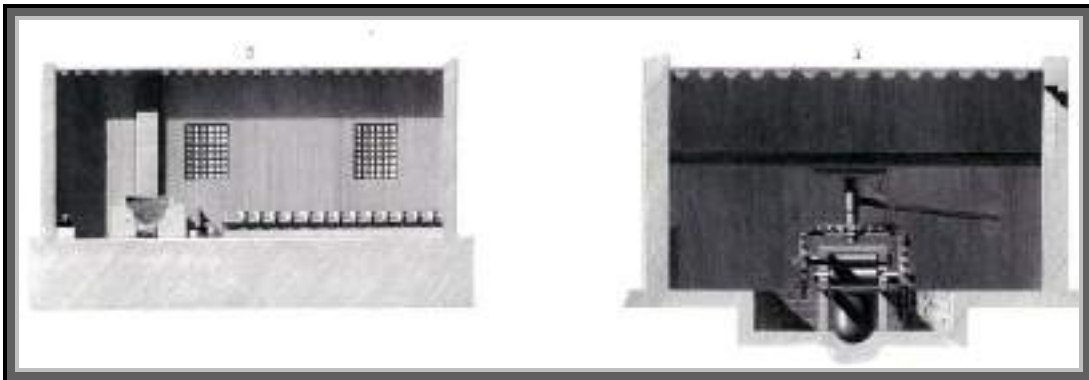
2.

1. Le faiseur de tuyaux de pipe – 2. Le pileur de tabac
(Fig. 29)

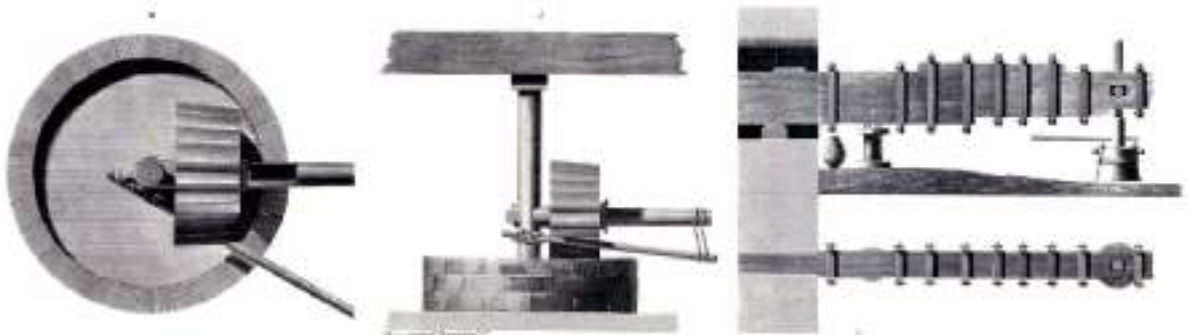


Le meunier - 8.9.10. Moulin à farine

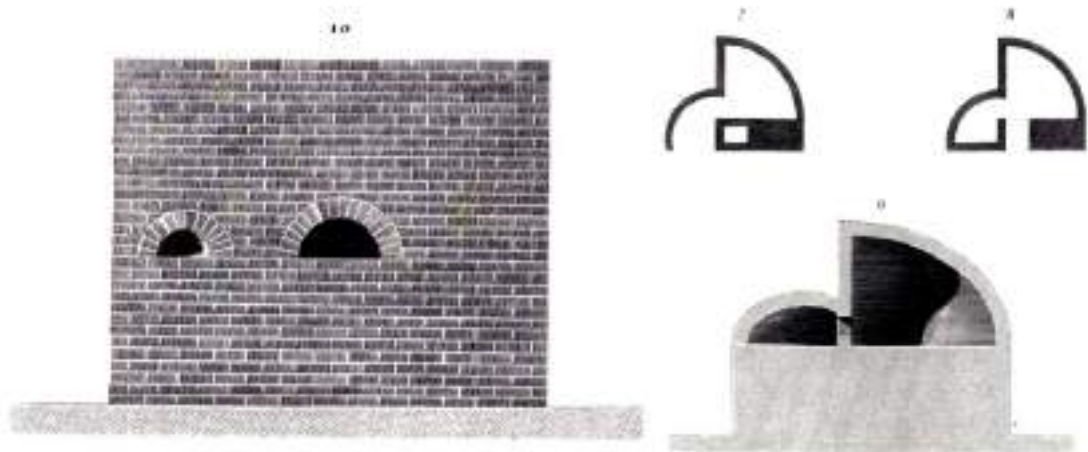
(Fig. 30)



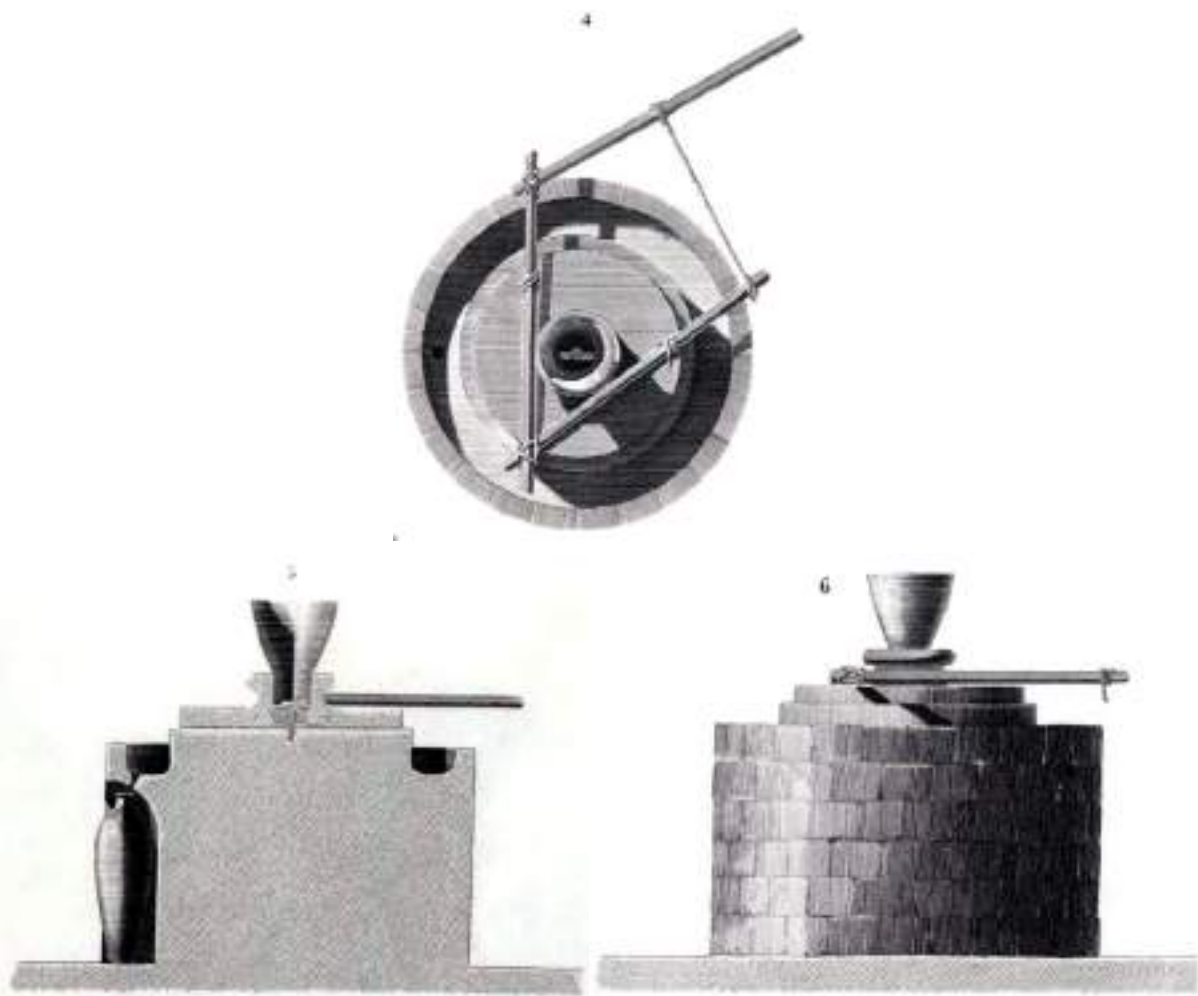
(Fig. 31)
Vue, plans et coupes du moulin canne à sucre



Vue intérieure d'un moulin à huile. 1. Pressoir à huile de lin. 2.3. Moulin à huile de lin
(Fig. 32)



1 2 3 4 FOURNEAU A TORREFIER LA GRAINE DE SÉSAME .



4 5 6 MOULIN A HUILE DE SÉSAME .

(Fig. 33)



Le distillateur - Le vinaigrier
(Fig. 34)



Faiseur des nattes - Faiseur de couffes

(Fig. 35)



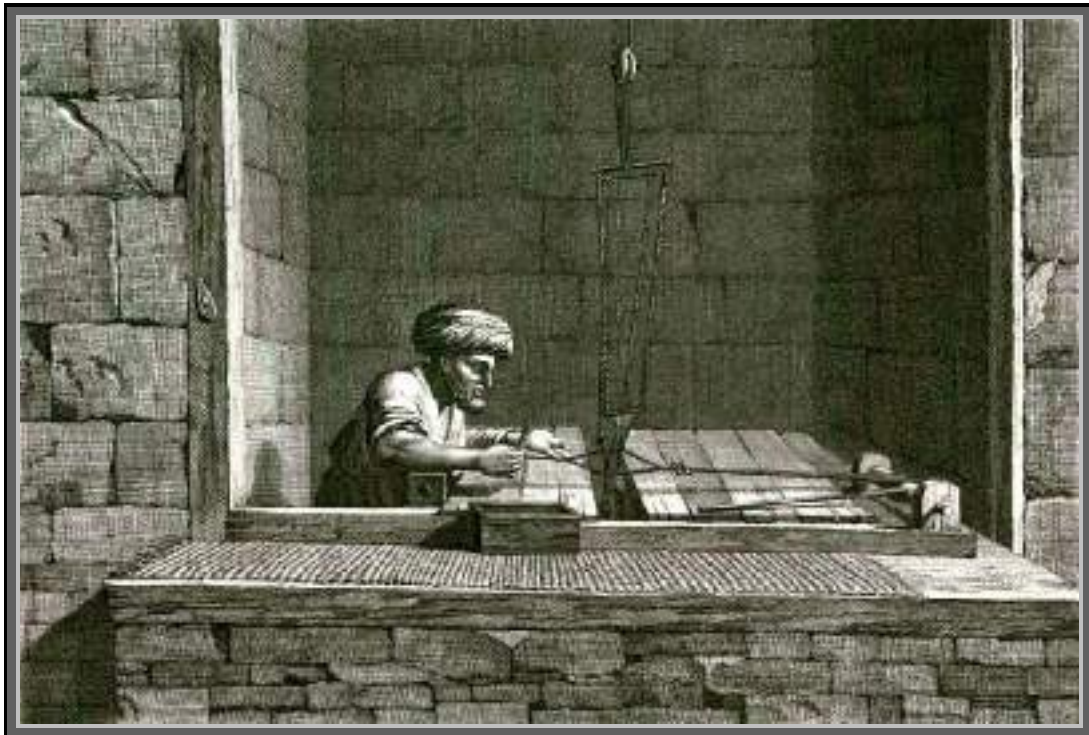
(Fig. 36)
Le teinturier



Vue intérieure de l'atelier du tisserand



Le fabricant d'étoffe de laine



Passementier

(Fig. 37)

Fabrication des tissus



Le ceinturonnier



Le faiseur de cordonnets- Le cordier
(Fig. 38)



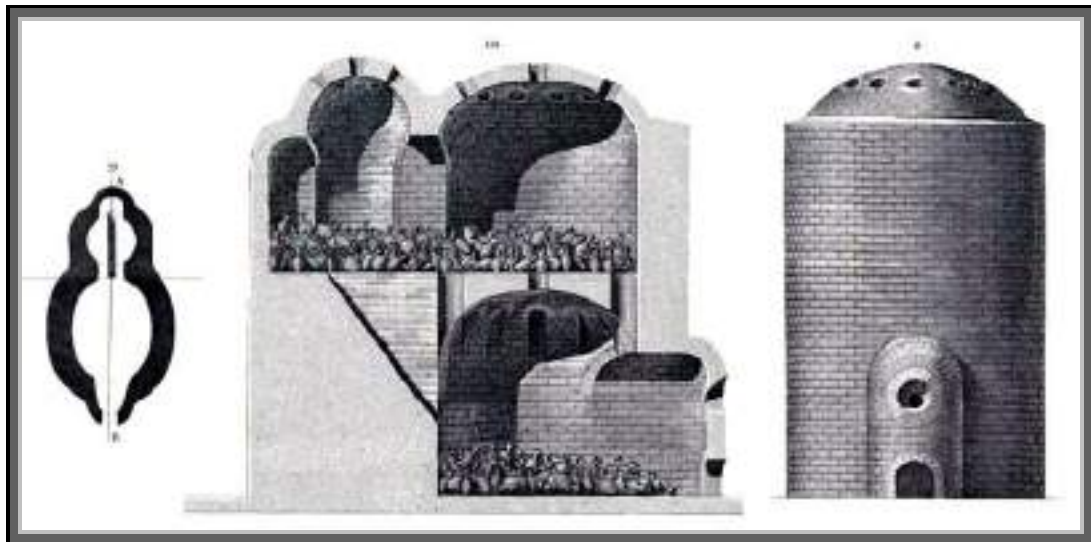
(Fig. 39)
Le chaudronnier



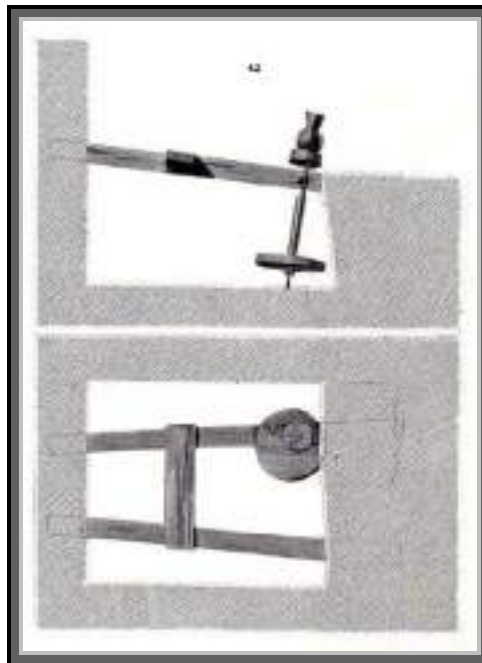
(Fig. 40)
Le forgeron



Vue intérieure de l'atelier du fabricant de poteries

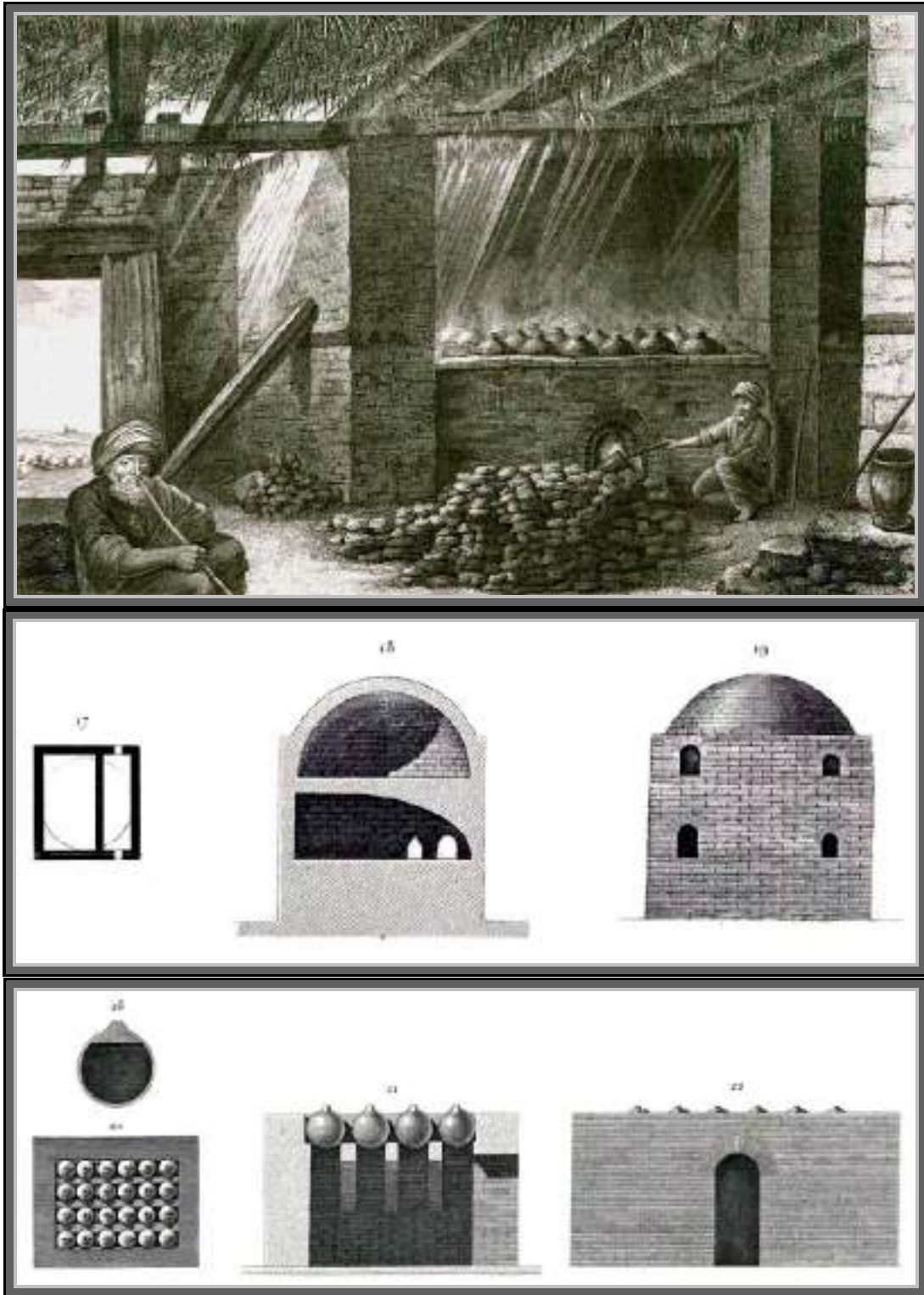


9-10-11 FOUR A POTERIES



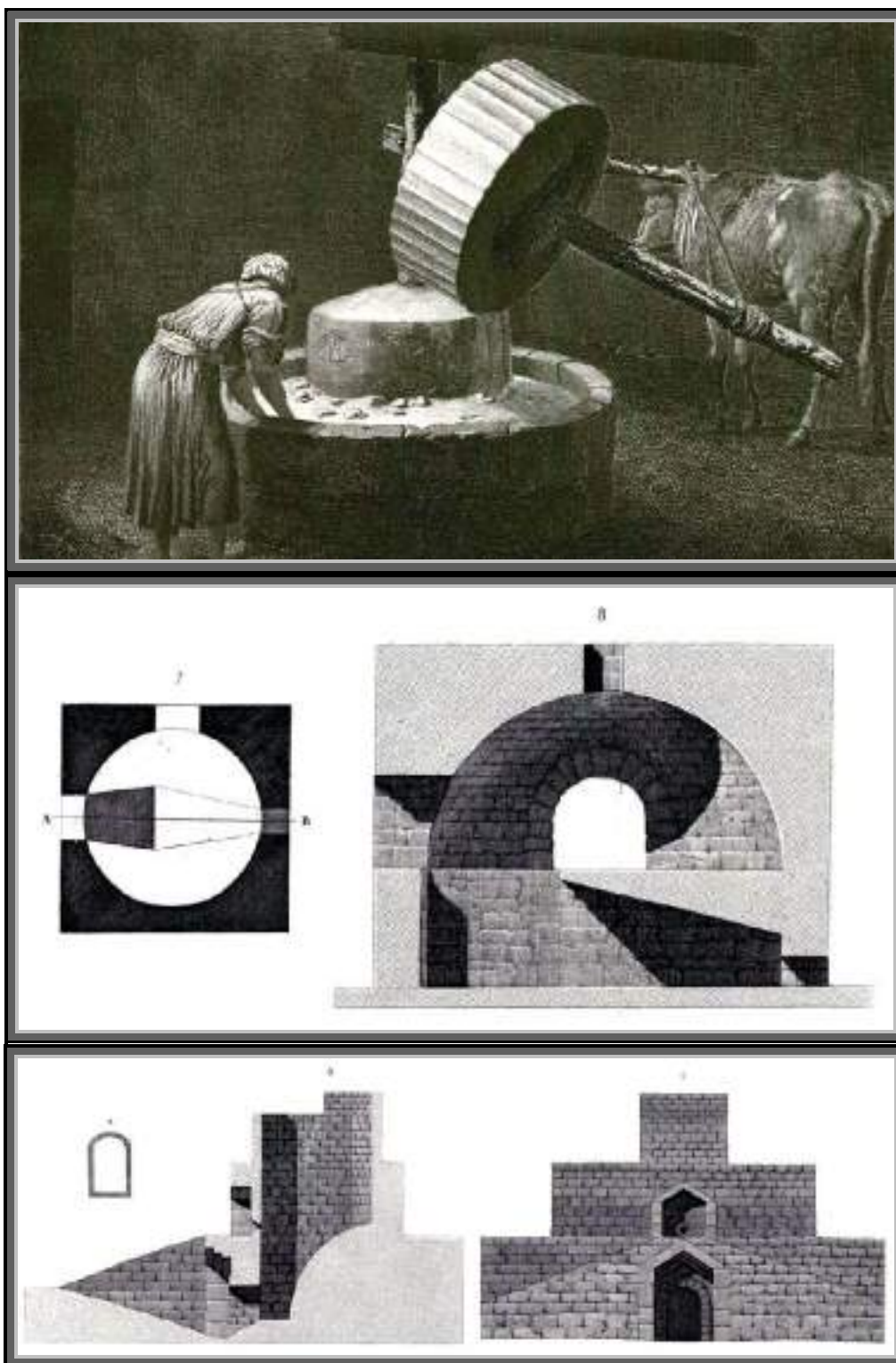
12 TOUR DU POTIER

(Fig. 41)



Le fabricant de sel ammoniac - Four à verrerie pour le sel ammoniac - Four à sel ammoniac

(Fig. 42)



Moulin à plâtre - Four à plâtre - Four à chaux

(Fig. 43)

(De la figure 24 à la figure 43 d'après « *Description de l'Égypte* »)

- 3^e Partie: Analyse des modèles architecturaux.

‘Alī MUBĀRAK a visité Damiette plus d’une fois au XIX^e siècle ap.J.C. Il a observé ses monuments, et a recueilli plusieurs informations, auxquelles il a ajouté ses impressions. Par la suite, il a écrit un article, publié dans le onzième tome de son livre en 1881.

La bibliographie révèle que l’auteur a visité Damiette dans sa jeunesse en 1850, lorsqu’il est devenu ministre. Il écrit entre autre : « *la longueur de la ville du nord au sud est de 1650, sa largeur est de 650. Elle comporte 8500 maisons. Ses constructions sont en briques et en mūnah, et d’autres sont en pierre. La plupart des maisons s’élèvent sur trois ou quatre étages. Elle dénombre trente cinq mille habitants. Ils se caractérisent par l’amabilité, l’aisance. Ils sont bienveillants et chaleureux, notamment avec les étrangers. Leur spécialité culinaire est essentiellement à base de poisson et de volaille accompagnés de riz.* »

La ville comporte à peu près quarante cinq mosquées, et quatre églises différentes. Elle comprend aussi un bureau de préfecture et des sous-bureaux de douane, de coordination, un bureau de Dotation, de santé et un hôpital, une commission marchande et une autre civile, un tribunal, chargé de rédiger les actes et écouter les procès comme dans toutes les autres préfectures. Elle comporte également un lieu militaire. Les sūqs toujours prospères, des bars, des cafés et des tavernes. Il y a également quatre hammams approvisionnés du Nil, une usine de poulailler, plusieurs meules à grains en pierre et six machines à vapeur pour battage du riz, le tabac provenant de la Syrie, le charbon et le bois de la Turquie. On y trouve également une grande diversité de médicaments.

La distance qui sépare Damiette du port est de 14 km.

A l’époque d’‘Abbās I, une voie ferrée militaire a été construite reliant la ville au port. Sa largeur est de 12 m et sa longueur est de 16 000 m, traversant champs et villages jusqu’à la citadelle du port fondée, lors du débarquement des français en Égypte, dans l’ancien village : la ferme du Burg (la ferme de la Tour). Il ne reste de ce village qu’une mosquée et une petite maison.

On y trouve aussi al-Qušlāq al-Kabīr au bord du Nil et de nombreux entrepôts de poudre à canons et d’autres missions militaires, une citerne d’eau pour les soldats mobilisés dans cette citadelle et pour les habitants.

A l'époque d'al-Ḥidīouī Ismail, la voie ferrée a été prolongée jusqu'à al- Sīnanīah. Des bâtiments militaires ont été également construits. La télégraphie a été installée dans la citadelle de la grande ferme et ainsi que dans les citadelles du port.

Damiette est un grand port islamique en Égypte, c'est pourquoi elle était habitée par les notables, les savants, les chefs des mouvements spirituels, les saints, les psalmodiés les plus réputés.

En 1891, un livre intitulé «le guide du Nil » est apparu. Quelques passages décrivent :

« L'ancienne ville de Tamiatis était un carrefour de commerce entre la Grèce et la Syrie, mais son importance commerciale a diminué avec l'émergence d'Alexandrie. Toutefois son architecture s'est bien développée grâce à la voie ferrée et l'accessibilité des moyens de transports qui la relie aux autres ville ».

Parmi les mosquées les plus connues il y a notamment la mosquée connue sous le nom d'Abū al-Ma'āṭī. Son minaret est une merveille, il est considéré comme l'un des plus beaux monuments d'Égypte vue son ancienneté et la précision de sa construction.

La ville comporte également quatre églises : une pour les coptes orthodoxes, une pour les romains orthodoxes, une autre pour les franciscains et une pour les romains catholiques. Elle contient également trente sept centres pour battage du riz.

L'agriculture du riz est la plus importante.

Son commerce se base essentiellement sur le riz, la soie, le bois, le charbon. Son industrie repose sur le battage du riz et le textile de soie, comme nous avons mentionné.

Serrai est l'arrondissement au bord du Nil où se trouvent les consulats, les grands commerçants et les riches.

Jusqu'au XIX^e siècle ap.J.C., il y avait à Damiette une communauté juive qui allait en diminuant. En 1937 ap.J.C. leur nombre est de cinq personnes dont l'une travaille dans le commerce et la deuxième dans l'industrie.

La communauté juive avait jusqu'au XIX^e siècle ap.J.C. des lieux de prière dont un déroché dans la wikālah du savon, qui était à la base une auberge pour les commerçants, les étrangers et les marins de toutes nationalités et de toutes religions. Il y avait également des restaurants, des bars, des magasins et des lieux de culte...

Le sanctuaire se situait au milieu des maisons de la wikālah du savon, qui était la plus grande wikālah de Damiette et la plus ancrée dans l'histoire. Certains de ses vestiges ont été démolis depuis quelques années. Il y n'en reste aucune trace de nos jours.

Cette wikālah était prospère au XIX^e siècle ap.J.C., habitée par cinquante familles de différentes religions et ethnies. Deux pavillons ou deux côtés de ce bâtiment carré ont été détruits. Toutefois, l'autre moitié restait toujours habitée, y vivaient notamment deux familles juives qui ont quitté la ville aussitôt, une veuve grecque vivant de l'empaillage des oiseaux qui se trouvait au lac, derrière sa maison se trouvait une pièce déserte et délabrée. Un été de l'année 1915, un incendie s'est déclenché dans cette pièce, le mur détruit, on a découvert des étagères où étaient classés d'énormes volumes édités ou manuscrits en hébreu, d'autres étagères qui réunissaient différents objets : encens, bougies et des Talismans. Cette pièce n'était autre qu'un sanctuaire juif, dérobé derrière les murs. Quant à l'histoire de ce sanctuaire, elle reste toujours mystérieuse.

L'encyclopédie italienne décrit également Damiette en 1879 :

« Damiette maintenant est plus grande que Rachid. Elle dénombre plus de 37, 100 habitants. Si on y ajoute les habitants de ses banlieues, le nombre va augmenter davantage. Elle contient quelques belles mosquées, des sūqs et des hammams couverts de marbre. La plupart de ses maisons comprennent des terrasses.

Damiette traite avec l'Europe et le Proche –Orient par voie maritime.

Le riz est la plus importante exportation ; elle possède aussi des usines de cotonnade de literie et autres»

La ville est entourée de vergers, avec divers arbres fruitiers tels que les orangers, les citronniers, les figuiers et les grenadiers.

Le lac du Manzalah est riche en poissons et en oiseaux marins. Damiette est reliée au Caire par une voie ferrée et la télégraphie.

Dans le sud de Damiette, il y a avait un quartier très peuplé, ses habitants avaient vécu pendant plusieurs générations en paix et en prospérité. Mais dès le déclenchement de la première guerre mondiale, ce quartier disparaissait peu à peu.

Il suffisait de quelques années pour que tous les monuments de ce quartier disparaissent totalement, si ce n'était quelques documents oubliés et quelques bribes mentionnées par certains voyageurs, personne n'entendrait parler de ce quartier.

Le XIX^e siècle ap.J.C. fut le plus prospère pour ce quartier. C'était la période où le commerce et l'industrie se sont développés à Damiette. La raison pour laquelle le quartier a complètement disparu est le départ des habitants vers d'autres grandes villes en quête d'autres

nouvelles sources de vie et d'établissements scolaires pour leurs enfants, ce qui manquait à Damiette à cette époque.

Le quartier est bordé du côté ouest par le Nil. L'avenue al-Ḥums se situe au milieu du quartier, elle commence de la rive Est du Nil, et bifurque à la fin en une voie menant vers le nord à ḥān qui a résisté pendant des siècles, et il n'a été détruit que récemment. La deuxième voie mène vers le sud à al-madrassa des religieuses et des églises qui existent jusqu'à nos jours.

Sur les deux côtés de šāri' al-Ḥums des wikālahs habitées par des familles originaires de la Syrie, du Liban, de la Turquie et de la Grèce. Elles ont été fondées depuis l'époque mamelouke. En bas de chaque wikālah, se situent des entrepôts appelés (Ḥawāṣil) où s'amassent les importations de la Syrie et des Balkans.

Ces anciennes wikālahs ont été détruites. Beaucoup d'entre elles ont complètement disparu. On attribuait des noms qui distinguent les wikālahs : wikālah du savon, wikālah du riz.

Dans ce quartier, existe la mosquée al-Ma'īnī fondée en 1310 qui existe jusqu'à maintenant, et al-Gami' al-Gadīd qui est dépourvue de tout mausolée. On dit qu'elle a été construite par un conservateur turc pour faire ses prières avec sa famille. Elle a été rénovée récemment. Et comme cité plus haut, dans la wikālah du savon, se tenait un lieu de culte juif.

On désignait ce quartier par ḥarah des chrétiens parce que la majorité des habitants était des chrétiens. Néanmoins, des familles musulmanes et européennes habitaient ce quartier.

Gilbert de LANNOY le contemporain MAQRĪZĪ a visité Damiette en 1410 et en 1421 a dit « *Il n'existait pas de constructions plus solides que les mosquées et l'église pour les Orientaux qui étaient peu nombreux* »

Les consulats se sont multipliés à Damiette en raison du développement des échanges commerciaux.

Wassīlī Faḥir était l'une des personnalités les plus éminentes puisqu'il était consul de six pays, il était également un grand auteur. La baronne MINOTOLLI, qui était son hôte en compagnie de son mari et sa suite en 1821 a longuement parlé du Consul et de son palais.

Les Différents types de constructions dans la ville de Damiette

A l'époque ottomane, les constructions commerciales et industrielles se sont étendues ainsi que les marchés. Le commerce et l'industrie se fondaient alors sur les matières premières et les produits locaux et importés de l'étranger. L'arrivée des commerçants et industriels du Maroc, de la Syrie et de la Turquie amena le développement de plusieurs types de commerce

et d'industrie. On construisit des wikālahs séparées ou rattachées à des maisons. De même, des halles, des entrepôts (maḥzan) et des magasins également rattachés aux maisons ou aux mosquées furent édifiés.

On compte parmi les constructions industrielles des boulangeries, des huileries de sésame, des moulins à huile, etc. Bien que l'inspecteur des marchés (muḥtasib) fut très sévère et strict, les marchés de la ville restèrent animés.

Ils étaient connus par leur propreté, leur ordre et l'achalandage varié de chaque point de vente. L'espace situé entre les mosquées al-Matbūlī et al-Ma'īnī formait le cœur commercial et industriel de la cité. C'est là que se concentraient les constructions commerciales et industrielles, du moins celles qui ne produisaient pas de fumée ou de poussière nocives pour les habitants.

L'activité commerciale et industrielle fit également émerger le besoin de constructions civiles, à vocation sociale ou d'habitation. Les hammâms jouaient un rôle important dans la vie communautaire ainsi que les grands événements et festivités. Citons, dans le même ordre d'idée, les bîmâristâns, les asiles, les abreuvoirs, fontaines (sabīl) et les bassins (ṣahrīg). Le peuple tenait à ce type de constructions financées par les dons pieux.

Les maisons quant à elles furent influencées dans leur plan et leur apparence par l'activité commerciale dans la ville. Le rez-de-chaussée était généralement utilisé à des fins commerciales (wikālah, dépôt ou halle) ou à des fins industrielles. Il faut signaler que la reconstruction de la ville de Damiette à l'époque ottomane préserva la ville mamelouke ; quelques mosquées furent restaurées, d'autres reconstruites.

Le plan des mosquées prenait en considération les conditions réglementaires. Elles devaient être alimentées en eau par des canaux construits en briques où l'eau parvenait du Nil par une rigole (sāqīah) particulière. La ville de Damiette a gardé un grand nombre de mosquées, une confrérie religieuse (zāwīah) et des mausolées (darīḥ) dont les origines remontent à l'époque mamelouke et qui furent reconstruits à l'époque ottomane.

La ville présentait, par l'architecture de ses habitations, analogues à celles de Rosette, et par le nombre de ses mosquées, un caractère assez original (Carte 23).

Les édifices de Damiette peuvent être divisés en cinq catégories :

1- Édifices religieux : « *une grande mosquée al-Ma'īnī, surmontée d'un dôme et ornée de deux hauts minarets, ces minarets existés jusqu'à la moitié de XX^e siècle ap.J.C., à l'extrémité sud de la grande artère centrale, un collège de l'époque de Qāyṭbaī, al-madrassa al-Matbūlīah, à l'extrémité nord de la même artère, une soixantaine de mosquées et de zāwīahs de moindre importance* »¹ ;

2- Édifices fourniers ;

3- Wikālahs, entrepôts de marchandises, tous de l'époque mamelouke, construits très solidement en grosse maçonnerie et composés de deux corps de bâtiment de destinations différentes : un rez-de-chaussée divisé ordinairement en chambres avec voûtes en ogive, un hall central et un ou plusieurs étages servant d'habitation » ;

4- Édifices civils, ou maisons d'habitation, à deux, trois et quatre étages, quelquefois d'une très grande hauteur, avec une cour donnant sur la rue (type des maisons de Rosette).

5- Édifices militaires ;

La situation de ces édifices, datant pour la plupart de l'époque mamelouke, mais en tous cas postérieurs à la période que nous étudions, ne peut nous apporter aucun renseignement.

La région où nous soupçonnons l'emplacement de l'ancienne ville est au nord de la Damiette actuelle, dans al-Gabbānah.

¹ SALMON, Georges, *Sur une mission à Damiette*, ed. IFAO, Le Caire, 1902, p.72.



(Carte 23)
Perspective des édifices religieux dans la ville de Damiette en 1898

(A) Analyse des monuments conservés.

A.1- Édifices religieux

- a- Madrasa al-Ma‘īnī
- b- Mosquée ‘Amru ibn al-‘Aās
- c- Zāwīah al-Raḍwānīah

A.2 - Édifices funéraires

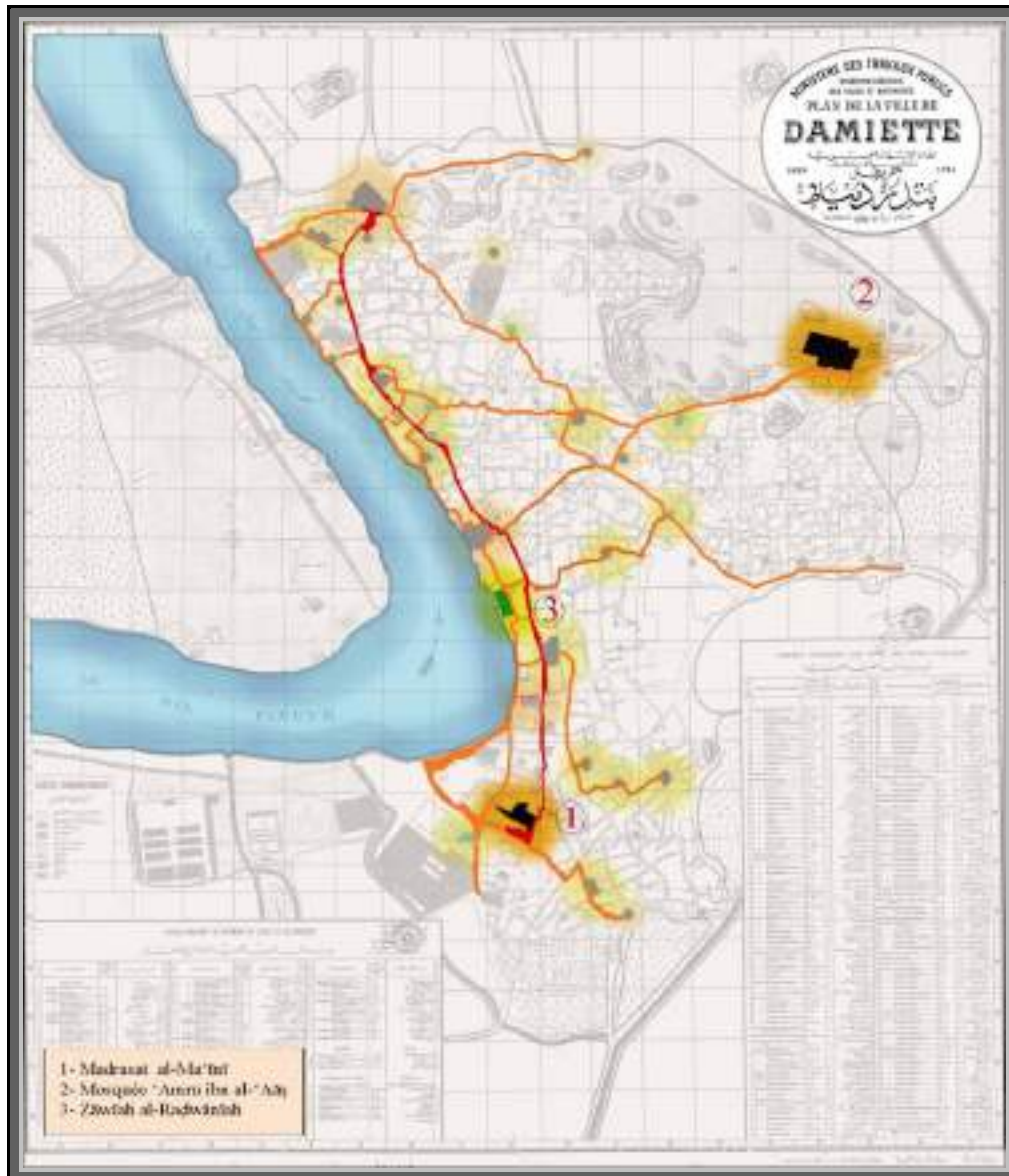
- Dôme du šayḥ Fātiḥ al-Takrūrī
- Dôme de ḍarīḥ šayḥ ‘Uṭmān al-Şayīād
- Dôme de ḍarīḥ šayḥ Mūsā al-Kurdī
- Dôme de ḍarīḥ šayḥ ‘Aşīl al-Dīn
- Dôme de ḍarīḥ al-Amīr Ga‘far al-Siliḥdār
- Ḍarīḥ et Maqām al-Sit al-Wāldah

A.3 - Édifices militaires.

A.1 - Édifices religieux

« Damiette » HADJI a décrit en 1857 : «possède des mosquées et des minarets d'un beau travail. Trois de ces mosquées se distinguent entre autres par la grandeur des proportions et la richesse des détails.»

C'est remarquable que la madrasa al-Ma'īnī et la mosquée 'Amru ibn al-'Aās sont de ces trois mosquées



(Carte 24)
Les situations générales des édifices religieux conservés

a- Madrasa

La madrasa est un endroit pour apprendre les sciences légales par des *šayḥs* désignés. Elle se distingue du cercle de leçons dans une mosquée par la présence d'un lieu d'habitation pour les étudiants, les *šyūḥ*-enseignants et les savants. –voit que la madrasa fait partie du développement de la fonction de la mosquée.

La construction des madrasas était le début d'une nouvelle époque du développement de l'architecture islamique. Elle a apparu en Égypte au début de l'époque fatimide, et s'est propagée à l'époque ayyoubide. Or, à l'époque mamelouke, il arrive un certain rapprochement entre l'architecture de la madrasa et celle de la mosquée, qui est une conséquence de l'influence mutuelle au niveau de la planification et à celui des éléments. Ainsi, il n'y avait plus de grande différence entre les deux. Toutefois, l'influence de l'architecture de la madrasa sur celle de la mosquée était plus puissante et plus forte, ce qui a généralisé les *iwāns* dans les mosquées pendant l'époque mamelouke jusqu'à l'époque ottomane.

Madrasa al-Ma'īnī

La madrasa d'al-Ma'īnī se situe au sud de la Grande Rue (al-Šāri' al-'A'zam) (Carte 25). La façade donne sur un quartier exigü, le long de l'avenue al-Ma'īnī (Carte 26).

La fondation de la mosquée remonte à la période du règne d'al-Nāṣir Muhammad ibn Qalāwūn. En effet, elle fut construite par le commerçant Muhammad ibn Ma'īn al-Dīn, dont la famille est originaire de Farascour mais qui est lui-même né à Damiette en 1310 J.C. Il a été cité dans *al-Ḥiṭaṭ* de al-MAQRĪZĪ que cet homme était au service de Jawhar al-Ma'īnī, c'est-à-dire que cette mosquée remonte à la période mamelouke.

L'importance de cette madrasa est due au fait qu'elle se caractérise par la grandeur de ses mesures de construction et par la hauteur de ses murs, également elle a préservé la plupart de ses ornements et détails architecturaux.

Rares sont les mosquées de cette architecture, de cette construction et de cette décoration dans la région de l'est du delta. Rares également sont les mosquées rassemblant à la fois lieu de prière, abreuvoirs et madrasa pour l'enseignement des quatre écoles juridiques. Le rôle de cet édifice dans la vie culturelle et religieuse de la vieille ville de Damiette est évident.

La façade est construite en pierre (Fig.45), (Pl. XIII). Quant aux arcades intérieures, elles sont en briques. Elles sont la preuve d'une précision et d'une application extrêmes.

Cette précision se voit notamment dans la calotte du mihrab et dans la voûte de la petite pièce se situant derrière le mihrab. Ce qui lui vaut de compter parmi les constructions en briques les plus somptueuses.

Un sabīl approvisionne la madrasa en eau potable de l'intérieur et de l'extérieur. Ce sabīl est surplombé d'une kuttāb coranique, qui se trouve à l'extrême nord. Des retraites pour les soufis ont été ajoutées.

L'entrée principale se trouve à l'est (Fig.46). Elle est surplombée d'un triple 'iqd de pierre, menant à un long couloir. A gauche de ce couloir, une entrée donne sur un mausolée surplombé d'une coupole datée du XII^e siècle de l'Hégire (Fig.64). Le style de cette coupole est proche de celui des coupoles persanes (Fig.65). A sa droite, une entrée de côté donne sur un escalier qui mène au toit, à un abreuvoir, puis à une porte qui donne sur la cour centrale de la mosquée.

Une autre porte donne sur la cour centrale du côté ouest (Fig.50), (Pl. XXII).

Elle est construite en forme du modèle des madrasas perpendiculaires : quatre iwāns sont perpendiculairement disposés autour de la cour (ṣaḥn) (Pl. XXV) qui permet l'aération et la lumière à al-madrasa (Fig.51). L'iwān la plus large est celle de la qibla (direction de la prière) (Fig.44).

La cour centrale ouverte surplombée d'un mamraq (Fig.52), (Pl. XXVI). Tous les quatre iwāns sont plafonnés de bois finement décorés, travaillés dans des tons dorés, stabilisés aux quatre coins par des muqarnasa de bois.

Les quatre iwāns étaient utilisés en tant que salles d'enseignement, chacune étant consacrée à l'une des quatre écoles juridiques. A l'étage, au dessus des salles de cours, se trouvent les logements des étudiants ainsi que des abreuvoirs pour les animaux.

Des ouvertures à moucharabieh en bois sont présentes dans les deux iwāns nord et sud donnant sur la cour d'al-madrasa. Ces fenêtres appartiennent aux chambres des étudiants.

Le sol de la cour, d'une extrême beauté, il est orné de mosaïques de marbre coloré, de compositions sous forme d'étoiles où s'entremêlent carrés et rectangles de couleurs diverses : marron, noir et jaune (Fig.53). Il est unique en son genre bien que les monuments du Caire soient riches en ornements de marbre.

L'escalier menant aux pièces des soufis se trouve sur le côté ouest de la cour centrale.

Le mihrab de la mosquée contient des ornements de verre. Fondé sur deux colonnes de marbre surplombées d'un zink mamelouke (Fig.60), ses deux côtés comportent des fenêtres donnant sur la rue ainsi que sur une petite pièce.

Le bā'ikah du muezzin se trouve dans une salle face à la salle de la qibla. Il est en bois ḥart saḥrīgī et maymounī

Cette mosquée disposait de deux minarets, l'un sur l'entrée principale, du côté Est, le deuxième sur le côté sud (Fig.69). Ils ont été détruits. L'un suite à l'effondrement du deuxième étage et de la coupole, l'autre, par décision du comité permanent en 1963, stipulant la destruction du deuxième et du troisième étage, ainsi que le paravent.

Façade principale de la madrasa (Fig.45)

La façade principale se situe du côté est de la madrasa, qui donne sur le quartier al-Ma'īnī, s'étendant sur 32 m et s'élevant à une hauteur de 12.20 m (Pl. XIV). Un fossé a été creusé récemment autour de cette façade pour l'évacuation, et ce sous le contrôle du comité technique pour la Conservation des Monuments. Ce fossé s'étend du côté sud-est jusqu'au nord-est. Il protège également le monument.

Cette façade s'étend tout le long de l'iwān est, iwān al-qibla, elle comporte à gauche de l'entrée principale trois excavations, au rez-de-chaussée, qui sont plus élevées aujourd'hui qu'elles ne l'étaient au moment de la construction (Fig.48).

Elles sont identiques, avec un retrait de 20 cm par rapport au niveau du mur, sa largeur est de 1.90 m.

Chaque excavation comporte deux fenêtres rectangulaires dans la partie basse, elles sont de 1.40 m de largeur et la longueur est de 1.60 m, décorées en rectangles cuivrés, emplis de lances et de perles.

Sur les deux fenêtres sont appliquées deux feuilles de bois, dénudées de toute ornementation (Fig.47), (Pl. XVI).

Chaque fenêtre dispose d'un rebord en bois également, de 5 cm de largeur, dépourvu lui aussi de toute ornementation.

Sur chaque fenêtre s'élève un linteau orné de pierres entrelacées (sunag mu'aṣāqah). Les sunags mu'aṣāqahs sont apparues dans l'architecture islamique pour répondre à un besoin architectural : la consistance de la pierre (Pl. XV). La première utilisation des sunag mu'aṣāqah pour cet effet, fut employé sur les portails d'al-Naṣr, al-Futūḥ et Zūila

Ensuite elles se sont développées en un élément ornemental comme on le trouve dans les mosquées d'al-'Aqmar et de Šāliḥ Tala'i', tout en gardant évidemment leur fonction architecturale.

Les sunag mu'aṣāqah sont formées de pierres en demi cercles, liées entre elles par des lignes droites (Pl. XVII).

A l'époque des ayyoubides, elles ont été utilisées sur les dômes

Les arcs droits sont en demi-cercles parallèles et perpendiculaires. Ensuite, elles se sont développées et se sont apparues sous forme de fleur de lys, l'une est à l'endroit et l'autre est à l'envers.

A l'époque mamelouke, les sunags ont connu le même processus, la plupart des sunags sont inspirée de la fleur de lys, on les trouve notamment sur les balcons des grandes constructions. Elles ont été utilisées surtout dans les gorges de l'Égypte mamelouke, comme par exemple dans la façade de la madrasa d'al-Ma'īnī, où elles étaient modelées en pâte noire.

La technique du modelage, qui est une forme ornementale islamique, consiste à creuser la pierre sur une profondeur de 1 cm la remplir ensuite de pates noires¹.

Sur chaque linteau des deux fenêtres s'élève un arc droit. Cet élément se retrouve également sur la fenêtre dans la partie en retrait, sur l'entrée principale et sur le côté droit de la façade, en haut de la fenêtre² (Fig.46).

Dans la partie haute des colonnes de la façade est, se trouvent les traces d'une bande écrite, disparue aujourd'hui. Elle s'étendait de la partie supérieure de l'entrée de la madrasa, puis se penchait vers le bas du côté gauche, dans l'espace entre les fenêtres lampadaires et les fenêtres en muqarnasa qui remplit les trois excavations de la façade est.

Une gouttière se tient également entre la deuxième et la troisième excavation évacuant l'eau de pluie à l'extérieur de la madrasa. Elle ne devrait pas être au même niveau que les fenêtres en bois de crainte que la pluie ne pénètre à l'intérieur, et particulièrement lorsqu'il vente.

Il est à remarquer que les fenêtres de la première encoignure, du côté gauche de l'entrée de la façade est, donnent sur le cimetière et le dôme du mausolée.

¹ 'ABD AL-LATIF, Ibrahim, « *les documents au service des monuments* » Recherchent sur les monuments islamiques, p 419

² AL-ŠAFI'Ī, Farid *l'architecture arabe*, p210

Les fenêtres de la deuxième encoignure donnent sur l'iwān de la qibla, à droite du mihrab, quant aux fenêtres de la troisième encoignure, elles donnent sur deux petites pièces, du côté gauche du mihrab, et les fenêtres supérieures de la troisième encoignure donnent sur l'iwān de la qibla pour l'éclairage.

Le dôme du mausolée se trouve à la première encoignure de la façade est. De l'extérieur, il recouvre une forme bulbeuse, en briques cuites, couvertes de mortier (Fig.64). Son diamètre est supérieur au tambour octogonal. Un auvent en plâtre, dépourvu de toute décoration, sépare la forme bulbeuse du dôme du tambour octogonal. Il forme une ceinture qui entoure le tambour, comportant 16 encoignures (Fig.65).

A chaque angle, se trouvent deux encoignures contrastées : l'une ouverte, l'autre fermée. Ces encoignures sont dotées d'arcs en demi cercle dont le sommet est décoré en mīmāh à l'époque mamelouke

La mīmāh est une décoration inspirée de la méthode saljūkī, elle consiste en des saillies généralement, en demi cercle, alignées à distance égal.

Ils font face à l'auvent en plâtre du tambour octogonal.

Entrée principale de la madrasa (Fig.46).

L'architecture musulmane a toujours accordé une attention particulière à l'entrée principale (Pl. XVIII).

Il était convenu que l'entrée principale se situe au fond sur le côté gauche ou sur le côté droit des façades pour ne pas perturber l'iwān de la qibla lors des prières.

L'architecte musulman s'est appliqué pour que ces entrées aient l'air d'une entité architecturale typique et indépendante, et ce, en rehaussant le niveau du sol de l'entrée, en y ajoutant quelques marches ou faire en sorte que la courroie commence du haut de l'entrée, puis se penche vers le bas, en contournant l'entrée, se noue, une autre fois, horizontalement jusqu'à l'extrémité de la façade. La façade dans toute sa splendeur et sa solennité, est entièrement indépendante en tant qu'unité architecturale.

Elle se caractérise également par le revêtement des madāmīk par du marbre noir et blanc ressemblant à un traquet. Ce système de ressemblance est appliqué sur l'entrée de la madrasa al-Ma'īnī, sur la façade Est, qui se situe exactement au fond à droite du côté nord est, à 60 cm en dessous du sol. L'entrée se fait par deux marches en pierre.

L'entrée principale se situe sous un portail de 2.60 m de superficie et de 1.10 m de profondeur, par rapport au niveau de la muraille de la façade. Ce portail est couronné d'une calotte en arc trigonal.

L'arc trigonal est composé de petits arcs et des arcades successives qui sont parfois emplies de muqarnas pour la décoration¹.

Le portail est revêtu sur ses deux côtés de deux maklassa en pierre. Chaque makalassa mesure 1.80 m de haut et 40 cm, elle s'élève du niveau du sol de 70 cm. Une bordure en pierre sur une hauteur de quatre madāmīk et dénudée de toute inscription, entoure le portail.

L'ouverture principale de l'entrée est d'une largeur de 1.75 m et d'une hauteur de 2.10 m, et comprend une porte en bois à deux battants.

Sur chaque ouverture, un linteau en pierre de silex, un genre de pierre dure, destinée spécialement à la fabrication des linteaux, est ornementé sur ses deux côtés de pierres entrelacées

Un arc droit surplombe un linteau formé de petits morceaux de pierre sous forme d'un trèfle. Une bande de pierre entoure l'arc, empli de mīmāh.

A droite et à gauche de l'arc se trouve un rectangle en forme de plateau en étoiles.

Ces formes de plateau se sont répandues dans l'art islamique depuis le XI^e siècle de l'Hégire.

Elles ont été employées aussi dans la décoration du bois des minbars, les mihrabs et les battants des portails, ainsi que dans la décoration des toits et des premières pages dorées du Coran. Ce plateau en étoile est ciselé dans la pierre en saillie.

Cet arc est surmonté d'une fenêtre rectangulaire, bordée de deux colonnes en marbre entourées de chapiteaux et de fondement qwā'ids naqūsīahs.

Les petites colonnes, avec leurs différentes formes rondes, octogonales ou en colimaçon, sont utilisées dans la décoration des façades des institutions religieuses.

Ces colonnes ont aussi des fondements et des chapiteaux de formes différentes : bulbeuse ou en cloche (Pl. XIX).

¹ al-Šafī'ī, Farid, *l'architecture arabe à l'époque des Oulat*, p 207

Muqarnasat

Ces chapiteaux sont liés au fût par une bande généralement en métal. Une ornementation surmonte également la fenêtre sous forme de balcon dentelé de trèfles tantôt à l'endroit tantôt à l'envers. Quatre pavés en pierre bordent la fenêtre, deux de chaque côté, agrémentés de forme géométrique, ressemblant à un plateau en étoile. La fenêtre et les muqarnas sont surmontées d'un cadre en pierre, décorés de formes géométriques, et à l'intérieur duquel est gravé un cercle, lui aussi ornementé de creux.

Les encoignures du carré sont ornementées d'une bande entrelacée sculptée en saillie. Ce cadre est chapeauté d'un autre cadre en pierre où étaient gravées des inscriptions, toutes disparues aujourd'hui.

Le portail principal est couronné d'une voûte à arêtes triples (Pl. XVIII). Le fond de la voûte est sous forme de calotte en demi-alcôve basée sur des triangles sphériques. La voûte est entourée d'un cadre en pierre.

Darkāh

C'est un terme perse, composé de deux éléments :

Dar qui veut dire porte et kah renvoie à un endroit, un espace ou une petite cour carrée ou rectangulaire qui se situe directement après la porte et mène l'intérieur de la maison. La fonction de la darkāh est de protéger les habitants de la maison des regards des passants¹.

La darkāh de la madrasa est rectangulaire, sa longueur est de 3.40 m et sa largeur est de 2.20 m, elle est d'une hauteur de 5.40 m. Son lambris est plat.

Ce type de lambris a été beaucoup utilisé pendant l'époque mamelouke. Il est connu sous le nom de toit plat romain.

Au milieu de la darkāh se situe un maṣṭabah qui s'élève à 70 cm par rapport au sol, sa profondeur est de 1.20 m et sa largeur est de 2 m. Le mur nord comporte une porte menant à un corridor conduisant lui-même à la cour de la madrasa. Quant à la porte du mur sud, elle mène au mausolée (Fig.44).

Corridor

La porte du mur nord du darkah mène à un corridor rectangulaire de 5 m de longueur et d'un mètre de largeur. elle est orientée de l'est vers l'ouest. Du côté gauche du corridor se

¹ Abd al-Latif Ibrahim, *les documents au service des monuments*, Tome 1, p.7

trouve une porte menant à des marches d'escalier au minaret, couronnée par une voûte pointue. La voûte pointue s'est tellement développée qu'elle est devenue une particularité éminente de l'architecture islamique arabe et ce depuis le XIII^e siècle plus particulièrement. On la désignait de voûte quintuple.

Les architectes musulmans ont excellé dans ce genre de voûte pointue spécialement, sous trois formes principales : une voûte pointue à deux arcades tracées des deux centres, une voûte pointue à quatre arcades tracées des quatre centres. La troisième forme est la voûte fatimide, on la désignait à tort la voûte perse.

Cette voûte comporte deux arcades tracées des deux centres. Chaque arcade est adjacente à une droite rejoignant une autre droite au sommet de la voûte pointue¹.

A cette porte font face deux excavations surmontées de deux fenêtres de 80 cm de hauteur et d'une profondeur de 1m.

Une autre ouverture se trouve également dans l'angle nord-est du corridor menant au sabīl mais elle a été bouchée par des gravats

Le toit du corridor comporte trois voûtes, des voûtes croisées et juxtaposées. À l'époque mamelouke, la pierre a permis d'imiter les voûtes syriennes. Certains artistes égyptiens ont utilisé aussi la brique et ils ont pu créer, des formes originales, notamment la voûte du corridor de la madrasa al-Ma'īnī (Fig.44).

L'extrémité du corridor, d'une dimension de 5 m x1 m, bifurque du nord vers le sud, finissant à son tour sur le ṣaḥn de la madrasa.

Le sol du corridor est couvert de pavés en calcaire.

Ṣaḥn (la cour centrale)

C'est un espace rectangulaire, de 17.80 m de longueur et de 13.06 m de largeur (Fig.51,52), (Pl. XXI). Il est découvert, le sol est en marbre jaune, noir, gris clair, gris foncé et rouge (Fig.53). Cependant, le long des rebords du ṣaḥn est couvert de pavés en calcaire d'une largeur de 75 cm, de marbre très fin, semblable à celui des mosquées du Caire.

Le sol était dans un état de délabrement total (Pl. XXIII). De plus, la grande part des pièces a disparue. Al-tarābī' arrondies de 62, 54, 48 et de 32 de diamètres sont complètement

¹ MWĀFĪ, Muḥammad, *al-Munša'āt al-m'āriah al-mamlūkīah fī ṣarq al-Diltā*, Master, Zaḳāzīq, 1985.

brisés. Il ne serait possible de l'échanger qu'avec 50 *tarbī'ah* concernant le sol marbré, il mesure à peu près 185 m², (Pl. XXIV).

La décoration de ces pièces marbrées est une décoration géométrique qui emplit la totalité du *ṣaḥn*. Ces décorations débutent au centre par un carré, à l'intérieur duquel se trouve un grand cercle, au milieu de celui-ci des petits cercles d'où sortent des rayons. A l'intérieur du grand cercle, on trouve des cercles de taille moyenne en marbre blanc contourné par un cadre en marbre noir. Une *mīmah* sépare les cercles. Aux angles du carré, on aperçoit une décoration géométrique composée de triangles. Quatre bandes rectangulaires délimitent le carré en ornements rudentés. Quatre rectangles dont l'ornementation ressemble à celle du carré se développent en parallèle avec ses quatre côtés. C'est un rectangle en marbre blanc contourné de bandes entrelacées de marbre noir (Fig. 53).

Aux angles de la cour se trouvent quatre carrés à l'intérieur desquels se trouvent quatre cercles. Les carrés et les cercles sont entourés à leur tour d'un cadre de carrés, de cubes et de losanges.

La cour donne sur les quatre coins représentant les façades des quatre *iwāns*.

Il est à noter que les deux façades est et ouest se ressemblent comme se ressemblent la façade nord et sud.

A noter également que le niveau du sol de la cour est inférieur à celui des *iwāns*. Cela s'appelle *al-durqā'ah*. La *durqā'ah* est un terme qui désigne la cour du centre ainsi que le tracé scolaire orthogonal. Ce mot est composé de deux éléments : *Dour* est un mot perse qui veut dire porte et *al-qā'ah* qui veut dire en arabe les principales parties de la maison islamique. Ainsi *al-durqā'ah* est au milieu de la madrasa, de plus, c'est à travers elle que se fait le passage vers toutes les autres parties¹

Iwān est

L'*iwān* principal de la *qibla* (Fig.54), où se trouvent le *mihrab*, le *minbar* et le porteur du Coran est le plus profond des *iwāns*. Son plan est proche de celui d'un carré, sa longueur est de 10,75 m et sa largeur est de 10.50 m. L'*iwān* est se compose de trois côtés, le quatrième côté donne sur le *ṣaḥn*, avec un arc pointue et ouverte. Du point de vue architectural, ce type de l'arc est dit pointu soufflé, puisque le mouvement du cillement se base sur le côté de l'arc avant la voussure, ce qui lui donne l'apparence d'un sabot de cheval (Pl. XXVII). Le quatrième

¹ Mustafa Nagib, *nouveau regard sur le système architectural des madrasas orthogonales*.

côté se base sur deux colonnes de muqarnasa en pierre (Fig.55). Quant à l'arc sur la façade de l'iwān, elle est en brique. Elle est entourée d'une bordure en briques, finissant au sommet de l'arc, par une mīmāh (Fig.54), (Pl. XLII).

Mihrab

Il se situe au centre du mur est de cet iwān (Pl. XXVIII), il est sous forme d'une courbe, en demi cercle de 1.55 m de largeur et de 1,10 m de profondeur, alors que la hauteur est de 5.45 m, couronnée par une demi coupole en pierre rouge – pierre en calcaire, composée de carbonate de calcium, sa solidité, sa couleur diffèrent selon l'origine de sa formation (Fig.60).

Ce type de pierre fut beaucoup utilisé pendant la période mamelouke, et surtout « dans le système du traquet » qui consiste en des madāmīk formées en deux rangées alternées de blanc et de rouge le plus souvent (Pl. XXX). Il existe d'autres couleurs utilisées dans ce même ordre tel que le jaune. On note aussi que le marbre blanc et noir a été utilisé en alternance.

A gauche et à droite de l'arcade du mihrab, se trouvent deux piliers en marbre pour la décoration. Ils sont octogonaux, les chapiteaux et les bases sont en forme de cloche.

Le mihrab est surmonté d'un cadre en briques rouges, finissant sur la calotte en forme de mīmāh.

Une ouverture en cercle surplombe le mihrab, elle est appelée l'œil du bœuf, ou la ronde.

Quatre excavations se trouvent à droite et à gauche du mihrab, leurs profondeurs diffèrent selon la réfraction du côté est de l'iwān.

La première et la deuxième excavation du côté gauche du mihrab font respectivement 2.25 m et 2 m de profondeur, elles sont dotées de voûtes en briques rouges. Quant aux deux excavations du côté droit du mihrab, la première avoisinante du mihrab, mesure 0.5 m, la deuxième mesure 0.45 m ; le minbar se situe à la droite du mihrab.

Les quatre excavations pratiquées dans ce mur sont surmontées de quatre fenêtres rectangulaires, en bois raboté en maīmūnī.

Quant aux deux excavations du côté droit du mihrab, la largeur de la première est de 1.10 m, sa hauteur est de 2.20 m, sa porte est à deux battants, sa superficie à l'intérieur est de 5 m de longueur. La largeur est de 4 m mais en raison de la réfraction, elle va en diminuant, elle atteint les 3 m, sa hauteur est de 3.85 m. Sa toiture est en bois, au centre de celle-ci est

dessinée une fleur polylobée. Sur le mur est-sud, se trouvent des lettres séparées, ne formant aucun mot prouvant la présence d'inscriptions sur le toit de la pièce. Le toit est dénudé de tout ornement. Il est en voie d'effondrement.

Sur le mur est de cette pièce sont pratiquées deux excavations en bois raboté en maīmūnī, fermées par une fenêtre à deux vantaux.

Chaque excavation mesure 1 m de largeur, 70 cm de profondeur et 1.70 m de hauteur. Elles donnent sur la deuxième excavation de la façade est principale. Deux arcs en demi cercles se trouvent à l'avant de ces deux excavations. Ils ressemblent à l'arc de la porte de l'intérieur. Ils ne portent aucun ornement.

A l'intérieur de la pièce, se trouve une autre excavation, sa largeur est de 1.25 m, sa longueur est de 2.25 m, mais elle fut obstruée par des briques rouge. Elle se situe exactement derrière la qibla. Sur le mur sud, se trouve la retraite du prêcheur. Sa hauteur est de 1.50 m, sa largeur est de 1.10 m, sa profondeur de l'intérieur est de 1 m.

Cette pièce d'oraison devait être celle de šayḥ al-Ma'īnī lui-même. La pièce avoisinante du côté droit, était celle de son serviteur.

Le serviteur, au service du šayḥ, le suppléait et le remplaçait en son absence. Les conditions pour l'acceptation du serviteur étaient la dévotion, la piété, la large connaissance des règles du soufisme, sa démarche et sa terminologie ; et les règles du Ahl al-Ḥawāniq.

Notons que certains serviteurs ont tellement convoité la place du šayḥ qu'ils ont fini par l'avoir.

La chambre du serviteur est donc plus petite que celle du šayḥ, sa longueur est de 2 m et sa largeur est de 1.5 m ; sa porte ressemble à la porte de la chambre avoisinante ; dans le mur nord est pratiquée une excavation de 30 cm de profondeur, de 70 cm de largeur et sa hauteur est de 1 m.

Sur le mur est de cette petite pièce, au fond à gauche se trouve une ouverture dite « la porte secrète »

La porte secrète est une porte relativement petite, comparée aux portes des façades. Cette porte constitue l'une des parties arrière, qui ne sont pas principales dans les édifices. Elle sert d'accès d'entrée et de sortie au cas où l'accès par la porte principale serait impossible¹.

¹ 'ABD AL-LATIF ; *recherches historiques et archéologiques*, p 24, n246

Une porte est pratiquée dans le mur sud de l'iwān de la qibla. Sa largeur est de 1.10 m, sa hauteur est de 1.90 m, elle ouvre sur une pièce dont la toiture est en bois, dépourvue de tout ornement; sa largeur est de 2 m, sa longueur est de 3 m quant à sa profondeur, elle est de 3.85m. A côté, se trouve une excavation carrée de 1 m × 1 m, sa hauteur est de 1.9 m.

Dans le mur nord de l'iwān de la qibla, se trouvent deux ouvertures ; l'une est de 1,10m de largeur, elle conduit à une pièce rectangulaire de 5 m de longueur et de 3.25 m de largeur. Cette pièce et la précédente servent à accueillir les étudiants et les disciples soufis.

Quant à la deuxième ouverture, elle est de 1.80 m de large, sa hauteur est de 2,15 m. Son linteau est en bois raboté fin. Elle correspond à la largeur de la porte, sa longueur est de 40 cm. Cette porte mène à un corridor rectangulaire de 3 m de long et 1 m de large. A la droite de l'entrée, se place le tombeau. Sur ce mur nord de l'iwān de la qibla, se trouve une fenêtre de 1 m × 1.30 m, placée avant ces deux ouvertures, si on se situe du fond du côté est. Cette fenêtre donne également sur le tombeau de la madrasa et la mosquée. Cette fenêtre est en bois raboté fin. A sa gauche, il se trouve deux tableaux inscrits. Le tableau du bas est en bois de sycomore, alors que le tableau du haut est en marbre blanc inscrit en noir (Fig.56), (Pl. XXXIII).

Le texte du tableau inférieur (en bois) :

وداوم على صنعه تكن فيه مقيدا	عليك بفعل الخير سرا وجهه
مشيد معين الدين عزبه يدا	وشاهد بنا سعه قال ارخو

1310

Le texte du tableau supérieur (en marbre) 1238

قد عامل الموتى ببحر جار	حاز السعادة مصطفى الذي لذمته
بالصدق بنا مسجدا والنظار	لمحمد قطب المعيني قد بنا
ما نعلم بالاخلاص في الابرار	بأذ التقى مولاه في تجديده
عليا بيت حق بالانهار	فجزاؤه يبني له في جنته
لبيناها فلا يحص بالابرار	فبدا بأبهج رونق تاريخه

Minbar

Ma'īn al-Dīn a installé ce minbar dans sa madrasa afin que le prêcheur puisse donner son sermon les vendredis et les jours des fêtes religieuses. Ce minbar est considéré comme un

chef-d'œuvre extraordinaire, avec ses ornements géométriques, formé de petits morceaux de bois, sans aucun ajout, tels les minbars des mosquées du Caire.

Ce minbar (Fig.57) se situe du côté droit du mihrab (Pl. XXIX), pour la bénédiction et la prospérité, d'ailleurs on ne trouve jamais un minbar du côté gauche du mihrab (Fig. 60).

Sa base est rectangulaire, la porte qui se trouve sur la façade du minbar est de forme rectangulaire de 0.95 m de largeur et de 2.2 m de hauteur. La porte, considérée comme récente, comporte deux battants dont chacun est composé de deux parties attachées.

La façade du mur forme un demi-cercle ; sur la partie haute de la porte, un texte de trois lignes y est inscrit, précisant la date de sa restauration ; cette inscription est gravée d'une manière prononcée sur le bois (Fig.59).

Le texte est comme suit :

تأمل منبرا لنشأتهم يروم بصنعه حسن الباب
فجزاه الاله جزاء نوح نعيما في الجنان بالاحباب
كما قال العلا ارخ بطيبه فمن انشائه أحسن الثواب
1228

Contemple un minbar, pour sa construction,
Il aspire à la délivrance
Que Dieu le récompense comme a récompensé Noé,
Une félicité des bien-aimés dans le paradis
Comme dit el Alaa, savoure son parfum,
Celui qui l'a construit, a fait un grand bien 1228

L'ouverture de la porte du minbar mène, par des escaliers, à la chaire du prêcheur. Les deux côtés du minbar se composent de deux pinnules au milieu desquels se situent deux plateaux en étoile. Le plateau est exécuté avec précision, d'une manière simple, dépourvue de toute marqueterie. Il est constitué de boucliers entourés de douze lūzah. Il est également entouré de douze kindah. Ce même plateau est entouré également de douze autres plateaux en étoile, de formes pentagonales et hexagonales, rassemblées d'une manière extraordinaire (Fig.58).

Au dessus des deux pinnules, se trouvent deux palissades en bois raboté

Chaque palissade est répartie en trois rembourrages (ḥašwāt) rectangulaire, dont l'intérieur est décoré par des plateaux en étoile.

Ces rembourrages (ḥašwāt) sont liés entre elles par quatre petits rectangles; dans chaque angle, se trouvent deux triangles isocèles (Pl. XXXI).

En bas de la chaire du prêcheur, se trouvent deux portes qui sont surmontées de deux rembourrages des formes rectangulaires, décorés en deux plateaux en étoile dont les parties sont en rembourrages des formes géométriques en bois rassemblés. Quant au plafond du minbar, il est en bois en forme de plantes, sculptées en saillie. Le plafond est dominé d'un chapeau en forme d'ananas.

Iwān ouest :

C'est l'iwān qui fait face à l'iwān principal de la qibla (Pl. XXXV). Il est rectangulaire, il mesure 10.70 m de longueur, 7.30 m de largeur et 14.10 m de hauteur. Il est plus petit que l'iwān de la qibla. Il s'ouvre sur la cour sur son côté est (Fig. 61). Une voûte pointue (sabots de cheval). De chaque côté de l'iwān se trouvent deux excavations qui mesurent 4.95 m × 1.85 m dont l'accès se fait par une marche. La hauteur de l'excavation atteint celle du plafond, qui a été récemment restauré.

Le sol de l'iwān est dallé et dépourvu de toute décoration.

Du côté ouest de l'iwān, en dessous du toit, se trouvent trois fenêtres couvertes de bois sculpté finement. La dimension de la fenêtre est de 1.10 m × 0.95 m.

Une dikkah se situe en contrebas du côté ouest, elle est en bois sculpté, on y accède par un escalier dont les rampes sont en bois sculptés également.

Iwāns nord et sud :

Ils sont plus petits que les autres iwāns (Pl. XXXVII). Ces deux iwāns sont identiques (Fig.62, 63) : même dimension, même ornementation, même arc (Pl. XXXIX). L'architecte musulman est soucieux de la symétrie. La surface rectangulaire 6.16 m × 3.67 m. En outre, chaque iwān a un mihrab qui équivaut au mihrab principal (Pl. XL), (Pl. XXXVIII) sa largeur est de 1.25 m, sa profondeur est de 85 cm, ils sont dépourvus de toute décoration. Ils sont dotés d'une arcade couronnée par une voûte triangulaire. Dans la partie supérieure de l'arcade à 1m du plafond (Pl. XXXVI), se trouve une fenêtre d'une dimension de 1.10 m de longueur et 80 cm de largeur, surmontée d'une mi-voûte en bois sculpté.

Une excavation, couronnée d'une mi-voûte, finissant en demi-calotte, se situe dans le mur devant le mihrab.

Les deux iwāns donnent sur la cour par une voûte pointue. Les deux colonnes ne sont pas en sabots de cheval, vu l'exiguïté de la surface. Le plafond des deux iwāns est en bois restauré.

A l'extérieur, à gauche et à droite de l'iwān nord, il y a deux portes à battants, sans aucune ornementation. La porte droite mène au corridor où se trouve l'escalier amenant au minaret, la porte gauche mène à une chambre de 5 m x 4 m, dont le plafond est de même hauteur que celui de la madrasa.

Quant à l'iwān sud, il possède deux portes, l'une à gauche et l'autre à droite. Celle de gauche s'ouvre sur une porte de 2.15 m x 1.20 m donnant sur des escaliers menant à un deuxième minaret et au toit de la madrasa. Il était complètement délabré. La porte de droite conduit à un corridor dont l'issue a été bouchée de briques.

Dans la partie supérieure des façades nord et sud, à droite et à gauche des voûtes, se trouvent deux fenêtres parfaitement symétriques (Pl. XLI).

Façade sud- ouest :

Elle est plus récente que l'ancienne mosquée. Elle est couverte de bâtiments en briques rouges et son entrée met en valeur l'aspect de la façade. Elle est datée de l'époque ottomane. Sur le côté gauche, il existe des bâtiments récents. Aujourd'hui, l'entrée à la mosquée s'effectue par cette façade (Fig. 49).

L'entrée est en arc à trois lobes (Pl. XX), à l'intérieur se trouvent des muqarnas en trois rangées en plâtre blanc (Fig. 50). Sa largeur est de 1.1 m et sa hauteur est de 3.15 m. La porte est à deux battants, dépourvus de tout élément décoratif.

Ḍarīḥ:

L'accès au tombeau se fait - comme cela été signalé ultérieurement - par l'ouverture dans le mur nord du darkāh, menant à un corridor rectangulaire de 6 m de long et 3.15 m de large (Fig.64). Son côté est muni d'une barrière en bois raboté (Fig.66). Au milieu une porte conduisant au tombeau (absence de toute plaque en pierre ou en marbre, ou de pierres tombales sur le sépulcre.)

Le tombeau se présente sous la forme d'un carré surmonté d'une coupole (Fig. 65), les coupoles étaient surtout employées pour les tombeaux. Souvent on joignait une mosquée aux cimetières importants, construite par le propriétaire de la tombe ; qui est généralement un Saint, un Imām ou un Emir. On l'appelait également turbah.

Bien évidemment le propriétaire était enterré dans cette tombe, sur laquelle on disposait une plaque en pierre ou en briques.

Les petites coupoles, incrustées dans les toits des mosquées, étaient utilisées comme lucarnes pour l'éclairage ; et également dans les vestibules et les toilettes pour la même raison¹.

La coupole du tombeau repose sur quatre côtés, sur quatre arcades, surmontées de la gorge de la voûte octogonale. Dans chaque côté, il y a une fenêtre. Quatre fenêtres ouvrables et quatre autres ne le sont pas. Elles sont placées en alternance, dépourvues de toute ornementation. Au milieu de la barrière du tombeau (Pl. XLIV) se situe une ouverture en forme de sabots de cheval. Un texte de trois lignes y est inscrit, gravé en saillie.

Le texte dit :

لك الفخر في الدارين والاجر مصطفى
فمنك التناحق على كل زائر وفاتحة التنزيل منه ختامه
فهمتكم العليا للرشد أرخت بعز معين الدين هذا لمقامه
1220

La coupole est sphérique (Pl. XLIII), elle est construite en briques rouges, son diamètre est plus large que la gorge et haute, elle présente de l'extérieur trois arcades, avec une porte ouvrable. Les sommets des arcades sont en forme de demi-cercle.

Minaret :

La mosquée avait deux minarets (Fig. 68). Une dans la façade principale, du côté nord ; l'autre dans le côté ouest (Fig. 69), (Pl. XII). Aujourd'hui, il n'en reste aucune trace.

Le minaret qui se trouvait dans le côté nord, on pourrait la décrire à travers le plan effectué par l'Conservation des Monuments.

¹ WASFI Mahmoud, *recherches en art et architectures*, p39

Elle était en pierre, formée de trois tours (Fig. 67), (Pl. XLV):

Minaret inférieure :

Il est fondé sur une base carrée et comporte des escaliers du côté est, menant à son sommet. La section carrée est surmontée d'une autre partie octogonale d'où jaillissaient quatre galeries, les côtés font en face aux quatre façades. Ces galeries sont portées sur par trois rangées de muqarnas

A chacun des huit angles, se trouvent des ornements sous forme de colonnes, couronnées par des arcs pointus dont le sommet est gravé en mīmah, surmontées aussi d'un cadre dépourvu de tout ornement ou inscription.

Deuxième tour

Elle se présente sous la forme d'un corps cylindrique ; dans la partie inférieure, se situe une terrasse de forme carrée conçue sur quatre rangées de muqarnas, et est conçue en bois. Quant à la partie supérieure, elle est ornée d'alvéoles, bordée d'un cadre finissant au sommet par des arcs en demi-cercle, couronnés en mīmah.

Troisième tour

Elle est en forme cylindrique également, composée d'une terrasse surplombante, conçue sur trois rangées de muqarnas, d'où s'élève le sommet du minaret, en forme de bulbe, et dont la base est cylindrique.

Sabīl :

Sabīl signifie le chemin, la voie. L'aménagement des sabīls était très fréquent en Égypte, un moyen de faire le bien dans l'intention d'une rétribution divine, en offrant l'eau potable aux passagers.

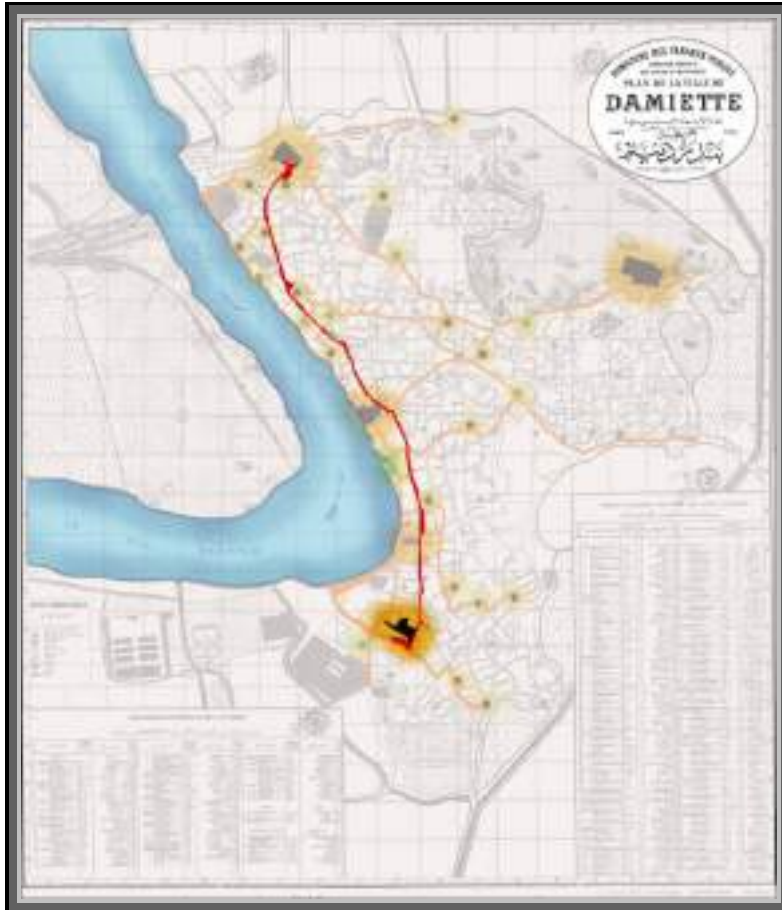
Les sultans, les princes et les fortunés ont accordé une attention particulière aux sabīls en aménageant l'eau du Nil ou l'eau souterraine en des ruisselets. Les sabīls avaient une énorme importance, notamment pendant les grandes chaleurs. Les sabīls, d'habitude, jouxtant les madrasas et les mosquées mameloukes. L'eau ruisselle selon des horaires précis. Le muzamil utilisait des outils tels que les cordes en fibres, en lin, le seau en peau pour soulever l'eau du fond de la citerne.

Les brocs, les gargoulettes, les verres sont les ustensiles utilisés pour se désaltérer.

Ma'īn al-Dīn a aménagé un sabīl du côté nord est de la madrasa ; il n'en reste maintenant qu'un mur jouxtant le mur extérieur, et la colonne du sabīl.

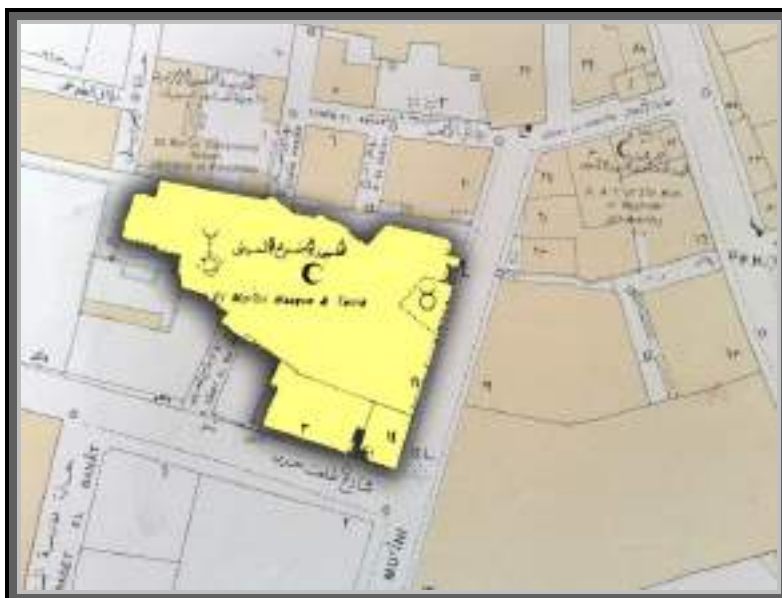
Le bâtiment dans son ensemble était intact avant la dernière restauration du monument en 2006, mis à part deux minarets qui ont disparu, ainsi que quelques fenêtres et ornements. Les murs sont lézardés, de même que le dôme surplombant le mausolée qui menace de s'écrouler à tout instant.

Le tableau de la construction et le minbar ont été restaurés en 1995 et, actuellement, la mosquée est totalement restaurée en 2009.



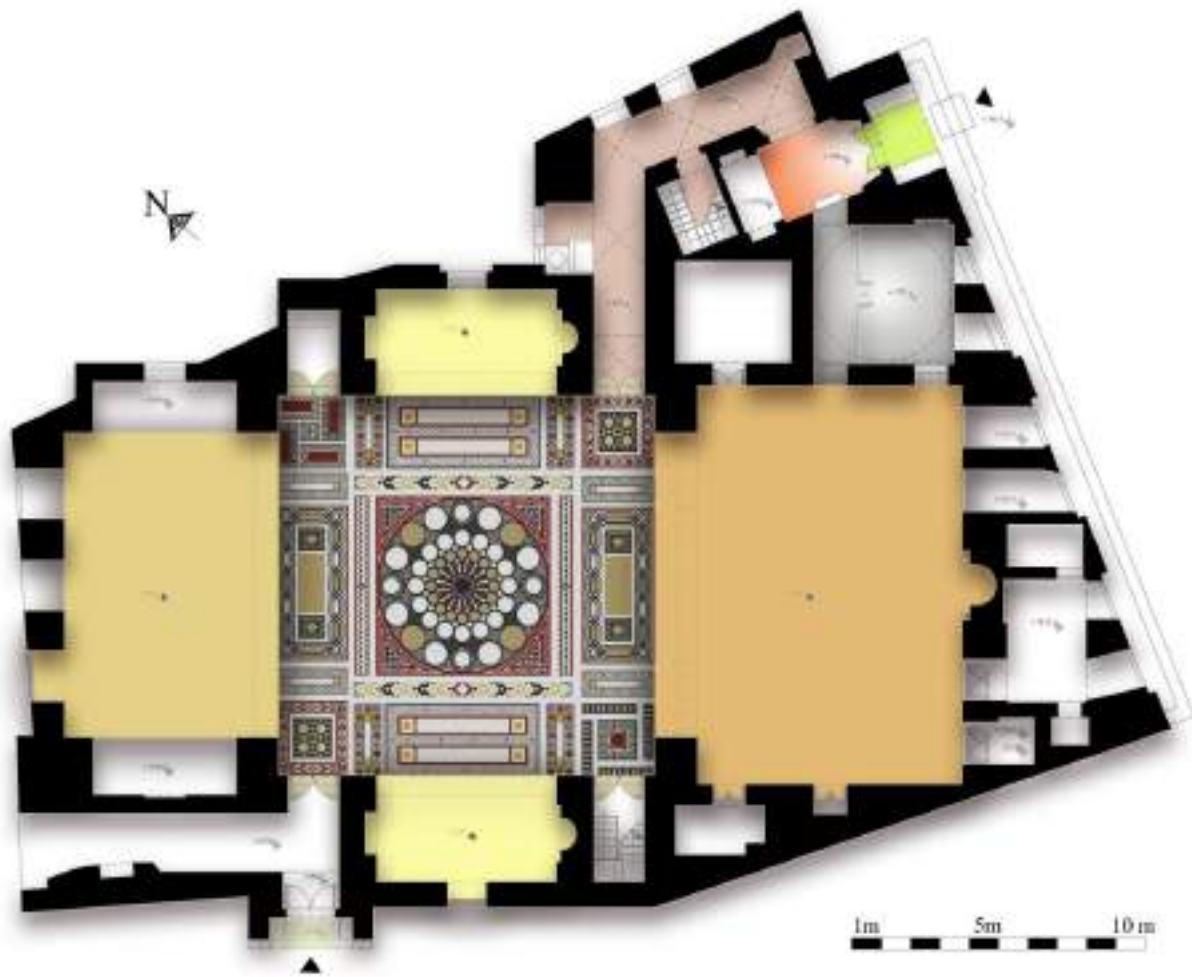
(Carte 25)

La situation générale de la madrasa al-Ma'īnī dans la ville de Damiette

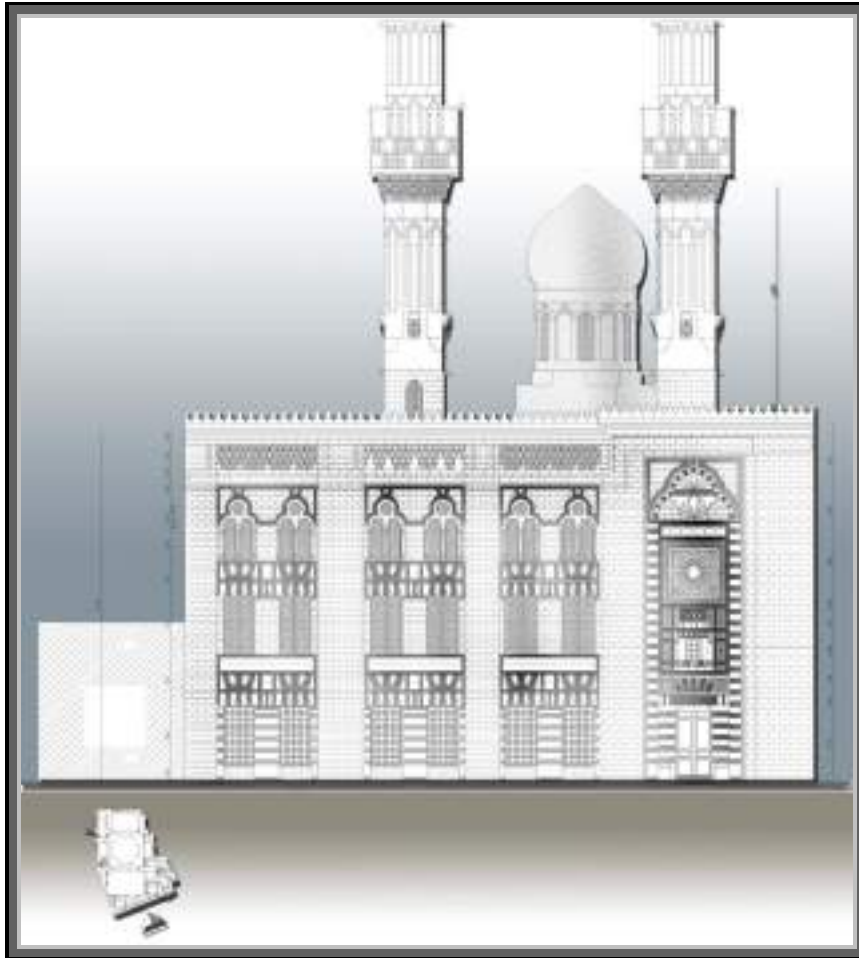


(Carte 26)

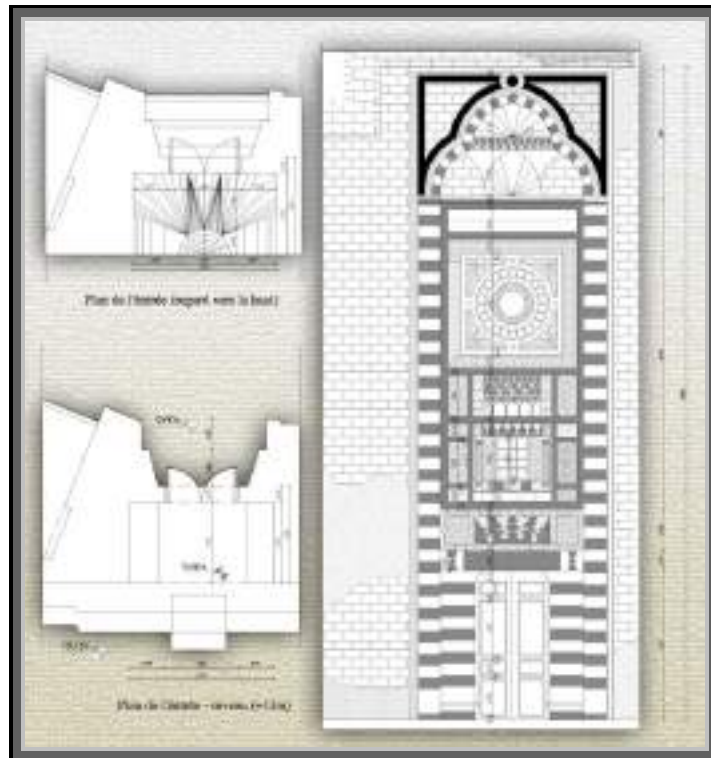
Lay-out topographique de la madrasa al-Ma'īnī



(Fig. 44)
Plan architectural de la madrasa al-Ma'ini

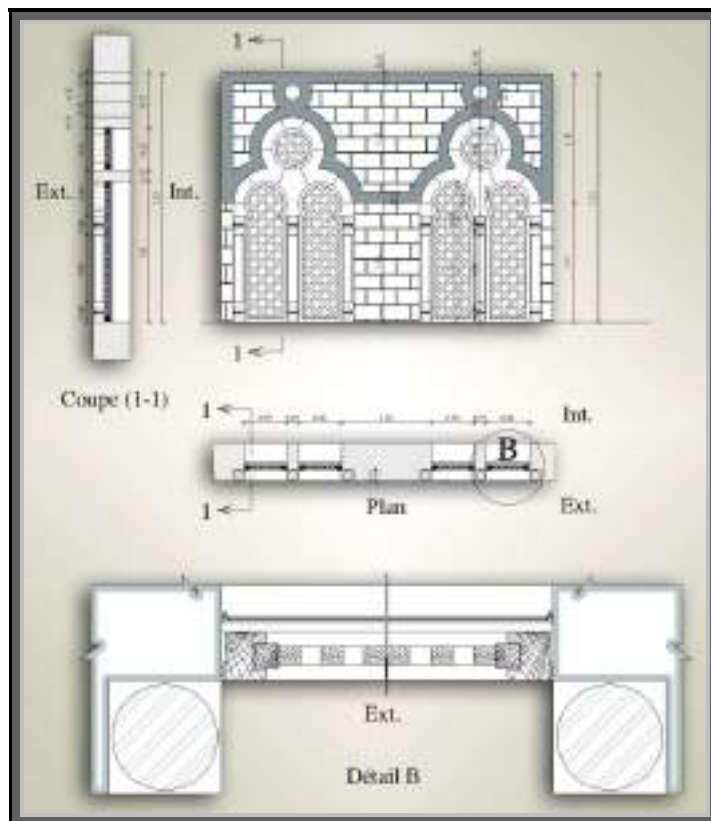


(Fig. 45)
Façade principale est de la madrasa al-Ma'īnī



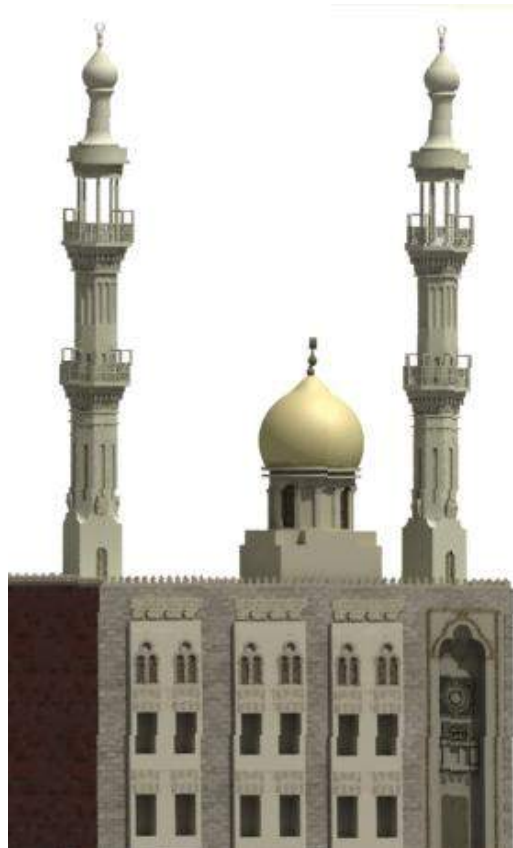
(Fig. 46)

Entrée principale sur la façade est de la madrasa al-Ma'īnī

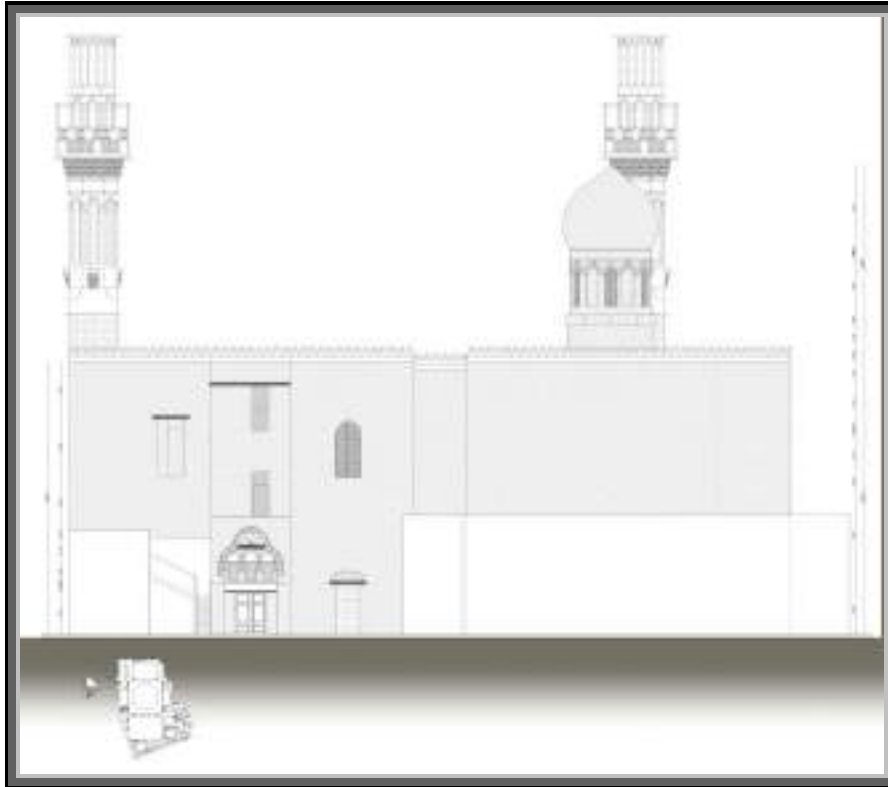


(Fig. 47)

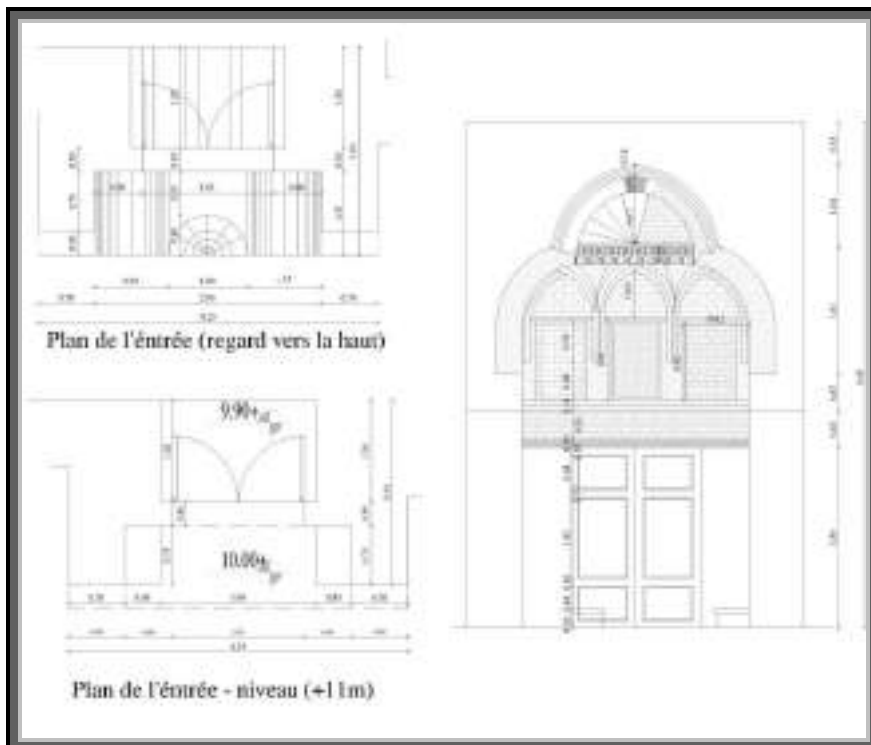
Fenêtre au deuxième étage sur la façade principale de la madrasa al-Ma'īnī



(Fig. 48)
Perspective de la madrasa d'al-Ma'īnī démontre la façade principale



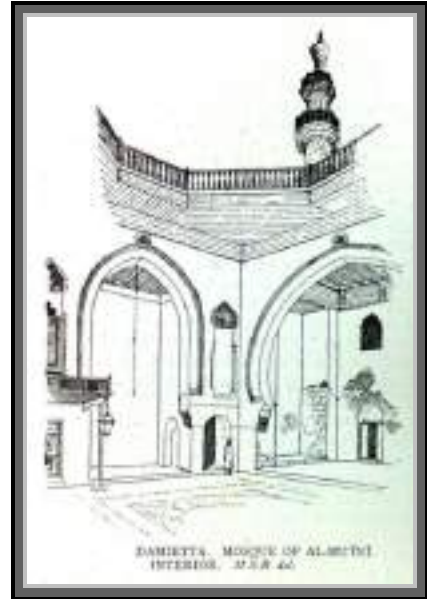
(Fig. 49)
Façade sud-ouest de la madrasa d'al-Ma'īnī



(Fig. 50)
Entrée secondaire sur la façade sud-ouest de la madrasa d'al-Ma'īnī



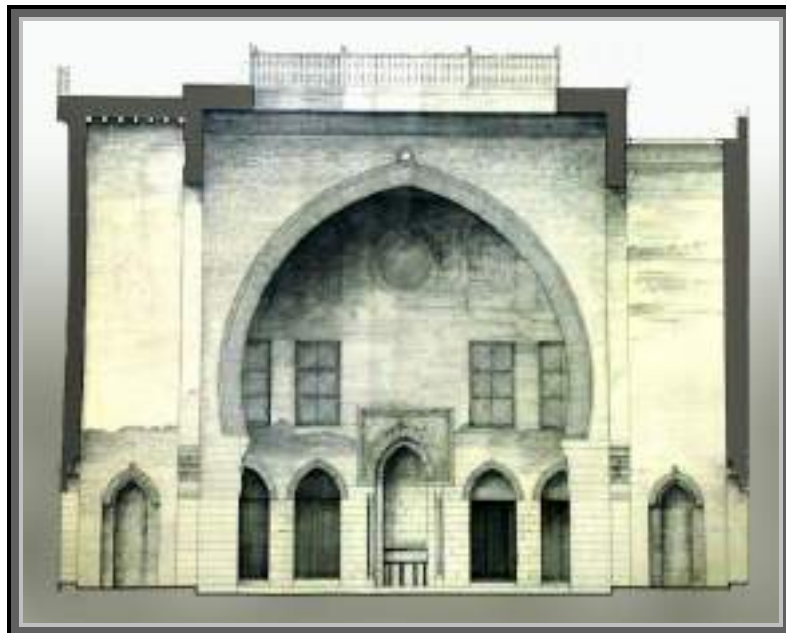
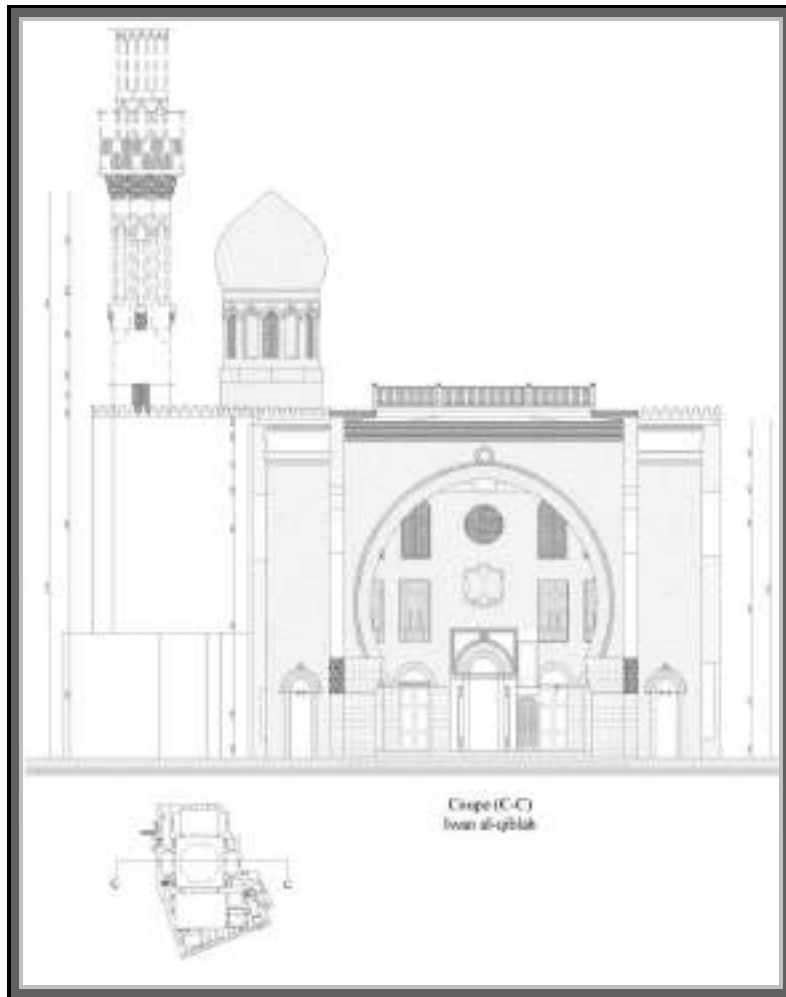
(Fig. 51)
Dessin 3d de la cour de la madrasa d'al-Ma'inī



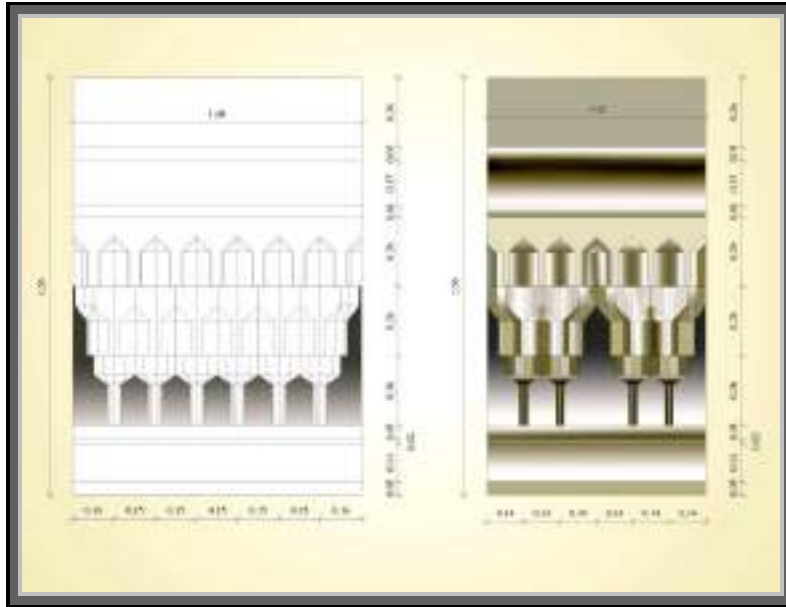
(Fig. 52)
La cour de la madrasa d'al-Ma'inī
(D'après BRIGGS en 1924)



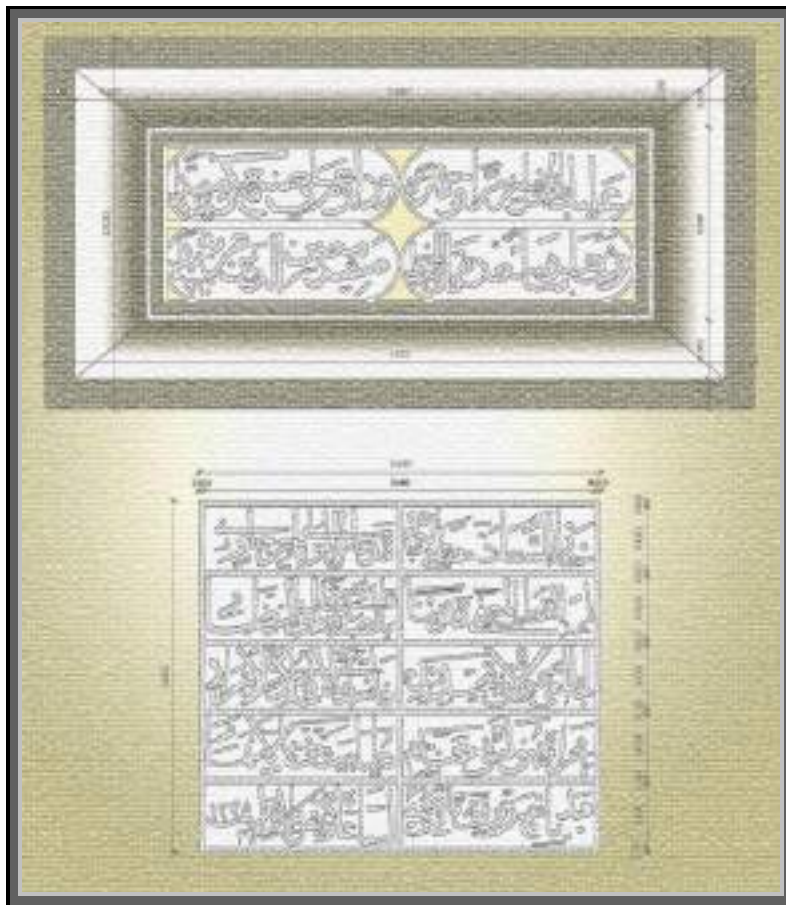
(Fig. 53)
Détail du marbre du sol de la cour de la madrasa d'al-Ma'inī



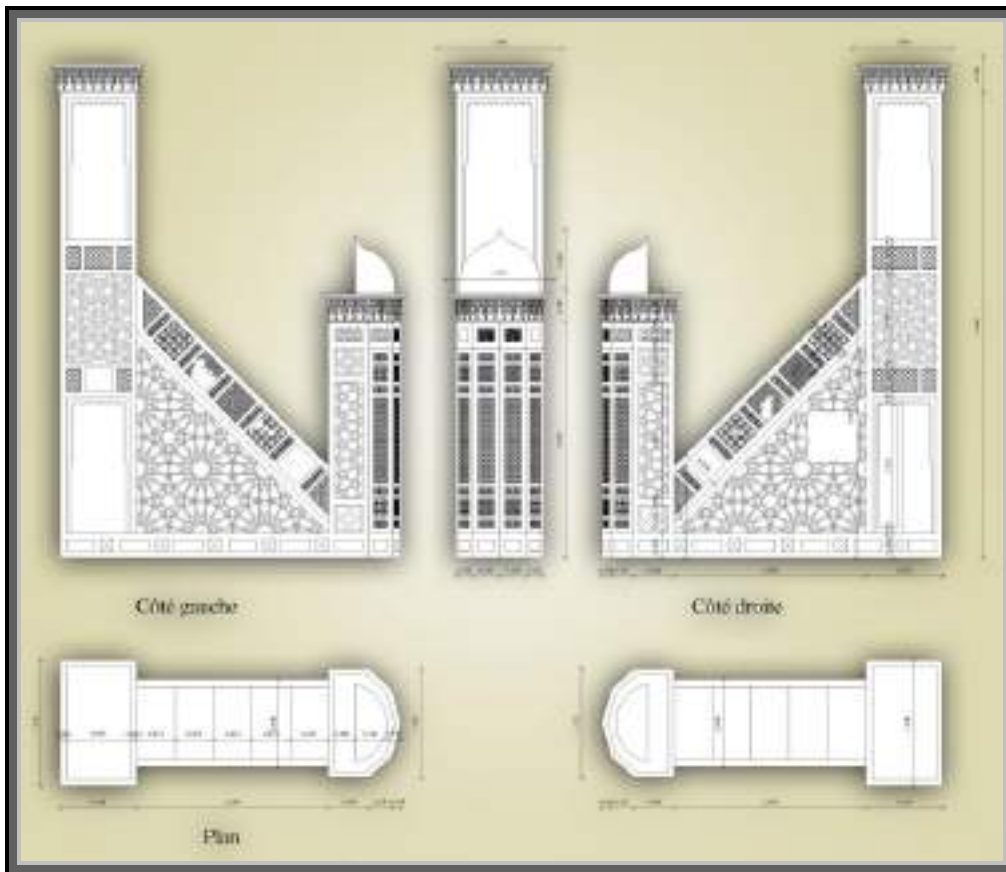
(Fig. 54)
Iwān de la qibla vers sud-est de la madrasa d'al-Ma'īnī



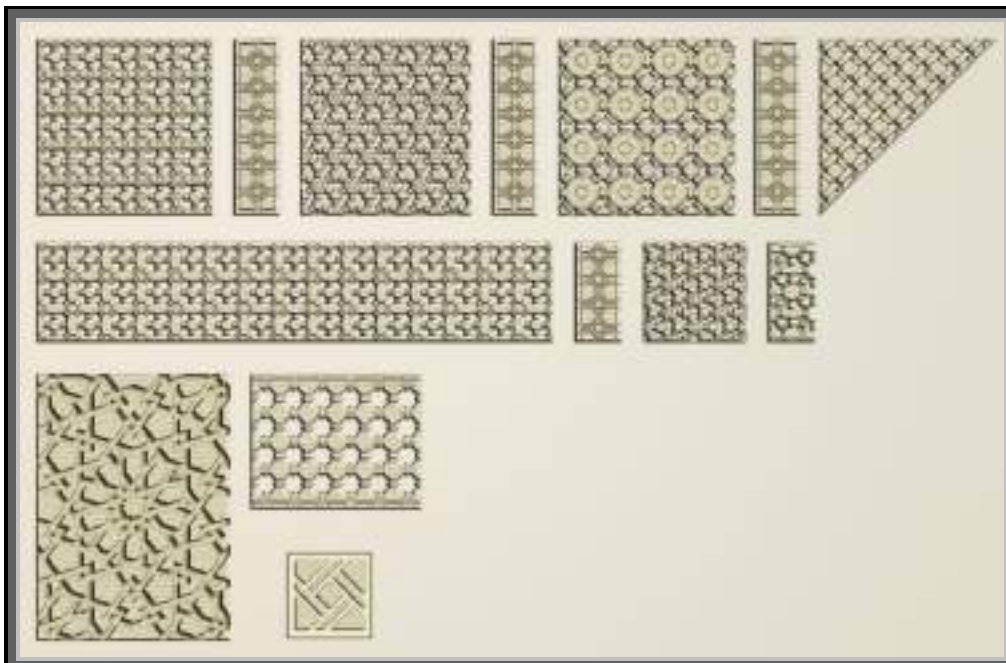
(Fig. 55)
Muqanassat en pierre



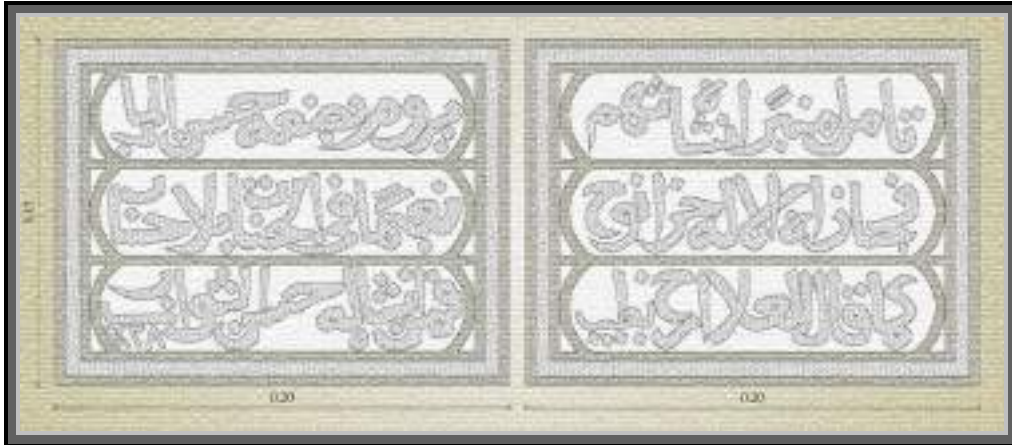
(Fig. 56)
Deux tableaux inscrits le premier en bois, le deuxième en marbre sur le mur dans l'iwan sud-est



(Fig. 57)
Le plan et les élévations du minbar de la madrasa d'al-Ma'ini



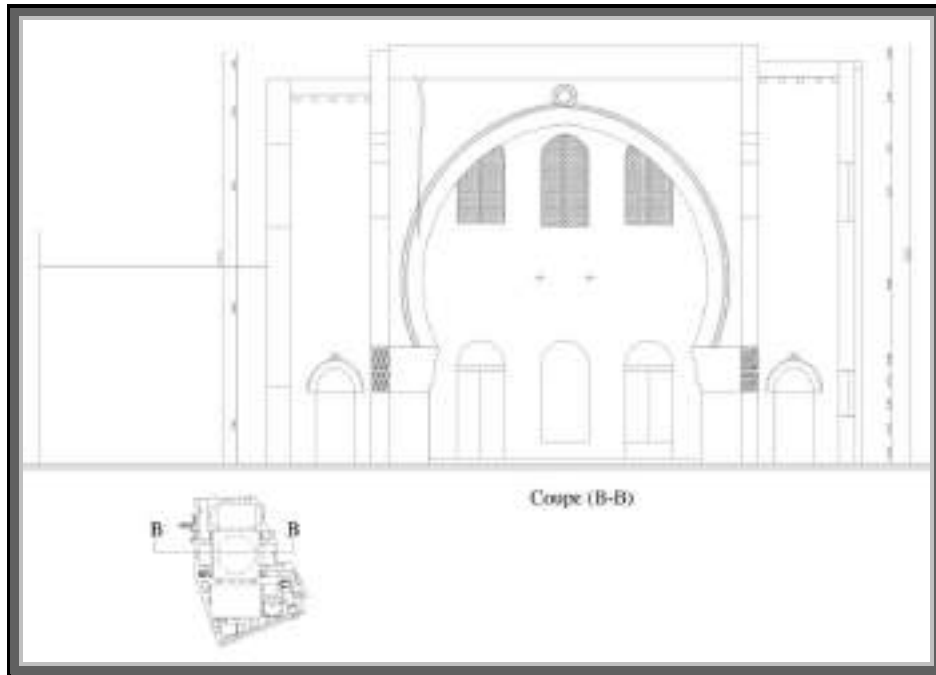
(Fig. 58)
Exemples de détails des ornements et du bois tourné du minbar



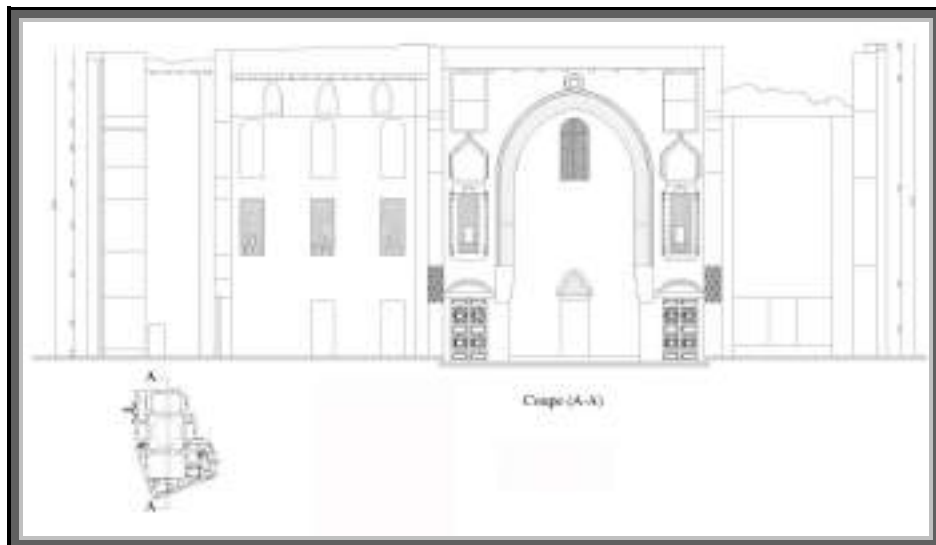
(Fig. 59)
Deux tableaux inscrits du minbar en bois



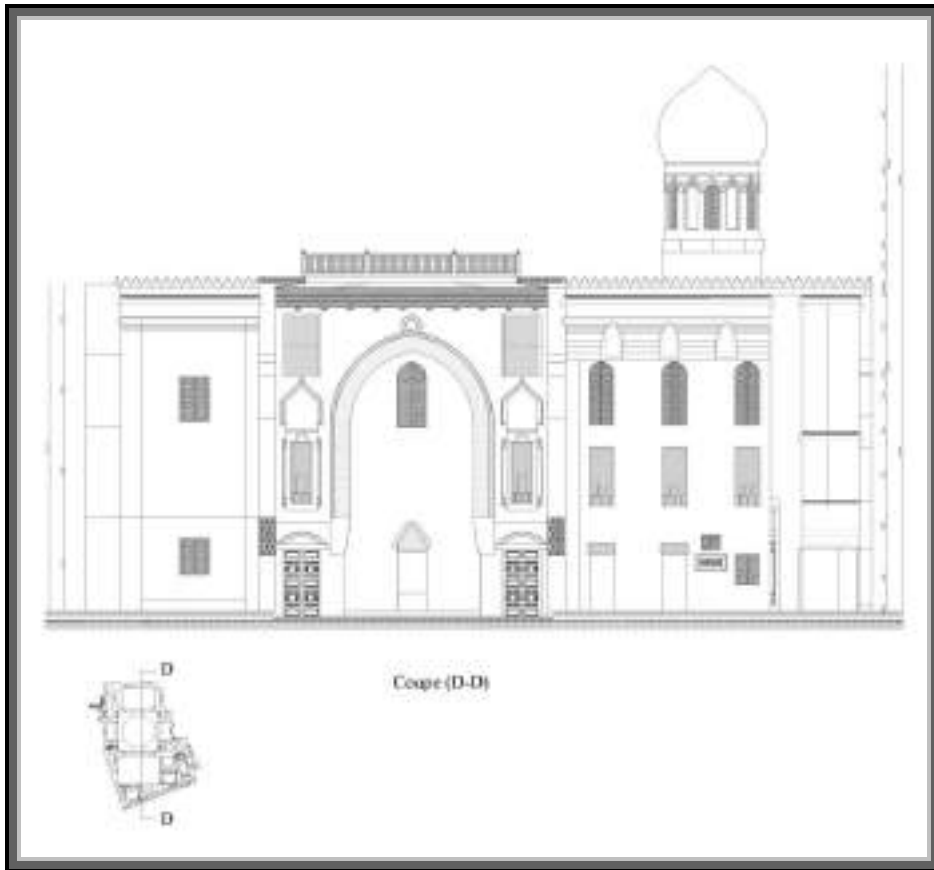
(Fig. 60)
Le minbar à gauche du mihrab de la madrasa d'al-Ma'īnī



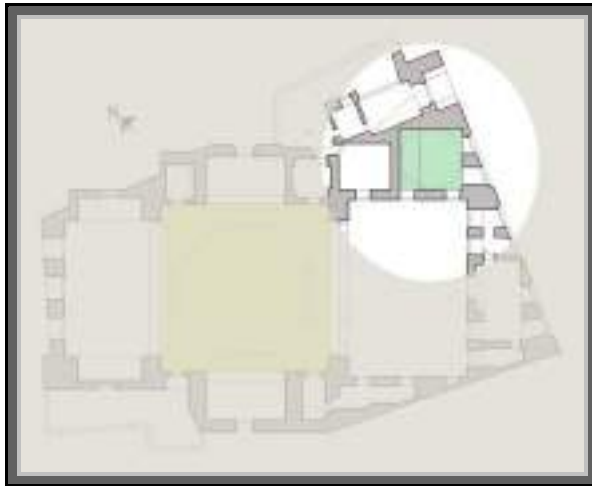
(Fig. 61)
Iwān face d'iwān al-qibla de la madrasa d'al-Ma'īnī



(Fig. 62)
Iwān sud-ouest de la madrasa d'al-Ma'īnī



(Fig. 63)
Iwān nord-ouest de la madrasa d'al-Ma'īnī



1. Plan et du mausolée annexé la madrasa d'al-Ma'inī

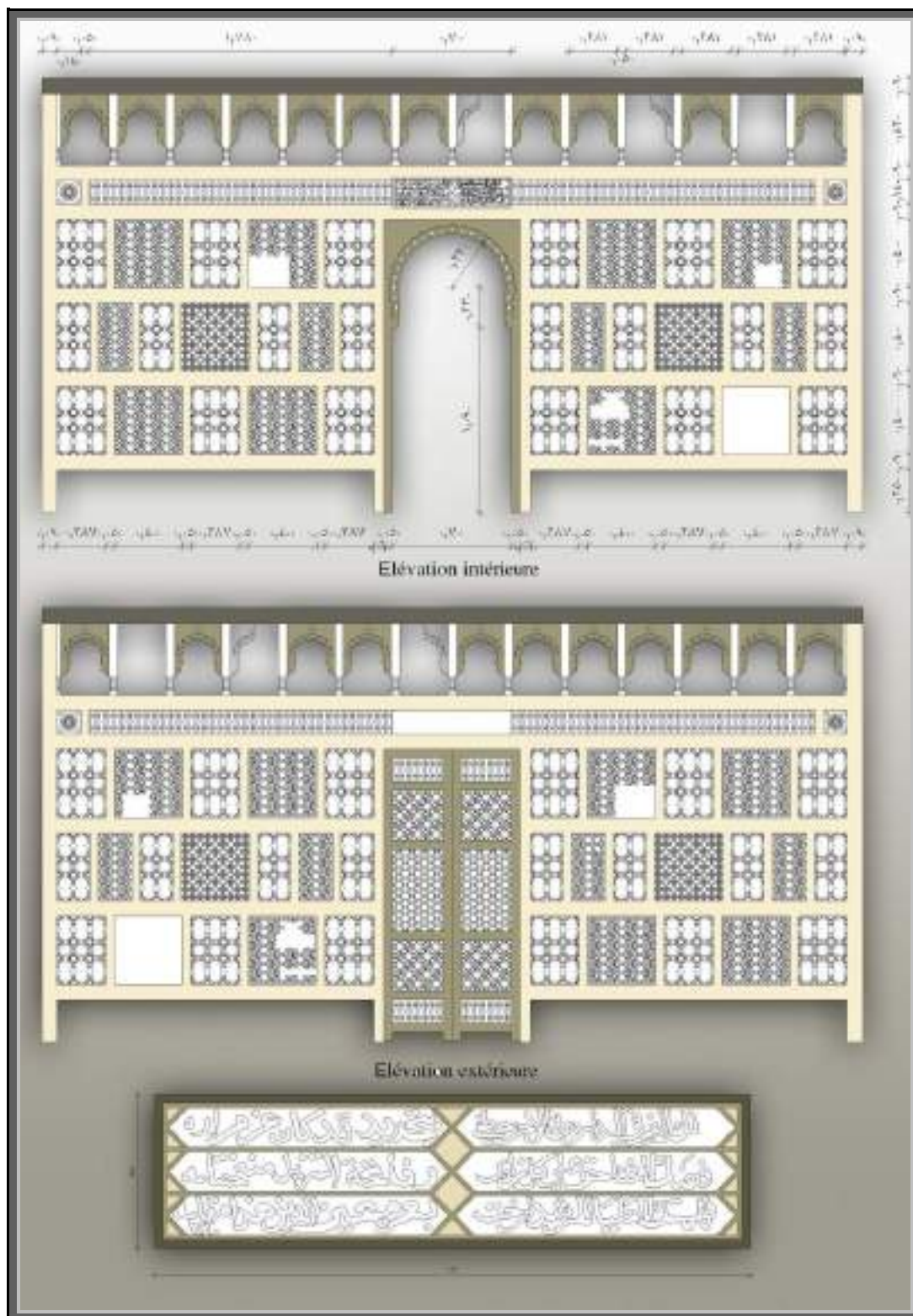
2.Façade de la coupole

(Fig. 64)

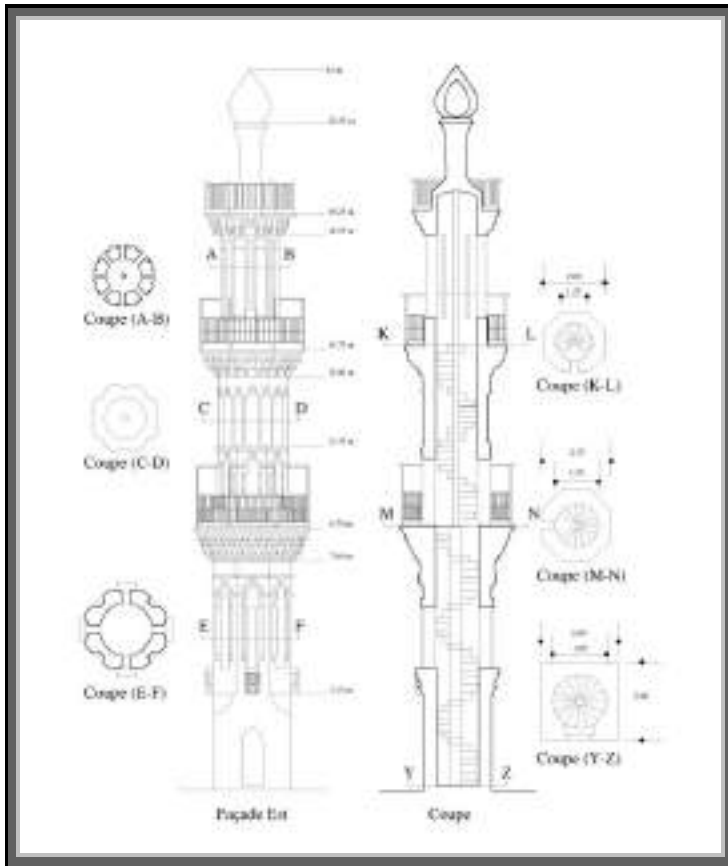


(Fig. 65)

La coupole de la madrasa d'al-Ma'inī



(Fig. 66)
L'élévation détaillée du paravent du mausolée et le tableau en bois



(Fig. 67)
L'élévation et la coupe du minaret



(Fig. 68)
Dessin d'une photo du minaret



(Fig. 69)
Perspective de la madrasa d'al-Ma'īnī

b- Mosquée ‘Amru ibn al-’Aāṣ

Cette mosquée est la seconde construite en Afrique après la mosquée ‘Amru ibn al-’Aāṣ à Fustāt, d’où son importance.

La mosquée a changé de nom plusieurs fois au cours du temps. Elle fut appelée ‘Amru ibn al-’Aāṣ car elle avait été fondée par les Musulmans lors de la conquête de Damiette au siècle premier de l’Hégire, sous ‘Amru ibn al-’Aāṣ. A la fin du VII^e siècle de l’Hégire, elle devint la mosquée al-Faṭḥ ou Fātiḥ, en hommage à Fātiḥ ibn ‘Uṭmān al-’Asmar al-Takrūrī, un ṣayḥ qui y vécut et mourut en 695 de l’Hégire. La mosquée est également relié à celui de la mosquée Abou al-Ma‘āṭī, car le ṣayḥ Fātiḥ a surnommé d’Abū al-Ma‘āṭī, il y est enterré.

Situation du monument

La mosquée se trouve au nord-est entre la branche du Nil de Damiette et le canal de ‘Izbit al-Burg (actuellement un canal de drainage), dans la principale région des cimetières de la ville de Damiette (Carte 27) (Pl. LXXV).

BAEDEKER a décrit la mosquée en 1898 : « *Excursion intéressante au Nord à la mosquée Aboul-M’ati, dans le faubourg d’el-Gebâné. L’édifice semble remonter au temps de l’ancienne Damiette ; il y a des inscriptions coufiques dans l’avant-cour. Dans l’intérieur, beaucoup de colonnes antiques.* »¹.

VAUJANY, en 1885, également a décrit la grande mosquée dans son ouvrage : « *La plus ancienne, située à l’Est, remonte à l’établissement de l’islamisme en Égypte ; elle fut construite par Amro l’an 21 de l’Hégire, 641 J.C. sur le même plan que celle de Fustat (Vieux-Caire). A l’entrée sont les deux colonnes d’épreuves que l’on retrouve dans plusieurs autres édifices religieux ; ces colonnes sont accouplées laissant entre elles un espace étroit à travers lequel l’homme vertueux peut seul passer facilement ; deux autres colonnes, dans le mihrab, ont la vertu de guérir de la jaunisse en les léchant avec force après les avoir humectées de jus de citron. Longtemps après sa fondation, cette mosquée fut habitée par un cheikh marocain nommé Djateh ebn Osman el Takrouri el Asmar qui y mourut et y laissa son nom.* »²

¹ BAEDEKER, Karl, *Égypte*, Traduit par Paul OLLENDORFF, Leipzig, Paris, 1898, p.176.

² VAUJANY, H. , *Description de l’Égypte, Alexandrie et la Basse Égypte*, Paris, 1885, 205.

Du côté sud, la mosquée donne sur la rue principale (la rue al-‘Abd) (Pl. XLVII). Elle est entourée des autres côtés nord, est et ouest par les cimetières qui sont séparées de la mosquée par la rue Abū al- Ma‘āṭī à l’est et ḥārah portant le même nom à l’ouest (Carte 28). Du côté nord, rien ne sépare la mosquée des cimetières. La région des cimetières est entourée d’une muraille moderne à l’intérieur de laquelle se trouve la mosquée (Pl. XLVI).

Cette mosquée était une preuve que les historiens précisaient l’emplacement de l’ancienne ville après sa détruite au début de l’époque mamelouke. SALMON, a décrit la mosquée dans sa recherche : « *Aux arguments tirés des textes relatant la reconstruction d’Al-Manchyyeh et la situation assignée par les auteurs aux bourdjs de la chaîne à un mille environ de la Damiette actuelle, nous en ajouterons un troisième, plus décisif encore : la situation de la grande mosquée de Damiette, encore debout au nord de la ville.*

On ne saurait douter que la mosquée d’Abū al-Ma‘āṭī, ou Djāmi Fatah, n’ait été l’ancienne Djāmi de Damiette. MAKRĪZĪ¹, qui consacre une assez longue notice à cet oratoire, dit expressément qu’il fut seul épargné lors de la destruction de Damiette.»²

Nous avons remarqué qu’il n’y avait aucune référence signifiante à ce dôme que ces mots, peut être il voulait dire le dôme du mausolée d’Abū al-Ma‘āṭī.

Or l’inscription kufique, gravée au-dessus de la porte d’entrée et rappelant la restauration de l’édifice en l’an 500 de l’hégire, démontre que nous sommes bien en présence de la mosquée indiquée par MAKRĪZĪ comme l’ancienne mosquée, de Damiette. C’est cette mosquée qui est la mestre mahmerie d’Olivier Scholastique, ornée, d’après lui, de six vastes galeries et de cent-cinquante colonnes de marbre et surmontée d’un dôme qui surplombait tous les édifices de la ville

Point historique

Cette mosquée est la gāmi‘ de l’ancienne Damiette. Al-MAQRĪZĪ lui a consacré une assez longue notice dans le chapitre de ses *Ḥiṭaṭ* qui parle de Damiette³. Construite lors de la prise de Tamiatis par les Arabes au temps d’Amru ibn al-‘Aās, elle est l’un des deux plus anciens sanctuaires de l’Islam en Égypte, aussi a-t-elle été un but de pèlerinage depuis les

¹ Ḥiṭaṭ, I, p. 225 ; Bouriant, Op. cit. , p. 662 et seq.

² SALMON, Georges, *Sur une mission à Damiette*, ed. IFAO, Le Caire, 1902, p. 86.

³ Ḥiṭaṭ, I, P. 213 et seq. ; Bouriant, *Description topographique et historique de l’Égypte de Makrîzî*, dans les mémoires de la mission archéologique française au Caire, t. XVII, P. 662 et seq.

premiers temps de la domination musulmane. A l'époque des Croisades, elle a été transformée plusieurs fois en église par les Croisés vainqueurs (Fig.90), puis rendue au culte musulman, après le départ des Francs. Vers la fin du XIII^e siècle ap.J.C., un ascète du nom de šayḥ Fātiḥ, venu du Maroc, élu domicile dans cette mosquée et la répara. C'est lui qui donna son surnom d'Abū al-Ma'āfi à cette mosquée et qui fut enseveli dans le tombeau contigu au mur de derrière de la mosquée.

L'édifice était abandonné et dans un très grand état de délabrement, mais le tombeau est un but de pèlerinage très fréquenté¹.

La mosquée d'Abū al-Ma'āfi a la forme d'un vaste quadrilatère d'environ deux cents mètres de côté (Fig.72). La porte d'entrée, au nord-ouest, est située au fond d'une galerie soutenue par quelques colonnes (Pl.LXI) ; elle est surmontée d'un minaret qui fut édifié pendant l'époque mamelouke (Fig. 80,81). Composée d'une colonnade du quadrilatère, les deux autres tiers étant une vaste cour. Une seule inscription kufique à demi effacée, au dessus de la porte d'entrée, constate la restauration de l'édifice en l'an 500 de l'Hégire, 1107 J.C.².

La fondation de la mosquée remonte au siècle premier de l'Hégire sous 'Amru ibn al-'Aāš en 21 de l'Hégire, 642 JC. Les Musulmans l'ont construite lors de la conquête de la ville de Damiette. Il n'existe aucune information concernant sa première planification, sa superficie et les matériaux de construction. Mais il est très probable qu'elle fut construite sur le modèle de la mosquée 'Amru ibn al-'Aāš de l'ancienne ville de Fustaṭ, fondé au même moment. Très simple, d'une superficie de 30 x 50 bras, ses murs sont construits de briques de terre crue. Le sol est couvert de pierre, le plafond est en branches de palmiers et les colonnes sont des troncs de palmiers.

Avec le temps, l'évolution des matériaux de construction et de la structure de l'édifice, la mosquée 'Amru ibn al-'Aāš de Damiette a gagné l'intérêt des Musulmans, de leurs princes et dirigeants pour aboutir à sa structure actuelle.

La mosquée a été rénovée sous le calife fatimide al-Manşour Abi 'Alī al-Imām al-'Amir bi-'Aḥkām Allah en 521 de l'Hégire, 1127 J.C. En effet, AL-MAQRĪZĪ dans son ouvrage *al-Ḥiṭaṭ* cite qu'il a vu sur la porte de la mosquée une inscription kufique précisant que la rénovation de la mosquée, son élargissement et le rajout des colonnes de marbre remontent à l'an 500 de l'Hégire. C'est ce qui confirme que ces rénovations ainsi que la

¹ cf. Bulletin du Comité de Conservation, fasc. IV, 73^e rapport. Bulletin, 1902.

² cf. MAQRĪZĪ, op. cit., I, P. 224.

décoration par les inscriptions kufiques remontent à l'époque fatimide (Fig.70). Le texte instituant la rénovation de la mosquée, datant de l'époque de al-Ḥakīm, a été retrouvé inscrit sur une pièce de bois conservée au musée de l'art islamique au Caire, au département des boiseries – salle de l'époque fatimide – sous le numéro d'enregistrement 4389.

La mosquée 'Amru ibn al-'Aāṣ a joué un rôle crucial dans la vie culturelle et religieuse des Musulmans, de même que dans la propagation de l'esprit du jihad parmi les Musulmans lors de leurs affrontements avec les Croisés ou tout autre envahisseur au cours des années. En effet, la mosquée a toujours été le point de rencontre des Mugāhidīn et des combattants souhaitant protéger l'islam et la communauté des Musulmans. L'édifice est entouré de mausolées et de cimetières témoignant du grand nombre de combattants ayant souhaité défendre la ville de Damiette.

Les envahisseurs, conquérant la ville, ont toujours tenté de transformer la mosquée en temple ou en église, suivant leurs religions. Par exemple, les Français l'ont transformée en église de 616 de l'Hégire à 618, puis fut transformée une deuxième fois en église par les Croisés en 647 de l'Hégire à la fin du règne ayyoubide (Fig. 90).

La mosquée a gardé le nom d'Amru ibn al-'Aāṣ jusqu'à la moitié du VII^e siècle de l'Hégire. A l'époque, elle n'était ouverte que les vendredis car elle se trouvait au milieu des cimetières de la vieille ville qui avait été frappée sous le roi al-Ṣāliḥ. La mosquée comportait un coin où vivait le ṣayḥ Jamal al-Dīn al-Sadī, chef de la communauté Karindār. A sa suite, le ṣayḥ Fātiḥ ibn 'Uṭmān al-Takrūrī, arrivant de Marrakech, y a vécu. Ce dernier a demeuré dans lieu se trouvant sous le minaret. Il était un ṣayḥ soufi que les gens venaient voir en quête de bénédiction car ils croyaient énormément en lui. Après avoir fait le pèlerinage, il est rentré dans sa mosquée et a entrepris de la restaurer et de la nettoyer lui-même. Il a chassé les chauves-souris habitant son toit, conduit l'eau aux réservoirs, carrelé sa cour centrale, renforcé le plafond de plâtre. Puis il l'a habité lui-même, après avoir vécu dans le lieu réservé au sermon. C'est ainsi que la mosquée a porté le nom de ce savant décédé le 8 Rabi' al-Awal de l'année 695 de l'Hégire. Il a été enterré près de la mosquée et son mausolée est visité jusqu'aujourd'hui¹.

Les travaux de rénovation se sont succédés à la fin de l'époque des Mamelouks Baḥarī sous Sayf al-Dīn Salmānī en 771 de l'Hégire, 1369 J.C. Les rénovations ont surtout concerné

¹ cf. AL-MAQRĪZĪ et l'ouvrage d'ibn Baṭūṭah qui a visité la mosquée en 727 de l'Hégire.

le minbar de bois (Pl.LXX), et toutes les restaurations ont été inscrites sur un panneau citant le nom du rénovateur et du fabricant (Fig. 71). Ce panneau est conservé au musée d'art islamique – département des boiseries sous le numéro d'enregistrement 4390. Plus tard, la mosquée a été rénovée en 1072 de l'Hégire sous le prince Ottoman Dlawar Amiralwa qui ajouta des fenêtres de bois dont un modèle est conservé au musée d'art islamique – département des boiseries/ réserves sous le numéro d'enregistrement 4392. (Pl.LXXIV).

A la fin du XVIII^e siècle ap.J.C., les Français, après avoir conquis la ville de Damiette lors de l'expédition ont transformé la mosquée en église. L'orientaliste français Brice Dabin, lors de sa visite de Damiette à la fin du XIX^e siècle ap.J.C., écrit que la mosquée Abū al-Ma'āfi était vide et portait des traces de détérioration.

La mosquée, a ornée de magnifiques et nombreuses colonnes grecques et romaines de marbre (Fig. 92), (Pl.LXV).

Les colonnes de la mosquée avaient été volontairement cassées par les habitants musulmans et chrétiens de la région, croyant au pouvoir de guérison miraculeuse de la poudre extraite de la matière dont sont construites ces 120 colonnes, c'est pourquoi elles sont lézardées (Pl.LXII). Il a par ailleurs remarqué que le minaret de la mosquée était en bon état et d'une grande hauteur malgré la dégradation due aux incidents ayant affecté la mosquée. Une description comparable figure dans le procès-verbal de la commission de la conservation des antiquités en 1889 JC. (Fig. 82).

La structure architecturale de la mosquée

La structure première de la mosquée consistait en une cour centrale ouverte entourée de quatre iwāns.

La mosquée est rectangulaire et fait 60 m x 54 m, la superficie étant de 3240 m² (Fig. 72).

Les quatre murs de la mosquée ont été construits de sorte à faire face aux quatre points cardinaux. C'est pourquoi la qibla se trouve dans une position étrange dans l'angle sud-est, à l'intersection du mur du sud et du mur de l'est, ce qui est très rare. La mosquée se compose d'un rectangle au centre duquel se trouve une cour centrale ouverte entourée couloirs de trois côtés. Le côté sud, l'iwan de la qibla, comporte quatre couloirs. Quant aux iwans est et ouest, elles comportent chacune deux couloirs alors que l'iwan nord ne comporte pas de couloir. Il est à noter que les colonnes sont de différentes couleurs et portent plusieurs couronnes et formes. Les arcs ('uqūd) ne sont guère réguliers dans leur orientation ou dans leur forme

(Pl.LX, LXI), ce qui prouve les diverses opérations de rénovation qu'a connu la mosquée. Cette dernière comporte des inscriptions mémorielles faisant preuve de certaines rénovations. Des inscriptions ont été trouvées récemment sur l'une des colonnes, dont le style kufique prouve qu'elles remontent à l'époque fatimide, au V^e siècle de l'Hégire. De même, une frise de bois entoure l'iwan faisant face à la porte de l'ouest et porte la date d'une des rénovations en 1072 de l'Hégire. Près de la porte ouest, se trouve le minaret de la mosquée, construit de pierre, tout comme la mosquée dans son ensemble (Pl.LVI).

L'édifice comptait 160 colonnes, mais il n'en restait que 144 avant sa reconstruction en 2005 (Fig. 72, 92), (Pl.LXIII, LXIV, LXV, LXVI, LXVII et LXVIII).

Les murs ont été construits suivant les points cardinaux et pour éviter que la qibla soit déviée, un angle a été créé entre les murs est et sud d'une longueur de 19 m afin de préciser l'orientation de la qibla et c'est là que le mihrab principal de la mosquée a été construit. Alors qu'un mihrab secondaire a été construit à côté. C'est l'une des caractéristiques de la mosquée qui ne s'est reproduite dans aucune autre mosquée en Égypte.

Le couloir sud côtoyant le mur de la qibla se compose de quatre pièces de carrelage. Les deux couloirs est et ouest se composent de trois pièces. Le couloir nord quant à lui se compose de deux pièces uniquement. Il existe également un couloir divisant le mur sud de la mosquée, le couloir étant perpendiculaire, d'une seule pièce de carrelage, partant de l'entrée sud et jusqu'à la cour ouverte. L'un des premiers modèles de ce genre se trouve dans la mosquée al-Hakim bi-'Amr Allah au Caire, datant de la période fatimide, très influencé par l'architecture de la mosquée Mahdīah en Tunisie.

Il est à noter que la structure de ce genre de couloirs se caractérise par la présence de 'uqūd orientées vers un sens unique portées par une colonne unique ou de deux 'iqd perpendiculaires portés par une seule colonne (Pl. LXI). C'est le cas dans la mosquée 'Amru ibn al-'Aāš du Caire. Quant à la mosquée de Damiette, elle contient des 'uqūd dans le couloir sud dans deux sens, (Fig.88, 89) chaque sens étant supporté par une colonne à part. Les colonnes intérieures sont au nombre de trois colonnes se côtoyant et non pas une seule comme il est coutume.

Les murs extérieurs de la mosquée

Les murs extérieurs de la mosquée sont d'une épaisseur variant de 50 à 75 cm et d'une hauteur de 7 m environ (Pl.LI) de plus que la hauteur des murs intérieurs de la mosquée. La

construction de la mosquée s'est entièrement fondée sur les éléments naturels locaux, c'est dans ce sens que les formes architecturales et artistiques se sont structurées tout au long des diverses phases de modernisation de la mosquée. Ainsi, le lien apparaît clairement entre les matériaux de construction et la nature géologique de la région : les apports du fleuve lors de la crue ont fourni les briques de terre crue ainsi que les briques de terre brûlée (les briques rouges) en tant que principaux matériaux de construction (Fig. 73), (Pl. LII).

On trouve deux genres de briques dans la mosquée : les briques rouges, faites à partir de la terre du Nil puis séchées et brûlées dans des fours afin de devenir résistantes à l'eau et un autre genre de briques rouges identiques mais frappées sur une planche de bois, séchées et brûlées. Il existe également un troisième genre de briques rouges utilisées dans la restauration et parfois dans la construction de murs entiers. Enfin, les matériaux utilisés dans l'assemblage sont la chaux, la terre et les restes de matériaux utilisés pour brûler les briques dans les fours.

Les bâtiments de la mosquée se caractérisent par la présence d'amas de bois de la même épaisseur que le mur (Pl. LII), tels une ceinture entourant les quatre murs de la mosquée et ce à deux niveaux. Le premier niveau est celui des seuils bas des fenêtres construites dans les murs alors que le deuxième niveau est celui des parties hautes de ces fenêtres et des entrées de la mosquée (Fig. 73, 74).

La plupart de ces ceintures se composent d'amas de bois de forme carrée, mesurant 10cm de largeur, posés les uns parallèlement aux autres en vue de remplir l'épaisseur du mur et d'entourer les quatre murs de la mosquée. Ces ceintures de bois sont liées à l'utilisation des briques brûlées. Cette méthode a plusieurs avantages :

1. La variété des matériaux de construction renforce les murs.
2. Ces ceintures de bois sont utilisées en tant que seuils pour les portes ou les fenêtres.
3. Si un mur se lézarde, le reste des murs et des plafonds n'est pas affecté.

Il est à noter que les murs comportant le couloir du nord sont construits de parties de bâtiments de pierre et surmontés de poutres de bois. On trouve également certaines colonnes de pierre ainsi que des murs essentiellement construits de briques rouges, un style de construction totalement différent de ce que l'on trouve dans le reste de la mosquée.

Les entrées principales de la mosquée

A l'origine, la mosquée était dotée de cinq entrées dont trois principales au centre de ses murs sud, est et ouest (Fig.75), (Pl.LIV). Il s'agit ici d'une influence d'origine syrienne, apparue dans la mosquée Omeyyade à Damas. Le premier modèle apparu en Égypte est la mosquée al-Šāliḥ Tala'i' et al-Zāhir Baybars. Quant aux deux autres portes, elles se trouvent dans le mur est et le mur ouest près du couloir nord.

L'entrée sud est saillante par rapport à la façade (Fig.75). Elle divise le couloir de la qibla (le couloir sud) et fait face à un passage perpendiculaire partant de l'entrée jusqu'à la cour. Cette structure est propre au style fatimide. Quant à la porte, un arc à trois segments (fuṣuṣ), elle tient du style de la fin de la période mamelouke, fréquente dans les entrées des mosquées et des madrasas datant de l'époque, comme madrasa Barqūq dans le quartier d'al-Naḥḥāsīn au Caire.

L'entrée ouest, entrée principale de la mosquée (Fig.77), est précédée d'une pièce plafonnée de bois, avec quatre colonnes de marbre sur deux rangs, sans 'uqūd (Pl.LVI). L'un des premiers modèles de mosquées dont l'entrée est précédée d'une pièce plafonnée est la mosquée al-Šāliḥ Talā'i', considérée comme le dernier monument fatimide en Égypte en 555 de l'Hégire, 1160 J.C.

L'entrée est se trouve sur le même axe que l'entrée ouest sous forme d'un 'iqd pointu (Fig.83, 84). La porte présente deux battants surmontés d'un seuil de bois sans décoration. L'entrée comporte également une fenêtre rectangulaire non décorée (Pl.LV). Cette entrée s'est lézardée au point où une partie de la porte s'est coincée. C'est pourquoi une autre entrée, tout à fait similaire, a été construite au nord de celle-ci. La nouvelle entrée a été utilisée au lieu de l'entrée principale qui a été laissée telle quelle. Après que le niveau de la rue se soit élevé par rapport au niveau de la mosquée, le niveau de cette porte a été élevé de 10 m par rapport à son niveau d'origine.

L'entrée secondaire se trouvant à l'est, à l'extrémité du couloir nord. C'est une petite entrée mais traitée différemment (Pl.LV). En effet, al-'iqd représente probablement un rajout d'une période ultérieure à l'époque ottomane. C'est d'ailleurs à cette même période que furent rajoutées les pièces intérieures dans le couloir est. L'entrée ne comporte pas de portes de bois. Face à cette entrée, se trouve l'entrée secondaire ouest.

L'entrée secondaire se trouvant à l'ouest ressemble à l'entrée est et se trouve sur un même axe. Cependant, elle fut transformée en entrée intérieure après la construction d'une

pièce extérieure. De même, toutes les fenêtres donnant sur cette pièce ont été murées. Ainsi, les entrées utilisées sont au nombre de quatre : sud, ouest, est nouveau et est secondaire.

La cour centrale à ciel ouvert

Cette mosquée a été construite sur d'énormes réservoirs d'eau sous le sol de l'ensemble de la cour centrale (Pl. LIX, LX), selon les documents datant de 1980. Aucune information n'explique la qualité ou l'état du sol et de la mosquée. L'eau couvre le sol de la mosquée sur une hauteur de deux mètres de plus que le sol original de la mosquée mis à part le sol à l'extérieur de la mosquée sous la pièce plafonnée à l'entrée ouest. En effet, il a été prouvé que le sol était recouvert de dallage de pierre (Fig. 90).

Les plafonds de bois de la mosquée

Le plafond de la mosquée est construit de poutres de bois ne portant aucune décoration, surmontées de planches de bois. Ce plafond est porté par des 'uqūds pointues construites de briques rouges aux dimensions irrégulières. Il s'agit d'une méthode de construction locale en raison de l'absence des pierres convenables.

Les 'uqūds sont portées par des colonnes. La mosquée compte 166 colonnes de formes et de couleurs différentes. Les couronnes sont de coupes circulaires ou octogonales suivant le style corinthien remontant à la fin de la période romaine, transférées ou achetées aux temples ou aux églises. Elles sont sculptées dans le granit et le provises rouge et représentent des feuilles de plantes. Il est à noter que les colonnes ainsi que les couronnes sont de hauteurs différentes.

Les bois (ṭabālī) permettent de préserver les colonnes droites mais aussi pour les utiliser dans l'accrochage de lampes pour éclairer la mosquée.

Les portes de bois de la mosquée

Aucune porte ni fenêtre n'ont été retrouvées mis à part les deux battants de la porte principale dans l'entrée ouest. La hauteur et les dimensions de ces battants sont entières, permettant de confirmer les mesures d'origine du sol de la mosquée. Ce dernier a baissé de deux mètres en comparaison avec le sol à l'extérieur de la mosquée. L'autre battant de la porte se trouve dans la nouvelle entrée est (Fig.83, 84).

Les fenêtres de bois de la mosquée

Les fenêtres se trouvant sur les façades extérieures ne comportent aucun élément de bois ni aucun ornement. Les formes et les dimensions sont différentes (Pl.LIII).

Sur les façades sud (Fig.73, 82) et ouest (Fig.76), elles ont la forme de ‘uqūd alors que dans les façades nord et ouest, elles ont une forme pointue.

Le minaret de la mosquée

Le minaret de la mosquée se trouve près de l’entrée ouest de style mamelouk, il se trouvait à l’extérieur de la mosquée (Pl.LXXVI). Il n’en reste jusqu’à 2006 que la partie basse de sept mètres (Pl.LXXVII), dont la base carrée fait 4,5 m, ainsi que la partie se trouvant plus haut et mesurant cinq mètres (Fig.79). Elle est plus petite que la partie basse du côté sud et du côté ouest d’une mesure de transition. De même, l’extrémité de la partie plus haute est une transition.

Aux deux coins de la façade ouest du minaret se trouvent deux colonnes (Pl.LVI) semblables aux colonnes intérieures de la mosquée, rajoutées avec la pièce plafonnée à l’époque mamelouke. Plus tard, le minaret fut relié à la mosquée, une entrée menait au minaret depuis l’intérieur de la mosquée.

Cependant, on sait que le minaret s’élevait à cet endroit après la rénovation de la mosquée sous al-’Amir bi-’Aḥkām Allah en 521 h. En effet, le ṣayḥ al-Fātiḥ ibn ‘Uṭmān al-Takrūrī a vécu sous ce minaret de 650 à 695 H. Puis la mosquée fut de nouveau rénovée sous les Mamelouks en 771 H.

L’intérieur du minaret se compose d’une pièce au rez-de-chaussée dont le plafond prend la forme d’une pyramide incomplète (Fig.76). Une entrée y mène du côté est et une fenêtre se trouve sur la façade sud et une autre sur la façade ouest. Une autre pièce se trouvant au premier étage et présentant un plafond pyramidal dont le neveu de son plafond est équivalent au neveu du plafond de la mosquée.

Une fenêtre se trouve sur la façade nord et une autre dans la façade sud alors que l’entrée se trouve à l’est également. L’entrée du minaret et l’escalier sont un ‘iqd de la façade nord et il est plus élevé que le neveu du plafond de la mosquée (Fig.74).

Le mihrab et la qibla de la mosquée

Deux mihrabs déterminent la direction de la qibla, au sud et à l'est (Pl.LXIX). Le mihrab principal de la mosquée se trouve au centre du mur tandis que le mihrab secondaire se trouve à droite. Ce mur est entièrement détruit mis à l'exception d'une petite partie comportant les restes du mihrab et prouvant qu'il s'inscrivait dans le mur de la qibla, surmonté d'un 'iqd circulaire orné et entouré des deux côtés de deux qimra. Il n'existe aucune information concernant le mihrab principal (Fig. 85).

Le musée d'art islamique conserve le mihrab secondaire construit du gypse (Pl.LXXI). Il est l'une des œuvres d'al-Ḥākim bi-'Amr Allah 521 h. Il est semblable au mihrab fatimide, le modèle s'en rapprochant le plus étant le mihrab portant le nom du prince Yahia al-Šabīa, conservé sous le numéro d'enregistrement 3098.

Les ornements de bois de la mosquée

Des revêtements de bois couvrent les murs de l'entrée ouest (Pl.LVII) portant des décorations représentant des étoiles (Fig.77), (Pl.LVIII) fixées par des clous sur des planches d'une petite épaisseur contrairement aux principes de menuiserie arabe ancienne utilisant les bois sans clous. Au haut de ces revêtements, ainsi que sur les murs de côté de l'entrée se trouvent des modèles de bois décorés d'inscriptions kufiques (Pl.LXXIII).

Le musée d'art islamique conserve de nombreuses pièces de bois de 32 m de longueur et de 23 cm de largeur (Pl.LXXII). Elles y ont été transférées le 8 Avril 1916. Une frise de bois se trouve dans le couloir du sud et dans la salle située à droite de l'entrée ouest. Cette frise fait le tour de la salle portant des inscriptions saillantes en écriture kufique dont il ne reste que quelques parties. Un document cite que durant la rénovation de 1072 H., cette frise avait été enregistrée.

La pièce du sud et du nord

A droite et à gauche de l'entrée ouest se trouvent deux pièces, l'une au sud et l'autre au nord. La pièce du sud présente une entrée au nord et une pièce basse plafonnée. Une seule rangée de trois colonnes et de quatre 'iqd divise la pièce en deux parties. Toutes les fenêtres donnant sur la mosquée ont été murées. La pièce au nord est similaire à la pièce au sud mais elle comporte une entrée menant à la mosquée, l'entrée secondaire ouest (Fig.73, 74).

Les étapes de construction et de rénovation du monument

La mosquée ‘Amru ibn al-‘Aāṣ a connu plusieurs étapes de construction puis de rénovation au cours des diverses époques, depuis sa fondation jusqu’à l’époque de Muḥammad ‘Alī. A chaque étape, le monument connaissait un rajout, témoignant de l’époque durant laquelle ce rajout avait lieu. Ces étapes sont :

- L’étape de la fondation première à l’époque d’‘Amru ibn al-‘Aāṣ en 20 de l’Hégire, 642 ap.J.C. Aucun document ne rend compte de cette étape, ni de la structure, ni de la superficie, ni des matériaux de construction.

- Une étape de rénovation sous le calife fatimide al-Manṣour Abī ‘Alī al-Imām al-‘Amir bi-‘Aḥkām Allah en 521 de l’Hégire, 1127 ap.J.C. Elle concerne le minaret, les colonnes de marbre et les entrées perpendiculaires. Le panneau rendant compte de la rénovation est conservée au musée de l’Art Islamique au Caire, au département des boiseries – salle de l’époque fatimide – sous le numéro d’enregistrement 4389 (Fig.70), (Pl LXXIV).

- Une étape de rénovation à la fin de l’époque des Mamelouks Baḥārīts sous l’ordre de Sayf al-Dīn Salmānī al-Ḥamī en 1369 ap.J.C. Elle concerne l’entrée un ‘iqd dans l’entrée sud et la pièce plafonnée de l’entrée ouest (Fig.71)¹.

- Une étape de rénovation sous Dlawar Amiralwa en 1072 H. (rajout et rénovation des fenêtres de bois)².

- Une étape de rénovation sous Muḥammad ‘Alī visant à réparer les dégâts causés par les Français. Elle a consisté à restaurer les murs de pierre situés au nord, les colonnes arrière ainsi que les revêtements de bois cloutés couvrant les murs de l’entrée ouest.

- Après le départ des Français, Muḥammad ‘Alī s’est intéressé à la ville de Damiette, à la rénovation de ses mosquées et au renforcement de ses murailles (Pl.XLIX, XL). C’est ainsi que la mosquée a été rénovée et que les dégâts causés par les Français ont été réparés.

- Puis, la mosquée a longtemps été négligée au point où les rites religieux y ont été interdits pendant plus de 40 ans. Les réparations ont été inscrites dans les plans de restauration du décret ministériel 10357 de l’année 1951 (Pl.XLVIII, XLIX, L). Cependant elle n’a pas été restaurée et par suite, elle a été déclassée en tant que monument en 1966. Puis il a été reclassé

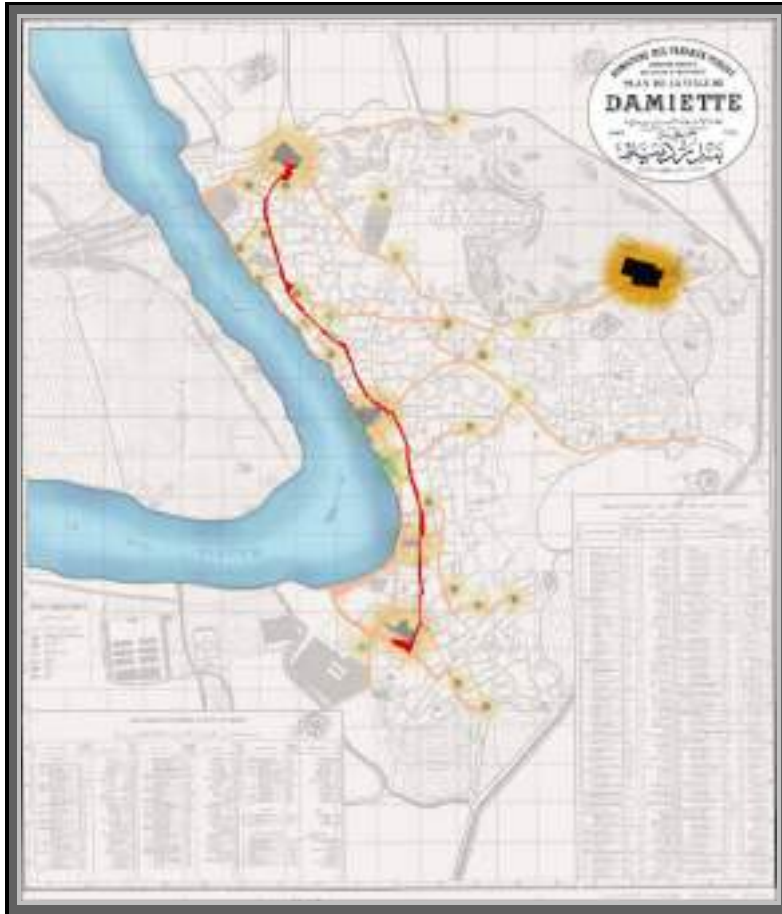
¹ Le panneau rendant compte de la rénovation est conservé au musée d’art islamique – département des boiseries sous le numéro d’enregistrement 4391.

² Le panneau rendant compte de la rénovation est conservé au musée d’art islamique – département des boiseries/ réserves sous le numéro d’enregistrement 4392.

en tant que monument islamique par le décret 276 de l'année 1984. Une place de 10 m a été accordée autour de la mosquée par le décret 237 de l'année 1990. Cependant, elle n'a pas été construite à cause de nombreuses empiétements (ta'ddīāt) jusqu'à l'année 2005.

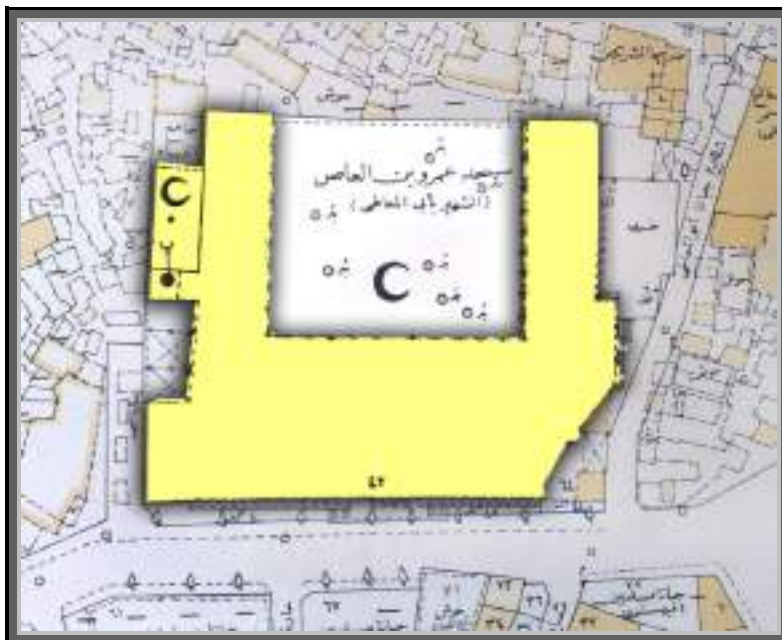
- les phases de la restauration de la Direction de Conservations de l'Organisation des Monuments au XX^e (Voir l'annexe)

- Malheureusement en 2006, la mosquée est complètement démolie et elle est reconstruite. (Voir les planches du LXXVII à LXXXVII)



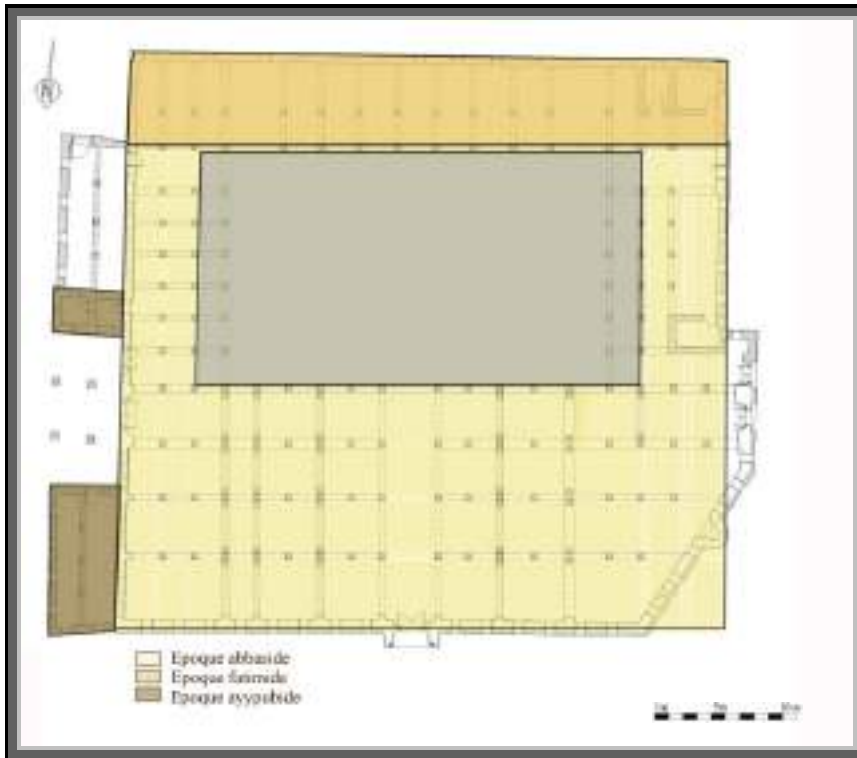
(Carte 27)

La situation générale de la mosquée 'Amru ibn al-'Aās dans la ville de Damiette



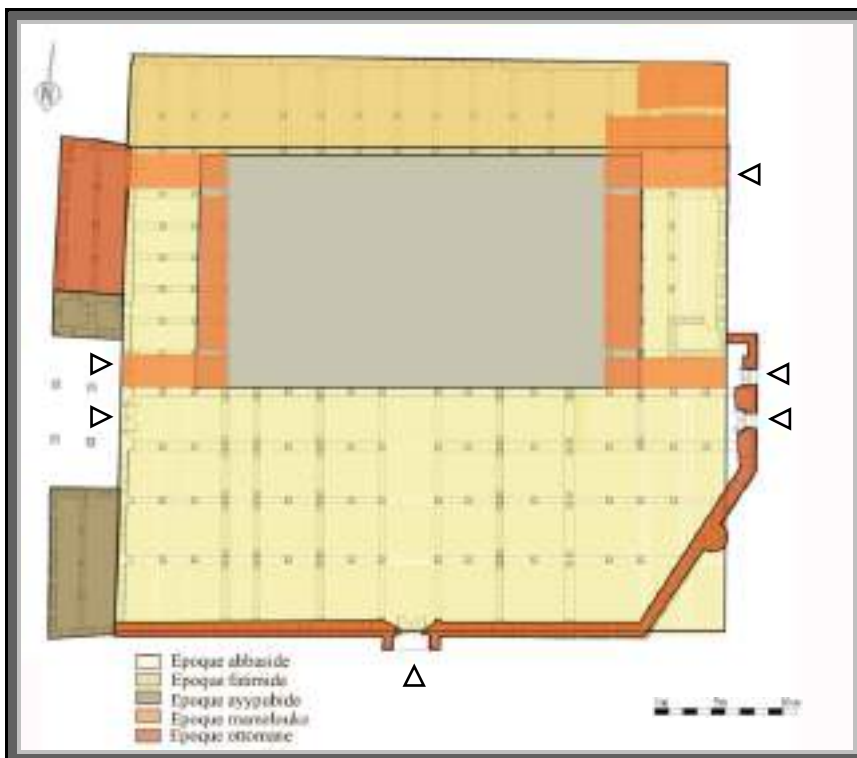
(Carte 28)

Lay-out topographique de la mosquée 'Amru ibn al-'Aās



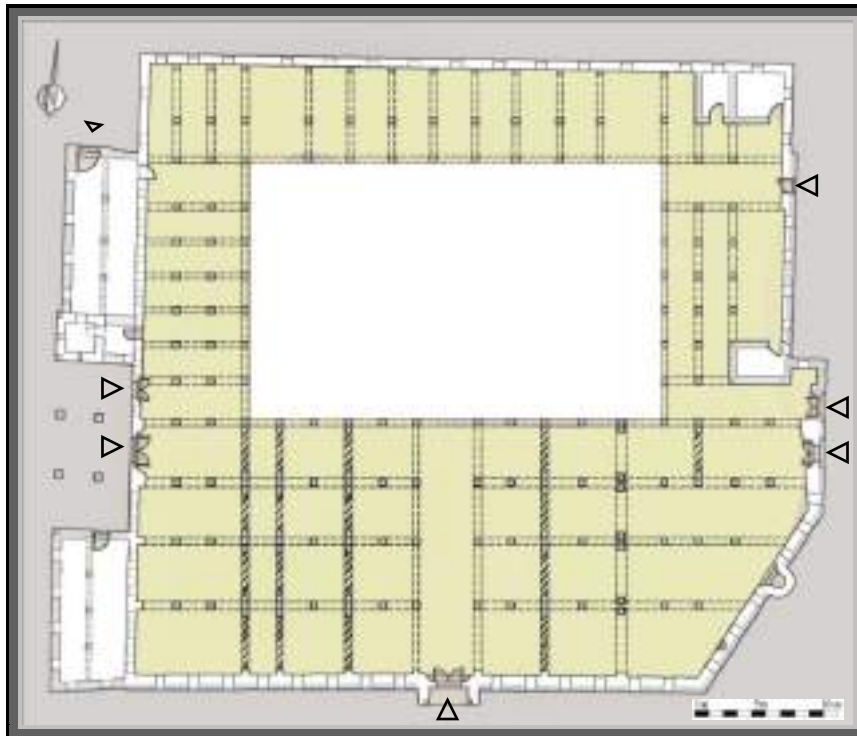
(Fig. 70)

Élargissements de la mosquée 'Amru ibn al-'Aaṣ au cours des époques abbaside, fatimide et ayyoubide

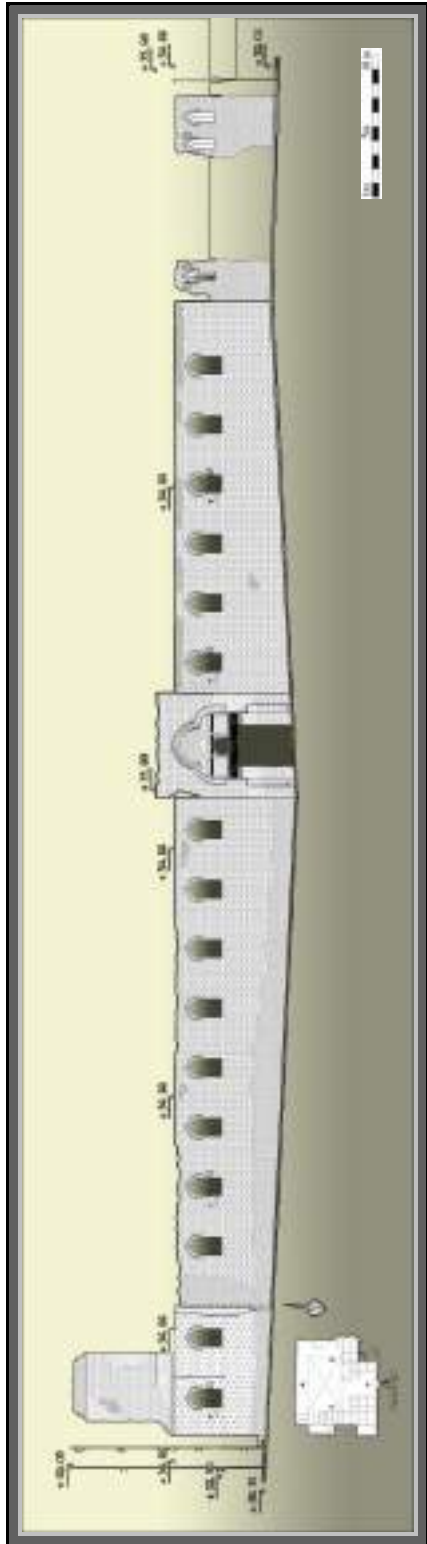


(Fig. 71)

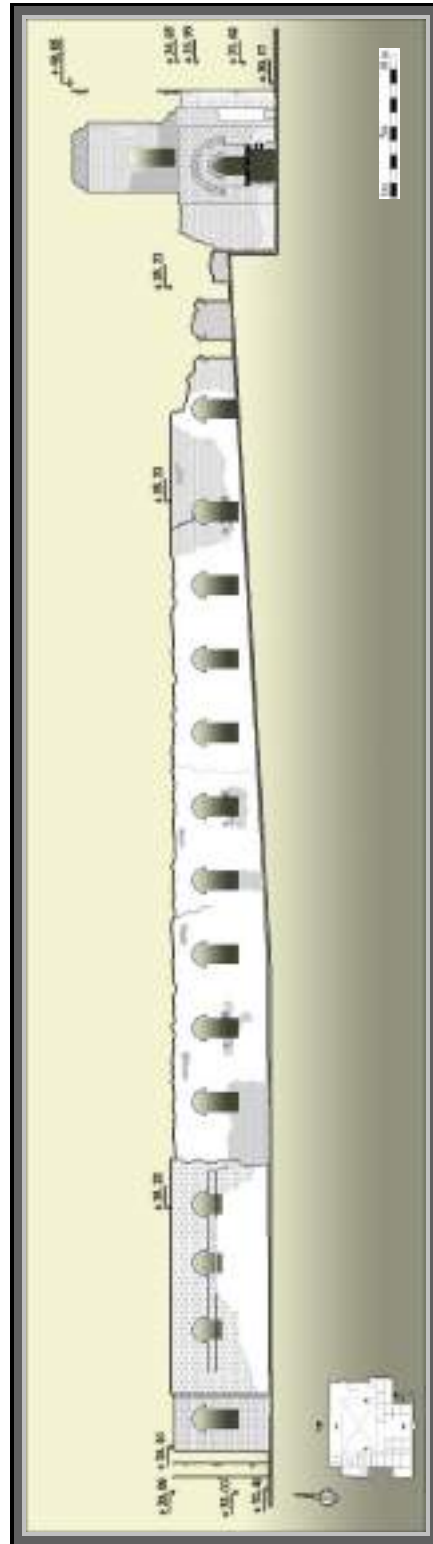
Élargissements de la mosquée 'Amru ibn al-'Aaṣ durant les époques islamiques



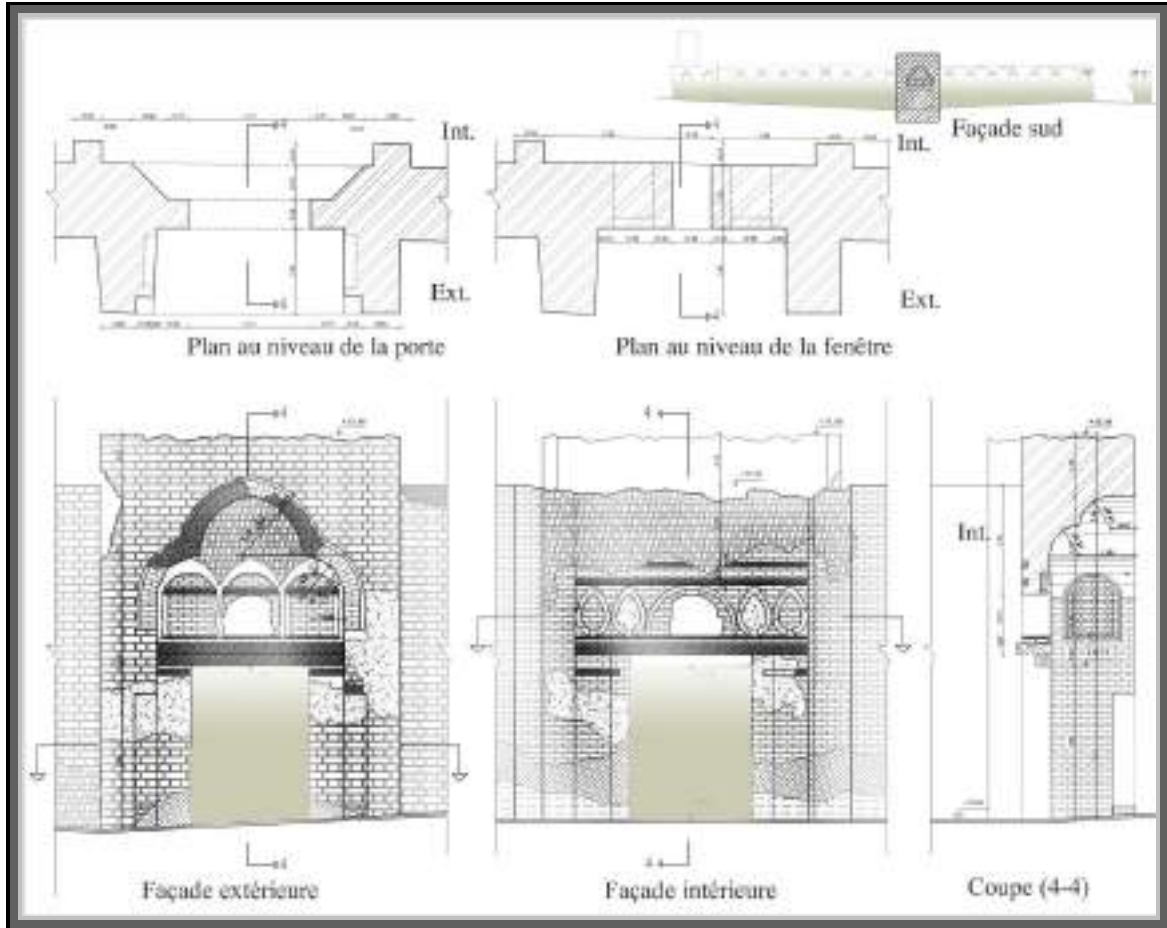
(Fig. 72)
Plan architectural générale actuel de la mosquée 'Amru ibn al-'Aās



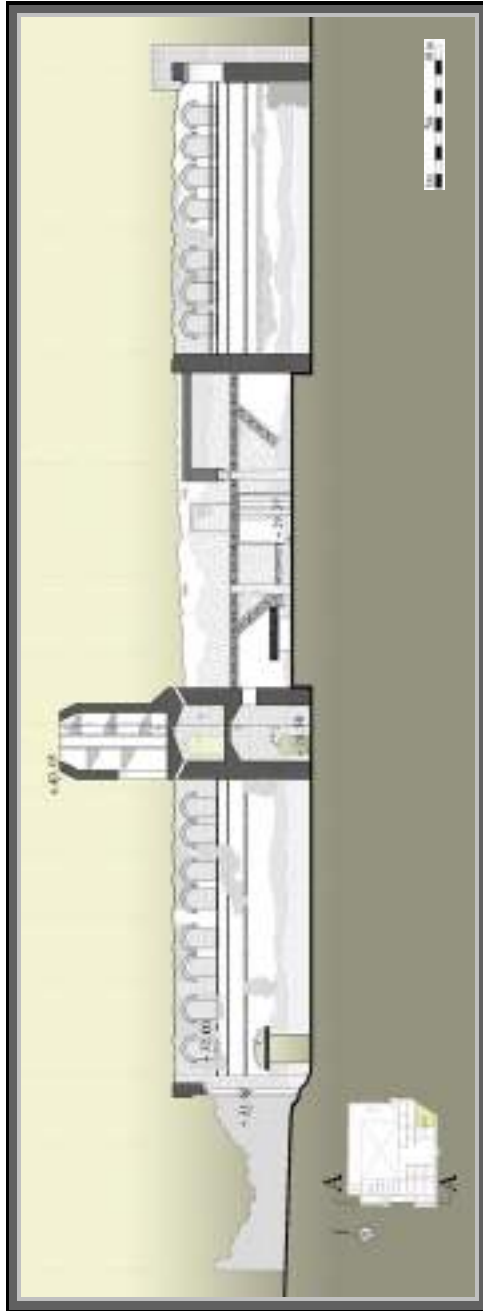
(Fig. 73)
Façade principale sud



(Fig. 74)
Façade nord de la mosquée 'Amru ibn al-'Aās

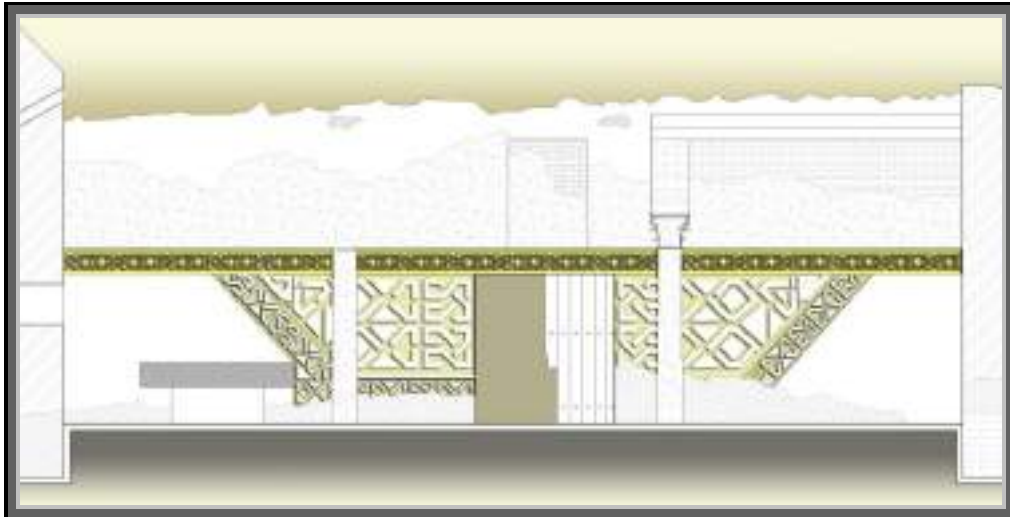


(Fig. 75)
Entrée principale de la façade sud de la mosquée 'Amru ibn al-'Aās



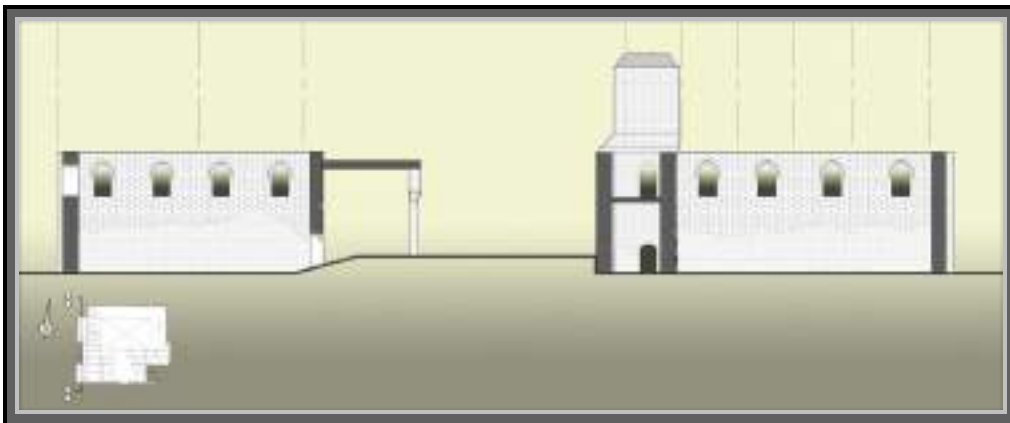
(Fig. 76)

Coupe (A-A) vers la façade ouest de l'extérieure de la mosquée 'Amru ibn al-'Aās



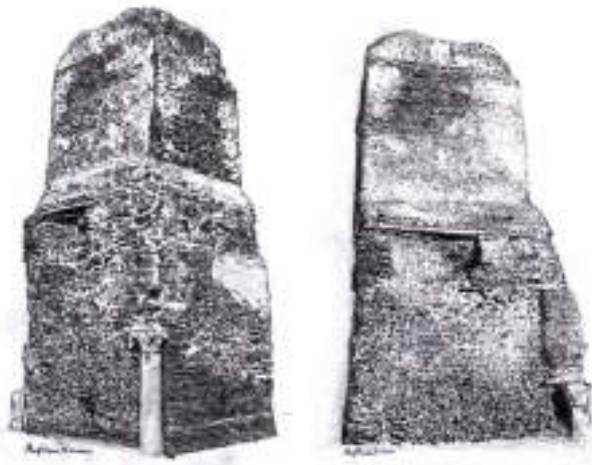
(Fig. 77)

Détail d'ornement de bois sur la façade ouest de la mosquée 'Amru ibn al-'Aās



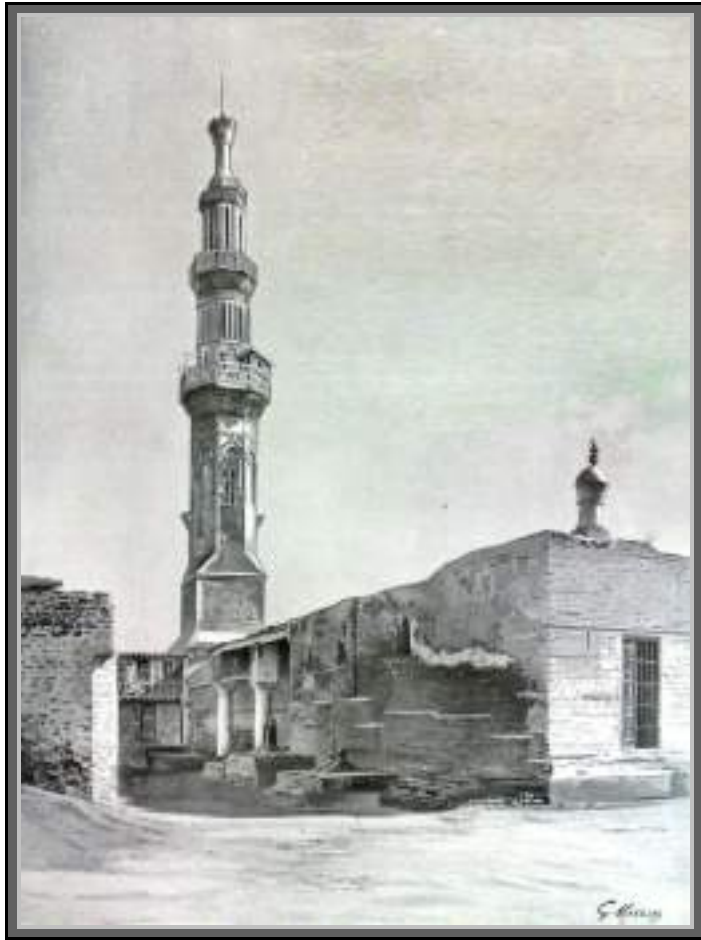
(Fig. 78)

Coupe (8-8) vers l'ouest de l'intérieure de la mosquée 'Amru ibn al-'Aās

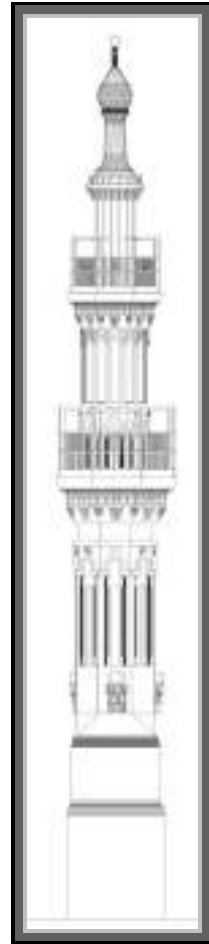


(Fig. 79)

Dessin démontre la base du minaret de la mosquée 'Amru ibn al-'Aās
(D'après le Musée de l'Art Islamique en Égypte)



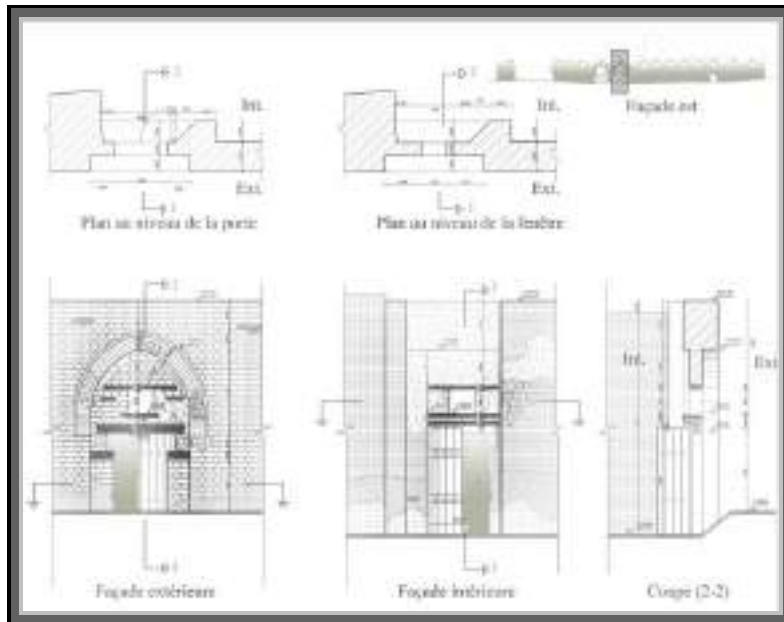
(Fig. 80)
Dessin démontre le minaret en 1902
(D'après GAYET. A)



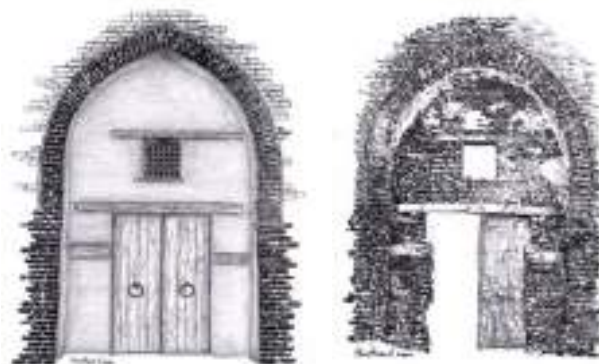
(Fig. 81)
Le minaret mamelouk de la mosquée



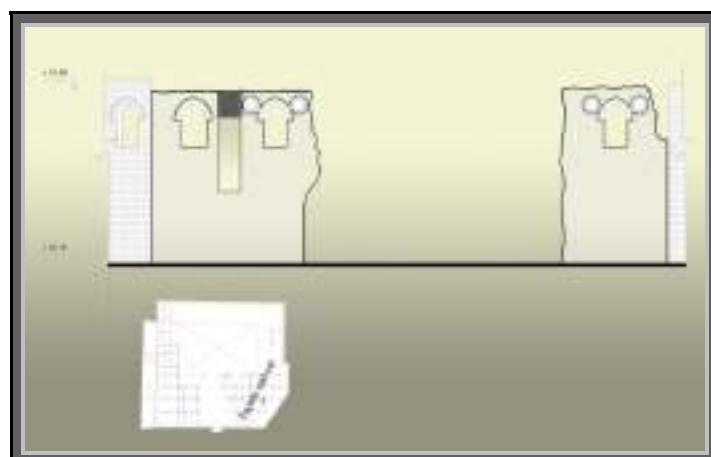
(Fig. 82)
Façade sud avec le minaret de la mosquée 'Amru ibn al-'Aās



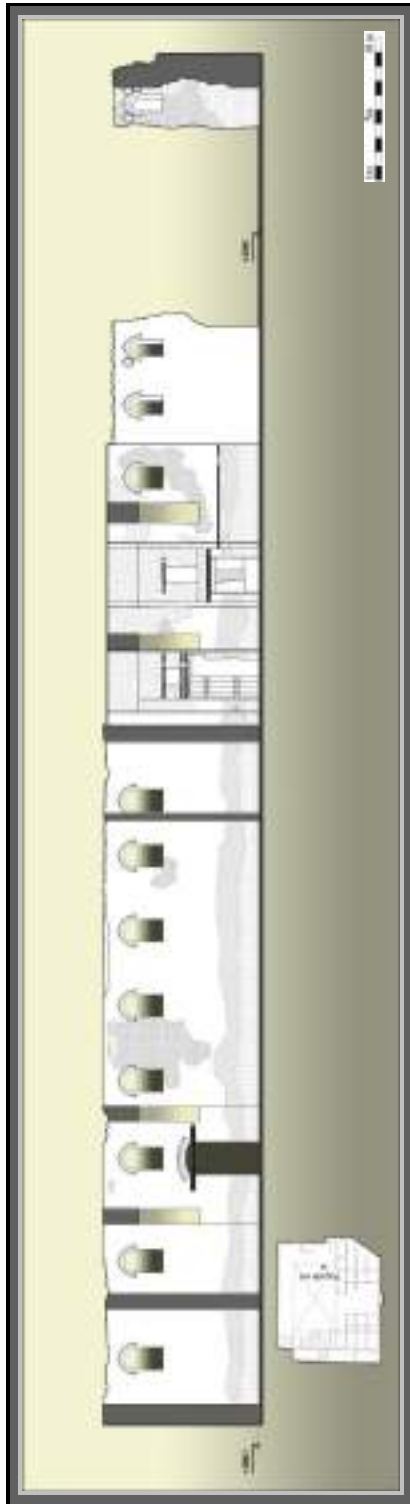
(Fig. 83)
L'entrée de la façade Est



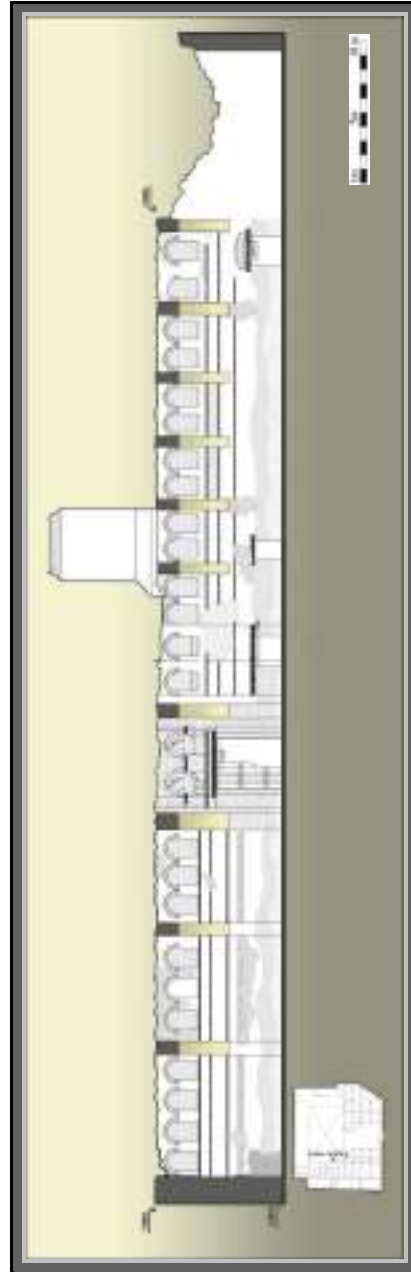
(Fig. 84)
L'entrée Est
(D'après le Musée de l'Art Islamique en Égypte)



(Fig. 85)
Façade sud-est de l'intérieure



(Fig. 86)
Coupe vers l'est de l'intérieure

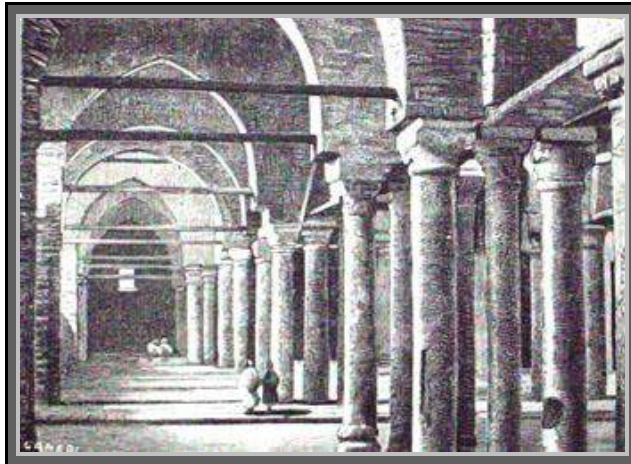


(Fig. 87)
Coupe vers l'ouest de l'intérieure



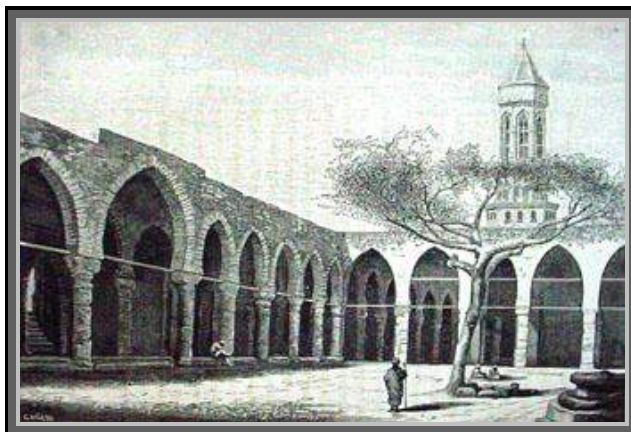
(Fig. 88)

Les arcs des galeries et les colonnes de l'intérieure de la mosquée
(D'après le Musée de l'Art Islamique en Égypte)



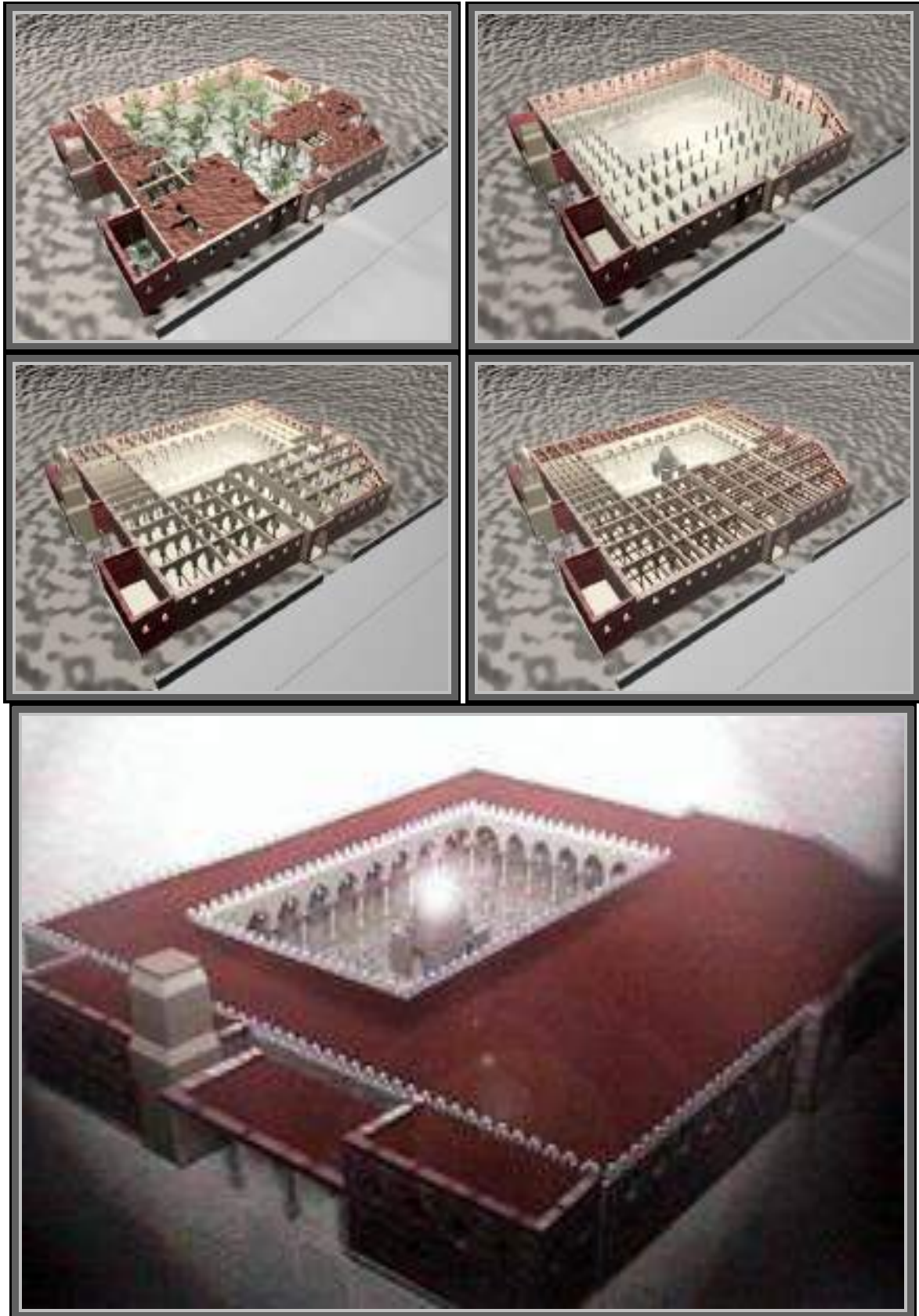
(Fig. 89)

Les arcs des galeries et les colonnes de l'intérieure de la mosquée



(Fig. 90)

Les arcs des galeries et la tour, vue de la cour au temps de la mosquée transformée à une église à l'époque des Croisades
(Fig.89 et 90 d'après JULIEN)



(Fig. 91)
Le projet de la reconstruction de la mosquée réalisé par la compagnie de (Arab Contractors) en 2006



(Fig. 92)

Chapiteau d'une colonne, parmi des colonnes romaines de la mosquée 'Amru ibn al-'Aās

a- al-Zāwīah al-Raḍwānīah

D'après les documents, on pourrait dire que l'histoire de la construction de cette mosquée a été exécutée à la fin de l'époque mamelouke, à la fin du XVI^e siècle. Elle était connue sous le nom de la mosquée al-Aqsmāwī .

La construction d'al-zāwīah al-Raḍwānīah à Damiette remonte sans doute à une date antérieure à l'année 1039 de l'Hégire. En effet, un panneau de marbre fixé à l'entrée de la zāwīah au nord est précise l'année de rénovation, le nom de la personne qui s'en est chargé, Ḥāg Raḍwān, d'où le nom de la mosquée. La façade sud ouest de ce monument donne directement sur le Nil (Carte 29), (Pl. LXXXVIII). Seule une route les sépare. A l'est, la mosquée donne sur des maisons (Carte 30), (Pl.LXXXIX).

La zāwīah est d'une superficie de 19.20 m environ et 18 et 14 m. Le mur est d'une épaisseur de 80 cm, construit de briques rouges (Fig.93).

Le service des Antiquités a restauré la zāwīah en 1991 ap.J.C. uniquement sur le plan architectural et non sur le plan des décorations.

Description générale de la zāwīah

Façade nord-est

C'est de ce côté que se trouve l'entrée principale de la zāwīah (Pl.XCI), comportant une porte de bois à deux battants, sans aucune décoration, 2.36 m x 1.60 m, peint à l'huile. A sa droite, se trouve une fenêtre rectangulaire (Fig. 100), comportant un moucharabieh de 1.60 m x 1.10 m (Fig.98). A la droite de cette fenêtre, une porte de bois à deux battants de 2.36 m x 1 m, peinte à l'huile, mène à la pièce réservée aux femmes. Le seuil de cette porte est en bois, d'une hauteur de 40 cm, il est composé de sept parties de bois travaillé (Fig. 96).

La porte ne comporte aucune décoration. Elle est surplombée d'un triple arc, lui-même surmonté d'un minaret (Fig.97).

Au dessus de la porte, un panneau de marbre de 40 cm cite en quatre lignes :

Au nom de Dieu, le Miséricordieux, le Tout Miséricordieux, cette mosquée bénie à été rénovée par

Ḥāg Raḍwān, Dieu lui pardonne et Muhammad lui rend visite

Durant les heures de prière, avec un regard de bonté

Et de don, et ce en date du premier du mois de Ragab 1039 de l'Hégire.

Façade sud-ouest

La zāwīah donne, de ce côté, directement sur le Nil (Pl. XC). Elle comporte une pièce au toit de bois d'une superficie de 10.80 m x 2.5 m. Le toit est composé de 33 coupes de bois sans aucune décoration, toutes peintes à l'huile. La pièce comporte également trois fenêtres rectangulaires de 2.20 m x 0.90 m, chacune comportant des barreaux de fer sans aucun ornement (Pl. XCII, XCIII, XCIV, XCV et XCVI).

La porte en bois, à deux battants de 2.73 m x 1.06 m, sans décoration, mène à la salle située à l'ouest à l'intérieur de la mosquée (Fig. 95).

Description de la zāwīah de l'intérieur

Le plan intérieure de la mosquée prouve que la zāwīah tenait lieu de la madrasa car sa structure démontre une cour médiane couverte d'un dôme où quatre iwans s'ouvrent, dont l'iwān nord-ouest était le plus grand. Ce qui est à l'opposer de la conception habituelle d'iwāns autour de la cour, où nous retrouvons le plus souvent l'iwān de la qibla, le plus spacieux parmi les trois autres (Pl. C, CI, CII).

Au milieu de ces quatre iwāns, se trouve un dôme construit sur quatre points de renfort.

Sa superficie n'est pas totalement carrée, le côté sud-ouest et celui nord-ouest sont chacun de 4.70 mètres. Le côté nord-ouest est à 4.85 m. Le côté sud-ouest est de 5.10 m. al-durqā'ah est couvert d'un dôme. Le dôme se trouve au centre des quatre iwāns et se tient sur quatre points de renfort surmontés d'arcs pointus surplombés de quatre coins afin de supporter le dôme sur une forme octogonale (Fig.97). Celui-là s'appuie sur des supports construits en brique séché.

Entre chacune de ces iwāns se trouve une petite ouverture. Le dôme lui-même n'est guère décoré.

Le carré du dôme se transforme en octogone grâce à quatre courbes d'angle profondes en forme d'arcs pointus (Pl.XCIX). Enfin, l'octogone se transforme en cercle par des triangles horizontaux sortant du mur de l'octogone à chaque angle du dôme. Au dessus de chaque courbe de zones de transition, se trouve une ouverture à l'octogone du dôme. Au-dessus, il y a le dôme lisse et sans ornements (Fig.93, 95).

Mais de l'extérieur, la zone de transition du dôme a été décorée par des formes pyramidales à la place des petits triangles horizontaux. Ce genre de triangles pyramidaux dans

les zones de transition du dôme s'est répandue à l'époque mamlouk circassien puis, il a continué à l'époque ottomane. Surmonté du tambour du dôme, où quatre fenêtres sont ouvertes sans aucun décor ni écriture. Au-dessus, il y a la coupole du dôme en forme ovale, couronné d'un simple croissant en bois.

Iwān de la qibla au sud est

Le mihrab se trouve dans cet iwān. Il mesure 6.80 m x 3.65 m. Son toit boisé comporte vingt sept coupes non décorées. Le mihrab même, comportant deux colonnes de marbre d'une hauteur de 2.08 m, surmontés d'une couronne de 28 cm, n'est pas décoré.

Le mihrab est surmonté d'un grand tāj de la largeur du mur de la qibla, large de la droite et de plus en plus mince vers la gauche. Cet arc est surmonté des trois arcs sous forme de demi-cercles.

Le mur de la qibla comporte trois daḥlāt et trois autres se trouvent sur le côté menant à la cour. Quant aux deux autres côtés, ils n'en contiennent que deux (Fig.94).

Le plafond de l'iwān de la qibla est de voûtes croisées au centre, faisant vers les coins une demi-voûte ventilée. Les voûtes croisées ont été utilisées pour le plafond de la pièce supérieure au milieu de la mosquée al-Fātiḥ et le plafond du vestibule de la madrasa al-Ma'īnī.

A droite de l'iwān de la qibla, se trouve un espace rectangulaire à dimension de 4.65 m et 2.60 m. Deux ouvertures larges de 1.10 m et hautes de 2 m surmontées d'une poutre en bois. Une ouverture de 1.45 m se trouve dans cet espace du côté nord-ouest. Au côté sud-ouest de cet espace, il y a les traces de deux ouvertures rectangulaires. Il paraît qu'elles étaient utilisées pour déposer des livres ou deux fenêtres fermées plus tard. Mais, la présence d'une petite ouverture au-dessus de chaque ouverture fermée, peut dire qu'elles étaient des portes conduisant à deux ḥilwa, annexés à l'école pour les étudiants et les employés de l'école. Cet espace rectangulaire est couvert d'une demi-voûte.

C'est dans cet iwān que se trouve le minbar, à la droite du mihrab. Il est moderne, très petit, construit en bois. Il y a également sur la droite de celui qui regarde le mihrab une pièce de 4.75 m x 2.70 m avec un plafond surmonté d'un grenier et comportant une ouverture menant vers l'intérieur de la zāwīah ainsi que deux ouvertures menant vers l'iwān de la qibla.

Iwān du nord est

Cet iwān se trouve sur la gauche de la personne regardant le mihrab. Elle est d'une superficie de 3.50 m x 6.20 m et se caractérise par la présence de décorations qui ne sont pas clairement visibles.

On trouve également un ornement de bois d'une largeur de 30 cm portant des inscriptions sous les poutres du plafond (Pl.CIII). Dans son ouvrage sur les gouvernorats de la République arabe et les monuments existant depuis l'époque islamique, Souad Mahir restitue cette bande d'inscriptions, précisant qu'il s'agit de versets coraniques de la sourate « al-Fāṭḥ ». Le plafond de cette pièce comporte treize poutres de bois décorées.

Sur le mur situé à l'est se trouvent des moucharabihs de bois. De même, dans cette salle, à la droite de l'entrée principale, se trouve une pièce de 1.80 m x 3.90 m dont le plafond comporte quatorze poutres de bois, non décorées. Elle donne sur l'intérieur de l'iwān à travers une fenêtre non ornée sur son mur ouest. Sur le mur du sud est, se trouve une fenêtre de bois travaillé de 1.60 m x 1 m.

Iwān du sud ouest

Cet iwān de 4.20 m x 6.20 m se trouve à droite lorsque l'on regarde le mihrab. Son plafond de bois porte des ornements et des inscriptions qui ne sont pas très claires. L'iwān comporte quatorze poutres de bois décorées avec une bande de bois en dessous et donne sur l'extérieur par une porte et deux fenêtres déjà mentionnée lors de la description de la façade sud ouest de la zāwīah de l'extérieur.

Iwān du nord ouest

Il fait face à l'iwān de la qibla, et se situe donc derrière la personne qui regarde le mihrab. Cet iwān mesure 808 cm x 490 cm, son plafond n'est pas décoré et se compose de vingt sept poutres de bois. C'est ici que se trouve l'iwān de prière réservée aux femmes.

Iwān de prière réservée aux femmes

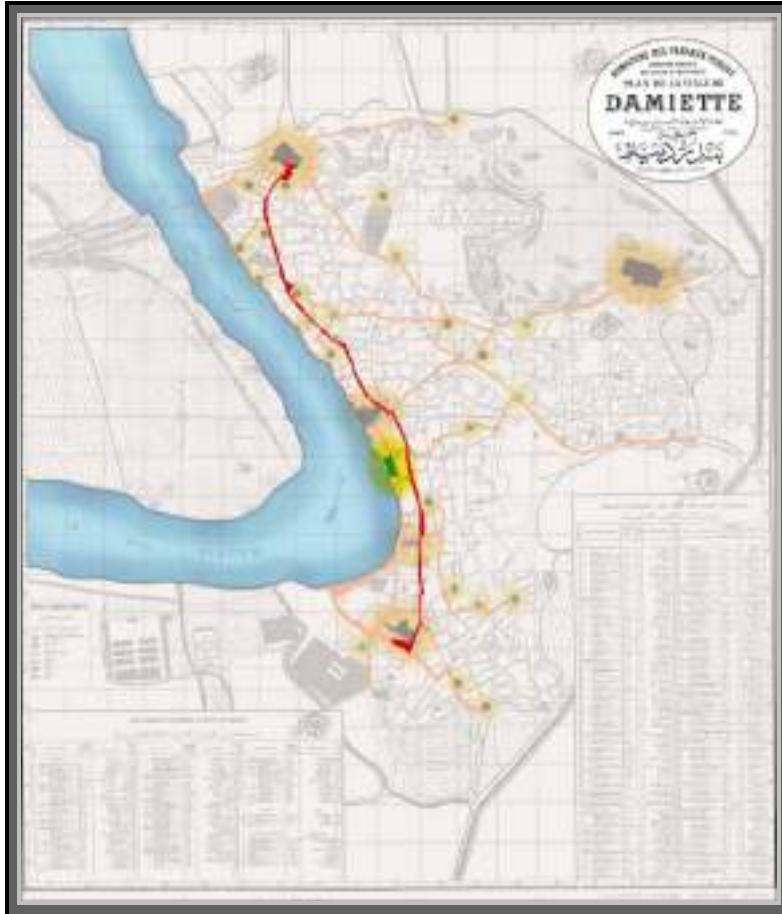
Il mesure 6.60 m x 4 m. Son plafond est composé de treize poutres. Il comporte une rampe de bois d'une hauteur de 1.50 m construite de planches de bois enchevêtrées.

Le minaret:

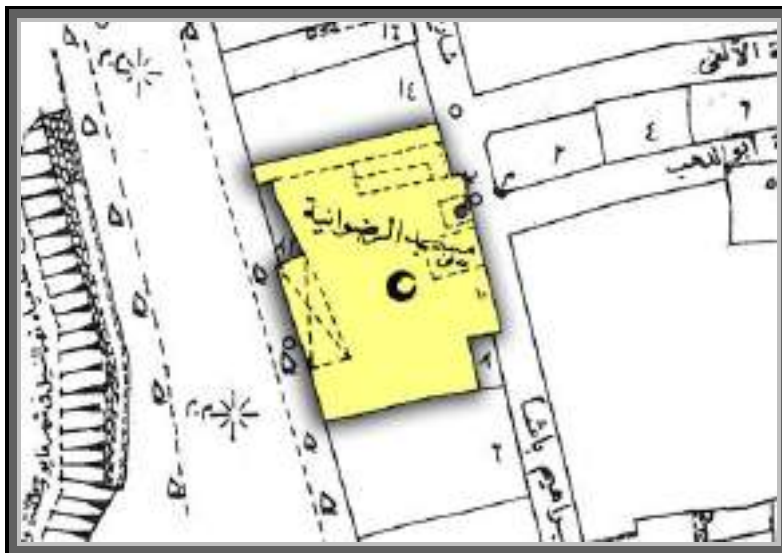
Il est situé en haut de l'entrée principale de la façade est. La base du minaret est carrée, de 2.35 m. On arrive à son escalier à travers l'entrée située entre la porte du bureau et le canapé du prêcheur. L'escalier tourne en spirale autour d'une colonne en brique séchée. Il monte jusqu'à la terrasse du mu'din. Le deuxième étage du minaret jusqu'à la coupole est soutenu par des barāfims en bois s'étendant entre les murs de cet étage.

De l'extérieur, le premier étage est octogonal, à chaque côté, se trouve un enfoncement rectangulaire entre deux colonnes compactes, couronnées par un arc brisé, encadré par des frises de formes géométriques différentes (Pl.XCVII). Quatre des huit enfoncements sont ouverts par des fenêtres pour éclairer le minaret à l'intérieur.

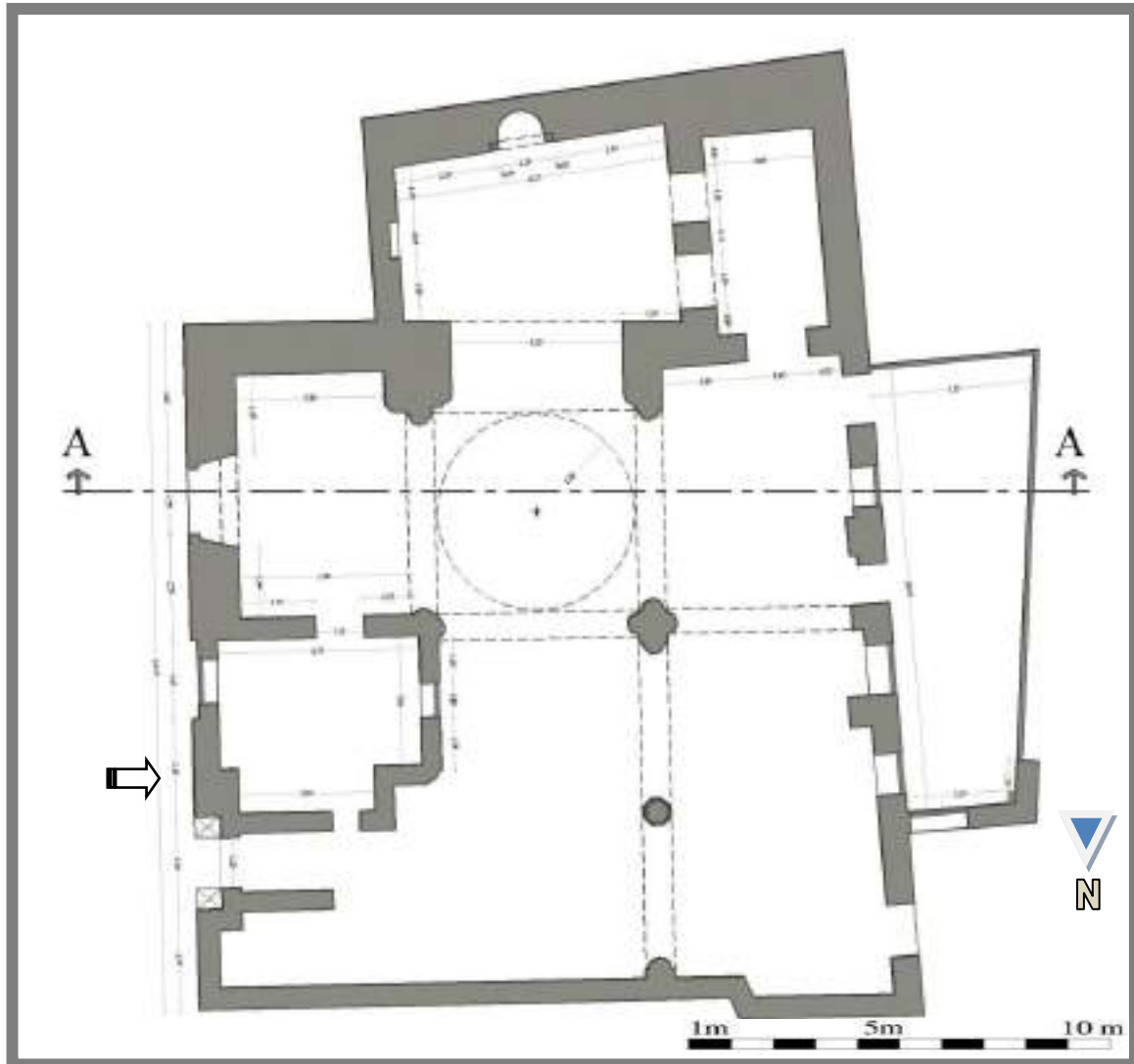
Au dessus, il y a la frise du minaret, sans ornement. La terrasse du mu'din vient au dessus portée par deux rangs de muqarnasas (Fig.99), entourée de garde-corps en bois, fixé à ses angles dans le mur du deuxième étage octogonal (Pl.XCVIII). L'échelle du deuxième étage est moindre que le premier. Il n'y a qu'une seule ouverture rectangulaire pour la sortie du mu'din, sans décor. Cet étage se trouve en haut par des côtés proéminents s'étendant au-dessus de la coupole pour se rencontrer dans un seul point sous le croissant en cuivre, récemment posé pendant les dernières restaurations. Le sommet du minaret imite la forme d'un encensoir. Cette forme on la retrouve dans les minarets de l'époque ayyoubide, continuant jusqu'au milieu de l'époque mamelouke au Caire.



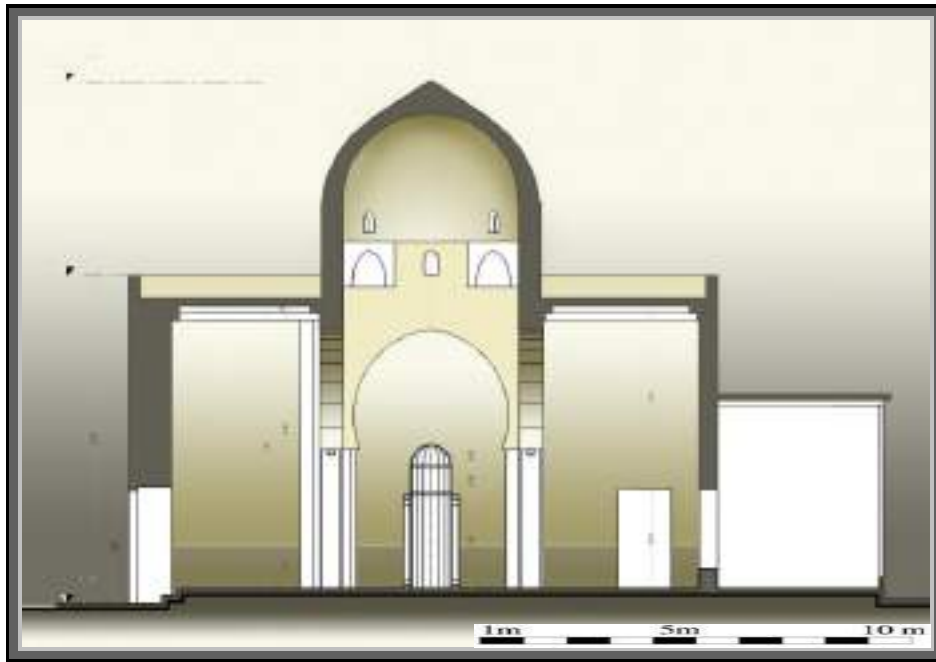
(Carte 29)
La situation générale d'al-zāwīah al-Raḍwānīah



(Carte 30)
Lay-out topographique d'al-zāwīah al-Raḍwānīah



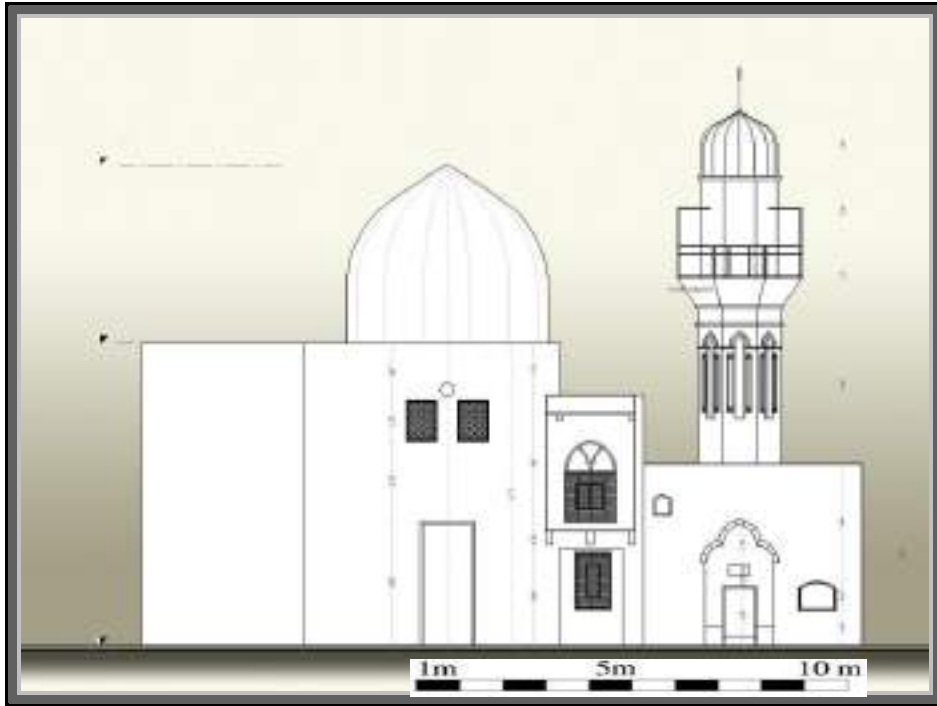
(Fig. 93)
Plan architectuel d'al-zāwīah al-Raḍwānīyah



(Fig. 94)
Coupe intérieure d'al-zāwīah al-Raḍwānīah (A-A)



(Fig. 95)
Façade sud-ouest d'al-zāwīah al-Raḍwānīah



(Fig. 96)
Façade nord-est d'al-zāwīah al-Raḍwānīah



(Fig. 97)
Façade nord-est d'al-zāwīah al-Raḍwānīah



(Fig. 98)
La fenêtre sur la façade principale
couverte par bois tourné



(Fig. 99)
La terrasse du mu'ḍin portée par deux rangs de muqarnasas



(Fig. 100)
Perspective d'al-zāwīah al-Raḍwānīyah

A.2 - Édifices funéraires

Dômes

Nous avons auparavant parlé des cimetières annexés à quelques mosquées et zāwīahs, ou d'œuvres de charité, tels que les sabīls et les kuttābs. Quelques-uns parmi eux ont été couverts par un dôme de tombe. Avec le temps, ces constructions ont disparu, il n'en reste que le dôme de la tombe. Ce dôme peut être appelé actuellement un dôme solitaire, même s'il côtoie une zāwīah ou une mosquée du point de vue architectural, il n'y était pas attaché.

Ces dômes étaient de type local, dont les bases, les tambours et les corps ont été construits en brique. Ils avaient un aspect très simple.

Dôme du šayḥ Fātiḥ al-Takrūrī

La zāwīah et le dôme sont attribuées au šayḥ Fātiḥ bin ‘Uṭmān al-'Asmar al-Takrūrī. Ce monument se trouvait dans le grand cimetière à l'est de la mosquée al-Fātiḥī (Carte 31).

La zāwīah et le dôme actuel ont été reconstruits après l'incendie qui a détruit le dôme après l'effondrement des colonnes qui le portent. Cet effondrement fut la conséquence de l'extinction de l'incendie mal faite avec de l'eau le 28/03/1978. Le nouveau zāwīah donne par sa façade nord est sur la rue du cimetière d'Abū al-Ma'āṭī vers la mosquée d'Abū al-Ma'āṭī située dans le cimetière (Carte 32).

Un panneau de 77 cm x 65 cm, fixé au-dessus de l'entrée de la zāwīah et du dôme, en bois, avec des inscriptions calligraphiques nashī mamelouke en relief sur six lignes. Le panneau était encadré de l'extérieur avec un cadre en relief aussi et des mots en petites lettres encombrées et inter-enchevêtrées difficilement déchiffrables, dont le texte est le suivant:

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ وَصَلَّى اللَّهُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ وَآلِهِ وَصَحْبِهِ وَسَلَّمَ

Au Nom d'Allah, Tout Miséricordieux, Miséricorde. Paix et Grâce sur notre Prophète Muḥammad, sa Famille et ses Compagnons;

"من المؤمنين رجال صدقوا ما عاهدوا الله عليه فمنهم من قضى نحبه ومنهم من ينتظر"

"Il est, parmi les croyants, des hommes qui ont été sincères dans leur engagement envers Allah. Certains d'entre eux ont atteint leur fin, et d'autres attendent encore;"

"وما بدلوا تبديلا" هذا ضريح سيدي الشيخ الصالح القطب العارف الولي

"et ils n'ont varié aucunement (dans leur engagement)"¹. C'est le Tombeau du Sidi le šayḥ, pieu, sage, le Fidèle

الصادق قطب الأوليا أبي عطا (كذا) فاتح التكروري قدس الله

L'honnête pieu de tous les Fidèles, Abou 'Aṭā Fātiḥ al-Takrūrī. sacré par Allah;

روحه ونور ضريحه، توفي يوم الإثنين ثامن ربيع الآخر سنة خمس وتسعين وستمائة

Son Esprit et la lumière de sont Tombeau, décédé le lundi, 8 Rabi' Dernier, An 685 de l'Hégire;

أمر بتجديد هذا المكان المبارك الفقير إلى الله تعالى سيف الدين بلبان الحسامي

¹ Le Noble Coran, Sourate XXXIII, al-Aḥzab (les Coalisés), verset 23, suite.

Ce sacré endroit a reçu l'ordre d'être renouvelé du modeste Sayf al-Dīn Balbān al-Ḥusāmī.¹

La zāwīah et le dôme étaient au centre d'intérêt des gouvernants, des scientifiques et de notables.

Planification de la zāwīah et du dôme:

La planification de la zāwīah et du dôme a attiré l'attention de grands scientifiques du Comité de Conservation des Monuments. Ils y ont vu un modèle unique de l'architecture arabe. Le plan se composait d'un dôme central, où quatre salles transversales avec quatre iwāns (Fig.101). Chacune d'ouverture est travaillée par deux voûtes à angle grave supporté au milieu par une colonne de granit rouge très forte et en bon état. Ces deux voûtes supportées aux extrémités par un soutien du coin du dôme.

La façade du zāwīah et l'entrée principale y étaient détruits et en mauvais état. La reconstruction s'est effectuée auparavant par le bénévolat du Gouverneur de la ville et les habitants sous la supervision du Comité (Fig. 104).

L'entrée principale était reconstruite en pierre en bas relief, dominée par deux maksalas couronnée du haut par une voûte à stalactites, son chapeau soulevé par quatre piliers en forme de ventilateur, une rangée de muqarnas, le même modèle de l'entrée sud de la mosquée al-Fātiḥī.

L'entrée conduit à une cour rectangulaire divisée en deux galeries, rwāqs, par bā'ikah avec deux voûtes soulevées au milieu d'une colonne en granit rouge, et de l'extrémité droite sur un des soutiens du dôme, de l'extrémité gauche sur le mur de la salle situé à gauche de la galerie ouest. Cette salle appartient au serviteur du zāwīah et du tombeau (Fig.101).

La galerie (al-rwāq) est, s'ouvre sur le côté nord du dôme. Au milieu sous du dôme se trouvait une loge en bois tournés minutieux, contenant deux applications de marbres. L'une, du sud, est la plus grande, qui appartenait au šayḥ Fātiḥ al-'Asmar, mais, l'autre, du nord, est la petite, qui appartenait à un šayḥ enterré à côté du šayḥ Fātiḥ, c'était le šayḥ Tāg al-Dīn Abd al-Wahhāb, décédé en 659 H. soit avant le šayḥ Fātiḥ, ce qui confirme que le šayḥ Fātiḥ a été enterré avant et à côté de lui. La situation reste telle qu'elle était jusqu'à ce qu'ont été construits la zāwīah et le dôme à l'emplacement du tombeau d'al-Amir Bilbān al-Ḥusāmī.

¹ Le panneau a été transféré au Musée de l'Art Islamique au Caire, sous le numéro 4391, section de boiserie.

A l'iwān sud, se trouvait une belle loge en bois tournés entoure un nombre d'applications marbrées.

Ces dernières étaient au nombre de sept, dont quatre sont dans le compartiment qui s'ouvre directement sur le dôme, et trois dans la salle considérée comme allongement de cet iwān, du côté est. Elle s'ouvrait en toute sa largeur avec une voûte en forme pointe.

A l'iwān sud-est, se trouvait un mihrab creux revêtu de marbre entouré de deux colonnes intelligibles. La courbe du mihrab était couronnée d'un chapeau à voûte pointu.

L'iwān ouest contenait trois applications marbrées. La moitié nord de la superficie de l'iwān est était occupée par une loge en bois contenant une application marbrée. Au mur nord de cet iwān, à l'intérieur de la loge se trouve une ouverture qui semblait inscription murale. Cet iwān s'ouvrait du côté est par une porte rectangulaire de 5.60 m de longueur, et 1.90 m de largeur. Il paraît qu'elle était aménagée pour l'assise de lecteurs du Coran.

Au dessus du carré supportant le dôme de l'intérieur, au niveau du toit des iwāns, se trouvent des zones de transition. Il s'agit d'une voûte triforium à chaque coin à chapeau muqwasah. Dans chaque côté, entre les zones de transition, une ouverture de fenêtre à voûte circulaire, suivi par le col de la voûte. Huit fenêtres rectangulaires à voûte semi circulaire s'ouvrent. Surmonté par le casque qui était lisse sans aucun décor. Sa section était à voûte d'angle grave s'assimilant aux autres voûtes qui soulèvent la coupole (Fig.104).

Le dôme de l'extérieur, son carré se transformait en octogone avec des triangles placés aux angles, suivi par le tambour percé par huit fenêtres alternées de huit niches encadrés par des voûtes semi circulaires, gift lā'ib bi mīmāt, touchant le frise du dôme exempt d'écriture et d'ornements. Tout cela était surmonté par une coupole bulbeuse, couronnée d'un croissant en cuivre avec trois pommeaux (Fig.105).

Le zāwīah et le dôme d'après les sources et les documents:

Les biens de Waqf du zāwīah et du tombeau étaient fusionnés avec ceux du waqf de la mosquée al-Fātiḥī dans un grand waqf pendant les deux époques mameloukes et ottomanes. Parmi ceux qui étaient chargés par la Direction du Waqf à l'époque mamelouke, al-Qāḍī Waly al-Dīn Ahmad bin Ahmad bin 'Abd al-Ḥāliq al-Šāfī.

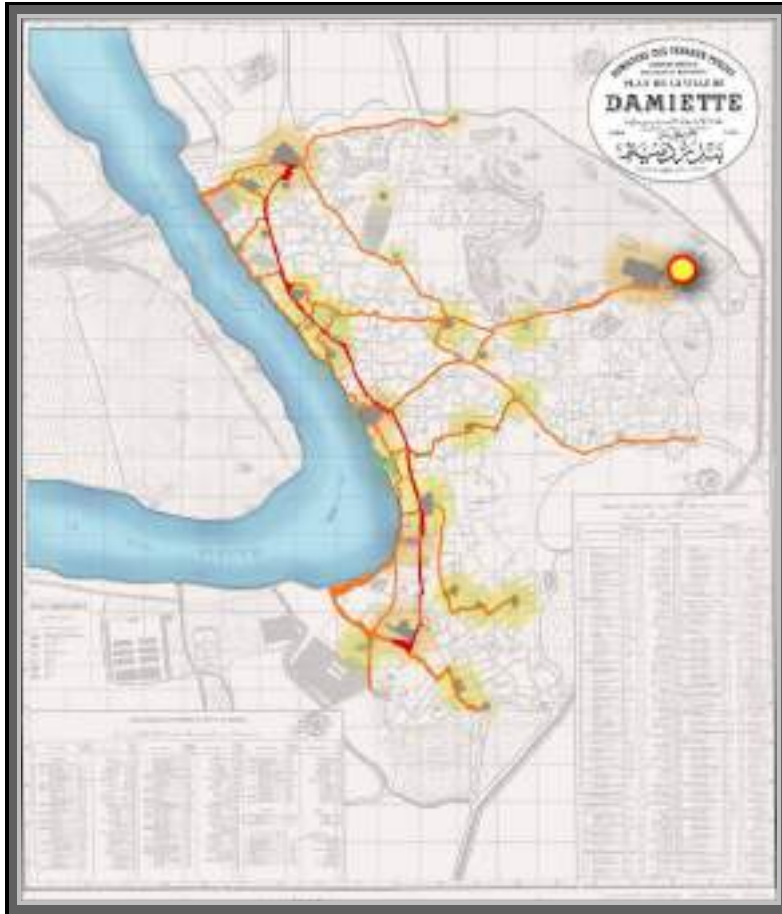
Les deux waqfs étaient fusionnés tout au long de l'époque ottomane.

Il est important de noter que le dôme du sanctuaire Takrūrī présentait beaucoup d'intérêts aux visiteurs de la ville et aux voyageurs. Ils l'ont décrit dans leurs dessins, et parmi

eux TALBOT Kelly, qui a effectué une peinture merveilleuse bien présente dans son ouvrage sur l'Égypte et il l'a appelé « le Dôme du Sheikh » (Fig.105).

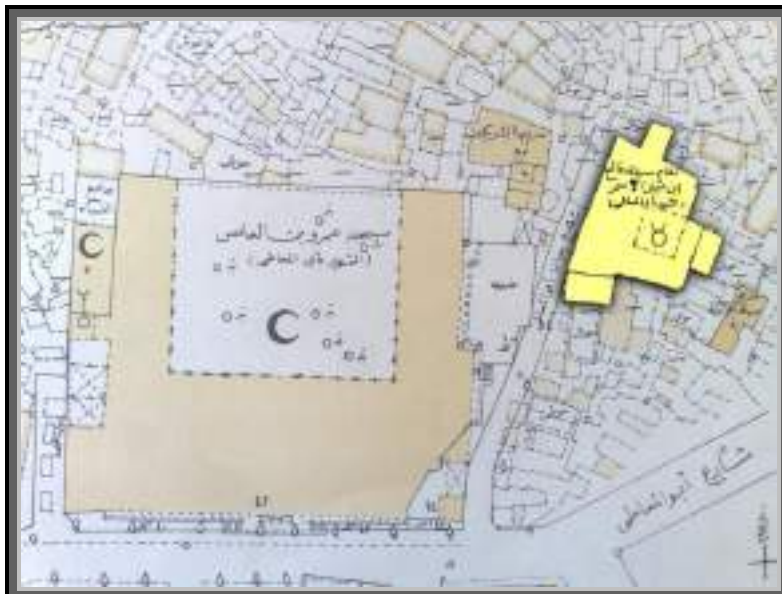
Le dôme au dessin paraît plus grand que celui qui a été archivé au service des archives des monuments islamiques à la fin du XIX^e siècle (Fig.101)

Bien que la peinture de TALBOT Kelly soit - à mon avis – correcte et proportionnée par rapport au style de l'époque en termes des formes et des tailles, j'ai traité dessin archivé afin d'avoir plus de perspective comme indiqué aux (Fig. 102,103 et 104)



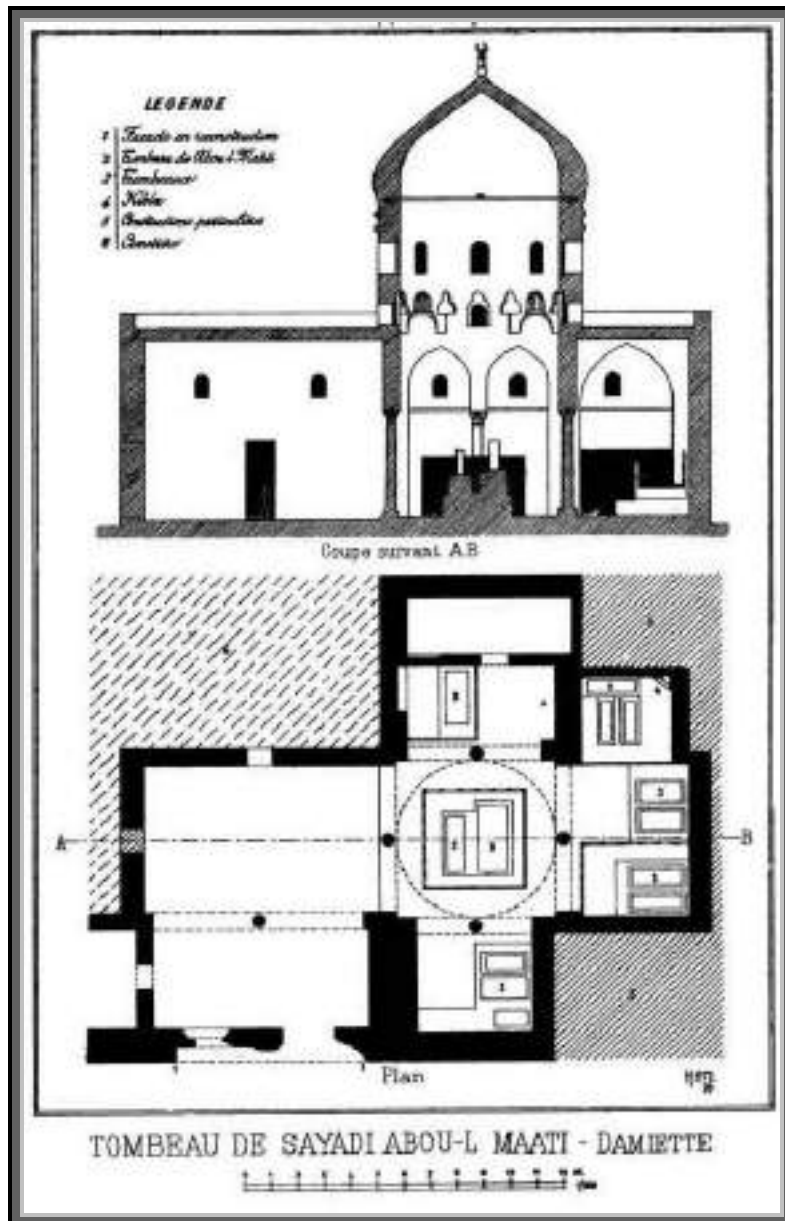
(Carte 31)

La situation générale de la zāwīah et du dôme al-Takrūrī.

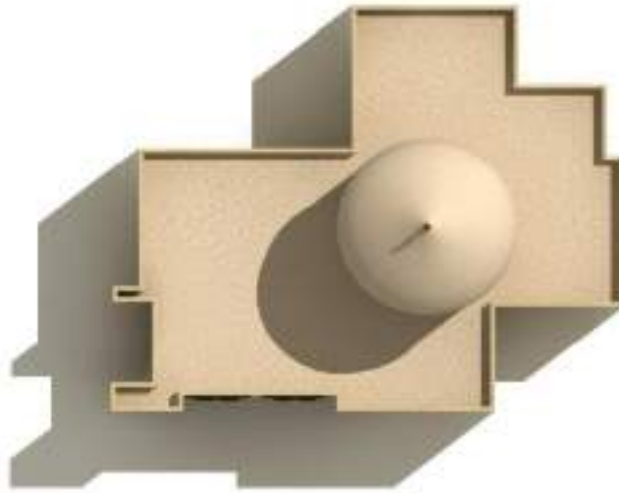


(Carte 32)

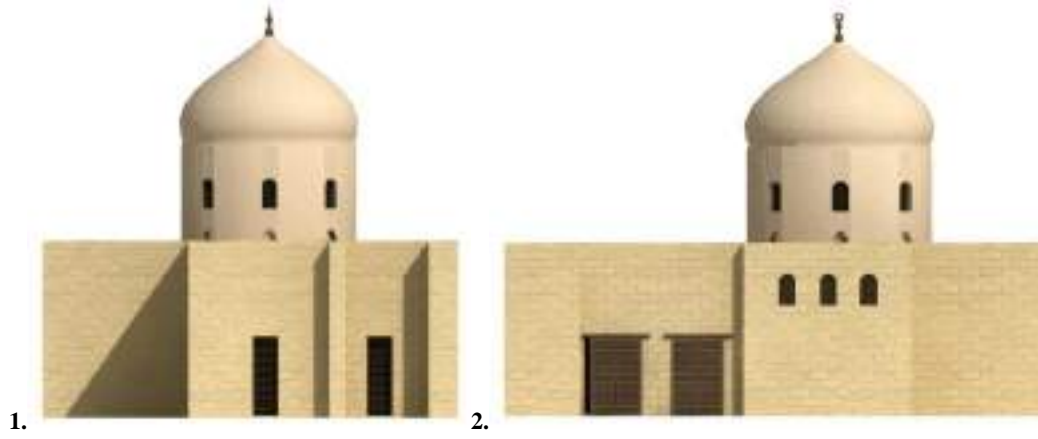
Lay-out topographique de la zāwīah et du dôme al-Takrūrī.



(Fig. 101)
 Plan et coupe du dôme al-Takrūrī au cimetière
 (D'après la Comité de Conservation des Monuments de l'Art Arabe)



(Fig. 102)
Lay-out du dome al-Takrūrī



(Fig. 103)
1. Façade nord-est, 2. Façade principale du mausolée al-Takrūrī



(Fig. 104)
Perspective du mausolée al-Takrūrī



(Fig. 105)

Dessin du dôme al-Takrūrī au cimetière
D'après TALBOT, K., *Egypt painted and described*

Dôme de ǧarīḥ šayḥ ‘Uṭmān al-Šayīād

Ce dôme appartient au šayḥ Faḥr al-Dīn ‘Uṭmān al-Šayīād, décédé en 777 H., enterré dans sa zāwīah. Cette dernière a disparu, mais, il y en a une autre nouvellement construite. (Pl.CV).

Ce dôme se situe sur la rive ouest du Nil, à Sinānīah, actuellement en direction du Gouvernorat de Damiette (Carte 33), (Pl.CIV).

Pour arriver au dôme, à travers un ancien bâtiment du côté nord. On y trouve au milieu une installation boisée, suivi du carré du dôme à 4 mètres de largeur. A son côté nord, s'ouvre un cadre de porte à 2.25 m à arc pointu. Au centre du carré du dôme, une nouvelle installation boisée au-dessus de la tombe. Dans les deux côtés: celui du sud qui donne sur le fleuve et celui de l'ouest qui donnait autrefois sur la zāwīah, il y a une fenêtre à 1 mètre de largeur et 2m de hauteur, chacune avait un arc à demi-cercle (Pl.CVII). Chacune est fermée d'une fenêtre nouvellement fabriquée. Le mur du dôme atteint 65 cm. d'épaisseur.

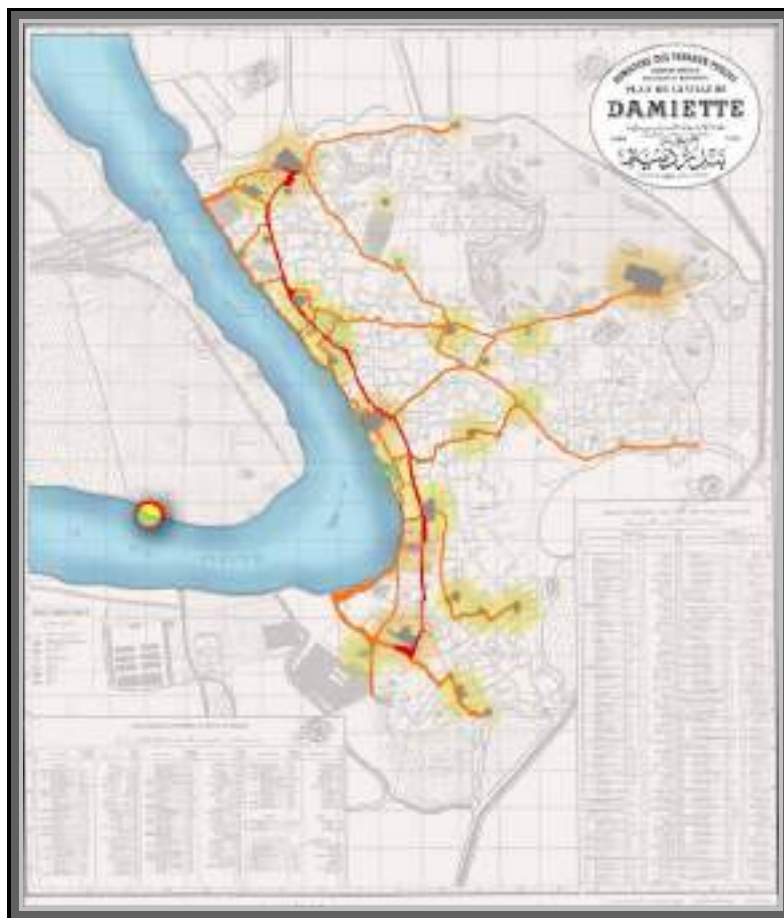
La zone de transition du dôme de l'intérieur aux coins se fait une ogive à triple segment creux (Pl.CVII). Chacune des deux pieds d'arc se termine par un une poutre en bois pour bien le soutenir. Cette poutre se place entre chaque arc et au niveau où l'octogone se transforme en cercle. Deux autres arcs cassés sont au-dessus, surmonté par le tambour du dôme. Il n'y a que quatre fenêtres seulement sous la coupole. Il est profond et sans ornements.

Le dôme de l'extérieur:

Une ouverture dans le mur ouest du carré du dôme reste sans fenêtre. Elle est moins haute qu'à l'intérieur parce qu'une partie d'elle a été – dans un temps ultérieur - obstruée par la brique. Une fenêtre semblable dans le mur sud du carré du dôme est dressée. Elle était fermée par deux volets de fenêtre couverts de nouvelle vitre. Au-dessus du carré du dôme, il y a une forme octogonale à 30 cm. de hauteur, surmontée par le tambour du dôme troué par quatre fenêtres et seize niches, rectangulaires à arcs avec poutre en bois. Actuellement, il n'y a que quatre ouvertures incomplètes. Ces arcs sont encadrés par frises de formes géométriques variées touchant le socle du dôme. Des débris d'ornements en plâtre moulé plus récents se trouvent encore (Pl.CVI).

Sur ce style architectural, la coupole se trouve surmontée. Ce tête est élevé, lisse et exempt d'ornements et d'écritures. Elle se termine au sommet d'une forme d'engrenage centré par le croissant.

Des historiens ont attribué la date de la construction de ce dôme au XV^e siècle ap.J.C. ou au XVI^e siècle ap.J.C. Mais la coupole et son tambour étaient construits au XVIII^e siècle ap.J.C.



(Carte 33)
La situation générale du dôme 'Uṭmān al-Ṣayyād

Dôme de ǧarīḥ ṣayḥ Mūsā al-Kurdī

Ce dôme se situe dans le Grand Cimetière, au nord-ouest de la mosquée d'al-Fātiḥ (Carte34). Actuellement, il s'agit d'un dôme solitaire, mais, autrefois, il a été annexé à une zāwīah pour la prière et à une cour.

Le dôme de l'extérieur:

Le tambour du dôme surmonte directement son carré, ouvert par huit fenêtres alternées par huit niches. Leurs arcs sont encadrés du haut par des frises de formes géométriques arrondis - *gift lā'ib bi mimāt* - touchant le socle du dôme exempt d'écriture et d'ornement. Une coupole en forme d'un bulbe d'oignon les surmonte. Cette coupole est aussi sans ornements (Fig.106), (Pl. CVIII).

Le dôme, de l'extérieur, ressemble aux dômes du Cimetière de Damiette et à quelques dômes de la région de Damiette. Pour cela, on peut attribuer sa construction au XVIII^e siècle ap.J.C.

Le dôme de l'intérieure:

L'entrée au dôme s'ouvre dans le mur nord-ouest du carré du dôme, à 3.50 m de largeur environ. Le carré du dôme a été soumis à des opérations aléatoires de restauration plus tard de la part des habitants. L'issue d'entrée atteint 85 cm, sa hauteur atteint 1.50 m à cause du niveau du sol élevé autour du dôme de l'extérieur. Cette issue conduit vers l'intérieur du dôme, à son milieu se trouve une installation en ciment nouveau (Pl. CXIII, CXIV). Le carré du dôme est surmonté de l'intérieur, en dessous des zones de transition, d'une partie en bois, qui est une suspension boisée descendue du cercle du dôme, sortant un peu des murs. (Pl. CX).

On trouve que le traitement architectural, où la largeur des côtés du carré du dôme n'est pas égale. Cette solution architecturale est déjà vue dans les dômes de la tombe d'al-Ma'īnī annexée à al-madrassa al-Ma'īnīah, afin de transformer l'espace irrégulier du dôme en carré régulier.

Les zones de transition dans les coins sont surmontées de courbes décorées par trois rangées de muqarnas (Pl. CXI). La troisième rangée de muqarnas continue tout autour du cercle du dôme pour transformer l'octogone en cercle, coupé par des fenêtres composées d'un simple rectangle se fermant par un arc au-dessus duquel se trouve une fenêtre hexagonal (*qamarīah*). En dessus de tout cela, se trouve le tambour du dôme ouvert par huit fenêtres rectangulaires,

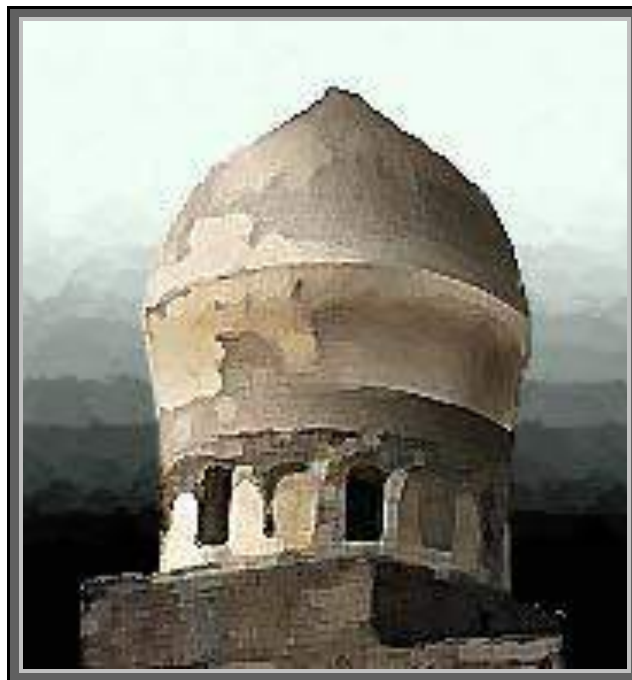
couronnée, chacune, par un arc à demi-cercle. Sur le sommet, il y a normalement la coupole, lisse et exempte d'ornements. Un arc couvert par un paravent en bois tourné entre le tombeau et la salle de prière. (Pl. CXII).

Un autre dôme bulbeuse trouvé à côté de dôme Mūssa al-Kurdi, il est sous le mom d'al- šayḥ Gum'a mais aucun document on l'a trouvé sur ce dôme (Pl. CXVI).



(Carte 34)

La situation générale du dôme de ḡarīḥ šayḥ Mūssa al-Kurdi au nord-ouest de la mosquée d'al-Fātiḥ



(Fig. 106)

Le dôme du ḡarīḥ šayḥ Mūssa al-Kurdi

Dôme de ǧarīḥ šayḥ 'Aṣīl al-Dīn

Le dôme appartient au šayḥ Muḥammad Bin Muḥammad Bin 'Abd al-Karīm 'Aṣīl al-Dīn al-Samanoudī, originairement de Damiette. Il fut mort à Damiette en 883 H., 1478. à l'âge de soixante quatre ans.

Ce dôme se situait près de la tour d'al-Marqab, à al-Gabbānah al-Ṣuġrā au nord de la ville (Carte 35). Il était, et il l'est encore, annexé à la zāwīah du šayḥ 'Aṣīl al-Dīn, actuellement renouvelé. Il donne, avec sa seule façade nord-est sur une petite ḥārah (Carte 36).

Le dôme de l'extérieur:

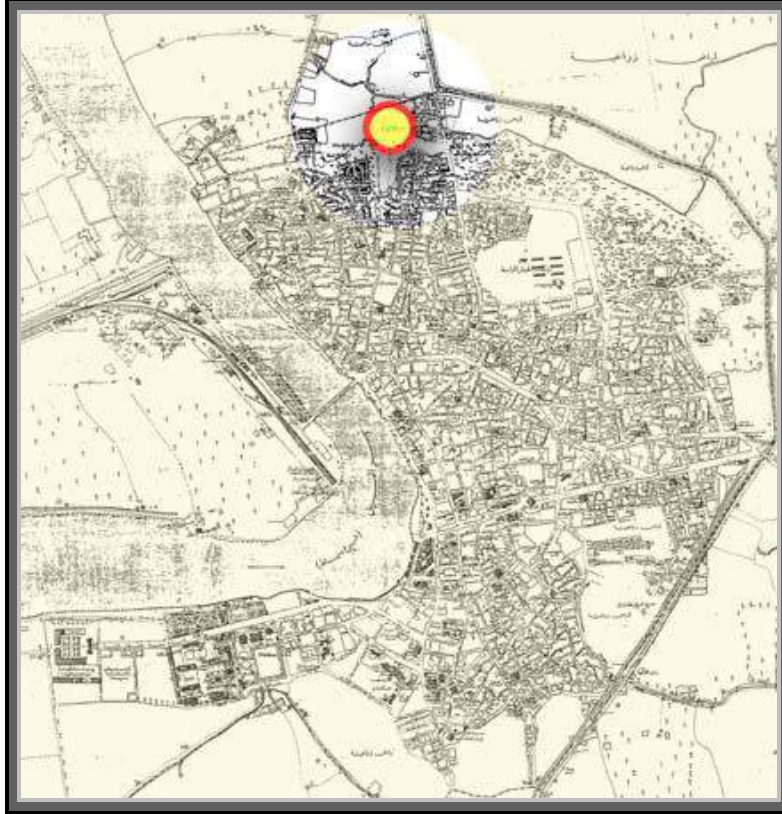
Le dôme occupe l'angle nord ouest de la zāwīah. Il s'agit d'un carré de 4 m. L'unique entrée au dôme se situe sur le côté nord-est du carré. Elle mesure 1 mètre. L'épaisseur du mur est de 60 cm¹. Le carré se transforme, de l'extérieur, en octogone par l'ajout des triangles, surmonté par le tambour du dôme. Celui-ci est transpercé par quatre ouvertures, chacune contient une fenêtre et deux niches. Les fenêtres et les niches sont au nombre de douze, couronnées, chacun, par arc surmonté par des frises de formes géométriques variées touchant le socle du dôme, sans écriture ni ornement. Au-dessus de tout, se place la coupole bulbeuse. Surmonté d'une forme boisée à la place du croissant habituel, ressemblant à la forme fixée sur le casque du combattant. C'était un signe indiquant que šayḥ 'Aṣīl al-Dīn était un marabout guerrier.

Le dôme de l'intérieur:

La porte, précitée, conduit à la cour du dôme carré. Au sol, on ne trouve aucune trace de dispositif indiquant la présence d'une tombe. Les trois autres murs du dôme, à l'exclusion de celui de la porte, contiennent des creux en forme d'arches de 20 cm. de profondeur. L'arc est pointu, ce qui nous invite à dire que ce dôme était transpercé de trois côtés avec des ouvertures en arcade soutenu par des supports. Ces ouvertures ont été bouchées plus tard. Cette méthode, nous l'avons vue avec le dôme du šayḥ Fātiḥ al-Takrūrī qui s'ouvrait à la zāwīah de ses quatre côtés. Les zones de transition dans le dôme étaient des courbes couronnées avec des arcs pointus. L'octogone se transforme en cercle au moyen de petits triangles plats en bois au-dessus des zones de transition, surmonté par le tambour du dôme,

¹ Le carré du Dôme, actuellement, est soutenu de l'extérieur par une rangée de brique avec du mortier de ciment.

transpercé par quatre fenêtres en arc. Couvert en haut par la coupole du dôme, qui était lisse sans ornement. En faisant des études sur place et en comparant, nous pourrions situer ce dôme vers le XVIII^e siècle ap.J.C.



(Carte 35)

La situation générale du dôme de darīḥ ṣayḥ 'Aṣīl al-Dīn dans la ville de Damiette
Carte de 1940



(Carte 36)

Lay-out topographique du dôme de darīḥ ṣayḥ 'Aṣīl al-Dī

Dôme de ʿarīḥ al-Amīr Ga‘far al-Siliḥdār

Il appartient à l'Emir Ga‘far al-Siliḥdār, l'un des Mamelouks de l'époque mamelouke. Responsable d'un secteur d'arme en poste de leader. La première note de ce dôme était trouvée en 952 H. En tant que la Tombe de Sidī Ga‘far al-Siliḥdār.

Ce dôme se situait à ḥaṭ d'al-Šārī‘ al-’A‘zam, près du hammam al-Farsīsī, à côté de madrasa al-Raghī (Carte 37). Ce dôme faisait partie d'une grande composition architecturale. Il a été annexé d'un sabīl d'eau et de deux magasins contigus. Derrière le dôme, se trouvait la maison de l'Emir Ga‘far, dont il ne reste qu'une petite partie connue par al-Dihlīz et un espace pour les chevaux annexait à l'époque ottomane.

Le sabīl donnait sur al-Šārī‘ al-’A‘zam du côté ouest et sur le zuqāq amenant au reste de la composition, le hammam al-Farsīsī du côté sud. Le sabīl n'existe plus actuellement. A sa place, il y a des épiceries, donnant sur la rue du 23 Juillet. Le dôme se trouve derrière ces magasins (Carte 38).

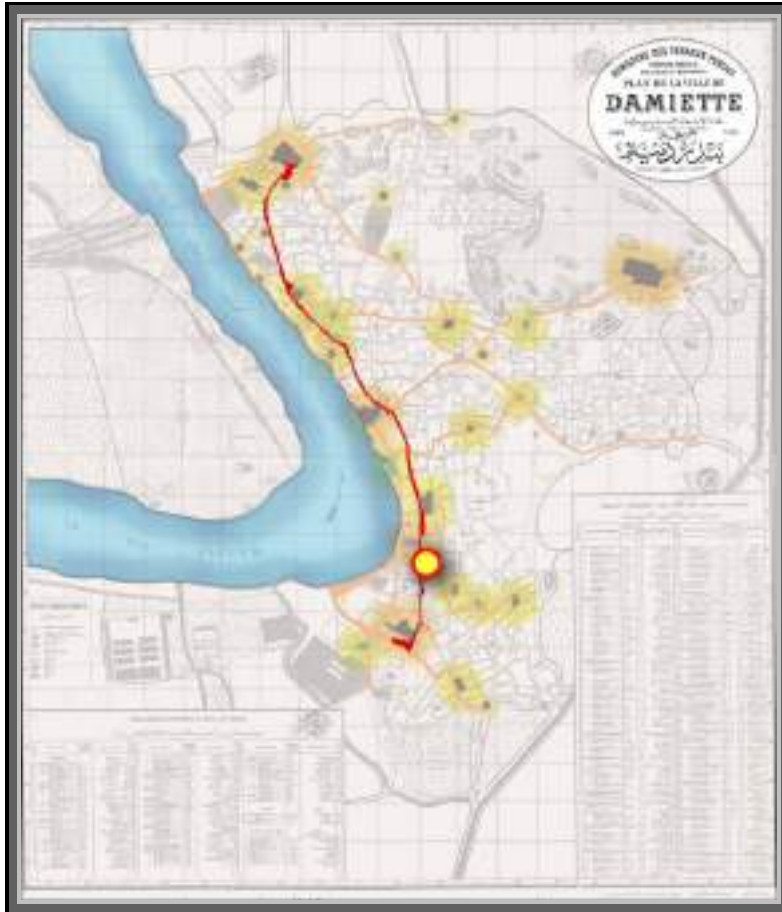
Description du dôme de l'extérieur:

Le carré du dôme ne se voit pas de l'extérieur, car les magasins entourent les trois côtés et un nouveau bâtiment du côté est. Une partie du tambour du dôme apparaît avec quatre fenêtres rectangulaires à arc entourant les fenêtres et les huit niches encadrées du haut par une frise touchant le socle du dôme, exempt d'aucun ornement et d'aucune écriture. Au-dessus desquels, se trouve la coupole bulbeuse lisse sans ornements (Pl. CXV).

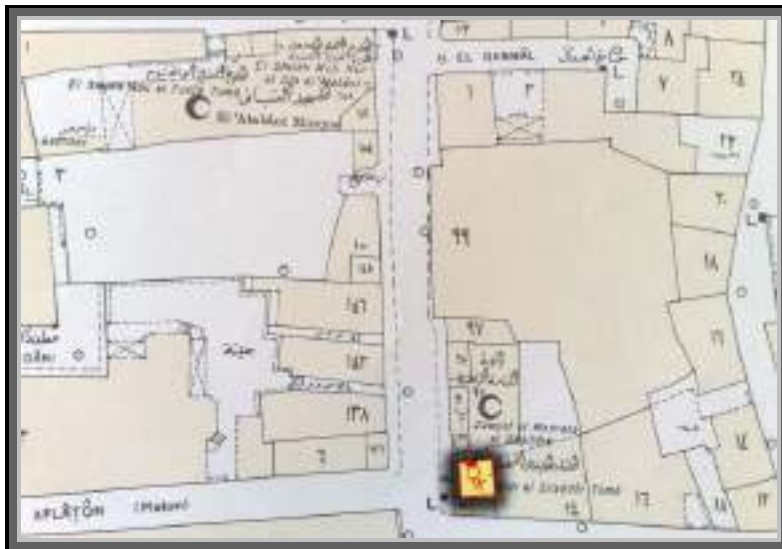
Parmi les dômes lisses sans ornements, en Basse Égypte, nous avons les dômes d'al-Ḥadīdī, d'al-Dīasṭī, d'al-'Anṣārī à Farascour.

Le dôme de l'intérieur:

Le carré du dôme est d'environ 4m. On peut accéder au dôme maintenant par une porte ouverte du côté sud. Il n'y a aucune trace de construction au sol du dôme. Les zones de transition dans les coins sont des courbes profondes en forme d'arc pointu, suivies par le tambour du dôme transpercé par quatre fenêtres rectangulaires en haut des zones de transition, couronné par un arc. Ces fenêtres ont été bouchées plus tard par la brique. Surmonté par la coupole, lisse de l'intérieur. Ce qui attire le regard, la présence des deux suspensions en bois transversales pour tenir les dispositifs d'éclairage pendant la nuit.



(Carte 37)
 La situation générale du dôme de ʿarīḥ al-Amīr Gaʿfar al-Siliḥdār
 Carte de 1898



(Carte 38)
 Lay-out topographique du dôme de ʿarīḥ al-Amīr Gaʿfar al-Siliḥdār

Ḍarīḥ et Maqām al-Sit al-Wāldah

Cette zāwīah est attribuée Saydat al-Banīn bint ‘Alī Rākib al-Sab’. Cette Dame était parmi les fidèles, femme de savoir et d'ascétisme. Elle a vécu à la fin du XIV^e siècle et au début du XV^e siècle ap.J.C.

Ce monument se situe dans le Grand Cimetière, connu sous le nom de Cimetière d’Abū al-Ma‘āṭī, près du Cimetière d’al-Šuhadā' de son côté nord-ouest (Carte 39). La zāwīah et le mausolée sont nouvellement construits. Il ne reste de l'ancienne tombe qu'un paravent en bois tourné où se trouve une porte au milieu, conduisant à une superficie carrée. A droite, deux installations en bois nouveau couvrant deux tombes, dont l'une est pour al-Sit al-Wāldah. Cette superficie était couverte d'un dôme de tombe, détruit avec le temps. Au XVIII^e siècle ap.J.C., un sabīl y était annexé avec la zāwīah.



(Carte 39)

Lay-out topographique du ḍarīḥ et maqām al-Sit al-Wāldah

A. 3 - Édifices militaires

Forteresse de 'Izbit al-Burg

La forteresse fut construite sous le règne du calife abbasside al-Mutawakkil en 854 J.C. afin de renforcer l'embouchure nord est du Nil. Elle se trouve sur la rive du Nil, dans la région de 'Izbit al-Burg, 15 km loin de la ville de Damiette (Carte 11) et s'étend sur une superficie de 350 faddans environ. Elle est traversée par une voie piétonne qui divise le site en deux zones, est et ouest.

La zone comporte des camps militaires et donne directement sur le Nil. Quant à la zone ouest, elle comporte un nombre de bâtiments utilisés dans la défense lors des opérations militaires et elle est entourée d'une sorte de tunnel que l'on remplissait d'eau et qui a presque disparu aujourd'hui (Carte 40).

Les vestiges restants de la forteresse remontent à l'expédition française de 1798. Ils furent construits par Kléber sur les vestiges du bâtiment abbasside. Cependant, on l'appelle la forteresse de 'Urābī car elle fut utilisée par le leader Ahmed 'Urabi lors de son combat contre les Anglais en 1882. En effet, il avait empêché les troupes de traverser le Nil, en prenant la forteresse comme rempart. Il avait également rénové ses bâtiments et ses murailles et fait construire des magasins d'armes.

Structure de la forteresse

La forteresse comporte divers éléments architecturaux Elle est entourée de deux murailles séparées par un tunnel d'une largeur de 10 m. Elle comporte la maison de l'ancien gouverneur, des magasins de poudre et de matériaux militaires, une étable, une cuisine, des réservoirs d'eau, une pièce pour l'exécution de la peine de mort, une mosquée et enfin, des camps militaires. (Voir les planches du CXVII à pl. CXXV).

La forteresse est, de manière générale, en piteux état. Ses côtés ont été détruits et exposés à diverses agressions de manière permanente : l'installation des émigrés de Port Sa'īd en 1956, la construction d'un cimetière pour les habitants, la fondation d'une usine de produits alimentaires sur les vestiges de sa muraille. Une décision a été émise en vue de la détruire, néanmoins elle est encore en place aujourd'hui encore.

Le monument fut classé par le Haut Conseil pour les Antiquités en 1985, mais seule la muraille extérieure du tunnel a été restaurée en 1989. Il pourrait constituer un panorama militaire, un monument à exploiter sur le plan touristique s'il avait été correctement restauré.



(Carte 40)
Lay-out de la forteresse 'Izbit al-Burg
(D'après la Direction de Conservations de l'Organisation des Monuments)

(B) Essai de restitution du patrimoine disparu.

B.1- Édifices religieux

a- Madrasa

Madrasa al-'Ašrafīah (al-Matbūlīah)
Madrasa al-Baḥr (al-Gāmi' al-Zakawī)
Madrasa al-'Utbānīah

b-Mosquées

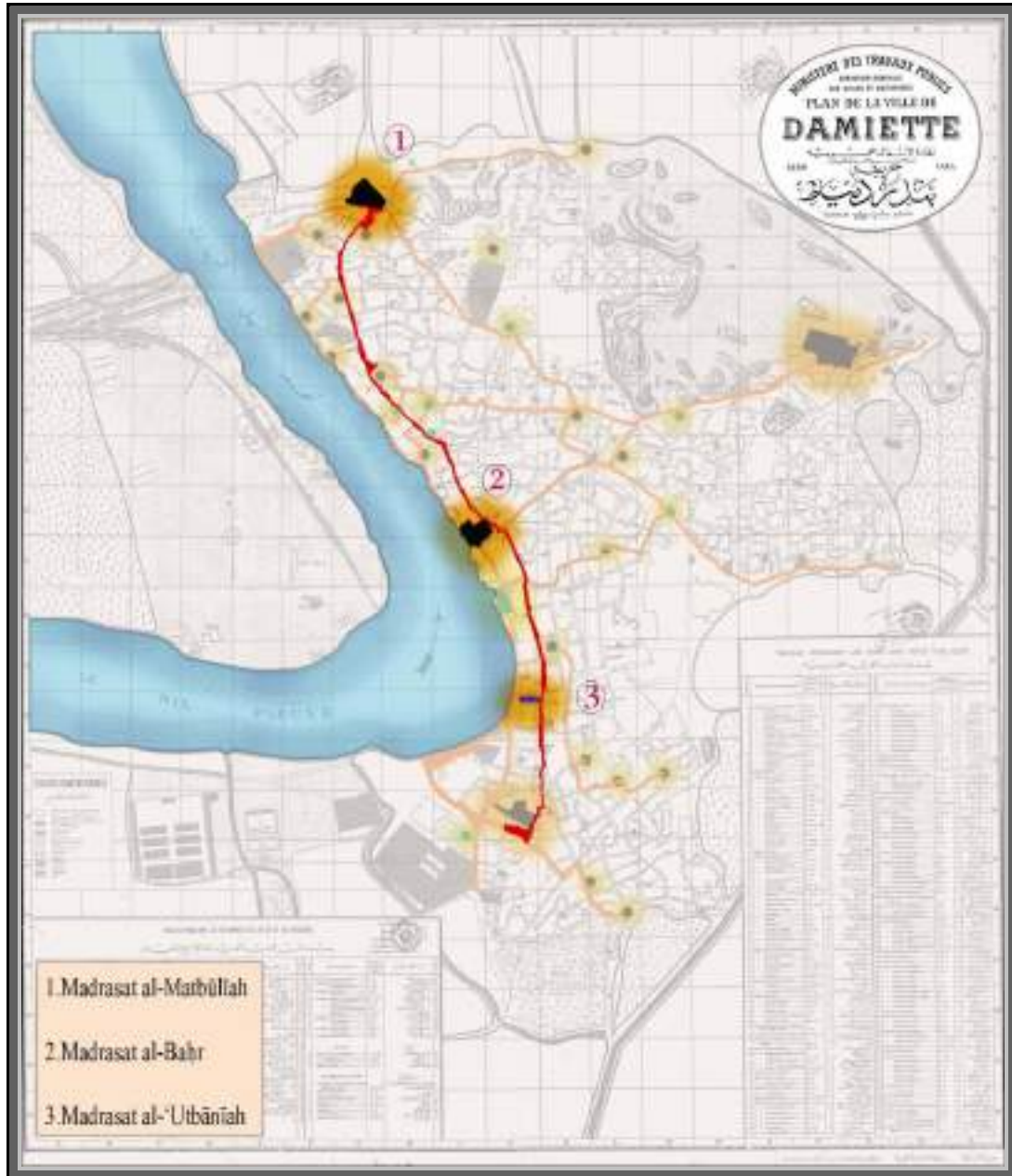
Mosquée al-Za'farānī
Mosquée Ḥasan al-Ṭawīl (al-Šuhadā')
Mosquée al-Šahīd
Mosquée Ibn al-Nafīs
Mosquée 'Alī al-Saqqā
Mosquée al-Badrī
Mosquée 'Abd al-Ġanī
Mosquée Muḥammad al-'Irāqī
Mosquée al-Šabaṭānī
Mosquée al-Šarabāšī

c- Zāwīah

Zāwīah al-Bāš
Zāwīah al-Ḥīšī
Zāwīah abou 'Abbās al-Ḥirīṭī
Zāwīah al-'Uṣayfrānī
Zāwīah abou-Qarībah
Zāwīah al-Gāmi' al-Gadīd

a- Madrasa

Nous présentons dans ce chapitre les trois madrasas qui sont situées à l'axe principal al-Šāri' al-'A'zam



(Carte 41)

Les situations générales des madrasas restituées

Madrasa al-'Ašrafīah (al-Matbūlīah)

C'est le sultan al-Malik al-'Ašraf Qāitbāī qui a donné l'ordre de construire cette madrasa. Il a accordé une importance particulière à Damiette qu'il l'a visitée maintes fois. Il a couronné cette importance par la fondation de cette institution religieuse. En dépit de l'importance de cette madrasa, les ressources historiques n'ont pas mentionné la date de construction. Nous pourrions fixer cette date pendant la troisième visite du sultan à la ville en 1475 J.-C.

Elle était connue aussi par la madrasa al-Matbūlīah, car, on disait que le sultan Qāitbāī l'a construite particulièrement pour le šayḥ Ibrāhīm ibn 'Alī al-'Anṣārī al-Matbūlī, l'une des sommités soufies. Le sultan croyait en ce šayḥ. Il a fait construire une tombe pour lui à la madrasa surmontée d'un dôme. On n'est pas sûr si la dépouille du šayḥ y a été transportée.

Situation:

Au moment de la construction de la madrasa, elle se situait au nord de la ville (Carte 42), hors des limites d'agglomération, en direction d'al-Gabbānah al-Šuġra. Elle donnait directement sur le Nil, au nord de birkat al-Ṭawwābīn, à ḥaṭ Bayn al-Burgayn. Actuellement, elle est nouvellement construite (Fig. 110, 111), à 200 mètres de distance du Nil (Pl. CXXVI). Elle donne sur la rue 'Umar Makram avec sa façade nord, et au sud sur la rue Makka (Carte 43). (Pl. CXXVIII, CXXIX)

Plan architectural de la madrasa:

En dépit de l'importance de la madrasa et les études qui lui étaient consacrées, personne ne parle du plan architectural de la madrasa, même en bref. Ḥasan 'ABD AL-WAHHĀB a dit qu'elle a été renouvelée en 1711 J.C., et il y avait une écriture sculptée en haut de l'entrée de la madrasa datée en 1814-1815 J.C.

Par contre, en examinant la madrasa, la salle d'armes et les annexes de la madrasa, nous pourrions dire que le plan va dans la direction du type architectural religieux du sultan Qāitbāī au Caire: quatre iwāns autour d'une petite cour ou durqā'ah.

La madrasa en tant que mosquée, ḥanqāh et rabāṭ :

Le sultan a baptisé cet établissement une madrasa et une mosquée à la fois. C'est qui est inscrit dans le document de waqf. Un minbar y est aménagé pour faire la prière de vendredi présidé par un imām.

Al-Ḥalāwī (les cellules):

Il y avait des logements dans la madrasa pour les étudiants et les pauvres. Le document de Waqf ne citait pas ces logements ni leurs nombres. Par contre, Oulia GELABI, qui a visité la madrasa à la fin du XVII^e siècle ap.J.C., a dit qu'aux extrémités de la madrasa se trouvent deux cents chambres consacrées aux étudiants.

A l'époque ottomane, Oulia GELABI décrit la vie scientifique à cette madrasa dans des mots brefs mais saisissants : *"Il se trouve à cette institution plus de mille hommes retenant le Coran par cœur et exégètes. Elle peut se considérer comme al-Azhar de Damiette"*.

Al-Kuttāb:

Al-kuttāb était annexé à la madrasa pour éduquer les enfants. Un précepteur d'enfants était une condition pour percevoir le Waqf exigée par le léguant *"un précepteur doit résider à la mosquée pour apprendre le Coran aux musulmans qui se présentent à la mosquée ainsi que la calligraphie arabe"*.

Facilités de la madrasa:

Une salle d'ablution avec une fontaine d'eau est aménagée pour les fidèles, aussi des ḥalwas, des toilettes et des bains comme d'habitude aux établissements religieux. Il y avait aussi une laverie pour la dépouille des morts établie par le sultan Qāitbāī, et un sabīl pour y subvenir aux besoins de boissons des employés, des étudiants et des pauvres. Un employé était désigné pour l'entretien du sabīl.

Ces facilités s'approvisionnent de l'eau du Nil à travers un canal étendant du fleuve à l'ouest jusqu'à la salle d'ablutions. La largeur du canal atteint dix bras de mesure, soit 7 m. Une cuisine a été annexée à la madrasa pour préparer les repas aux étudiants, aux employés et aux pauvres qui y résident et aux passagers aussi. A la cuisine on servait du pain de blé qui était moulu au moulin annexé à la madrasa, pétri et empâté aussi à la boulangerie annexe.

Coupoles de la tombe :

La base du dôme en forme carré, était construite en brique de terre cuite, et vêtue d'une couche de peinture. Il était en très mauvais état. De grosses fissures paraissaient avec une dégradation dans les bases du carré de l'extérieur, devenu avec le temps dangereuses.

La Commission Arabe pour la Conservation des Antiquités en 1953 J.C., après avoir fait le constat de lieu à la tombe, a restauré les bases et les fissures intérieures, en ayant préservé les zones de transition de la coupole, lesquelles étaient des rangées de muqarnas.

La coupole de l'extérieur, (Fig.107) à son tambour, s'ouvrent huit fenêtres rectangulaires voûtées de arcs demi-circulaires, surmontées d'une frise sans écriture, ni ornement sous la coupole.

La coupole avait un secteur pointu non-profond et simple, couronné par un croissant.

Minaret

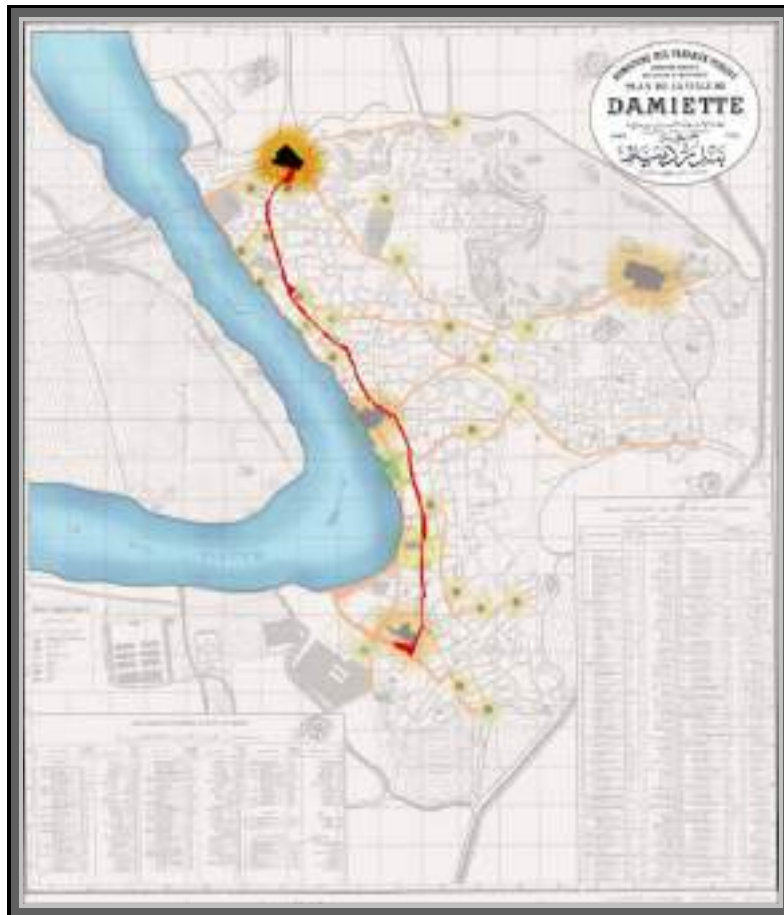
Il se situait à droite de l'entrée principale (Fig.108) à la façade sud-est jusqu'à l'iwān d'al-qibla. Il se composait d'une base carrée s'élevant jusqu'au milieu de la madrasa, surmontée de deux tours, une jawsaq et trois terrasses. Le premier tour est octogonal. Un enfoncement rectangulaire existe dans chaque côté entre deux colonnes spirales compactes, couronné d'un arc brisé, encadré d'une frise de formes géométriques - gift lā'ib bi mimāt جفت لاعب بميمات.

A chacune des quatre directions géographiques principales (nord, sud, est et ouest), se trouve une ouverture rectangulaire, elle surmonte une petite terrasse proéminente portée par des muqarnases. Au-dessus de tout, il y a la frise du premier étage, décoré par la brique mangūr.

En haut de la première terrasse, des étoiles habituelles portées sur des muqarnases avec des pendentifs minutieusement fabriquées. Au-dessus, on voit le deuxième étage. Lui aussi, il est octogonal d'en bas, avec un garde-corps. A ses deux côtés, se trouve l'endroit couvert pour le crieur de la prière (mu'adīn). Au-dessus, la deuxième terrasse, portée par des muqarnases, suivis d'un gawsaq qui soulève la troisième terrasse, elle aussi, portée par des muqarnases avec des pendentifs, suivi d'un corps cylindrique portant le dôme avec des ogives en bois, couronné par le croissant.

Ce minaret est la seule chose qui a attiré l'attention des membres de la Commission Arabe pour la Conservation des Antiquités, car, il ressemble à celui de la mosquée al-Badrī, revenant à 1697 J.C (Fig.109), (Pl. CXXVII).

Ce minaret a demeuré jusqu'à 1965 J.C. On s'est mis d'accord pour le démolir jusqu'au niveau du toit de la mosquée, de crainte de sa chute, par la recommandation de la commission après le constat de lieu, l'architecte de la Direction Architecturale des Antiquités Islamiques et Chrétiennes. Le constat de lieu a découvert une subite inclination qui s'avère dangereuse, vu la hauteur très élevée du minaret (Pl.CXXVII).



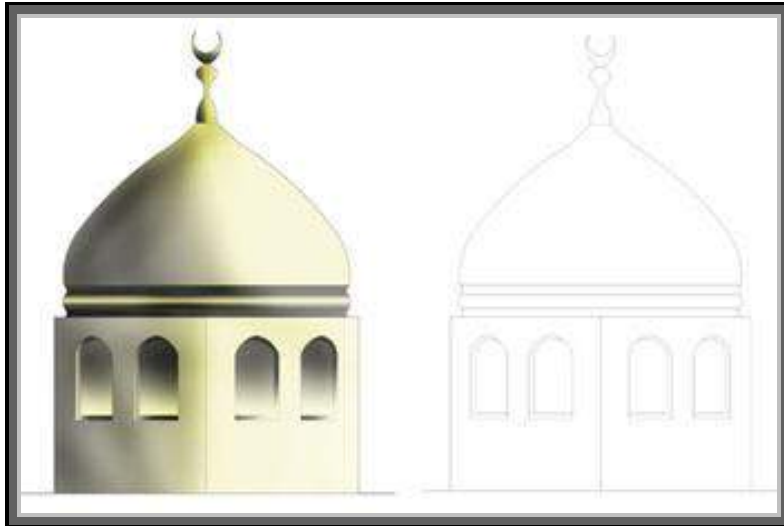
(Carte 42)

La situation générale d'al-madrassa al-Matbūlīah au nord de la ville



(Carte 43)

Lay-out topographique d'al-madrassa al-Matbūlīah



(Fig. 107)
Coupole d'al-madrasa al-Matbūlīah



(Fig. 108)
Entrée principale de la madrasa al-Matbūlīah
(D'après A. GAYET en 1904)



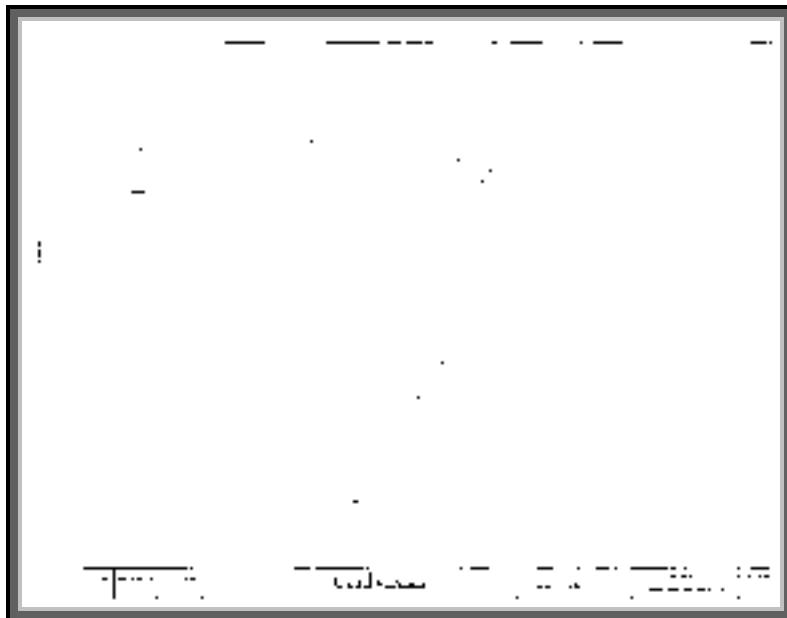
(Fig. 109)

Le minaret style mamelouke d'al-madrassa al-Matbūlīah avant le démoli



(Fig. 110)

Le minaret modern aujourd'hui



(Fig. 111)

Le plan architectural de la nouvelle mosquée al-Matbūlīah construite au même endroit original
(D'après al-Awqāf)

Madrassa al-Baḥr (al-Gāmi‘ al-Zakawī)

Ibn Baṭūṭah, écrit dans sa description de la ville de Damiette qu'il a visitée en 1324 J.C.: "*A Damiette pendant mon séjour, il y avait un gouverneur bienveillant, appelé al-Moḥsinī, a construit une madrasa sur la rive du Nil. Je m'y suis installé à cette époque*"¹.

A travers mes recherches documentaires et les sources historiques, je n'ai trouvé aucune indication pour cette madrasa. Ainsi que l'étude sur le terrain a affirmé l'inexistence d'aucun établissement religieux sur la rive du Nil avec ce nom.

Le plus probable c'est qu'un membre de la famille al-Zakī qui ont pratiqué la profession de juge à Damas depuis l'époque fatimide jusqu'à la fin du XIII^e siècle ap. J. C., à l'époque mamelouke², est venu à Damiette au début du XIV^e siècle ap.J.C. Il s'y est installé à l'emplacement de la madrasa qui lui a été construite par le gouverneur de la ville à cette période.

Ḥasan ‘ABD AL-WAHHĀB attribué cette mosquée à l'époque mamelouke³. Par contre, Gamāl Miḥriz l'a attribuée au XIV^e siècle ap.J.C.⁴

Il en résulte que cette mosquée est comptée parmi les premières mosquées qui ont joint l'étude à la prière et au soufisme. Telle que la mosquée al-Mo'ayd Šayḥ, 1415-1420 J.C.

Elle se situait directement au bord du Nil. Elle donne sur le Nil par sa façade ouest (Carte 44). La façade est donnée sur la grande rue du marché al-Baḥr (Carte 45). Ainsi, elle était connue par la mosquée d'al-Baḥr. Actuellement, elle donne par sa façade est sur la rue de l'Imām al-Marāḡī, et par sa façade ouest sur la rue Sa‘d Zaḡlūl, la Corniche (Pl. CXXX).

¹ Ibn Batouta, la Phase, p.35.

² Šaraf al-Din, *Nozhat al-khater wa bahgat al-nazer*, vérification par Adnan Muḥammad Ibrahim Adnan Darwīš, Damas, 1991, I, p. 306-314, II; p. 21-22.

³ al-Saḥāwī, *al-Daw' al-lami*, Vol. 7, p.138, Vol.10, p.110.

⁴ ‘ABD AL-WAHHĀB Hasan, *Types d'Architecture Islamique à la Campagne de l'Égypte*, p.21.

Dans les années quarante du siècle dernier, une partie vers l'ouest de la mosquée a été détruite (Fig.112), et la totalité de la mosquée a été détruite dans années soixante¹. Maintenant, elle est nouvellement construite. (Pl. CXXXIV).

Planification de la mosquée:

La planification de cette mosquée fait partie de la planification traditionnelle avec les iwāns autour d'une cour à ciel ouvert (Fig.112).

Description extérieures:

Cette mosquée avait trois façades, la façade nord-est – et c'est la principale – la façade sud-ouest et celle nord-est.

Façade nord-est:

Elle donnait sur le carrefour de la rue de Farouk Premier avec la rue Ibrāhīm pacha actuellement autrefois al-Šārī' al-'A'zam, où se trouvait le marché quotidien du Nil encombré de diverses marchandises.

Au milieu de cette façade, se trouvait l'entrée principale de la mosquée (Fig.113). Elle est construite avec de la pierre en bas relief où une grande ouverture de porte au milieu (Fig.114). Une porte à deux volets travaillés par une décoration géométrique rectiligne divisant les deux volets en deux grands carrés de rembourrages assemblés en haut relief. Chaque deux carrés sont séparés par un rectangle en bas relief. Deux autres pareils existent dans chaque volet, en haut et en bas. Chaque zone de ces trois éléments renferme à l'intérieur un rectangle en haut relief entouré à droite et à gauche de deux carrés en haut relief, chacun de ces deux carrés contient une décoration d'écriture kufique à angle droit. Au dessus de la porte, une poutre en bois travaillée avec de différents décors géométriques. Au dessus de la poutre, se trouvent trois trous, couverts d'un voile de bois décoré minutieusement par des unités géométriques, se ressemblent à la dentelle. A droite et à gauche de ces fenêtres, se trouvent un trou voilé en bois fraisé ressemblant les trois précédents. L'entrée est couronnée d'un arc de minaret et un dôme soulevé sur des piliers en forme de ventilateur, surmontent deux rangées de muqarnases portant le sommet du dôme muqawasah. Les arcs de minaret sont encadrés par des briques mangūr, rangés dans des structures géométriques magnifiques. Ce qui manifeste un savoir-

¹ En vertu d'un constat de lieu établi par le Sous-Comité, qui dépendait du Comité Permanent d'Archéologie Islamique, de la mosquée al-Bahr le 02/01/1966. Il a vu que la mosquée est nouvelle dans son apparence. Il ne reste d'éléments archéologiques que les couleurs pâles qui décoraient le plafond en bois et les travaux de brique de menuiserie en face du sanctuaire et les deux entrées à la mosquée. C'est qui n'exige pas sa maintenance comme monument. D'ailleurs, il coûte au Service d'Archéologie d'un temps à autre beaucoup d'argent très élevé. En conséquence, la Direction Générale d'Archéologie a approuvé d'enlever la mosquée de liste d'Archéologie Islamique inscrits le 05/02/1966.

faire extrême et l'industrie stable depuis l'ancienne époque, où la matière de construction existante à la région de Damiette - l'argile - n'empêche pas l'habileté de l'architecte et de l'artisan. Ils ont créé, de la brique en terre cuite, des motifs décoratifs d'une minutie géométrique exemplaire et d'une splendeur esthétiques. Ces décors sont à la même hauteur de fabrication de ces motifs sur la pierre ou sur le marbre, matières qui sont rares à cette région.

Le minaret se trouve à droite de l'entrée. Sa base est carrée, dont la porte s'ouvre sur le toit de la mosquée du côté ouest (Pl. CXXXII).

La porte est voûtée d'une ogive pointue. La base se transforme en corps du minaret de forme octogonale réalisé de triangles inversés, et à chacun des huit côtés, se trouve une entrée rectangulaire entre deux colonnes intégrées avec des décors spiraux, des couronnées et des bases coniques, couronnés par des arcs brisés encadrés par un haut relief. Le sommet de chaque arc se termine par un arc de forme géométrique ronde et un peu allongé. Dans ces quatre entrées s'ouvrent quatre trous alternés par quatre niches. Au milieu de chaque trou, se trouve une colonne au milieu, avec une terrasse portée sur trois rangées de muqarnas. Les formes géométriques des arcs brisés touchent la frise du minaret, décorées avec la brique mangūr. Au milieu de chaque côté, on trouve une étoile hexagonale surmontée par la terrasse du minaret quatre rangées de muqarnas. La terrasse est entourée d'un garde corps en bois.

Sur le côté sud est du cercle, se trouve la banne du mu'adīn, celui qui fait l'appel à la prière, ou un abri boisé qui le protège contre la pluie de l'hiver et contre les rayons du soleil de l'été¹. Mais, le deuxième étage du minaret est aussi hexagonal. Il est divisé en deux, la première partie travaillée par des entrées en bas relief, entourée de colonnes intégrées, dans l'une, s'ouvre la porte du mu'adīn, les autres ont des fenêtres, dont chaque entrée est couronnée d'une triple arch. La deuxième partie se compose de côtés rectilignes triangulaires comme leurs semblables du premier étage, surmonté par la deuxième terrasse. Elle est portée par trois rangées de muqarnas. Un garde corps en bois encercle la terrasse. Au dessus de la terrasse, des consoles construites en brique s'apparentent avec des colonnes intégrées intercalées par des trous rectangulaires rectilignes à la hauteur des colonnes intégrées. En haut, il y a la troisième terrasse soulevée par deux rangées de muqarnas avec un garde-corps boisé. Enfin, le dôme porté sur un corps cylindrique fixé par quatre copules en bois pour

¹ Les références ont adopté le nom de cet élément, saqifa, Damiette, de 178, vol 251, année 1122H. C'est un élément stable dans tous les minarets de Damiette; il a attiré l'attention du défunt Hassan Abd al-Wahhab Il peut être comparé au minaret de la mosquée al-Ma'ini et celui de la madrasa al-Matbūliyah à Damiette. 'ABD AL-WAHHAB Hassan , *Types de l'Architecture Islamique à la Campagne de l'Égypte*, p.20

suspendre les lampes. Les minarets sont en général élégants, ses étages se rétrécissent en montant vers là-haut. C'est ce qui caractérise les minarets de Damiette (Fig. 115).

Il paraît que ce minaret était sur le point de s'effondrer, ce qui a incité sa démolition. Al-Ḥawāgah al-Ḥāg Ḥigāzī bin Šams al-Dīn al-Basiṭī connu sous le nom al-Gwaylīah, a reconstruit le minaret parmi d'autres travaux de reconstruction à la mosquée en 1600 J.C.

Entre l'entrée de cette façade et le minaret se trouve une pièce carrée, il paraît qu'elle était occupée par un sabīl annexait à la mosquée.

Façade sud- ouest:

Cette façade donnait directement sur le Nil (Fig.112), avant de retrancher une grande partie à la mosquée. Cette partie retranchée a touché toute la façade, une grande partie de la superficie de la prière, le robinet public, le lieu des ablutions, les cabinets de toilettes, et d'autres annexes. Ils étaient alignés tout au long de cette façade les cellules d'enseignants, celles des étudiants et celles des ouvriers de la mosquée. Ces cellules étaient construites sur le trottoir de la mosquée, où l'eau du fleuve les bat directement, ce qui permettait à la personne qui veut boire de loucher de l'eau avec sa main directement de l'eau du Nil en s'asseyant à la porte de la mosquée. Il paraît que la mosquée possédait une porte à cette façade, mais sans importance. Avec un regard d'examineur, à la vue horizontale de la mosquée, on observe la présence d'une autre porte à la dernière galerie de la mosquée, vers le côté ouest s'ouvrant sur un vestibule à la fin du robinet public et les cellules. Plus tard, il semble que des changements ont été faits de sorte que la porte ne s'ouvre directement sur le Nil.

Façade nord-ouest :

Cette façade ne l'est pas au vrai sens du mot, où elle donne sur un zuqāq secondaire qui semble s'ouvrir dans une période tardive, peut-être à l'époque ottomane. Elle n'a ni fenêtres ni ouvertures. Elle n'est pas à une longueur droite, elle est brisée maintes fois. Il est possible que cette ruelle a été ouverte pendant la nouvelle construction faites par les cousins d'al-Ḥāg Ḥigāzī bin Šams al-Dīn al-Basiṭī et al-Ḥāg Waly al-Dīn bin Šalāḥ al-Dīn al-Basiṭī connu chacun des deux par al-Gwaylī. Le dernier était le noble des notables marchands au port de Damiette, où il a échangé un immeuble en voie d'effondrer dans le waqf du défunt Qāḍī Yaḥiā ibn al-Wakīl pour les deux nobles mosquées al-Ḥaramayn al-Šarīfayn, cette mosquée et la

mosquée al-Badrī, pour élargir la mosquée étroite en face de la foule grandissante de fidèles, avec la somme d'argent de 4000 pièces d'argent massif.

Une entrée en bas relief à deux maksalah s'ouvre à l'extrémité du côté nord de cette façade, conduisant à l'iwān nord ouest à l'intérieur de la mosquée.

Façade sud- est:

Cette façade donne sur une ruelle branchée à la Grande Rue, appelé tantôt zuqāq Mawridat al-Baṭīḥ, tantôt zoqāq d'al-madrassa al-Raḍwānīah, à cause d'al-madrassa du même nom qui n'est pas loin de la mosquée. Cette ruelle n'atteint pas le Nil, elle se brise à gauche vers le sud est, ainsi, cette façade ne donne pas en toute sa longueur sur cette ruelle. La partie de la façade qui donne sur cette ruelle est quasi-droite sauf ce coin qui en ressort et qui représente la courbe du miḥrāb. A cette façade s'ouvraient sept ouvertures de fenêtres (Fig.112).

Cour de la mosquée:

La cour de cette mosquée est rectangulaire. Il est pertinent de dire qu'elle renfermait un jardin avec de nombreux arbres variés (Fig.115), (Pl. CXXXII).

Le bā'ikah du mu'aḍin a occupé une partie de la cour, car, il doit faire l'appel aux cinq prières quotidiennes. Il touchait en contrepartie une somme d'argent à l'ordre de six piastres en argent massif¹.

Iwān sud-est :

L'iwān qui comporte le miḥrāb se compose de quatre galeries, le plus spacieux d'eux est celui de la qibla. Divisé par quatre rangées de colonnes aux arcs pointus allant en parallèle avec le mur de la qibla, porté sur des colonnes carrées en pierre. Chaque rangée se compose de douze arcs, à l'exception de galerie contigu au mur de la qibla. Il comporte huit arcs seulement. Le plus souvent, une salle pour le prêcheur a été retranchée de cette galerie, elle s'ouvre sur la galerie à côté de la porte du miḥrāb. Un autre trou à droite du miḥrāb conduit à l'escalier montant à une cellule au dessus de cette salle. Au mur nord ouest de cette salle donnant sur la deuxième galerie, un miḥrāb creux autre que le miḥrāb existant dans le mur de

¹ ABD AL-AZIZ Salim, *Histoire d'Alexandrie et ses Civilisations pendant l'Époque Islamique*, Fondation de la Jeunesse de l'Université, Alexandrie, 1982, p.222

la qibla. On voit que la fonction et l'objectif de ce miḥrāb secondaire est de préciser la direction géographique de la qibla à cet endroit au fond de la mosquée.

Le mur de la qibla comporte quatre fenêtres à gauche du miḥrāb, et trois à sa droite, dont une donne sur la salle contiguë, comme nous venons de le mentionner. Le miḥrāb est une courbe portée sur des colonnes, deux de chaque côté, deux arcs, la tête du grand arc est couvert. Tout est construit en brique coloré pour former des décors géométriques, d'une extrême précision et magnificence. L'unité de ces décors est un demi- plat d'étoile, quart de plat et d'autres compositions géométriques nombreuses. Le miḥrāb est surmonté d'un carré en brique avec des décors de plats étoilés, entouré dans les coins par des quarts de plats étoilés.

On trouve que les décors de ce mihrab sont en brique mangūr, est la plus élégantes formes dans ce genre d'artisanat (Pl. CXXXIII). Cela prouve l'enracinement de cet art chez l'artisan et la stabilité des règles de fabrication depuis des siècles à Damiette. Cette ville engorge des artisans et des fabricants excellemment entraînés. Il ne s'agit pas d'imitation dans la fabrication de la brique en Haute Égypte¹.

Il est pertinent de comparer les travaux de brique mangūre à Damiette avec les autres villes de la Basse Égypte, telle que Rosette et Fowa.

Le minbar se trouve à gauche du miḥrāb comme d'habitude. Des décors de plats étoilés rassemblés sur les deux côtés du minbar en haut des deux volets de porte. Le garde corps du minbar est travaillé avec le bois fraisé à des formes variées et des mesures précises. Il a été fabriqué à l'époque ottomane².

Iwān sud-ouest:

Elle se compose de trois galeries et deux rangées d'arcs pointus. Ils vont de pair avec le mur de la qibla sauf celui qui donne sur la cour. Il est transversal sur le mur de la qibla. L'une de ces rangées se compose de quatre arcs, le deuxième est de trois arcs à cause de l'augmentation ajoutée à la mosquée et les changements effectués. Les pieds des arcs s'appuient vers la fin de chaque rangée sur quatre consoles ressortissant du mur sud ouest.

Iwān nord-est:

Elle, comme la précédente, se compose de trois galeries et deux rangées d'arches pointus allant de pair avec le mur de la qibla. Elle donne sur la cour avec une rangée d'arcs

1 ABD AL-WAHAB Ḥasan, *Types de l'Architecture Islamique à la Compagne de l'Égypte*; p.21

² Ce minbar n'existe plus. Il a été remplacé par un nouveau, mais, il n'est pas à la même hauteur de fabrication.

pointus transversaux sur le mur de la qibla. Chaque rangée se compose de quatre arcs dont les pieds s'appuient vers la fin du coin sur des consoles, du côté nord est. Ces consoles ressortent du mur. Une porte s'ouvre du côté nord.

L'arrière de la mosquée:

On ne sait pas franchement si la mosquée originelle à l'époque mamelouke avait un fond ou non, où on ne trouve derrière la cour et l'iwān sud-ouest qu'une seule galerie derrière lequel une ruelle contiguë tout au long. La galerie s'étendait-elle derrière l'iwān nord-ouest, puis cette partie en a été tranchée pour donner aux prieurs la possibilité d'accéder aux autres annexes de la mosquée, et les augmentations ajoutées au début du XVII^e siècle ap.J.C. ou il a été ajouté plus tard au début de l'époque ottomane, puis trois galeries ont été ajoutés à la mosquée en 1599-1600 ap.J.C.

Cette augmentation a été précédée d'une restauration totale de la mosquée par le šayḥ Šihab al-Dīn al-Hiriṭī avant 1538 ap.J.C.

Cette restauration était gigantesque de sorte que dans les manuscrits l'ont qualifiée de "construction". Il est possible qu'il y avait des changements, qui ont touché l'aspect de la mosquée avec sa superficie. Elle a pris sa forme en fin du XVI^e siècle ap.J.C. Elle a obtenue un fond de quatre galeries et quatre coins. La première donne sur la cour, la plus large galerie est le dernier, contigu au lieu des ablutions, par quatre arcs, et du côté sud-ouest par trois arcs. Les trois coins qui restent se compose chacun de cinq arcs s'appuyant de l'extrémité sur des consoles ressortant des jardins nord est et sud ouest.

Plafond :

Le plafond de la mosquée se compose de poutres en bois s'étendant transversalement entre les galeries. Ils renferment entre eux des espaces de planches en bois. Sous les poutres s'étend une frise en bois travaillé, comme d'habitude, avec des ornements d'inscriptions de sourates du noble Coran. Les supports étaient travaillés avec des ornements de plantes chevauchés, induits par de différentes couleurs et dorés magnifiquement. Ce plafond était porté sur des arcs de type pointu soulevés par soixante quatorze colonnes.

Cette mosquée était le centre d'intérêt de beaucoup de gouvernants et d'habitants de la ville de Damiette avec leurs différentes classes sociales: marchands, scientifiques, šayḥs et

d'autres. Ils lui ont accordés un grand soin. L'Waqf a été accordé tout ou en partie au service de la mosquée et la prière.

La restauration faite par le šayḥ Abou al-‘Abbās al-Ḥrīṭī. Décédé en 1538 J.-C.. Il a consacré à la mosquée quelques waqfs, dont l'wikālah fondée par le šayḥ Youssef, le šayḥ Maḍīn et le šayḥ Ibrāhīm, fils du šayḥ Muḥammad bin šayḥ Abou al-‘Abbās al-Ḥrīṭī, en fin de la dernière décennie du dernier siècle. Nous ne savons pas si à son ancien emplacement, il y avait une ancienne concession sur laquelle a été reconstruite du nouveau, ou c'est à base quelques salles de stockage et des magasins.

Puis, vient la restauration d'al-Ḥāg Ḥigāzī bin Šams al-Dīn al-Basiṭī et son cousin al-Ḥāg Waly al-Dīn bin Šalāḥ al-Dīn al-Basiṭī connu chacun des deux par al-Gwaylī. Tous deux étaient parmi les notables de Damiette en 1599-1600, 1006 H., qui ont ajouté à l'arrière de la mosquée trois rwāqs et trois ba'ikahs. Chacun des coins se compose de cinq voûtes portées sur quatre colonnes. Cette augmentation est connue sous le nom d'al-maqṣūrah. Elle devenait se composer de quatre rwāqs après cette augmentation. Al-Ḥāg Ḥigāzī et al-Ḥāg Waly al-Dīn ont consacré à la mosquée quelques waqfs, dont deux wikālahs concessions, une située à ḥaṭ al-Maydān, et l'autre située à zuqāq al-Našārā.

En 1736 J.C., une restauration gigantesque a été faite pour la mosquée de la part de directeur de la mosquée et de ses waqfs. La plupart de cette restauration était une augmentation de deux ba'ikahs construits par Ḥāg Ḥigāzī al-Basiṭī. L'augmentation architecturale a comporté la reconstruction de quelques ba'ikahs et construit un plafond en bois. Deux gardes corps encerclant le côté sud et ouest, des fenêtres ouvertes, un pavement du sol, un renforcement du plafond avec du mūnah, une restauration de deux rangées, des bois divers et des clous en fer, des cercles pour suspendre les lampes, des briques, de la plâtre, argile, cendre, et tout ce qui nécessaire pour le travail de menuisier, des porteurs sur des ânes, ainsi que les frais, les salaires et leur nourriture.

La restauration a revêtu quelques murs par la céramique et induit le bois du plafond de ba'ikat al-qibla. Cette restauration a duré une année et cinquante jours et a coûté 16979 pièces de demi-argent massif.

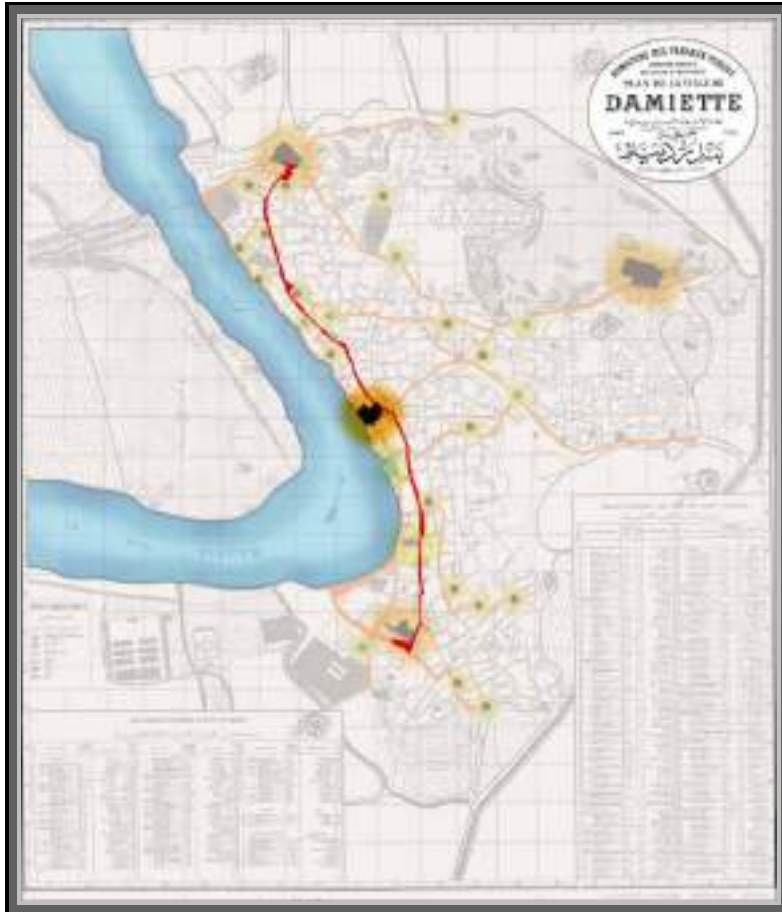
Ḥilwāt de la mosquée (les cellules):

Un nombre de ḥilwāt pour héberger les étudiants et les enseignants étaient annexées à la mosquée. Beaucoup parmi eux étaient étudiants et employés à la mosquée. L'un des documents indique que la cellule construite par šayḥ ‘Abd al-Raḥmān al-Faraskūrī au début du XVIII^e siècle ap.J.C., au dessus des deux puits et sabīl sur le trottoir de la mosquée, dont le dessus a été loué. On arrivait par un escalier s'ouvrant sur une cage conduisant à al-ḥilwah. Elle contenait à l'intérieur une caisse, tout cela donne sur le Nil (Fig.112).

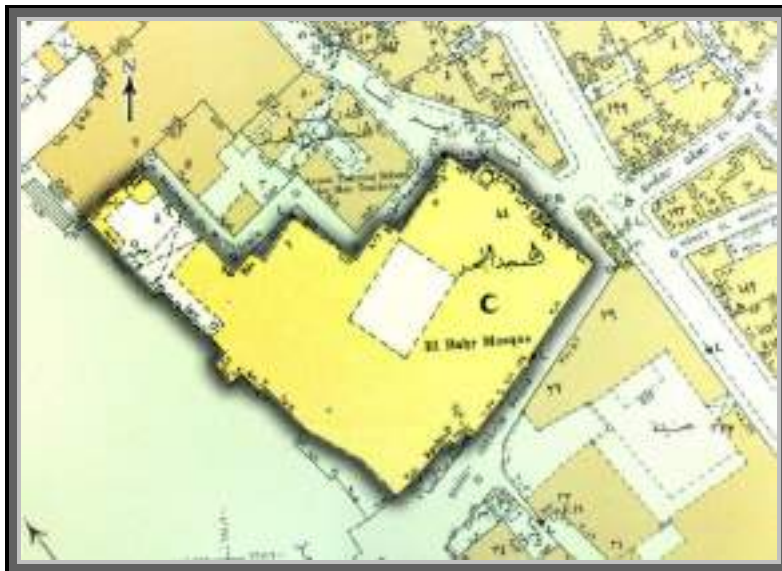
La mosquée contenait au début du XX^e siècle ap.J.C. neuf cellules à différentes capacités, toutes donnent sur le Nil, avec une grande pièce située derrière le miḥrāb en face de l'augmentation faite par Ḥāg Ḥigāzī al-Basiṭī; au dessus de laquelle se trouve une autre pièce avec un escalier à droite du miḥrāb.

Le lieu des ablutions et les toilettes:

Ils étaient dans le coin nord-ouest de la mosquée donnant sur le Nil. On y arrivait par la dernière galerie en arrière de la mosquée à travers d'un vestibule, conduisant au lieu des ablutions et des fontaines d'ablution, avec un nombre de toilettes à côté d'une réserve pour garder les outils et les machines des ablutions. On arrivait au lieu des ablutions encore d'une porte ouvrant directement sur ḥārah de la mosquée. Au sud du lieu des ablutions, se trouve un kuttāb pour réciter le Coran. Le lieu des ablutions a été détruit avec les toilettes à la construction de la rue de la Corniche du Nil.



(Carte 44)
La situation générale de la madrasa al-Baḥr dans la ville



(Carte 45)
Lay-out topographique de la madrasa al-Baḥr



(Fig. 112)

Plan architectural de la madrasa al-Baḥr
 Démonturer la partie des ḥalāwīs et des ablutions a été détruit avec les toilettes
 à la construction de la rue de la Corniche du Nil.

Le plan original d'après de la Direction de Conservation des Monuments
 Traitée par la chercheuse



(Fig. 113)
Façade principale nord-est de la ancienne madrasa al-Bahr
(D'après la Direction de Conservation des Monuments)



(Fig. 114)
Entrée principale de la ancienne madrasa al-Bahr



(Fig. 115)
Perspective du minaret de la madrasa al-Bahr avant de la reconstruction en XX^e siècle

Madrasa al-‘Utbānīah

Elle a été fondée par al-Qāḍī Muḥammad Nūr al-Dīn al-‘Utbānī al-Rifā‘ī, avant 1294, pendant la première période du règne du sultan al-Naṣīr Muḥammad ibn Qalāūn.

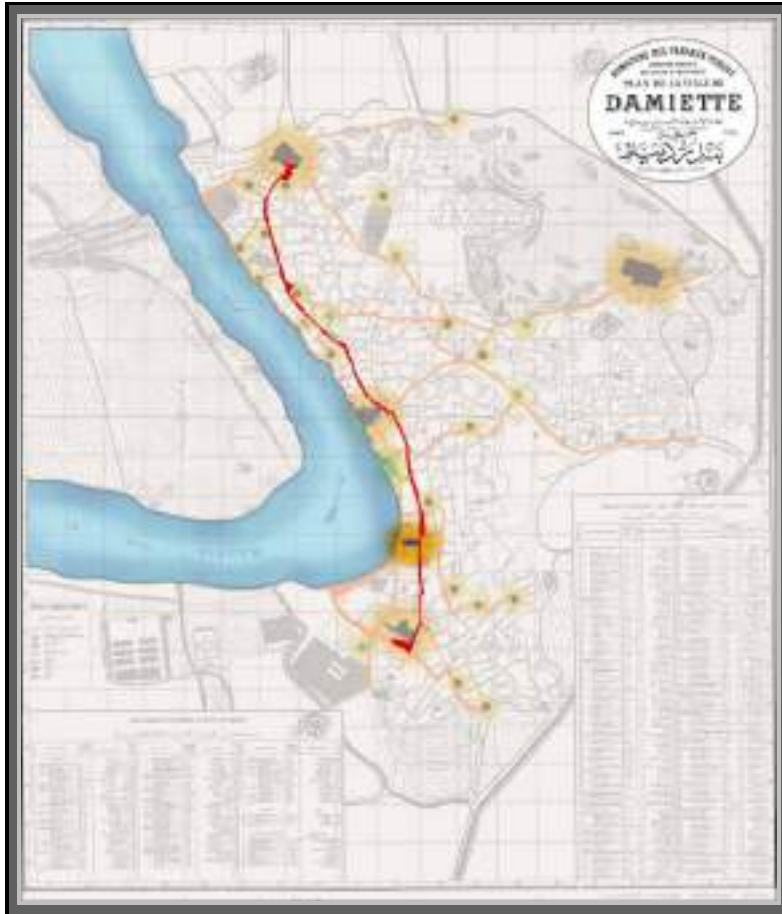
A sa construction, cette madrasa donnait, par sa façade est, au sud d'al-Šāri‘ al-’A‘zam (Carte 46), et par sa façade ouest, sur le Nil et le sūq al-Ḥarīryīn. Mais, actuellement, la madrasa est nouvellement construite (Pl. CXXXV) sur al-Šāri‘ al-’A‘zam a pris le nom de Talāṭa wa ‘Iṣrīn Yūlyū (rue 23 juillet) (Carte 47).

Le document de waqf a qualifié la madrasa par al-zāwīah pour les soufis. Au début, elle n'était qu'une zāwīah, sans la prière et le cours de vendredi; ensuite, elle est devenue une madrasa avec les caractéristiques des fonctions d'enseigner les sciences religieuses.

Dans les manuscrits, on ne trouve aucune indication de description architecturale, ni plan, ni facilité, sauf, la Tombe du léguant, au milieu de la madrasa. Le document n'explique pas si la tombe était couverte d'un dôme, ou d'un montage au-dessus entouré d'une cabine en bois. Oulia GELABI, qui a visité la madrasa, a cité que sur l'un des montages en bois à l'intérieur de la tombe, a été sculptée l'écriture suivante "*Ici, le pauvre esclave à Allah, al-Qāḍī, Šihāb al-Dīn, en 820 de l'Hégire*".

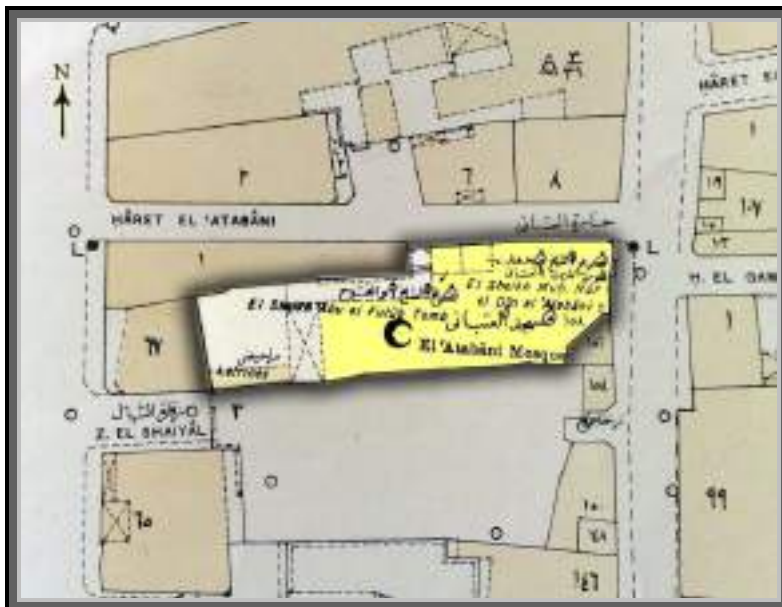
A cette madrasa, il y avait un minaret qui était vieux et en mauvais état au point de tomber, ce qui y a empêché l'appel à la prière là-dessus. En 1608 J.C., 1017 H., il a été examiné par des maçons et des architectes à al-Ṭaḡr, en présence de l'Emir Muḥammad, fils Emir ‘Alī, directeur d'al-Ḥaramayn al-Šarīfayn, le lieutenant du service suprême, directeur de la madrasa et un groupe d'Emirs et notables qui habitaient la ligne. Ils ont assuré que le minaret est en mauvais état et il tomberait subitement. Ainsi, le Qāḍī a autorisé le directeur de la madrasa de détruire le minaret.

En 1727, l'état de la madrasa a empiré. Il est impossible de pouvoir la restaurer. Elle a été renouvelée durant deux ans et demi, du 9 septembre 1725 jusqu'au début de 1727.



(Carte 46)

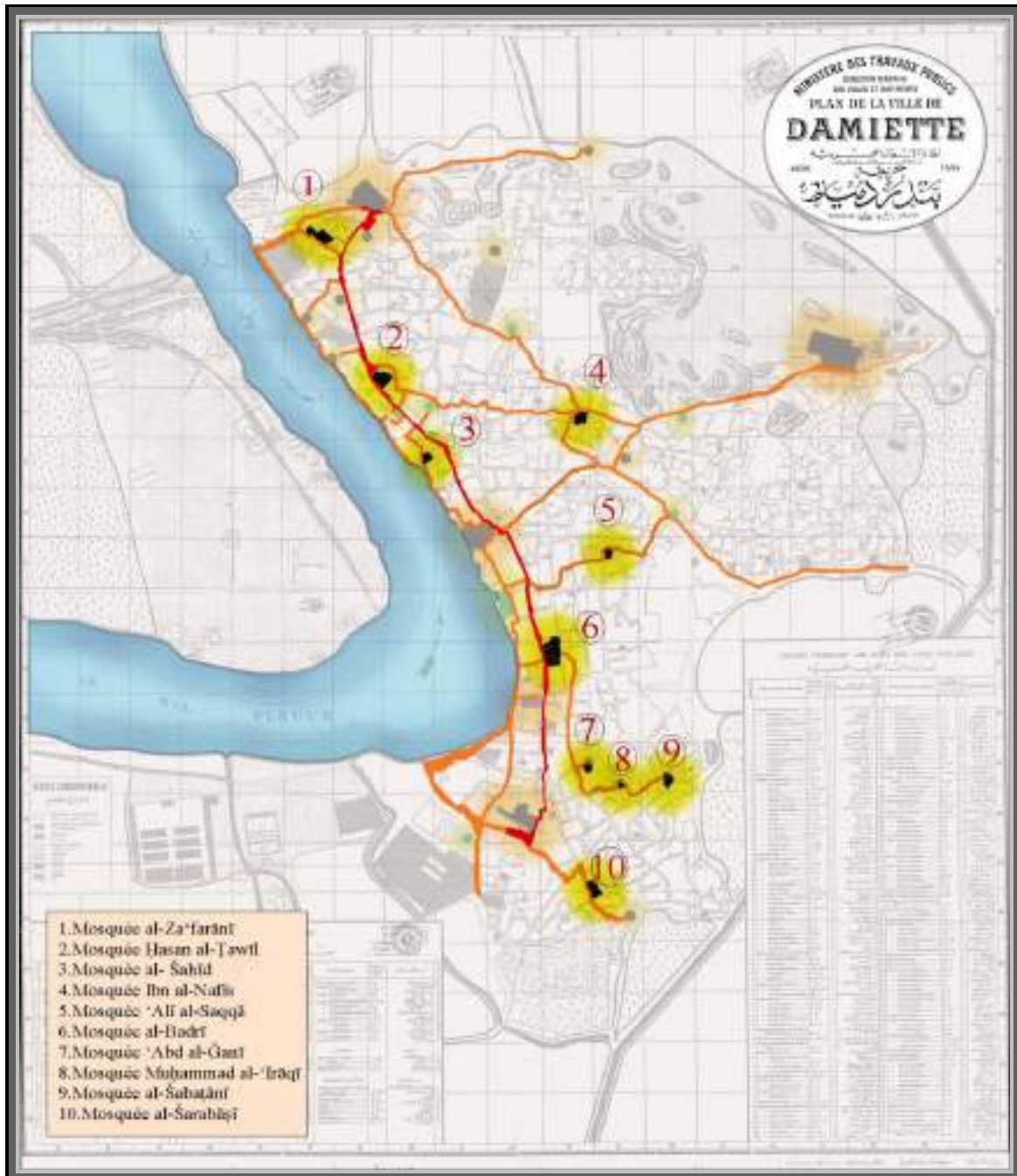
La situation générale de la madrasa al-'Utbānīah au sud d'al-Šārī' al-'A'zam.



(Carte 47)

Lay-out topographique de la madrasa al-'Utbānīah

b- Mosquées



(Carte 48)

Les mosquées restituées sur les mêmes anciennes situations

Mosquée al-Za‘farānī

Cette mosquée est connue, au XVI^e siècle ap.J.C., par la mosquée d'Ibn Hārūn. Les documents n'en ont signalé ni le nom, ni la généalogie. En revanche, on l'a citée dans un document concernant un lieu près de la mosquée à ḥaṭ al-Fwāḥīr attribué à Ḥāggah Fatmah, fille d'Ibn Hārūn, revenant à l'année 1564. Il est possible que la mosquée datée du début du XVI^e siècle ap.J.C., c'est-à-dire à la fin de l'époque mamelouke. La mosquée et le mausolée étaient célèbres sous le nom : le šayḥ Muḥammad al-Za‘farānī, dès le début du XIX^e siècle ap.J.C. jusqu'à nos jours.

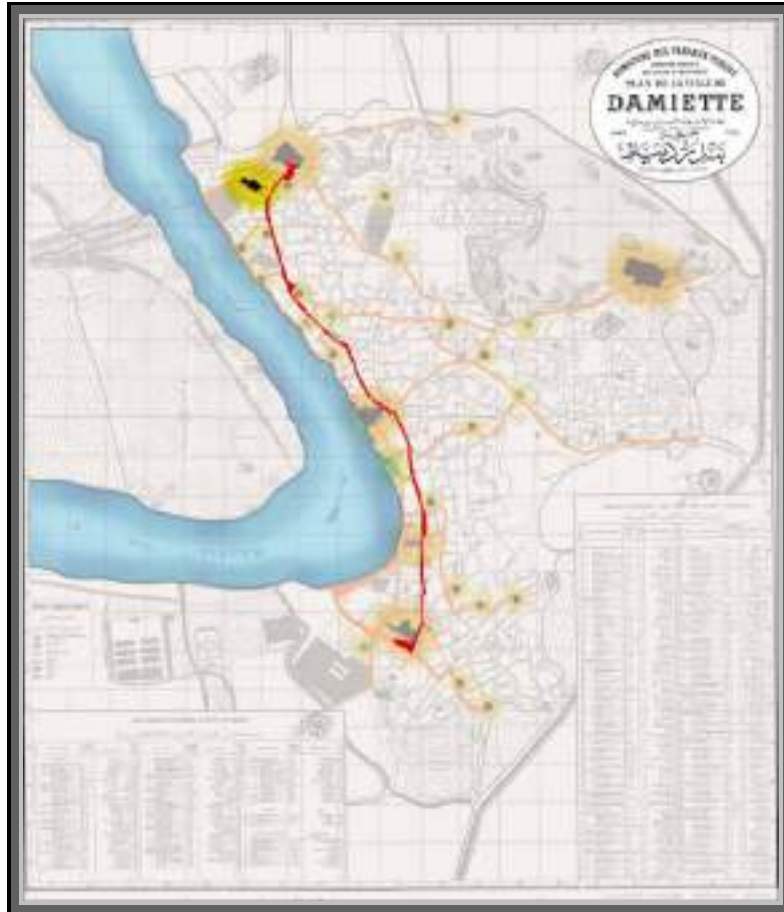
Actuellement, la mosquée est nouvellement construite (Pl. CXXXVII), mais, le mausolée n'existe plus. Dans les documents, son emplacement était à ḥārah al-Birkah, entre la Tour al-Zāhir Guqmaq au sud-ouest et al-madrassa Matbūlīah au nord-est, près de la rive du fleuve (Carte 49). Actuellement, elle donne sur la rue al-Madīnah et la rue de G āmi‘al-Za‘farānī (Carte 50). La mosquée s'est réjouie du soin et de l'attention des habitants de ḥārah; au milieu du XVII^e siècle ap.J.C., al-Ḥāg Ahmad ibn al-Ḥāg Šugā‘ a reconstruit la mosquée à ses frais personnels. Il paraît qu'il l'a élargie en y ajoutant un minbar pour le sermon du vendredi et les fêtes. Il en a renouvelé la salle d'ablutions et la fontaine. Il l'a alimenté en eau du Nil. Il a annexé un kuttāb et une tombe pour son cadavre à sa mort.

D'après la photo prise par Briggs pour la mosquée et son minaret au début du siècle précédent (Pl. CXXXVI), nous essayons de voir comment était l'architecture de la mosquée à l'époque. Il paraît que la façade principale qui donnait sur la rue al-Madīnah n'était pas de la même ligne, son début donne de l'intérieur sur l'aile de la qibla. En haut de la façade, se trouvait une simple lampe, où une fenêtre rectangulaire devait s'ouvrir à son niveau bas, couverte de grilles (muṣabba‘at) en fer ou en bois. Une partie de la façade, en haut relief d'un mètre environ, contient l'entrée principale et monte jusqu'au toit de la mosquée.

Le minaret se compose de deux tours, le premier est octogonal, au-dessus duquel se trouve une terrasse portée par des muqarnasas à pendentifs, où la banne du mu‘aḍin. Le deuxième tour est rond décoré par des formes angulaires comme celles des deux minarets de la madrasa al-Matbūlīah et de la madrasa al-Ma‘īnīah. En dessus, se trouve la frise du minaret décorée par la brique travaillée. En haut, on voit la deuxième terrasse portée sur des rangées de muqarnasa, sur laquelle, se trouve jawsaq avec ses petites colonnes intégrées embellissant la troisième terrasse appuyée sur des rangées de muqarnasa. Le minaret se termine par la

coupole posé sur une forme cylindrique. Des toabils en bois sont fixés dans la coupole pour suspendre l'éclairage de nuit, et il est couronné par le croissant en bois, composé de trois grenades rectilignes.

Le minaret en général est gigantesque en hauteur et élégant. Ses dimensions représentent le style de tous les minarets des époques mamelouke et ottomane.



(Carte 49)
La situation de la mosquée al-Za'farānī dans la ville



(Carte 50)
Lay-out topographique de la mosquée al-Za'farānī

Mosquée Ḥasan al-Ṭawīl (al-Šuhadā')

Cette mosquée est attribuée au šayḥ vénéré, le faqīh Abū 'Alī Ḥasan bin Abī al-Ḥaīr al-Tunisī al-Mālkī, surnommé par al-Ṭawīl. Il est décédé en bataille au Ṭagr de Damiette, au moment l'assiege des Francs, sous le règne du sultan al-Malik al-Kāmil Muḥammad al-Ayūbī, 1219 J.C.

Situation:

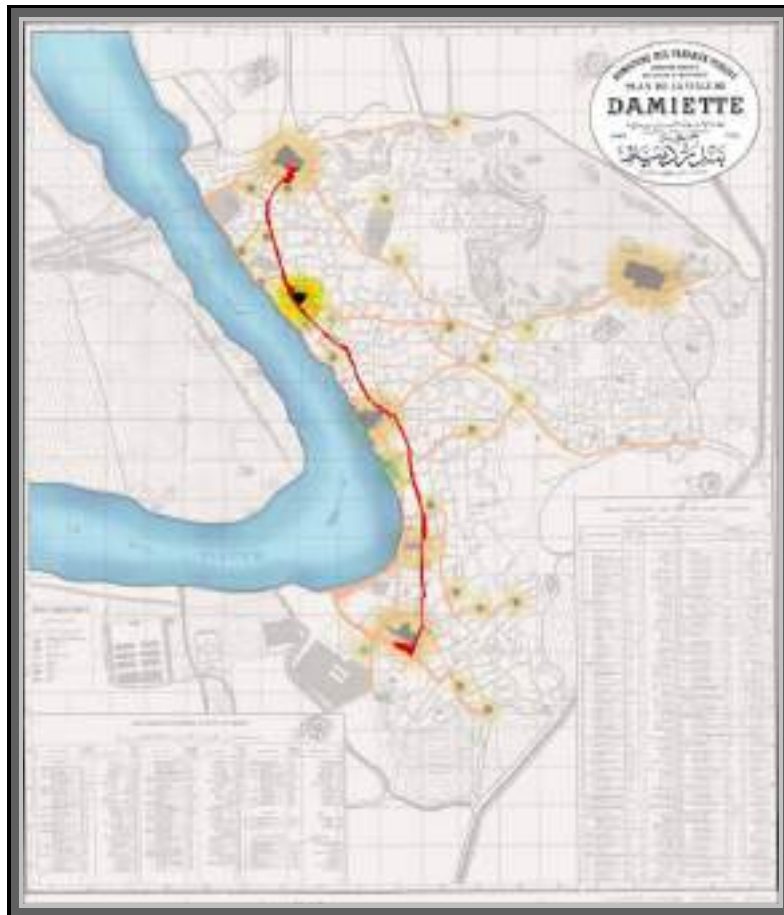
Elle se situait anciennement à ḥaṭ al-Tabbānah, près du Nil. Elle était aussi connue par la mosquée d'al-Šuhadā' (Carte 51). Ainsi, ḥaṭ'était aussi connue par ḥaṭ Turbat masjid al-Šuhadā'. Actuellement, elle est connue par la rue d'Umar Makram.

Beaucoup de Combattants morts durant le siège de Francs à Damiette avec le šayḥ Ḥasan al-Ṭawīl, à cet endroit. Plus tard, des dômes tombeaux, puis, une mosquée y ont été ajoutée pour les commémorer.

En ce qui concerne la planification architecturale de cette mosquée, malheureusement, nous n'avons aucun document qui puisse décrire cette mosquée. Elle est une parmi des certaines mosquées qui n'ont pas de manuscrits indiquant la rente du waqf, les dépenses déboursées pour pratiquer les rites, les salaires, les employés, les travaux de restauration et d'architecture. L'argent du waqf était insuffisant à subvenir aux besoins de la mosquée.

C'est qui a amené le šayḥ Šams al-Dīn Muḥammad bin Taqī al-Dīn al-Ḥanafī, al-Qāḍī en al-Ṭagr, à solliciter au Gouverneur Légal de la ville et à ajouter une parcelle de terrain d'une ancienne mosquée, après la vérification par le juge adjoint, qui a autorisé au directeur du waqf de l'ajouter à la liste des biens de waqf afin d'utiliser sa rente comme source de dépense à la mosquée.

Actuellement, la mosquée est nouvellement construite (Pl. CXXXVIII).



(Carte 51)
 Situation de la mosquée Ḥasan al-Ṭawīl dans la ville



(Carte 52)
 Lay-out topographique de la mosquée Ḥasan al-Ṭawīl

Mosquée Muḥammad al-Šahīd

Cette mosquée est attribuée à un poissonnier à Damiette, connu sous le nom d'ibn Barqūq. Il a vécu au milieu du XVI^e siècle ap.J.C. La présence de cette mosquée a été citée dans un document datant de la huitième décennie du même siècle.

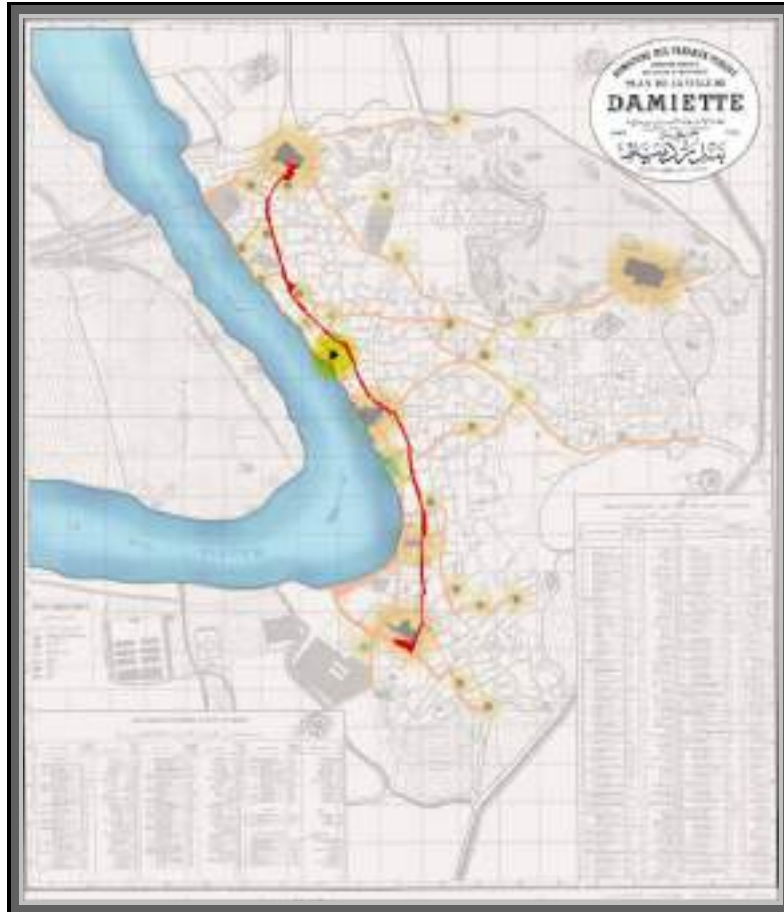
Actuellement, la mosquée est nouvellement construite (Pl. CXXXIX). Son ancien emplacement était à la Bouche du ḥalīg al-Nawārī du côté nord près du Qantara al-Ḥawwāšīn et près de mawridat Ga'far (Carte 53). Actuellement, elle se situe en face du nouveau pont donnant sur la rue du Corniche et la rue al-Gināḥ (ex-ḥalīg) par sa façade sud (Carte 54). Elle donne, par sa façade nord sur ḥārah Isis, et par sa façade ouest, sur ḥārat Ḥūfū.

Cette mosquée est comptée parmi les mosquées suspendues, car, en-dessous, se trouvent cinq greniers et deux pièces pour le stockage au rez-de-chaussée sous la mosquée avec son minaret.

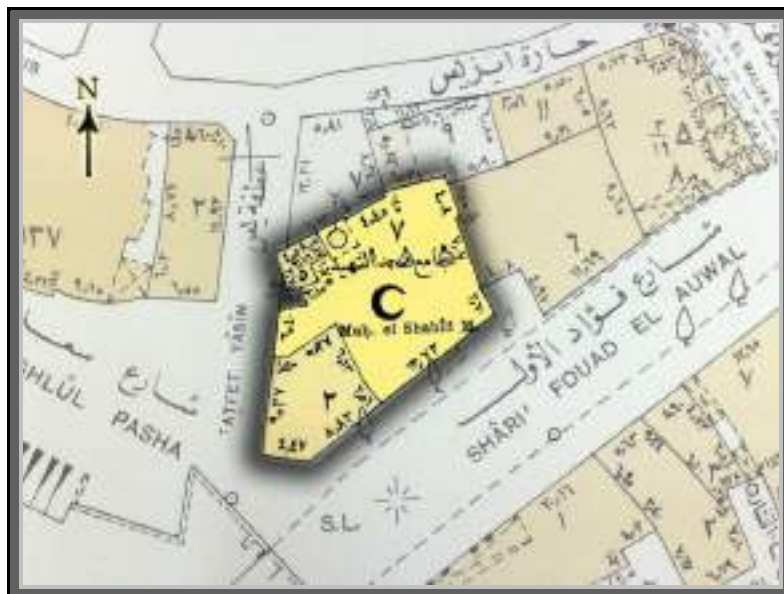
La mosquée actuelle repose sur un nombre de boutiques et de magasins.

Au milieu du XVII^e siècle ap.J.C., l'état architectural de la mosquée a dégradé. Un marchand, Ḥāg Youssef, surnommé Ibn al-Far, a restauré et a renouvelé la mosquée. Il a proposé des cours d'enseignement et Il a annexé un sabīl et un kuttāb. Des cellules, al-ḥalāwī, ont été ajoutées à la madrasa, consacrées aux étudiants et aux enseignants résidents. Dès lors, elle a été connue par al-madrasa al-Fīrānīah.

Ḥāg Youssef a consacré un waqf à la mosquée et à ses besoins, y compris un petit local dans le but de générer des rentes pour la subsistance de la madrasa et de la mosquée avec ses rites religieux.



(Carte 53)
La situation générale de la mosquée al- Šahīd dans la ville



(Carte 54)
Lay-out topographique de la mosquée al- Šahīd

Mosquée Ibn al-Nafīs

Cette mosquée et ce mausolée sont attribués au šayḥ ‘Alī connu sous le nom d’Ibn al-Talīs plus susceptible d’avoir vécu et décédé pendant l’époque mamelouke.

La mosquée se situe dans ḥārat al-Katātnīah, al-ḥaṭ où se trouve cette mosquée est connue par ḥaṭ Gami‘ ibn Talīs (Carte 55). Pendant le XIX^e siècle ap.J.C., la mosquée a été connue par mosquée ‘Alī ibn al-Nafīs, par distorsion de l’ancien nom.

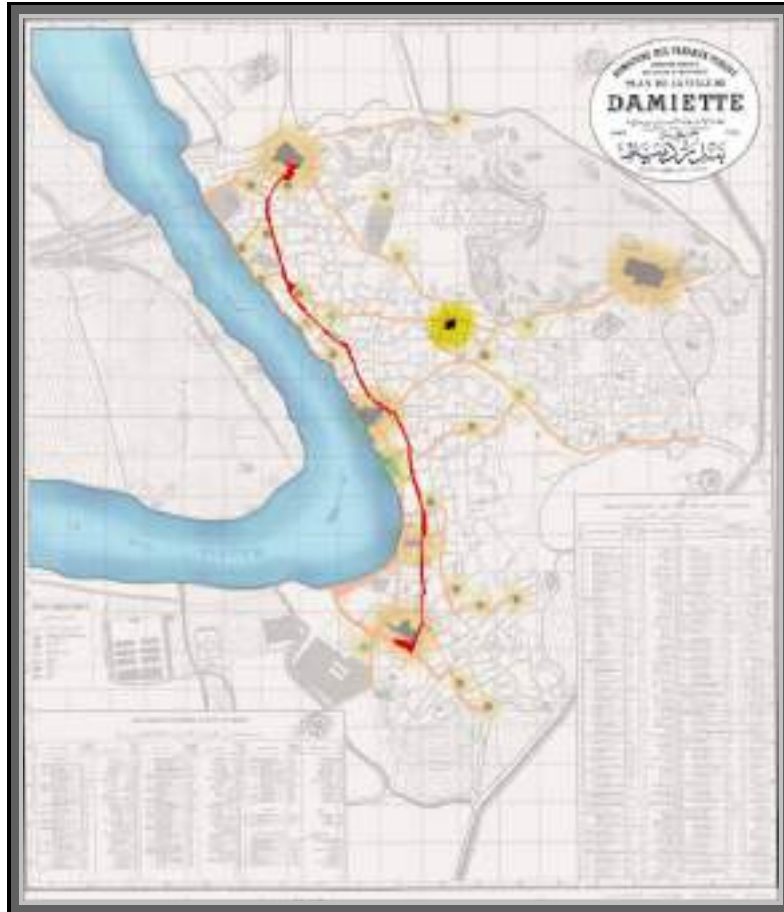
Cette mosquée avait trois façades: l’orientale se trouvait derrière le mur de la qibla, elle donnait actuellement sur la rue Imr’u al-Qays et la façade nord donne sur la rue du šayḥ Muḥammad al-‘Isawī (Carte 56), elle renfermait l’entrée principale (Fig. 116).

La façade sud donnait sur ḥārat Ibn al-Nafīs, elle côtoyait un haut minaret construit en 1717 J.C. (Fig. 117). Ḥasan ‘ABD AL-WAHHĀB¹ le considère avec celui d’al-madrassa al-Ma‘īnīah et d’al-madrassa al-Matbulīah comme un style particulier des modèles de minarets de la ville de Damiette et de ses entourages.

En ce qui concerne les installations de la mosquée, se trouvant dans la partie sud-ouest, et occupaient une partie de la façade ouest. La mosquée se réjouissait de l’argent du waqf pour qu’elle ait pu faire les rites religieux.

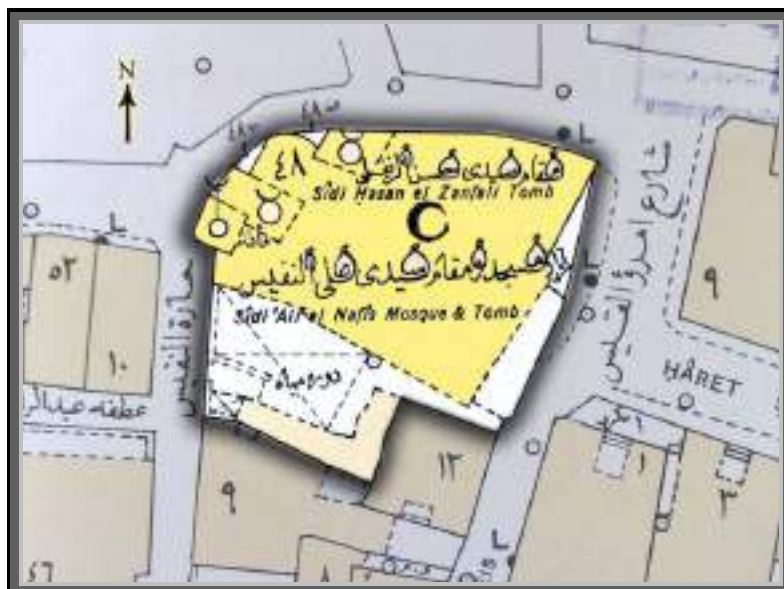
Actuellement, la mosquée se réjouit d’une nouvelle construction (Fig. 118), (Pl. CXL).

¹ ‘ABD AL-WAHHĀB Ḥasan, *Ṭuruz al-‘Imārah al-Islāmīah fī rīf Miṣr*, p. 21.



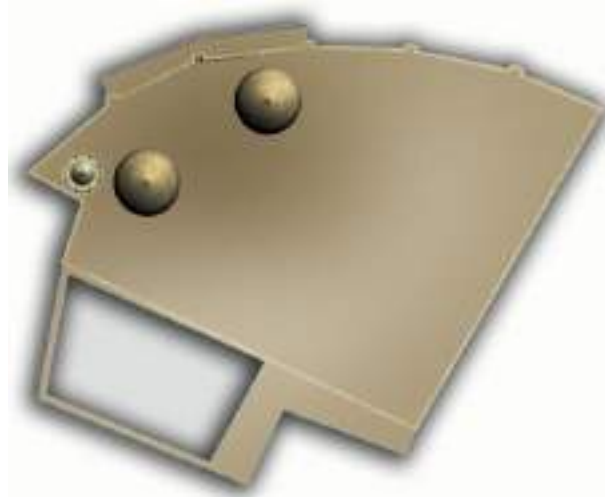
(Carte 55)

La situation générale de la mosquée dans la ville d'Ibn al-Nafis



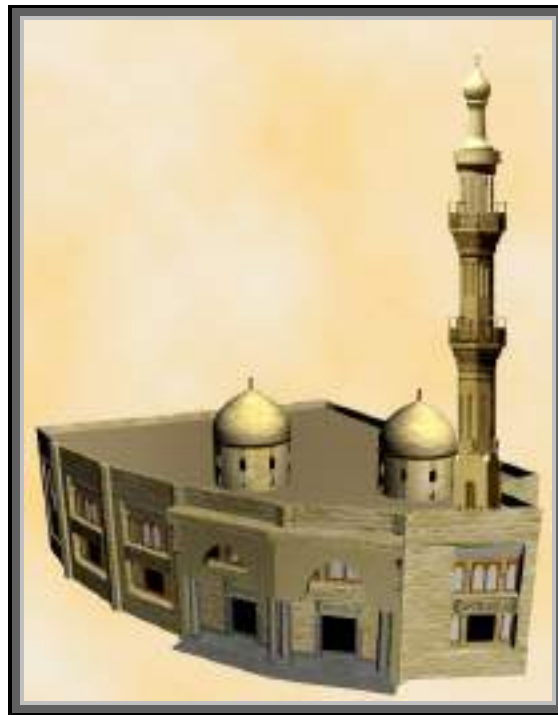
(Carte 56)

Lay-out topographique de la mosquée d'Ibn al-Nafis



(Fig. 116)

Plan démontre les emplacements du minaret et des dômes vers le nord



(Fig. 117)

Perspective démontre le haut minaret de la mosquée d'ibn al-Nafis construit en 1717 J.C.



(Fig. 118)

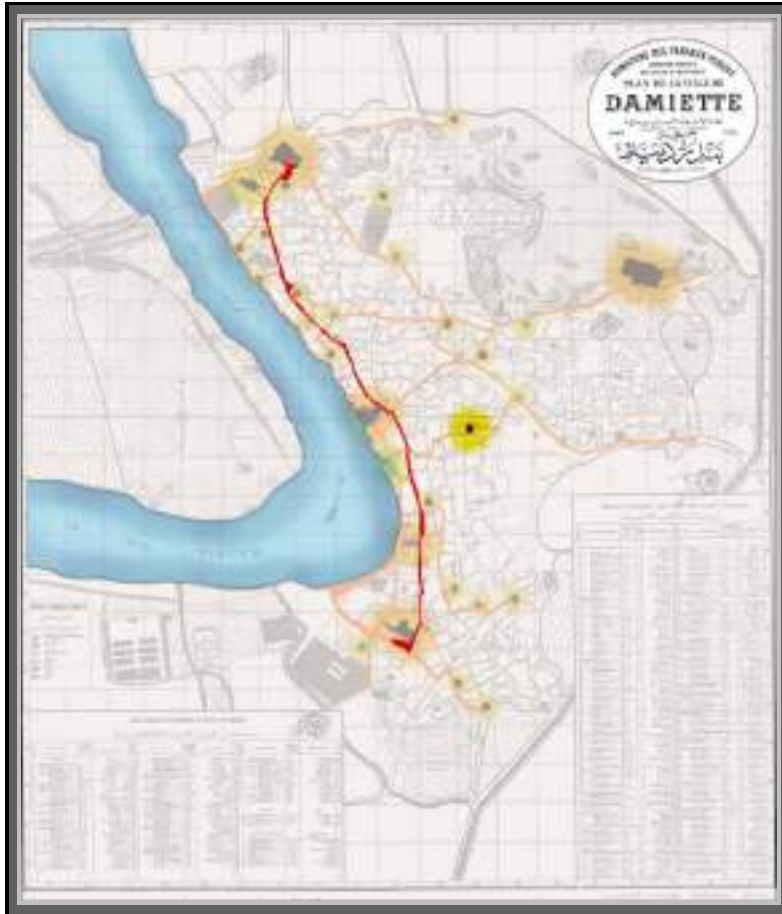
La façade principale de la nouvelle construction de la mosquée d'ibn al-Nafis

Mosquée ‘Alī al-Saqqā

La mosquée et la tombe sont attribuées au šayḥ ‘Alī al-Saqqā, l'un de šyūḥ soufis. Il s'y est installé avec ses pauvres adeptes. Son nom désigne son métier de porteur d'outres d'eau en ville, suivant les pas du šayḥ Fātiḥ 'Asmar al-Takrūrī. On raconte du Šayḥ ‘Alī al-Saqqā qu' "il a travaillé porteur d'outres d'eau pendant quarante ans pour satisfaire Allah". Quand il a décédé, on l'a enterré dans sa zāwīah, lequel est devenu une mosquée. Sa tombe est restée un site à visiter par tous ceux qui arrivent à Damiette.

Cette mosquée se situait dans ḥārah al-Šarīfīah, à ḥaṭ de birkat al-Sūdān (Carte 57). Actuellement, la mosquée est nouvellement reconstruite, située au croisement de la rue Ibn Marwān avec ḥārat Gami‘ al-Saqqā (Carte 58), (Pl. CXXI).

Jusqu'au début du XVII^e siècle ap.J.C., la mosquée était connue sous le nom du zāwīah al-‘Arif bi Allah Abi al-Nūr, c'est le surnom du šayḥ ‘Alī al-Saqqā. Il a été transformé, d'une zāwīah pour seulement appliquer les cinq prières, en mosquée à part entière, renfermant un minbar, d'ailleurs, appliquer les grandes prières telles que celle de vendredi et des deux fêtes avec le début du XVIII^e siècle ap.J.C., en conséquence de développement urbanisme et de la densité démographique aux entourages de la mosquée, un sabīl lui a été annexé.



(Carte 57)
La situation de la mosquée 'Alī al-Saqqā dans la ville



(Carte 58)
Lay-out topographique de la mosquée 'Alī al-Saqqā

Mosquée al-Badrī

Nous ne trouvons pas dans les documents qui le constructeur de cette mosquée ni quand elle a été construite exactement. Après examiner le fait qu'elle a été annexée au tombeau du šayḥ Muḥammad al-Badrī. Il est possible que la mosquée a été construite par un gouvernant, comme nous l'avons vu pour la mosquée al-Zakī, au XIV^e siècle ap.J.C., comme al-Saḥāwī l'a indiqué dans sa traduction des biographies de quelques scientifiques à Damiette.

Elle se situait dans la moitié est d'al-Šārī' al-'A'zam (Carte 59). Elle donnait avec sa façade sud-ouest sur cette rue, et avec sa façade nord-est sur ḥaṭ de la mosquée al-Badrī ou le marché al-Šāḡah (actuellement le marché des Légumes) (Carte 60). La mosquée a été détruite en 1936 J.C. après la dégradation de son état de construction. Elle a été remplacée par l'actuelle mosquée (Fig. 119), (Pl. CXLII).

Planification de la mosquée:

La mosquée suit la planification traditionnelle, composée d'une cour centrale découverte au ciel, entourée par des galeries et des iwāns des quatre côtés, inclus iwān al-qibla en face et deux iwāns. Malheureusement, nous n'avons aucune vue horizontale pour la mosquée, ni de photographie pour connaître les détails des iwāns, des bawā'ik et des rwaqs. Par contre, Olia GELABI a cité dans sa description de la mosquée que sa longueur était de 150 pas (100 m), sa largeur 55 pas (36 m.), et son plafond était porté par 50 colonnes en marbre. Elle avait quatre portes, une fontaine à l'extérieur de la mosquée couverte d'un plafond en bois. Sur la porte du minbar a été écrit "Naṣr min Allah". Ces colonnes sont surmontées d'arcs portant le plafond en bois.

La mosquée avait trois façades : la façade est, donne sur le marché de Bazzazin et al-Šāḡah, la façade ouest, donne sur le marché d'al-'Aṭṭārīn dans al-Šārī' al-'A'zam, et la façade sud, donne sur une ruelle ouverte. Le mur nord de la mosquée donnait sur les annexes de la mosquée.

« A chaque côté de la façade avant la mosquée, il y avait deux minaret. Mais l'un des deux minarets est devenu en très mauvais état en 1608 J.C., 1017 H., et était en train de s'effondrer. On avait peur pour les passagers et les prieurs, alors on l'a détruit. On l'a pas reconstruit du nouveau, car dans le manuscrit de la mosquée, qui revient à 1674 J.C., n'indiquant qu'un seul minaret, celui de l'ouest. Son dôme et sa terrasse étaient en mauvais

état aussi. On l'a reconstruit dans la même année, avec une restauration totale de la mosquée, pour le bâtiment et les murs fissurés sous le poids pesant des arcs qui a poussé les colonnes de la mosquée à changer d'angle vers l'est. La restauration de la mosquée a coûté 84164 de pièces en cuivre. »

Al-Ḥawāgā Muḥammad et al-Ḥawāgā Ibrāhīm, fils de Youssef Ḥafāgā ont reconstruit le minaret en 1694. Cela était inscrit sur un panneau commémoratif fixé au dessus de l'entrée de la mosquée¹. Nous ne savons pas s'il y a eu d'autres travaux de restauration ou s'était seulement pour le minaret.

Le minaret se composait de trois étages. Il en réservait de travail artistique de fabrication assez gigantesque. Ce qui a attiré l'attention du Comité de Conservation de Monuments Arabe. Mais après que le mauvais état des colonnes et des bawā'iks al-iwān du côté est, le ministère du Waqf a voulu la détruire et la reconstruire du nouveau. Ils ont fixé une grande somme, mais le Comité a protesté, voulait inscrire la mosquée dans sa totalité parmi les monuments islamiques. Il voulait imposer une condition au Ministère du Waqf, celui d'accorder une partie de la somme pour renforcer les parties infectées et détruites, en réformant les colonnes, avec d'autres travaux qui puissent préserver la mosquée originelle. Ces travaux comportaient la restauration du dôme du minaret tel quel. Le ministère a refusé cette proposition et a détruit la mosquée et le minaret. Ils n'ont même pas utilisé la photographie archivée du minaret pour le reconstruire à l'identique.

Il en mérite d'indiquer ici que les travaux de restauration faits à la mosquée ont coûté 8295 pièces de demi-argent massif en 1718 J.-C., par Amir Ibrāhīm Kathūdā Mustahfzān, le directeur de la mosquée à ce moment-là.

Ces travaux ont été fixés sur la cour de la mosquée, où un mur autour de la cour a été construit. On a aussi construit un plafond sur la majorité de la cour. On a gardé la niche au milieu. Ces changements ont eu pour conséquences d'affaiblir et rendre inégale la distribution des charges de la construction sur les colonnes, les dômes et sur les murs de la mosquée. Ce qui a incliné encore les colonnes. Mais aussi cette instabilité a éliminé la fonction de la cour, qui était le poumon de la mosquée et la source de lumière.

Elle devenait sombre et obscure pendant la saison de l'hiver. Le climat à l'intérieur est plus chaud pendant l'été. Après l'examen de la mosquée de la part des experts architectes et ingénieurs, on a détruit le plafond de la cour. Le directeur du Waqf, Aḥmad 'Auda Bāš

¹ ABD AL-WAHHAB Ḥasan, *Turuz al-'Imārah al-Islāmīah fī rīf Miṣr*, p. 21.

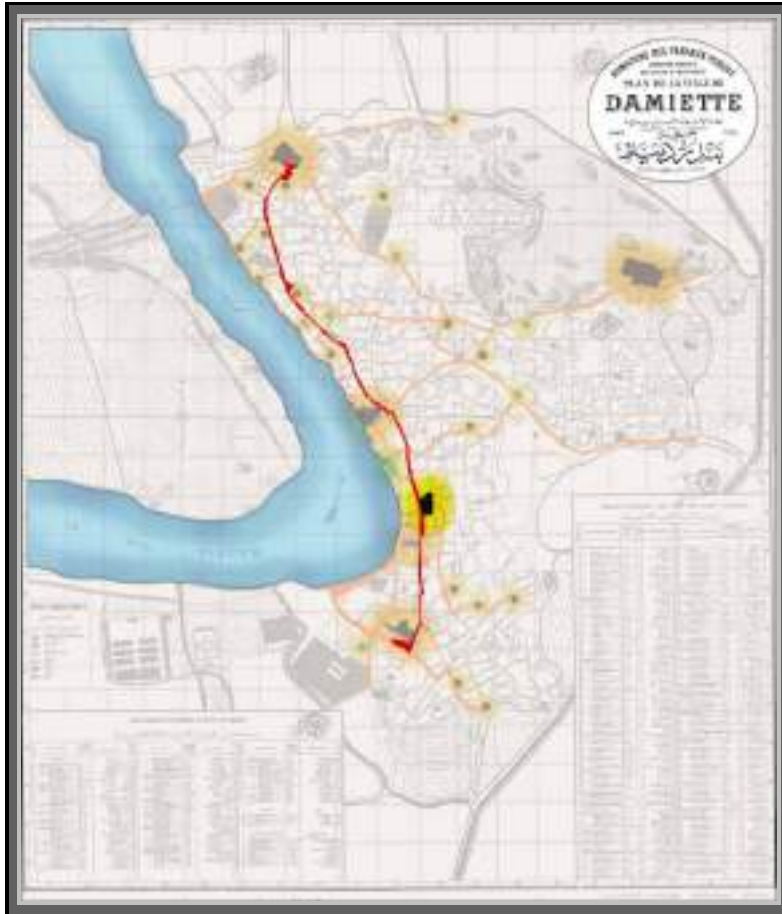
Mustahfzān d'al-Qādī de la ville a demandé l'exécution des recommandations des experts pour faire la déconstruction du plafond de la cour et le retourner ouverte comme elle était. A côté des travaux de restauration et de reconstruction successifs dans la mosquée, des ajouts ont été faits. Elle a été élargie plus d'une fois. D'où une augmentation vers le nord de la mosquée ou se trouvent les annexes.

Elle était constituée d'un lieu d'épuration, des toilettes de nombres de treize, cinq du côté est du lieu des ablutions, huit du côté nord vers les deux puits et une fontaine pour les ablutions, porté sur quatre colonnes en pierre couvert d'une voûte avec une petite planche en bois. Cette fontaine ressemble à celle de la madrasa al-Ma'īnī. Elle a été annexé à un sabīl du côté est avec une fenêtre donnant sur le marché de Tissus. L'eau provient d'un puits avec saqiah puisant l'eau du Nil par un ruisseau construit en brique. Il y avait un deuxième ruisseau pour l'évacuation des ordures et les eaux ménagères.

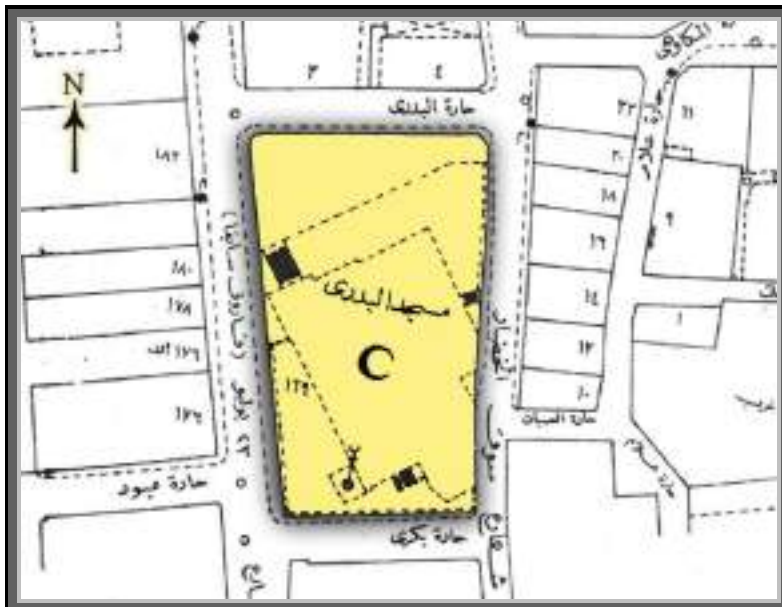
Une restauration a été faite pour la mosquée en 1726; pour les annexes, les toilettes et les ablutions. On a restauré le puits des eaux usées, avec 25 pièces d'argent massif. Des trous pour la fontaine afin d'évacuer l'eau coûtant 88 et demie de pièces d'argent massif. Une couverture en bois a été faite pour le sabīl annexé à la mosquée a coûté 50 pièces et demie d'argent massif. Quatre serrures de porte ont coûté 20 et demi de pièces d'argent massif. D'après les restaurations, le mur de la qibla avait deux mihrābs, un pour la confrérie hanéfite, et l'autre pour la confrérie chaféite. Dont la restauration a coûté 28 et demi de pièces d'argent massif.

En ce qui concerne les waqfs, ils étaient divers pour la mosquée, il s'agit des maisons d'habitation, des parts d'immeuble, des concessions, des magasins dans la Grande Rue. Il y avait un nombre de magasins tout au long de la façade de la mosquée sur le marché des Tissus. Nous ne savons pas si ces magasins se trouvent au dessous de la construction de la mosquée. La mosquée se considérée parmi les mosquées suspendues ou ils étaient juste à côté de la façade de la mosquée.

Parmi ceux qui avaient un emploi figurant sur les listes de dépenses de Waqf, le planton, celui qui allume la lumière, les membres de la confrérie hanéfite, chaféite, et un enseignant de la confrérie chaféite. Donc la mosquée était parmi les mosquées les plus modernes influencées par les différentes madrasas. Tout de même la leçon d'enseignement chaféite est obligatoire comme toutes les mosquées de Damiette et du Caire.



(Carte 59)
La situation de la mosquée d'al-Badrī dans la ville



(Carte 60)
Lay-out topographique de la mosquée al-Badrī



(Fig. 119)
Perspective de la nouvelle construction de la mosquée d'al-Badrī

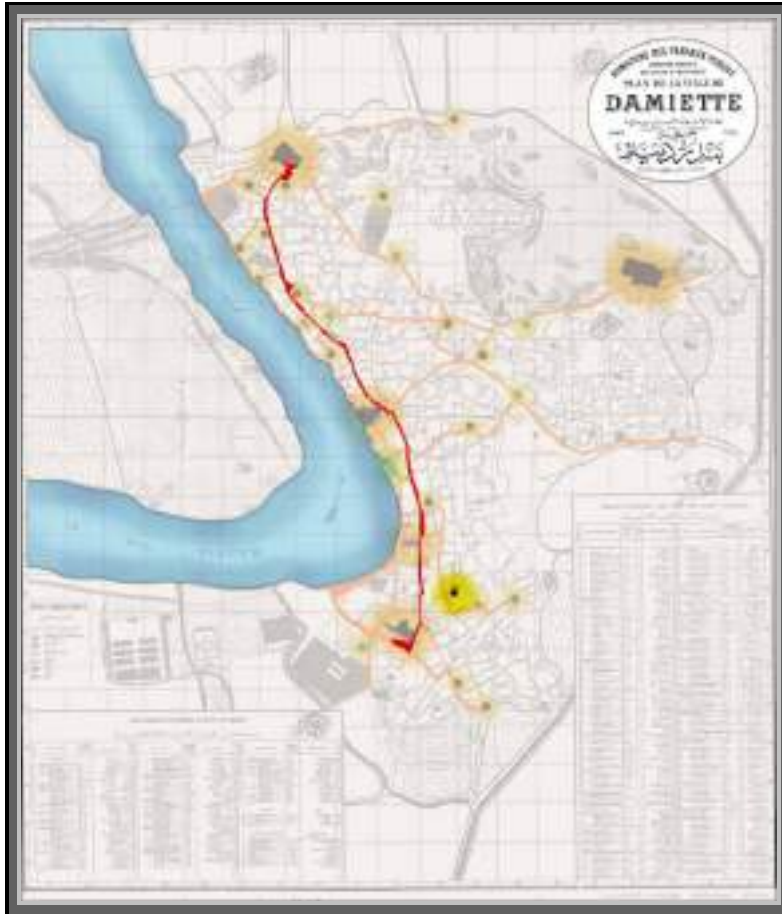
Mosquée ‘Abd al-Ġanī

Cette mosquée remonte à l’époque mamelouke. Nous pouvons fixer la période de la construction de la mosquée et de la tombe. Cette mosquée serait attribuée à al-Qāḍī Šraf al-Dīn Muḥammad bin ‘Abd al-Raḥman bin ‘Abd al-Ġanī al-Šāfī, qui détenait la justice, à Damiette. il fut décédé en 1276.

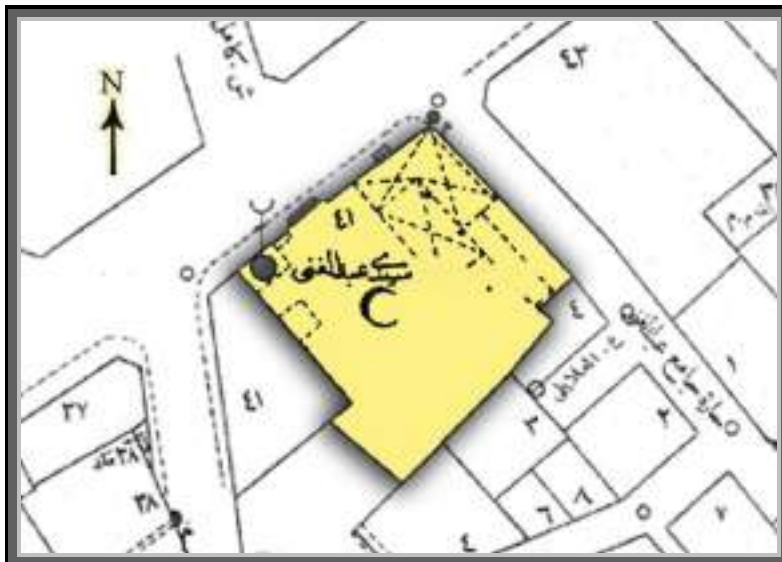
Situation:

La mosquée et la tombe se situaient au ḥaṭ connue sous le nom de ḥaṭ al-šayḥ ‘Abd al-Ġanī au nord de ḥārat al- al-Ḥuṣryīn (Carte 61). Actuellement connue sous le nom de la rue d’al-Wiḥdah al-‘Arabīah (Pl. CXLIII).

Cette mosquée reste encore à son emplacement originel, même si elle est nouvellement construite (Pl. CXLIV). La façade principale de la mosquée se trouvait sur la rue précitée du côté nord ouest (Carte 62). L’entrée était presque au milieu de cette façade, le minaret était à sa droite et à sa gauche la salle des ablutions et les toilettes.



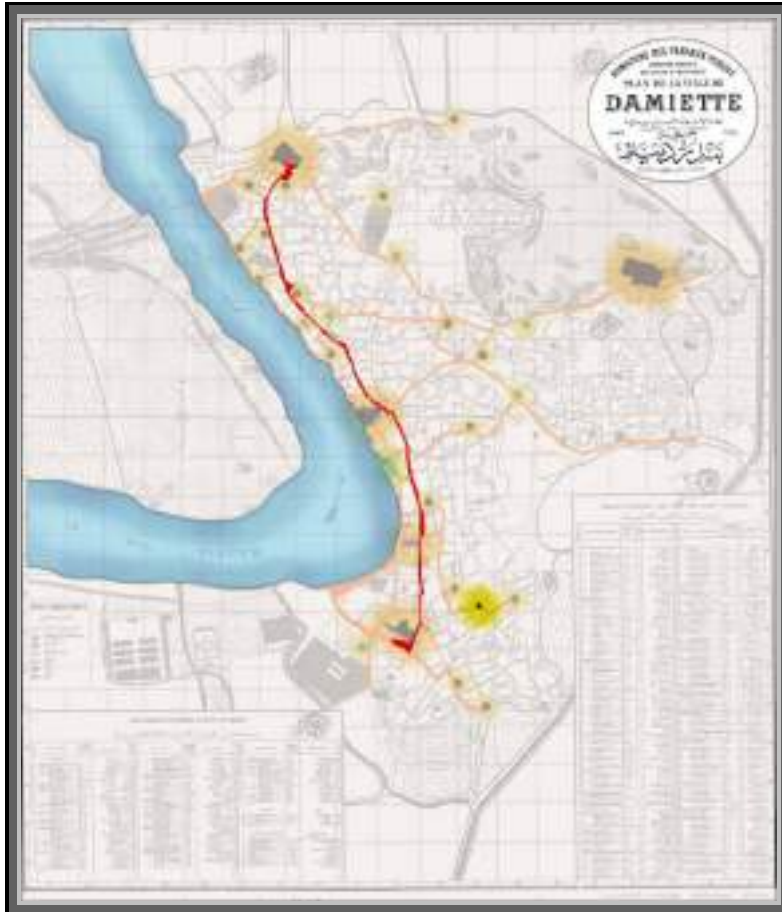
(Carte 61)
La situation de la mosquée 'Abd al-Ġanī dans la ville



(Carte 62)
Lay-out topographique de la mosquée 'Abd al-Ġanī

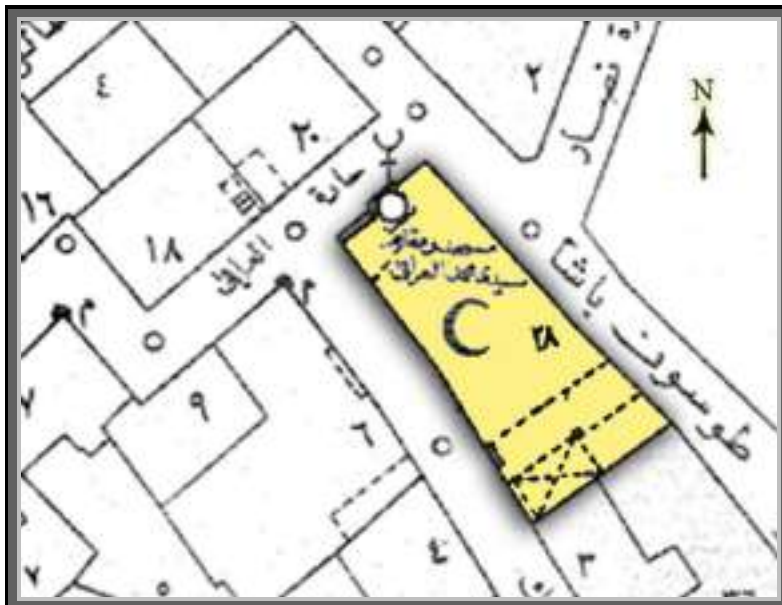
Mosquée Muḥammad al-‘Irāqī

Cette mosquée remonte à la première moitié du XV^e siècle. Actuellement, elle est de nouveau construite (Pl.CXLV). La mosquée et la tombe se situent dans ḥārat al-Ḥuṣṣyīn, près de la mosquée et le mausolée Abd al-Ġanī, au nord-ouest de celle-là, et à proximité de la mosquée al-Šabaṭānī à l’est (Carte 63). Des portions de la mosquée ont été découpées et saisies par ḥaṭ du Tanzīm de la rue Tūssūn, sur laquelle donne la mosquée par sa façade nord-est, et ḥārah al-Zāmik, sur laquelle elle donne par sa façade sud-ouest. Par contre, sa façade nord-ouest comporte l’entrée principale, laquelle se trouvait le minaret à gauche (Carte 64).



(Carte 63)

La situation de la mosquée Muḥammad al-‘Irāqī dans la ville



(Carte 64)

Lay-out topographique de la mosquée Muḥammad al-‘Irāqī

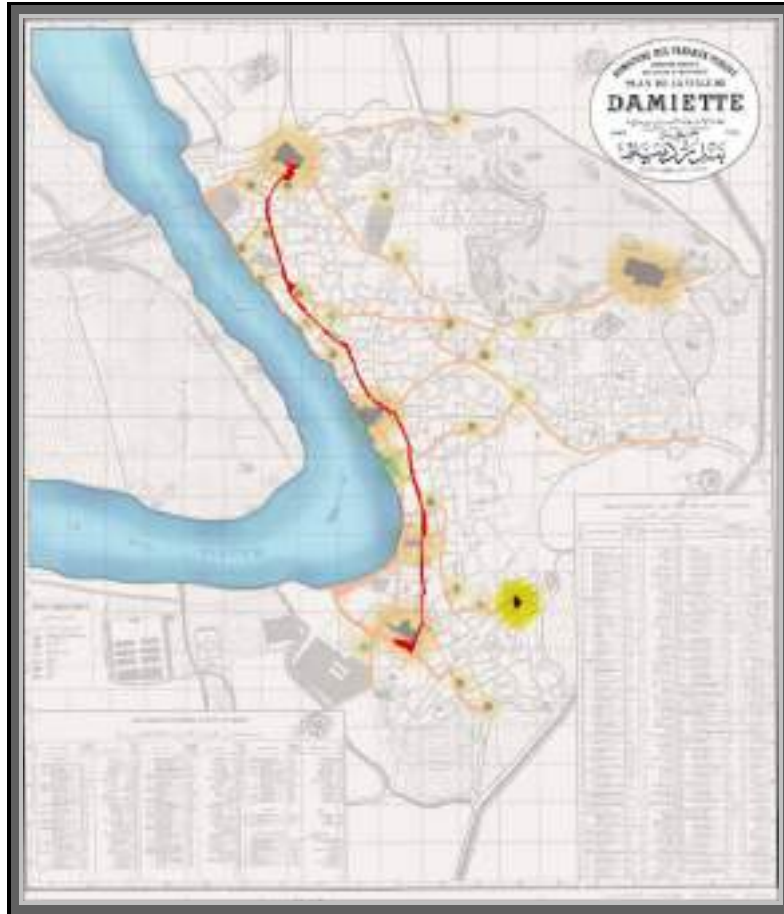
Mosquée al-Šabaṭānī

Cette mosquée a été construite par ‘Abd al-Raḥman bin al-Šihābī Ahma surnommé al-Šabaṭānī. Elle se situait à ḥārah al-Ḥaṭab, près de l'abattoir, à ḥaṭ connue plus tard sous le nom de ḥaṭ al-Šabaṭānīah (Carte 65). Cette mosquée représentait un dernier phénomène architectural dans cette zone de la ville à l'époque de sa construction. Plus tard, elle faisait le noyau d'une nouvelle ḥārah établie derrière elle. Cette ḥārah portait le nom de ḥārat al-Šabaṭānīah. L'actuelle mosquée, donne avec sa principale façade nord-ouest sur la rue du šayḥ Muḥammad al-Ḥuṣarī, et avec sa façade sud-ouest sur la rue al-Malik al-Šāliḥ (Carte 66).

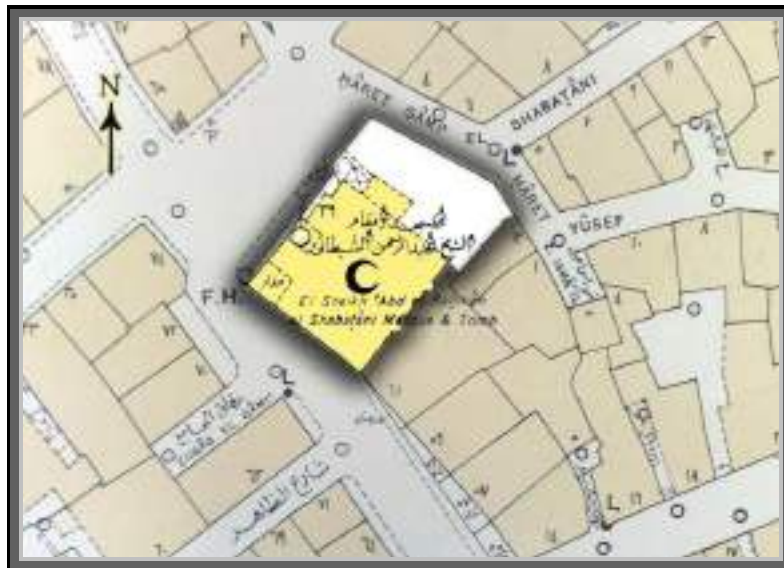
Devant la principale façade, se trouvait une vaste parcelle de terrain, au centre, se situait l'entrée principale et à sa gauche le minaret de la mosquée. Le dôme de la tombe est au coin sud-ouest où en a été enterré le constructeur. La salle d'ablutions et les cabinets des toilettes occupaient le côté nord-est de la mosquée. Les documents indiquent qu'il y avait deux mihrabs au mur de la qibla. Le phénomène de multiplicité de mihrab a anciennement apparu en Égypte à l'époque fatimide dans plusieurs mosquées. Il a apparu aussi dans quelques mosquées à Damiette, telle que les mosquées al-Baḥr, al-Badrī, ‘Amru ibn al-‘Aāš et al-Ma‘īnī.

La présente mosquée est nouvellement construite, sans minaret ni dôme de tombe (Pl. CXLVI). Au milieu du mur de la qibla, se trouve un seul mihrab.

Une madrasa a été construite pour l'enseignement pendant la huitième décennie du XVII^e siècle ap.J.C. Dès lors, la mosquée a été connue par la madrasa al-Šabaṭānīah.



(Carte 65)
La situation de la mosquée al-Šabaṭānī dans la ville



(Carte 66)
Lay-out topographique de la mosquée al-Šabaṭānī

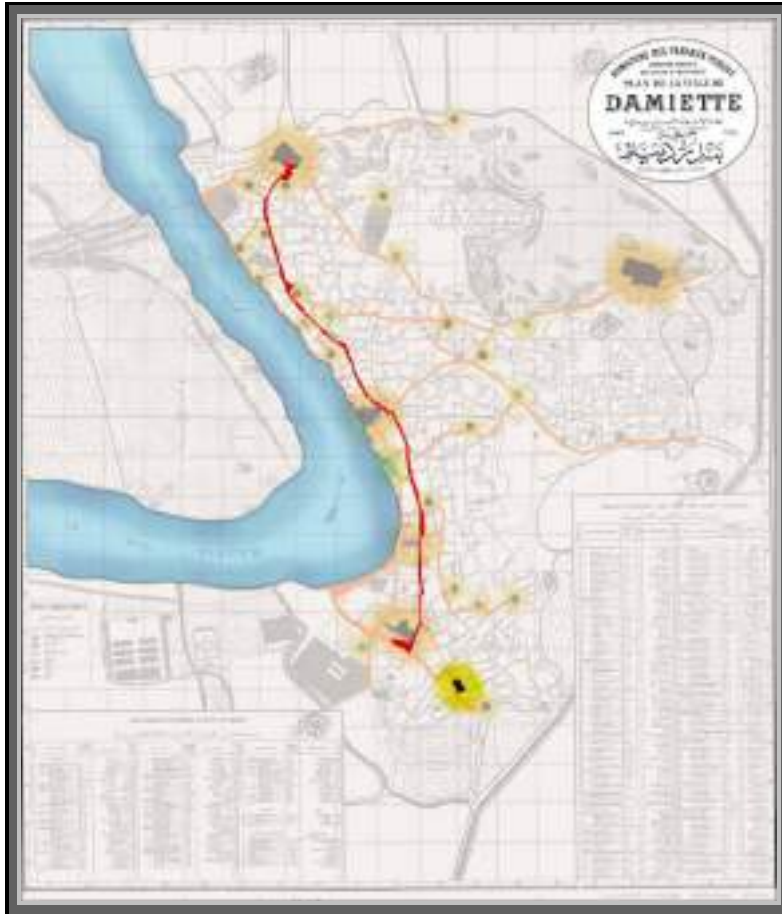
Mosquée al-Šarabāšī

Cette mosquée est attribuée au šayḥ ‘Uṭmān al-Šarabāšī. Il est probable que cette mosquée appartient à un des hommes pieux qui sont venus à Damiette pendant l'époque mamelouke. Il a bien choisi l'emplacement de cette mosquée dans le marché al-Ḥuṣṣryīn. Il a ajouté une zāwīah où il a été enterré à son décès (Carte 67).

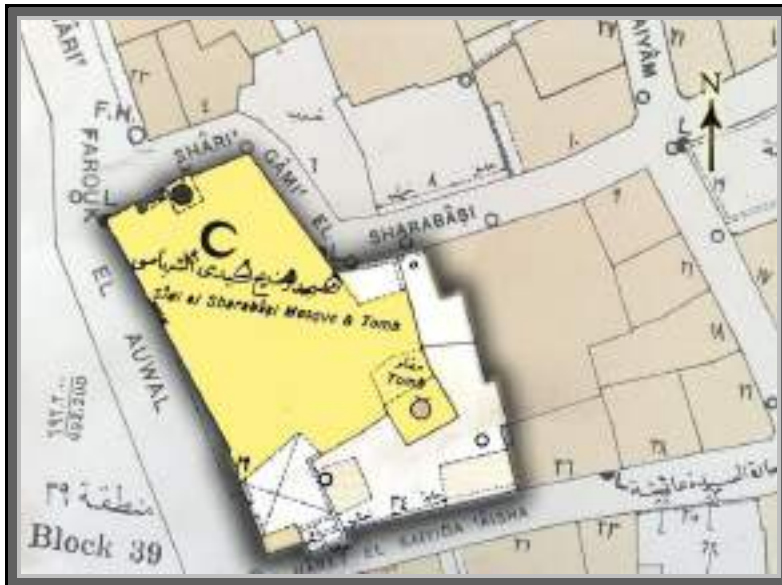
La mosquée actuelle est construite récemment (Pl.CXLVII). Elle donne, avec sa façade ouest, sur la rue du 23 Juillet, connue chez le public par la rue d'al-Šarabāšī. Elle donne, par sa façade nord-ouest, sur la rue Gami‘al-Šarabāšī (Carte 68).

Il paraît que le plan de la mosquée étant conçu sur une surface de terrain rectangulaire, qui était divisé en arwiqah par bawā’ik. Le mausolée du šayḥ ‘Uṭmān se situait dans le côté sud-est de la mosquée, à gauche du mihrab. Au sud-ouest se trouvent les installations de la mosquée.

Un sabīl était annexé à la mosquée revenant à l'époque mamelouke, ainsi qu'un kuttāb aux enfants pour leur enseigner l'écriture et la récitation du Coran.

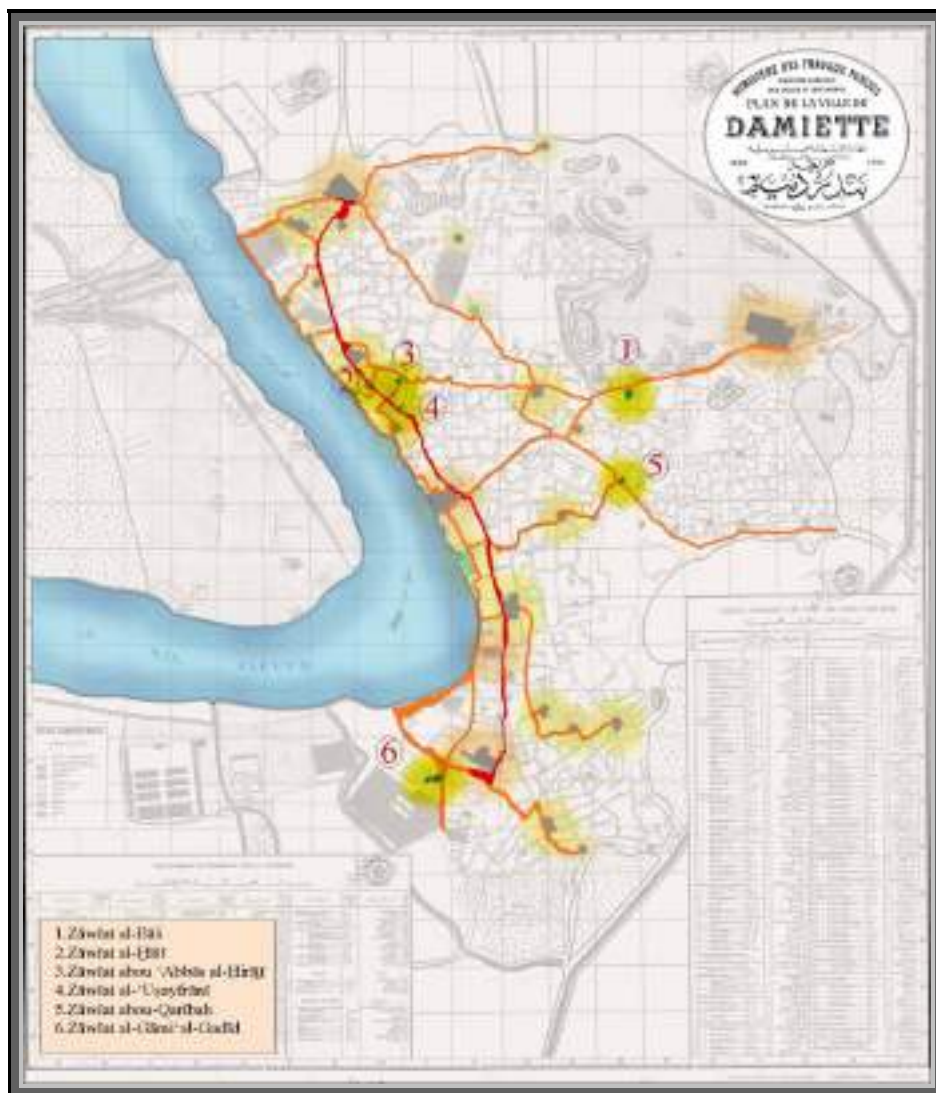


(Carte 67)
La situation de la mosquée al-Šarabāšī dans la ville



(Carte 68)
Lay-out topographique de la mosquée al-Šarabāšī

c- Zāwīah



(Carte 69)
Les situations générales des zāwīah restituées

Zāwīah al-Šayḥ al-Bāš

Cette zāwīah est attribuée au šayḥ Muḥammad al-Bāš. Il est probable que le vrai nom du šayḥ malékite Galāl al-Dīn Abou Muḥammad bin Šās, ce nom a été distordu. Il est l'auteur du livre *al-Jawāhir al-tamīnah fī al-madḥab*. Il est mort pendant la guerre sainte, au moment du siège sur Damiette.

Si nous adoptons cette interprétation, la zāwīah daterait de l'époque ayyoubide restait jusqu'à l'époque ottomane au XVI^e siècle ap.J.C.

Son état architectural a dégradé, ce qui a poussé šayḥ 'Abī Bakr bin Ḥasan, surnommé Ibn al-Mu'aḍḍin al-Ṭanāgī, un des savants de Damiette vivant jusqu'à la fin du XVI^e siècle ap.J.C. et au début du siècle suivant, à restaurer et renouveler la zāwīah et la tombe au début du XVII^e siècle ap.J.C. Il est apparu qu'il a été enterré dans la tombe du zāwīah. Ainsi, dès lors, il a été connu sous le nom de la zāwīah 'Abī Bakr al-Ṭanāgī.

La zāwīah et la tombe demeuraient jusqu'à 1788. Actuellement, il est reconstruit. Il ne reste de l'ancienne construction que le minaret (Pl. CXLVIII). Cette zāwīah se situe à ḥaṭ du Kūm al-'Izām, dans ḥārat al-'Īd, près du swīqat 'Umayārt, et près du mausolée du šayḥ 'Abd Allah al-'Anšārī (Carte 70), actuellement au croisement de la rue d'Abū al-Ma'āṭī du côté nord avec ḥārah du šayḥ Bāš du côté sud (Carte 71).

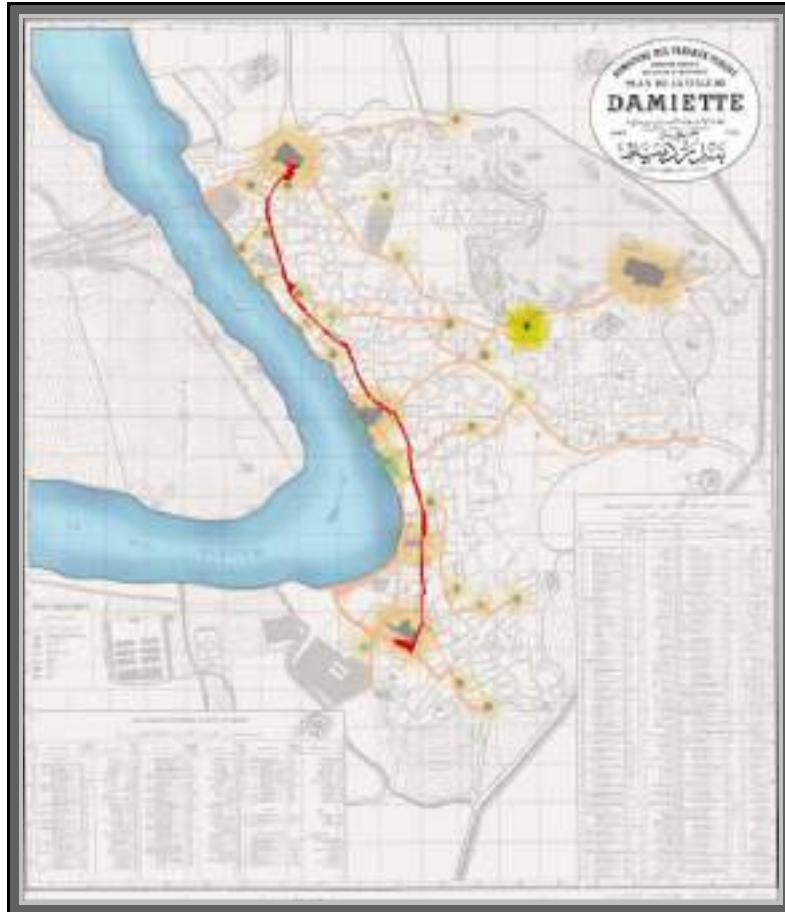
Minaret de la zāwīah d'al-Šayḥ Bash

Il ne reste de cette zāwīah que son minaret. Il se situe à droite de l'entrée secondaire de la façade nord-ouest – qui conduit actuellement au coin de prières des femmes dans cette mosquée – la base du minaret est maintenant intégrée avec la façade de la mosquée. Il paraît que cette base s'élevait jusqu'au toit. L'entrée au minaret se faisait au moyen d'une ouverture de porte basse, ne dépassant pas 50 cm. dans le côté ouest à l'intérieur de la mosquée. Cette ouverture conduit à un escalier spiral en brique autour d'un poteau cylindrique en brique, lui aussi. Le premier étage du minaret est octogonal de l'extérieur. A chaque côté, se trouve une cavité rectangulaire intégrée avec deux colonnes. Chaque cavité est couronnée d'un arc pointu. Les arcs des cavités sont encadrés par des frises de formes géométriques différentes, touchant une frise. Cet étage est enduit en rouge de la même teinte que la brique en terre

cuite. Il est sans ornement ni écriture, surmonté de la seule terrasse du minaret soutenue par quatre rangées de muqarnas avec des pendentifs en plâtre minutieusement fabriqués (Fig. 120).

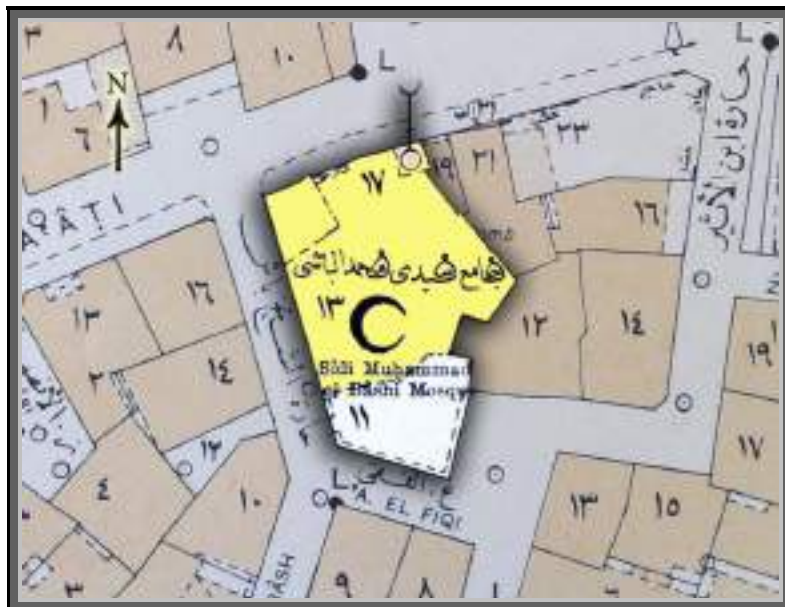
La terrasse est entourée de balustrades en bois taillés. Nous y trouvons aussi le plafond habituel en bois pour le mu'adin, comme aux autres minarets de Damiette.

Le deuxième étage du minaret est aussi en forme octogonale. Il se ressemble au premier étage en forme et en exécution, sauf, sa dimension est moindre que celle du premier étage. Couronné par des rangées de muqarnas portant la partie supérieure connue sous le nom de tarbouche, celui-ci est composé de six côtés terminés en haut par le croissant en bois. Celui-ci comporte deux grenades striées. Ce minaret est le seul qui reste à Damiette élevé haut en ciel, tant chanté par les voyageurs. Ainsi, c'est le seul qui reste à la ville, du type ottoman unique (Pl. CXLVIII).



(Carte 70)

La situation de la zāwīah al-Bāš dans la ville



(Carte 71)

Lay-out topographique de la zāwīah al-Bāš



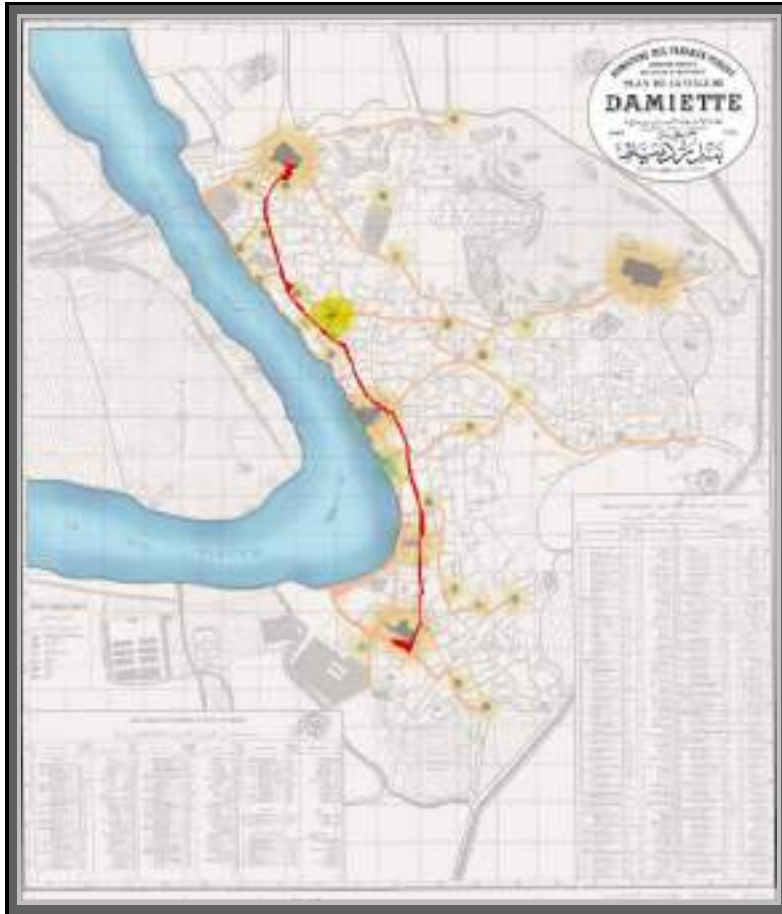
(Fig. 120)

Dessin du minaret de la zāwīah al-Bāš

Zāwīah Muḥammad al-Ḥīšī

Cette zāwīah est attribuée au šayḥ Muḥammad al-Ḥīšī, l'un des fidèles qui ont vécu à Damiette pendant l'époque mamelouke, au milieu du XVI^e siècle ap.J.C. Il est situé à ḥaṭ maqām al-Ḥīšī ou celle ḥaṭ Zāwīah al-Ḥīšī.

Il se trouvait dans ḥārat al-Tabbānah, près du grand marché du poisson, sūq al-Samak al-Kabīr (Carte 72). Le mausolée actuellement n'existe plus, par contre, la zāwīah est nouvellement construite à la rue d'al-Ḥīšī. Sa superficie est plus petite qu'au XIX^e siècle ap.J.C., car, l'immeuble n^o.10 a remplacé le mausolée (Carte 73).



(Carte 72)
 La situation générale de la zāwīah al-Ḥīṣī dans la ville



(Carte 73)
 Lay-out topographique de la zāwīah al-Ḥīṣī

Zāwīah Abū ‘Abbās al-Ḥirīṭī

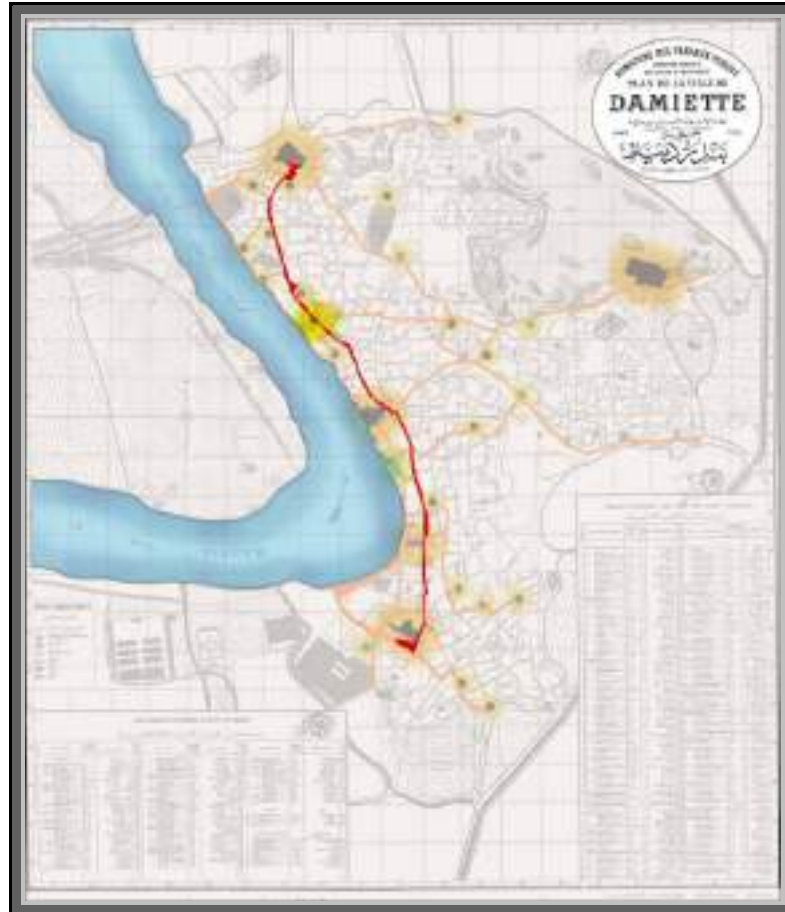
Cette zāwīah a été construite, entre 1504 et 1507 J.C., par šayḥ Šams al-Dīn Muḥammad Abū ‘Abd Allah al-Dayrūṭī, savant fidèle et prêcheur à la mosquée al-Azhar au Caire. Il s'est installé à Damiette, siégeant jour et nuit dans sa zāwīah. Il est l'auteur de nombreux livres. Il est mort et enterré dans sa zāwīah en 1515.

Dans le même zāwīah, ont été enterrés šayḥ Šihāb al-Dīn Ahmad Abū ‘Abbās al-Ḥirīṭī, le servant du šayḥ Muḥammad al-Dayrūṭī et l'époux de sa fille.

C'est ainsi que la tombe porte le nom du šayḥ Šams al-Dīn al-Dayrūṭī jusqu'à la fin du XVI^e siècle ap.J.C., puis le nom d'Abū ‘Abbās al-Ḥirīṭī, certain nombre de ses descendants sont entrés dans cette zāwīah.

La zāwīah et la Tombe se situaient, tous les deux, à ḥaṭ al-Tabbānah (Carte 74).

La Tombe a été détruite et n'en reste que la zāwīah. Actuellement, elle reconstruite et donne, par sa façade est, sur la rue ‘Umar Makram, près de la mosquée al-Šuhadā’ (Carte 75), (Pl. CXLIX).



(Carte 74)
La situation de la zāwīah al-Ḥirīṭī dans la ville

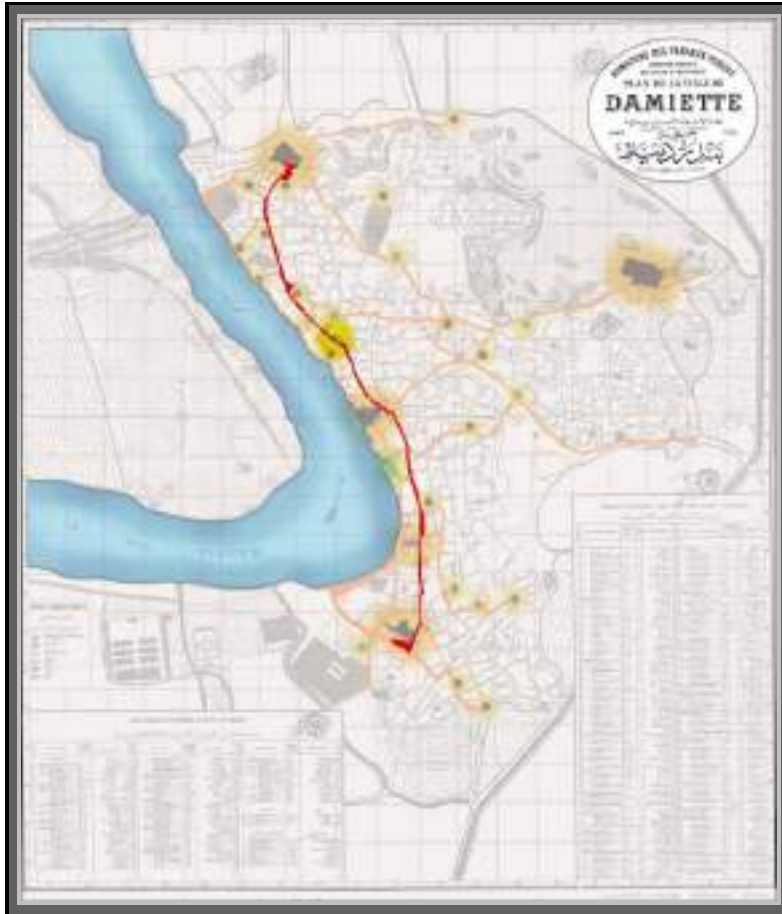


(Carte 75)
Lay-out topographique de la zāwīah al-Ḥirīṭī

Zāwīah al-‘Uṣayfrānī

Cette zāwīah a été attribuée au ṣayḥ Ahmad ‘Isā surnommé ‘Aṣfūr. Il est né et mort à la fin du XV^e siècle ap.J.C. Il a été enterré dans sa zāwīah. Dès lors, il a été connu sous le nom du mausolée du ṣayḥ Ahmad al-‘Uṣayfrānī.

Actuellement, la zāwīah, nouvellement construit (Pl. CL), se situe au marché du Qantarat al-Ḥawwāṣīn, au début de ḥaṭ al-Tabbānah (Carte 76). Il donne sur la rue ‘Umar Makram. Il occupe une plus petite superficie qu'autrefois. Elle n'a que deux façades maintenant, perdu une de ses trois façades, à cause de l'immeuble n^o.1 à ḥārat al-‘Uṣayfrānī retranché une partie de la zāwīah (Carte 77).



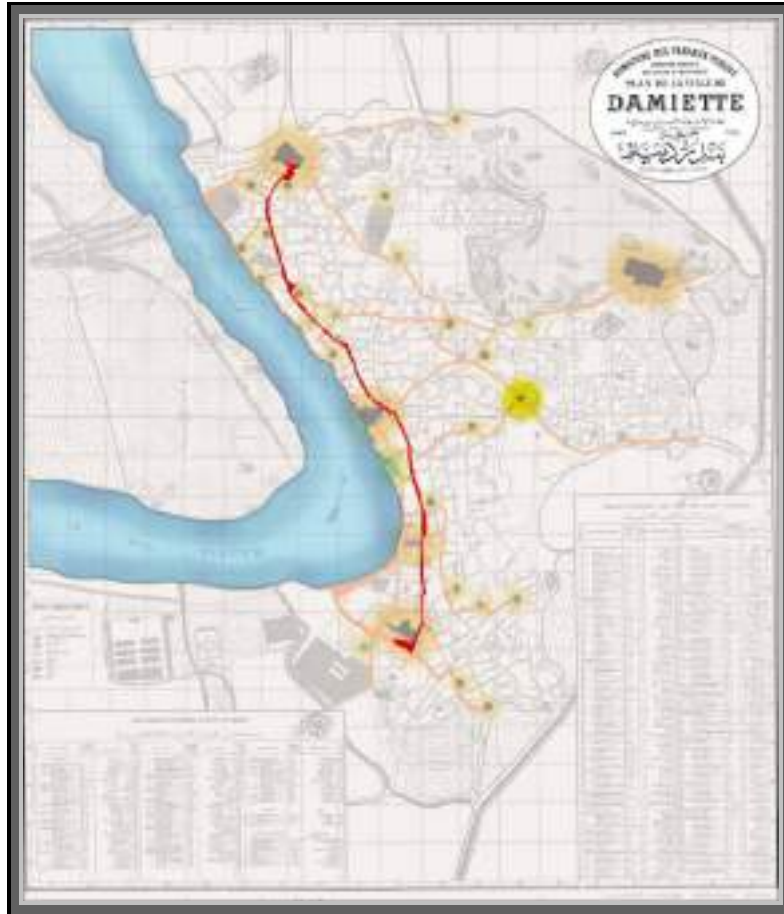
(Carte 76)
La situation générale de la zāwīah al-‘Uṣayfrānī dans la ville



(Carte 77)
Lay-out topographique de la zāwīah al-‘Uṣayfrānī

Zāwīah Abū-Qarībah

Cette zāwīah a été attribuée au šayḥ Nūr al-Dīn ‘Alī Abū Qarībah. Cette zāwīah remonte à l'époque mamelouke. Actuellement, elle est nouvellement construite (Carte 79), (Pl. CLI) dans ḥārah al-Farrānīn, sur la rue de ḥalīg al-Nawārī (Carte 78). Il est pertinent d'indiquer que la zāwīah s'est transformée, à la fin du XVIII^e siècle ap.J.C., en mosquée pouvant, recevoir le sermon du vendredi.



(Carte 78)
La situation générale de la zāwīah Abū Qarībah dans la ville



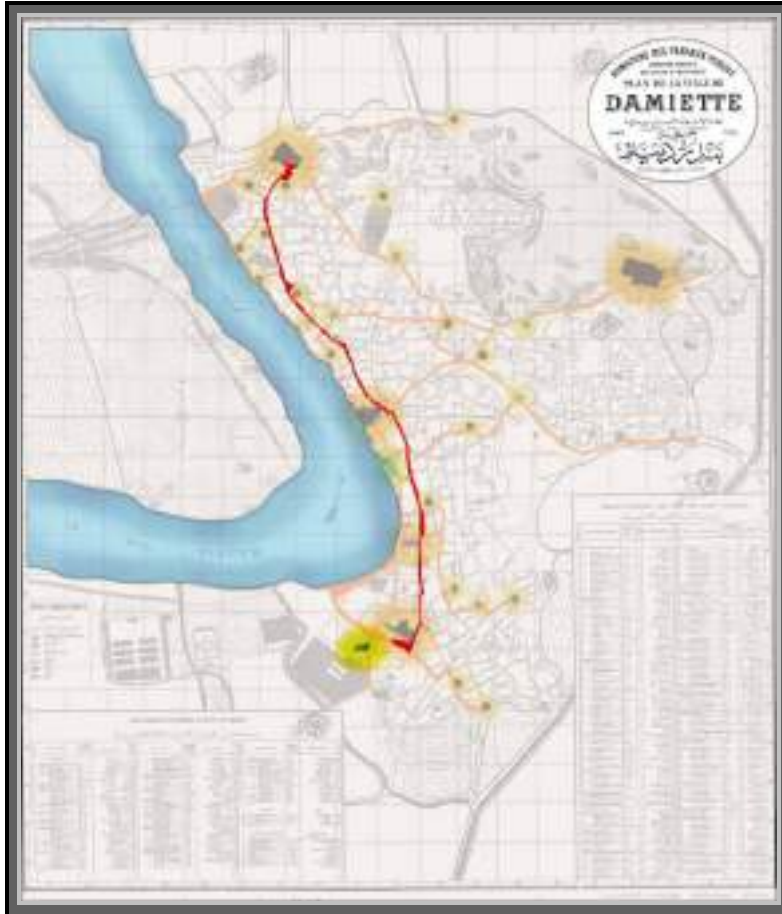
(Carte 79)
Lay-out topographique de la zāwīah Abū Qarībah

Zāwīah al-'Amīr Muṣṭafā ou al-Gāmi' al-Gadīd

Cette zāwīah a été construite par al-'Amīr Muṣṭafā Bāš Gawīš, avant 1647. Il y a accordé un waqf suffisant aux besoins du zāwīah et à l'établissement des rites religieux.

Il se situait à l'ouest de la douane al-Gumruk près de la rive du Nil au temps de sa construction (Carte 80). Actuellement, il est nouvellement construit et connu sous le nom d'al-Gāmi' al-Gadīd, située au croisement de la rue Ṭal'at Ḥarb avec la rue al-Taḥrīr (Carte 81). Il s'éloigne de la rive du Nil par 250 mètres (Pl. CLIII).

La zāwīah a été annexée par un sabīl d'eau potable, une salle d'ablutions et des cabinets de toilette. Au début du XVIII^e siècle ap.J.C., 'Abd al-Raḥman Galabī al-Anṭakīlī a construit une luxueuse maison d'habitation en haut du sabīl, de la salle d'ablutions et du couloir séparateur. C'était sur deux parcelles de terrain waqf à côté du zāwīah. Un minbar s'y est posé (Pl. CLII), pour devenir une mosquée principale où se font les sermons de vendredi et les deux fêtes.



(Carte 80)

La situation générale de la zāwīah al-Gāmi' al-Gadīd dans la ville



(Carte 81)

Lay-out topographique de la zāwīah al-Gāmi' al-Gadīd

(C) Édifices disparus cités dans les sources et non présentes sur le terrain.

1- Édifices religieux et funéraires

Zāwīah al-Sāwī

2 - Édifices civils.

a- Hammams

b- Types d'habitations

c- Édifices commerciaux et industriels

3 - Édifices militaires.

Tours

C. 1- Édifices religieux et funéraire

Zāwīah al-Sāwī

Il s'agit de Muḥammad bin Yūnis Gamāl al-Dīn al-Sāwūgī. Il s'installa à Damas, appris le Coran et les sciences, il habita Qassīūn, et s'installa à la zāwīah du ṣayḥ 'Uṭmān al-Rūmī, puis il voyagea à Damiette et resté jusqu'à sa mort environ en 1231-1232 ap.J.C., 630 H. Al-Ḥanqāh est possible qu'il ait été construit plus tard, au début de l'époque mamelouke avec la propagation de la doctrine ascétique et le fait de fonder des ḥanqāhs développés qui associaient l'étude des sciences religieuses à l'ascétisme.

Ce genre de ḥanqāh développés fait partie des nombreuses influences iraniennes transmises en Égypte, pendant la première moitié du XIII^e siècle ap.J.C., ou un peu avant. C'est la période qui a vu l'immigration vers l'Égypte d'un grand nombre d'ascètes non-arabes, et la construction de ḥanqāh et des zāwīahs grandioses.

Des vestiges subsistent de cet établissement religieux à l'extrémité sud est du al-Gabbānah al-Kubrā, sur une section considérée comme une extension du Gabbānat Gamāl al-Dīn Ṣīḥah vers l'est de la mosquée d'Abū al-Ma'āṭī (Carte 82). Il se situait à l'est de ḥārat al-Manṣa'ah, séparé de celui-là par le canal al-Sayālah et des champs d'agriculture. Il était limité du sud par le canal al-Sayālah et de l'est par des champs étendus jusqu'au côté nord d'al-Gabbānah al-Kubrā.

La zāwīah et le dôme:

La zāwīah était une superficie quasi-rectangulaire, son côté sud mesure 12.50 m, le côté ouest 15.50 m, le côté nord 9.50 m, le côté est 15.75 m. Celui-ci n'est pas droit comme les autres côtés, il est brisé vers l'ouest dans sa partie nord. Des vestiges de ces murs restent jusqu'à aujourd'hui.

L'entrée principale de la zāwīah s'ouvre au milieu du mur sud. Il s'agissait d'une entrée de pierre en bas relief surmonté d'une voûte de minaret soutenu par des pieds en forme de ventilateur. Il y avait, à l'intérieur des murs, des entrées rectangulaires d'une profondeur de 30 mètres. Elles comportaient des inscriptions murales. A l'extrémité nord du mur ouest, il y a une ouverture fermée d'un obturateur en bois à deux mètres de hauteur environ du niveau du

sol de la zāwīah. Mais, elle est totalement fermée actuellement de l'extérieur par des nouveaux tombeaux.

A l'intérieur de la zāwīah, se trouve le dôme. Il est porté par quatre voûtes supportées, à leur tambour, sur quatre colonnes, entourées d'épaulettes construites à cachettes en bois fraisé, minutieusement fabriquées, dans les quatre côtés. La porte du dôme se trouve dans le côté sud. Il s'agit de deux volets en bois, contenant, chacun, deux petits rembourrages rectangulaires, travaillés d'en bas et d'en haut par du bois fraisé. Au dessus de cette porte, il y a deux rangées de muqarnases sous une fenêtre fermée d'une planche en bois tournés.

Le regard est attiré vers le haut de la porte du dôme: il est incrusté par un groupe d'armes au nombre de dix pièces (Pl.CLVI). Le dôme de l'extérieur surmonte une zone au dessus de la zāwīah en forme de triangles plats surmontés de l'hexagonal du dôme troué par huit fenêtres fermées par des planches en bois, alternées de huit niches, encadrées toutes gift lā'ib touchant le frise du dôme. Il s'agit d'écritures et des décors. Au dessus de cela, nous trouvons le casque du dôme. Son style est caractère mamelouke à des côtés avec des ḥūssas de l'extérieur (Pl.CLIV). La section de la coupole est en forme d'ampoule couronné d'en haut par un croissant en bois, composé de trois grenades en bois aussi rectilignes.

Le dôme renferme le tombeau du šayḥ Gamāl al-Dīn. Il s'agit d'un gouffre de la tombe surmontée d'une installation marbrée (Pl.CLV). Il nous reste de cette installation la stèle du tombeau. Ce dernier est cylindrique décoré par trois voûtes en bas relief, une niche suspendue à l'intérieur, des deux côtés, droit et gauche, sortent deux formes décoratives. Trois lignes d'écritures naṣḥ en haut relief surmontent ces formes. Le texte en est le suivant:

1. Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux;

بسم الله الرحمن الرحيم

2. C'est le Tombeau du Šayḥ Gamāl al-Dīn;

هذا قبر الشيخ جمال الدين

3. al-Sāwūgī la miséricorde d'Allah sur lui.

الساوجي رحمة الله عليه

Le dôme de Gamāl al-Dīn al-Sāwī et son tombeau ont renfermé d'autres tombeaux de ses disciples et ses adeptes, ou de ceux qui ont détenu la chefferie de la zāwīah et du ḥanqāh.

En revanche, le ḥanqāh qui a été connu à l'époque ottomane par tikīah. Il se situait à côté de la zāwīah. Un document a indiqué que tikīah se trouve derrière la zāwīah précité.

Quelquefois, la zāwīah a été connue par la zāwīah al-'A'āgim, des étrangers, du fait du grand nombre que ceux-ci fréquentaient. D'autres fois, il était connu par tikyīah des Derviches, car, l'un d'eux était surnommé ainsi.

Cette institution religieuse était équipée d'une infrastructure pour l'eau commençant du sāqīah, puits, qui s'alimentait en eau d'un petit ruisseau au sud de la zāwīah. Il recevait son eau, à son tour, d'un ruisseau provenant du grand canal d'al-Sayīlāh. Ce puits approvisionnait en eau le jardin de la zāwīah, le robinet public, le bassin, les toilettes et les besoins de la cuisine du ḥanqāh. Aussi, il alimentait en eau les pauvres de tikīah. D'ailleurs, un sabīl est annexé à cette institution fournissant de l'eau potable aux personnes fréquentant la tikīah et la zāwīah.

Du côté ouest, d'autres établissements de services y sont annexés, un dispositif pour battre le riz, un moulin pour moudre les grains nécessaires à la nourriture de tikīah, et d'ailleurs, une maison. La rente de tous ces établissements étaient à dépenser sur les services et les biens de la zāwīah et de tikīah¹.



(Carte 82)
Lay-out topographique de la zāwīah al-Sāwī

¹ 'ABD al-RĀZIQ, Muḥammad, *Madinet Dumyat monz bedayet al- 'aṣr al-mamloukī ḥata nihayet al- 'aṣr al- 'uṭmānī*, Master, Le Caire, 2006, p. 243, 248.

C.2 - Édifices civils

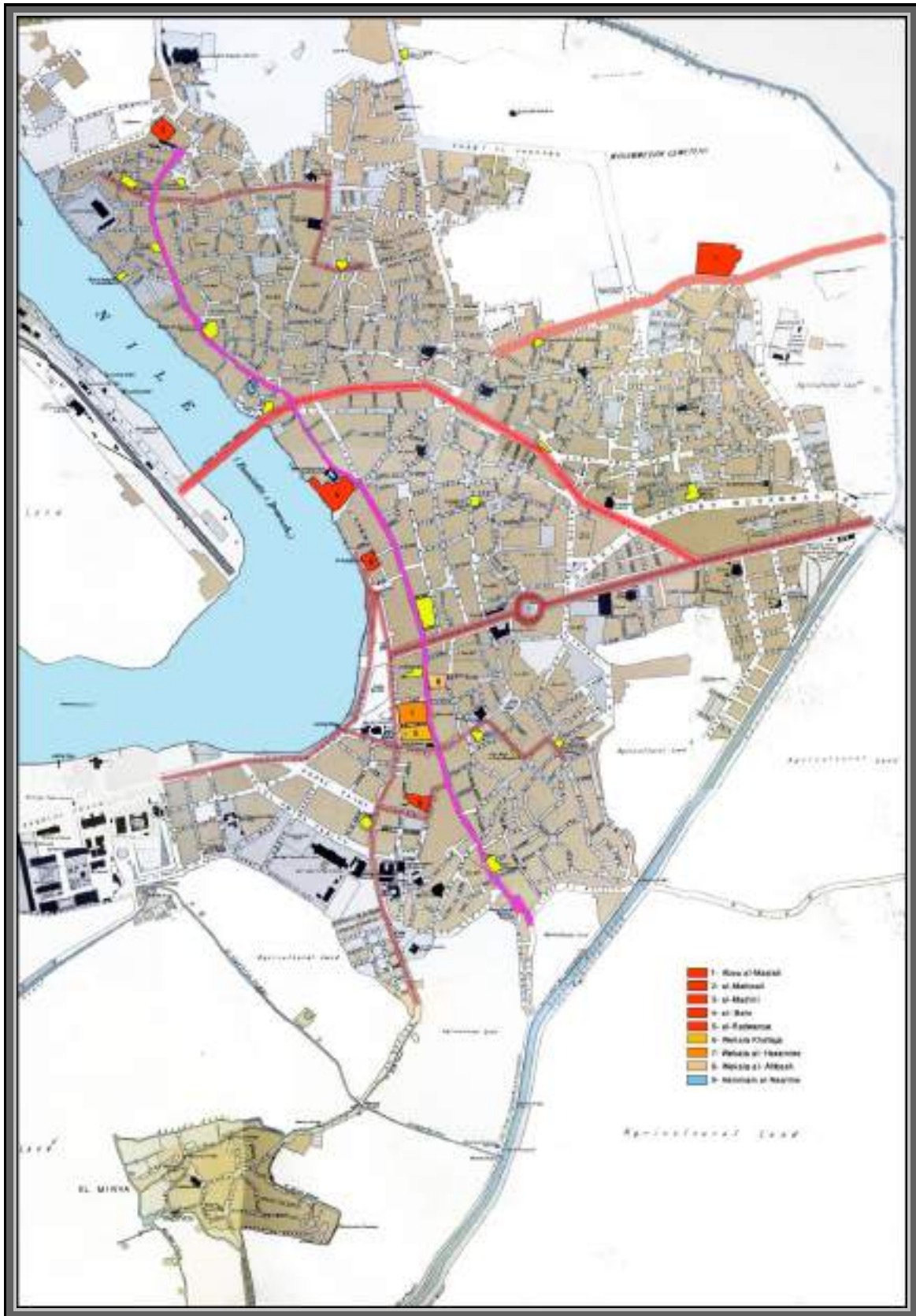
Types de bâtiments:

Le type des bâtiments civils et le style des constructions se sont diversifiés pour englober l'habitation en tous ses différents niveaux: palais, maisons luxueuses, rab' (case), ḥūš, établissements commerciaux, tels que les wikālahs, les ḥāns, les sūqs; bâtiments de services comme les hammams, les sabīls et les bâtiments industriels: les moulins, les pressoirs d'huiles et les usines.

a- Hammams

b- Habitations

c- Édifices commerciaux et industriels



(Carte 83)
 Les situations générales des wikālahs et les hammams conservés jusqu'à 1943
 D'après les Antiquités. Aujourd'hui ils sont disparus

a-Hammams

Nous présentons le modèle architectural des bains à Damiette par les observations de BINOS en 1777, et leur description dans ses lettres :

« J'ai différé de vous parler des bains usités chez les Égyptiens, parce que j'ai voulu en asseoir la description sur une base solide, et parcourir les divers climats de ce royaume pour mieux m'assurer de l'uniformité des goûts et des usages. Je ne vous parlerai point des bains peu décents que prennent en public les Égyptiens de l'un et de l'autre sexe dans le Nil pendant les grandes chaleurs de l'été, ni du spectacle qu'offrent les bords de ce fleuve couverts par la multitude ; mais de ceux qu'on a construit dans les villes pour la commodité des citoyens ; ils sont partout très propres et très commodes ; ceux de Damiette, dans lesquels j'ai été attiré par le besoin et la curiosité, présentent à l'extérieur un édifice élégamment construit, qui annonce les beautés simples de l'intérieur. Dès l'entrée on traverse une grande salle qui reçoit le jour d'en haut par une ouverture pour aller dans celle où l'on se déshabille : lorsqu'on a quitté ses vêtements, on entre dans un long corridor qui conduit aux salles des bains ; mais en parcourant cet espace on sent une chaleur qui augmente à mesure qu'on en approche de telle manière qu'une moiteur sensible s'exhale du corps, et augmente par degrés jusqu'à la première salle. Cette salle est pavée d'un marbre rouge bien poli ; à l'un des côtés sont placés deux robinets, l'un pour l'eau chaude, et l'autre pour l'eau froide : on s'étend sur le pavé à portée de recevoir celle qu'on désire ; le corps en étant baigné, le garçon baigneur le lave de nouveau avec la première éponge, et l'essuie avec une plus douce ; ensuite, tel qu'un portier qui perfectionne une colonne d'argile, il unit, polit, aplatir et presse la peau sur la chair d'une manière qui rend le corps plus élastique : puis il vous prend et fait craquer successivement les doigts des mains et des pieds, et les jointures, avec la plus grande adresse et sans causer la plus légère douleur. Mais une opération où la force est unie à la dextérité, c'est lorsque vous faisant asseoir sur ses genoux, il embrasse de ses deux mains vos jambes, qu'il tient repliées comme si elles étaient dans un court berceau : alors s'aidant de son estomac pour vous faire courber les épaules, il réussit à faire faire à vos reins un craquement bien plus considérable que celui des doigts et des jointures ; il lui est indifférent d'exercer sa manœuvre sur les grands ou les petits corps ; il les manie également sans en être embarrassé.

On est libre de se faire froter de pommade. Enfin on est reconduit dans la salle où sont les habits, dans laquelle on offre le café et la pipe. Ces bains salutaires coûtent environ un petit écu. Leur effet est de rendre le corps très dispos, et, selon les Égyptiens, de la garantir des maladies liées au climat.

Les bains des femmes sont séparés de ceux des hommes ; il y règne, dit-on, la même propreté, mais ils sont beaucoup plus fréquentés. Comme c'est le lieu où elles vont avec le plus de liberté, elles s'y réunissent pour y faire des repas de société, et s'y délasser des rigueurs de la servitude ; c'est là qu'elles se livrent sans contrainte à une gaieté d'autant plus délicieuse, qu'elles sont sûres de n'être point interrompues dans leurs plaisirs.»¹

Les établissements sanitaires comme les hammams se sont diversifiés et se sont multipliés depuis très longtemps dans les villes islamiques. Cela est dû au fait que la religion musulmane appelle le croyant à la propreté et à la pureté. Alors il fréquente les hammams publics où il jouit de l'eau fraîche en été et de l'eau chaude en hiver. Il se dévêt devant la porte du hammam de ses ennuis et de ses fardeaux pour porter l'habit de la quiétude et de la détente.

Le hammam est considéré également comme un point de rencontre où conversent les visiteurs et échangent les nouvelles.

Les hammams publics se sont multipliés à Damiette à l'époque ottomane. De l'intérieur, ils sont couverts à l'intérieur de marbre coloré comme ceux du Caire (Fig. 122), les serviettes utilisées sont très propres et l'eau est limpide.

A l'époque mamelouke, nous ne savons que peu de choses sur les hammams grâce à quelques indices figurant dans les documents se rapportant à l'époque ottomane. Quelques hammams ont disparu à l'époque mamelouke même, d'autres ont disparu à l'époque ottomane et très peu ont duré jusqu'à la fin de la dernière.

Parmi les hammams détruits à l'époque mamelouke, figurait un hammam connu sous le nom de (Mġāzlīn) situé sūq de la laine, à côté de la mosquée ibn Talīs. Ce qui prouve que ce hammam a été détruit depuis l'époque mamelouke et non ottomane, c'est l'attribution de l'adjectif (ancien) en 1564 J.C.

Quant aux hammams qui ont disparu à l'époque ottomane, on peut citer en premier lieu le hammam al-Farsīsī, qui se référerait à Muḥammad Ibn Ḥasan Ibn 'Alī al-Ṣūfī, connu

¹ BINOS, M. l'Abbé de-, *Voyage par l'Italie en Égypte, au mont Liban et en Palestine et terre sainte*, Tome second, Paris, 1777, pp. 49, 52

sous le nom de Farsīsī, mort en 1404, qui le construisit au XIV^e siècle ap.J.C. Ce hammam se situait du côté est de la grande avenue à côté de la presse à huile.

La rue « ḥaṭ » était connue sous le nom de hammam Farsīsī durant la période ottomane jusqu'à la fin du XVIII^e siècle ap.J.C., en dépit de la destruction du hammam au milieu du XVI^e siècle ap.J.C.

Un autre hammam était connu sous le nom de hammam al-Arab dans le quartier des arabes derrière le quartier des Ḥuṣryīn dans le sud de la ville. Il aurait disparu à l'époque mamelouke.

Hammmam al-Faḥrī :

Ce hammam est attribué à Naṣr al-Dīn Muḥammad et à Šihāb al-Dīn Aḥmad, fils de Faḥr 'Abd al-Ġanī ibn Abī Farag ; ce hammam était situé au ḥaṭ connu sous le nom de hammam, il a disparu au milieu du XVI^e siècle ap.J.C.

Hammmam al-Dayrūṭī :

Šayḥ Šams al-Dīn Abou 'Abd Allah Muḥammad al-Dayrūṭī puis Dumīāṭī le juge al-Qāḍī al-Šāf'ī firent construire ce hammam au début du XVI^e siècle ap.J.C. à al-Taḡr, à l'époque du sultan Qanṣwah al-Ġūrī.

Ce hammam fut fonctionnel jusqu'au début du XVII^e siècle ap.J.C. Toutefois il commença à se délabrer jusqu'à sa destruction totale au milieu de ce même siècle.

Quant aux hammams qui ont été construits à l'époque mamelouke et qui ont existé jusqu'à l'époque ottomane on cite:

Hammmam al-Qāḍī :

Ce hammam a été édifié au XV^e siècle ap.J.C., par al-Qāḍī Šams al-Dīn Muḥammad ibn Aḥmad Abou 'Abd Allah al-Barmounī al-Domiāṭī al-Mālikī, connu sous le nom d'ibn Ḍanīn, mort en 1454. Ce hammam se situe sur ḥaṭ al-Marāwiḥīn au secteur ouest sur la grande avenue. Il était connu sous le nom de hammam al-Baḥr, parce qu'il donnait directement sur le Nil. Il s'est avéré qu'il n'existait pas d'autres hammams voisins qui donnaient sur le Nil.

Au milieu du XVI^e siècle ap.J.C., al-Qāḍī Abou Muḥammad ibn Aḥmad ibn šayḥ abū 'Abd Allah Šams al-Dīn Muḥammad al-Dayrūṭī al-Mālikī le Successeur d'al-'Azīz à Thaguer

le locataire du hammam, le fit restaurer et couvrit couvert son parterre de marbre coloré, et restaura les chauffe-eaux.

Le hammam demeura sous la direction des fils et des beaux-fils du Qāḍī ‘Abd Allah comme al-Ḥāg ‘Umar ibn al-Ḥāg Aḥmad ibn al-Ḥāg ‘Abd al-Salam al-Kepartis, le commerçant à Tharguer, le beau-frère de Šahībī Aḥmad ibn šayḥ Muḥammad.

A la fin du XVIII^e siècle ap.J.C., ce hammam était connu sous le nom de hammam al-Qāḍī en référence aux deux Qāḍīs ibn Ḍanīn le fondateur et le Qāḍī ‘Abd Allah al-Dayrūfī, le restaurateur.

Les deux hammams de Ma‘īn al-Dīn:

Ma‘īn al-Dīn Ibn Muḥammad ibn Šams Muḥammad al-Farsakūrī originaire de Damiette, noble commerçant de Damiette, au milieu du XV^e siècle ap.J.C., pendant la gouvernance du sultan Zāhir abu Said Guqmaq. Le grand hammam situé au nord, était destiné aux hommes, alors que celui du sud était destiné aux femmes à Sumat, sur l’ancienne ligne d’al-Qaffāšīn. Cependant, il tomba en ruine et disparu au milieu du XVII^e siècle ap.J.C., et ce, malgré la restauration faite par le commerçant Šams al-Dīn Muḥammad Ibn al-Ḥāg ‘Abd al-Qādir bin Zwīn, le locataire du hammam et son père.

Mais la restauration ne toucha que les portes du hammam, la saqiat et la dabkounia.

Quant au grand hammam, il fut restauré par šayḥ ‘Abd al-Salām ibn al-Ḥāg ‘Abd al-Qādir bin Zouīn al-Farsakūrī al-Qāḍī Šāfi‘, commerçant à el Thaguer, qui furent aussi les locataires du hammam à la fin du XVI^e siècle ap.J.C.. Ils l’avaient loué pour trois ans au prix de six mille huit cent pièces d’argent (بمبلغ ستة آلاف و ثلاثمائة نصف فضة عديدة)

L’ouverture ouest du hammam mène à un couloir, menant à un bassin à l’intérieur duquel se trouve une vasque, entouré de quatre iwāns. Le hammam dispos d’une première pièce, puis une deuxième pièce à haute température, se trouvent au milieu une vasque et deux bassins propres, une retraite, des bassins et un puits aménagé d’un ruisseau, et un misqtawqad contenant quatre ustensiles en plomb pour réchauffer l’eau, une (dabkūnia), un bassin comme abreuvoir d’animaux, et un grenier pour stocker le charbon.

Le Ḥāg ‘Abd al-Qādir ben Šams al-Dīn Muḥammad et son cousin Šams Muḥammad ibn Šayḥ ‘Abdeslam ibn Zuwīn al-Farsakūrī restaurèrent le hammam en 1618 J.C. comme la peinture de tous ses murs, la restauration de tous les carreaux de marbre détériorées, et tous les travaux de restaurations nécessaires.

Le hammam n'a pas été restauré jusqu'au début de XIX^e siècle ap.J.C., toutefois le hammam se détériorait, il présentait un grand risque d'éboulement, il devient une « faille » comme disait le document. Après la permission du Qādī et du surintendant du waqf, l'émir a fait reconstruire le hammam avec des briques rouges et de la pierre. La restauration du hammam qui s'est achevée en 1674, a coûté 88 465 pièces d'argent. La porte du hammam mène à un couloir couvert de marbre coloré, la grande pièce dont le toit est en bois neuf, est également couverte de marbre et entourée de quatre iwāns. Au milieu de la pièce, se trouve une vasque, couvert aussi de marbre coloré, ensuite une première salle contenant des retraites et un bassin, le tout couvert de marbre coloré qui donne sur une chambre chaude, à l'intérieur de laquelle se trouvent une vasque, deux piscines, trois retraites et deux bassins, tous couverts de marbre coloré. En annexe au hammam se trouve un puits d'eau d'où on a aménagé un ruisseau. Un âtre, un abreuvoir et un grenier pour le charbon et d'autres équipements et une boutique qui touche au hammam du côté nord. Le prince Raḍwān a utilisé la somme qu'il a dépensée pour la construction du hammam et la restauration indispensable. Ce hammam demeura fonctionnel jusqu'au XX^e siècle ap.J.C., et fut connu sous le nom de hammam al-Ward.

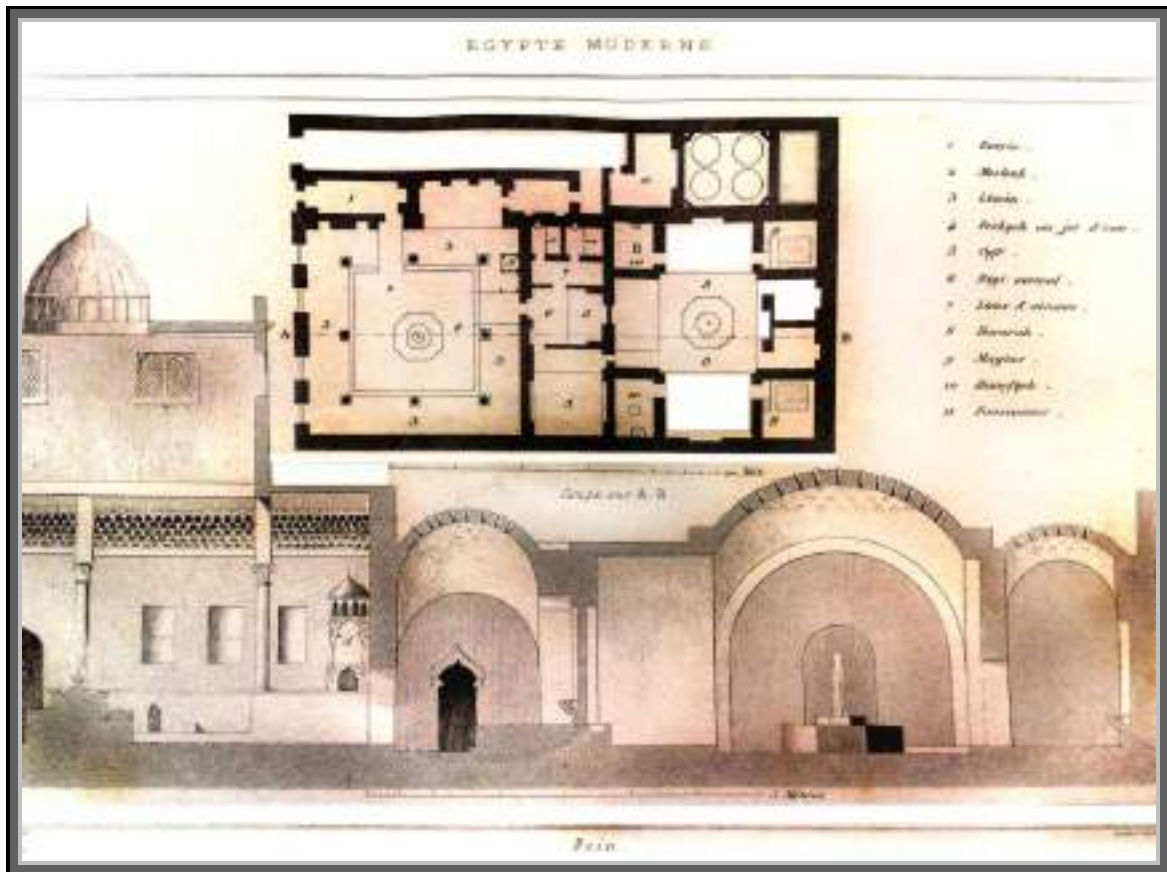
Hamman al-Qanṭarah

Parmi les établissements les plus répandus dans la ville de Damiette et qui font partie de l'époque islamique figurent les hammams, notamment celui d'al-Qanṭarah, qu'on appelle aussi le hammam du paradis, construit à l'époque ottomane (Pl. CLVII). La date de l'édification a été gravée sur une plaque à l'entrée du hammam 1130 de l'Hégire, 1717 J.C., contenant également des vers qui mentionnaient entre autres le nom du fondateur (Ḥasan).

La chambre chaude se compose d'une vasque dont le sol est couvert de mosaïques en marbre (Pl. CLVIII), elle est entourée de quatre iwāns, dans chaque iwān, se trouve une retraite (Fig.121). Sur chaque iwān s'élève des coupes qui se composaient à leur tour d'ouvertures rondes décorées en verre coloré connues en art islamique sous le nom de Qamrīāt ou Šamsīāt car les rayons du soleil s'infiltrèrent des ouvertures en reflétant une diversité de couleurs, donnant une touche romantique au hammam. La nuit, c'est la lumière de la lune qui y pénètre. Du côté ouest, se trouve un bain auquel on accède par trois marches, et à l'intérieur duquel se trouvent douze marches.



(Fig. 121)
Plan architectural du hammam al-Qanarah



(Fig. 122)

Un exemple d'un hammam au Caire – plan et coupe

b. Habitation

En 1777, BINOS a décrit les beautés d'habitations sur le Nil dans la ville de Damiette : « *Sans doute les premiers qui ont voulu habiter un sol si fertile & si agréable, ont employé ce que la sculpture & l'architecture avaient de plus beau, & le choix des matériaux a dû être le principal objet auquel ils se sont attachés ; mais qu'ils aient suivi cette marche naturelle, ou que les difficultés en aient empêché l'effet, il reste toujours la même position, qui présente des agréments avec simplicité, & quoiqu'on puisse la supposer autrefois plus ornée de monuments, on y voit une ville dont les édifices bâtis en pierres de taille, & d'une blancheur éclatante, contrastent agréablement avec les eaux et la verdure de la plaine qui l'environnent: je l'ai parcourue, dans sa longueur, qui borde le Nil, dans l'espace d'un quart d'heure, sur un bateau à rames et à voiles. Le comble des maisons qui regardent le fleuve est en plate forme : les eaux dans leur crue s'élèvent au niveau des salons, bâtis en forme de galeries ouvertes, ombragés par des pampres de vigne ou par d'autre arbrisseaux ; c'est là que se tiennent de préférence les Propriétaires, pour admirer le cours rapide du fleuve & la diversité des bateaux qui le couvrent ; mais le plus grand avantage qu'ils retirent de ce voisinage c'est la fraîcheur qu'il leur communique, & qui tempère les chaleurs excessives de l'été. »¹*

SAVARY également a décrit les maisons de Damiette dans ses lettres : « *Les maisons, surtout celles qui bordant le fleuve, sont fort élevées. La plupart ont de jolis salons construits sur le haut des terrasses ; ce sont de riants belvédères ouverts à tous les vents, où le Turc, mollement assis sur un sofa, passe sa vie à fumer à la vue de la mer, qui d'un côté borne l'horizon, du grand lac, qui s'étend de l'autre, et du Nil, qui coulant entre deux, traverse des riches campagnes. »*

Aucun bâtiment à Damiette n'est enregistré dans les registres des Antiquités. Mais lors de la visite de terrain, il s'est avéré que certains bâtiments, datant de l'époque ottomane ou antérieure, sont désaffectés.

Nous présentons photographies des quelques exemples de ces bâtiments et les vestiges de bâtiments sont trouvés partout dans la ville surtout à cotés des mosquées.

(Voir les planches de CLIX à CLXXI.)

¹ BINOS, M. l'Abbé de-, *Voyage par l'Italie en Égypte, au mont Liban et en Palestine et terre sainte*, Tome second, Paris, 1777, p. 34.

Types d'habitation:

Les types de demeures à Damiette et à la banlieue diffèrent selon le propriétaire de la demeure, son niveau de vie matériel, culturel, sa profession, la situation de la demeure: le centre ville, où se tenaient les activités commerciales, le prix de terrain y était élevé, et la superficie plus limitée, ou aux extrémités de la ville, près de tels déserts au nord, et près de basātīns et de champ d'al-Ṭagr à l'est et au nord de la ville où les prix y étaient plus faibles.

Il existe différents types de l'habitation qui sont présentées si après¹ :

1. Demeure rurale:

On trouve cette demeure aux extrémités de la ville près de zones rurales, ainsi que dans le banlieue nord, où il y a les îlots fluviaux qui s'attachent entre eux avec le temps pour faire une plaine de terrain cultivable. A l'est et au sud, il y a d'autres îlots. Dans l'ancien îlot, se trouve un groupement d'habitations datant du début de l'époque mamelouke, appelé Minīat al-Ṭayb.

Ces demeures expriment la spontanéité dans l'urbanisme et la culture de leurs habitants, la plupart cultivateurs. L'un d'eux est surnommé al-Ġīṭānī, attribué à ġayt (champ). Ces demeures étaient construites en brique de terre battue (non-cuit), des galūsses d'argile y sont ajoutées. Il s'agit d'argile mélangée avec de la paille posées par une ḥaṭṭah "pose" de 30 cm., l'une sur l'autre après que la première sèche.

Nous voyons des modèles de ces demeures utilisant la brique cuite, le plus souvent dans les façades. La conception générale de cette demeure est plus simple. Ce n'est qu'une maisonnette (dwīra), composée d'un seul étage, un rez-de-chaussée, ayant une porte conduisant à une petite (sāḥah) espace vide, une pièce ou deux d'habitation, (kursī rāḥa) des toilettes.

2. Demeure égyptienne simple:

Elle diffère peu de la précédente. Dans les deux types, la superficie de la demeure est petite. Le plus souvent, elle est appelée dwīra aussi. La conception générale se compose également d'une porte conduisant directement à un dahlīz jusqu'à une pièce d'habitation ou plus et un mirḥāḍ. La différence est que les matières utilisées dans la construction sont la brique cuite et al-mūnah ferme. Al-mūnah ferme est un mélange de (ḥomra) brique rouge concassé, de la chaux et de cendre. Lorsque ce mélange se sèche, il devient solide. La

¹ 'ABD al-RĀZIQ, Muḥammad, *Madinat Dumyat monz bedayet al- 'aṣr al-mamloukī ḥata nihayet al- 'aṣr al- 'uṭmānī*, Master, Le Caire, 2006, p. 441- 451.

demeure peut avoir un premier étage au dessus du rez-de-chaussée, composé d'un hall et d'une pièce ou plus.

3. Demeure moyenne:

Cette demeure est construite en brique cuite sur une superficie de terrain plus grande que la demeure simple (Fig. 127). Elle se compose souvent d'une porte s'ouvrant sur un dahlīz, un magāz ou les deux ensembles. Le plafond du dahlīz est en bois brut. Le magāz est plafonné par une voûte de brique cuite, ou par le bois brut. Le dahlīz ou le magāz conduit à la cour de la maison à travers une porte. Les cours sont, soit totalement plafonnés surmontés par quelques parties de l'étage supérieur, ce qui oblige à implanter une colonne en bas, en brique cuite ou en pierre; soit plafonné en partie, ce qui laisse une partie ouverte au ciel. La partie plafonnée est aussi portée par une colonne. Quelquefois, la cour est totalement ouverte au ciel. Sur cette cour, s'ouvre une pièce d'habitation ou plus. Celle-ci est une petite salle contenant une dikkah plafonnée en bois brut, une autre salle de ḥaznah ou ḥāṣil, un maq'ad 'arḍī à drābzīn (garde-corps), ou une façade en bois tourné.

Si la demeure donne sur le Nil ou sur l'un des ḥalīgs, on oriente al-maq'ad pour donner sur le Nil à travers des (ṭāqahs) petites fenêtres en bois tourné, ou une salle de réception pour les invités, connue sous le nom de (qā'at al-gulūs) salle d'assise (salon). Dans la cour de la maison, se trouve un escalier ou plus pour monter aux étages supérieurs qui contiennent des galeries, des pièces, des facilités comme la cuisine qui distingue la demeure médiane de la demeure simple, avec, (un mirḥād) des toilettes dans chaque étage.

4. Demeure du haut niveau:

Cette demeure se compose d'une cour centrale, entourée des unités et de parties de la demeure, de quatre directions géographiques (nord, sud, est et ouest). Toutes les portes et les fenêtres donnent sur la cour. Au rez-de-chaussée, d'habitude, se trouve un maq'ad avec une dikkah pour s'asseoir, ou d'une qā'ah 'arḍī (mandarah) pour recevoir les invités, un mirḥād, une mazyara annexés. Dans l'une des salles, on voit une (fasqīah) fontaine en marbre coloré, et quatre sadlas. Cette qā'ah donne sur un jardin et par des façades en bois tourné (Fig.126) donne sur le Nil ou sur les ḥalīgs, le cas échéant (Fig. 123, 124). Le sol de qā'ah est en général revêtu e marbre coloré.

Le rez-de-chaussée comporte une cuisine, un mirḥād, des ḥāṣils pour stocker. Quelques demeures renferment une écurie pour les montures.

L'escalier des étages supérieurs s'ouvre sur la cour et conduit à des salles, des galeries ayant du vitrage coloré donnant sur la cour ou sur la rue. La demeure possède une cuisine et un kursī rāḥah par étage. Le premier étage contient un maq'ad estival avec une colonne en marbre ou en bois portant directement le plafond avec un (drābzīn) garde-corps en bois donnant sur la cour, ou un maq'ad copte donnant sur la cour avec des fenêtres en bois tourné. Dans la plupart de ces demeures, se trouvent un hammam, soit petit appelé mustaḥam plafonné en voûte avec une porte en bois, un dest en cuivre, des gammas en vitre, ḥanaḥyah et (ḥūḍ) bassin en pierre. Quelques demeures contiennent une porte s'ouvrant sur un petit maḡāz, une petite pièce avec tous les accessoires, tapissée de marbre coloré, annexée d'un âtre d'échauffement d'eau, une faṣqīyah et ḥanaḥyah au rez-de-chaussée. Les étages supérieurs contiennent une ḥanaḥyah ou plus à chaque étage.

5. Demeure industrielle:

Les documents nous ont attesté une catégorie d'habitation où la demeure partage un bâtiment avec un établissement industriel. Celui-ci occupe tout le rez-de-chaussée ou une partie. La demeure pouvait contenir une salle de couture au rez-de-chaussée, avec l'habitation, les annexes et le reste de la demeure aux étages supérieurs, ou bien ces salles pouvaient être compactes à l'intérieur de la demeure.

Des demeures d'habitation ont été annexées à des bâtiments plus grands et plus importants, tels que les moulins de toutes sortes, comme le bâtiment appartenant à Ḥāg Ḥigāzī Ibn Šams al-Dīn, connu par Ibn Gwaīlīa al-Bsaṭī, un des notables commerçants à al-Ṭagr. Ce bâtiment est composé d'un moulin double avec ses accessoires et facilités, avec à côté, (sirga) un pressoir d'huiles, deux ma'agans, une boulangerie, une étable pour les montures. A côté du moulin à l'ouest, se trouvent deux portes ouvrant chacune sur un escalier montant vers une grande galerie et deux pièces.

6. Demeure commerciale:

Ce type a deux formes: la première avec un rez-de-chaussée ressemblant à une petite wikālah, composée de salles de maḡzan, ou des ḥāšils, quelques boutiques, un escalier conduisant à l'habitation au dessus des salles et des boutiques.

Citons comme exemple la maison du Ḥāg Galāl al-Dīn al-Šīrbīnī, un des notables commerçants à al-Ṭagr. Elle est située à ḥaṭ al-Šahrīg, près de la mosquée al-Šuhadā' (Pl. CLXIII). Elle est composée de trois portes, dont deux conduisent à deux salles, la troisième conduit à un dahlīz. A l'intérieur du dahlīz et à gauche de la personne qui entre, se trouve une

porte conduisant à une troisième salle de maḥzan, à côté d'un mirḥāḍ, et un peu loin, un escalier pour l'habitation.

La deuxième forme de ce type, s'est limitée dans al-Qaṣabah ou al-Šāri' al-'A'zam, où se rangent les boutiques et les salles sur les deux côtés de la rue, dans les divers sūqs, tout au long de la rue et les quartiers voisins. Il y a aussi des salles de maḥzan ou pour d'autres objectifs, en forme de bande étroite où des portes montent à des étages, des galeries, des pièces, dont les unes ont des annexes, des facilités tels que les cuisines, les mirḥāḍ; les autres ont un seul étage avec des galeries sans facilités.

A part ces deux formes de demeure, aucune demeure de types précédents ne contient une salle de maḥzan au moins ou un ḥāṣil pour emmagasiner les différentes marchandises dans n'importe quel ḥaṭ en ville. Ce type de demeure est influencé par les établissements commerciaux, telles que les wikālahs surmontées de pièces d'habitation (Fig. 128).

7. Demeure funéraire:

Un autre type de demeure était attaché à (madfan) un tombeau aux trois Gabbānahs. Les propriétaires de tombeaux ont construit des demeures simples pour le repos le jour de la visite des morts ou durant le deuil qui dure quarante jours après l'enterrement. C'est une ancienne coutume égyptienne. Cette demeure contient une porte derrière un portail en bois conduisant à une sāḥah de terrain avec un maṣṭabah pour s'asseoir, un nombre de fasqīah (qui ici veut dire la tombe), sous une cabine en bois tourné, plafonné par du bois. A la sāḥah, se trouve une porte s'ouvrant à une petite cour avec un escalier montant à une galerie et une pièce avec des portes et des fenêtres, le plafond en bois, des ṭāqahs, une cuisine et un mirḥāḍ

8. Demeure al-qaṣr (exclusif):

Ce type était attaché aux wikālahs commerciales à al-Ṭaḡr. Il était connu par ce nom parce qu'il était exclusif au propriétaire de la wikālah ou du locataire.

La demeure privée annexée à la wikālah de Ḥawāḡah Walī al-Dīn al-Gwaīlia al-Bsaṭī à al-Šāri' al-'A'zam, fondée avant 1593 J.C., sur le Nil en est un bon exemple. Elle se compose de deux divisions, l'une est une galerie avec un endroit pour se coucher, un hammam, trois iwāns surmontés de facilités. Parmi les documents qui ont attesté ce type de demeure, un contrat de location pour le maître Francis al-Naṣrānī fait par 'Alī Gelbī Ḥafāḡah Al-qaṣr qui se trouvait au dessus sur la wikālah située à ḥaṭ al-Ḥums al-Sa'īd. On y accède du magāz de la wikālah par une porte sud conduisant à une demeure avec une grande galerie ayant une ḥaznah, un petit maq'ad, une cuisine et un mirḥāḍ. Il existe deux escaliers, dont l'un

conduit à deux pièces, l'autre à une pièce au dessus de la première contenant deux galeries, une pièce, une cuisine, une mazyara. Elle complète la première galerie avec deux iwāns, durqā'ah tapissé de carreaux, deux sadlas, des étagères et des fenêtres donnant sur le Nil.

9. Demeure collective :

Un autre type s'est répandu dans la ville contenant des unités d'habitation, d'une conception simple et répétée. Pour absorber une grande quantité d'individus dans un seul endroit. Parmi ces demeures, il y en a qui conviennent aux catégories riches: des commerçants voyageurs venant à la ville, de diverses nationalités aux époques mamelouke et ottomane. A chaque secte, se trouve une pièce où ils résident la durée de leur présence en ville. Nous ne connaissons pas des demeures de ce type à l'époque mamelouke, car les documents n'ont indiqué aucune pièce ou Ḥān. Reste de l'époque ottomane, un (funduq) hôtel waqf al-Ma'īnī, situé à ḥaṭ al-Ḥums al-Sa'īd, al-Gumruk, la wikālah connue sous le nom de Farrag et la grande pièce au dessus, contigue à de très hautes maisons sur le Nil, dont l'une est connue sous le nom de l'Immeuble.

Parmi ces établissements datant de l'époque mamelouke, on trouve funduq al-Mūz, situé à ḥaṭ al-Mawwāzīn en direction d'al-madrassa al-Musallamīah, qui était en moitié waqf par al-Amīr al-Faḥrī 'Abd Ġanī, en 821 H. Parmi ces ensembles (complexes) d'habitation à l'époque mamelouke, le funduq al-Ḥlūd à ḥaṭ al-Šārī' al-'A'zam, à ḥārat al-Ḥuṣryīn, le funduq al-Gari par waqf šayḥ Šihāb al-Dīn Ibn Šoba, situé au ḥaṭ ḥārat al-Našārā, qui date avant 898 H., et tombé en ruines au début du XVII^e siècle ap.J.C.

En revanche, les cases (rab') construites à l'époque ottomane sont très nombreuses. Il était impératif, à chaque fois qu'on construisait une wikālah et un ḥān, de construire un étage contenant des pièces d'habitation. La plus célèbre est la case de wikālah al-Naggār, construite au début de l'époque ottomane, avant 932 H., située en direction de la mosquée al-Badrī, à côté de qayṣarīat al-Qmāš, dont la case contenait vingt deux ṭabaqahs.

La plus grande case en espace et en nombre de ṭabaqahs, est celle située au dessus de l'wikālah al-Ḥawāgah Walī al-Dīn Ibn Šalāḥ al-Dīn, connu sous Gwaīlia al-Bsatī, et qui renfermait trente neuf ṭabaqahs d'habitation. Elle est située à proximité d'al-madrassa al-Ma'īnīah et sūq al-'Urz.

Il y avait des rab' au dessus de ḥāns et d'wikālah, de salles de maḥzan. Elles étaient appelées "loja". Les ṭabaqahs, se composaient d'une porte s'ouvrant à l'est d'un seul volet en bois, conduisant à un ḥaḏīr revêtu de carreaux. Il y avait un kursī rāḥah, une mazyara, une

pièce disposée à l'habitation avec une porte, une sadla, une ḥaznah, des étagères, des fenêtres et un plafond. A chaque ḥazīr, se trouve un escalier carrelé montant à deux ḥazīrs carrelés, une cuisine, une mazyara, un kursī rāḥah et une pièce plafonnée avec porte.

Nous avons trouvé, dans certains cas, que ces ṭabaqahs se situaient au dessus d'un complexe de construction composé d'un moulin et sabīl. Ce complexe est situé à ḥaṭ Senā'it al-'Inšā' à ḥārat al-Naṣārā, avec une porte polygone et un escalier conduisant à onze ṭabaqahs, pour l'habitation, complétées par des portes et un plafond comme cela est souvent le cas.

Les unités de demeure se composent d'une aile de réception de deux pièces, dont la première est une entrée avec mirḥāḍ d'un côté, de l'autre côté, un escalier s'il y a deux étages. Dans cette pièce, aucune fenêtre n'existe. La deuxième pièce est un maq'ad pour accueillir les invités, les étrangers et les hommes. Le deuxième étage est réservé aux femmes de la maison. Il est aussi composé de deux pièces, une salle de séjour avec un mirḥāḍ, et une autre qui semblait être une cuisine. La deuxième pièce sert généralement de chambre à coucher avec une fenêtre, de dimension plus petite que celle située en bas à al-maq'ad.

Le deuxième niveau de ces demeures collectives, accessible aux classes populaires est appelé ḥūš. Il s'agit d'une demeure rurale simple, contenant un nombre de pièces donnant sur une sāḥah de terrain à facilités communes pour tous les habitants du ḥūš. Quelquefois, la porte du ḥūš conduisait directement à une sāḥah de terrain entourée de pièces, ou indirectement à travers un dahlīz ou un magāz.

Dans le ḥūš situé derrière sūq al-Baḥr, waqf Ḥāg Muḥammad, connu sous le nom de Ġal al-Salamūnī, commerçant à al-Ṭaġr, nous trouvons une porte conduisant à un dahlīz avec un mirḥāḍ, à son tour, à une sāḥah de terrain. Il comportait neuf cases d'habitation. Certains ḥūšs renfermaient quelques pièces au dessus des pièces du rez-de-chaussée, un escalier à la sāḥah conduisant aux pièces de l'étage haut, plafonnées. Un autre escalier dans le dahlīz du ḥūš conduisait à une unité d'habitation à haut niveau. Il s'agissait d'un ḥazīr conduisant à une galerie avec une porte d'un seul volet en bois massif, deux sadlas, deux iwāns en bois, des ṭāqahs (petites fenêtres) donnant sur le côté nord. Il semble qu'elle appartenait au propriétaire.

On peut aussi trouver de grands ḥūš ayant plus d'un ḥūš, entourés de pièces d'habitation, tels que le ḥūš situé à ḥārat al-Šarīfiah, dont la porte conduit à un magāz, amenant à une sāḥah de terrain renfermant dix pièces d'habitation. Le magāz conduit à une autre sāḥah de terrain avec quinze autres pièces avec des portes et un plafond comme cela est souvent le cas.

Composantes et éléments architecturaux d'habitation

al-Madḥal (l'entrée):

L'élément qui accueille l'homme en entrant est bien sûr l'entrée principale, et sa façade. Il existe aussi d'autres entrées pour les domestiques, les montures, les récoltes et les magasins annexes. L'entrée principale concentre une attention particulière du constructeur. Elle était construite en pierre avec des enfoncements, et à sa gauche et à sa droite, un matelas était disposé pour s'asseoir. Quelquefois, l'entrée s'ouvre directement sans pierre d'enfoncement, et le plus souvent, elle est ma'qūd d'en haut avec une voûte demi-circulaire ou voûte mawtūr, ou droite avec un seuil. Cette dernière partie est appelée, dans les documents, porte carrée. La porte est fabriquée en bois, d'un seul volet ou deux. C'est un portail qui s'ouvre avec une petite porte, appelée ḥūḥa laṭīfah ou bāb ṣaḡīr (petite porte). Cette porte conduit à un dahlīz (vestibule), magāz (passage) ou darka, selon les documents. C'est une ancienne tradition architecturale à Damiette, dès l'époque fatimide. Il s'agit d'un espace large de terrain, où se trouve un maṣṭabah (bā'ikah en maçonnerie s'adossant au mur) ou un bā'ikah en bois. Cet espace est une transition entre le portail et la cour de la demeure, une porte ou plus est ouverte sur le côté. Une autre porte s'ouvre entre le vestibule et une salle de magasin, laquelle aussi a une porte sur la rue. Quelquefois, la porte d'entrée conduit à un magāz plus long pour agrandir les magasins de réserve.

En dépit de la domination de deux éléments: dahlīz et magāz dans la plupart de bâtiments d'habitation, ils disparaissent dans d'autres, où on voit la porte d'entrée s'ouvrant à un escalier montant aux étages supérieurs (consacrés à l'habitation), laissant le rez-de-chaussée est consacré à des salles de réserve et de magasins.

En plus de tous ces motifs en brique ajourée et assemblée et des motifs en plâtre, les entrées des maisons de la ville de Damiette présentaient des exemples sans pareils de formes géométriques exécutés avec du tuiles (appelé en arabe al-ṣaqf). Ces débris de poterie forment des mosaïques finement exécutées. Celles-ci peuvent être en forme d'étoiles hexagonales, encadrées par des formes hexagonales, entourées de triangles croisés et tressés. Le tout forme un motif hexagonal.

Les portes:

Elles sont dépourvues de tout ornement sauf les portillons qui sont chacun couronné par un arc surbaissé et aplati ou d'un demi-cercle tournant autour de barrettes en bois ornées, tiges en bois ornées de nervures gravées et de lignes sculptées. Le sommet de l'arc est surmonté d'une triple feuille faite en bois coupé et vidé. Les portes dépourvues de portillons sont faites avec des planches simples.

Les portes extérieures sont généralement munies de portillons. D'autres portes sont dépourvues de portillons : Les portes extérieures et quelques portes intérieures étaient renforcées par des clous en fer en forme de grands boutons. L'utilisation de clous en fer et en cuivre dans la réalisation des portes des maisons est d'influence turque. Elle vient de l'utilisation de clous pour orner les portes de mosquées reflète une influence turque.

Les portes des entrées des wikālāt et des entrepôts sont différentes. Les portes des établissements commerciaux et industriels se composent de deux vantaux et sont surmontées par un linteau en bois. Ces portes sont ornées de panneaux assemblés, de forme carrée et rectangulaire. Chaque vantail est divisé en deux secteurs. Des planches jointives sont utilisées pour former des éléments géométriques et des clous en fer sont utilisés pour renforcer la porte de la wakālah. Les coins des panneaux sont coupés et les sommets sont ornés de nervures gravées et de lignes sculptées. Les panneaux rectangulaires sont encadrés par des barrettes en bois ornées, faites avec une planche décorée ; ils présentent également des nervures gravées et des lignes sculptées.

Les fenêtres:

Les fenêtres peuvent être en fer ou en bois. Celles du rez-de-chaussée des maisons sont élevées et étroites, de sorte qu'il était difficile de les atteindre. Celles des étages supérieurs sont surmontées par des cheminées d'aération ; elles sont larges pour plusieurs raisons. D'abord, pour compenser le manque de lumière et d'air, particulièrement dans les maisons sans cour. Ensuite, pour compenser le manque de lumière généré également par l'utilisation de grillages en bois tourné. Enfin, l'élargissement des fenêtres des étages supérieurs permettait de rendre plus léger le poids des murs supérieurs sur le mur inférieur. L'architecte a profité des extrémités saillantes et des consoles pour y percer de petites fenêtres. Ainsi, la pièce qui donnait sur deux façades, ouvrait par ses fenêtres sur quatre façades ; celle qui donnait sur une seule façade s'ouvrait par ces fenêtres sur trois façades.

Les linteaux:

Ils étaient utilisés pour couvrir les ouvertures des portes et des fenêtres. Leurs coupes convenaient aux charges qu'ils supportaient. Les linteaux droits en bois étaient en bois de chêne, surtout pour les ouvertures des fenêtres extérieures, des portes et des moucharabieh dans les maisons de Damiette. Ils font partie des éléments essentiels de l'art décoratif et sont utilisés pour transmettre et distribuer les charges aux murs après avoir permis de pratiquer des ouvertures dans ceux-ci. Ceci donnait plus de flexibilité au système de construction. Les linteaux droits étaient en bois, en pierre ou en marbre (une seule pièce monolithe).

Ḥūš (la cour):

En général, l'habitation à Damiette se distingue par une cour intérieure découverte dans tous les types étudiés. En particulier, l'habitation de haut niveau, de tous les modèles attestés dans les documents, contenait une cour à ciel ouvert, voire deux cours, l'une grande et l'autre petite. Celle-ci est appelée par les documents (laṭīf) doux.

Il est impératif de dire, au-delà de la fonction particulière du cou, elle isole du bruit extérieur et de la curiosité des passants. Sur le plan climatique, la différence de degrés de température entre le jour et la nuit, en hiver et en été est grande. En été, la cour intérieure fonctionne la nuit ainsi: elle libère la chaleur captée, toute la journée dans ses murs et dans sol tapissé en pierre, au ciel, et elle emmagasine à sa place le froid, pour rafraîchir le lieu le lendemain pendant la journée. Par contre, pendant la journée, la cour intérieure s'expose à la chaleur de rayons solaires, le poids de l'air chaud diminue, s'élève vers le haut au ciel, puis remplacé par l'air froid aspiré à travers les fenêtres des salles donnant sur la cour. Dans le cas de deux cours, dans la demeure ou une cour et un jardin, la cour exposée à la chaleur, pendant la journée, reflète l'air chaud vers le ciel en aspirant l'air froid de l'autre cour. De cette façon, l'air froid remplit les espaces et les salles contiguës, et ainsi, la demeure profite d'un climat convenable. La même explication est valable pour une cour avec un jardin, car la culture et les arbres jouent le même rôle de régulation de climat. L'ombre d'arbres anéantit la chaleur. Cette relation complémentaire crée un climat beau, heureux, joyeux et doux pour les habitants du lieu.

Maq'ad (pièce de réception):

al-Maq'ad est considéré parmi les éléments architecturaux les plus importants dans la construction d'habitation à Damiette aux époques mamelouke et ottomane. Les documents, nombreux, nous assurent que maq'ad, dans l'architecture d'habitation, a apparu avec des types différents, au niveau de conception, de forme, de position et de fonction. Bien sûr, son appellation aussi est diverse. Le maq'ad a été conçu pour accueillir les visiteurs, d'où ses caractéristiques: sa position, sa superficie, le soin et le luxe en forme et en décor, afin d'assurer le maximum de profits. Il doit aussi représenter la personnalité des habitants de la demeure, l'intimité et le respect. Il doit rayonner et apporter la joie et l'état heureux dans les âmes de gens présents, et exprimer le niveau de luxe du propriétaire de la demeure et sa place notable parmi les autres. Cet objectif noble a influencé, comme nous l'avons dit, sur sa forme, sa conception et son type. On a classifié le maq'ad en trois types, chacun a des caractéristiques différentes et précises, comme suit:

Maq'ad au rez-de-chaussée:

Les types de maq'ad à la maison au rez-de-chaussée, diffèrent du point de vue de la conception, de la forme et de leur position. Il existe un type occupant un endroit avancé à la maison, assurant une particularité entière aux habitants de la maison. Il pourrait être utilisé par les étrangers ou pour conclure les transactions commerciales par le propriétaire du lieu. Quelquefois, une entrée donne directement à la rue par une porte indépendante de la maison. A ce type correspond maq'ad, connu dans les documents par "(dahlīz) vestibule (laṭīf) doux" contenant une (dikkah) canapé à dossier, (ḥazna) coffre, antichambre, (rafs) étagères, (drābzīn) garde-corps comme c'est souvent le cas. Dans d'autres cas, il se trouve dans le (magāz) passage à droite et à gauche, appelé par les documents (qā'ah 'arḍīah) salle de rez-de-chaussée.

Ce type de maq'ad, plafonnés d'habitude, contient une dikkah en bois et des fenêtres. Un document nous a attesté un modèle de ce type. Il est isolé du reste de la demeure où celle-ci possède deux portes, l'une conduit à une (sāḥah) espace dont le sol est tapissé en pierre, où une maḍīafah laṭīfah avec un garde-corps en bois, et une autre porte donnant sur une sāḥah de milieu, conduisant à un magāz ayant accès au portail principal de la maison. Celle-ci conduit à une autre sāḥah et les autres parties de la maison. Ce dernier type correspond à quelque chose de taḥtabūš, sans donner sur la cour par une colonne, ni s'ouvrir directement sur la cour,

mais, par un garde-corps en bois et une ouverture d'entrée. On trouve aussi un maq'ad situé au magāz, où se trouvent une dikkah, des étagères, des fenêtres tournées, donnant sur l'extérieur.

Maq'ad 'arḏī:

Ce type donnait sur la cour de la maison dont le sol est au niveau de celui de la cour ou plus élevé d'une seule marche, pour le distinguer. Il s'agit d'une première salle de réception, isolée du reste de la demeure.

Qā'ah al-gulūs al-'arḏīah:

Ce type est au rez-de-chaussée, donnant sur la cour. Il peut s'élever d'une marche ou deux. La porte d'entrée, à deux volets en bois, conduit directement à l'intérieur du maq'ad, à travers une durqā'ah, intercalée entre deux iwāns reliés, dont l'un est grand, l'autre et petit. La durqā'ah contient deux ḥaznas et une chaise. Le petit iwān contient une dikkah en bois plafonné, tandis que le grand iwān a deux sadlas, l'un contre l'autre. La qā'ah est entièrement plafonnée avec du bois (منصوريا) induit (حريريا).

Beaucoup d'éléments ont été éliminés, par exemple, on trouve tantôt un seul iwān, grand, avec des ṭāqahs (petite fenêtre) donnant sur le Nil. Le maq'ad est plafonné avec des planches en bois massif et une fontaine; tantôt un petit iwān laṭīf avec une dikkah en bois plafonné, massif, induit (حريريا) dont la porte s'ouvre vers le nord.

Maq'ad al-mandarāh:

L'élément al-mandarāh s'attachait, au début, aux palais et aux demeures en dehors des zones urbaines sur le Nil, les ḥalīgs et les lieux de promenades, tels que les basātīns et les birkahs. Les documents ont attesté la présence de quelques palais annexés à des basātīns à Damiette, au milieu de jardins et d'arbres. Sans doute, ces palais renfermeraient des mandarāhs. Celles-ci se situaient en haut du palais pour se profiter de la brise et du zéphyr, et contempler les paysages de champs, du lac (Tanis), le Nil et les bateaux en mouvement de va et vient.

On ne sait pas quand cet élément s'est transmis à la maison urbaine de la ville. Il a perdu son caractère de point de contemplation des paysages. Il est alors situé dans le coin sud de la cour de la demeure.

Maq'ad al-mandarah est cité dans la plupart de documents par le mot mandarah tout court, à l'exception de ceux qui ont parlé en détail, tels que celui qui se trouve dans la maison construite par al-Ḥawāgah Youssef, Ibn Muḥammad, connu par Ḥafāgah, un commerçant d'al-Ṭagr, à la fin du XVII^e siècle ap.J.C., dans ḥaṭ al-Maydān. Son fils, Ibrāhīm, l'a rentrée dans le waqf de l'historien en 1707 J.C., 1119 H. où on a cité "...à côté du ḥāṣil, dont la porte s'ouvre au nord, se trouve maq'ad al-mandarah prêt à s'asseoir. La porte de celui-ci s'ouvre aussi au nord, par un seul volet en bois, le sol est couvert en marbre. A l'intérieur, il y a une ḥaznah et des fenêtres donnant sur la cour, plafonné". Il est clair qu'il s'ouvre directement sur la cour à travers une porte à un seul volet en bois, conduit à l'intérieur du maq'ad annexé d'une ḥaznah. Le document ne précise pas si la ḥaznah est une garde-robe, un coffre ou une antichambre à coucher pour faire la sieste. Le constructeur s'est préoccupé du sol, il l'a couvert de marbre coloré, afin qu'il soit beau. Il donnait sur la cour par des fenêtres en bois tourné, ou d'une grande fenêtre occupant toute la façade avec la cour.

En dépit de la description détaillée de ce maq'ad, il en reste beaucoup d'ambiguïté. Quelques éléments sont différents. On pourrait concevoir la ḥaznah comme ḥaznah nawmīah (de couchage), puisqu'elle est suivie, dans le texte, d'une autre ḥaznah (au pluriel), celles-ci seraient des coffres dans le mur (comme placard). Mais, la présence d'un élément appelé karadis en bois s'attache étroitement aux divisions architecturales dans l'espace attribué au maq'ad, tels que iwāns donnant sur une durqā'ah médiane ou des sadlas aux iwāns.

Maq'ad darka:

Il ne s'agit pas d'espace carré ou rectangulaire qui suit l'entrée de la maison comme faussement connu. Mais, c'est l'espace, carré ou rectangulaire, découpé de la cour intérieure de la demeure, pour accueillir les invités. Il ressemble au maq'ad taḥtabūš dans l'architecture de la demeure au Caire à l'époque ottomane. Son apparition semble remonter à la présence ottomane au XVI^e siècle ap.J.C. Au début, il était rectangulaire couvert d'une voûte, ouvrait à la cour de la maison. Il a été dit "...voisine un petit espace surmonté de qanṭarah, à côté d'un cabinet de toilette". Il est clair qu'il est d'une petite superficie, contenant des dikkahs pour s'asseoir, plafonné par un plafond

plan en bois au lieu du plafond voûté. Il s'ouvre sur la sāḥah de la maison avec toute sa largeur. Il n'y a ni porte, ni colonnes pour donner sur la sāḥah.

Maq‘ad al-raṣīf (le quai):

C'est une appellation hypothétique pour désigner ce type de maq‘ad caractérisé par sa situation sur le Nil ou le ḥalīg. Il a pris son nom de raṣīf (quai) qui donne sur le Nil. Il est souvent construit souvent en bois tourné.

Une partie du maq‘ad dispose d'une tour d'escalier pour descendre chercher de l'eau dans le Nil. Un garde-corps tourne autour du quai qui donne sur le Nil. On accède au maq‘ad raṣīf à travers un espace de sol revêtu de pierre, avec une porte de la cour ayant des (ṭāqahs) petites fenêtres donnant sur le cours du Nil. Il a encore une autre porte, appelé bāb Baḥr qui conduit au quai. On peut y accéder aussi d'une porte. Quelquefois, on peut y accéder à travers un magāz à porte qui est fermée par un portail en bois sur le quai.

Le quai est muni de dikkahs en bois pour s'asseoir et admirer le Nil, les champs de l'autre rive du Nil. Quelquefois, est annexée une ḥaznah ou deux. C'est une petite pièce, avec un siège, à des ṭāqahs donnant sur le quai. Cette ḥaznah était peut être consacrée aux femmes. Quelquefois, les ḥaznahs étaient aménagées avec une fontaine d'eau pour qu'elles se lavent ou pour les hommes au cas où ces quais sont voilés par du bois tourné. Ces quais étaient utilisés pour descendre dans le Nil pour acheter des fruits et des nourritures auprès des bateaux vendeurs, d'une maison à une autre. Ils étaient également utilisés pour laver et sécher les linges dans l'eau du Nil.

Maq‘ad ‘ulwī (haut):

Nous avons trouvé des maq‘ads disposés aux étages de la demeure. Les types suivants se trouvent au premier étage : le maq‘ad torkī (turc), le maq‘ad maṣrī (égyptien), le maq‘ad drābzīn sans colonnes, le maq‘ad qibṭī (copte) et le maq‘ad al-Baḥr. Les étages supérieurs, eux aussi, ont des maq‘ads, sans nom. Nous ferons de notre mieux pour y trouver un certain type propre, à côté de maq‘ad samāwī (non couvert), maq‘ad ṭayārah, sur le toit de la maison. A chacun des deux, se trouve un emploi et une fonction. Nous en parlons en détail:

Maq'ad qibṭī:

C'est l'unique maq'ad qui a été explicitement cité dans deux documents sous le nom de maq'ad qibṭī. Il figure parmi les anciens maq'ads dans l'urbanisation d'habitation à Damiette. Son nom fait référence à l'appellation des chrétiens coptes de l'Égypte après l'arrivée de l'Islam. D'ailleurs, Damiette est la ville où se trouve une grande communauté chrétienne indigène, qui a gardé sa confession de christianisme au cours des époques mamelouke et ottomane. Elle a joué un grand rôle dans la vie économique, commerciale et administrative de la ville. Elle garde ses traditions, ses héritages, son mode de vie, reflétés dans ses demeures. L'architecte musulman en a adopté ce qui convient à sa personnalité, aux seings de l'Islam et à ses traditions.

Maq'ad dū 'amūd (avec une colonne):

Il se trouve à l'étage au-dessus du maq'ad 'arḍī ou ḥāṣil et mandarah, connu ici. On y monte par un escalier interne à porte s'ouvrant sur la cour de la maison, amenant à un maṣṭabah, à laquelle s'ouvre une porte d'un seul volet en bois. Cette porte est exactement celle du maq'ad. Dans le maq'ad, se trouvent des ḥaznahs, des armoires et placards muraux, des étagères, un couloir, à sol un peu plus bas, traverse al-maq'ad sur le même axe de la porte. Une autre porte s'ouvre sur une ḥaznah nawmīah annexée au maq'ad donnant sur la cour par une fenêtre ou plus. Il y a aussi une chaise de repos, un robinet d'eau pour les ablutions ou le lavage quotidien. La façade du maq'ad se compose d'un garde-corps en bois autour d'une colonne en marbre portant le début du plafond sans voûtes. L'escalier conduit non seulement au maq'ad, mais aussi aux autres unités de la maison. Il contient encore un autre maq'ad contigu. Il y a aussi des galeries et des facilités au-dessus du maq'ad même. C'est-à-dire, al-maq'ad est séparé du reste de la maison. Quelquefois, au-dessus du maq'ad, se trouve un escalier spécial montant depuis la cour.

Maq'ad turkī:

C'est le moins répandu à Damiette pendant les époques mamelouke et ottomane. Les registres du Tribunal Légaliste de Damiette, au XVII^e siècle ap.J.C., contenaient quatre modèles de ce type. Trois parmi ces quatre types ont la façade de maq'ad composée de deux voûtes. Le terme qanṭarah est utilisé pour désigner la voûte "*maq'ad est prévu pour s'asseoir, avec une*

colonne en marbre et deux qanṭarāhs". Le quatrième type a une façade composée de plus de deux voûtes, "*des qanṭarāhs pour al-maq'ad cité*", sans en mentionner le nombre.

Al-maq'ad donne sur la cour par un garde-corps en bois tourné. Quelques-uns de ces types donnaient sur la cour et sur le Nil. A l'intérieur du maq'ad al-turkī, se trouvent des dikkahs en bois et des placards muraux. Le bas du mur est couvert de (wazarah) plinthe en marbre.

Maq'ad drābzīn (garde-corps) sans colonne ni arcs:

Darābzī ou darābzūn (garde-corps) dans l'architecture islamique se compose de deux poutres horizontales, l'un contre l'autre à un mètre d'écart. Entre les deux, se trouvent des baguettes en bois tourné. Aux coins, il y a de grosses baguettes fixées dans le sol du maq'ad et les murs latéraux. Ce type a été utilisé en beaucoup de constructions religieuses et civiles: le haut de la cour de madrasa al-Ma'īnī, la dikkah du muballīg aux mosquées.

On l'a vu aussi, d'une manière simple: des baguettes en bois verticales et horizontales, dans les terrasses de minarets à Damiette, et dans des paravents pour diminuer le pouvoir de guetter les habitants à l'intérieur du maq'ad. Les invités ne peuvent pas percevoir tous les mouvements des habitants dans la cour. Il est utilisé aussi comme support pour le matériel d'éclairage de nuit. Il a aussi occupé des positions différentes aux étages supérieurs de la demeure.

Maq'ad au-dessus de la masse de l'entrée:

Ce type est apparu au-dessus de la masse de l'entrée, qui est la porte d'entrée. Sa position résulte d'une nécessité dictée par la petite superficie de la maison, dans la zone commerciale, où l'absence de la cour. Ainsi, le maq'ad donne sur l'extérieur à travers la façade de la maison. Il est utilisé pour conclure les transactions commerciales, ou pour exercer la fonction de la tour de surveillance, afin de voir celui qui frappe à la porte. Si l'habitant est un militaire ou émir, ce maq'ad se sert à le prévenir de l'arrivée de visiteurs, par un garde. Sa superficie est petite. Le sol est couvert de carreaux kildān. Il dispose de des fenêtres donnant sur la rue. Souvent, il comporte une porte, mais, le plafond dépend de ressources du fondateur: quelquefois, un plafond simple, d'autres fois, il est en bois massif. Un cabinet de toilettes est parfois annexé. Dans certains modèles on y accède depuis le dahlīz ou d'un petit

espace plafonné. Dans d'autres, on y monte par un escalier spécial de l'extérieur avec une porte en bois.

Maq'ad al-ṭayārah:

Il est compté parmi les plus célèbres et importants utilisés dans l'architecture d'habitude à l'époque ottomane. Il est dans la continuation de ce qui était répandu à l'époque mamelouke. Il se construit sur le toit. Il est ouvert et donne sur l'extérieur à travers de grandes ouvertures qui facilitent le passage du courant d'air.

On monte à maq'ad al-ṭayārah souvent par un escalier à voûte en brique séché ou en carreaux kildān. On monte d'une salle ou d'une galerie. L'escalier est commun avec d'autres parties de la maison. Il peut être une échelle amovible en bois. Le plus souvent, on y trouve un cabinet de toilette.

Le sol est couvert de carreaux kildān. Ce type de maq'ad se ferme par une porte. A l'intérieur, il y a une dikkah, des ḥaznahs, des étagères, des fenêtres et des ṭāqahs donnant sur la rue, sur le Nil, sur les ḥalīgs et sur les jardins. Le plafond est en bois massif. Quelquefois, il donne sur l'extérieur par une fenêtre en bois tourné. La règle est que maq'ad al-ṭayārah est construit tout seul sur le toit, mais, souvent, on voit une pièce contiguë ou plus. Ce type s'était répandu dans les demeures de niveau de vie faible.

La brique et le bois sont les matériaux les plus utilisés dans la construction des bâtiments à Damiette. Ce chapitre est consacré à l'étude des autres matériaux utilisés à côté de ces deux éléments tels que le marbre, la pierre, le pâtre et les carreaux de pavement.

Les iwāns:

C'est un élément architectural majeur. Il est l'équivalent du portique intérieur (le taḥtabūš) dans les maisons du Caire construites à la même époque. Dans les maisons de Damiette, l'iwān occupe la première place devant la dūrqā'ah. Il comprend des banquettes en bois et se caractérise par l'existence de fenêtres arquées doubles divisées par une colonne en marbre au premier étage ou un moucharabieh au deuxième étage, s'ouvrant sur la rue ou sur la cour. Les iwāns sont cernés par trois murs et leur façade est divisée en deux secteurs.

La partie inférieure constitue le corps de l'iwān. Son plafond est fait avec des planches de bois et il est muni de deux portes. Il y a des iwāns dont la façade a été bloquée avec un mur construit, et parfois ces murs étaient munis de quelques portes.

Quant à la partie supérieure des iwāns, elle est divisée en trois secteurs verticaux arqués. Celui du centre représente l'entrée de l'iwān. Les deux autres secteurs sont munis par-dessous de barrières en bois tourné. Les façades des iwāns possèdent trois arcs en bois reposant sur des colonnes et sont faites en bois coupé et vidé. Quelques iwāns sont surmontés de balcons en bois coupé et vidé. D'autres enfin sont sans arcs en bois.

Les sols (al-arḍiāt):

Le type de sols dans les édifices de Damiette varie suivant son utilisation et suivant le rôle de la surface dallée, que ce soit en pierre calcaire, en dalles de marbre ou en bois. Dans la plupart des pièces, les sols sont couverts de planches en bois de très bonne qualité alignées les unes à côté des autres en longueur comme des corniches, ce qui fait disparaître toute inclinaison du bois au moment de la dilatation. C'est le cas dans les chambres à coucher. Le matériau principal pour le dallage des sols dans les maisons de Damiette était la pierre calcaire qui prenait la forme de dalles de forme rectangulaire et carrée. Le dallage des sols des *dūrqā'a* dans les étages supérieurs était aussi en pierre calcaire, mais avec au centre un dallage en marbre avec des rubans faits de dalles en céramique, le même que celui utilisé pour le revêtement des murs des pièces principales dans ces maisons.

La raison d'être de ces deux sortes de dallage était que le marbre résistait bien à la pluie qui tombait abondamment sur les maisons pendant l'hiver et pénétrait à l'intérieur à travers les ouvertures d'aération du toit (*šuhṣīḥa*). Bien que ces ouvertures aient été faites pour la ventilation et l'éclairage, le sol en dessous était facilement usé, ce qui poussa à utiliser des dalles en marbre au milieu de la pièce. Pour les sols des bains, des dalles en marbre d'un blanc éclatant étaient utilisées. C'est un type de marbre qui pouvait résister à l'eau, utilisée continuellement dans les bains¹.

Les escaliers:

Pour les escaliers, il fallait tenir compte de l'éclairage et de la ventilation naturels. L'escalier dans l'architecture arabe a pris des modèles différents:

- Rectangulaire comme dans les maisons du Caire.
- En forme de "L" ou de "I" dans la plupart des maisons arabes en Égypte.

Les escaliers sont construits en pierre, en brique, en bois ou les deux ensembles.

¹ ABOU BAKR, Salwa, *l'Architecture domestique de Rashīd du XVI^e siècle au XIX^e siècle*, Paris, 2009, p. 147

Les méthodes de construction:

Les escaliers reposent sur deux traverses de tour en bois (fikhâd) ou trois poutres pour chaque partie. Les fils de bois prennent l'inclinaison des escaliers et sont couvertes en dessus par des planches en bois. Les marches des escaliers sont formées en briques découpées, ajourées et assemblées sur les planches de bois. Les madāmīk de brique sont fixés sur la surface rude du bois à l'aide de clous en fer. Les girons des marches (27- 28 cm) et les contre marches (20 cm) sont couverts de pierre calcaire ma'ṣarānī. Le nez de la marche est couvert en bois pour porter la marche. Le bois sert à alléger la pression des pieds en montant et en descendant sur les pierres. Il était également plus simple de changer le bois quand il était usé que de changer les pierres. Les poutres en bois des escaliers étaient rarement couvertes par en bas. Sous les escaliers, il y avait, la plupart du temps, une petite pièce munie d'une porte en bois (rabīya) qui servait de dépôt.

Les facilités de demeures d'habitation:

Les services dans les demeures à Damiette se sont diversifiés en fonction du type de la demeure. Elle peut en contenir l'un ou plus de ces éléments. La présence de ces éléments dépend de la superficie consacrée à l'habitation, de coûts de construction, des goûts du propriétaire, de son mode de vie et de son niveau social.

Al-hammam (bain):

Il caractérise les demeures luxueuses et les palais. Il n'existe presque pas dans les demeures moyennes. Il n'y en a que deux, attestées par les documents au long de l'époque ottomane. La première demeure contient un mustaḥam (petit hammam), l'autre un hammam (bain). Pour les cinquante maisons luxueuses, il n'y a que treize qui ont un hammam. Quatre seulement ont été décrits, deux hammams et deux mustaḥams. Un usager a décrit les deux mustaḥams c'est mustaḥam, complété par le dest (ustensile d'eau propre à se baigner), gorne, gamat et le plafond voûté en général, l'autre hammam a une porte est avec un seul volet en bois, plafonné à voûte complété par un dest en cuivre, gama en verre et un bassin en pierre. Dans les deux cas, le hammam est contigu à une cuisine.

En ce qui concerne les deux bains, l'un est "*hammam laṭīf, sa porte s'ouvre au nord à un seul volet en bois, conduisant à un petit magāz, jarra (cruche), le plafond est voûté, gamat en vitre, le dest en cuivre, gorne et des bassins comme c'est souvent le cas. Une cuisine*

avoisine ce hammam". Le deuxième bain "dont le sol est tapissé en marbre, il y a un grand ustensile pour chauffer l'eau et un âtre d'échauffement à côté". On voit clair que les deux mustahams se composent d'une seule pièce contenant tous les composants et accessoires, avec une possibilité de se servir de la cuisine pour chauffer l'eau et le ḥāṣil renfermant les bûches. Les deux hammams, ils sont tapissés par du marbre coloré. Ils sont annexés, chacun, d'un âtre pour chauffer l'eau, comme les hammams publics. Il était connu qu'il y avait des tubes en plomb attachant la salle de bain à l'âtre d'échauffement.

Le plus souvent, le hammam se situait aux étages supérieurs, s'ouvrait sur le hall, où se trouvent toutes les portes des pièces. Dans un seul cas, il se trouve dans une galerie supérieur s'ouvrant à durqā'ah.

Les toilettes et les hammams évacuaient les eaux usées par une qaṣabah (tube) vertical jusqu'en haut dans les maisons moyennes qui contenaient un kursī rāḥah, ou plus. Il doit se trouver près de la qaṣabah pour pouvoir y évacuer l'eau usagée.

Dans les maisons luxueuses et les palais, chaque aile, de réception et d'habitation, disposait de toilettes et de hammams. On pouvait y trouver deux qaṣabahs ou plus. Chaque qaṣabah, évacuait plus d'une toilette, la conduite de la canalisation, était située loin des ailes de réception et d'habitation.

Ces qaṣabahs conduisent l'eau usagée vers un évier ou plus, en bas de la demeure à l'intérieur, ou dans la rue s'il n'y a pas d'espace à l'intérieur. Dans les unités d'habitation al-rab', les qaṣabahs de kursī al-rāḥah suivaient le même système, avec une évacuation dans un évier dans la cour de l'agence ou en dehors, ou par un autre système appelé magra (canal) évacuant directement dans le Nil ou dans un ḥalīg. Ce système était utilisé par les maisons luxueuses qui joignaient leurs qaṣabahs à un magra principal.

Al-mirḥāḍ :

Un petit espace faisant office de cabinet des toilettes connu sous le nom d'al-mirḥāḍ, kursī al-rāḥah. Il est composé, le plus souvent, d'un orifice creusé dans un coin du sol de la maison. L'orifice est monté sur une qaṣabah (tuyau de canalisation), conduisant à un évier.

Parmi les éléments de services aux demeures d'habitation, il s'agit d'une pièce pour stocker l'eau pour subvenir aux besoins de la demeure toute la journée. Ces éléments diffèrent selon le niveau de vie, le mode de vie, la situation de la demeure par rapport aux cours d'eaux

(le Nil et les ḥalīgs qui traversent la ville). Ibn Baṭūṭah, qui a visité la ville en 1327-727 H., a rapporté: "*Les habitants de maisons sur le Nil, s'alimentent en eau par des seaux*". Plusieurs demeures ont des escaliers pour descendre au niveau de l'eau du Nil.

Al-fasqīah (fontaine):

C'est un élément stable. Elle est construite en brique cuite avec du ciment ferme, induit du ciment résistant à la dégradation causée par l'eau. Al-fasqīah est lié à un autre élément important, le fiton. C'est le lieu où se trouve al-fasqīah. Il s'agit d'un espace plafonné avec des murs au rez-de-chaussée. On y accède par un magāz de la cour ou de la saḥah de la maison, elle aussi, découverte ou plafonnée. Il se ressemble à une pièce, ayant une porte ouvrant sur le Nil ou sur un ḥalīg. Cette porte est appelée bāb al-Baḥr. Certaines ont des fenêtres. Un seul fiston existe pour une seule maison.

Al-mazyara (coin de cruches):

L'élément d'al-mazyara se trouve dans plusieurs maisons moyennes. Il est utilisé côte à côte avec al-fasqīah dans les demeures luxueuses donnant sur le Nil. Il est situé aux étages supérieurs, à côté du kursī al-rāḥah et de la cuisine à l'étage. Le nombre d'al-mazyara dépend du nombre d'ailes et d'étages dans la même demeure.

Al-ḥanafīah (le robinet):

Dans la deuxième moitié du XVII^e siècle ap.J.C., al-ḥanafīah était à la mode dans quelques demeures moyennes et la plupart des demeures luxueuses et des palais. Il s'agit d'un seul morceau de pierre, creusé à l'intérieur, en forme de bassin. On y verse de l'eau suffisante à l'usage de la demeure. Souvent, il fait double emploi avec al-mazyara.

Al-maṭbaḥ (la cuisine):

Elle fait partie des éléments de services dans les demeures de Damiette. Elle a disparu des demeures simples à Damiette. Elles ont un fourneau, au lieu d'une cuisine, dans une pièce ou dans la cour de la demeure, pour y installer quelques canons (âtres) pour la cuisson.

En ce qui concerne les demeures moyennes, la cuisine disparaît en particulier au XVI^e siècle ap.J.C., et le début du siècle suivant. Il paraît qu'une partie de la cour, en partie plafonnée, a été utilisée comme cuisine.

La cuisine était une petite pièce ayant une porte, le plus souvent avec un plafond est en bois médiocre, le sol tapissé par des carreaux kildan. Quelquefois, s'y trouvait une dikkah en bois.

Dans les demeures moyennes, la cuisine se trouvait au rez-de-chaussée. Dans celles qui comportaient deux cuisines, dont la plupart dataient de la fin du XVII^e siècle ap.J.C. et du siècle suivant, l'espace au rez-de-chaussée ne permettait pas l'installation de la cuisine. En raison de cette contrainte, la cuisine fut placée aux étages supérieurs.

Si le but d'avoir plusieurs kursī rāḥah dans un seul étage était fait pour séparer les hommes des femmes, la présence de plus d'une cuisine dans un même et seul étage indiquerait soit la présence de plus d'une famille, ou la présence de plus d'une épouse (polygamie). La preuve en est la présence de plusieurs portiques ou pièces à l'étage.

Al-ḥāṣil (grenier) et al-maḥzan (magasin):

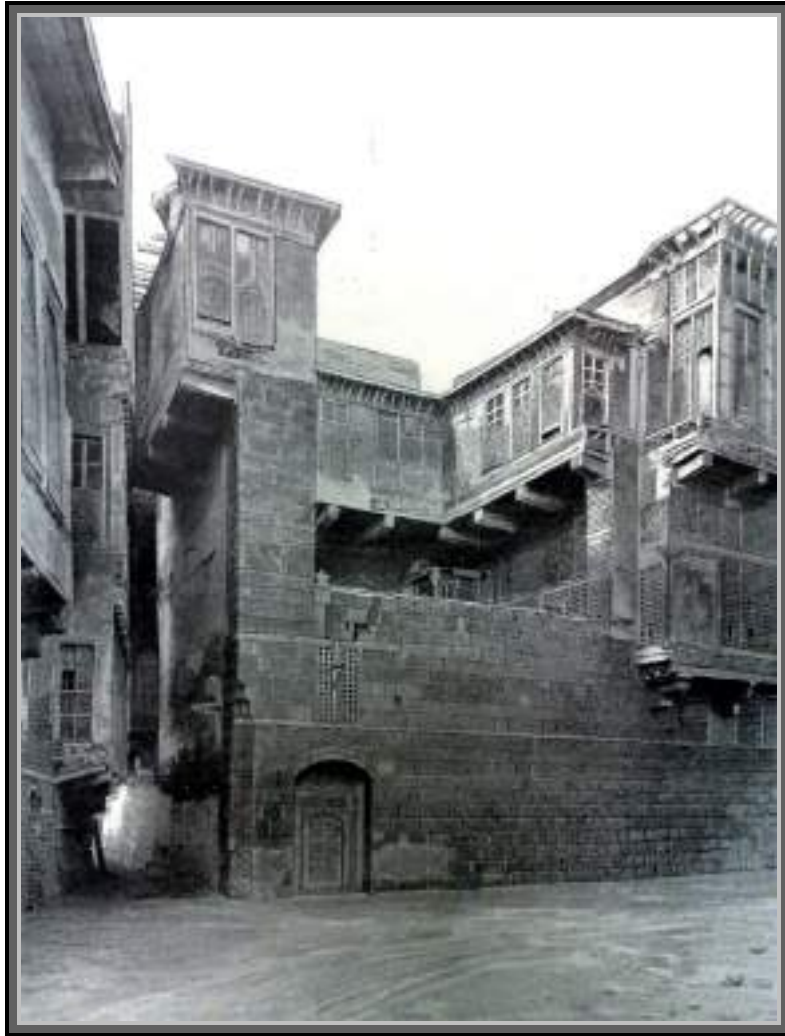
Toutes les demeures moyennes, les maisons luxueuses, et même les palais, renferment ces deux éléments. Ils se trouvent autour de la demeure, ou se donnent sur un espace vide, conduisant à la cour. Quelques ḥāṣils se trouvent, parfois aux étages supérieurs.

Salle d'agīn (pâte de farine):

Elle figure est parmi les services dans les demeures moyennes et luxueuses. Il s'agit d'une petite pièce pour pétrir la farine afin d'en faire du pain. Elle se trouve sous l'escalier au rez-de-chaussée ou au premier étage.

Selon tell HADJIL, a décrit les maisons de Damiette dans son ouvrage : « *Les rues ne sont ni étroites, ni sales, ni tortueuses. Beaucoup de maisons, d'une construction plus élégante que dans d'autres villes de l'Égypte, ont des salons d'une délicieuse fraîcheur. Non-seulement on ne paraît point ménager à Damiette les fenêtres aux façades des maisons, mais elles y sont quelquefois multipliées outre mesure. Il en est qui en ont jusqu'à deux rangs l'un sur l'autre. Plusieurs monuments publics méritent de fixer l'attention à Damiette.* »¹

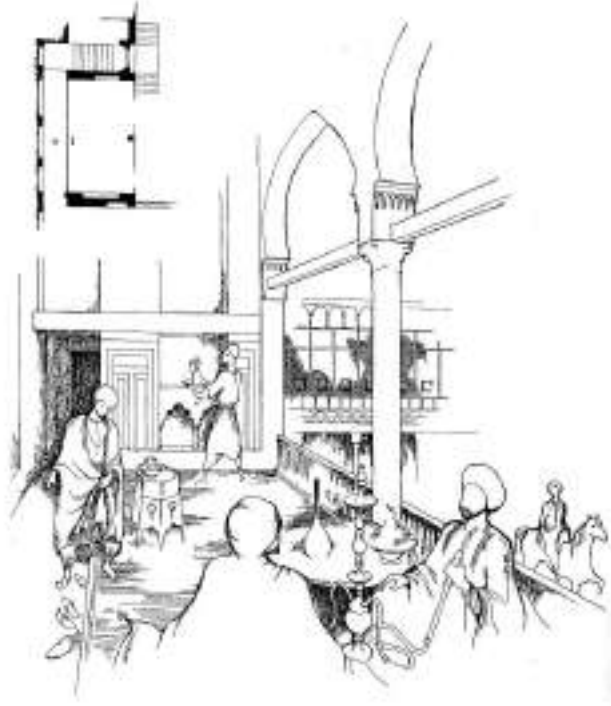
¹ HADJI, Laorty, *L'Égypte*, Paris, 1857, p. 128.



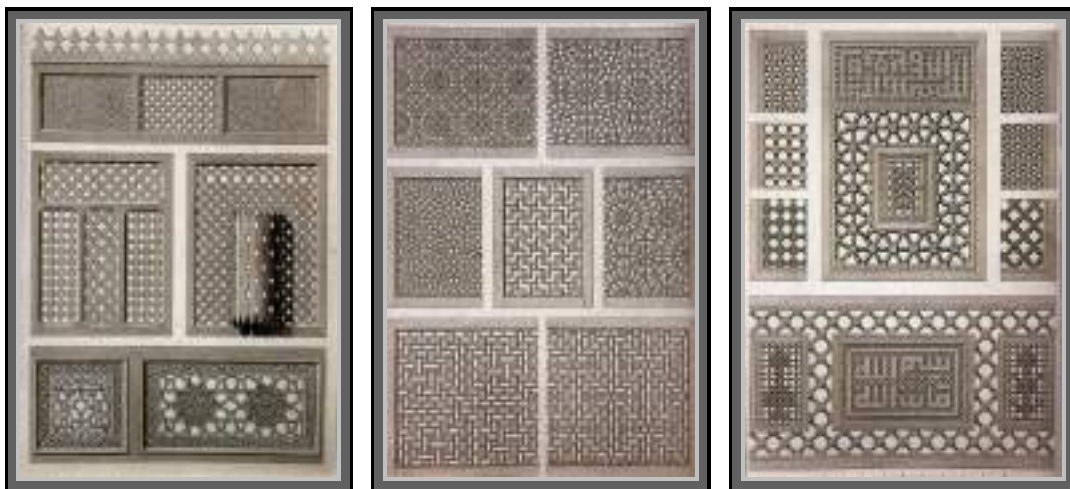
(Fig. 123)
Un palais du commencement du XIV^e siècle à Damiette
(D'après *Le Tour du Monde*, 1904)



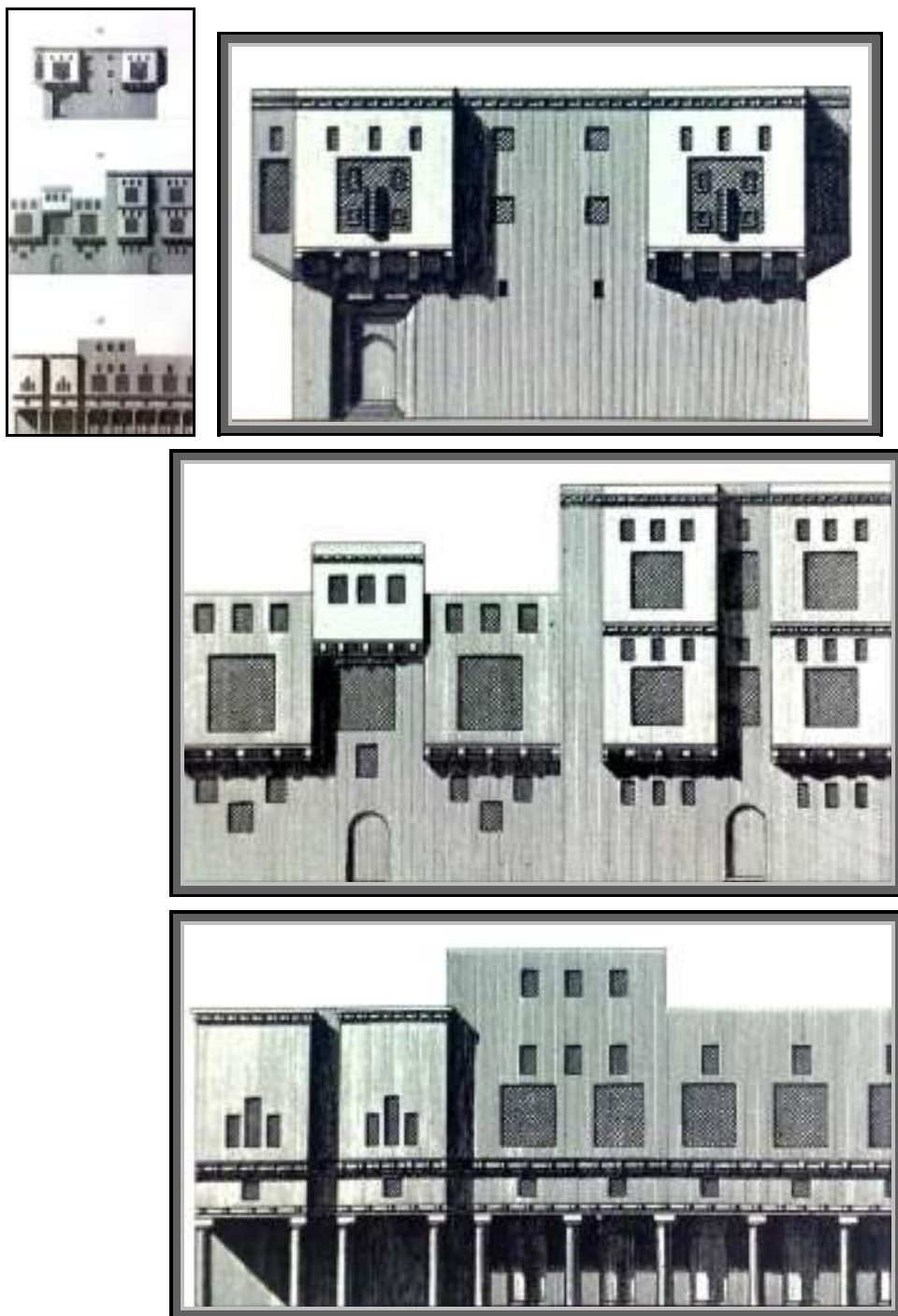
(Fig. 124)
Un palais du XV^e siècle à Damiette
(D'après *Le Tour du Monde*, 1904)



(Fig. 125)
Maq'ad ouvert par deux arcs

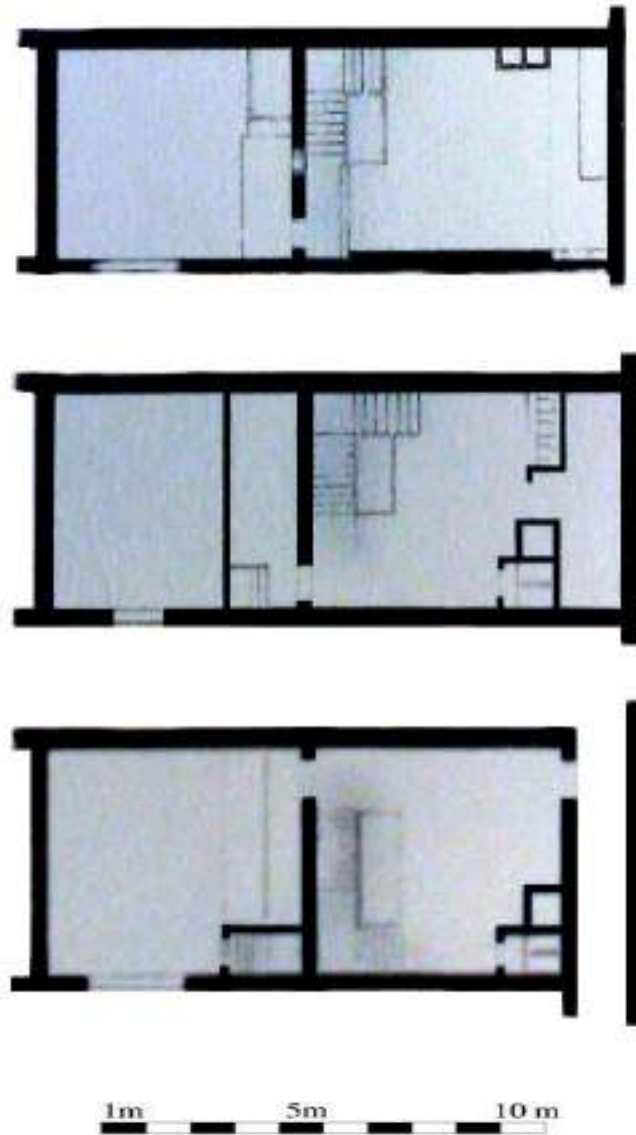


(Fig. 126)
Les grillages en bois découpé et en bois tourné avec inscription Kufique - Ensembles et détails
(D'après *l'Art Arabe*)



(Fig. 127)

Maisons de Damiette
(D'après la *Description de l'Égypte*)



(Fig. 128)

Plans des appartements du wikalah de Damiette
(D'après la *Description de l'Égypte*)

c- Édifices commerciaux et industriels

Édifices commerciaux

Les formes et les types de ces établissements se sont diversifiés. Ils étaient consacrés à emmagasiner les marchandises, tels que les qayṣarīats, les ḥāns, les wikālahs et les funduqs (hôtels).

Le ḥān est un mot turc, et en persan c'est ḥāna, ce qui signifie l'échoppe, l'hôtel ou le bar. Les voyageurs, les navigateurs et les commerçants étrangers débarquant avec leurs navires dans la ville s'y logeaient (Fig.131). On trouvait dans ces structures des commerces, des restaurants, des buvettes et des entrepôts.

Chaque communauté avait son ḥān où elle débarquer et ses membres plaçaient leurs biens et leurs marchandises. Ainsi chaque ḥān avait son directeur résident. Il y a même certains sultans mamelouks, qui ont permis à des communautés étrangères de construire des églises dans leur ḥāns. De la sorte, on retrouvait des salles de bains, des marchés et des petits jardins dans les cours de wikālah. Dans cette structure architecturale et urbaine il n'y avait pas de restrictions à part le fait qu'elle soit fermée la nuit sur ses habitants, et subi un contrôle strict lors des épidémies pour éviter leurs propagations.

Ils se constituent en deux étages ou trois, dont le rez-de-chaussée contient un nombre de ḥāṣils, des maḥzans, des salles consacrées au même objectif, entourant une cour à ciel ouverte le plus souvent. Quelquefois, à la place de la cour, il n'y avait qu'un magāz ou un couloir intérieur, plafonné ou découvert. Il était préférable de le plafonner à cause de la pluie torrentielle en hiver. Ce rez-de-chaussée donne sur la rue par une rangée de boutiques, spécialisées dans la vente de marchandises existantes dans le ḥān, dans la wikālah ou bien celles fabriquées à l'intérieur. Quelquefois le premier étage, contenait des ḥāṣils pour l'emmagasinage, ou bien, le premier et le deuxième étage étaient consacrés à l'habitation des commerçants, où se trouve un nombre de ṭabaqah ou des pièces accédés par un escalier de l'intérieur de la wikālah ou de l'extérieur dans la rue (Fig.123).

En dessous, des sabīls avec des réservoirs d'eau ont été annexés à ces wikālahs à la disposition des personnes internes et des passants. C'est un genre de travaux de bienfaisance, fait par le fondateur de la wikālah.

Quelques-uns de ces sabīls restent encore jusqu'au milieu du siècle dernier. Mais, on sait que tous les bâtiments antiques: wikālahs, sabīls et hammams ont disparu après la révolution du 23 Juillet 1952, à l'exception des mosquées et des madrasas, qui ont été démolies et reconstruites. Les documents font références à beaucoup de ces établissements innombrables.

Wikālah et ḥān al-Ḥaramayn :

Les ḥāns de Damiette datent depuis l'époque mamelouke. C'est dans certains de ces ḥāns que les soldats de Napoléon s'y sont logés et fut attaqués par les habitants d'al- Ši'rā.

Dans la rue d'al- Ḥums à Damiette jusqu'à récemment, se dressait deux rangées de ces wikālah et ḥāns. On retrouvait aussi près du Nil à côté de l'ancienne bâtisse de la mairie, un grand et vieux bâtiment, rectangulaire de trois étages, ayant des nombreuses fenêtres en moucharabié de bois. Au rez-de-chaussée y avait des ḥawāšils ou des entrepôts, remplis de richesse d'ici et d'ailleurs.

Certains ḥāns, avaient au-dessus de leurs immenses portes en bois (Fig.130), (Pl. CLXXIII) une plaque de marbre sur laquelle est inscrite la date de sa construction. Tel fut la plaque au-dessus de la porte du ḥān voisin à la mairie, qui a été démolie récemment, et sur laquelle était inscrite cinq vers de poésie en langue turque. Ces ḥāns étaient waqf pour al-Ḥaramayn. Il est connu sous le nom wikālah al-Ḥaramayn (Fig.129), (Pl. CLXXII).

Au XV^e siècle, MAQRĪZĪ en parle de ces wikālah: "*... et cette wikālah classée sous le hôtels et ḥāns accueillait les commerçants avec leurs marchandises du Levant tel que les huiles, le savon, la mélasse, les pistaches, les noix, les amandes, le caroubier et les confitures etc...*"

Il dit à propos de l'une des wikālah du Caire nommée wikālah Qūsūn, et qui a beaucoup de points communs avec les wikālahs de Damiette: «*... le Prince Qūsūn la détruite et la transformée en un grand hôtel entouré de plusieurs entrepôts et a posé sa condition que le loyer de chaque entrepôts ne dépasse pas les cinq dirhams sans augmentation, et au-dessus de cette wikālah il y a des rab 's qui regroupe 360 maisons et on a relevé qu'elles étaient toutes habitées ...* »

Le lin a été vendu en grandes quantités dans les ḥāns de Damiette au Moyen Age. Le touriste Horace VERNIAH qui visita l'Égypte au XIX^e siècle, décrivait ces ḥāns ainsi : « *les ḥāns ou - caravane saray - qu'on appelle en turc "Bezstin" ce sont des grands et immenses*

bâtiments construits de pierre et de marbre ou de brique, les plafonds voûtés (Pl. CLXXIV) et il y a des boutiques de toutes sortes. Les voyageurs y déposent leurs biens précieux, et même ilss'y hébergent. Ses portes étaient fermées très tôt le soir. Elles étaient parfois fermées avec des chaînes et il ne restait à l'intérieur que les gardes recrutés par la police, pour le surveiller jour et nuit. Certains grands commerçants et petits ont une salle ou deux qu'ils utilisent autant que des bureaux. Les femmes ne sont pas autorisés à entrer ces ḥāns. Souvent les riches philanthropes construisent des ḥāns pour les voyageurs dans des endroits isolés ... "

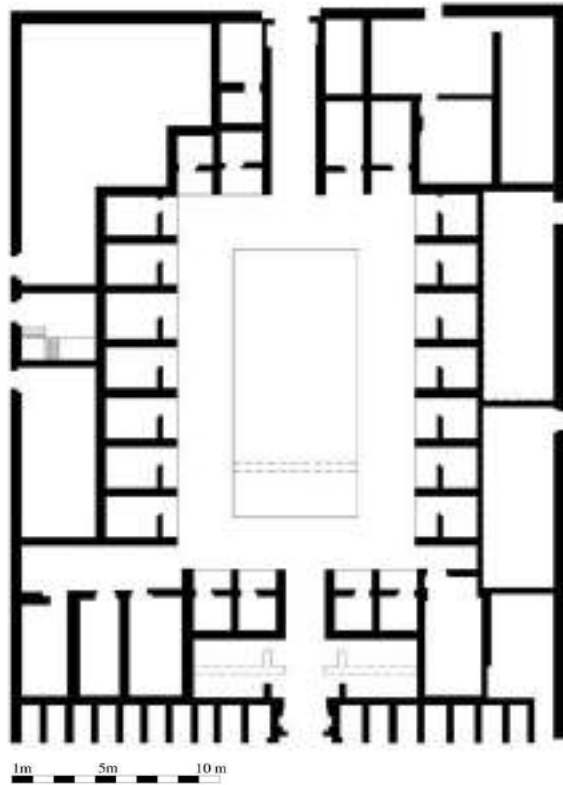
Le dernier ḥān à Damiette était le grand ḥān, qui avec ses trois grands étages qui bordaient le Nil. En 1950, il a été détruit par le Ministère de l'Awqāf pour construire à sa place quelques bâtiments modernes, ainsi que les dernières ruines et vestiges de wikālah de la rue d'al-Ḥums ont été aussi détruites¹.

Qayṣarīah:

Al-qayṣarīah se considère par un développement dans les marchés islamiques du point de vue de la composition urbaine de l'époque omeyyade. Il s'agissait d'un groupe de boutiques donnant sur une grande sāḥah découverte au milieu. Au dessus de ces boutiques, se trouvent des unités d'habitation à louer aux personnes nécessaires. Al-qayṣarīah ressemble aux agoras dans les villes grecques. Cette planification convient mieux à la démographie dense des villes islamiques avec l'agglutination de leurs bâtiments, l'étroitesse de rues secondaires et l'absence de grands espaces vides. Al-qayṣarīah a disparu avec le changement continu de composantes architecturales civiles en fonction des besoins et de la nature d'une époque à l'autre. Les documents ont indiqué la présence d'un nombre de qayṣarīat dans la ville de Damiette pendant les époques mamelouke et ottomane².

¹ YOUSSEF, Niqlā, *Tārīḥ Dumīāṭ munḍu qadīm al-'uṣūr*, Le Caire, 1959, p.296.

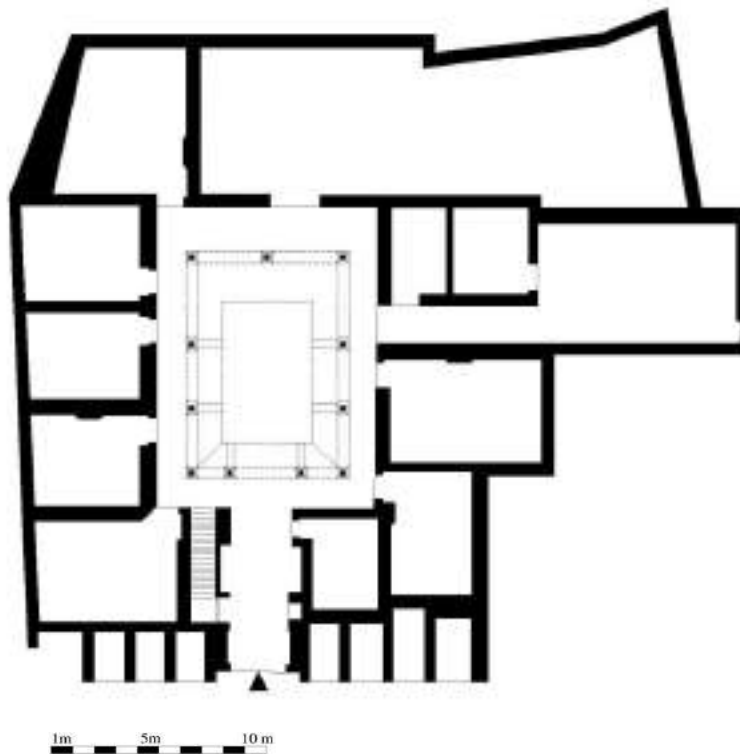
² 'ABD al-RĀZIQ, Muḥammad, *Madinat Dumyat monz bedayet al-'aṣr al-mamloukī ḥata nihayet al-'aṣr al-'uṣmānī*, Master, Le Caire, 2006, p. 540.



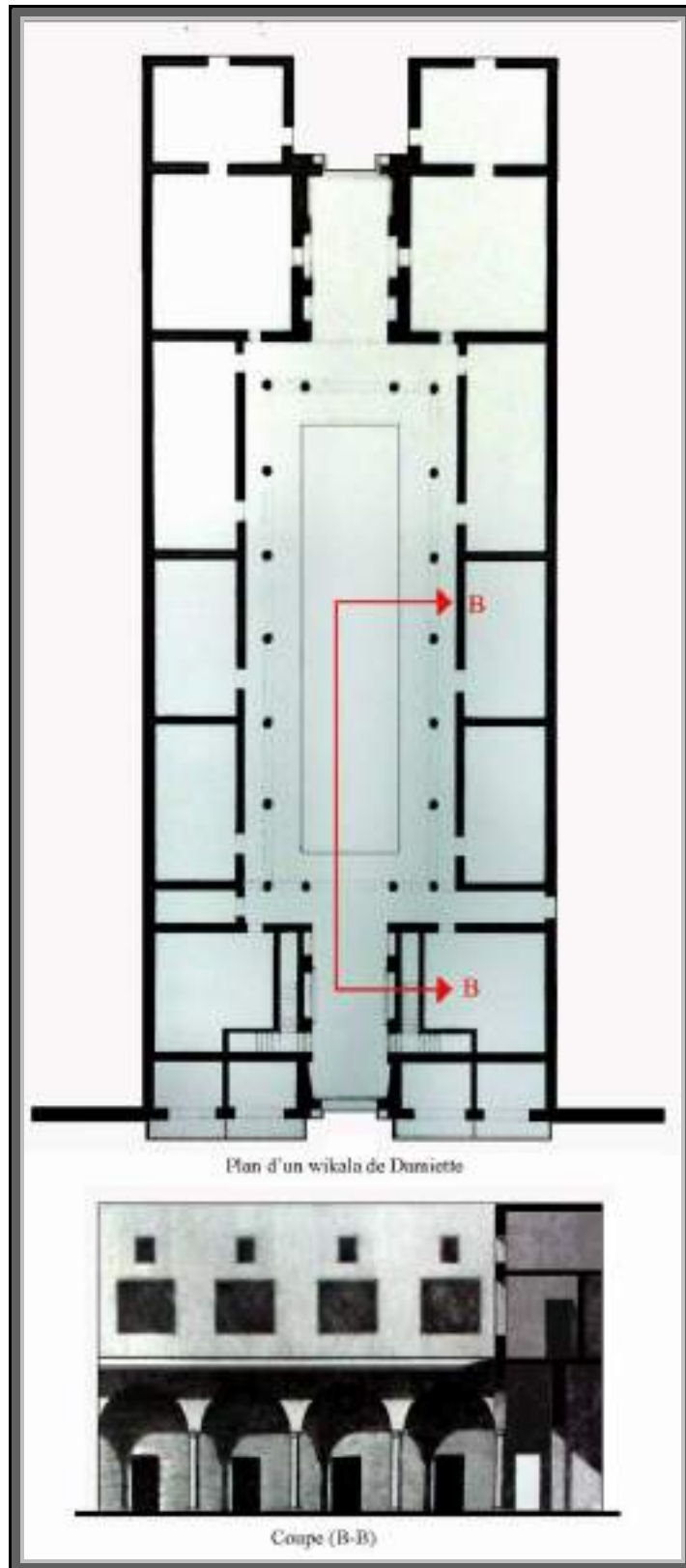
(Fig. 129)
Plan, façade et coupe du wikalat al-Haramayn
(D'après la Direction de Conservation des Monuments)



(Fig. 130)
Porte d'un wikala de Damiette
(D'après *Le Tour du Monde*, 1904)



(Fig. 131)
Plan du wikalat al-Aḥbāš
(D'après la Direction de Conservation des Monuments)



(Fig. 132)
Plan et coupe d'un wikalā de Damiette
(D'après la *Description de l'Égypte*)

Édifices industriels

Pressoirs de canne-à-sucre :

Les documents nous attestent qu'à Damiette les pressoirs de canne-à-sucre se sont propagés. Le pressoir se compose de deux divisions, la première contient une machine à presser les tiges de la canne-à-sucre, la deuxième appelée Mostawqad (groupe d'âtres) pour cuire le jus dans des ustensiles en cuivre sur des âtres à feu.

A la fin de l'époque mamelouke, la plupart de ces pressoirs ont disparu. Il n'en reste que quatre à l'époque ottomane, dont trois se situent dans la partie sud de la ville, al-Ma'şarah al-'Atīqah, al-Ma'şarah al-Kuizīa et al-Ma'şarah al-Ḍahira et al-Ma'şarah al-Tamrarīa dans la partie nord. Trois pressoirs ont disparu au XVII^e siècle ap.J.C. Il n'en reste qu'un jusqu'à la fin de la période de l'étude, sans doute, elle a connu le même sort que les précédentes (Fig.31).

Pressoirs d'huiles:

Ma'āşir d'al-zayt al-ḥār (huile de lin):

Le pressoir d'huile de lin est répandu partout et dans tous les ḥaṭṭ du nord au sud. Le pressoir d'huile de lin se compose, en général, de deux divisions: la première division est une sāḥah de deux moulins, chacun est fait d'une base de pierre rouge fixe, surmontée d'une autre pierre nagdi ou rouge, pour moudre les grains. A côté, se trouve un troisième moulin pour concasser les grains, dans une phase préparatoire à la moulure. La deuxième division est appelée Bayt al-'Uūd (Fig. 32).

Pressoirs d'huile de sésame:

Parmi les industries d'huiles à al-Ṭāgr, on trouve les pressoirs d'huile de sésame; connu par al-cirage. Ils sont propagés dans toute la ville. La majorité s'est située à la partie sud de la ville, au dessous du ḥalīg al-Nawarī. Les documents n'indiquaient que deux pressoirs dans la partie nord (Fig.33).

Moulins:

Au sein des établissements industriels qui se sont répandus à Damiette durant les époques mamelouke et ottomane, on trouve les moulins prêts à moudre le blé et l'orge,

puisque Damiette était un silo de grains. De Damiette, on exportait aux pays de la Syrie pendant les années de famine, et réciproquement, on en y importe pendant la baisse du niveau de la crue du Nil en Égypte. Pareillement, ces moulins se trouvent partout du nord au sud, de l'est à l'ouest dans la ville (Fig.30).

al-Faḥūras:

Al-faḥūra (atelier de fabrication de poterie) est parmi les plus importants établissements industriels à Damiette, et dans l'Égypte même. Elles fabriquent plusieurs sortes d'ustensiles utilisés dans la vie quotidienne, et dans d'autres industries, telles que la teinturerie, la sucrerie et l'huilerie (Fig. 41). Al-faḥūras se sont propagées au nord de la ville entre ḥārat al-Gammālah et ḥārat al-Šuhadā' au sud, à ḥaṭ Bayn al-Kanā'is, à al-Marqab à l'est, à al-Gabbānah al-Suġra au nord, à ḥārat al-Birkah, Bayn al-Burgayn à l'ouest. Celui-ci a été connu sous le nom de ḥaṭ al-Fawāḥīr à l'époque mamelouke jusqu'à la première moitié du XVI^e siècle ap.J.C., ensuite il a été nommé ḥaṭ sūq al-Laban.

al-Maṣbiġ (les teintureries):

Les teintureries d'étoffes et de soierie sont parmi les industries complémentaires de l'industrie du textile à Damiette (Fig.36). Elle est la plus célèbre dès l'époque préislamique de la ville. Ainsi, est-elle plus ancienne et plus stable. Dans les registres du Tribunal Légaliste de Damiette, on trouve deux types d'usines : usines pour teindre les étoffes en bleu, ce type est le plus répandu, et usines pour teindre en rouge.

C.3- Édifices militaires

Les tours militaires

Le rôle militaire de la ville a pris de l'importance à l'époque des Ayyoubides et des Mamelouks. Ceux-ci se sont préoccupés par la fortification de la ville contre les attaques des Croisades. Le sultan al-'Ašraf Biršbaī et le sultan Guqmaq ont fortifié la ville à la suite des guerres dirigées contre les îles de Chypre et Rhodes, en prévoyant une contre-attaque de ces expéditions.

Parmi les fortifications de la ville durant l'époque mamelouke, restent deux tours du début du XV^e siècle ap.J.C., ils ont été restaurées en 1483 par ordre du sultan al-Zāhir Barqūq. Celui-ci a nommé un supérieur d'architectes de son époque, Šihāb al-Dīn al-Ṭūlūnī. Le voyageur Guibert de Lannoy, lors de son premier voyage à Damiette qui était sous le gouvernement de l'émir Ibn Duqmāq, a dit *"ainsi, au côté d'en face de la ville à travers le Nil, se trouve une zone très fortifiée, renfermant une tour construite dans l'eau du Nil, laquelle a été détruite par le fleuve. Il n'y a rien d'autre à cette zone. Celui, qui veut, pourrait obstruer le Nil à cet étroit endroit par une chaîne"*.

Ces deux tours ont joui d'un soin particulier de la part des sultans plus tard, jusqu'à l'arrivée du sultan Guqmaq, celui-ci les a restaurées en posant la chaîne entre elles comme elle le fut. Ces deux tours, parmi d'autres, ont été construites durant l'époque ottomane. Il n'en reste que la citadelle d'Izbit al-Burg.

Tour d'al-Zāhir Guqmaq et la tour d'en face

Cette tour est attribuée au neuvième sultan des Mamelouks Circassiens en Égypte, en 1453 J.-C., le sultan al-Zāhir Abou Sa'īd Guqmaq Barqūq. Il a renforcé les défenses côtières en établissant de nouveaux fortins, des tours de surveillance à Beyrouth, à Tripoli Syrien, à Damiette, à Alexandrie et à d'autres endroits sur les côtes syriennes, en Palestine et en Égypte.

Il est possible que cette tour aurait été construite pendant l'époque d'al-Zāhir Qutuz, et lorsqu'elle fut restaurée et reconstruite par le sultan Guqmaq. Pour cette raison, elle a pris le nom de celui-ci dès cette époque. Plusieurs voyageurs et chroniqueurs, qui ont visité Damiette à ce temps-là, ont désigné ces deux tours par le fait que l'espace entre elles se ferme par une forte chaîne gigantesque pour contrôler l'entrée et sortie des bateaux vers le port.

Cette tour se situait sur le Nil à côté de birkat al-Ṭawwābīn (ḥārat al-Birkah à l'époque ottomane). Sa situation a été fixée par le voyageur NIEBUHR à la deuxième moitié du XVIII^e siècle ap.J.C. sur un croquis de carte sous le numéro 1 " *une vieille tour, chargée d'une inscription arabe tronquée*" (Fig.133).

Il a encore cité la tour d'en face " *sur la rive ouest de cette tour, un soubassement d'une tour semblable détruite*". Le plan de cette tour est circulaire, entouré d'un mur carré à quatre tourelles en forme de deux tiers de cercle aux coins. Ce type de planification était en vogue à l'époque mamelouke.

Oulia GELABI a mesuré les dimensions du mur de la Tour. Il mesurait 600 pas (soit 400 mètres). Des portes ont été faites dans ce mur, au milieu, il y a une porte amenant à (une cour) entre le mur et la tour ronde moyenne, qui comportait un rez-de-chaussée et deux étages. Au centre du toit, se trouve un minaret comme toutes les mosquées de la ville pour la surveillance. Cela a poussé Oulia GELABI de qualifier cette tour par sa hauteur.

Au rez-de-chaussée de cette tour, s'ouvre une porte fermée par une serrure en bois, une chaîne et un cadenas. Elle conduit à une durkāh à deux portes. La porte du milieu s'ouvre sur un escalier montant au premier étage, mais, la deuxième porte conduit à un vestibule circulaire où s'ouvrent les salles de lance. Au centre de la tour, se trouve un espace rond, le plus souvent la mosquée de la tour.

Le deuxième étage se compose d'un espace rond au centre, entouré d'un vestibule circulaire où s'ouvrent treize salles de lance, dont sept à double mazāgil alternés par singuliers mazāgil. Il y a encore deux salles contiguës, une fenêtre pour chacune en forme de

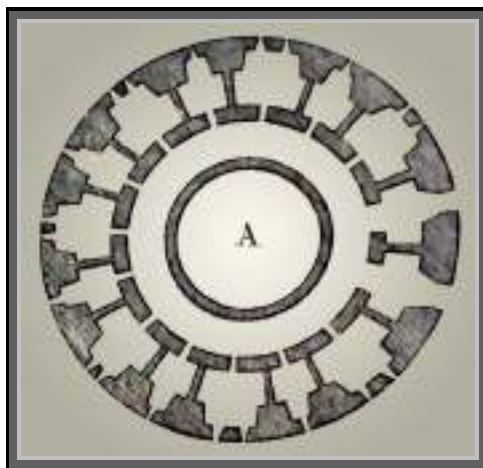
mazāgil des autres salles. Il est possible que l'une de ces deux pièces soit utilisée comme cuisine, l'autre en tant que cabinet de toilettes.

Il est plus probable que le deuxième étage s'assimile au premier, cependant le toit était entouré de terrasses intercalées par des canons.

Si nous supposons que derrière chaque trou de mazāgil se trouvait un lanceur, dans les trois étages de cette tour leur nombre était de soixante. En y ajoutant le personnel de la tour. En revanche, le nombre de lanceurs à la deuxième moitié du XVI^e siècle ap.J.C., était au nombre de sept seulement, un mécanicien, un magasinier pour la munition militaire et les autres machines à la tour, un canonnier, les hommes de service, un individu responsable du portail et de draperie, un responsable d'eau à boire, et un Imām pour la mosquée de la tour, aux côtés d'un frêne ou Agā, le commandant de la tour. Cela veut dire que tous les hommes dans la tour, y compris les hommes de services, ne dépassaient pas quatorze.

La prison dans la tour

En dépit de la condition de legs pieux (waqf) fait par le sultan Guqmaq, à cette tour pour qu'elle demeure "*une tour de garde, de blocus et de temple*", les sultans qui l'ont suivi en ont fait une mosquée pour les princes exilés à Damiette, qui était très nombreux. Elle a demeuré ainsi à l'époque ottomane pour les princes et les hommes de troupes militaire exilés à Damiette jusqu'à la construction de la citadelle ouest, à l'embouchure du Nil, pendant la deuxième décennie du XVII^e siècle ap.J.C. Cette citadelle a joué donc un rôle important. Cette tour est restée jusqu'à la fin de l'époque ottomane.



(Fig. 133)

Plan du second étage de la tour d'al-Zāhir Guqmaq
D'après le *Voyage en Arabie* en 1762

Tour al-Marqab

Aucune source historique n'a désigné cette tour qu'al-Saḥāwī dans la biographie du šayḥ 'Aṣīl al-Dīn Muḥammad, ou il a indiqué que celui-ci résidant à la mosquée d'Ibn Qasīm sous al-Marqab. Le constructeur de la tour est inconnu, mais, il est plus probable qu'elle date de l'époque du règne du sultan al-'Ašraf Birsbaī ou du sultan Guqmaq.

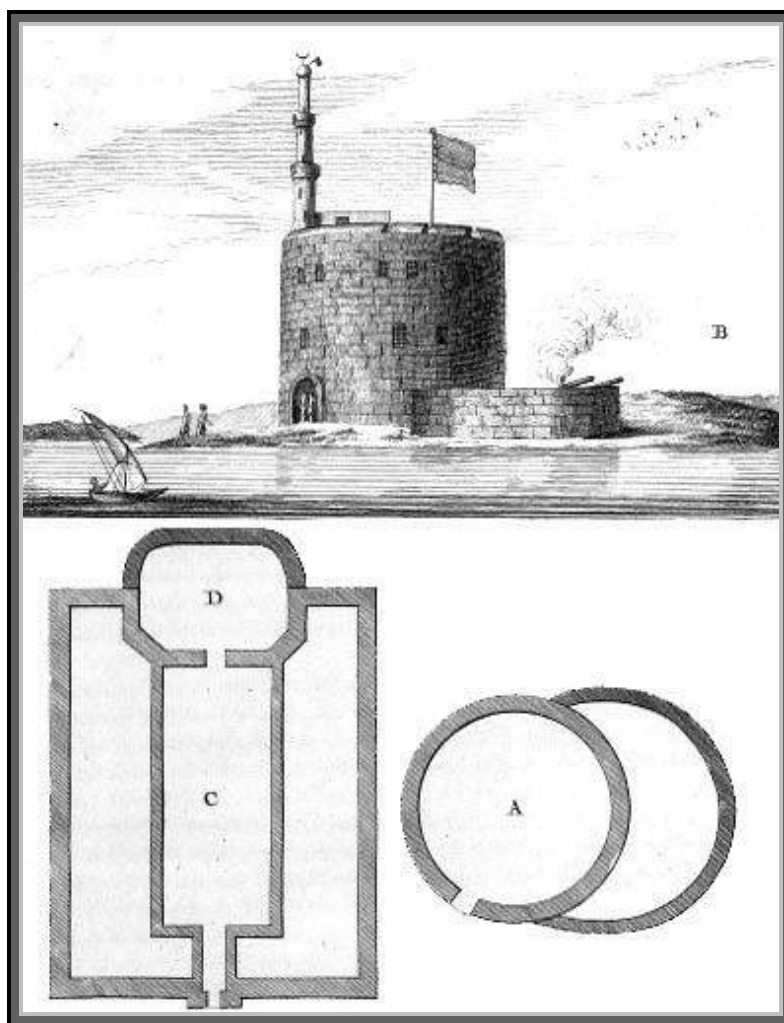
Description de cette tour:

Le voyageur Monconys, qui a visité la ville entre 1646 et 1647, a dit "*Je me suis promené, moi avec l'interprète propre à moi jusqu'à ce que nous sommes arrivés à l'ancien phare qui était détruit, d'où vous pouvez voir toute la ville entière*". Le voyageur Oulia GELABI, lui aussi, a visité la ville et a dit : "*Au nord de la ville, se trouvent les tombeaux, sur un lieu élevé, on voit une tour connu sous le nom d'al-Marqab, de cet endroit, on voyait à la distance de trois cents milles les montagnes de Chypre*". La citation d'Oulia GELABI prouve la hauteur de cette tour.

Situation :

A l'extrême nord de la ville, au bout nord-est du petit cimetière - al-Gabbānah al-Šuḡrā-, au nord de ḥārah est connue sous le nom de ḥārat al-Marqab" se trouvait cette tour. Actuellement, il n'y a aucune trace. On peut préciser sa position dans la topographie étendue entre la rue al-Wasaṭ à l'ouest et ḥārat Mūsā ibn Noṣayr à l'ouest, la rue Ras al-Barr à l'est et la place al-Šihābīah au nord.

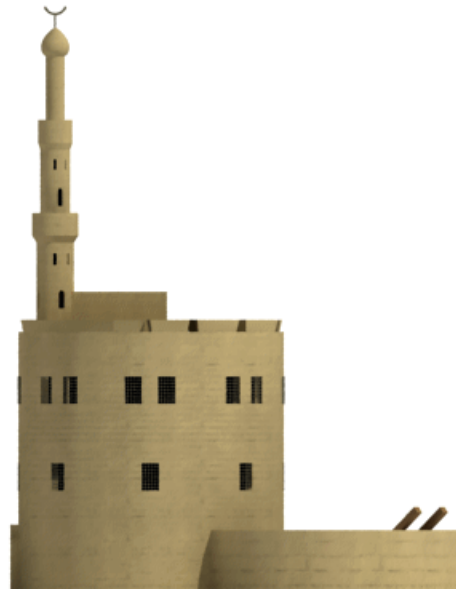
Le ḥaṭ où se trouvait cette tour était connue sous le nom de "ḥaṭ 'Arab al-Marqab". En 1716, on a désigné cette tour par "Phare Iskandar", sa position a été précisée près de la Tombe et de la zāwīah du Šayḥ Aḥmad Abū Qūṭa, à l'al-Gabbānah al-Wuṣṭā. Il est possible que cet Iskandar fût un des princes militaires qui a restauré cette tour après sa destruction à la fin du XVII^e siècle ap.J.C. NIEBUHR a cité cette tour dans sa carte géographique de la ville sous le nom de "*peu de monuments pour un ancien château*", laquelle a été détruite une autre fois au milieu du XVIII^e siècle ap.J.C.



(Fig. 134)
Plan du second étage de la tour à l'Izbit al-Burg
(D'après « Voyage en Arabie »)



(Fig. 135)



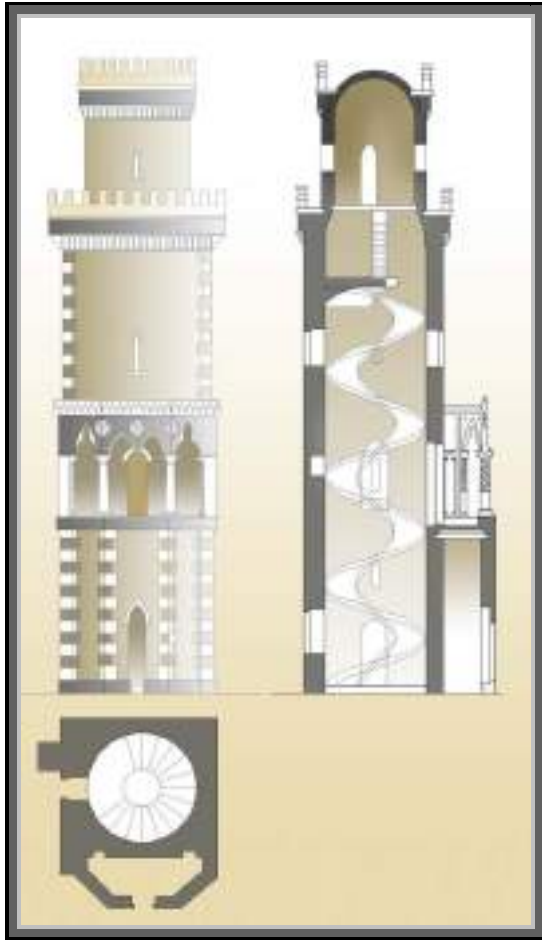
(Fig. 136)

Façades de la tour de citadelle d'Izbah



(Fig. 137)

Perspective de la tour de citadelle d'Izbah



(Fig. 138)
Plan, façade, coupe et perspective de la Tour Est (al-Burg al-Šarqī) à 'Izbit al-Burg

4e Partie : Étude les éléments et les matériaux de constructions

Cette partie est consacrée aux éléments architecturaux, aux techniques de la construction et aux matériaux les plus importants qui composent les édifices¹.

La brique et le bois sont les matériaux les plus utilisés dans la construction des bâtiments à Damiette. Nous étudions des autres matériaux utilisés à côté de ces deux éléments tels que le marbre, la pierre, le pâtre et les carreaux de pavement.

A. Les éléments architecturaux et les techniques de la construction :

1. Les fondations:

Avant le début des travaux, une planification complète était effectuée. Le terrain était préparé en éliminant tous les obstacles, à savoir les collines de sable, les décombres et autres.

Ensuite, on commençait à creuser la terre jusqu'à l'apparition des eaux souterraines pour mettre les fondations. Une pièce de bois de sycomore était posée sur le sol de la cavité des fondations (c'était ce qu'on appelait al-malban).

Le malban devait être circulaire avec un diamètre de deux bras et une épaisseur de deux tiers de bras. Sur le bois, on construisait avec des briques et de la chaux à une hauteur de deux statures. Ensuite, les plongeurs descendaient à l'intérieur de la cavité ou du puits et creusaient en dessous du malban.

Chaque fois que les eaux souterraines apparaissaient, creusaient que le malban soit fixé sur le sol solide et ils allaient vers une autre cavité. Les fondations prenaient ainsi la forme de piliers verticaux en raison de la nature instable du sol principalement composé d'alluvions. La construction était réalisée en alignant les pierres de taille appareillées (madāmīk) à l'aide de mortier préparé avec de la chaux et du sable. Parfois, on ajoutait au mortier du sable rouge (des briques rouges broyées). Les madāmīk de brique (rangée de brique) étaient faites de briques dressées, appelées boutisses, en alternance avec des briques horizontales appelées assises.

Pour construire les réservoirs d'eau, il fallait que la surface supérieure du réservoir soit au niveau des rues qui entourent la maison, c'est-à-dire en sous-sol. Il fallait aussi que les murs des réservoirs soient épais de deux mètres pour éviter les fuites d'eau. Le plafond

¹ ABOU BAKR, Salwa, *l'Architecture domestique de Rashīd du XVI^e siècle au XIX^e siècle*, Paris, 2009, p. 137-146

reposait donc sur des colonnes et des sommiers couverts de voûtes. Les réservoirs étaient munis d'ouvertures pour l'approvisionnement en eau pendant la cure. Les réservoirs étaient reliés aux sabils et aux étages supérieurs.

2. Les murs:

C'est l'élément essentiel qui compose le système de construction utilisé dans l'architecture arabe. Les murs porteurs. Ainsi, le poids était transmis du plafond aux murs qui le transmettaient, à leur tour, en plus de leur poids, aux murs inférieurs et ainsi de suite, jusqu'à ce que le poids arrive aux fondations, qui à leur tour distribuent le poids au sol.

Les murs étaient utilisés pour diviser les espaces intérieures (murs intérieurs), protéger et isoler contre les facteurs atmosphériques de l'extérieur et la protection et la sécurité (murs extérieurs).

Pour construire des murs porteurs, plusieurs conditions devaient à respecter:

- La surface des ouvertures existant dans le mur ne devait pas dépasser un tiers de la surface du mur pour conserver la capacité de celui-ci à transmettre les poids sans s'exposer à des fissures ou sans risque d'effondrement.

- L'ordre dans lequel les madāmīk sont alignés et la façon de les lier ensemble jouent un rôle très important qui aide finalement à avoir une unité solide et cohérente. Il faut que le mortier soit solide pour avoir des pierres bien alignées et accouplées, ce qui aide le mur à résister à la pression et à bien distribuer le poids. Pour ceci, il faut mettre des pierres horizontales qui sont les assises et des pierres verticales qui sont les boutisses et il faut utiliser des angles en fer et des accouplements métalliques dans la construction en pierre.

- Le mortier utilisé pour la construction des murs est composé de la chaux, des fragments de brique ou de pierre et du sable pour les parties inférieures des murs qui sont exposées à l'eau. Quant aux parties supérieures, le mortier utilisé se compose de chaux et de sable ou bien de chaux avec du qasrmil, de la cendre d'une couleur plutôt noire. Il y a aussi du mortier composé de chaux et de plâtre ou de plâtre seul, utilisé pour les coins et certaines parties.

Les briques et les pierres sont utilisées pour la construction des murs puisque les caractéristiques de ces deux matériaux conviennent au rôle que doit jouer les murs. Plus on approche des fondations, plus le mur devient épais. Son épaisseur augmente d'environ un quart de brique de chaque côté à chaque étage. (Pl. I),

La construction des murs:

Il existe plusieurs manières de construire les murs:

- Sur des madāmīk réguliers de pierre ou de briques (en tenant compte de la manière d'accouplement).

- Les murs épais sont construits en faisant une base ou un moule de brique, de pierre ou de bois dans lequel est versé du béton composé de chaux, de cailloux et de sable.

Le traitement des murs:

L'utilisation des madāmīk colorés (al-ablaq). Il s'agit de la construction de murs en utilisant deux matériaux de deux couleurs différentes dans des madāmīk qui se suivent.

a- L'enduit: déterminer les joints entre les pierres ou les briques dans les madāmīk du mur et les enduire d'un mortier de plâtre.

b- Les niches à fond plat (al-qawsarāt) et les ouvertures: les niches à fond plat sont des cavités dans le mur qui se terminent en haut par des stalactites (muqarnasāt). Quant aux ouvertures, ce sont les moucharabiehs, les fenêtres en saillie, et les fenêtres.

c- La gravure, la sculpture et le revêtement: le revêtement est le fait de revêtir ou couvrir le mur à l'aide d'un badigeon ou d'une autre matière, comme la céramique ou la faïence. Parfois, les placards sont utilisés pour enrichir la forme géométrique.

A Damiette, l'épaisseur des murs du rez-de-chaussée intérieurs variait entre 30 cm et 70 cm mais l'épaisseur des murs extérieurs variait entre 50 cm et 100 cm. Ce sont les murs constructifs porteurs: (Pl. III)

Les briques découpées, ajourées et assemblées étaient utilisées comme un matériau essentiel dans la construction. Les dimensions de la brique étaient de 17x 6 x 5 cm.

Les murs sont construits en madāmīk de briques réguliers qui sont renforcés par des barres en bois de 6-8 ou 6-14 midmāk. Quant au mortier utilisé, il était composé de chaux, de roseau brûlé mélangé avec du sable rouge et de sable. Pour les parties supérieures, le mortier se composait de chaux et de sable.

Il y avait aussi des cavités dans les murs. Ces cavités, en plus des ouvertures, avaient pour rôle de rendre les murs plus légers.

Les murs du premier étage sont plus réguliers. Les murs intérieurs étaient utilisés comme des murs de support des constructions et ils avaient une épaisseur qui variait entre 30 cm et 60

cm, tandis que les murs extérieurs avaient une épaisseur qui variait entre 15 cm et 45 cm. Ceci était dû au fait que les murs extérieurs émergeaient vers l'extérieur, ce qui a poussé l'architecte à alléger leur poids. Il utilise les moucharabiehs pour couvrir les ouvertures de ces murs (Pl. IIIII).

Les cavités dans les murs étaient utilisées pour construire les *aḡānīāt* et pour enrichir l'aspect esthétique.

Les murs intérieurs étaient couverts d'une couche de badigeon de couleur blanche et ils étaient, le plus souvent, sans aucun ornement ou revêtement.

L'épaisseur des murs du deuxième étage diminuait et variait entre 25 cm et 55 cm pour les murs intérieurs et entre 15 cm et 20 cm pour les murs extérieurs.

Les murs du troisième étage étaient encore moins épais. Leur épaisseur variait de 30 cm à 45 cm pour les murs intérieurs et de 15 cm à 20 cm pour les murs extérieurs. Les murs de cet étage ressemblaient à ceux du deuxième étage.

3. Les arcs:

Ils ont été utilisés dans l'architecture arabe sous plusieurs formes et types. Ils ont toujours conservés leur rôle du point de vue de la construction et de la résistance, ainsi que leur fonction esthétique. Les types les plus importants sont :

a- L'arc semi circulaire (*'iqd nisf dā'ira*).

b- L'arc brisé (*'iqd mudabbab*) était le type le plus répandu dans l'architecture arabe et une de ses caractéristiques. Cet arc comporte trois formes: l'arc brisé à deux centres (*'iqd mudabbab bi marakazaīn*), l'arc brisé à quatre centres (*'iqd mudabbab bi arba'a marakiz*), et l'arc fatimide brisé (*'iqd fātimī mudabbab*).

c- L'arc en fer à cheval (*'iqd ḥidwa al-faras*) se caractérise par le fait que sa courbe ne s'arrête pas au niveau de la ligne verticale du centre de l'arc. Il se divise en deux types, l'arc brisé en fer à cheval et les arcs entrecroisés (*'uqūd mutašābika*).

d- Les arcs lobés (*'iqd mufassas*): des courbes semi circulaires creuses qui se suivent et qu'on appelait lobes étaient ajoutées au bout de l'arc.

e- L'arc triangulaire pointu (*'iqd muṭallaṭ*): ce sont trois arcs en un seul. Il était utilisé pour les entrées principales des bâtiments.

f- L'arc en oignon (*'iqd baṣālī*): il comporte un seul centre donnant deux courbes identiques. Chaque courbe est convexe au bas et concave au haut. Ce sont les principaux

modèles d'arc qu'ont abordé les éléments et les unités ornementaux utilisés dans l'architecture arabe.

Pour construire les arcs, il fallait d'abord faire un moule en bois qui prenait la forme de la surface inférieure de la courbe de l'arc (*tanfih al-'iqd*). Ensuite, les chaînes de l'arc sont alignées au dessus et le tout est arrosé avec du mortier. On laisse sécher le mortier avant de retirer le moule en bois. Nous remarquons dans les arcs larges que les chaînes sont un peu plus tirées vers le haut pour remédier à la chute de la tête de l'arc qui a lieu après avoir retiré le moule. Plus la hauteur totale de l'arc (*sahm al-'iqd*) diminue par rapport à sa largeur (*watar al-'iqd*), plus la chute de la tête de l'arc est grande. Pour contrôler cette force, qui cause le déplacement des parties supérieures des poteaux ou des supports, l'architecte a trouvé plusieurs solutions. La création de cordes en bois qui lient les pieds des arcs affaiblit la force de propulsion. On peut aussi renforcer les poteaux, les murs ou les supports sur lesquels reposent les pieds des arcs.

Enfin, on créa des modèles d'arcs qui résistent à la force de propulsion, comme l'arc en fer à cheval.

Les ouvertures d'allègement avaient deux objectifs. Le premier était un objectif de construction: alléger la charge des arcs et permettre la construction d'une surface solide en dessus sans trop augmenter les charges des arcs. Le second était un objectif pratique, celui de permettre la ventilation et l'éclairage.

Les briques et les pierres étaient utilisées pour la construction des arcs faisant parties des bâtiments. Quant aux arcs décoratifs, ils étaient construits en bois.

A l'extérieur, les arcs apparaissaient dans les fenêtres doubles et les entrées émergentes des façades des édifices de Damiette. Ces arcs existent aussi sur les autres portes, comme celles des sables, des étables, des dépôts et des magasins annexés au rez-de-chaussée. A l'intérieur, ces arcs se retrouvent au rez-de-chaussée des plusieurs maisons.

Les briques cuites (*mangūr*) étaient utilisées pour la construction des arcs. Elles étaient couvertes d'une couche de badigeon blanc, ou apparaissaient avec leurs différents degrés de couleurs allant du rouge jusqu'au noir dans les claveaux de l'arc, ce qui donnait un motif particulier qui mettait en évidence l'ouverture. Parmi les arcs les plus importants placés au dessus des portes et des fenêtres on trouve l'arc triangulaire (*al-madāīnī*). Cet arc prend différentes formes, qui changent suivant la fenêtre car sa rotation ressemble à une coupole.

Les angles de l'arc madāīnī, des deux côtés, et la clé de l'arc lui-même forment des figures géométriques qui sont soudées avec du plâtre blanc. Les arcs utilisés à Damiette étaient les arcs droits ('iqd mustaqīm), les arcs surbaissés ou aplatis ('iqd mawtūr), les arcs brisés pointus 'iqd mudabbab et 'iqd maḥmūs, les arcs persans, les arcs en fer à cheval ('iqd hidwa al-faras), et les arcs trilobés ('iqd tulāī al-fusūs).

Les arcs en bois se trouvaient devant les façades des iwāns. Plusieurs formes d'arc étaient aussi utilisées dans les éléments d'ameublement comme les aḡānīāt, les placards, les banquettes, les paravents en bois, les enclos des plafonds et les fenêtres doubles.

4. Les colonnes:

Elles sont considérées comme un des piliers essentiels du système décoratif depuis les plus anciennes époques.

Les colonnes étaient utilisées pour plusieurs objectifs. Elles jouaient un rôle dans la construction, ainsi qu'un rôle décoratif:

Elles soutenaient les différents types de plafonds.

Elles renforçaient les murs et particulièrement les coins des bâtiments.

Elles divisaient les espaces.

Elles décoraient les ouvertures des fenêtres.

Les différentes parties de la colonne : la base de la colonne - le fût de la colonne - le chapiteau de la colonne.

Les formes de colonnes et de leurs différentes parties étaient très variées. Pour la couronne, les ornements utilisés avaient des formes de plantes et des formes géométriques: la couronne naqūssī, la couronne muqarnas, la couronne en forme de feuille de plantes ou les couronnes décorées avec des ornements géométriques. Pour le corps, il y avait la colonne à corps rond et la colonne à corps octogonal. Pour la base, enfin, il y avait la base carrée, la base octogonale et la base composée de deux parties.

La méthode de construction:

Les parties de la colonne étaient façonnées séparément: la couronne, la base et le corps qui se compose de parties cylindriques gravées selon la forme voulue et sont munis chacun d'un trou au milieu. Les parties du corps se composent d'une seule masse. Ces parties sont regroupées consécutivement l'une sur l'autre pour donner la forme finale à la colonne. On

assemble les parties grâce à des pièces de bois entre le corps et la base, et entre le corps et la couronne. Ensuite, du plomb fondu est versé dans le trou se trouvant au centre des parties de la colonne. Ainsi les jointures en bois sont décomposées et le reste s'attache fermement au plomb. Des ceintures en cuivre sont posées autour des points de rencontre des trois masses. Finalement, les ornements et les décorations sont posés.

Les colonnes étaient abondamment utilisées dans les maisons de Damiette et comptaient parmi les éléments caractéristiques. Elles étaient utilisées dans les façades des maisons comme supports pour charger les corbeaux et les arcs de quelques fenêtres. A l'intérieur, les colonnes étaient utilisées dans quelques pièces, salles et magasins. L'origine historique de l'utilisation ces colonnes à l'extérieur et à l'intérieur provient des monuments de l'ancienne ville de Damiette et quelques vestiges de mosquées et de palais anciens datant de l'époque mamelouke. Ces colonnes ont pris le caractère arabe.

Les diamètres des colonnes utilisées étaient différents. Les colonnes à petit diamètre étaient utilisées pour la construction des salles de réception surélevées (maqā'id) et les coins des balcons.

5. Les supports:

Ils étaient utilisés pour porter les plafonds; soit directement, soit les supports portaient des arcs par lesquels sortaient des arcades qui portaient le plafond. Ils étaient aussi utilisés pour renforcer les murs (les sommiers) de l'intérieur ou de l'extérieur. Les sommiers utilisés pour les murs intérieurs aidaient à renforcer les murs et ils se trouvaient dans la plupart des maisons arabes et particulièrement dans les étages supérieurs.

Les formes de supports:

- 1- Des supports de coupes rectangulaires ou carrées.
- 2- Des supports octogonaux.
- 3- Des supports en forme de "L" ou de "T".

La brique cuite et la pierre calcaire étaient utilisées comme matériaux principaux pour la construction des ces supports. Les différentes ornementations étaient faites en plâtre.

A Damiette les supports étaient utilisés comme sommiers pour les portes et les fenêtres ou le rez-de-chaussée de quelques maisons. Aux étages supérieurs, les supports

renforçaient les murs et évitaient qu'ils ne se fendent. Les supports aidaient aussi à porter les toits.

6. Les consoles (al-qawābīl):

C'est une méthode de construction qui avait pour but d'alléger la pression des charges sur les poutres. L'architecte avait recours aux consoles pour augmenter la surface des pièces et assurer la plus grande quantité d'ombre, ainsi que la ventilation des pièces, en y faisant pénétrer l'air des petites ruelles.

Les types de consoles:

Les types de consoles variaient suivant le matériau utilisé pour leur construction et en fonction du rôle qu'elles jouaient. On trouve ainsi:

Des consoles où la pierre et le bois sont tous deux utilisés.

Des consoles en pierre.

Des consoles en bois (harmidāl).

Des étagères en bois.

Les consoles où la pierre et le bois sont utilisés ensemble se composent de plusieurs parties en pierre posées les unes sur les autres. Ces parties en pierre sont surmontées d'une poutre en bois liée aux poutres du toit.

Ainsi, cette poutre jouait le rôle de console et de renforcement. En plus, elle résistait à la pression au sommet de la console. La hauteur de chaque partie en pierre est égale à la hauteur des madāmīk utilisés pour la construction du mur émergeant de la console. Quant aux deux murs de la console, ils sont chargés sur deux blocs posés sur les extrémités des planches du sol en bois. Les murs de la console sont construits en brique d'une épaisseur d'une demie brique, puis ils sont enduits d'une couche de mortier. Les soudures entre les briques et les planches sont couvertes par du bois. Les consoles en pierre sont chargées sur des supports en pierre munis de morceaux carrés en pierre posés directement sur la console. Ces consoles émergent moins que les consoles en bois à cause de la diminution de la résistance à la pression des pierres en général.

Les consoles en bois portent les étages saillants et se trouvent souvent aussi sous les pieds des arcs ou les linteaux des portes. Elles se composent d'un groupe de harmidālāt.

Chaque harmidāl est une pièce en bois qui prend la forme courbée de la console. Les consoles en bois sont celles qui émergent le plus de toutes les consoles (environ un sixième de sa largeur), mais cette distance n'est pas fixe, et ne constitue pas une règle. Les étagères en bois, quant à elles, elles sont posées sur l'édifice pour le protéger de la pluie et des rayons du soleil. Elles se composent chacune d'un cadre en bois, lié au mur et muni par le bas via une partie inclinée à 45°. Un deuxième cadre est lié au cadre rectangulaire. Il est formé d'un triangle isocèle. Ainsi, les ornements sont inclinés d'un angle de 30° au minimum.

Les ornements des consoles en pierre ou en bois prennent la forme de plantes et de formes géométriques colorées. Ces ornements sont mis en une seule pièce ou en plusieurs pièces. Les méthodes d'ornement des consoles varient en fonction du rôle de la console.

7. Les plafonds :

La plupart des toits des maisons de Damiette étaient bâtis sur des poutres en bois. Plusieurs couches étaient posées en leur assurant une certaine déclivité sur ces poutres et finalement lorsqu'elles émergeaient du bâtiment, elles étaient couvertes par des planches en bois. Parfois, les planches en bois étaient décorées avec des barrettes fines en bois qui formaient des ornements qui se voyaient du bas.

A l'époque ottomane l'importance de l'utilisation du bois est bien visible dans la construction des plafonds des maisons de la ville de Damiette. En effet, les toits étaient posés sur des consoles (kawābīl) fixées au dessus des murs. L'avantage de ces consoles était qu'elles aidaient à augmenter la surface des étages et donnaient la possibilité de dominer la rue de plus d'une direction, ce qui augmentait la ventilation des pièces. Les consoles qui portaient les corbeaux jouaient le rôle d'une console et en même temps un rôle de serrement. Souvent, ces poutres étaient posées dans une situation inclinée. L'angle d'inclinaison ainsi obtenu était de l'ordre de 10°, de manière à pouvoir hausser son bord extérieur. Une masse en bois était posée en largeur sur les poutres pour porter la face du corbeau et, à côté de celle-ci étaient alignées des planches en bois pour porter le reste. Les côtés du corbeau étaient bâtis en briques moins épaisses que celles du mur.

D'habitude, les toits en bois n'étaient pas directement posés sur les murs mais, entre les deux, étaient posées des frises en bois qui entouraient le bas du toit pour bien le fixer.

La majorité des frises étaient larges et les trois quarts étaient fixées en dessus des murs à l'aide de barres en bois appelées 'alfa. Les professionnels du métier appellent ces barres en bois al-gimāl ce qui veut dire chameau. Dans les coins, les barres en bois verticales étaient très rapprochées et il y avait aussi une énorme masse en bois qui s'élevait horizontalement avec les madāmīk pour une meilleure fixation du plancher.

Le plafond était composé de poutres maîtresses. Parfois, les bords de ces poutres étaient arrondis au niveau de la partie centrale appelée siāg. Alors apparaissait un muqarnas collé aux extrémités de la poutre maîtresse appelée na'1. Les parties du mur qui apparaissaient entre les poutres maîtresses étaient revêtues de morceaux rectangulaires de bois appelées (harnāi). Une frise passait sous les poutres maîtresses, elle couvrait les 'alfāt et bouchait les espaces entre les frises, les poutres maîtresses et les harnā'iyāt. Cette frise était perpendiculaire au mur et fixée en dessous des poutres maîtresses. On l'appelle qaṭrūnīah². Parmi les styles architecturaux des toits des maisons, on note le style qui comporte deux plafonds entre lesquels existe un espace atteignant 50 cm (Fig.139).

Pour les toits, on utilisait des poutres qui reposaient sur les murs latéraux. Des solives prolongées par deux consoles de bois (karādī) étaient utilisées pour diminuer la largeur des poutres.

- a- Des lamelles de bois reposent sur des poutres 8dans une direction contraire. Elles sont couvertes par des planches en bois.
- b- Une couche de mortier vient arroser le sol qui est couvert ensuite par des dalles en pierre calcaire et en marbre.
- c- Le style de revêtement est très clair (les poutres – les fils – les planches – les solives en bois).

Quant au plafond de la salle de distribution il se caractérise par l'existence d'une ouverture d'aération octogonale (ṣuḥṣīḥa) et se compose de:

- d- Quatre poutres en bois posées à des distances régulières, couvrant la surface de la salle. Deux des poutres reposent sur les murs latéraux dans la largeur déterminant l'ouverture octogonale.

¹ BOURGOIN: *L'art arabe*, plafonds planches, V, pl. 69

² Ministère des travaux publics, livre des évaluations pour l'année 1942/43, clause 281, p. 53

- e- Les lamelles en bois représentent des poutres secondaires reposant sur les poutres principales. Les lamelles sont couvertes de planches en bois posées dans le sens contraire.
- f- Une couche de mortier est versée, suivie d'une couche de limon pour isoler la chaleur. Ensuite, une couche de chaux est posée pour isoler l'humidité et interdire la décomposition du limon. Une inclinaison est maintenue pour drainer l'eau de pluie.¹

L'architecte a pris garde à certains éléments de la toiture:

- g- Chaque pièce avait son propre toit qui était séparé du toit de la pièce à côté. Il n'y avait aucun toit qui couvrait deux pièces sauf si les deux pièces étaient transformées en une seule.
- h- Le toit de chaque pièce allait dans la direction contraire de celle des poutres maîtresses et de la pièce d'à côté (il était perpendiculaire). Le toit était aussi perpendiculaire aux toits de la pièce du dessous et du dessus. Ceci veut dire qu'il n'y avait pas deux pièces l'une à côté de l'autre, ou l'une en dessus de l'autre dont les poutres maîtresses allaient dans la même direction. Le but était de bien distribuer les poids sur les murs.
- i- L'architecte tenait également bien compte des espaces pour la dilatation entre une pièce et une autre. Ce qui protégeait la maison au cas où une partie de la maison venait à s'écrouler.

Pour la construction des grandes pièces ou des *dūrqa'āt*, le toit était divisé en deux secteurs à l'aide d'une poutre reposant sur deux solives prolongées (*kurdī*). Le *kurdī* ressemble à une console et prend la forme d'un demi-cercle. Il se termine en dessus par une partie arrondie et en-dessous par des *muqarnas*. L'intérieur du *kurdī* est décoré par des ornements colorés. Quelques *karādī* ont été réalisés dans la construction.

8. Les voûtes:

C'est une des méthodes de revêtement. La voûte est une construction arquée utilisée pour les toits. Du point de vue de la construction, elle est considérée comme le prolongement des arcs. Elle se compose d'un groupe d'arcs les uns à côté des autres et qui reposent sur les murs.²

¹ DARWĪSH Mahmoud : *'Amā'ir madīnet Rashīd wa ma bihā min al-tuhaf al-khashabīyah*, p. 242

² AFĪFĪ Hazim : *Al-ensha' wa al-tfī al-'imāra al-islāmīyah*, p. 91

Les voûtes ont pris plusieurs formes et modèles. Cette forme dépend en grande partie du modèle de l'arc utilisé. Les voûtes étaient utilisées pour couvrir ou revêtir les couloirs, les antichambres et les magasins dans les maisons.

Formes des voûtes:

1-La voûte d'arête (qabw mutaḳāṭi'): ce sont deux voûtes qui s'entrecoupent dans une direction perpendiculaire.

2-La voûte d'arête pourvue de côtés et de dalles (qabw mutaḳāṭi' dū al-aḳlā' wal-balaṭāt): ce sont deux côtés dressés sur les coins d'un carré ou d'un rectangle et qui sont perpendiculaires (des diagonales). Les quatre triangles qui en résultent sont remplis. Il existe plusieurs modèles de ce type.

3-La voûte en cône (qabw maḥrūṭi), elle est aussi appelée voûte en éventail (qabw marwaḥi): elle se compose des quatre quarts d'un cône renversé. Chaque quart est mis dans un coin et est entrecoupé de canaux en forme de "V". Le vide entre les quatre cônes est rempli par des panneaux de plusieurs formes (octogone – étoile). L'habitude était d'utiliser les madāmīk de la voûte conique fait de deux types de pierre, pour donner une grande importance à l'accouplement de la construction, puisque le point fort de l'arc dépendait de la bonne liaison des madāmīk.

Pour la construction des voûtes, l'architecte utilise des briques cuites ou des pierres taillées. Il utilise le bois pour faire les moules ou les formes des voûtes et les renforcements. Enfin, il a utilisé le bois pour le renforcement des madāmīk de la construction. L'épaisseur des murs joue un rôle essentiel dans la construction des voûtes. Ainsi, l'épaisseur des murs latéraux des iwāns fut un facteur qui causa la disparition des supports et leur remplacement par d'autres méthodes. Plusieurs facteurs déterminent l'épaisseur des murs:

- i. La forme de la voûte (semi circulaire ou brisée).
- ii. La largeur de l'ouverture de la voûte et la hauteur de son sommet par rapport au sol.

Le matériau utilisé pour la construction.

A Damiette, les architectes utilisaient les voûtes pour couvrir les dépôts (hawāṣil), les wakālāt, les dūrḳā'āt du premier étage dans certaines maisons et les toits des réservoirs, en

vue de pouvoir se passer des colonnes intérieures. De cette façon, ils pouvaient obtenir de plus vastes hawāṣil et dūrqā'āt.

Types de voûtes utilisées:

a- Les voûtes d'arêtes construites en briques découpées, ajourées et assemblées qui sont couvertes d'une couche de badigeon faite en mortier de chaux. Les voûtes simples en forme de tonneau étaient, pour la plupart, construites sans l'utilisation de moules ou de renforcements en bois.

b- Les voûtes en éventail: elles se composent d'un groupe de cônes renversés dont les bases sont adjacentes prenant la forme d'une coupe circulaire. Les espaces entre les cônes sont remplies avec des morceaux de brique découpées, ajourées et assemblées.

En dessus des voûtes, il y avait un toit qui formait le sol de la pièce ou de la dūrqā'a qui surmontait la voûte. Ce toit n'était pas chargé sur la voûte, mais reposait plutôt sur les murs. Ce qui montre à quel point l'architecte tenait à ce que la voûte soit déchargée de tout poids pour bien la conserver (Fig.140, 141).

9. Les coupoles :

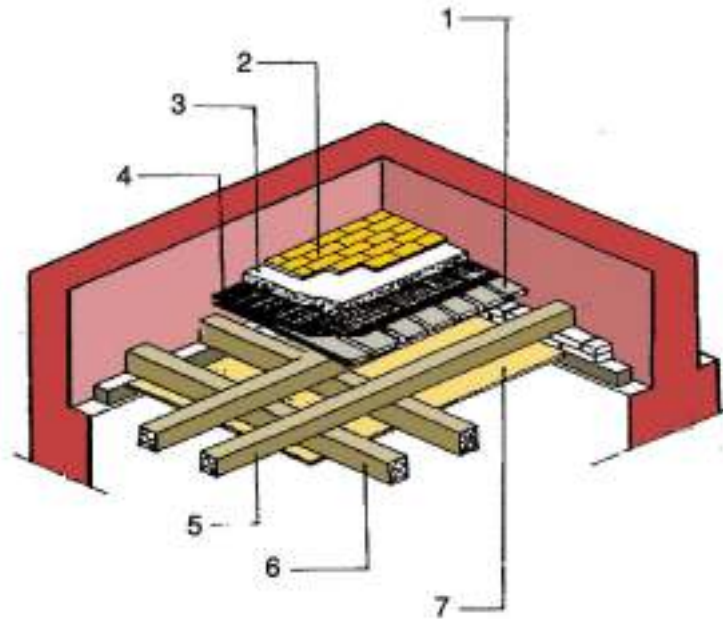
La coupole est une des formes particulières utilisées pour la couverture. Elle est caractéristique de l'architecture arabe. Les coupoles étaient utilisées dans les maisons pour couvrir les hammams pour qu'ils soient éclairés naturellement. Quant aux types utilisés, il y avait les coupoles trouées et les coupoles aplaties.

Les coupoles étaient construites en faisant des moules en bois prenant la forme de la coupole ou sans moules. Dans le deuxième cas, la coupole était construite sous forme d'anneaux, les fonds étaient dirigés vers le centre sur l'axe vertical de la coupole. Le constructeur utilisait un morceau de bois servant de diamètre référentiel pour indiquer la direction de la brique. Chaque anneau était construit après que le mortier de l'anneau précédent ait séché pour que le second anneau puisse reposer sur le premier.¹ La coupole est renforcée, pour résister à la pression extérieure, à l'aide de poutres maîtresses en bois (barāṭīm) qui sont posées directement sous celle-ci. Les matériaux principaux utilisés pour la construction des coupoles étaient la pierre, la brique et le bois, qui étaient traités de plusieurs façons pour l'aspect esthétique.

¹ HAMMÂD Mahmûd : *Al-inshâ' wal-'imâra*, p. 147

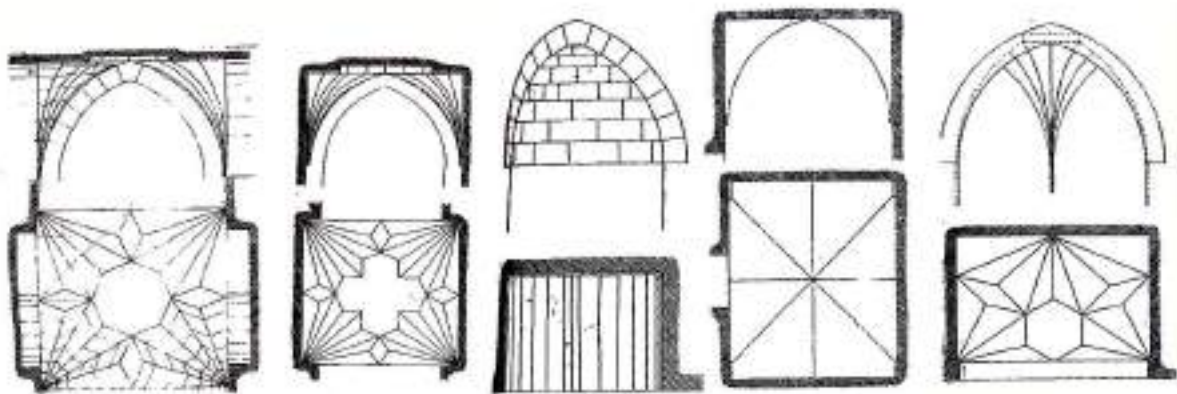
Ce qui nous intéresse plus particulièrement à Damiette, ce sont les coupoles en briques. Elles avaient une apparence extérieure simple en cas d'utilisation de badigeon (composé de plâtre, de chaux et de cendre). Les coupoles avaient, de même, une apparence ondulée verticale, concave, convexe ou étaient creuses.

Ce sont les types de coupoles qui couvraient les bains des maisons dans la ville arabe. Bien sûr, ces coupoles étaient utilisées à Damiette pour couvrir les bains de ses maisons. Parfois, la coupole aplatie à ouvertures couvertes en verre blanc ou coloré, était utilisée pour un éclairage naturel.



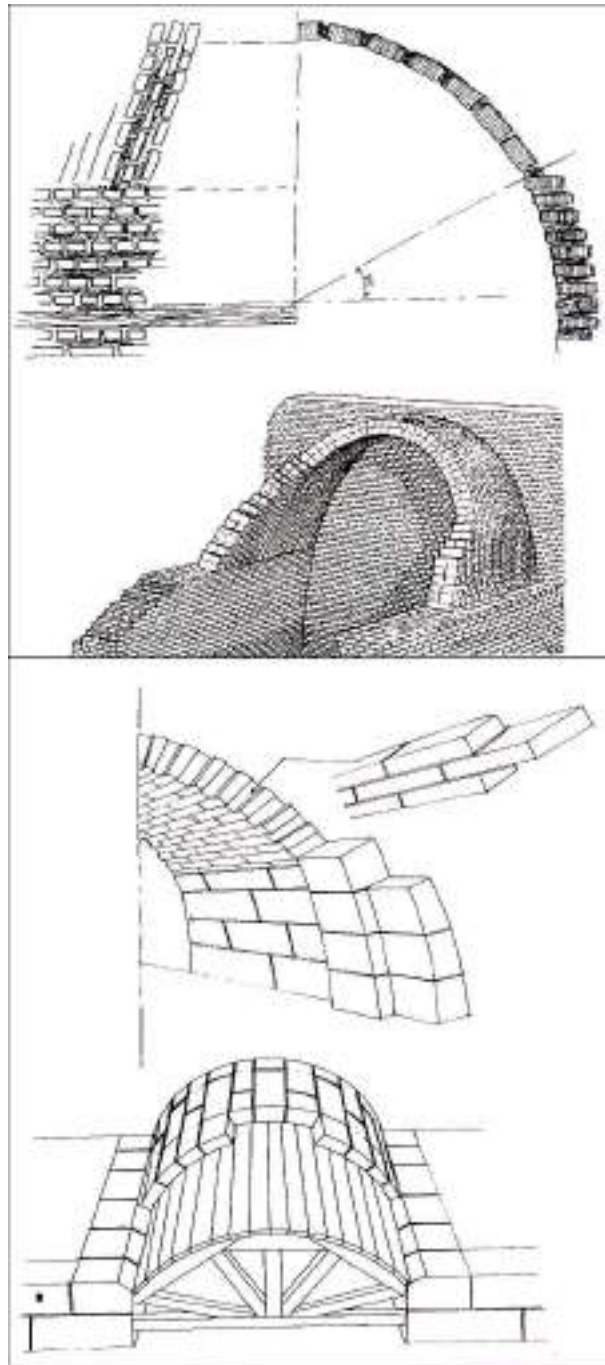
Plan détaillé montrant les composantes du plafond en cas où il est utilisé comme plafond d'allègement:
 1-Des planches en bois -2- les dalles de pierre ma'jarani - 3-mortier - 4-couche de roseau -5-des poutres secondaires - 6 - des poutres principales -7- le faux plafond.

(Fig. 139)
 La technique de la construction du plafond



Quelques vues pour démontrer les formes des voûtes.

(Fig. 140)



Les méthodes adoptées pour la construction des voûtes.

(Fig. 141)

B. Les matériaux de construction

La construction des bâtiments dans la ville de Damiette a pris de l'importance à l'époque ottomane, preuve de son développement économique. La règle générale était de démolir tous les vieux édifices pour éliminer les méfaits qu'elles pouvaient causer aux passants. Celles-ci étaient utilisées comme une source de matériaux de construction pour les nouveaux bâtiments.

Il était tout à fait naturel que les habitants de la ville de Damiette aient recours aux matériaux locaux pour la construction de leurs maisons. Ainsi, utilisèrent-ils principalement comme matériaux de construction l'argile, la chaux, la pierre, et parfois le plâtre. Les plafonds étaient en bois ou étaient construits sous forme de voûtes ou de coupoles entrecoupées.

1. L'argile, la brique :

Compte tenu de la nature de l'environnement et du sol en argile sur les rives du Nil à Damiette, l'argile est la matière dominante et adaptée au climat chaud et humide en été. L'argile cuite est après avoir été mélangée avec quelques matières organiques, telles que le bambou, les tiges de maïs pour la rendre solide. Elle supporte la pluie torrentielle en hiver, la saison dominante sur la région.

La méthode consistant à mélanger l'argile avec le bambou à fut connue sous le nom (al-zarb). L'argile fut utilisée seule pour construire quelques (dwīras) maisonnettes, sauf la façade, construite en brique cuite. Dans ce cas, l'argile était mélangée avec des matières organiques, telles que les tiges de riz et la paille qui la fortifient.

La terre battue (brique non cuite) est constituée d'argile mélangée avec de la paille fine de blé. On la laisse sécher au soleil et en l'air après l'avoir formée avec une moule.

Al-ajor, connu actuellement par al-ṭūb al-'aḥmar (brique rouge, brique cuit) est l'une des plus importantes matières de construction, largement employée, en général dans les bâtiments à Damiette et dans l'urbanisme d'habitation en particulier, comme l'attestent les documents. La brique est principalement constituée du limon du Nil. L'argile était fabriquée laissée le temps de au nord-ouest de la ville à côté de la birkah, où elle fermentait. La birkah était surnommée birkah al-Ṭawwābīn, à cause de la présence des fabricants de brique. De même, au nord et au nord-est, près d'al-Gabbānah al-Kubrā, les tells désertés et les cours d'eau étaient connus sous le nom al-Sayālah. On mélangeait l'argile à l'aide des pieds avec les

fibres végétales, telles que la paille de riz, la paille de blé, dans un endroit appelé ma‘aganah (pétrin). Puis, avec une moule en bois, on lui donnait la forme manuellement sur le sol.

Enfin, on laisse les briques sécher quelques jours, ce sont alors des briques de terre battue (non-cuites). Pour en faire des briques cuites, on les entassait en forme de qamina, (cube prêt à brûler durant quelques jours). On faisait cuire les briques jusqu'à ce qu'elles noircissent pour en faire des formes décoratives dans les entrées des maisons, des agences et des mosquées¹.

L'emploi de briques :

Ce qui attire le plus l'attention dans les façades des bâtiments de Damiette en général, ce sont les formes ornementales et géométriques exécutées en briques. Allant du rouge au noir, elles contrastent avec la couleur blanche du plâtre qui délimite les espaces entre les briques ajourées et assemblées et les formes ornementales que forment les briques. Ces ornements en briques sont devenues une caractéristique locale très spécifique des maisons de la ville, par rapport à ce que l'on trouve dans les autres villes de la Basse Égypte. Ajoutons aussi les sièges faits en briques, ajourées et assemblées, ornés de colonnes en bois qui entourent les entrées des maisons.

Les motifs ornementaux peuvent être de diverses formes : on distingue les formes dégradées (lampadaire), les formes de svastika, les lignes brisées autour de formes hexagonales répétées et liées, les cadres en zigzag, et les lignes en forme de rayons qui couronnent les arcs et les ouvertures et qui ressemblent aux formes des claveaux en pierre et en marbre mais composées de pierres découpées, ajourées et assemblées.

Quant aux formes géométriques ornementales en plâtre, qui surmontent les entrées sur les façades des maisons et qui se trouvent sous les consoles supportant les différents étages, elles étaient très variées: elles représentaient des motifs ayant des formes d'étoiles octogonales (motifs octogonaux), des étoiles octogonales entourées de branches incurvées ressemblant à des engrenages, des motifs d'étoiles hexagonales entourées d'hexagones en forme de maillet arrondi (duqmāq), des formes d'amandes, des formes hexagonales ressemblant aux nids d'abeilles, des formes de losanges et des cadres brisés formés par des motifs tressés. On trouve ce type de motifs en brique découpée, ajourée et assemblée et de motifs en plâtre sur

¹ ‘ABD al-RĀZIQ, Muḥammad, *Madinat Dumyat monz bedayet al- ‘aṣr al-mamloukī ḥata nihayet al- ‘aṣr al- ‘uṣmānī*, Master, Le Caire, 2006, p.437.

les façades de rez-de-chaussée, ainsi que sous les consoles du secteur central de la façade occidentale du deuxième étage. Ces motifs se retrouvent également sous le moucharabieh du deuxième étage du secteur central de la façade principale. Ces mêmes motifs forment aussi les arcs surmontant les fenêtres doubles ils sont toujours en brique découpée, ajourée et assemblée ou en plâtre¹.

2. Le bois:

C'est le matériau le plus répandu, après la brique. En dépit de sa rareté en Égypte, il est abondant à Damiette, grâce à la culture d'arbres, dont on utilise le bois pour fabriquer les meubles et les travaux en bois tourné. Les bois de qualités sont importés de Turquie, de Syrie et du Liban. Ce bois fut utilisé pour plafonner les mosquées, les maisons luxueuses et les façades des étages supérieurs. Il fut aussi utilisé dans la construction des murs, comme ceintures pour les assises de fenêtres, des seuils supérieurs des fenêtres et les entrées.

Ce matériau présente l'avantage de :

- augmenter la solidité de murs;
- dans les seuils de fenêtres, de supporter le poids de briques au-dessus;
- la ceinture en bois préserve le reste du mur même s'il se fissure;
- embellir les façades et de répartir la pression du poids.

Le bois fut utilisé pour fabriquer les portes, les fenêtres et les moucharabiés dans les façades des bâtiments civils, telles que les maisons et les wikālahs. (Voir les planches de CLIX à CLXXI)

3. Le gypse et la chaux:

Il fut beaucoup employé. Il est parmi les traitements environnementaux importants dans la ville de Damiette, dont le climat est hautement humide, la ville donnant sur de vastes espaces étendus d'eau. Le gypse et la chaux étaient fabriqués au nord de la ville, près d'al-Gabbānah al-Kubrā, où se propageaient les magāirs pour les brûler.

Le ḥaṭṭ voisin était connu sous le nom de ḥaṭṭ al-Magāir. La chaux et le gypse revêtaient les murs de deux faces. Cette opération s'appelait (tasbil bil-bayād). Le gypse est une matière molle qui absorbe l'humidité pendant la nuit, et pendant la journée, avec la hausse de la température, libère l'humidité captée pendant la nuit. Ainsi, baisse-t-elle le degré de la chaleur

¹ ABOU BAKR, Salwa, *l'Architecture domestique de Rashīd du XVI^e siècle au XIX^e siècle*, Paris, 2009, p. 158

des murs et des espaces à l'intérieur de bâtiments. Cette matière fut utilisée pour fabriquer les unités décoratives afin de donner une touche de beauté à l'entrée de quelques bâtiments, grâce à la facilité de son maniement.

4. La pierre:

Dans l'urbanisme d'habitation et commerciale, la pierre a été employée peu dans des limites à l'époque mamelouke, comme on voit aux bâtiments dans les documents. Elle a été employée tout seule dans le revêtement du sol de cours, de quelques salles et maq'ads. Elle n'a pas été utilisée à la construction de murs, de façades et de quelques autres éléments urbains. Mais, au dernier quart du XVI^e siècle ap.J.C., où elle contribue à fabriquer les marches d'escaliers et les maṣṭabāhs avec la brique cuit.

Au début du XVII^e siècle ap.J.C., elle fut utilisée à construire les façades de quelques maisons, telle que la façade de la maison d'Abd al-Ṣamad Aḡā, connu par Ibn Ruzayq al-Bsafī. Elle fut aussi employée dans le carrelage. Son usage augmenta dans les habitations des riches militaires, des grands commerçants et des grands savants. La pierre fut ensuite beaucoup utilisée pendant le XVIII^e siècle ap.J.C.

5. Le marbre :

Le marbre était très peu utilisé dans les édifices de la ville de Damiette. Il était parfois conçu comme revêtement pour les murs des mosquées. Il était employé sous la forme de figures géométriques ornementales, combinées avec des carreaux de pavement. Le marbre et les dalles en céramique étaient aussi utilisés pour le sol d'une même salle et pour les entrées des salles principales dans plusieurs maisons à Damiette. Les dalles en marbre ont aussi été utilisées couplées avec les dalles en pierre pour le sol des dūrḡā'āt dans quelques maisons pour leur résistance à la pluie. Enfin, les dalles en marbre étaient utilisées pour la réalisation des sols et des bassins d'eau dans les bains, ainsi que pour les bassins d'eau des fontaines annexées aux maisons: le marbre était utilisé pour les fenêtres des sabils, il était aussi utilisé pour les plaques de fondation pour les sabils et les maisons.

CONCLUSION

Nous avons pu constater à travers nos recherches et l'étude approfondie et détaillée d'une ville importante comme Damiette et de son style architectural islamique, que la ville actuelle est située à l'emplacement même de l'ancienne ville.

Les historiens ont confirmé la destruction totale de la ville à l'exception de l'ancienne mosquée. Sa reconstruction avait été ordonnée par al-Zāhir Bibars à l'époque mamelouke.

Malgré les guerres, les évolutions environnementales et les agitations politiques qui ont constitué un frein à son développement, on constate que la ville s'est développée après la conquête arabe puis en fonction des générations qui l'ont façonnée avec des caractéristiques propres dans son architecture militaire, religieuse et commerciale. Ses habitants et ses dirigeants se sont caractérisés par leur attachement religieux, notamment l'influence du courant soufi. De nombreux šayḥs et des intellectuels s'y sont établis, tout au long de l'époque islamique et ont porté une attention particulière aux mosquées, aux zāwīahs, à leurs minarets, aux mausolées et à leurs coupoles.

Damiette est aussi une ville militaire qui a évolué pour devenir un espace commercial jusqu'au XIX^e siècle, et constitue actuellement une ville commerçante de première importance. Ses rues comportaient des sūqs, et portaient le nom des marchandises qu'elles vendaient. Les structures commerciales se sont développées (wikāla, entrepôts et ḥān) afin de répondre aux besoins des marchands en provenance de tous les pays, en particulier d'orient, de la Turquie et de Chypre. La construction des bâtiments n'a pas négligé les aspects décoratifs et les architectes ont exploité la situation stratégique de la ville sur le Nil, le lac Manzalah et sa proximité avec la mer Méditerranée.

Ainsi son développement urbain a drainé automatiquement une expression architecturale spécifique à cette ville. Effectivement la situation géographique et la réalité environnementale dans cette zone de l'Égypte ont soudé les îles à la terre ferme, ce qui augmenta d'un côté, la superficie constructible et de l'autre permit une évolution urbaine et architecturale spécifique.

Le tracé du Nil et de ses affluents fut le facteur principal de la construction de la ville, du tracé de ses routes. Les matériaux locaux, en particulier la pierre, le marbre, le bois importé, furent utilisés pour sa construction. Les canaux et les golfes devinrent des axes principaux. Déjà à l'époque mamelouke, et au début de l'ère ottomane, les voyageurs la

décrivaient comme la (Venise arabe) du fait que la plupart des habitations et des wikālāt donnaient sur les canaux et qu'on y accédait par barque. De même que le Nil constitua la source principale d'approvisionnement en eau des hammams et sabils et assura l'extension des réseaux d'eau potable et d'assainissement.

Tous ces réalités géographiques, ces caractéristiques séculaires et perpétuelles changements qui ont perdurés ont été bouleversé à la construction du Haut-barrage au XX^e siècle. Cela a devisé unité urbaine de la ville et exposé son espace à des nouvelles contraintes et d'autres réalités.

Ces faits nous ont permis de cerner les facteurs qui ont joué ce rôle essentiel et discernable dans la formulation et la planification de l'espace bâti. La situation géostratégique et ses multiples impacts sur le développement urbain, l'activité économique et tout ce qu'elle draine comme mutation dans la définition des espaces et de la structuration des axes de construction de la ville et les réalités politiques, religieuses et culturelles affectés aux différentes bâtis de cette ville.

Comme nous l'avons démontré, les architectes ont eu recours aux matériaux de construction locaux et ils ont utilisé plusieurs éléments et techniques pour réaliser leurs commandes de bâtis. Ces matériaux étaient très variés et leurs utilisations s'adaptaient totalement à la multiplicité des contraintes. Ces contraintes ont généré de nouvelles techniques d'ornementation et de décoration de l'espace construit. On constate aussi une autre particularité dans la ville de Damiette, c'est celle que l'architecte fait disparaître ces données pour produire un espace où seule la dimension culturelle s'inscrit et s'affiche. L'une des raisons de ce succès revient à l'unité de pensée et du culte dont l'architecte musulman puise pour exprimer une unité urbaine mais aussi tellement différente par le respect de la richesse de ses multiples différences.

En ce qui concerne les monuments étudiés, un travail de protection du patrimoine doit immédiatement se mettre en place pour préserver des édifices tel que le minaret du Šayḥ Bāš, qui semblait se battre contre toutes les circonstances qui voulaient à tout prix détruire tout qui est vieux, historique et beau dans la ville qu'il l'entoure. Ce vieux minaret est le témoin de toute une ère où il n'était côtoyé que par des cheiks, des savants bienveillants et des moudjahidines. Il est l'exemple vivant de l'architecture ottomane et de ce qui l'a précédé, car il est le seul minaret qui ne soit pas démolé dans la ville presque des dizaines de minarets furent détruits en raison de la négligence et du manque d'entretien, ou à causes des décisions

de démolition pour éviter le risque d'effondrement sur les passants et dans d'autres cas par manque de budget pour leur entretien. Une fois que les habitants de la région nous ont informé que l'Awqāf a décidé de démolir le minaret et qu'il n'est pas enregistré en tant que monument historique, et qu'ils cherchent à recueillir des dons pour tenter sa restauration - bien sûr loin de vraies méthodes de restauration - avec l'aide d'un entrepreneur ; nous avons cherché à contacter les responsables pour sauver ce seul pont qui nous lie encore avec l'histoire. Le minaret est toujours en danger, mais qui veut bien nous entendre ?!

Par contre, tous ce qui est de wikalāt, hāns, moulins à riz et anciennes maisons, ont complètement disparu et ne restent que quelques murs de pierre massifs et épais, disséminés dans la ville. Ce qui suggère par leur forte ampleur que ces murs sont les débris de grands bâtiments tel que les wikalāt.

Ce qui nous a semblait le plus étonnant tout au long de notre périple de recherche ses dernière années à Damiette, c'est cette frénésie dans le processus de démolition de tout ce qui reste des anciens bâtiments ! Une fois, nous avons visité un bâtiment, que nous avons photographié dans son intégralité, car il nous paraissait à son style de construction et de ses pierres qu'il remonte à la fin de la période mamlouk et le début de la période ottoman. Ces périodes reconnues par les ouvertures courbées, par la taille et la manière d'empiler les pierres et par l'épaisseur des murs. Ce bâtiment était en face de la mosquée d'Ibn al-Nafis et il recueillait un atelier de fabrication de mobiliers en bois, le produit phare de la ville de Damiette de nos jours. Nous étions très heureuses de cette trouvaille qui n'était pas enregistrée au service des antiquités comme des dizaines de monuments, qui sont des propriétés privées. Nous sommes retournées six mois plus tard pour trouver ce bâtiment démolit et son terrain avait été vendu. Ainsi, il a disparu avec tout ce qui nous restait du passé. Le désir de vendre les terrains et les investir, dans cette ville où le prix du mètre carré ne cesse d'augmenter, voire à égaler les prix de la capitale, dus à son importance commerciale et industrielle qui a transformé sa principale activité dans l'industrie du mobilier, ne cesse de s'accroître.

Tout de même, cette ville reste habitée par une population très généreuse, pleine de bonté, et qui même en ignorant la valeur de son ancienne architecture, a déployé ses efforts pour préserver son héritage. Le minaret du Šayḥ Bāš est bien l'exemple vivant de ces efforts. Mais ces gens n'ont pas trouvé la moindre attention à leur égard de la part de l'état et des autorités locales.

Les monuments de cette illustre ville ont disparu mais ses habitants restent et ne perdront de vue leur identité, leur esprit religieux et comportement commercial, dont ils ont hérité de leurs ancêtres. Ainsi, ils sont fiers d'être la seule ville en Égypte où le chômage est inexistant, grâce à leurs valeurs du temps et du travail.

Cependant, malgré tout, Damiette a su garder l'esprit d'une ville antique, avec son Nil qui a assisté à tous les âges, et ses pierres empilées dans ses routes internes et étroites, qu'on ne cesse de les découvrir sous le bitume, comme si elle déclare à travers le passé qu'elle détient encore dans son intérieur une base solide et les empreintes des grands explorateurs et célèbres voyageurs qui l'ont parcouru avec l'intention de connaître sa philosophie architecturale et ses mérites dans le domaine de la planification.

En accomplissant ces recherches sur la ville de Damiette, après tout ce que nous avons pu rassembler comme documents et découvert comme résultats, nous avons voulu sortir à la lumière du jour et sur le terrain de la réalité, une visualisation provisoire de la ville dans son intégralité. Nous allons déployer tous nos efforts afin d'appliquer ce que nous avons découvert et éduquer les habitants et avec leur accord nous allons procéder à la ré-planification et la reconstruction d'une des anciennes rues, la Grande Rue par exemple, tout en conservant leurs entreprises pour ne pas nuire à leur gagne-pain. Nous allons explorer tous les moyens possibles à la mise en œuvre de ce projet à venir.

BIBLIOGRAPHIE

I – ARCHIVES ET SOURCES

ARCHIVES

Archive al-Šahr al-‘Aqārī, Le Caire, Égypte.

Archives Centrales de la Direction des Affaires culturelles d’Égypte.

Archive Comité de Conservation des Monuments de l’Art Arabe au Caire, 1899-1952

Archives Dār al-Maḥfuzāt al-‘Umumīah, Le Caire, Égypte.

Archives Dār al-Waṭā’iq al-qawmīah – al-Ḥugag al-Šar‘īah, Le Caire, Égypte.

Archives de l’Association Géographique, Le Caire, Égypte.

Archives de la mairie de Damiette, [Moḥfazat Dumīāt], Damiette, Égypte.

Archives de Tribunaux, Égypte.

Archive, Direction de Conservations de l’Organisation des Monuments, Le Caire, Égypte.

Archives du Cadastre, [Hay ‘at al-Misāḥah], Le Caire, Égypte.

Archives régionales de l’Inspection des Monuments historiques d’Égypte.

Daftar al-Ġamārik, Égypte.

Documents du Ministère des Waqfs, Ḥugag al-Waqf al- ‘Uṭmānīah, Le Caire, Égypte.

al-Maktab al-‘Arabī, Bureau d’étude d’architecture, Le Caire, Égypte.

BIBLIOTHEQUES

Bibliothèque d’Alexandrie, Alexandrie, Égypte.

Bibliothèque du CEDEJ, Le Caire, Égypte.

Bibliothèque du Collège de France, Paris, France.

Bibliothèque de l’Institut Français d’Archéologie Orientale [I.F.A.O], Le Caire, Égypte.

Bibliothèque de l’INALCO, Paris, France.

Bibliothèque de l'Institut de Monde Arabe [I.M.A], Paris, France.
 Bibliothèque de l'Institut d'Égypte, 1798, Le Caire, Égypte.
 Bibliothèque de Sabil Qāyṭbāī, Le Caire, Égypte.
 Bibliothèque d'Université Américain [A.U.C], Le Caire, Égypte.
 Bibliothèque d'Université d'Ayn Šams, Le Caire, Égypte.
 Bibliothèque d'Université du Caire, Le Caire, Égypte.
 Bibliothèque du Tourisme et des Voyages, Trocadero, Paris, France.
 Bibliothèque Nationale de France [B.N.F], départements des Estampes et des Cartes et Plans, Paris, France.
 Bibliothèque Principale de la Sorbonne, Paris, France.

SOURCES ARABES

al-'ANŠĀRĪ, *Nozhat al-ḥāṭir wa bahgat al-nāzir*, Damas, 1991.
 ABŪ al-FIDĀ', *Taqwīm al-buldān*, Paris, 1952.
 ABŪ ŠĀMAH, *al-Rawḍatayn fī aḥbār al-dawlatayn*, Le Caire, 1287 H.
 al-BAKRĪ, *al-Mağrib fī ḍikr bilād Afriqīa wa al-Mağrib*, Paris, 1853.
 al-BALADURI, *Futūḥ al-buldān*, Le Caire, 1386 H.
 al-DEMESHQĪ : *Noukhbet el-daher fī 'agā'ibe el-'ber wa el-baher*, Lybezje, 1923.
 al-GABARTĪ, *Tāriḥ el- Gabartī, 'Ağāib el-athârr fī el-tarâğjim wa el-akhbâr*, Beyrout, 1997.
 al-ḤAMAWĪ, Yaqout, *Mo'gam al-buldān*, Le Caire, 1906.
 IBN BAṬŪṬA, *Toḥfat al-nodḍār fī ġarā'ib al-'amšār wa 'agā'ib al-'asfār, riḥlat Ibn Baṭūṭa, Voyages d'ibn Batoutah, texte arabe, accompagné d'une traduction, traduit par C. Defrémery, B. R. Sanguinetti, Paris, 1853.*
 IBN DUQMĀQ, *al-Intiṣār li wasītat 'aqd al-'amšār*, Le Caire, 1983.
 IBN ḤALDUN, *al-Moqaddimah*, Le Caire, 1960.
 IBN ḤAWQAL, *al-Masālik wa al-mamālik*, Laydan, 1873.
 IBN IYAS, *Badā'i' al-zohour fī waqa'i' al-dohour*, Le Caire, 1961.
 IBN MAMATI, al-'As'ad, *Kitāb qwanīn al-dwawīn*, Le Caire, 1991.
 al-IDRĪSĪ, *Nuzhat al-muštaq fī iḥtirāq al-afāq*, Lydan, 1884.

- al- KANEDÎ : *al-Wilāh wa al-quḍāh*, Reporteur Ravn Krist Beyrouth, 1908.
- al-MAQDISI, *Aḥsan al-taqasīm fī ma'arafat al-'aqaalīm*, Le Caire, 1991.
- al-MAQRĪZĪ, *Ḥiṭaṭ al-Maqrīzī*, Le Caire, 1970.
- MUBĀRAK, 'Alī, *al-Ḥiṭaṭ al-tawfīkīah al-gadīdah li Miṣr al-Qāhira wa mudunha wa bilādīha al-qaḍīma wal šahīra*, Tome XI, Le Caire, 2005.
- al-RAŠĪDĪ, Ahmed, *Ḥosn al-ṣafa wal 'ibtihâg bi ḍikr man walla imârat al-hâg*, commenté par 'ABD al-LAṬĪF Līla, Le Caire, 1980.
- al-SAḤAWĪ, *al-Ḍaw' al-lāmi ' fī 'a 'tān al-qarn al-tāsi'*, Beyrouth, 1992.
- al-ŠIRĀZĪ : *Nihâit el rutbah fī ṭalb el hisbah*, vérification et révision par El-Bâz El-Arinî, Le Caire, 1946.
- al-SIŪṬĪ, *Husn al-muḥdrah fī tārīḥ Miṣr al-Qāhira*, Le Caire, 1998.
- al-YA'QŪBĪ, *al-Buldān*, Lydan, 1860.

SOURCES EUROPEENNES

- BAEDEKER, Karl, *Égypte*, Traduit par Paul OLLENDORFF, Leipzig, Paris, 1898.
- BINOS, M. l'Abbé de-, *Voyage par l'Italie en Égypte, au mont Liban et en Palastine et terre sainte*, Tome second, Paris, 1777.
- BOISAYME, Jean-Marie-Joseph du-, *Description de l'Égypte, Voyage dans l'intérieur du Delta (1779-1846)*, Paris, 1826.
- BRUN, Corneille, *Voyage au Levant*, traduit du Flamand, Delft, 1700.
- DENON, Dominique Vivant, *Voyage dans la Basse et Haute Égypte, pendant les campagnes du général Bonaparte*, Lyon, 1802.
- Description de l'Égypte ou Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition de l'Armée Française*. Publié par les ordres de sa majesté l'Empereur Napoléon le Grand, Paris, 1809 ;
- GENNEAU, Louis, *Description de l'Égypte*, Paris, 1735.
- GRANGER, Claude, *Relation du voyage fait en Égypte*, Paris, 1745.
- HADJI, Laorty, *L'Égypte*, Paris, 1857.
- JOMARD, Edme-François, *Description de l'Égypte publiée par les ordres de Napoléon BONABARTE*, Paris, 1829.

- JULLIEN, M., *Une excursion à Tanis, Damiette & Mansourah*, Beyrouth, 1887.
- LANNOY, Guillebert de, *Voyages et ambassades (1399-1450)*, Mons, 1840.
- MAILLET, Benoît de, *Description de l'Égypte*, Tome premier, Paris, 1735.
- MINUTOLI, Mme la Baronne de-, *Souvenirs d'Égypte*, Tome second, Traduit par Raoul ROCHETTE, Paris, 1826.
- NIEBUHR, C., *Voyage en Arabie & en d'autres Pays circonvoisins*, Tome premier, traduit de l'Allemand, Paris, 1762.
- POCKOCKE, Richard, *Voyage de Richard POCOCC en orient dans l'Égypte, l'Arabie, ect, contenant une description de l'orient et de plusieurs contrées*, Tome premier, Traduits de l'anglais sur la seconde édition par une Société de Gens de Lettres, Paris, 1743.
- RHONE, Arthur, *Résumé chronologique de l'histoire d'Égypte*, Paris, 1877.
- RIFAUD, Jean-Jacques, *Tableau de l'Égypte, de la Nubie, et des lieux circonvoisins depuis 1805 jusqu'en 1827*, Paris, 1830.
- SAINTE-MAURE, Charles de, *Nouveau voyage de Gréc, d'Égypte, de Palestine*, Paris, 1724.
- SAVARY, Claude, *Lettres sur l'Égypte*, Tome premier, Paris, 1801.
- SCHOELCHER, Victor, *L'Égypte en 1845*, Paris, 1846.
- SOLDI, Émile, *Les Arts méconnus*, Paris, 1881.
- SONNINI, Charle Sigisbert., *Voyage dans la Haute et Basse Égypte*, Paris, 1799.
- TRECOURT, Jean Baptiste, *Mémoires sur Égypte, année 1791*, ed. Gaston WIET, Le Caire, 1942.
- VAUJANY, H. de-, *Description de l'Égypte, Alexandrie et la Basse Égypte*, Paris, 1885.
- VOLNEY, C. F., *Voyage en Syrie et Égypte*, Tome premier, Paris, 1822.
- WANSLEBEN, Johann Michael, *Nouvelle relation en forme de journal d'un voyage fait en Égypte, en 1635 et 1673*, Paris, 1677
- WILD, J., *Voyage en Égypte (1606 – 1610)*, ed. IFAO, Le Caire, 1973.

II- IMPRIMES

ETUDES ARABES

- ‘ABD ALLAH, Muhamed Ahmed : *kitâb al-'inshâ' wal-'imâra*, Le Caire, 1988.
- ‘ABD al-‘AZÎZ, Marzûq Muhamed : *Al-haîyâ al-fanîyah fî mişr al-islâmîyah min al-fath al-islâmî lâ al-fath al-turkî*, Le Caire, Ed. al-Mû'sasah al-masrîyah al-‘āmah lil ta'lîf wa el-tarğamah wa el-nashre, 1964. *Al-funūn al-zukhrufîyah al-islâmîyah fil-'asr al-'uṭmānî*, Le Caire, 1966.
- ‘ABD al-LATĪF Lîla, *Dirāsah fî târîḥ Maşr wa al-Şām aban al-'Aşr al-'Uṭmānî*, Le Caire, 1979.
- ‘ABD al-RĀZIQ, Muḥammad, *Madīnit Dumīāt munz bedayīt al-'aşr al-mamlūkî ḥatā nihayīt al-'aşr al-'uṭmānî*, Master, Le Caire, 2006.
- ‘ABD al-WAHHAB, Ḥasan, *Ṭuruz al-'Imārah al-islāmîah fî Mişr*, Magalit al-magma‘ al-‘ilmî al-maşrî, Tome 38, 1965
- ‘AFĪFĪ, Muḥammad Nāşir, *al-Qibāb al-islāmîah al-bāqîah bi al- Diltā*, Master, Le Caire, 1996.
- al-‘AFĪFĪ, ‘Abd al-Ḥakīm, *Mawsū‘it 1000 madīnha islāmîah*, Le Caire, 2000.
- ‘ABD ‘AMAŞAH, Şalāḥ, *al-turba wa ta’ṭirahā ‘alā ba‘ḍ anmāṭ al-istiğlāl al-başarî fî Dumīāt*, Banha, 1994.
- ḤAMŪDA, ‘Abd al-Ḥamīd, *al-Ḥaīāh al-iqtisādîah wa al-igtmā‘îah fî al-Diltā fî al-'aşr al-faṭimî*. Le Caire, 1996.
- ḤASAN, Muḥammad, *al-'Usra al-maşrîa fî ‘aşr al-mamālîk*. Le Caire, 2001.
- BADAWY, A., *Le dessin architectural chez les anciens Égyptiens*, Le Caire, Publication du Service des Antiquités de l'Égypte, 1948.
- al-BĀŞĀ, Ḥasan, *al-Funūn wa al-wazā‘if ‘alā al-'ātār al-'arabîah*, Le Caire, 1965.
- BASYŪNĪ, Moştafa, *Sukkān Dumīāt*, Alexandrie, 1992.

- DARWĪŠ Mahmūd, *'Amā'ir madīnit Rašīd wa ma bihā min al-tuhaf al-ḥašabīyah fī al-'aṣr al-'uṭmānī*, Mémoire de majestère, Université du Caire, Le Caire, 1989:
al-Istehkāmāt al-harbīya bi-madīnit Rašīd fī al-'aṣr al-Mamelūkī, hata 'aṣr Muḥamed 'Alī, Thèse de doctorat, Université du Caire, 1991.
al-Munšā'at al-tuġārīyah wal ṣinā'īyah, Le Caire, 1994.
- FAHMĪ, Samira, *Dūr 'irbān al-wagh al-baḥrī fī tariḥ Miṣr al-'uṭmānīyah*, Alexandrie, 1989.
- GELABĪ, Olia, *Sīāḥtnāmah Miṣr*, Traduit en Aarbe Muḥammad 'AWNĪ, Le Caire, 2003.
- GAMĪL, Suhīr, *al-aṭār al-islāmīyah al-bāqīyah bi ṣarq al-dilta munḍu al-faṭḥ al-'uṭmānī ḥata al-qarn al-tasi' 'aṣr*, Thèse de Doctorat, Le Caire, 1995.
- ḤIMDĀN, Gamāl, *Šakhṣīyat Maṣr*, Le Caire, 1981.
- IBRĀHĪM 'Abdel-Bāqī, *Al-manzūr al-tarekhī lel'imāra fī al-mašriq al-'Arabī*, Le Caire, 1986.
- IBRĀHĪM, Muḥammad, *al-Mnāḥ fī al-zira 'ah fī ṣamāl Miṣr*. Alexandrie, 1990.
- ISMĀ'ĪL, Muḥammad et al-QĀDĪ, Galīlah, *Rašīd*, Le Caire, 1999.
- 'ISĀ, 'Abd al-Raziq, *al-qaḍā' fī Miṣr fī al-'aṣr al-'uṭmānī*, Le Caire, 1998.
- MAHIR, Su'ād, *Muḥāfazāt al-gumhūrīyah al-'arabīyah al-mutaḥidah wa 'aṭāraha al-baqīyah fī al-'aṣr al-islāmī*, Le Caire, 1966.
- al-MAṬARĪ, al-Sayd, *Madīnat Dumīāt - dirasah fī guġrāfiat al-mudun*, Thèse de Doctorat, Le Caire, 1974.
- MUFTĀḤ, 'Abd al-Majīd, *'Anmāt al-'umrān bi Dumīāt*, Le Caire, 1991.
- MU'NIS, Ḥusayn, *Atlas tāriḥ al-Islam*, Le Caire, 1987.
- MWĀFĪ, Muḥammad, *al-Munšā'āt al-m'mārīyah al-mamlūkīyah fī ṣarq al-Diltā*, Master, Zaqaḏīq, 1985.
- al-QALQĀWĪ, Muṣṭafa, *Ṣafwat al-zamān fī mn tawalla 'alā Miṣr*, Alexandrie, 2006.
- RAMADĀN, Zaynab, *al-'Asqf al-ḥašabīyah fī al-'aṣr al-'uṭmānī*, Master, Le Caire, 1992.
- RAWĀŠ, Yusrī, *al-Numw al-'umrānī li 'awāṣim moḥāfazat al-dilta*. Le Caire, 1989.

- SHĀF'Ī Farīd : *Al 'imāra el'arabīyah, 'asr al-oūlah*, Le Caire, 1970.
- Al-aḥšāb al-muzahrafa fil-ṭirāzāin al-'abāssī wal-fāṭimī bi miṣr*, revue de la faculté des lettres, Université du Caire, 16 mai 1974.
- al-SAHN, Sū'ād, *Maṣabb Dumīāt –dirāsah guḡrāfiyah*, Le Caire, 1970.
- ŠALABĪ, 'Alā' al-Dīn, *Dirāsah fī guḡrāfiyāt al-tanmīah al-iqtisādīah fī Dumīāt*, Alexandrie, 1991.
- al-ŠĀMĪ, Abd al-'Āl, *al-Mudun al-maṣrīah fī al-'aṣr al-'arabī*, Thèse de Doctorat, Le Caire, 1977.
- al-ŠAYĪĀL, Gamāl al-Dīn, *Muḡmal tāriḡ Dumīāt syāsīan wa 'iqtisādīan*, Alexandrie, 1949.
- SHĀMĪ 'Abd al-'Āl : *Mudun al-deltā fī al-'aṣr al-'arabī*, Thèse de Doctorat, Le Caire, 1977.
- SULYMĀN, 'Abd al-Ḥamīd, *al-Muāny' al-miṣrīah fī al-'aṣr al-'uṭmānī wa dawrhā*, Le Caire, 1992.
- SULYMĀN Muhamed: *Handaset al-mabānī wa al-'izab*, Troisième édition, kulīat al-zirā'a, Université de Fouad I, S. D.
- 'UṬMĀN Hassan, *Tāriḡ masr fī al-'ahad el-'uṭmānī al-muḡmel fī el-tāriḡ el-masrī*, Le Caire, 1942.
- 'UṬMĀN, Muḡammad, *al-Sīāsah al-'uṭmānīah fī ganūb al-baḡr al-aḡmar*. Le Caire, 1995.
- YOUSSEF, Muḡammad, *Dawr al-mutaṣawwifah fī tāriḡ Miṣr al-'uṭmānīah* Thèse de Doctorat, Asyout, 1992.
- YOUSSEF, Niqulā, *Tāriḡ Dumīāt munḡu qadīm al-'uṣūr*, Le Caire, 1959.

ETUDES EUROPEENNES

- ABOU BAKR, Salwa, *l'Architecture domestique de Rashīd du XVI^e siècle au XIX^e siècle*, Paris, 2009.
- ALEXANDROFF, G. J., *Architecture et Climats, Soleil et Energies Naturelles dans l'habitat*, Paris, Berger Levrault, 1982.
- AUDZBEAU Bey, M. Ch., *Les terres du nord du delta égyptien*, Paris, 1925.
- BOURGOIN, J., *L'Art arabe*, Paris, 1892.
- BRIGGS, Martin, *Muhammadan architecture in Egypt and Palestine*, London, 1924.
- BROWN, Robert Hanbury, *The delta barrage of Lower Egypt*, London, 1902.
- CAHEN, Claude, *l'Islam des origines au début de l'empire ottoman*, Paris, 1968.
- CANNUYER, C., *Les Coptes*, Paris, Brépols, 1990.
- CAPART, J., *L'Art égyptien et l'architecture*, Bruxelles, 1922.
- CHENIER, Louis, *Révolutions de l'empire ottoman*, Paris, 1789.
- COLLAS, Louis, *Histoire de l'empire ottoman*, Paris, 1880.
- COSTE, Pascal, *Architecture arabe ou monuments du Kaire mesures et détaillés de 1818 à 1826*, Paris, 1837-1839.
- CRESWEL, *Early musulmen architecture of Egypt*, London, 1952-1959.
- D'AVENNES, P., *L'art arabe d'après les monuments du Caire*, Paris, l'Aventurine, 2000.
- DEVONSHIR, R. L. *l'Égypte musulmane et les fondateurs de ses monuments*, Paris, 1926.
- DOCHEZ, Joseph von Hammer-Purgstall, *Histoire de l'empire ottoman*, Paris, 1844.
- EDWARDS, Shepherd Creasy, *History of the ottoman turks*, London, 1856.
- Encyclopedia Britannica, art. *Rosetta*.
- Encyclopedie de l'Islam –*Rosette*.
- GAYET, Albert, «*Coins d'Égypte ignorés, Le Tour du Monde* », Paris, 1904.
- GIRARD, Henri, *Présent et avenir agricole de la Basse Égypte, Un Domaine dans le Delta*, Paris, 1901.
- JACOBOVITS, *Les consulats comme juridictions dans l'empire ottoman*, Vienne, 1865.
- JANKO, Johann, *Das delta des Nil*, Budapest, 1890.

- LANE, E. W., *An account of the Manners and Customs of the Modern Egyptians*, written in Egypt in the Years 1833-35, London: East-West Publication, 1989.
- LEZINE, *La protection contre la chaleur dans l'architecture musulmane d'Égypte*, *Bulletin d'Etudes orientales XXIV*, Institut français de Damas, 1971.
- LOZACH, Jean, *Le Delta du Nil, étude géographie humaine*, Le Caire, 1935.
- QUINCY, Quatremère de, (Antoine-Chrysostome, M.), *De l'état de l'architecture égyptienne considérée dans son origine*, Paris, 1803.
- RAYMOND, *Grandes Villes arabes à l'époque ottomane*, Paris, Sindbad, 1985
- SAINT-DENY, Antoine de Juchereau de, *Histoire de l'empire ottomane depuis 1792 jusqu'en 1844*, Paris, 1844.
- SALABERRY, *Histoire de l'empire ottoman*, Paris, 1824.
- SALMON, Georges, *Sur une mission à Damiette*, ed. IFAO, Le Caire, 1902.
- SINOUE, *L'Égyptienne*, Paris, Gallimard, 1993.
- STANFORD, J. Shw, *Ottoman Egypt in the eighteenth century*, Cambridge, 1962.
- STEELE, J.- H. Fathy, *Architectural Monographs 13*, London - New York, 1988.
- TALBOT, Kelly, R. *Egypt, Painted and Described*, London, 1906.
- WEILL, J. D., *Catalogue général du Musée Arabe du Caire*, Tome deuxième, Le Caire, 1936.

Table des cartes

(Carte 1) Situation generale de la ville de damiette dans le monde entier	52
(Carte 2) Climat du delta, vent et courants.....	53
(Carte 3) La vallée du nil en Égypte	54
(Carte 4) La Basse-Égypte	55
(Carte 5) Le Delta	55
(Carte 6) Les sept anciens branches du nil	56
(Carte 7) La géologie de la Basse-Égypte	57
(Carte 8) Exemple illustre le changement de la forme du Nil.....	57
(Carte 9) La ville de Damiette au nord-est du Delta.	58
Carte 10) Limites de la ville de Damiette	58
(Carte 11) La distance entre Damiette et la mer Méditerranéen est 15 km	59
(Carte 12) Un nouveau barrage au sud de la ville de Damiette.....	59
(Carte 13) Iles du Nil en 1798, au sud-ouest l'île al-Manīah	60
(Carte 14) Surfaces aquatiques	60
(Carte 15) Les Croisades attaquent Damiette en 1249 J.C.	61
(Carte 16) Les environs de Damiette et de Mansoura.....	61
(Carte 17) Damiette ancienne et Damiette moderne à l'avis de SAVARY	125
(Carte 18) Plane de la ville de Damiette en 1762.....	128
(Carte 19) L'axe principal (al-Šāri' al-'A'zam) s'étendant du nord au sud de la ville de Damiette.....	129
(Carte 20) Les batteurs de riz propagés partout en ville à l'est d'al-Šāri' al-'A'zam	130
(Carte 21) Topographie des constructions religieuses.....	131
(Carte 22) Réseau des rues « Tanzīm » et les collines en 1898	132
(Carte 23) Perspective des édifices religieux dans la ville de Damiette en 1898.....	162
(Carte 24) Les situations générales des édifices religieux conservés	164
(Carte 25) La situation générale de la madrasa al-Ma'īnī	183
(Carte 26) Lay-out topographique de la madrasa al-Ma'īnī	183
(Carte 27) La situation générale de la mosquée 'Amru ibn al-'Aās	212
(Carte 28) Lay-out topographique de la mosquée 'Amru ibn al-'Aās	212
(Carte 29) La situation générale d'al-zāwīah al-Raḍwānīah	230
(Carte 30) Lay-out topographique d'al-zāwīah al-Raḍwānīah.....	230
(Carte 31) La situation générale de la zāwīah et du dôme al-Takrūrī	240
(Carte 32) Lay-out topographique de la zāwīah et du dôme al-Takrūrī.	240
(Carte 33) La situation générale du dôme 'Uṭmān al-Šayṭād.....	245
(Carte 34) La situation générale du dôme de ḍarīḥ šayḥ Moussa al-Kurdī	247
(Carte 35) La situation générale du dôme de ḍarīḥ šayḥ 'Aṣīl al-Dīn	249
(Carte 36) Lay-out topographique du dôme de ḍarīḥ šayḥ 'Aṣīl al-Dīn.....	249
(Carte 37) La situation générale du dôme de ḍarīḥ al-Amīr Ga'far al-Siliḥdār.....	251
(Carte 38) Lay-out topographique du dôme de ḍarīḥ al-Amīr Ga'far al-Siliḥdār	251
(Carte 39) Lay-out topographique du ḍarīḥ et Maqām al-Sit al-Wāldah.....	252
(Carte 40) Lay-out de la forteresse 'Izbit al-Burg	254
(Carte 41) Les situations générales des madrasas restituées	256
(Carte 42) La situation générale d'al-madrasa al-Matbūlīah	261
(Carte 43) Lay-out topographique d'al-madrasa al-Matbūlīah	261
(Carte 44) La situation générale de la madrasa al-Baḥr	273
(Carte 45) Lay-out topographique de la madrasa al-Baḥr	273
(Carte 46) La situation générale de la madrasa al-'Utbānīah	277

(Carte 47) Lay-out topographique de la madrasa al-‘Ut̄bānīah	277
(Carte 48) Les mosquées restituées sur les même anciennes situations	278
(Carte 49) La situation de la mosquée al-Za‘farānī	281
(Carte 50) Lay-out topographique de la mosquée al-Za‘farānī	281
(Carte 51) Situation de la mosquée Ḥasan al-Ṭawīl	283
(Carte 52) Lay-out topographique de la mosquée Ḥasan al-Ṭawīl	283
(Carte 53) La situation générale de la mosquée al- Šahīd	285
(Carte 54) Lay-out topographique de la mosquée al- Šahīd	285
(Carte 55) La situation générale de la mosquée dans la ville d’Ibn al-Nafīs	287
(Carte 56) Lay-out topographique de la mosquée d’Ibn al-Nafīs	287
(Carte 57) La situation de la mosquée ‘Alī al-Saqqā	290
(Carte 58) Lay-out topographique de la mosquée ‘Alī al-Saqqā	290
(Carte 59) La situation de la mosquée al-Badrī	294
(Carte 60) Lay-out topographique de la mosquée al-Badrī	294
(Carte 61) La situation de la mosquée ‘Abd al-Ġanī	297
(Carte 62) Lay-out topographique de la mosquée ‘Abd al-Ġanī	297
(Carte 63) La situation de la mosquée Muḥammad al-‘Irāqī	299
(Carte 64) Lay-out topographique de la mosquée Muḥammad al-‘Irāqī	299
(Carte 65) La situation de la mosquée al-Šabaṭānī	301
(Carte 66) Lay-out topographique de la mosquée al-Šabaṭānī	301
(Carte 67) La situation de la mosquée al-Šrabāšī	303
(Carte 68) Lay-out topographique de la mosquée al-Šrabāšī	303
(Carte 69) Les situations générales des zāwīah restituées	304
(Carte 70) La situation de la zāwīah al-Bāš dans	307
(Carte 71) Lay-out topographique de la zāwīah al-Bāš	307
(Carte 72) La situation générale de la zāwīah al-Ḥīšī	310
(Carte 73) Lay-out topographique de la zāwīah al-Ḥīšī	310
(Carte 74) La situation de la zāwīah al-Ḥirīṭī	312
(Carte 75) Lay-out topographique de la zāwīah al-Ḥirīṭī	312
(Carte 76) La situation générale de la zāwīah al-‘Uṣayfrānī	314
(Carte 77) Lay-out topographique de la zāwīah al-‘Uṣayfrānī	314
(Carte 78) La situation générale de la zāwīah ‘Abū Qarībah	316
(Carte 79) Lay-out topographique de la zāwīah ‘Abū Qarībah	316
(Carte 80) La situation générale de la zāwīah al-Gāmi‘ al-Gadīd	318
(Carte 81) Lay-out topographique de la zāwīah al-Gāmi‘ al-Gadīd	318
(Carte 82) Lay-out topographique de la zāwīah al-Sāwī	322
(Carte 83) Les situations générales des wikālāhs et les hammames conservés jusqu’à 1943	324

Table des figures

(Fig. 1) Tableau illustre le moment des Croisades attaquent la ville de Damiette	62
(Fig. 2) Le fleuve était défendu par une énorme chaîne de fer entre deux tours ronds	62
(Fig. 3) Emplacement de la prison de Saint Louis. Plan de Dār ibn Luqmān	63
(Fig. 4) Barque de pêche dans le Nil	64
(Fig. 5) Dessin de paysage de Damiette	65
(Fig. 6) Le jardinier	65
(Fig. 7) Vues et détails de deux machines à arroser	66
(Fig. 8) Plan, coupe et détails de la roue à pots où machine à arroser	67
(Fig. 9) Vue et détails de la roue à jantes creuses ou machine à arroser	68
(Fig. 10) Portraits des Bateliers de Damiette	70
(Fig. 11) Diverses catégorisations d'habitants et ses costumes	70
(Fig. 12) Mariage à l'endroit de Damiette	71
(Fig. 13) Vestige de la forteresse à 'Izbit al-Burg en 1887	126
(Fig. 14) Forteresse et village d'Izbit al-Burg près de Damiette	127
(Fig. 15) Vue de la ville de Damiette en 1762	133
(Fig. 16) Vue du Nil près de Damiette en 1805	133
(Fig. 17) Vue de Damiette en 1906	134
(Fig. 18) Vue de la ville de Damiette en 1904	134
(Fig. 19) Vue du Nil près de Damiette en 1805	135
(Fig. 20) Vue de Damiette en 1819	135
(Fig. 21) Vue de Damiette en 1700	136
(Fig. 22) Vue près de Damiette en 1700	136
(Fig. 23) Exemple de la mosquée au bord de l'eau directement en 1906 – une mosquée au Manzalah	137
(Fig. 24) Maçonner	138
(Fig. 25) Le charpentier et le scieur de long	138
(Fig. 26) Tourneur du bois	139
(Fig. 27) Menuisier	139
(Fig. 28) Machine à blanchir le riz	140
(Fig. 29) 1. Le faiseur de tuyaux de pipe – 2. Le pileur de tabac	141
(Fig. 30) Le meunier - 8.9.10. Moulin à farine	142
(Fig. 31) Vue, plans et coupes du moulin canne à sucre	143
(Fig. 32) Vue intérieure d'un moulin à huile. 1. Pressoir à huile de lin. 2.3. Moulin à huile de lin	144
(Fig. 33) Moulin à huile de sésame	145
(Fig. 34) Le distillateur - Le vinaigrier	146
(Fig. 35) Faiseur des nattes - Faiseur de couffes	147
(Fig. 36) Le teinturier	148
(Fig. 37) Fabrication des tissus	149
(Fig. 38) Le faiseur de cordonnets- Le cordier	150
(Fig. 39) Le chaudronnier	151
(Fig. 40) Le forgeron	151
(Fig. 41) Four à poteries – tour du potier	153
(Fig. 42) Le fabricant de sel ammoniac - Four à verrerie pour le sel ammoniac - Four à sel ammoniac	154
(Fig. 43) Moulin à plâtre - Four à plâtre - Four à chaux	155
(Fig. 44) Plan architectural de la madrasa al-Ma'īnī	184
(Fig. 45) Façade principale Est de la madrasa al-Ma'īnī	185
(Fig. 46) Entrée principale sur la façade est de la madrasa al-Ma'īnī	186
(Fig. 47) Fenêtre de deuxième étage sur la façade principale de la madrasa al-Ma'īnī	186

(Fig. 48) Perspective de la madrasa d'al- Ma'īnī démontre la façade principale	187
(Fig. 49) Façade sud-ouest de la madrasa d'al-Ma'īnī	188
(Fig. 50) Entrée secondaire sur la façade sud-ouest de la madrasa d'al-Ma'īnī	188
(Fig. 51) Perspective de la cour de la madrasa d'al-Ma'īnī (Fig. 52) La cour de la madrasa d'al-Ma'īnī	189
(Fig. 53) Détail du marbre du sol de la cour de la madrasa d'al-Ma'īnī.....	189
(Fig. 54) Iwān de la qibla vers sud-est de la madrasa d'al-Ma'īnī	190
(Fig. 55) Muqanasat en pierre	191
(Fig. 56) Deux tableaux inscrits le premier en bois, le deuxième en marbre sur le mur dans l'iwan sud-est.....	191
(Fig. 57) Le plan et les élévations du minbar de la madrasa d'al-Ma'īnī.....	192
(Fig. 58) Exemples de détails des ornements et du bois tourné du minbar	192
(Fig. 59) Deux tableaux inscrits sur le minbar en bois	193
(Fig. 60) Le minbar à gauche du miḥrab de la madrasa d'al-Ma'īnī.....	193
(Fig. 61) Iwān face d'iwan al-qibla de la madrasa d'al-Ma'īnī.....	194
(Fig. 62) Iwān sud-ouest de la madrasa d'al-Ma'īnī	194
(Fig. 63) Iwān nord-ouest de la madrasa d'al-Ma'īnī.....	195
(Fig. 64) Plan du mausolée annexé la madrasa d'al-Ma'īnī.....	196
(Fig. 65) La coupole de la madrasa d'al-Ma'īnī.....	196
(Fig. 66) L'élévation détaillée du paravent du mausolée et le tableau en bois.....	197
(Fig. 67) L'élévation et la coupe du minaret (Fig. 68) Dessin d'après une photo du minaret	198
(Fig. 69) Perspective de la madrasa d'al-Ma'īnī	198
(Fig. 70) Elargissements de la mosquée 'Amru ibn al-'Aāş au cours des époques abbaside, fatimide et ayyoubide	213
(Fig. 71) Elargissements de la mosquée 'Amru ibn al-'Aāş durant les époques islamiques	213
(Fig. 72) Plan architectural générale actuel de la mosquée 'Amru ibn al-'Aāş.....	214
(Fig. 73) Façade principale sud (Fig. 74) Façade nord de la mosquée 'Amru ibn al-'Aāş.....	215
(Fig. 75) Entrée principale de la façade sud de la mosquée 'Amru ibn al-'Aāş.....	216
(Fig. 76) Coupe vers la façade ouest de l'extérieure de la mosquée 'Amru ibn al-'Aāş.....	217
(Fig. 77) Détail d'ornement de bois sur la façade ouest de la mosquée 'Amru ibn al-'Aāş.....	218
(Fig. 78) Coupe vers l'ouest de l'intérieure de la mosquée 'Amru ibn al-'Aāş	218
(Fig. 79) Dessin démontre la base du minaret de la mosquée 'Amru ibn al-'Aāş.....	218
(Fig. 80) Dessin démontre le minaret en 1902 (Fig. 81) Le minaret style mamelouk de la mosquée	219
(Fig. 82) Façade sud avec le minaret de la mosquée 'Amru ibn al-'Aāş.....	219
(Fig. 83) L'entrée de la façade Est de la mosquée 'Amru ibn al-'Aāş	220
(Fig. 84) L'entrée Est de la mosquée 'Amru ibn al-'Aāş.....	220
(Fig. 85) Façade sud-est de l'intérieure de la mosquée 'Amru ibn al-'Aāş.....	220
(Fig. 86) Coupe vers l'est de l'intérieure (Fig. 87) Coupe vers l'ouest de l'intérieure	221
(Fig. 88) Les arcs des galeries et les colonnes de l'intérieure de la mosquée	222
(Fig. 89) Les arcs des galeries et les colonnes de l'intérieure de la mosquée	222
(Fig. 90) Les arcs des galeries et la tour, vue de la cour au temps de la mosquée transformée à une église à l'époque des Croisades.....	222
(Fig. 91) Le projet de la reconstruction de la mosquée réalisé par (Arab Contractors) en 2006.....	223
(Fig. 92) Chapiteau d'une colonne, parmi des colonnes romaines de la mosquée 'Amru ibn al-'Aāş.....	224
(Fig. 93) Plan architectural d'al-zāwīah al-Raḍwānīah	231
(Fig. 94) Coupe intérieure d'al-zāwīah al-Raḍwānīah	232
(Fig. 95) Façade sud-ouest d'al-zāwīah al-Raḍwānīah	232
(Fig. 96) Façade nord-est d'al-zāwīah al-Raḍwānīah.....	233
(Fig. 97) Façade nord-est d'al-zāwīah al-Raḍwānīah.....	233
(Fig. 98) La fenêtre sur la façade principale couverte par bois tourné Fig. 99) La terrasse du mu'dīn portée par deux rangs de muqarnasas d'al-zāwīah al-Raḍwānīah	234
(Fig. 100) Perspective d'al-zāwīah al-Raḍwānīah.....	234
(Fig. 101) Plan et coupe du dôme al-Takrūrī au cimetière.....	241
(Fig. 102) Lay-out du dome al-Takrūrī	242

(Fig. 103) 1. Façade nord-est, 2. Façade principale du mausolée al-Takrūrī	242
(Fig. 104) Perspective du mausolée al-Takrūrī	242
(Fig. 105) Dessin du dôme al-Takrūrī au cimetière	243
(Fig. 106) Le dôme du ǧarīḥ šayḥ Moussa al-Kurdī	247
(Fig. 107) Coupole d'al-madrasa al-Matbūlīah	262
(Fig. 108) Entrée principale de la madrasa al-Matbūlīah en 1904	262
(Fig. 109) Le minaret style mamelouke d'al-madrasa al-Matbūlīah avant sa démolition (Fig. 110) Le minaret modern aujourd'hui	263
(Fig. 111) Le plan architectural de la nouvelle mosquée al-Matbūlīah construite au même endroit original	263
(Fig. 112) Plan architectural de la madrasa al-Baḥr	274
(Fig. 113) Façade principale nord-est de la ancienne madrasa al-Baḥr	275
(Fig. 114) Entrée principale de la ancienne madrasa al-Baḥr	275
(Fig. 115) Perspective du minaret de la madrasa al-Baḥr avant de la reconstruction en XXe siècle	275
(Fig. 116) Plan démontre les emplacements du minaret et des dômes la mosquée d'ibn al-Nafīs	288
(Fig. 117) Perspective démontre le haut minaret de la mosquée d'ibn al-Nafīs construit en 1717 J.C	288
(Fig. 118) La façade principale de la nouvelle construction de la mosquée d'ibn al-Nafīs	288
(Fig. 119) Perspective de la nouvelle construction de la mosquée d'al-Badrī	295
(Fig. 120) Dessin du minaret de la zāwīah al-Bāš	308
(Fig. 121) Plan architectural du hammam al-Qantara	330
(Fig. 122) Un exemple d'un hammam au Caire – plan et coupe	331
(Fig. 123) Un palais du commencement du XIVE siècle à Damiette	354
(Fig. 124) Un palais du XVe siècle à Damiette	355
(Fig. 125) Maq'ad ouvert par deux arcs	356
(Fig. 126) Les grillages en bois découpé et en bois tourné avec inscription Kufique - Ensembles et détails	356
(Fig. 127) Maisons de Damiette	357
(Fig. 128) Plans des appartements du wikala de Damiette	358
(Fig. 129) Plan, façade et coupe du wikalat al-Haramayn	362
(Fig. 130) Porte d'un wikala de Damiette	363
(Fig. 131) Plan du wikalat al-Aḥbāš	363
(Fig. 132) Plan et coupe d'un wikala de Damiette	364
(Fig. 133) Plan du second étage de la tour d'al-Zāhir Guqmaq	369
(Fig. 134) Plan du second étage de la tour à l'Izbit al-Burg	371
(Fig. 135) (Fig. 136) Façades de la tour de citadelle d'Izbah	372
(Fig. 137) Perspective de la tour de citadelle d'Izbah	372
(Fig. 138) Plan, façade, coupe et perspective de la Tour Est (al-Burg al-Šarqī) à 'Izbit al-Burg	373
(Fig. 139) La technique de la construction du plafond en bois	388
(Fig. 140) les formes des voûtes	388
(Fig. 141) les méthodes de la construction des voûtes	389

INDEX

Architecture:

Coupole, 166, 167, 174, 178, 179, 180, 196, 227, 229, 238, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 259, 280, 321, 329, 379, 386, 387, 390, 394, 410

Dôme, 3,12, 23, 161, 163, 169, 182, 200, 226, 227, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250,251, 252, 257, 259, 260, 265, 266, 276, 291, 292, 300, 321, 407, 410, 411

Ḍarīḥ, 3, 160,163, 235, 236, 239,244, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 320, 407, 411

Dikkah, 334, 342, 343, 347, 348, 353

Iwān, 167, 169, 173, 174, 175, 176, 178, 179, 194, 227, 228, 238, 259, 270, 291, 292, 329, 343, 348, 349, 410

Kuttāb, 235, 258, 419

Madrassa, 3, 9, 10, 13, 14, 23, 25, 29, 83, 85, 89, 90, 91, 92, 95, 96, 97, 98, 100, 103, 104, 105, 108, 109, 110, 111, 113, 114, 118, 119, 120, 121, 122, 159, 161, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 176, 179, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 192, 193, 194, 195, 196, 198, 206, 226, 227, 246, 250, 255, 257, 258, 259, 261, 262, 263, 264, 266, 268, 273, 274, 275, 276, 277, 279, 284, 286, 293, 300, 337, 347, 407, 408, 409, 410, 411

Mandarah, 334, 343, 344, 346

Maq'ad, 334, 335, 336, 338, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348

Maq'ad, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 380, 420

Maqām, 3, 163, 252, 407, 419

Mausolée, 12, 25, 26, 85, 89, 97, 98, 159, 166, 169, 171, 182, 196, 197, 200, 202, 242, 252, 279, 286, 298, 302, 305, 309, 313, 410

Madāmīk, 169, 170, 174, 350, 374, 375, 376, 381, 383, 385

Mīhrab, 166, 167, 169, 173, 174, 177, 178, 199, 204, 209, 227, 228, 238, 269, 300, 302

Mīmāh, 170, 173, 174, 181

Minaret, 12, 78, 157, 172, 179, 180, 181, 198, 201, 202, 203, 204, 208, 209, 210, 211, 218, 219, 225, 229, 259, 260, 263, 265, 266, 267, 275, 276, 279, 280, 284, 286, 288, 291, 292, 296, 298, 300, 305, 306, 308, 320, 368, 395, 396, 410, 411

Minbar, 173, 174, 176, 177, 178, 182, 192, 193, 203, 227, 258, 269, 279, 289, 291, 317, 410

Mosquée, 3, 7, 9, 10, 13, 14, 23, 24, 29, 31, 33, 34, 36, 37, 50, 75, 76, 77, 78, 81, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 96, 97, 98, 99, 100, 102, 103, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 119, 120, 121, 122, 123, 128, 137, 156, 157, 159, 161,163, 164, 165, 166, 167, 176, 179, 180, 182, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 235, 236, 237, 238, 246, 247, 253, 255, 258, 260, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 279, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 305, 311, 315, 317, 320, 326, 337, 368, 369, 370, 394, 396, 407, 408, 409, 410, 411

Qibla, 166, 167, 169, 173, 175, 176, 178, 190, 194, 204, 206, 209, 226, 227, 228, 259, 268, 269, 271, 279, 286, 291, 293, 300, 410

Sabīl, 91, 95, 97, 114, 117, 118, 120,121, 160, 166, 172, 181,182, 235, 250, 252, 258, 267, 272, 284, 289, 293, 302, 317, 322, 323, 338359, 360

Zāwīah, 3, 4 24, 25, 26, 89, 92, 96, 98, 104, 105, 108, 109, 110, 111, 112, 119, 120, 121, 160, 163, 225, 226, 227, 228, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 244, 246, 248, 252, 255, 276, 289, 302, 304, 305, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 370, 407, 408, 410, 411

Pays, Villes, Région:

‘Izbit al-Burg, 3, 11, 37, 75, 126, 127, 199, 253, 254, 373, 407, 409, 411
Afrique, 5, 199
Alep, 42, 43
Alexandrie, 5, 20, 21, 32, 34, 36, 39, 43, 157, 199, 268, 368, 398, 401, 402, 403, 404
Basse-Egypte, 15
Damas, 42, 43, 46, 206, 264, 320, 399, 406
Damiette, 1, 2, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 26, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 50, 51, 52, 58, 59, 61, 62, 65, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 85, 88, 90, 101, 103, 104, 109, 112, 116, 120, 124, 125, 127, 128, 133, 134, 135, 136, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 164, 165, 183, 199, 200, 201, 202, 203, 205, 212, 225, 244, 246, 248, 249, 253, 257, 258, 264, 265, 266, 267, 269, 270, 271, 282, 284, 286, 289, 291, 293, 296, 300, 302, 305, 306, 309, 311, 320, 325, 326, 328, 329, 332, 333, 339, 341, 342, 343, 346, 347, 348, 349, 350, 352, 354, 355, 357, 358, 360, 361, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 374, 376, 378, 379, 380, 381, 382, 386, 387, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 401, 406, 407, 409, 411
Delta, 8, 9, 15, 18, 19, 21, 22, 34, 40, 45, 53, 55, 57, 58, 79, 400, 405, 406, 407
Egypte, 5, 7, 8, 10, 11, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 51, 54, 55, 56, 57, 60, 64, 65, 70, 71, 74, 75, 76, 77, 79, 85, 86, 94, 101, 133, 134, 155, 156, 157, 168, 181, 199, 200, 204, 206, 218, 220, 222, 250, 264, 266, 269, 320, 326, 332, 346, 357, 358, 360, 364, 366, 368, 392, 394, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 405, 406, 407
Europe, 5, 16, 39, 103, 158
Farascour, 165, 250
Grecs, 21, 42, 76, 78, 128
Haute-Egypte, 15
Maroc, 77, 159, 201
Mecque, 42, 50, 78
Nil, 1, 5, 9, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 24, 25, 26, 27, 29, 30, 32, 35, 36, 40, 41, 43, 44, 45, 47, 48, 54, 56, 57, 58, 60, 64, 73, 74, 75, 77, 79, 81, 84, 90, 91, 93, 94, 97, 102, 104, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 115, 116, 118, 119, 121, 122, 123, 124, 133, 135, 156, 157, 159, 160, 181, 199, 205, 225, 226, 244, 253,

257, 258, 264, 265, 267, 268, 272, 274, 276, 279, 282, 293, 317, 325, 327, 332, 334, 336, 337, 343, 345, 347, 348, 351, 352, 360, 361, 366, 367, 368, 369, 390, 394, 405, 406, 407, 409

Rosette, 5, 9, 15, 18, 20, 21, 22, 34, 39, 124, 160, 161, 269, 405

Syrie, 42, 43, 48, 50, 79, 86, 89, 156, 157, 159, 366, 392, 401

Tanis, 31, 33, 34, 47, 48, 78, 94, 343, 401

Turquie 45, 89, 156, 159, 392, 394

Personnages :

‘Amru ibn al-‘Aāş, 5, 9, 10, 11, 12, 14, 31, 77, 163, 164, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 224, 300, 407, 410

Abū al-Ma‘āfi, 100, 109, 157, 199, 201

Bibars, 36, 394

BINOS, 8, 17, 18, 50, 51, 70, 94, 325, 326, 332, 400

Fātiḥ ibn ‘Uṭmān al-'Asmar Takrūrī, 47

GAYET, 8, 41, 219, 262, 405

Hérodote, 15, 21

JULIEN, 76, 77, 102, 222

Louis IX, 20, 27, 33, 34, 35, 36, 63, 75, 76, 77, 400, 405, 409

MAQRIZĪ, 7, 78, 165, 200, 201, 400

NIEBUHR, 7, 8, 40, 43, 60, 74, 75, 79, 80, 133

Ptolémée, 22

SALMON, 8, 16, 34, 44, 75, 161, 200, 406

SAVARY, 8, 34, 35, 40, 42, 43, 44, 75, 76, 94, 125, 332, 401, 407

Places:

al-Gabbānah al-Kubrā, 99, 101, 105, 109, 320, 390, 392

al-Gabbānah al-Şuġrā, 89, 114, 248, 370

al-Gabbānah al-Wuṣṭā, 99, 370

al-Ḥums al-Sa‘īd, 38, 90, 95, 108, 336, 337

al-Şāri‘ al-‘A‘zam, 2, 27, 72, 74, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 94, 95, 96, 97, 102, 103, 104, 106, 107, 108, 110, 113, 115, 116, 119, 250, 265, 276, 277, 291, 336, 337

Burg al-Zāhir Guqmaq, 29, 81, 92, 115, 279, 328, 367, 368, 369, 370, 411

Baḥr al-Dam, 78, 101

Birkat al-Soudan, 28, 289

Birkat al-Ṭawwābīn, 93, 111, 257, 368

Gumruk al-Taġr, 88, 90, 108

- Ḥārat al-Bsayta**, 89, 95, 103, 110
Ḥārat al-Gammāla, 89
Ḥārat al-Ḥaṭab, 111
Ḥārat al-Ḥoşriyîn, 85, 108, 111
Ḥārat al-Ḥuşriyîn, 114, 298, 337
Ḥārat al-Katātניה, 87, 105, 110, 286
Ḥārat al-Manša'ah, 91, 92, 109, 114
Ḥārat al-Mğazlîn, 110
Ḥārat al-Nahḥāsîn, 110, 113
Ḥārat al-Naşārā, 24, 25, 27, 88, 95, 108, 110, 113, 271, 337, 338
Ḥārat al-Şarīfiyah, 92, 338
Ḥārat al-Saydah 'A'ishah, 109
Ḥārat al-Turkman, 107
Ḥārat Isma'il al-'Iraqî, 110
Ḥārat Sūrūr, 108

Ḥalîg al-Nawārî, 23, 27, 28, 29, 83, 87, 88, 90, 92, 94, 95, 96, 100, 103, 104, 106, 107, 109, 110, 111, 113, 114, 115, 118, 119, 123, 284, 315
Ḥalîg ibn Galdak, 27, 28, 83, 88, 118

Ḥaṭ 'Arşat al-Ġilāl, 106
Ḥaṭ al-Birkah, 29, 111, 279, 366, 368
Ḥaṭ al-Fwāḥîr, 93, 105, 279
Ḥaṭ al-Gabbāsa, 93
Ḥaṭ al-Gāmi' al-'Atîq al-Fātiḥî, 105
Ḥaṭ al-Ġilāl, 82, 106, 109
Ḥaṭ al-Ḥabbanīyah, 106
Ḥaṭ al-Ḥaddādîn, 106
Ḥaṭ al-Ḥaṭab, 108
Ḥaṭ al-Madrassa al-Ma'inīyah, 108
Ḥaṭ al-Madrassa al-Naşirīyah, 105
Ḥaṭ al-Madrassa al-Qāsimīyah, 105
Ḥaṭ al-Maydān, 29, 88, 91, 92, 106, 271, 344
Ḥaṭ al-Naggārîn, 106
Ḥaṭ al-Qaşşābîn, 103, 107
Ḥaṭ al-Şabaṭānīyah, 108
Ḥaṭ al-Şāğah, 107
Ḥaṭ al-Şahrîg, 105, 335
Ḥaṭ al-Şayḥ 'Abd al-Ġanî, 107
Ḥaṭ al-Şayḥ Ḥaṭ'am, 107
Ḥaṭ al-Şayḥ Moftāḥ, 108
Ḥaṭ al-Şayḥah 'A'ishah, 108
Ḥaṭ al-Tabbānah, 23, 89, 96, 104, 110, 113, 115, 282, 309, 311, 313
Ḥaṭ Bayn al-Burgayn, 81, 92, 96, 97, 105, 110, 115, 257, 366
Ḥaṭ Bayn al-Kanā'is, 97, 366
Ḥaṭ Burg al-Zāḥir Guqmaq, 105
Ḥaṭ Ḥalîg Ibn Galdak, 108
Ḥaṭ Hammam al-Dayrūfî, 106, 107

Ḥaṭ Hammam al-Fahrî, 108
Ḥaṭ Hammam al-Farsīsî, 107
Ḥaṭ Kūm al-'Izām, 105, 113
Ḥaṭ Mosquée al-Badrî, 107
Ḥaṭ Mosquée al-Baḥr, 109
Ḥaṭ Mosquée Ibn Talîs, 105
Ḥaṭ Sahat al-Ġilāl, 109
Ḥaṭ Sūq al-Ġazl al-Qadīm, 106
Ḥaṭ Sūq al-Ḥisbah, 106, 110, 111
Ḥaṭ Sūq al-Laban, 104, 105, 366
Ḥaṭ Sūq al-Samak al-Qadīm, 105
Ḥaṭ Swīqah 'Umayrāt, 105
Ḥaṭ Zāwīyah al-Ḥīşî, 104
Lac al-Manzalah, 16, 17, 19, 39
Ile al-Makbas, 26
Ile al-Manīah, 26, 60, 407
Ile al-Mustagaddah, 26
Ile al-Qasbî wa Awlād al-Şayīād, 26
Ile d'al-Manīah, 24
Maydān Sūrūr, 108
Qanṭarat al-Ḥisbah, 91, 102, 105, 106, 111
Qantarit al-Ḥawwāşîn, 27, 86, 88, 90, 100, 102, 104, 105, 106, 111, 115, 284, 313, 419
Rue al-Ma'inî, 24, 108
Rue al-Şarbāşî, 23
Şāri' al-Şuhadā', 105

Sūq al-Ġilāl, 86, 90, 91, 103
Sūq al-'Aṭṭārîn, 84, 86
Sūq al-Baḥr, 85, 86, 91, 338
Sūq al-Başal, 90, 91, 103
Sūq al-Duḥān, 89
Sūq al-Ġazl, 87, 115
Sūq al-Gum'ah, 92
Sūq al-Ḥaddādîn, 83, 88, 91
Sūq al-Ḥal'iyîn, 87
Sūq al-Ḥariryîn, 85, 86, 87, 276
Sūq al-Ḥaşşābîn, 88
Sūq al-Ḥaṭab, 88
Sūq al-Ḥisbah, 87, 88, 89, 91, 106, 110
Sūq al-Ḥoşriyîn, 85, 89
Sūq al-Ḥuḍaryîn, 90
Sūq al-Laban, 89
Sūq al-Manaḥlîn, 91
Sūq al-Manša'ah, 91
Sūq al-Marāweḥîn, 86
Sūq al-Mawwāzîn, 85
Sūq al-Müz, 87
Sūq al-Naggārîn, 88
Sūq al-Nuqlīyah, 87
Sūq al-Qaffaşîn, 86, 87, 91
Sūq al-Qmāş, 87
Sūq al-Şāğah, 84, 92, 107

Sūq al-Samak, 88, 89, 90, 91, 103, 104, 105,
110, 115, 309

Sūq al-Şayārif, 89

Sūq al-'Urz, 88, 90, 337

Sūq al-Zahhārīn, 87

Sūq Birkat al-Ṭawwābīn, 92

Swīqat 'Umayrāt, 92

Tall al-'Azm, 78, 101, 110

Zuqāq zāwīah al-Ka'kī, 112

ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

Sciences historiques et philologiques

RECHERCHES HISTORIQUES ET ARCHEOLOGIQUES

SUR LA VILLE DE DAMIETTE

DU VII^e AU XIX^e SIECLES

ANALYSE DE L'URBANISME

ET DES ARCHITECTURES ISLAMIQUES

VOLUME II



Thèse de doctorat présentée par

Maha GHANAM

Sous la direction de

Monsieur le Professeur **Michel TERRASSE**

et

Monsieur le Professeur **François DÉROCHE**

Directeurs d'études

2012

VOLUME II

Table des planches

(Pl. I) Vues de la ville de damiette en 1920	421
(Pl. II) Vues de la ville de Damiette environs en 1928	422
(Pl. III) La corniche du Nil à Damiette en 1928.....	423
(Pl. IV) Vue de la ville de Damiette environs en 2008	423
(Pl. V) Vue de la ville de Damiette et le Nil en 2008.....	424
(Pl. VI) Le barrage au sud de Damiette	425
(Pl. VII) Les rues de Damiette en 1920.....	426
(Pl. VIII) Vue de la place où était suq de Qanṭarah al-Ḥawwāšīn en 1920, et en 2008	427
(Pl. IX) L'emplacement de la Grande Rue – en 2008	428
(Pl. X) Revêtements des rues anciennes restants à nos jours	429
(Pl. XI) Les revêtements en pierre des plusieurs anciennes rues dans la ville de Damiette	431

Madrasa al-Maʿīnī

(Pl. XII) Madrasa al-Maʿīnī et ses deux minaret environs en 1889	432
(Pl. XIII) La façade Est de la madrasa al-Maʿīnī est construite en pierre	433
(Pl. XIV) L'entrée principale de la madrasa	434
(Pl. XV) Les fenêtres de deuxième étage de la madrasa sur la façade est.....	435
(Pl. XVI) Une fenêtre (Pl. XVII) L'ornement de pierre au-dessus des fenêtres- Sunag mu'aṣāqah.....	435
(Pl. XVIII) Entrée principale de la madrasa.....	436
(Pl. XIX) Les détails des ornements de pierre sur la façade principale est	437
(Pl. XX) L'entrée secondaire sur la façade ouest et le détails des muqnasas.....	438
(Pl. XXI) La cour de la madrasa	439
(Pl. XXII) Deuxième porte de l'entrée d'intérieur de la cour	439
(Pl. XXIII) Le sol en marbre était dans un état de délabrement total.....	440
(Pl. XXIV) Les détails du marbre jaune, noir, gris clair, gris foncé et rouge.....	441
(Pl. XXV) La cour centrale ouverte surplombée d'un mamraq qui était disparu.....	442
(Pl. XXVI) Le mamraq est reconstruit après la dernière restauration	442
(Pl. XXVII) Iwān Est, iwan al-qibla	443
(Pl. XXVIII) Le mur de la qibla	444
(Pl. XXIX) Le minbar à gauche du mihrab de la madrasa d'al-Maʿīnī.....	444
(Pl. XXX) Le mihrab	445
(Pl. XXXI) Le minbar et ses détails d'ornements de bois.....	446
(Pl. XXXII) Le plafond en bois d'iwan al-qibla	447
(Pl. XXXIII) Deux tableaux inscrits le premier en bois, le deuxième en marbre sur le mur dans l'iwan sud-est.....	447
(Pl. XXXIV) Muqanasat en pierre	447
(Pl. XXXV) Iwān face d'iwān al-qibla de la madrasa d'al-Maʿīnī	448
(Pl. XXXVI) Les plafonds de deux petits iwans	449
(Pl. XXXVII) Iwān sud-ouest de la madrasa d'al-Maʿīnī	449
(Pl. XXXVIII) Les niches dans les iwans sud-ouest.....	449
(Pl. XXXIX) Iwān nord-ouest de la madrasa d'al-Maʿīnī.....	450
(Pl. XL) Les niches dans les iwans nord-ouest	450
(Pl. XLI) Fenêtre au premier étage sur la cour	451
(Pl. XLII) L'arc des iwans et le mima	452
(Pl. XLIII) La coupole de la madrasa d'al-Maʿīnī	453
(Pl. XLIV) paravent du mausolée en bois	453
(Pl. XLV) Le minaret de la madrasa al-Maʿīnī	454

Mosquée 'Amru ibn al-'Aāṣ

(Pl. XLVI) Vue générale de la mosquée 'Amru ibn al-'Aāṣ avant la reconstruction	455
(Pl. XLVII) Le mur extérieur avant la restauration au XXe siècle	455
(Pl. XLVIII) L'entrée principale avant la restauration au XXe siècle.....	455
(Pl. XLIX) Le mur extérieur après la restauration au début du XXe siècle	456
(Pl. L) L'entrée principale après la restauration au début du XXe siècle.....	456

(Pl. LI) L'épaisseur du mur extérieur en 2005	457
(Pl. LII) Le technique de la construction du mur le bois portants des briques	457
(Pl. LIII) Les ouvertures des fenêtres voutées sur les façades	458
(Pl. LIV) L'entrée principale d'intérieur avant la restauration au début du XXe siècle	458
(Pl. LV) Les portes de la façade est	459
(Pl. LVI) L'entrée de la façade ouest	460
(Pl. LVII) Le détail d'ornement du bois sur la façade ouest au début du XXe siècle	460
(Pl. LVIII) Une partie du bois de la façade ouest en 2005	461
(Pl. LIX) Vue de la cour au début de XXe siècle	461
(Pl. LX) Les arcs des galeries des iwans sur la cour	463
(Pl. LXI) Vue intérieur, les colonnes portes les arcs des galeries	463
(Pl. LXII) Les trois colonnes	464
(Pl. LXIII) Les colonnes avant la reconstruction de la mosquée en 2005	464
(Pl. LXIV) La colonne de la façade ouest	465
(Pl. LXV) Chapiteau d'une colonne romaine des colonnes de la mosquée 'Amru ibn al-'Aās	465
(Pl. LXVI) Les colonnes au cours de la démolition de la mosquée	466
(Pl. LXVII) Les chapiteaux des colonnes romaines de la mosquée après sa démolition	468
(Pl. LXVIII) Les bases des colonnes	469
(Pl. LXIX) le minbar à gauche du mihrab.....	470
(Pl. LXX) Le minbar et les détails ses ornements du bois	470
(Pl. LXXI) Le mihrab originale de la moquée actuellement au musée l'art islamique au Caire	471
(Pl. LXXII) Des inscriptions kufiques sur des frises sur les murs bois d'intérieure	472
(Pl. LXXIII) Des inscriptions kufiques sur des frises sur les murs bois d'intérieure	472
(Pl. LXXIV) L'inscription kufique au dessus de la porte d'entrée, constate la restauration de l'édifice en l'an 500 de l'Hégire, 1107 J.C.....	473
(Pl. LXXV) Vue de la mosquée et son minaret en 1920	474
(Pl. LXXVI) Le minaret de la mosquée style mamelouke – vue au début de XXe siècle	474
(Pl. LXXVII) La base du minaret restait jusqu'à la fin de la reconstruction de la mosquée.....	475
(Pl. LXXVIII) Vue générale au cours de la reconstruction en 2006.....	475
(Pl. LXXIX) Les travaux durant la reconstruction de la mosquée	476
(Pl. LXXX) Les nouvelles colonnes et arcs	476
(Pl. LXXXI) Les galeries d'intérieurs après les travaux en 2007	477
(Pl. LXXXII) Vue d'intérieure de la cour durant les travaux en 2007	477
(Pl. LXXXIII) L'entrée principale sur la façade sud en 2007	477
(Pl. LXXXIV) Vue générale après la reconstruction de la mosquée en 2009	478
(Pl. LXXXV) La cour de la nouvelle mosquée en 2009	478
(Pl. LXXXVI) Vue nocturne de la cour de la nouvelle mosquée en 2009	479
(Pl. LXXXVII) L'entrée principale sur la façade sud en 2009	479

Zāwīah al-Raḍwānīah

(Pl. LXXXVIII) La situation de la zawia, la façade sud-ouest sur le Nil	480
(Pl. LXXXIX) Façade ouest d'al-zāwīah al-Raḍwānīah	480
(Pl. XC) Façade sud-ouest d'al-zāwīah al-Raḍwānīah	481
(Pl. XCI) Façade nord-est d'al-zāwīah al-Raḍwānīah	481
(Pl. XCII) L'entrée principale sur la façade nord-est.....	482
(Pl. XCIII) L'inscription de nom de fondateur sur l'entrée	482
(Pl. XCIV) La fenêtre sur la façade principale couverte par bois tourné	482
(Pl. XCV) (Pl. XCVI) Les fenêtres de la zawia	483
(Pl. XCVII) Le minaret de la zawia	483
(Pl. XCVIII) La terrasse du mu'dīn portée par deux rangs de muqarnasas.....	483
(Pl. XCIX) Le dôme d'intérieure	484
(Pl. C) (Pl. CI) (Pl. CII) Les arcs des iwans	484
(Pl. CIII) L'inscription en bois sur le plafond.....	484
(Pl. CIV) Dôme al-Ṣayīād situé sur la rive ouest du Nil, à Sinānīah.....	485
(Pl. CV) Le dôme al-Ṣayīād et la nouvelle zāwīah	485
(Pl. CVI) Le dôme de l'intérieure	486
(Pl. CVII) La fenêtre a un arc à demi-cercle à 1 mètre de largeur et 2 mètres de hauteur	486

(Pl. CVIII) Le dôme du ǧarīḥ šayḥ Mūsā al-Kurdī de l'extérieure.....	487
(Pl. CIX) Vue au dôme de l'intérieure du ǧarīḥ.....	487
(Pl. CX) Le dôme du ǧarīḥ šayḥ Mūsā al-Kurdī de l'intérieure.....	488
(Pl. CXI) Le coin surmonté de courbes décorées par trois rangées de muqarnas.....	488
(Pl. CXII) Le paravent en bois tourné entre le tombeau et al-musalla.....	488
(Pl. CXIII) Une colonne en marbre porte le plafond d'al-ḥilwa en bois (Pl. CXIV) Lmiḥrab d'al-musalla.....	489
(Pl. CXV) Dôme de ǧarīḥ al-Amīr Ga'far al-Siliḥdār.....	490
(Pl. CXVI) Dôme du šayḥ Gum'a.....	490
(Pl. CXVII) Forteresse d'Izbit al-Burg.....	491
(Pl. CXVIII) Forteresse d'Izbit al-Burg.....	491
(Pl. CXIX) Forteresse d'Izbit al-Burg.....	491
(Pl. CXX) Les ouvertures de la forteresse.....	492
(Pl. CXXI) (Pl. CXXII) Forteresse d'Izbit al-Burg.....	492
(Pl. CXXIII) Forteresse d'Izbit al-Burg.....	493
(Pl. CXXIV) Le vestige d'al-Mašnaqa.....	493
(Pl. CXXV) Nouvelle construite de la mosquée al-Barzaḥ.....	493
(Pl. CXXVI) La madrasa al-Matbūlīah loin du Nil 200 mètres aujourd'hui.....	494
(Pl. CXXVII) Style mamelouke du minaret de la madrasa (Pl. CXXVIII) Le minaret modern de la madrasa al-Matbūlīah aujourd'hui.....	494
(Pl. CXXIX) La madrasa al-Matbūlīah est nouvellement construite.....	495
(Pl. CXXX) La mosquée al-Baḥr se située directement au bord du Nil.....	496
(Pl. CXXXI) Entrée principale de la ancienne madrasa al-Baḥr.....	496
(Pl. CXXXII) Le minaret de la madrasa al-Baḥr.....	497
(Pl. CXXXIII) Le mihrab décoré en brique mangūr.....	497
(Pl. CXXXIV) La mosquée al-Baḥr est nouvellement construite.....	498
(Pl. CXXXV) la madrasa al-'Utbānīah est nouvellement construite à al-Šārī' al-'A'zam.....	499
(Pl. CXXXVI) Le minaret de la mosquée al-Za'frānī.....	500
(Pl. CXXXVII) Mosquée al-Za'farānī.....	500
(Pl. CXXXVIII) Mosquée Ḥasan al-Ṭawīl ou al-Šuhadā'.....	501
(Pl. CXXXIX) Mosquée al- Šahīd sur le Nil.....	501
(Pl. CXL) La nouvelle construction de la mosquée Ibn al-Nafīs.....	502
(Pl. CXLII) Mosquée 'Alī al-Saqqā.....	502
(Pl. CXLIII) Mosquée al-Badrī aujourd'hui.....	503
(Pl. CXLIV) Mosquée 'Abd al-Ġanī.....	504
(Pl. CXLV) Mosquée Muḥammad al-'Irāqī.....	505
(Pl. CXLVI) Mosquée al-Šabaṭānī.....	505
(Pl. CXLVII) Mosquée al-Šarabāšī.....	506
(Pl. CXLVIII) Zāwīat al-Bāš et les détails de son minaret.....	507
(Pl. CXLIX) Zāwīat Abou 'Abbās al-Ḥirīṭī.....	508
(Pl. CL) Zāwīah al-'Uṣayfrānī.....	508
(Pl. CLI) Zāwīah abou-Qarībah.....	509
(Pl. CLII) Zāwīah al-Gāmi'al-Gadīd et son minaret au début de XXe siècle.....	509
(Pl. CLIII) Zāwīah al-Gāmi'al-Gadīd.....	510
(Pl. CLIV) Le dôme du šayḥ Gamāl al-Dīn al-Sāwī.....	511
(Pl. CLV) Le gouffre de la tombe surmontée d'une installation marbrée (Pl. CLVI) Le haut de la porte du dôme: il est incrusté par dix pièces d'armes.....	511
(Pl. CLVII) L'entrée du hammam al-Qanṭara.....	512
(Pl. CLVIII) Le marbre revêtement de sol du hammam revêtement.....	513

(Pl. CLIX) Détails constructifs des murs extérieurs de la maison en face de la mosquée Ibn al-Nafis	515
(Pl. CLX) Intérieure de la maison	516
(Pl. CLXI) Le technique de la construction le brique et le bois	516
(Pl. CLXII) Le bâtiment en face de la mosquée Ibn al-Nafis totalement démoli en 2008	516
(Pl. CLXIII) L'emploi de brique	517
(Pl. CLXIV) Vestige d'habitation à côté de la mosquée al-Šarabāšī.....	518
(Pl. CLXV) Un bâtiment à côté de la mosquée al-Šarabāšī	519
(Pl. CLXVI) Niveau des consoles dans la maison à Damiette	519
(Pl. CLXVII) Un bâtiment à côté de la mosquée al-Šarabāšī	520
(Pl. CLXVIII) Maison à coté de la mosquée Abou Qaribah	522
(Pl. CLXIX) L'emploi du bois avec la brique dans la construction des maisons à Damiette	523
(Pl. CLXX) Une maison à coté de la mosquée 'Ali al-Saqqā	524
(Pl. CLXXI) Les moucharabieh rectangulaire en bois tournés au premier étage	525
(Pl. CLXXII) Vue intérieure de wikala al-Haramayn	526
(Pl. CLXXIII) La porte de wikala al-Haramayn (Pl. CLXXIV) Plafond voûté	526
(Pl. CLXXV) Un édifice industriel à côté de la mosquée Aṭ'an.....	529
(Pl. CLXXVI) Vestige d'édifice industriel, il apparu un édifice de battage le riz à côté des mosquées Abd al-Ganiet al-'Irāqī.....	530



(Pl. I)
Vue de la ville de Damiette environs en 1920



(Pl. II)
Vue de la ville de Damiette environs en 1928



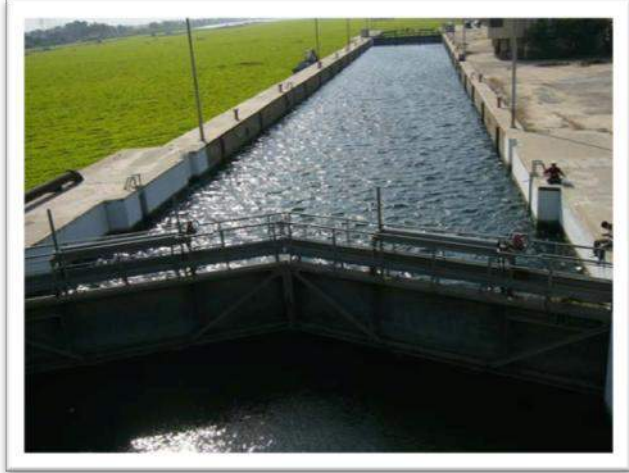
(Pl. III)
Corniche du Nil à Damiette en 1928



(Pl. IV)
Vue de la ville de Damiette environs en 2008



(Pl. V)
Vue de la ville de Damiette et le Nil
en 2008



(Pl. VI)
Le barrage au sud de Damiette

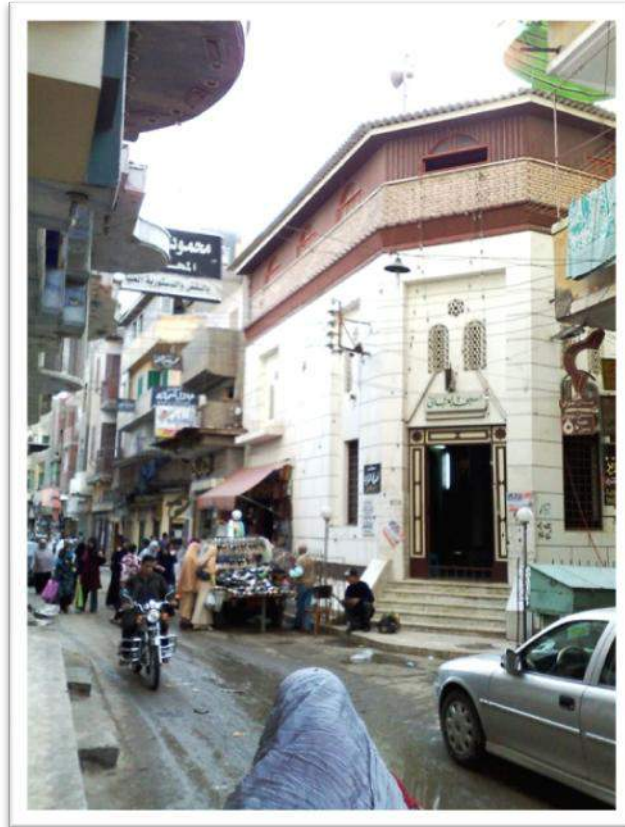


(Pl. VII)
Les rues de Damiette en 1920



(Pl. VIII)

Vue de la place où était suq de Qanṭarah al-Ḥawwāṣīn en 1920, et en 2008

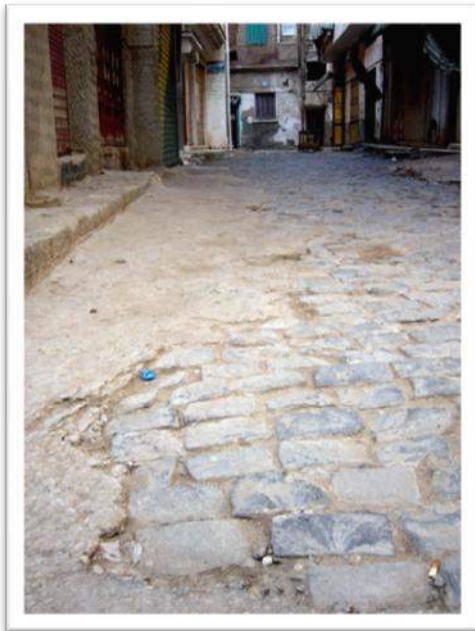


(Pl. IX)
Grande Rue (al-Šāri' al-'A'zam)
en 2008



(Pl. X)

Revêtements les rues anciennes restants à nos jours

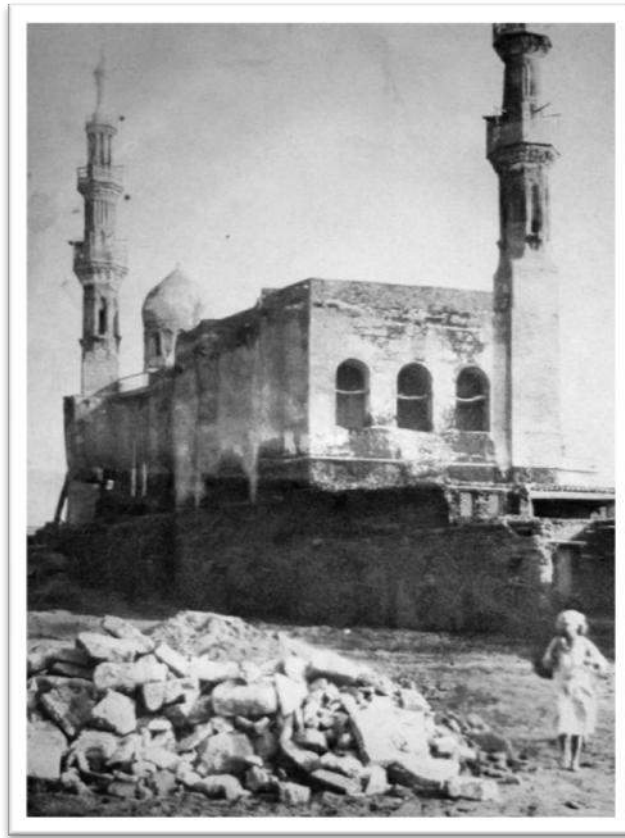






(Pl. XI)
Les revêtements en pierre des plusieurs anciennes rues dans la ville de Damiette
en 2008

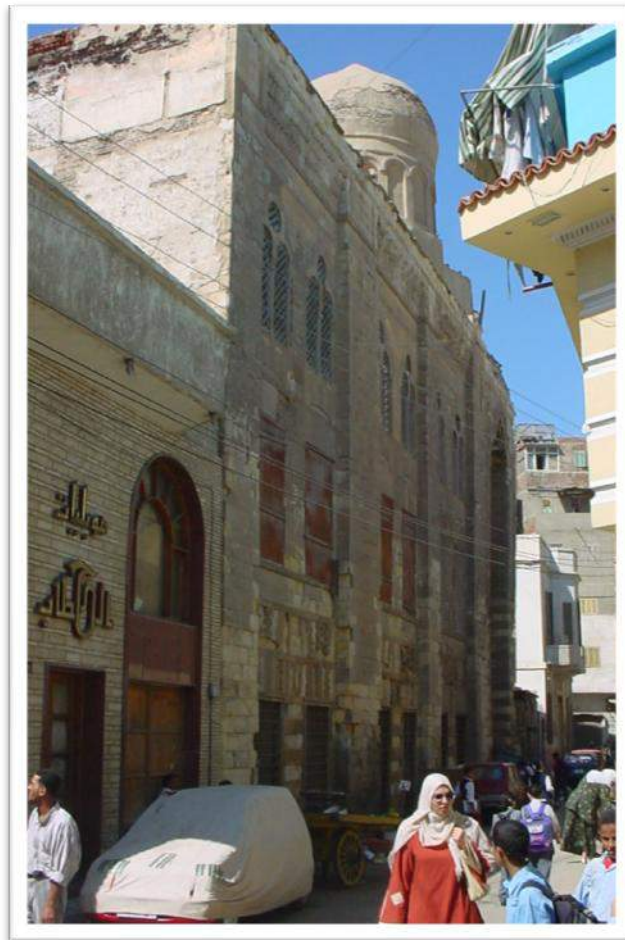
Madrasa al-Ma'inī



(Pl. XII)

Madrasa al-Ma'inī et ses deux minaret environs en 1889

(D'après la Direction de Conservation des Monuments)



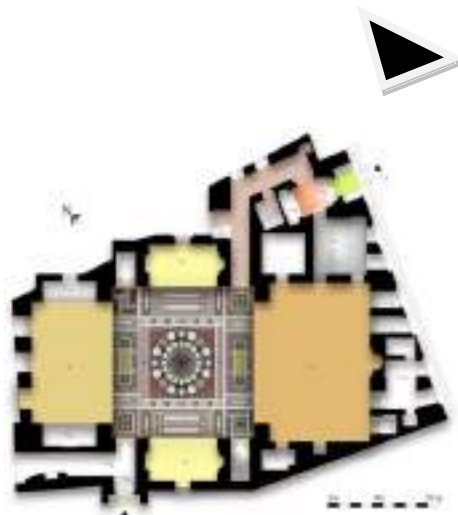
(Pl. XIII)

La façade est de la madrasa al-Ma'ini construite en pierre





(Pl. XIV)
L'entrée principale de la madrasa





(Pl. XV)
Les fenêtres de deuxième étage de la madrasa sur la façade est



(Pl. XVI)
Une fenêtre

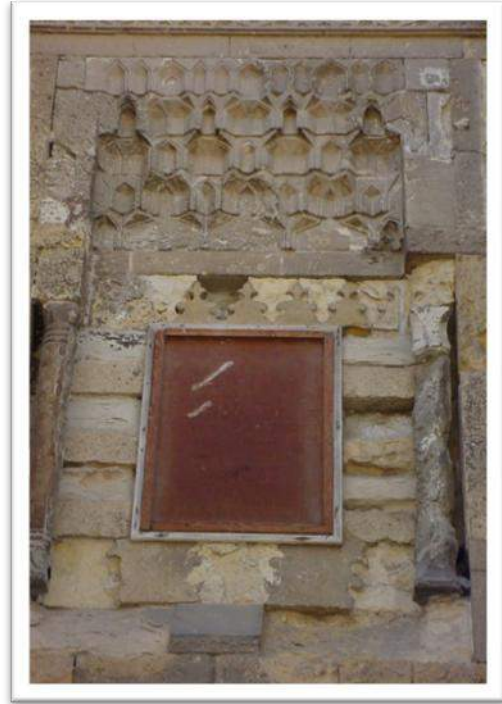


(Pl. XVII)
L'ornement de pierre au-dessus des fenêtres- Sunag mu'ashaqah



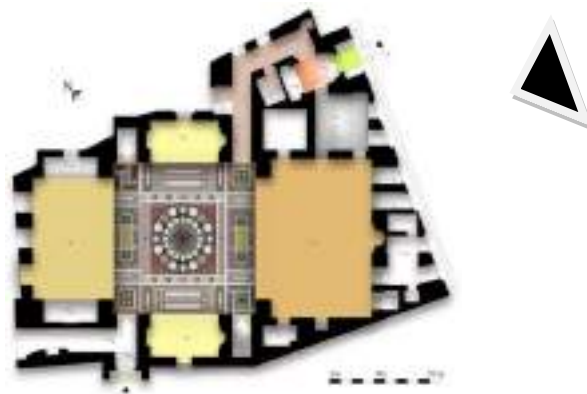
(Pl. XVIII)
Entrée principale de la madrasa





(Pl. XIX)

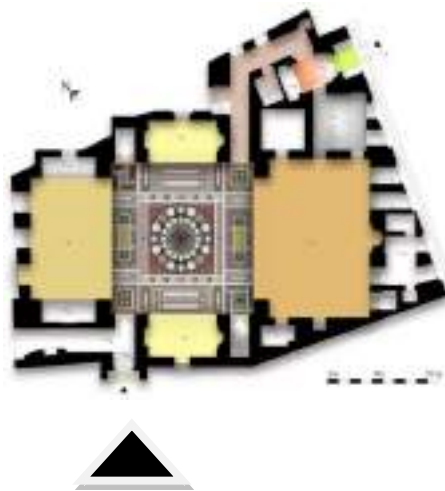
Les détails des ornements de pierre sur la façade principale est

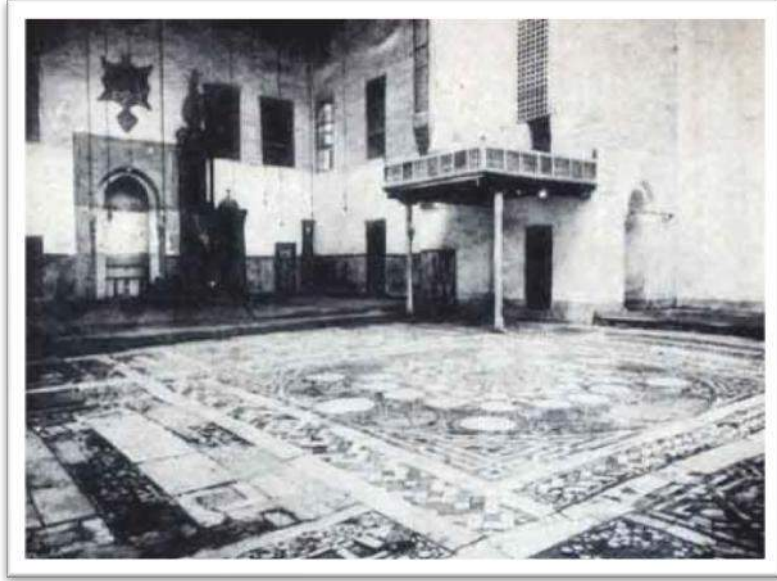




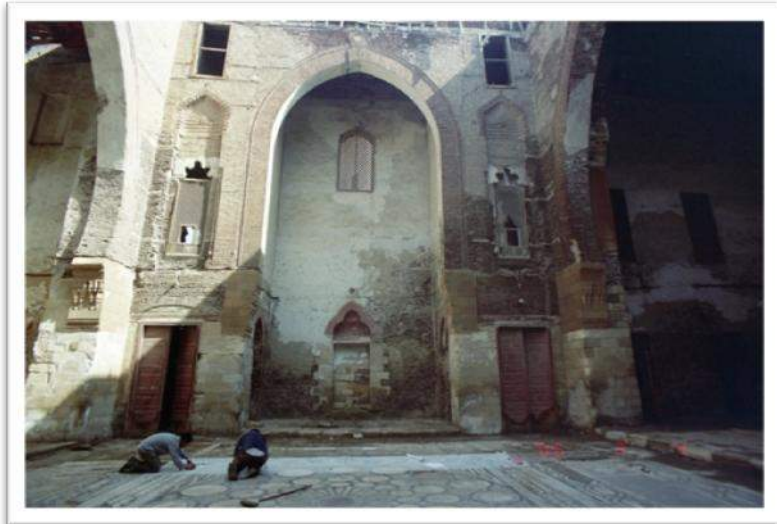
(Pl. XX)

L'entrée secondaire sur la façade ouest et le détails des muqarnas

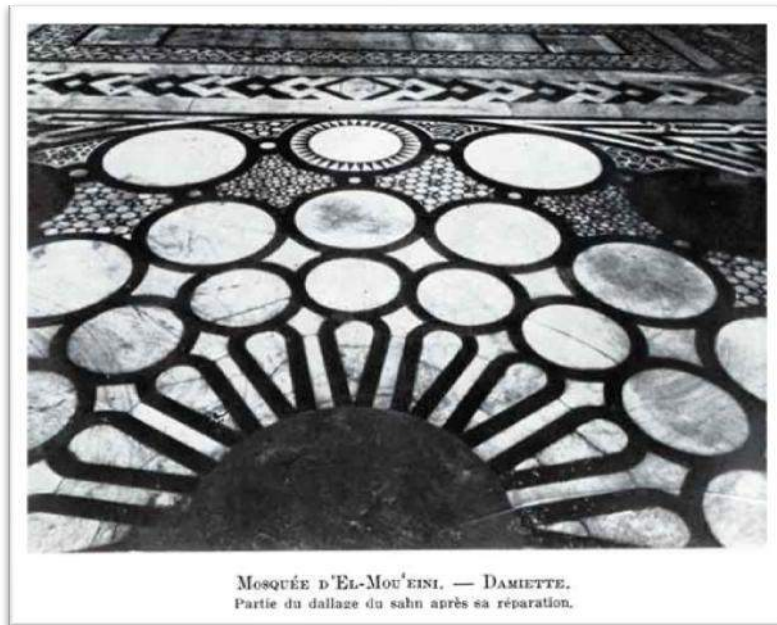




(Pl. XXI)
La cour de la madrasa
(D'après l'Archive du Comité Arabe en 1893)



(Pl. XXII)
Deuxième porte de l'entrée d'intérieur de la cour



(Pl. XXIII)

Le sol en marbre était dans un état de délabrement total
(D'après l'archive du Comité Arabe en 1893)





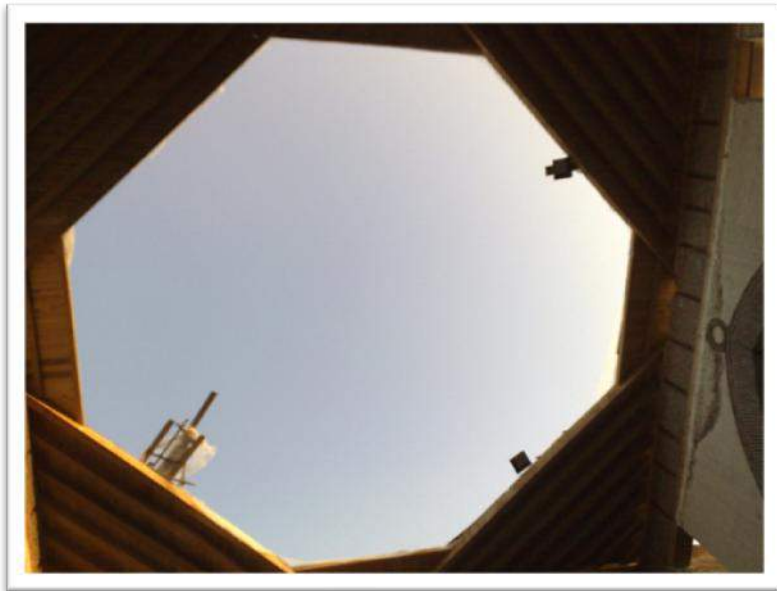
(Pl. XXIV)

Les détails du marbre jaune, noir, gris clair, gris foncé et rouge



(Pl. XXV)

La cour centrale ouverte surplombée d'un mamraq qui était disparu

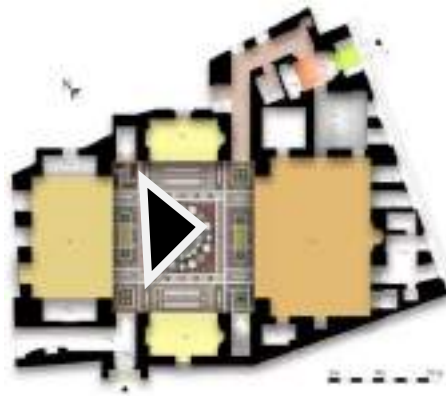


(Pl. XXVI)

Le mamraq est reconstruit après la dernière restauration



(Pl. XXVII)
Iwān est, iwan al-qibla





(Pl. XXVIII)
Le mur de la qibla



(Pl. XXIX)
Le minbar à gauche du mihrab de la madrasa d'al-Ma'īnī



(Pl. XXX)
Le mihrab





(Pl. XXXI)
Le minbar et ses détails d'ornements de bois

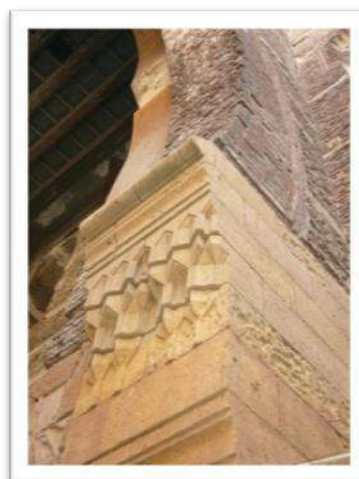
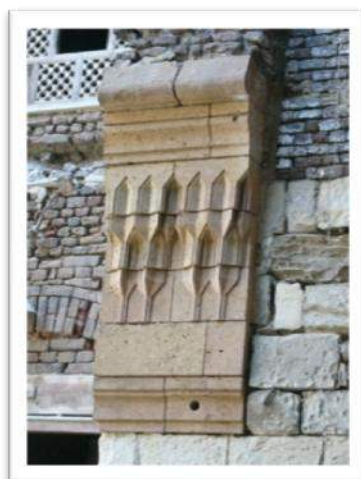




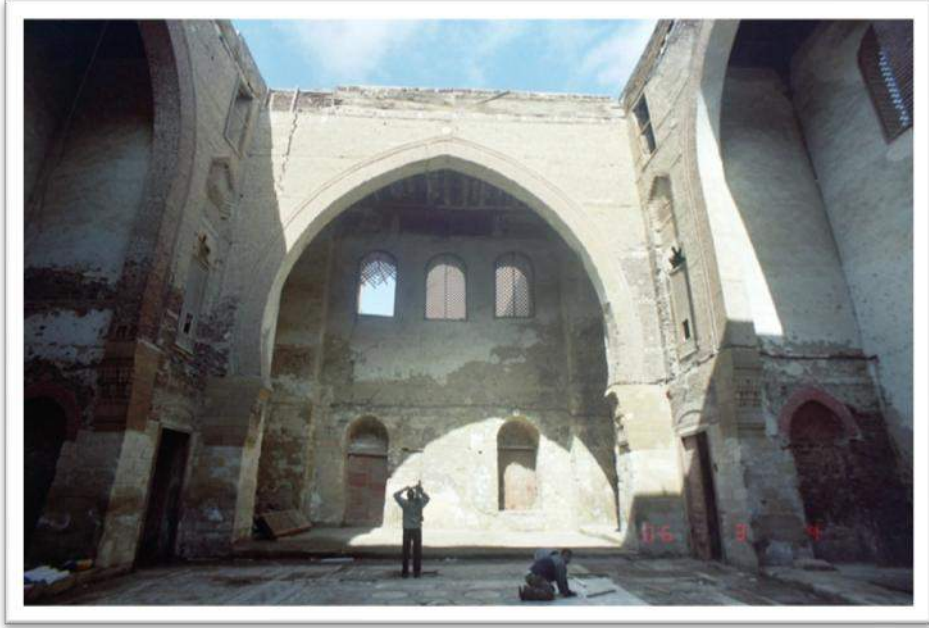
(Pl. XXXII)
Le plafond en bois d'iwan al-qibla



(Pl. XXXIII)
Deux tableaux inscrits le premier en bois, le deuxième en marbre sur le mur dans l'iwan sud-est



(Pl. XXXIV)
Muqarnasat en pierre



(Pl. XXXV)

Iwān en face d'iwān al-qibla de la madrasa d'al-Ma'īnī





(Pl. XXXVI)
Les plafonds de deux petits iwans



(Pl. XXXVII)
Iwān sud-ouest de la madrasa d'al-Ma'īnī



(Pl. XXXVIII)
Les mihrabs et les niches dans les iwans sud-ouest



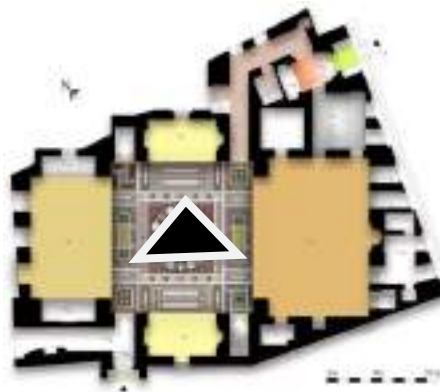
(Pl. XXXIX)
Iwān nord-ouest de la madrasa d'al-Ma'īnī



(Pl. XL)
Les mihrabs dans les iwāns nord-ouest

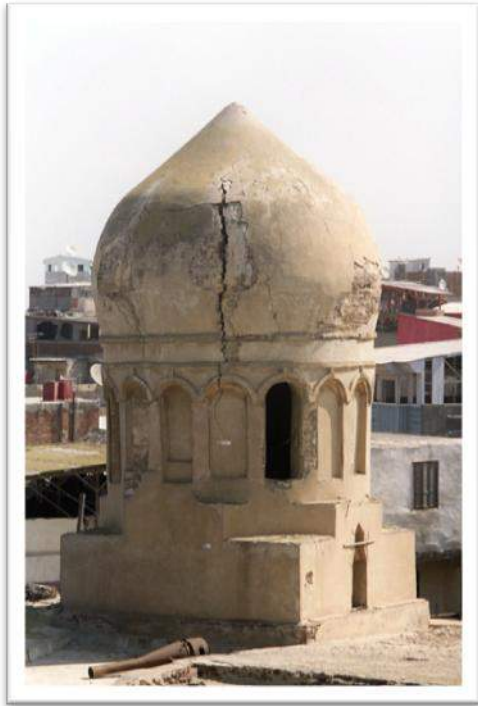


(Pl. XLI)
Fenêtre au premier étage sur la cour





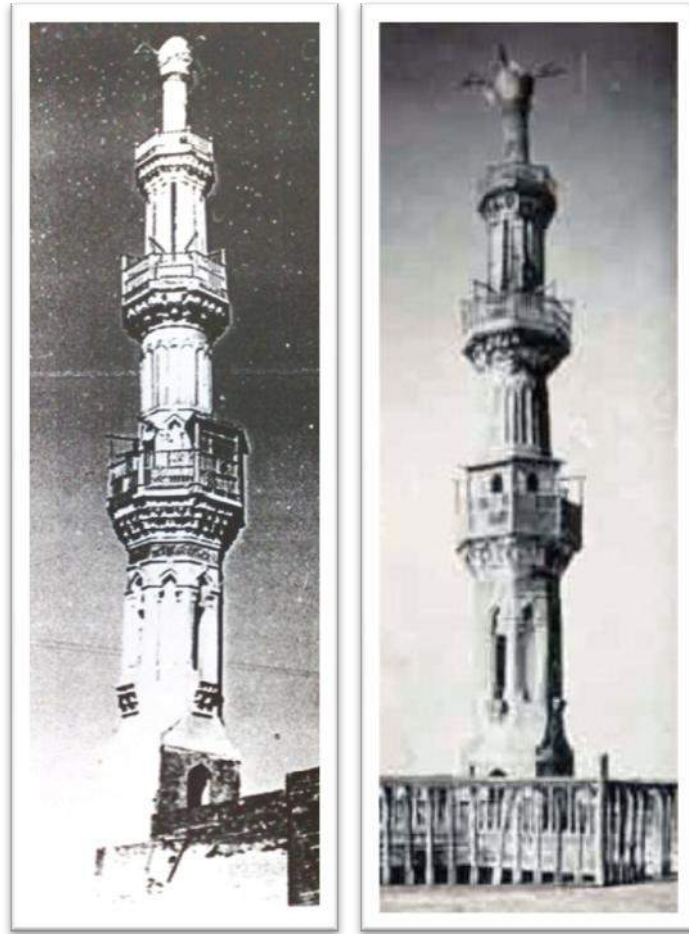
(Pl. XLII)
L'arc des iwans et le mima



(Pl. XLIII)
La coupole de la madrasa d'al-Ma'īnī

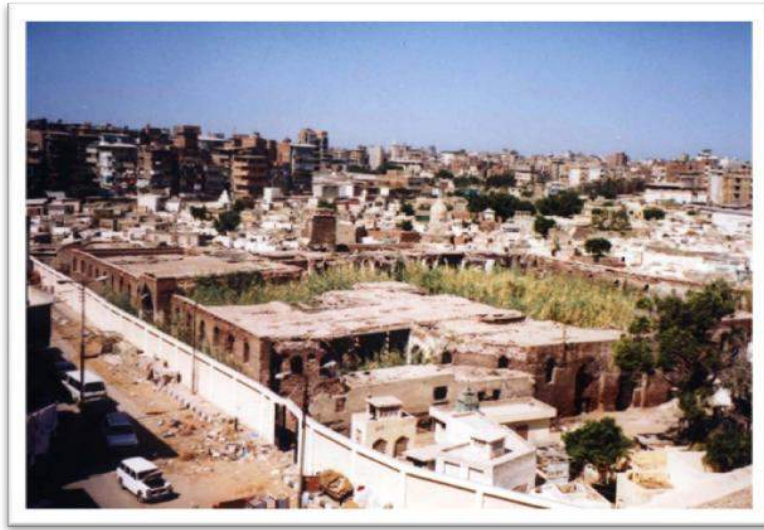


(Pl. XLIV)
Paravent du mausolée en bois



(Pl. XLV)
Le minaret de la madrasa al-Ma'inī
(D'après la Direction de Conservation des Monuments)

Mosquée 'Amru ibn al-'Aāş



(Pl. XLVI)

Vue générale de la mosquée 'Amru ibn al-'Aāş avant la reconstruction



(Pl. XLVII)

Le mur extérieur avant la restauration au XX^e siècle



(Pl. XLVIII)

L'entrée principale avant la restauration au XX^e siècle
(D'après la Direction de Conservation des Monuments)



(Pl. XLIX)
Le mur extérieur après la restauration au XX^e siècle

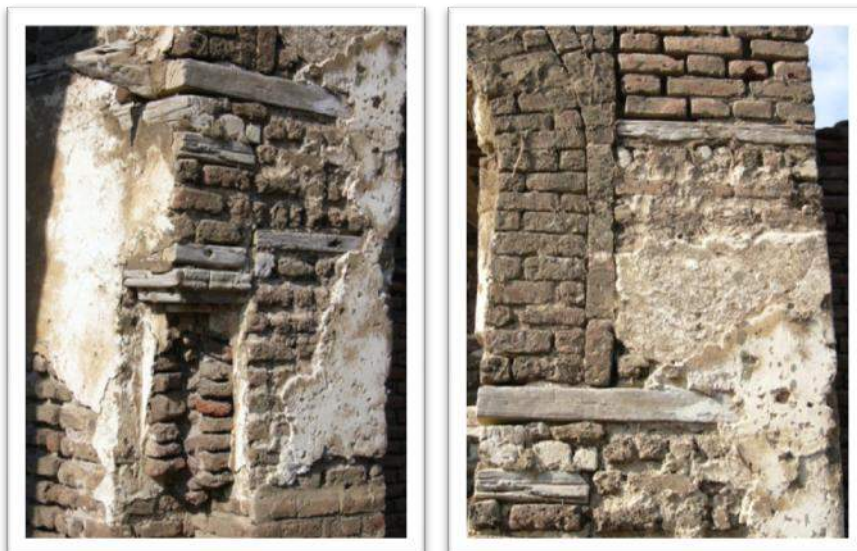


(Pl. L)
L'entrée principale après la restauration au début du XX^e siècle
(D'après l'archive du Comité Arabe)





(Pl. LI)
L'épaisseur du mur extérieur en 2005



(Pl. LII)
Le technique de la construction du mur le bois portants des briques



(Pl. LIII)

Les ouvertures des fenêtres voûtées sur les façades

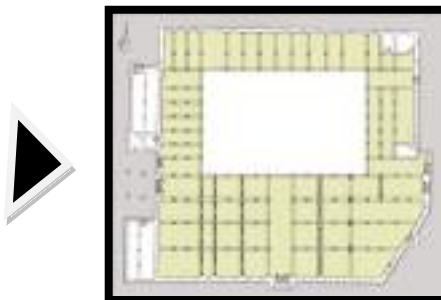
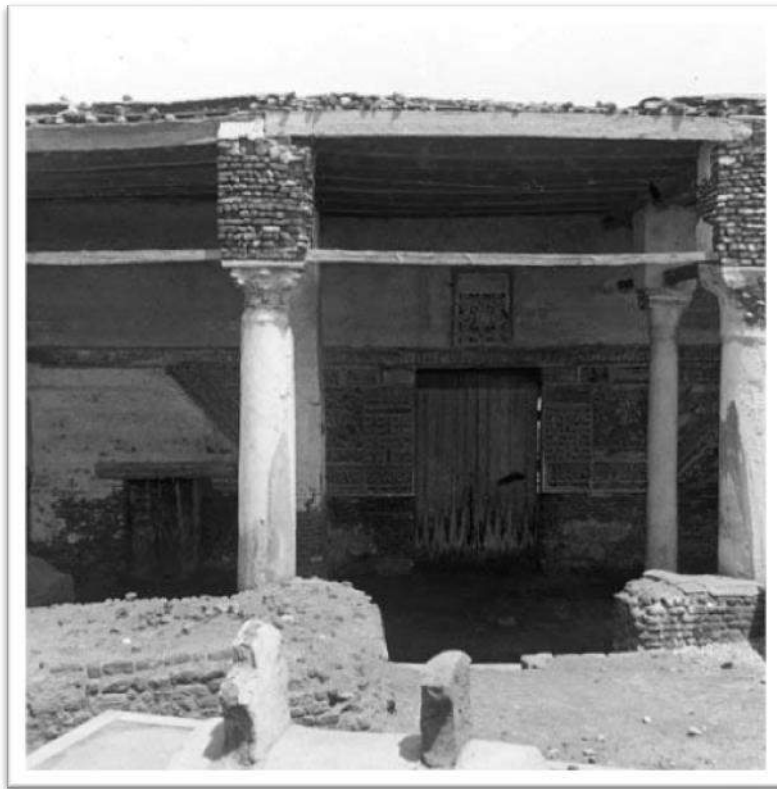


(Pl. LIV)

L'entrée principale d'intérieur avant la restauration au début du XX^e siècle

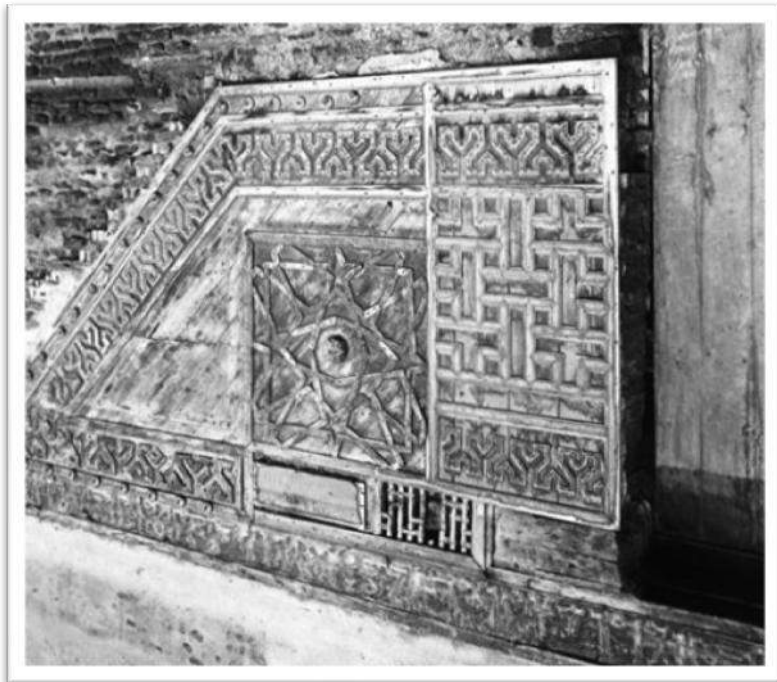


(Pl. LV)
Les portes de la façade est





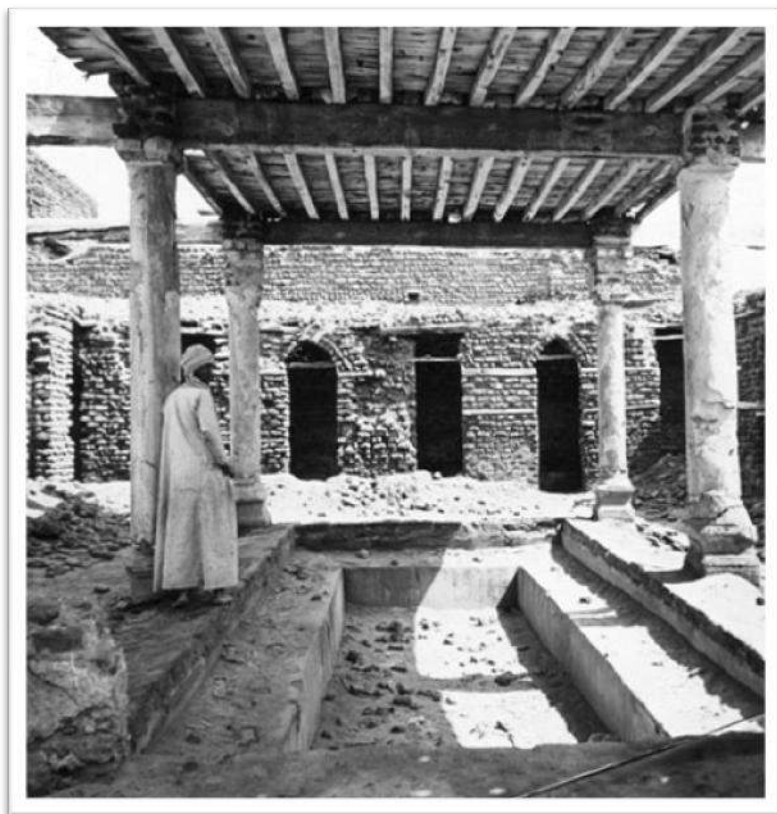
(Pl. LVI)
L'entrée de la façade ouest



(Pl. LVII)
Le détail d'ornement du bois sur la façade ouest au début du XX^e siècle
(D'après la Direction de Conservation des Monuments)



(Pl. LVIII)
Une partie du bois de la façade ouest en 2005

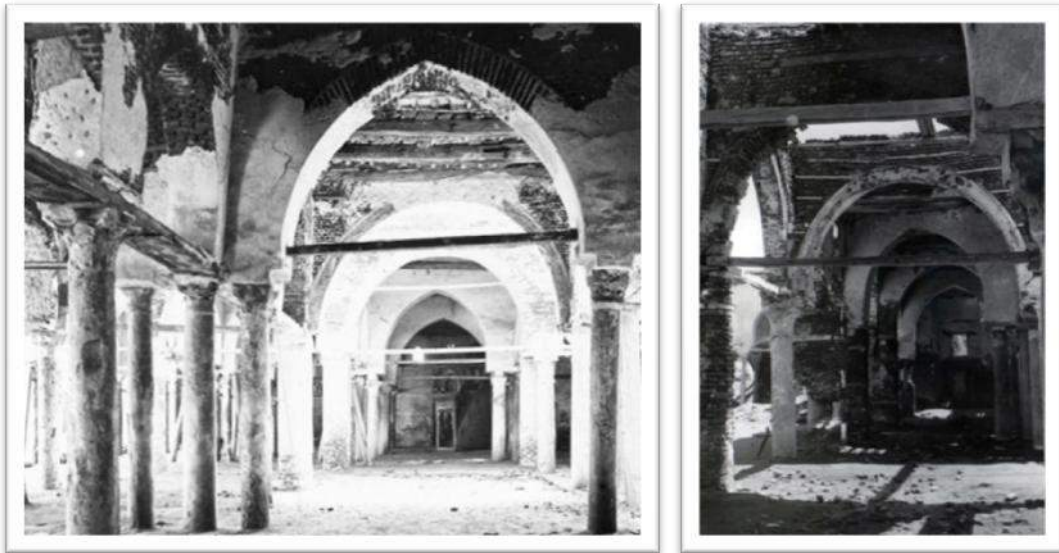


(Pl. LIX)
Vue de la cour au début de XX^e siècle
(D'après la Direction de Conservation des Monuments)





(Pl. LX)
Les arcs des galeries des iwans sur la cour



(Pl. LXI)
Vue intérieur, les colonnes portent les arcs des galeries
(D'après la Direction de Conservation des Monuments)



(Pl. LXII)

Les habitants croyant au pouvoir de guérison miraculeuse de la poudre extraite de la matière des colonnes

(D'après la Direction de Conservation des Monuments)



(Pl. LXIII)

Les colonnes avant la reconstruction de la mosquée en 2005



(Pl. LXIV)
La colonne de la façade ouest



(Pl. LXV)
Chapiteaux des colonnes romaines de la mosquée 'Amru ibn al-'Aās



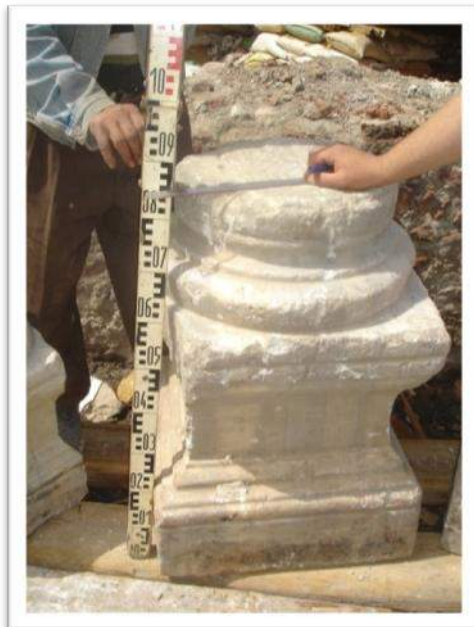
(Pl. LXVI)
Les colonnes au cours de la démolition de la mosquée



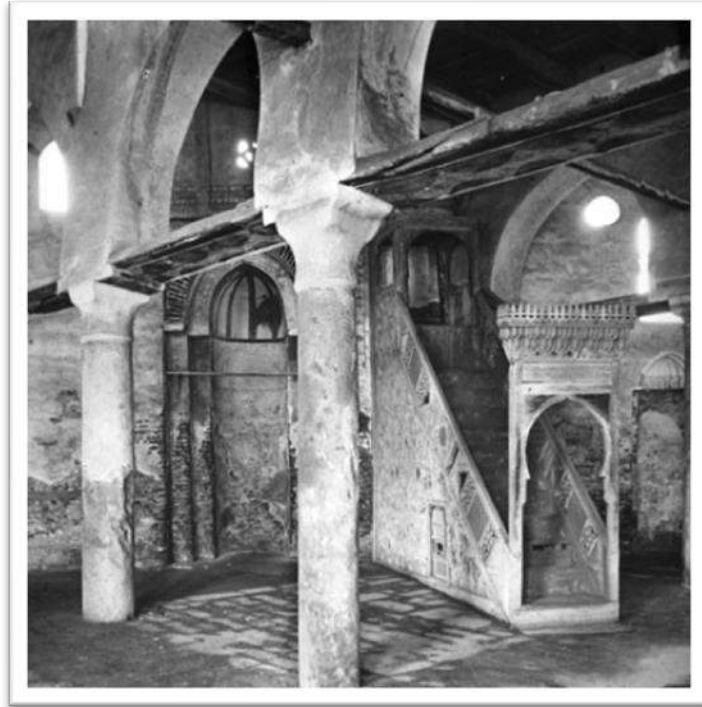




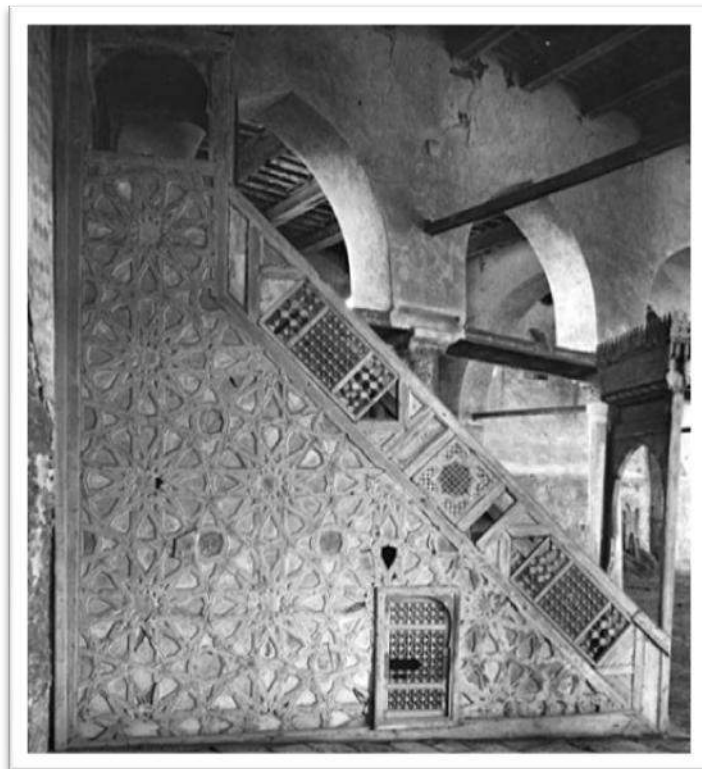
(Pl. LXVII)
Les chapiteaux des colonnes romaines de la mosquée après sa démolition



(Pl. LXVIII)
Les bases des colonnes



(Pl. LXIX)
Le minbar à gauche du mihrab



(Pl. LXX)
Le minbar et les détails ses ornements du bois
(D'après la Direction de Conservation des Monuments)



(Pl. LXXI)

Le mihrab originale de la moquée actuellement au musée de l'Art Islamique au Caire

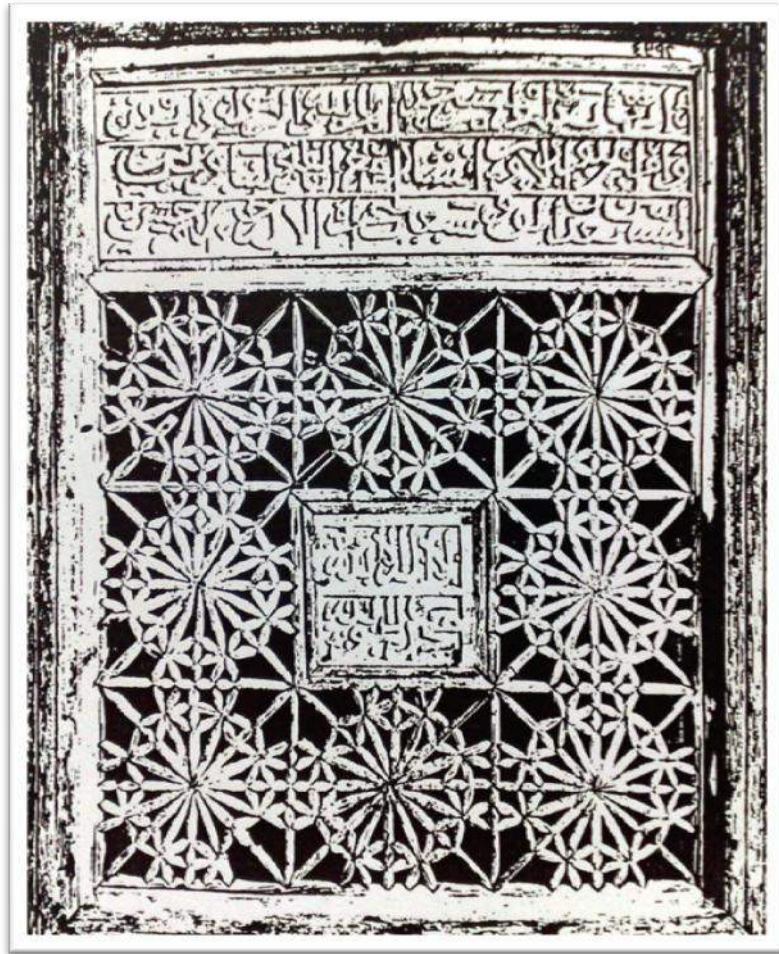




(Pl. LXXII)
Le musée de l'Art Islamique conserve de nombreuses pièces de bois

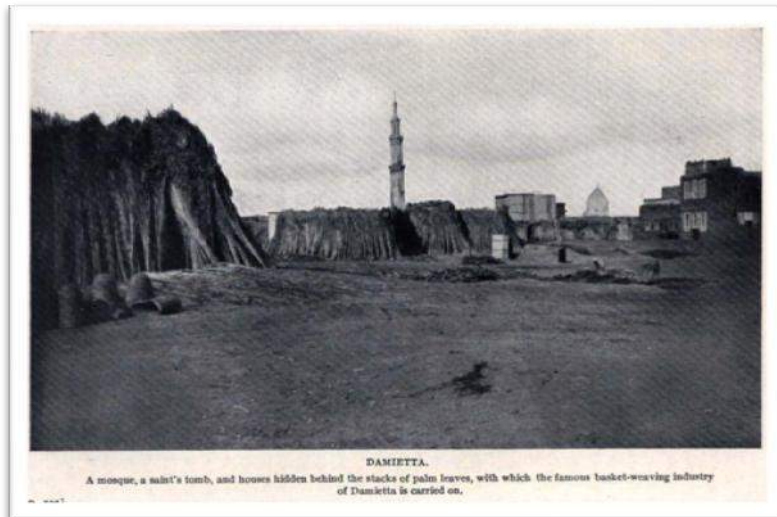


(Pl. LXXIII)
Des inscriptions kufiques sur des frises en bois sur les murs d'intérieure



(Pl. LXXIV)

L'inscription kufique au dessus de la porte d'entrée, constate la restauration de l'édifice en l'an 500 de l'Hégire, 1107 J.C



(Pl. LXXV)
Vue de la mosquée et son minaret en 1920

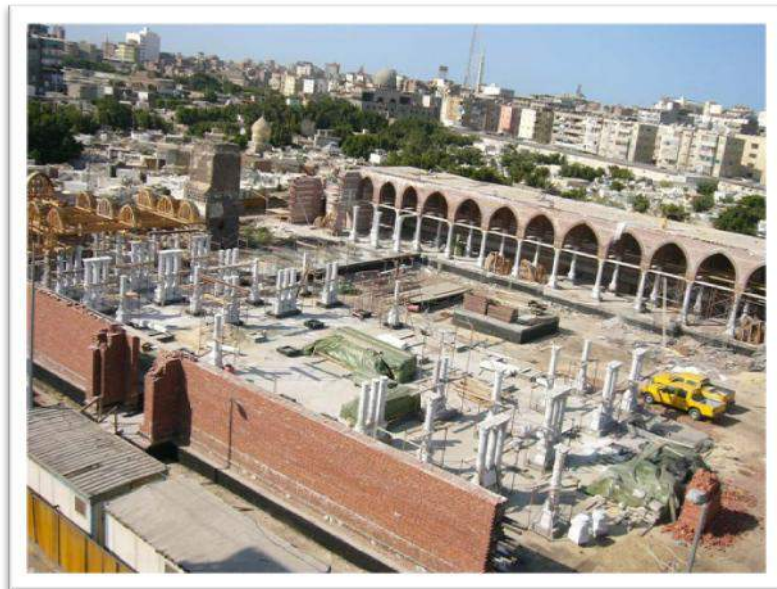


(Pl. LXXVI)
Le minaret de la mosquée style mamelouke – vue au début de XX^e siècle



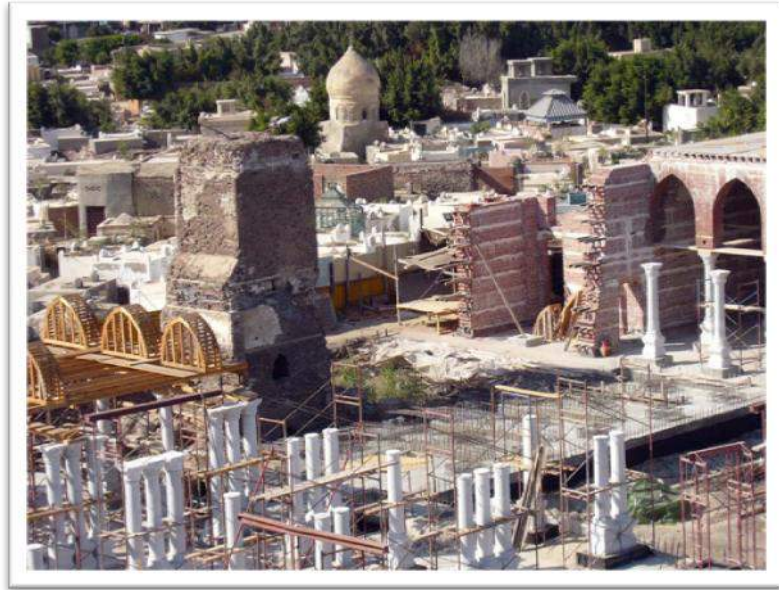
(Pl. LXXVII)

La base du minaret restait jusqu'à la fin de la reconstruction de la mosquée, puis elle est démolie



(Pl. LXXVIII)

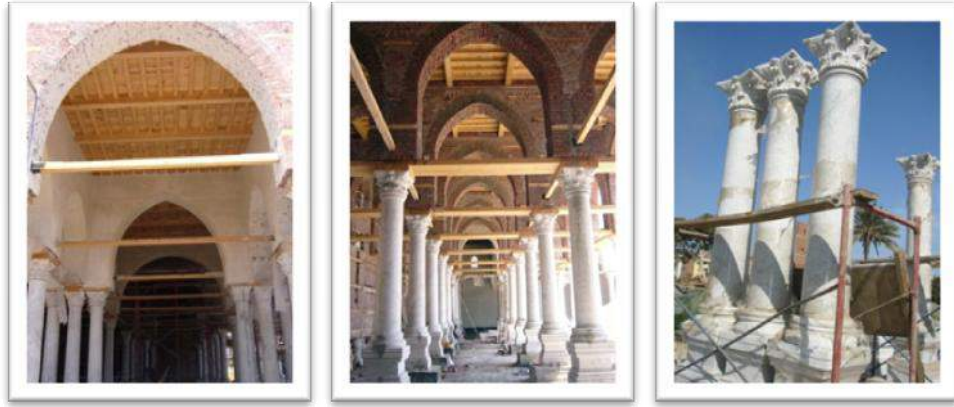
Vue générale au cours de la reconstruction en 2006



(Pl. LXXIX)
Les travaux durant la reconstruction de la mosquée



(Pl. LXXX)
Les nouvelles colonnes et arcs



(Pl. LXXXI)
Les galeries d'intérieurs après les travaux en 2007



(Pl. LXXXII)
Vue d'intérieure de la cour durant les travaux en 2007



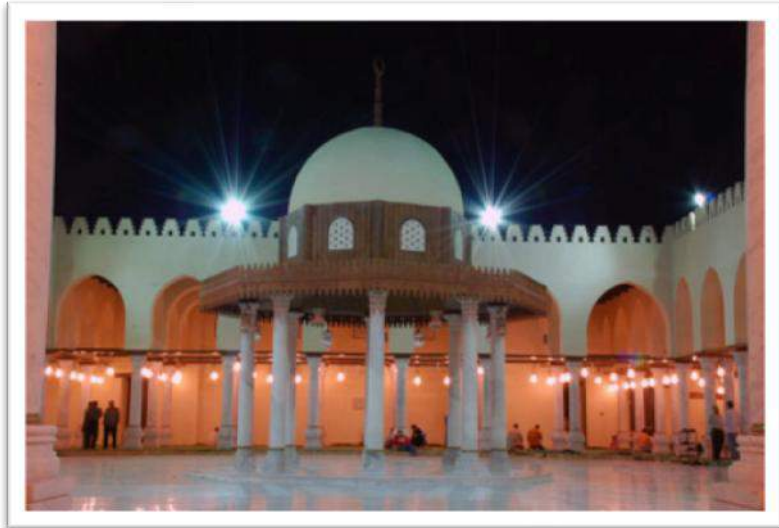
(Pl. LXXXIII)
L'entrée principale sur la façade sud en 2007



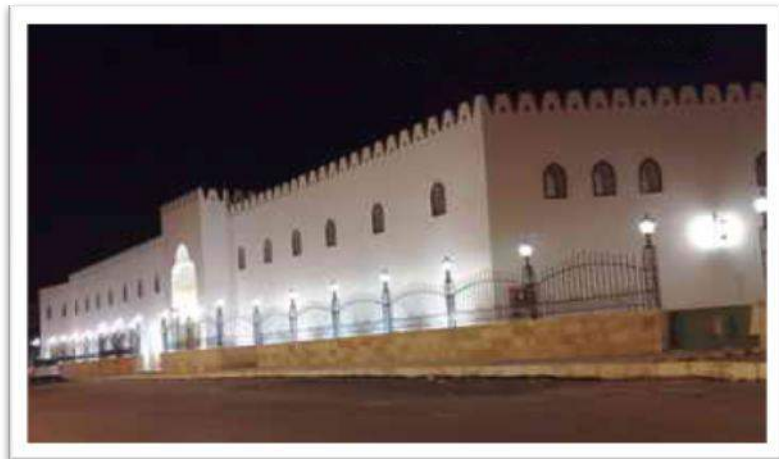
(Pl. LXXXIV)
Vue générale après la reconstruction de la mosquée en 2009



(Pl. LXXXV)
La cour de la nouvelle mosquée en 2009

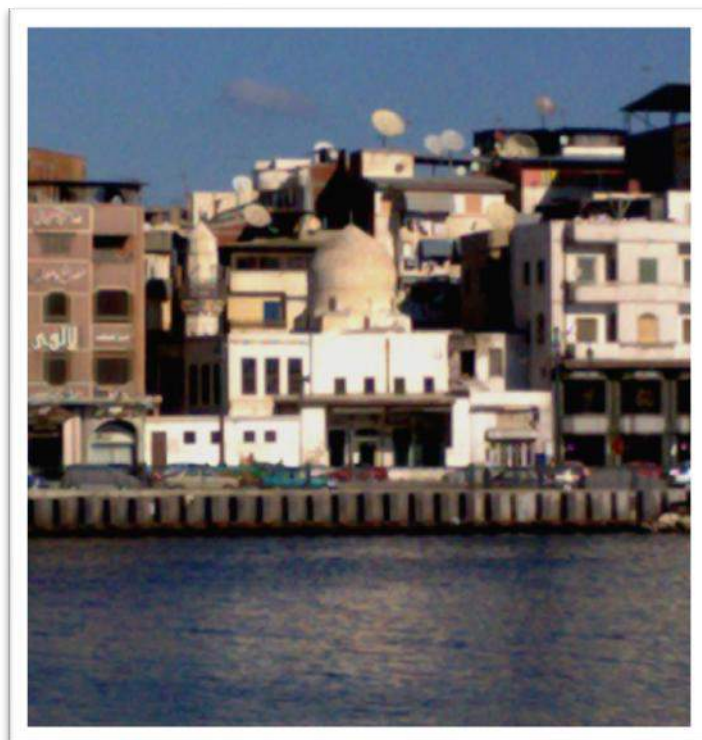


(Pl. LXXXVI)
Vue nocturne de la cour de la nouvelle mosquée en 2009



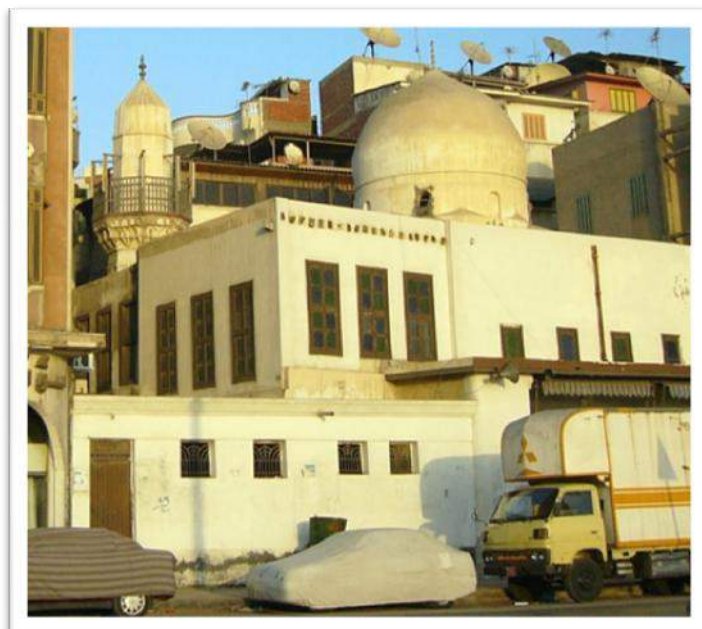
(Pl. LXXXVII)
L'entrée principale sur la façade sud en 2009

Zāwīah al-Raḍwānīah



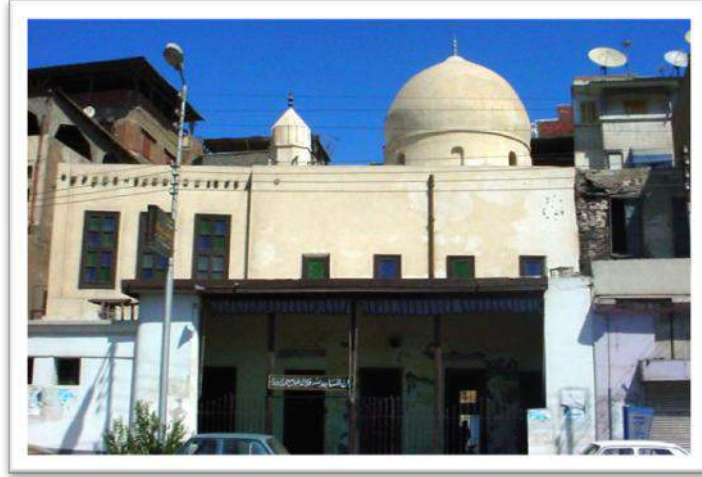
(Pl. LXXXVIII)

La situation de la zawiya, la façade sud-ouest sur le Nil

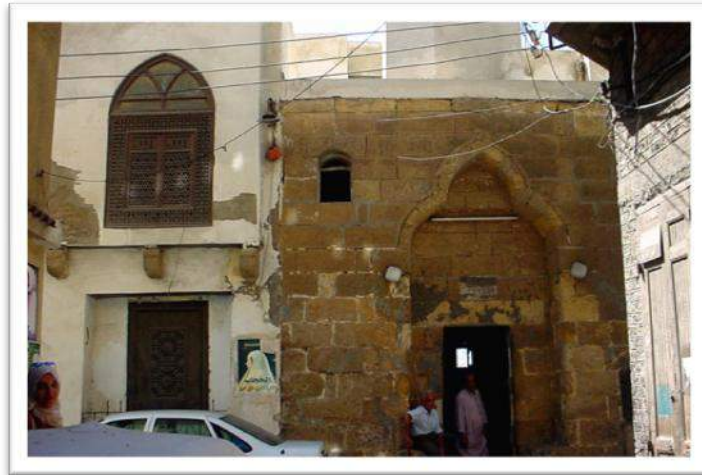


(Pl. LXXXIX)

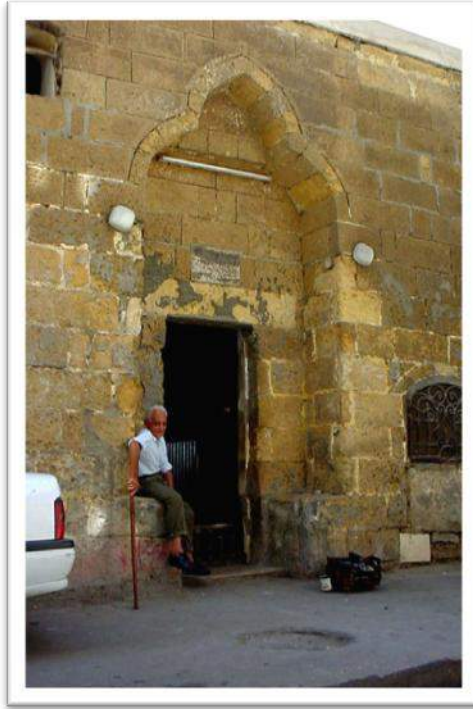
Façade ouest d'al-zāwīah al-Raḍwānīah



(Pl. XC)
Façade sud-ouest d'al-zāwīah al-Raḍwānīah



(Pl. XCI)
Façade nord-est d'al-zāwīah al-Raḍwānīah



(Pl. XCII)

L'entrée principale sur la façade nord-est



(Pl. XCIII)

L'inscription de nom de fondateur sur l'entrée



(Pl. XCIV)

La fenêtre sur la façade principale couverte par bois tourné

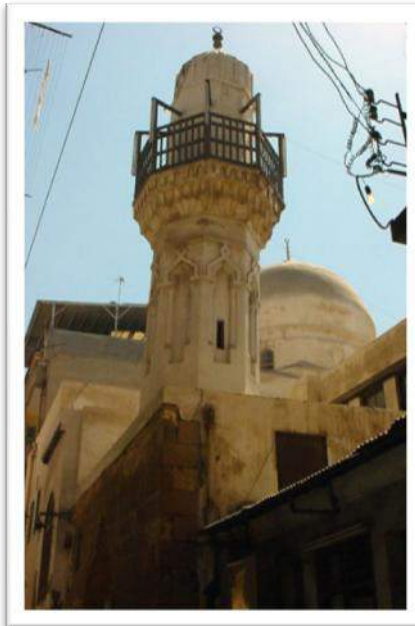
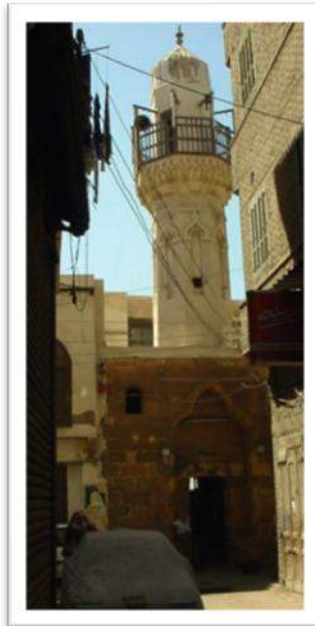


(Pl. XCV)



(Pl. XCVI)

Les ouvertures de la zawiah



(Pl. XCVII)

Le minaret de la zawiah



(Pl. XCVIII)

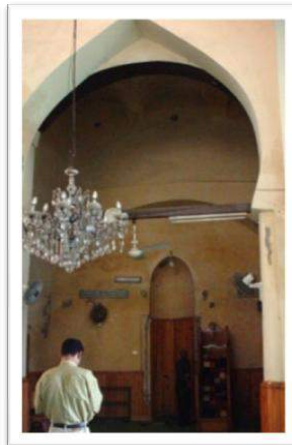
La terrasse du mu'din portée par deux rangs de muqarnas



(Pl. XCIX)
Le dôme d'intérieure

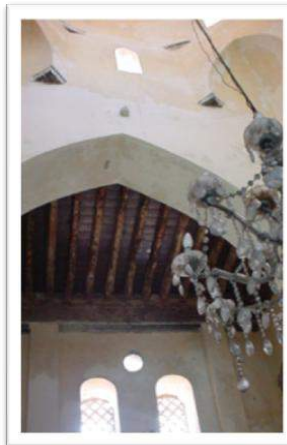


(Pl. C)

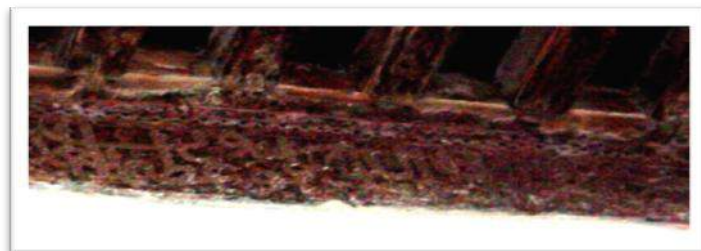


(Pl. CI)

Les arcs des iwans



(Pl. CII)



(Pl. CIII)

L'inscription en bois sur le plafond

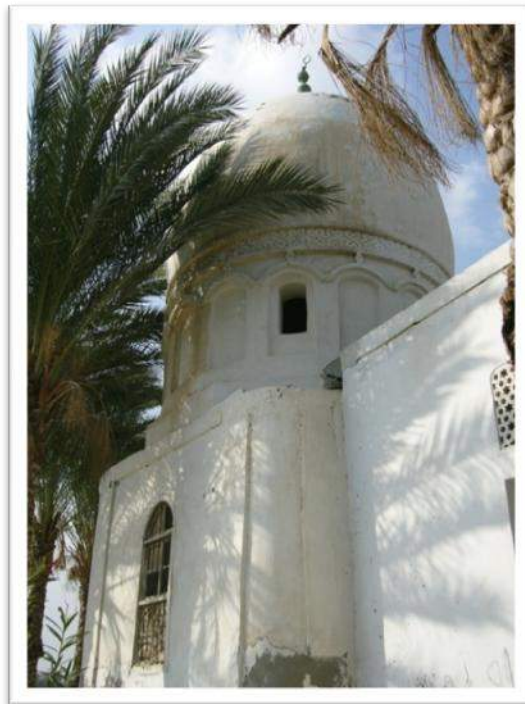
Édifices funéraires

Dômes des mausolées



(Pl. CIV)

Dôme al-Şayīād situé sur la rive ouest du Nil, à Sināīah



(Pl. CV)

Le dôme al-Şayīād et la nouvelle zāwīah



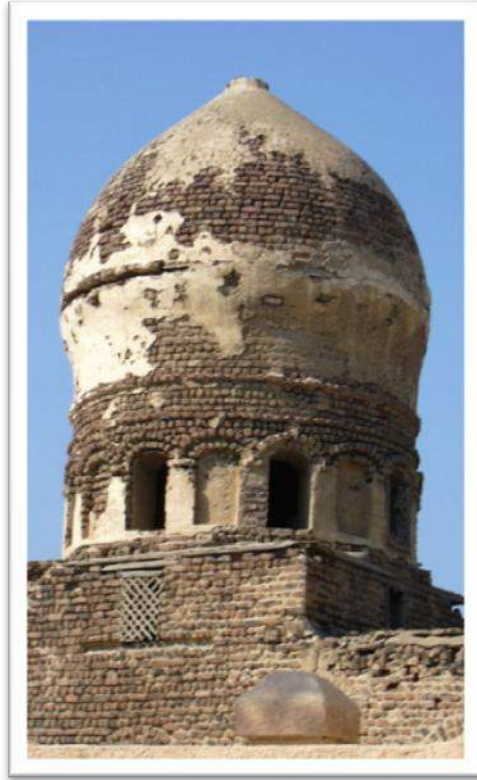
(Pl. CVI)
Le dôme de l'intérieure



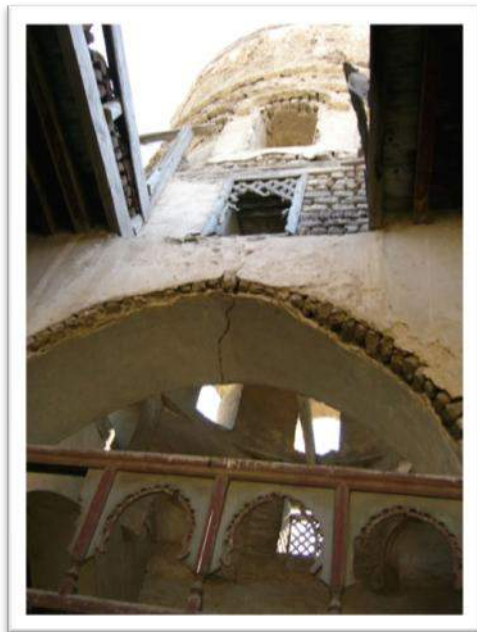
(Pl. CVII)

La fenêtre a un arc à demi-cercle à 1 mètre de largeur et 2 mètres de hauteur

La zone de transition du dôme de l'intérieure aux coins se fait une ogive à triple segment creux



(Pl. CVIII)
Le dôme du ʿdarīḥ šayḫ Mūsā al-Kurdī de l'extérieure



(Pl. CIX)
Vue au dôme de l'intérieure du ʿdarīḥ



(Pl. CX)

Le dôme du ǧarīḥ šayḥ Moussa al-Kurdī de l'intérieure



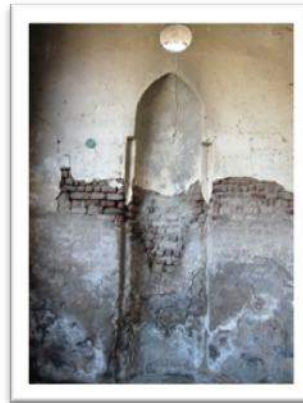
(Pl. CXI)

Le coin surmonté de courbes décorées par trois rangées de muqarnas



(Pl. CXII)

Le paravent en bois tourné entre le tombeau et al-muṣalla



(Pl. CXIII)
Une colonne en marbre porte le plafond d'al-hilwa en bois

(Pl. CXIV)
le mihrab d'al-hilwa



Dôme de çarîh al-Amîr Ga'far al-Silîhdâr



(Pl. CXV)
Dôme de ǧarīḥ al-Amīr Gaʿfar al-Silīhdār



(Pl. CXVI)
Dôme du šayḥ Gumʿa

Forteresse d'Izbit al-Burg



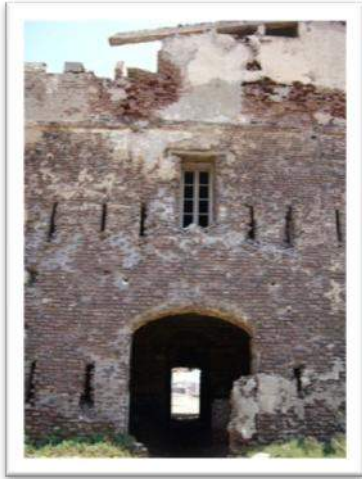
(Pl. CXVII)
Façade est de la forteresse d'Izbit al-Burg



(Pl. CXVIII)



(Pl. CXIX)



(Pl. CXX)

Les ouvertures de la forteresse



(Pl. CXXI)



(Pl. CXXII)

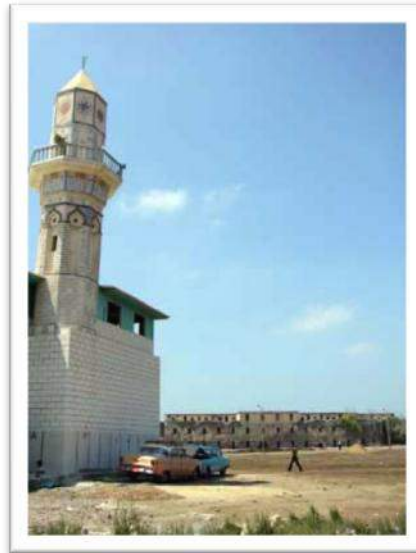




(Pl. CXXIII)



(Pl. CXXIV)
Le vestige d'al-Mašnaqa



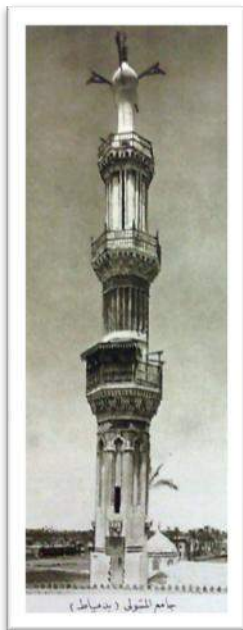
(Pl. CXXV)
Nouvelle construite de la mosquée al-Barzaḥ

Madrasa al-'Ašrafīah (al-Matbūlīah)



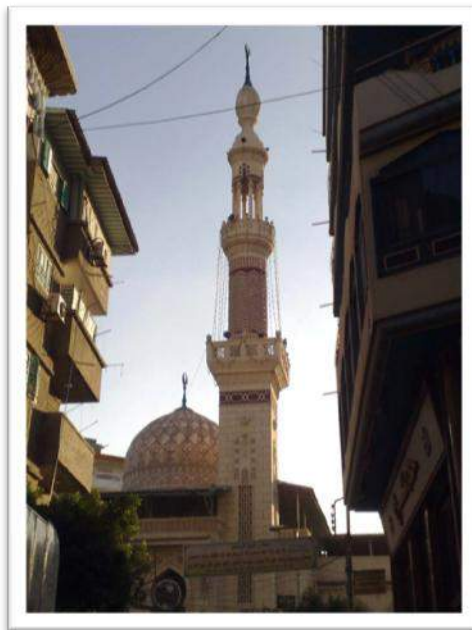
(Pl. CXXVI)

La madrasa al-Matbūlīah loin du Nil 200 mètres aujourd'hui



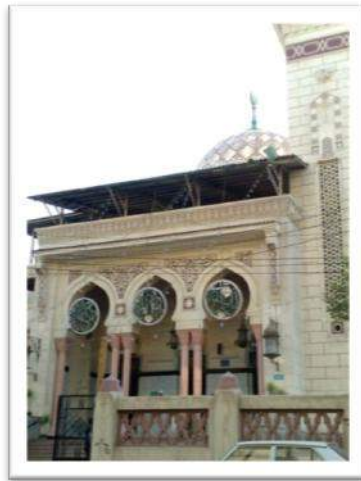
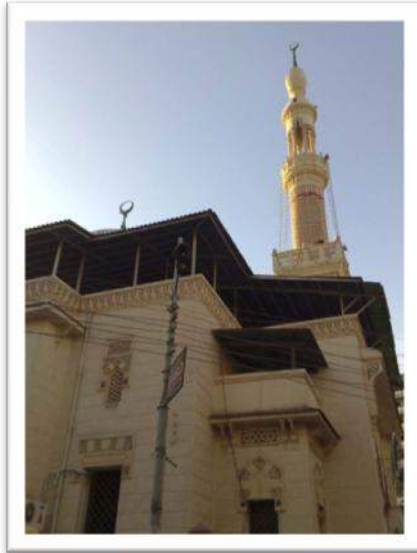
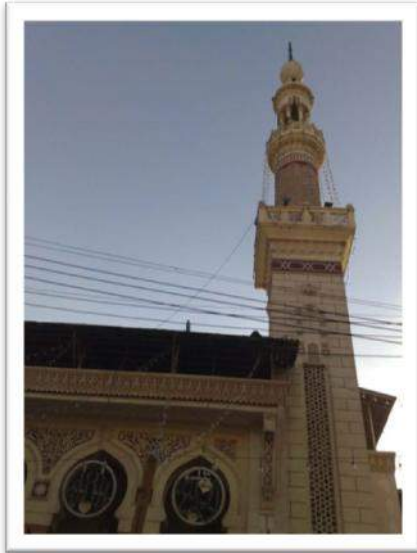
(Pl. CXXVII)

Style mamelouke du minaret de la madrasa al-Matbūlīah avant le démolir



(Pl. CXXVIII)

Le minaret modern de la madrasa al-Matbūlīah aujourd'hui



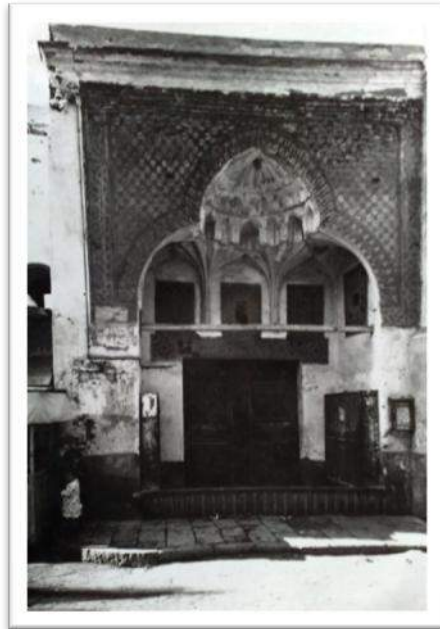
(Pl. CXXIX)
La madrasa est nouvellement construite

Madrasa al-Baḥr (al-Gāmi‘ al-Zakawī)

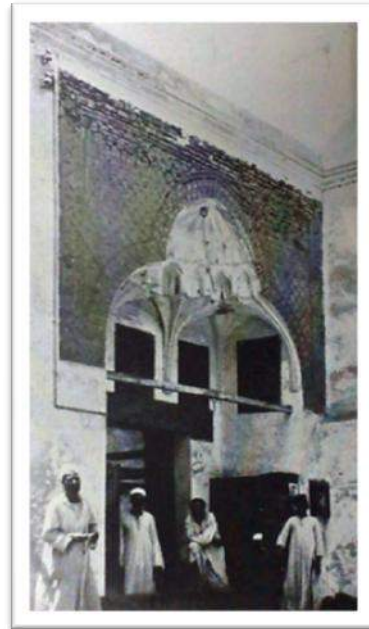


(Pl. CXXX)

La mosquée al-Baḥr se situe directement au bord du Nil



1.



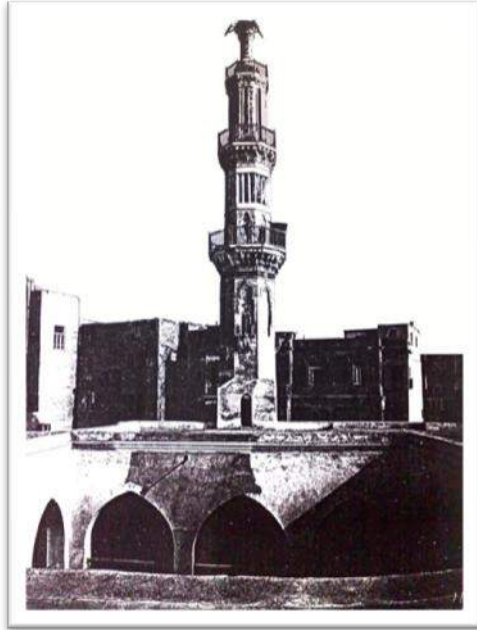
2.

(Pl. CXXXI)

Entrée principale de la ancienne madrasa al-Baḥr

1. (D'après la Direction de Conservation des Monuments)

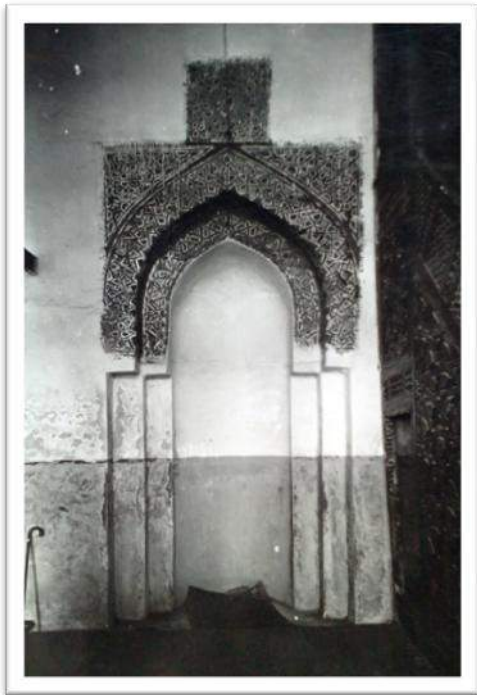
2. (D'après BRIGGS)



(Pl. CXXXII)

Le minaret se trouve à droite de l'entrée. Sa base est carrée, dont la porte s'ouvre sur le toit de la mosquée du côté ouest

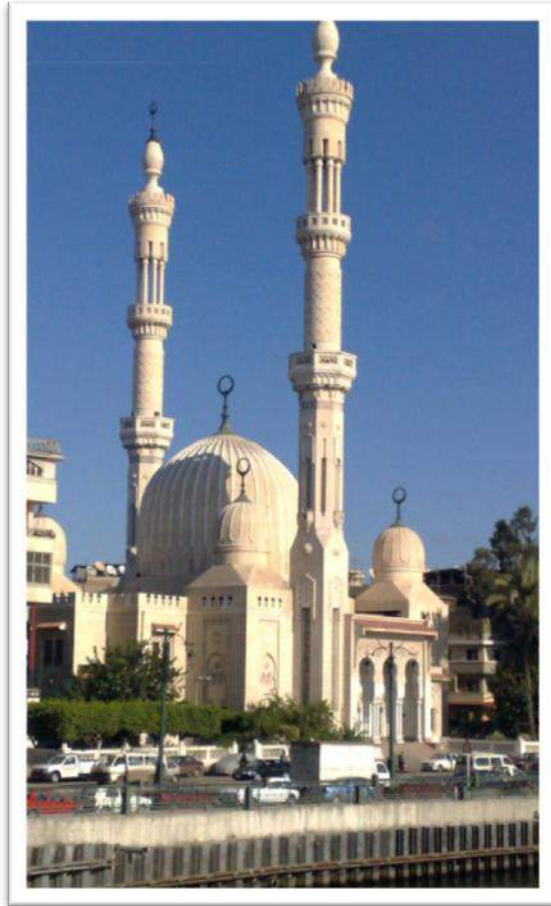
(D'après la Direction de Conservation des Monuments)



(Pl. CXXXIII)

Le mihrab décoré en brique mangūr

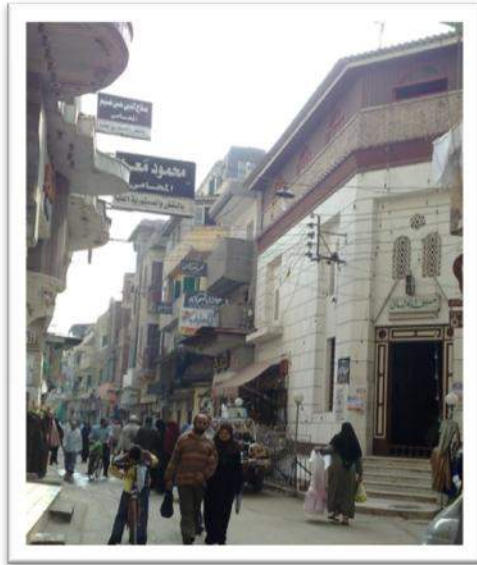
(D'après la Direction de Conservation des Monuments)



(Pl. CXXXIV)

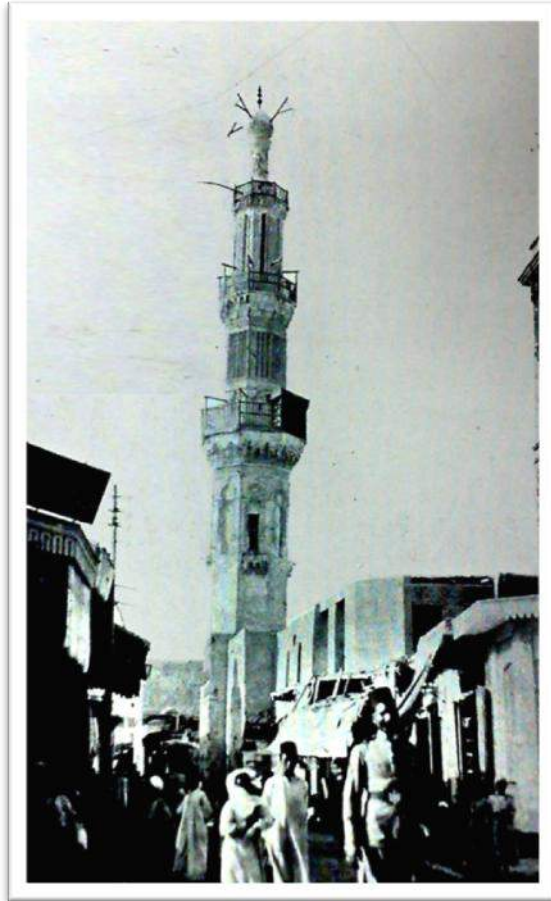
La mosquée al-Bahr est nouvellement construite

Madrasa al-‘Utbānīah



(Pl. CXXXV)

La madrasa al-‘Utbānīah est nouvellement construite à al-Šārī‘ al-’A‘zam



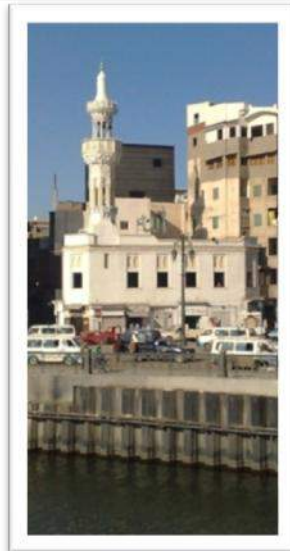
(Pl. CXXXVI)
Le minaret de la mosquée al-Za'frānī
(D'après « *Muhamedan architecture in Egypt* » BRIGGS en 1924)



(Pl. CXXXVII)
Mosquée d'al-Za'farānī



(Pl. CXXXVIII)
Mosquée Ḥasan al-Ṭawīl ou al-Šuhadā'



(Pl. CXXXIX)
Mosquée al-Šahīd



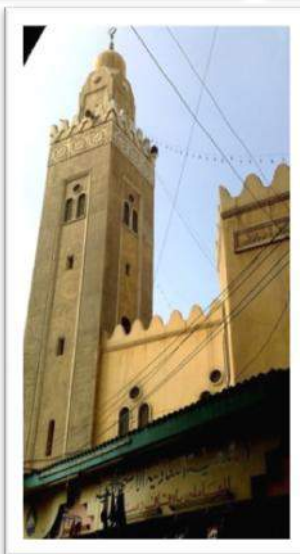
(Pl. CXL)

La nouvelle construction de la mosquée d'Ibn al-Nafis



(Pl. CXLI)

Mosquée 'Alī al-Saqqā



(Pl. CXLII)
Mosquée al-Badrī
aujourd'hui



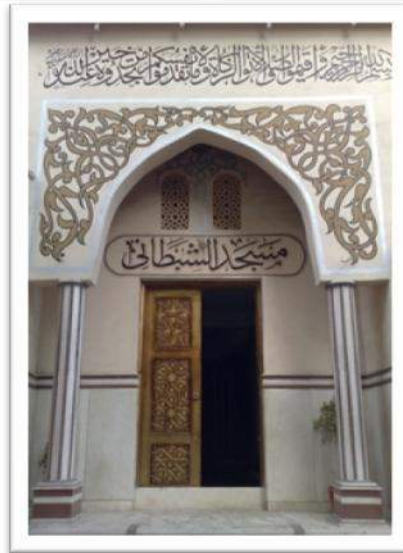
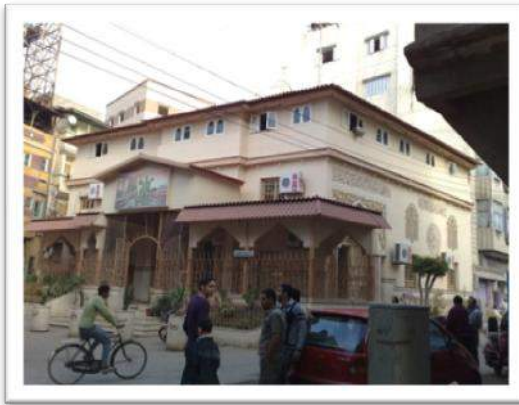
(Pl. CXLIII)



(Pl. CXLIV)
Mosquée 'Abd al-Ġanī



(Pl. CXLV)
Mosquée Muḥammad al-‘Irāqī

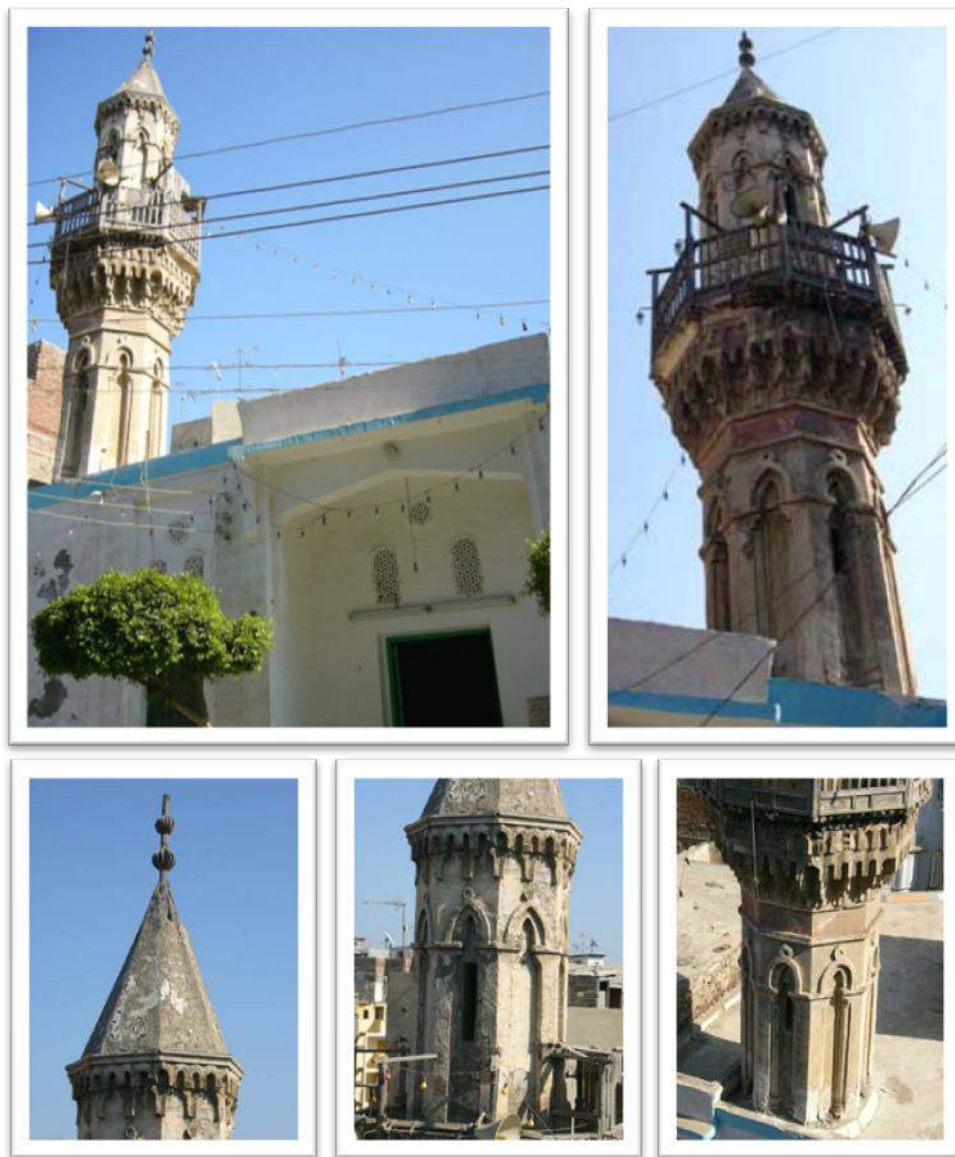


(Pl. CXLVI)
Mosquée d’al-Šabaṭānī



(Pl. CXLVII)
Mosquée al-Šarabāšī

Zāwīahs



(Pl. CXLVIII)

Zāwīat al-Bāš

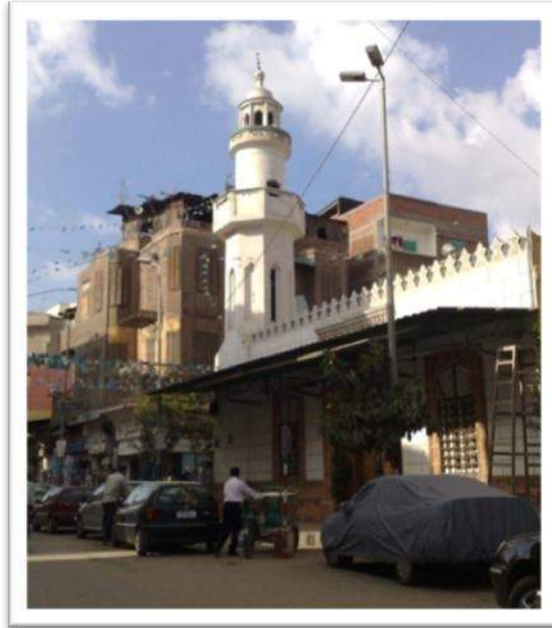
et les détails de son minaret, le seul reste de l'époque ottomane jusqu'à nos jours



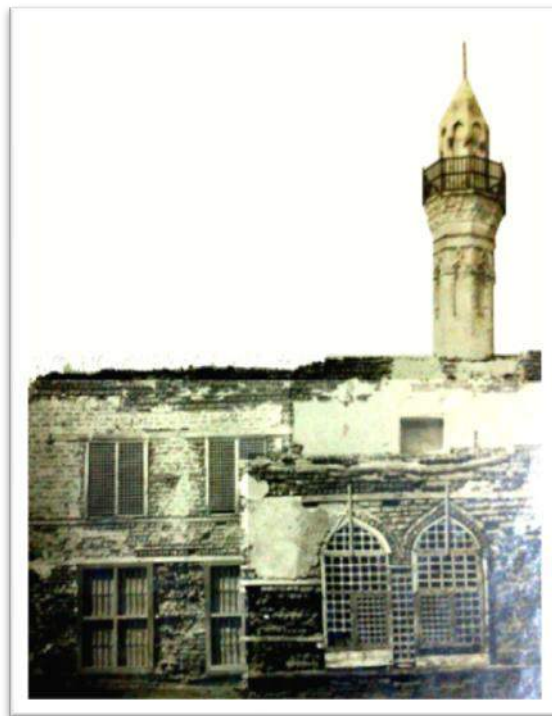
(Pl. CXLIX)
Zāwīat Abū ‘Abbās al-Ĥirīfī



(Pl. CL)
Zāwīah al-‘Uṣayfrānī



(Pl. CLI)
Zāwīah abū-Qarībah

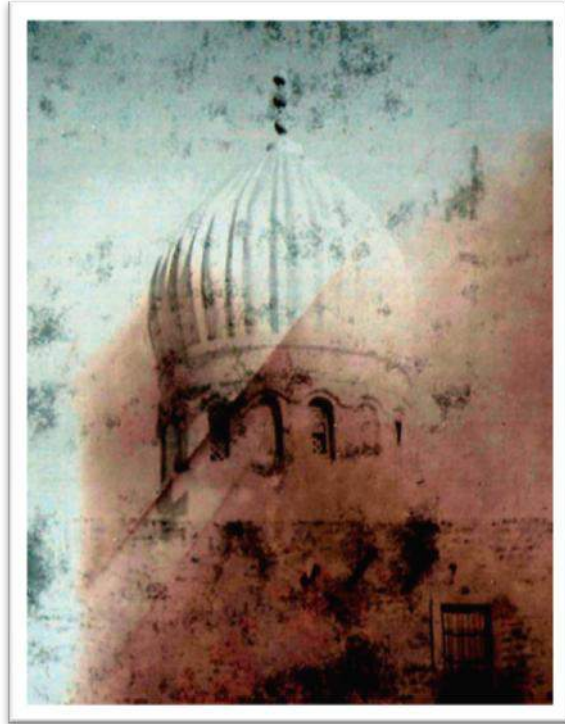


(Pl. CLII)
Zāwīah al-Gāmi' al-Gadīd
et son minaret au début de XX^e siècle

(D'après la Direction de Conservation des Monuments)



(Pl. CLIII)
Zāwīah al-Gāmi' al-Gadīd



(Pl. CLIV)
Le dôme du šayḥ Gamāl al-Dīn al-Sāwī



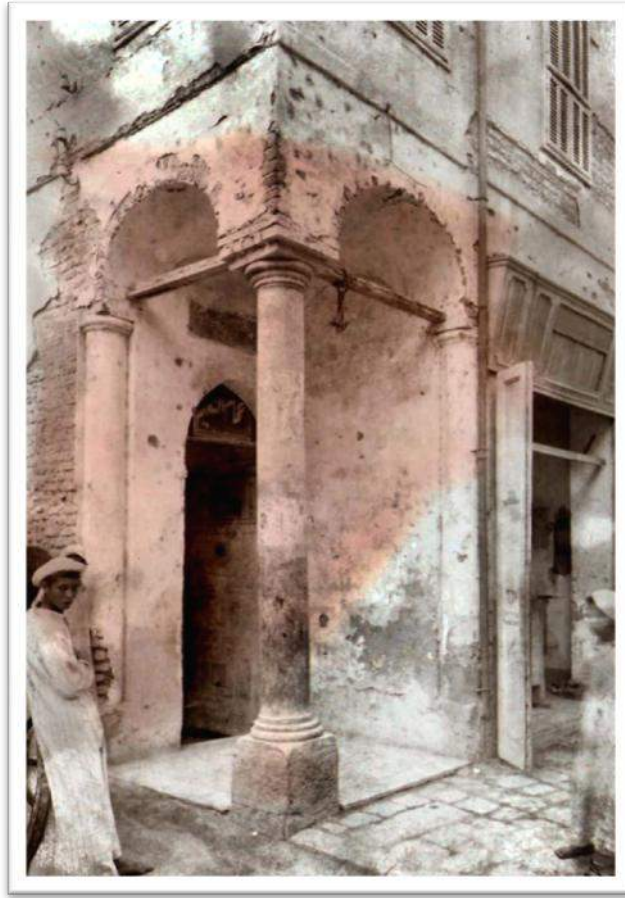
(Pl. CLV)
Le gouffre de la tombe surmontée
d'une installation marbrée



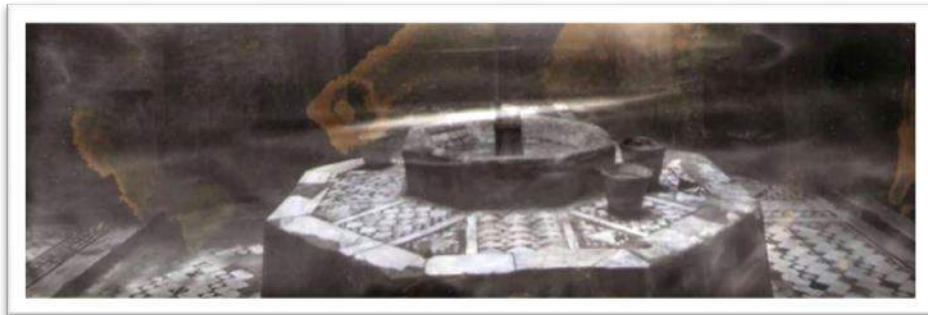
(Pl. CLVI)
Le haut de la porte du dôme: il est incrusté
par dix pièces d'armes

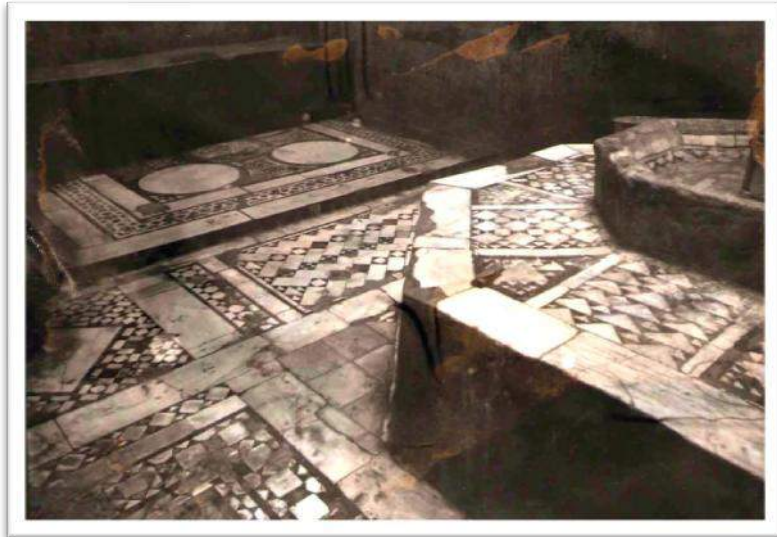
(D'après la Direction de Conservation des Monuments)

Hamam al-Qanṭara



(Pl. CLVII)
L'entrée du hamam al-Qanṭara





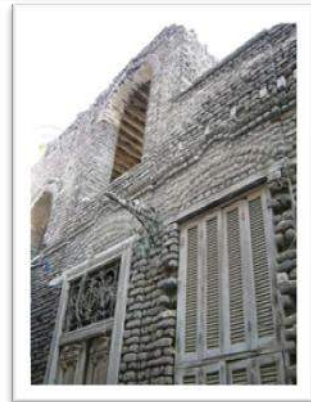
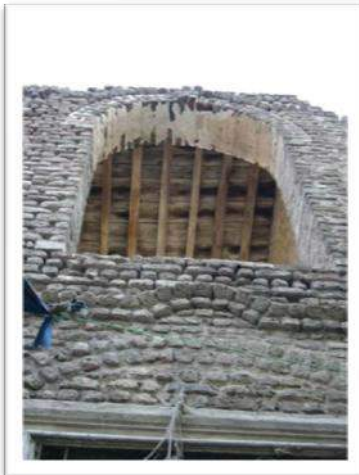
(Pl. CLVIII)

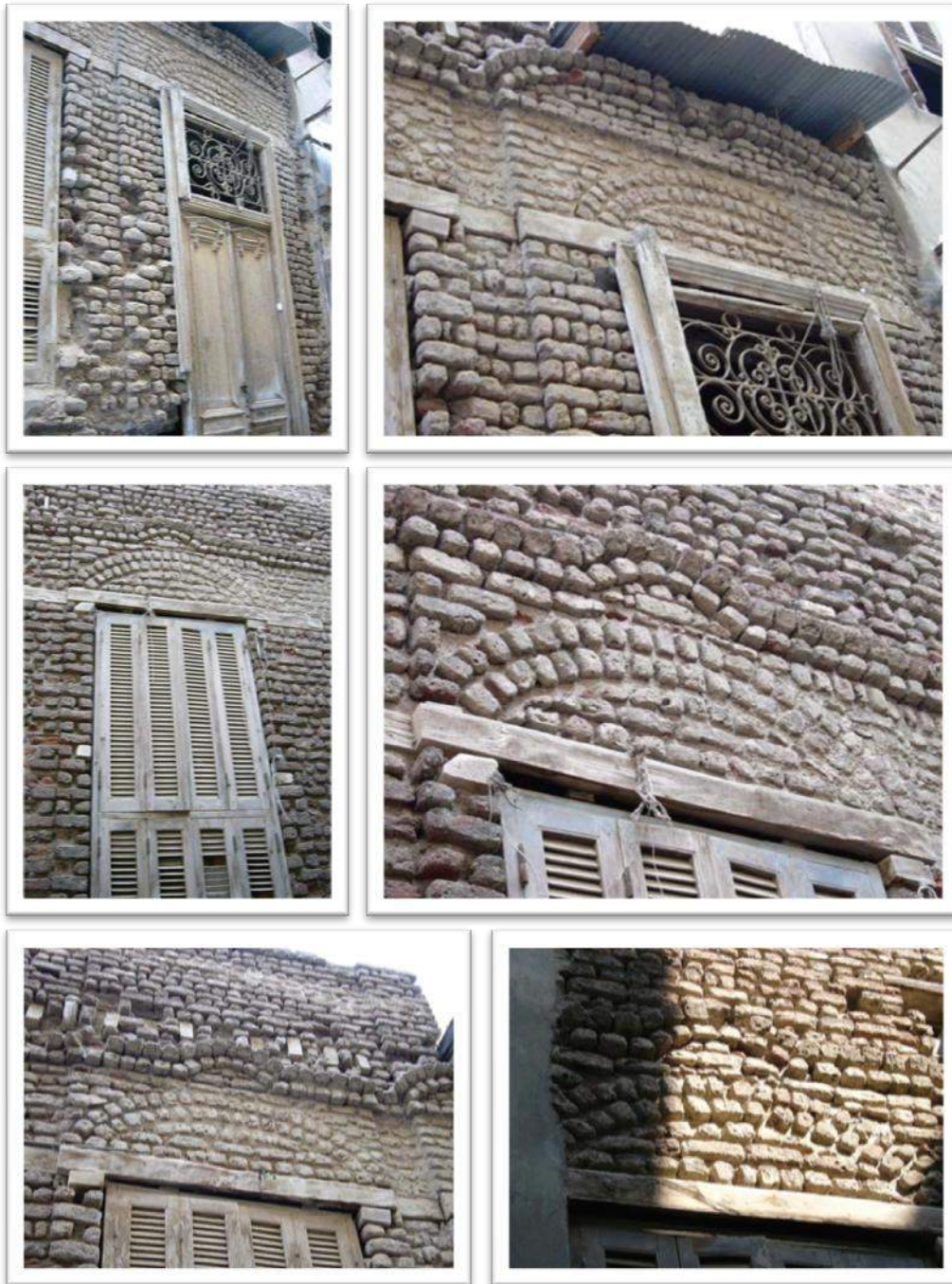
Le marbre revêtement de sol du hammam revêtement

(D'après la Direction de Conservation des Monuments)

Habitations

(1) Bâtiment en face de la mosquée ibn al-Nfis





(Pl. CLIX)
Détails constructifs des murs extérieurs



(Pl. CLX)



(Pl. CLXI)

Le technique de la construction le brique et le bois



(Pl. CLXII)

Le bâtiment totalement démoli en 2008

(2) Bâtiment à coté la mosquée Ḥasan al-Tawīl



(Pl. CLXIII)
L'emploi de brique

(3) Vestige d'habitation à côté de la mosquée al-Šarabāšī



(Pl. CLXIV)

(4) Un bâtiment à côté de la mosquée al-Šarabāšī



(Pl. CLXV)



(Pl. CLXVI)

Niveau des consoles dans la maison à Damiette



(Pl. CLXVII)

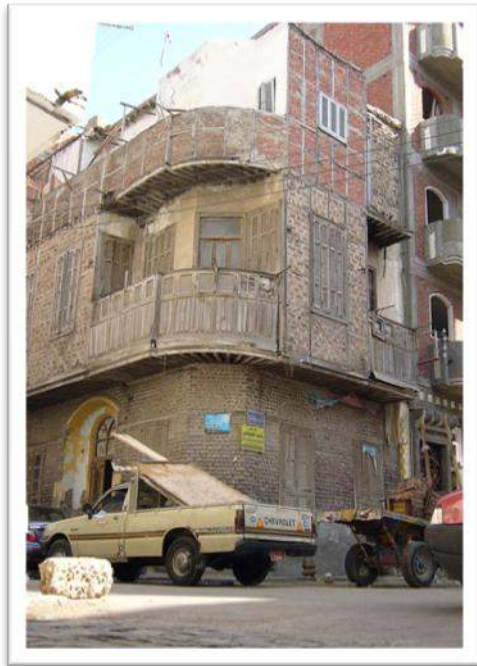
(5) Maison à coté de la mosquée Abū Qaribah





(Pl. CLXVIII)

(6)



(Pl. CLXIX)

L'emploi du bois avec la brique dans la construction des maisons à Damiette

(7) Une maison à coté de la mosquée ‘Ali al-Saqqā



(Pl. CLXX)

(8) Maison en face la zawiya al-Gami' al-Gadid



Les moucharabieh rectangulaire en bois tournés au premier étage



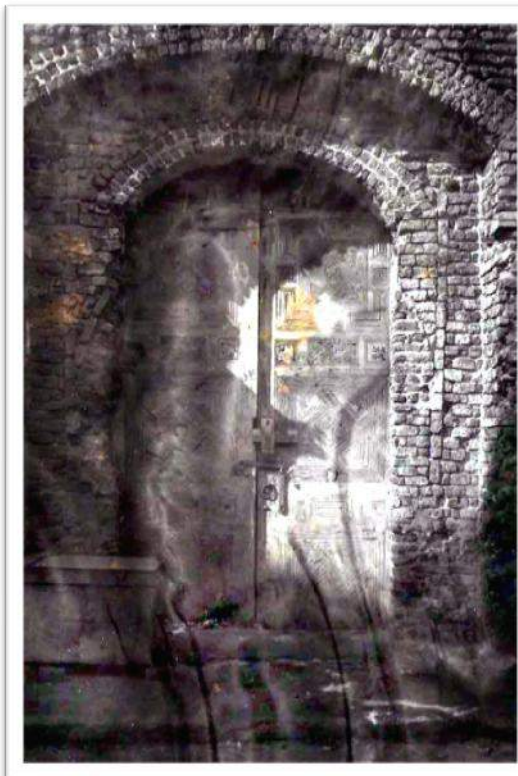
(Pl. CLXXI)
Les encorbellements

Édifices commerciaux et industriels



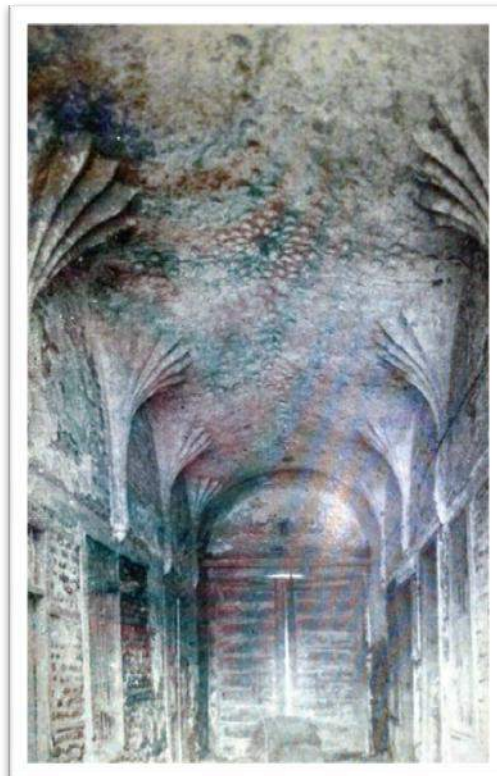
(Pl. CLXXII)

Vue intérieure de wikala al-Haramayn



(Pl. CLXXIII)

La porte de wikala al-Haramayn



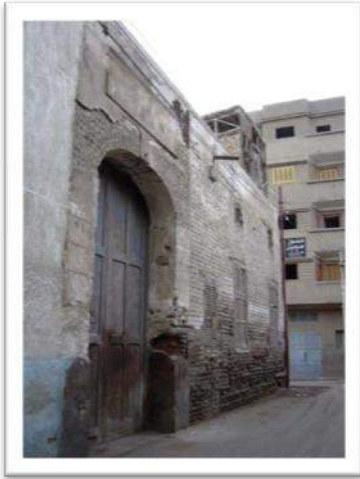
(Pl. CLXXIV)

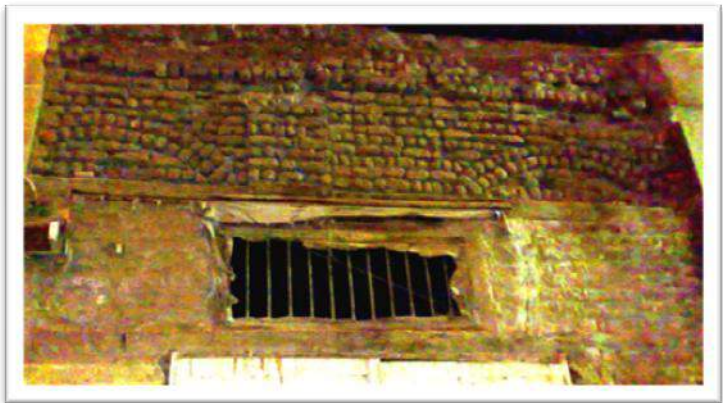
Plafond voûté

(D'après la Direction de Conservation des Monuments)

(1) Un édifice industriel à côté de la mosquée At'an







(Pl. CLXXV)

- (2) Vestige d'édifice industriel, il apparu un édifice de battage le riz à côté des mosquées 'Abd al-Ġanī et al-'Irāqī



(Pl. CLXXVI)

Vestige d'édifice industriel, il apparu un édifice de battage le riz à côté des mosquées 'Abd al-Ġanī et al-'Irāqī

ANNEXE

Les rapports des travaux des restaurations des monuments à Damiette

du

Comité de Conservation des Monuments de l'Art Arabe

du 1887 à 1927

- Mosquée Abū al-Ma‘āṭī
- Madrasa Al-Ma‘īnī
- Mosquée Al-Baḥr
- Tall al-‘Azm

2^e — *Les devis pour le minaret de la mosquée Ibrahim agha Moustaphazan et celui des treillages en fil de laiton de la mosquée Kaïtbay.*

Sont examinés par la Commission et acceptés, savoir :

Devis pour le minaret de la mosquée Ibrahim Agha Moustaphazan...	L. E. 139. 200
Devis pour les treillages de Kaïtbay	» 90. 870
Ensemble total.....	<u>L. E. 230. 070</u>

La Commission recommande au Comité d'ordonner l'exécution de ces travaux sur les fonds du budget de 1887.

3. — *Le devis pour la mosquée Ezbek et Youssef.*

La Commission approuve bien le devis pour cette mosquée et recommande son exécution, mais elle a remarqué, qu'il s'agit ici d'une mosquée où la prière se fait ordinairement, et que les travaux à exécuter consistent plutôt dans l'entretien ordinaire du monument et, qu'en conséquence, les dépenses prévues doivent être supportées par les revenus de cette mosquée.

Cependant, s'il est reconnu que le wakf de cette mosquée n'a pas les ressources nécessaires pour payer les travaux projetés, la deuxième Commission pense qu'un crédit devra être alloué pour ce travail sur le budget du Comité de conservation des monuments arabes. Le devis s'élève à la somme de L.E. 27. 000.

4. — *Les devis des réparations à exécuter à la mosquée Abou el Maâfi, à Damiette.*

La deuxième Commission, après avoir examiné les documents qui lui sont présentés, n'y voit pas les éléments d'un projet sérieux ; elle ne pourra donner son avis qu'après s'être transportée à Damiette et avoir visité le monument dont il s'agit.

En conséquence, la deuxième Commission se rendra bientôt à Damiette et remettra ensuite son rapport au Comité sur les mesures urgentes qu'il y aurait lieu de prendre pour assurer la conservation de ce monument.

5. — *Le support de jarre en marbre.*

Ce support est un très beau spécimen d'objets de ce genre, exécuté d'une manière très soignée. La sculpture est du style perso-arabe ; elle est bien conservée, contrairement à l'ordinaire, où les figures des ghinnes sont presque toujours dégradées ou effacées.

1889

COMITÉ DE CONSERVATION
DES
MONUMENTS DE L'ART ARABE

EXERCICE 1889

FASCICULE SIXIÈME

Procès-Verbaux des Séances. — Rapports de la deuxième Commission.



LE CAIRE
IMPRIMERIE NATIONALE
1890

73^{ème} RAPPORT DE LA DEUXIÈME COMMISSION

SUR LA MOSQUÉE ET LE TOMBEAU D'ABOU-EL-MAATI A DAMIETTE.

Selon la décision du Comité en date du 5 juin 1889, la mosquée Abou-el-Maati a été examinée par la deuxième Commission le 22 novembre 1889. Voici le résultat de cet examen :

Cette mosquée est la plus grande de Damiette, elle mesure 54^m sur 60^m soit 3240 mètres carrés, sans compter les salles qui ont été annexées après sa construction.

Les liwans sont exactement orientés suivant les quatre points cardinaux, ce qui a nécessité de placer le Kebla dans l'angle sud-est formé par la rencontre des murs sud et est, disposition originale qui se rencontre assez rarement et qui ne s'explique que difficilement, vu l'espace occupé par l'édifice.

Le liwan sud a quatre nefs, ceux de l'est et de l'ouest ont chacun trois nefs; les deux nefs du liwan nord n'existent plus.

La disposition des colonnes est très irrégulière, les arcs sont inégaux, ce qui prouve que des changements nombreux ont été apportés dans l'ensemble du monument et il est difficile de déterminer quelle est la partie la plus ancienne. L'angle sud-ouest paraît cependant remonter à l'origine de la construction, car l'encadrement de ses fenêtres démontre un appareillage soigné des briques, et les parois intérieures contiennent des tirants en bois dont la face visible est ornée d'une belle inscription en lettres koufiques sculptées en relief. Une frise semblable se trouve dans la salle placée devant la porte ouest sur laquelle une inscription porte la date 1072 de l'hégire époque de l'une des nombreuses transformations que cette mosquée a subies. Non loin de cette porte s'élève le minaret. Tout ce monument est construit en maçonnerie de briques.

Le monument comportait 160 colonnes dont il reste encore 134

plus ou moins détériorées. Ces colonnes, provenant de monuments détruits antérieurement à sa construction, ne sont pas de même dimension ni de même nature ; presque toutes sont en marbre blanc ; une est en porphyre rouge de belle qualité (c'est la seule en bon état et pouvant être réemployée) ; trois autres sont en brèche verte antique, mais bien détériorées. Toutes ces colonnes ont été rongées par l'humidité du sol ; dont elles n'ont pas été soigneusement isolées.

La maçonnerie des arcs est fort délabrée, plusieurs sont prêts à s'écrouler.

La maçonnerie des murs est aussi en fort mauvais état, et dans les endroits où elle tient encore on doit en reprendre les parements qui sont tout délabrés.

Le béton et l'enduit de la terrasse sont en bon état, ils semblent avoir été réparés récemment, mais les bois qui les supportent sont pourris en grande partie et ne peuvent durer longtemps.

Tout le monument se trouve à un mètre environ en contre-bas des routes qui y donnent accès, ce qui le place dans des conditions très désavantageuses surtout au point de vue de sa conservation.

D'autre part, cette mosquée ne comporte aucun détail artistique et le Comité n'a pas d'intérêt à la réparer, aussi la deuxième Commission propose-t-elle de décider que le Comité n'a pas à s'occuper de cette affaire, et elle conseille à la Direction générale des Wakfs de reconstruire cette mosquée sur de plus petites dimensions s'il est possible, car ce qui en reste ne peut utilement être réparé.

Si la mosquée de Abou-el-Maâti ne présente aucun intérêt artistique, le tombeau de ce personnage, qui en est à quelques pas, est assez intéressant pour que le Comité décide qu'il soit inscrit au tableau des monuments à conserver. (Voir planche N° 3.)

La disposition du plan est tout-à-fait spéciale et peut-être unique dans l'architecture arabe.

Autour de la coupole sont groupées, en forme de croix, quatre salles qui s'ouvrent vers le centre. Chaque ouverture est décorée par deux arcs en ogive supportés au milieu de l'ouverture par une colonne en porphyre fort bien conservée, et de chaque côté par les piliers d'angle de la coupole.

La façade, ainsi que la porte principale du monument, ont été

d'molies et nous avons appris qu'elles seront reconstruites avec les fonds provenant d'une souscription volontaire faite par le gouverneur de la ville auprès des habitants; ces travaux étaient en cours d'exécution le jour de notre visite. La belle macharabieh en bois de buis qui entoure un des nombreux tombeaux dans la salle sud, est d'une beauté et d'une exécution remarquables.

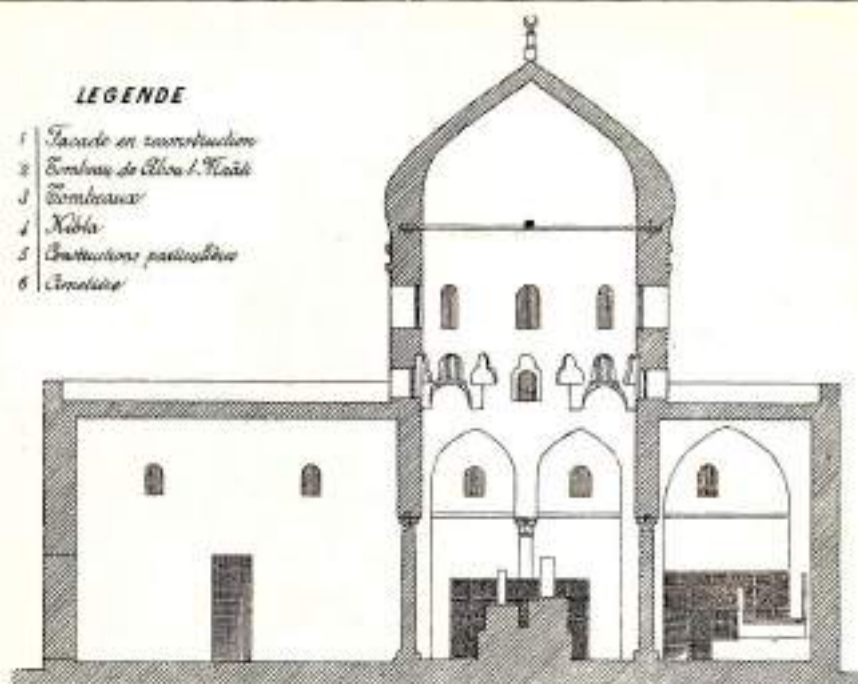
La deuxième Commission propose au Comité de classer ce monument et de demander que le bureau technique fasse dessiner le plan et la coupe qui a été relevée sur place par M. l'architecte du Comité.

Caire, le 30 novembre 1889.

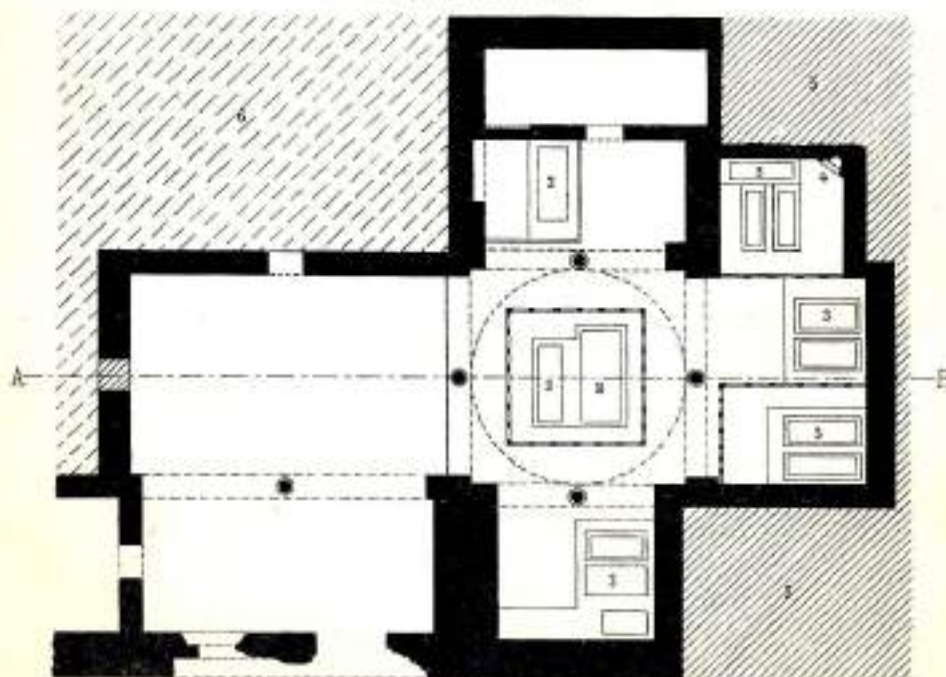
GRAND, MOUSTAPHA SADIK, HERZ.

LEGENDE

- 1 Façade en reconstruction
- 2 Tombes de Abou-L-Maati
- 3 Tombes annexes
- 4 Niche
- 5 Construction particulière
- 6 Anctes



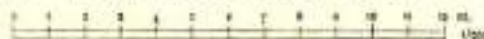
Coupe suivant AB



Plan

Hertz

TOMBEAU DE SAYADI ABOU-L MAATI - DAMIETTE



1892

COMITÉ DE CONSERVATION
DES
MONUMENTS DE L'ART ARABE

EXERCICE 1892

FASCICULE NEUVIÈME

Procès-Verbaux des Séances. — Rapports de la deuxième Commission.

DEUXIÈME ÉDITION



LE CAIRE
IMPRIMERIE NATIONALE
1903

Le Comité s'étant basé dans sa communication sur sa décision prise dans son 27^e procès-verbal, l'Administration des wakfs s'est informée auprès du contentieux pour savoir où l'on en est de cette affaire. Le contentieux a répondu que l'affaire se divise en deux questions :

La première se rattache à la parcelle usurpée par Mohamed bey Sid Ahmed, qui est encore pendante.

La deuxième concerne les parties des immeubles appartenant aux particuliers, qu'on voudrait faire disparaître. Le contentieux observe que pour ces parties, les lois religieuses et civiles ne permettent pas d'obliger leurs propriétaires à les abandonner. Donc ces parties ne peuvent être prises que par le consentement des propriétaires et par achat. Il y a aussi, parmi les immeubles en question, quelques-uns qui sont constitués en Wakfs et qui, d'après les lois, ne peuvent être cédés qu'en échange contre d'autres immeubles ou en espèces.

Si le Comité, malgré cela, veut allouer dans son budget une somme pour acheter certaines parties de ces immeubles, qu'il veuille en prévenir la Direction afin qu'elle donne la suite voulue.

En tous cas, vu les nombreuses réclamations du sieur Mohamed Chémeis pour avoir l'autorisation de réparer sa maison, le Comité est prié d'examiner cette question, car cet individu finira peut-être par prendre une voie légale, ce qui sera préjudiciable aux Wakfs.

La deuxième Commission propose au Comité de maintenir sa décision.

2^e MOSQUÉE EL-MOEINI.

L'Administration générale des wakfs annonce qu'une partie du dallage de la mosquée el-Moeini, à Damiette, s'est effondrée à la suite de l'écroulement de la substruction, et demande l'avis du Comité sur l'importance de cette mosquée.

La deuxième Commission propose d'envoyer un délégué pour l'examen de la mosquée. S. E. Franz pacha déclare avoir l'intention de visiter prochainement la ville de Damiette et vouloir bien faire un rapport sur la mosquée en question, la Commission accepte avec plaisir la proposition de S.E. Franz pacha.

1893

Comité de Conservation des Monuments de l'Art Arabe
à la fin de l'année 1893.

PRÉSIDENT :

MOHAMED FAIZI PACHA, Directeur général de l'Administration des Wakfs.

VICE-PRÉSIDENT :

MOHAMED ATA BEY, Wékil de l'Administration des Wakfs.

MEMBRES :

MOUSTAPHA PACHA FEHMY, ex-Président du Conseil des Ministres.

HUSSEIN FAKHRY PACHA, ex-Ministre de la Justice.

MOHAMED PACHA CHAKER, Sous-Directeur de la Daïra Sanieh.

TIGRANE PACHA, Ministre des Affaires Étrangères.

YACOUB PACHA ARTIN, Sous-secrétaire d'État au Ministère de l'Inst. publique.

ISMAIL PACHA EL-FALAKI, Directeur de l'École Polytechnique (en retraite).

W. E. GARSTIN, Sous-secrétaire d'État, Ministère des Travaux publics.

J. FRANZ PACHA, Directeur du Bureau technique des Wakfs (en retraite).

J. BAROIS, Secrétaire général du Ministère des Travaux publics.

P. GRAND BEY, Directeur général des Villes et Bâtiments, Minist. des Trav. publica.

DE MORGAN, Directeur général des Musées.

D^r VOLLERS, Directeur de la Bibliothèque Khédiviale.

SABER BEY SABBI, Ingénieur en chef du bureau technique des Wakfs.

M. HERZ, Architecte en Chef du comité de conservation des mon. de l'art arabe.

MEMBRE CORRESPONDANT :

M. ARTHUR RHONÉ, hommes de lettres, à Paris.

M. MAX VAN BERCHEM, à Genève.

MEMBRES HONORAIRES :

MM. ADLER, professeur à l'Académie royale de Berlin.

STANLEY, LANE-POOLE à Londres.

COMITÉ DE CONSERVATION
DES
MONUMENTS DE L'ART ARABE

Procès-Verbal N° 56.

(Voir rapports N° 146 et 147 de la deuxième Commission).

Le Comité s'est réuni le 11 mars 1893, à 3 heures p. m., à la Direction générale des Wakfs ; étaient présents :

LL. EE. Mohamed Faïzi pacha, *président* ;
Tigrane pacha ;
Yacoub Artin pacha ;
Ismail pacha El Falaki ;
Franz pacha ;
MM. Garstin ;
Barois ;
Grand bey ;
D^r Vollers ;
Saber bey Sabri.

M. Grand bey lit le procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté.

I. — Le secrétaire donne lecture du décret khédiviale du 2 mars 1893, par lequel sont nommés :

1° Le wékil de l'Administration générale des Wakfs, vice-président du Comité en l'absence du directeur général des Wakfs, *président*.

3° Membres du Comité :

a) M. le sous-secrétaire d'État au Ministère des Travaux publics ;

b) L'ingénieur en chef de l'Administration générale des Wakfs ;

c) M. de Morgan, directeur général des musées égyptiens.

3^e Membre correspondant du Comité, M. Van Berchem, de Genève.

S. E. le président écrira à ces membres, si cela n'a pas été déjà fait.

II. — M. Grand bey fait la lecture des rapports n^{os} 146 et 147 de la deuxième Commission.

Rapport n^o 146. — Le Comité en approuve les conclusions ; ce rapport approuve la dépense de L. E. 5,710 pour petits travaux urgents exécutés.

Rapport n^o 147. — Les conclusions sont approuvées, et il est convenu que ce rapport sera transmis au plus tôt à la Direction générale des Wakfs pour que cette Administration fasse connaître si elle peut coopérer pour la somme de L. E. 1.796, aux travaux que le Comité désire exécuter dans les monuments (voir § 7^{me} du dit rapport), selon le délai qui y est indiqué pour les travaux à engager sur le budget de l'année courante, cette coopération lui étant indispensable pour entreprendre l'exécution des dits travaux.

La Direction générale des wakfs aura de même à examiner la demande de L. E. 200 pour sa coopération aux dépenses du personnel du bureau du Comité.

Enfin, dans le §8 du même rapport, la deuxième Commission indique que le Comité a dépensé L. E. 2.381,411 mill., pour travaux exécutés pour le compte de la Direction générale des Wakfs dans les monuments. Le Comité demande à la Direction générale des Wakfs que cette somme soit ajoutée à son budget de 1893.

III. — S. E. Yacoub pacha Artin demande que des démarches soient faites pour que l'abattoir installé par l'armée d'occupation dans la mosquée Zaher (route Abbassieh) soit enlevé et transporté ailleurs pour que le Comité puisse réaliser son projet de créer un jardin public dans la cour intérieure de ce monument. Le Comité approuve cette motion et S. E. le président donnera la suite nécessaire.

Il est aussi décidé que dans le cas où il serait donné suite au projet de création du jardin, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du monument, on devra l'établir au niveau supérieur des fondations, ce qui exigera

un travail de déblaiement assez important. Il sera donné avis de cette décision au Ministère des Travaux publics.

IV. — Il est donné avis au Comité qu'une députation des membres de la Société musulmane de bienfaisance s'est présentée à S. E. le Directeur général des Wakfs pour obtenir l'autorisation d'établir le siège de cette Société dans la salle du tombeau d'el-Ghourî (à Ghourîeh). S. E. le Directeur général des Wakfs demande s'il y a un empêchement à accorder cette autorisation. Le Comité décide qu'il sera écrit au Ministère de l'Intérieur pour savoir si cette société est munie de l'autorisation nécessaire, et s'il répond favorablement, il est entendu que toutes les conditions à imposer pour l'occupation du monument dans l'intérêt de sa conservation seront indiquées par le Comité.

V. — Le secrétaire donne lecture du rapport de S. E. Franz pacha sur la mosquée el-Moeîni, sise dans la ville de Damiette ; ce rapport, ainsi que les planches qui l'accompagnent, seront annexés au présent procès-verbal. Les conclusions de ce rapport sont approuvées par le Comité.

VI. — Le Comité approuve le projet présenté par S. E. Franz pacha et les conclusions de son rapport sur le rékouh de l'abreuvoir de Kaïtbaï, à el-Azhar, savoir :

*LETTRE de S. E. Franz pacha à S. E. le président du Comité,
datée du 6 mars 1893.*

En réponse à la lettre de Votre Excellence du 12 du mois passé, j'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint une esquisse indiquant les modifications de l'ancien projet pour la construction au-dessus de l'abreuvoir du sultan Kaïtbâï au quartier d'el-Azhar.

Le plan d'exécution doit être dressé par le bureau technique du Comité, en se conformant à ces indications que je propose.

Les modifications dans l'exécution de la chambre en question consistent dans le remplacement de la boiserie ouvrée pour la façade par des pans en bois lattés et crépis, de la manière désirée par le propriétaire.

Pourtant en proposant cette manière d'exécution peu durable, je n'ai pas caché d'avoir l'espoir qu'un jour les Wakfs seront propriétaires du droit de "rékouh" pour démolir ce travail parasite et rétablir l'ancien état du monument.

Le haut de la chambre recevra, pour sauvegarder l'aspect de la façade, une simple corniche en bois, couronnée d'une acrotère en bois découpé du style de l'époque de Kaïtbâï, travail qui ne demande que peu de frais.

Il serait aussi nécessaire que le ton du crépi ne soit pas blanc, couleur naturelle du plâtre, mais de mélanger le mortier d'une couleur jaunâtre ou grisâtre avant son emploi, ou qu'on donnerait, après l'exécution, une couleur à l'huile de la nuance voulue.

Il est bien entendu que l'exécution de ce travail se fera sur la surveillance de l'ingénieur des Wakfs ou de l'architecte du Comité de conservation des monuments.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Signé : J. FRANZ.

VII. — Correspondances :

a) Le Ministère des Travaux publics, par lettre n° 725 du 28 février 1893, adresse au Comité un plan de la ville de Médinet-el Fayoum.

b) Par lettre n° 473 du 9 février 1893, le Ministère des Travaux publics annonce qu'il a fait exécuter le déblaiement de la rue longeant la mosquée Gamâl el-Dyn Youssef el-Ostadâr (Gamâlieh).

c) Le gouverneur du Caire, par lettre n° 41 du 2 février 1893, annonce que la dame Zanouba, propriétaire d'une maison sise à hâret Darb el-Bazabîz, contiguë à la mosquée d'Ibn Touloun (côté nord), s'est engagée à ne faire aucun travail dans cette maison sans avoir pris l'avis du Comité. (Cette maison est classée dans l'état des monuments).

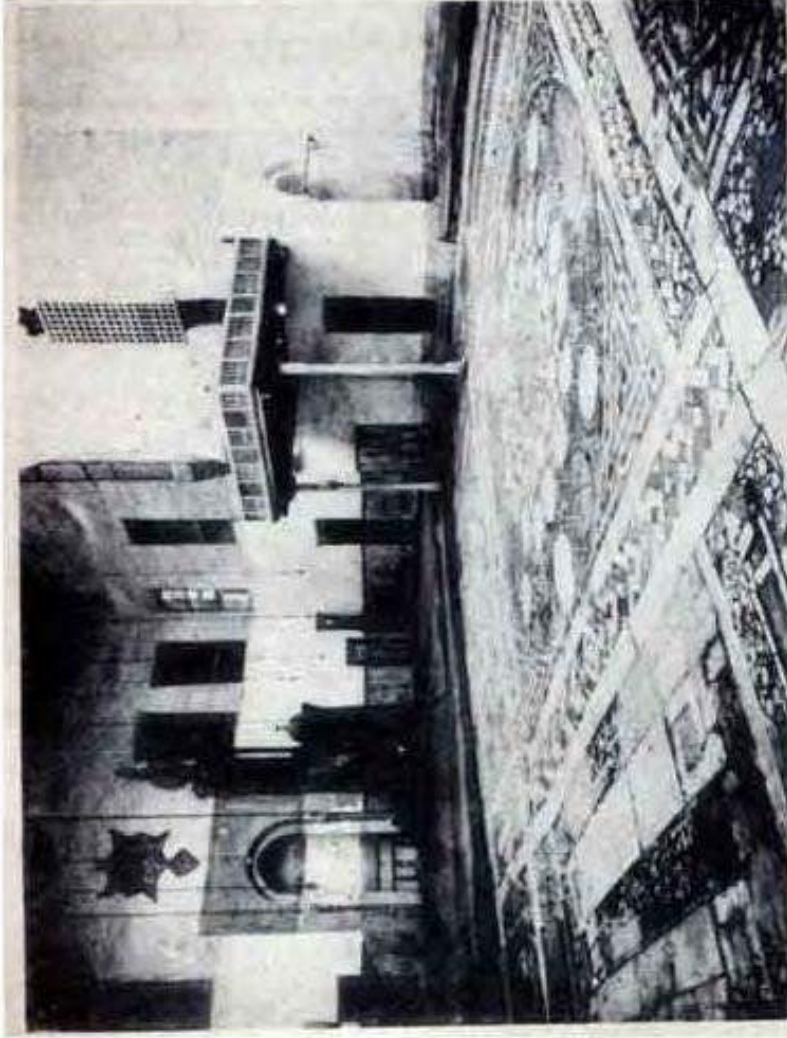
VIII. — S. E. le président annonce au Comité qu'il a eu l'occasion, il y a une dizaine d'années, de visiter le village de Bahnassa, sis à 2 heures de distance de Beni Mazâr, dans la Moudirièh de Minieh. Il y a vu une mosquée abandonnée qui date de l'an 175 de l'hégire. Il a remarqué que le plafond est artistement fait avec des bois de dattiers, que la frise faite en planches du même bois est gravée d'une inscription coranique, enfin que le minaret était bien conservé.

Le Comité prie S. E. le président de demander que le bureau technique des Wakfs envoie un ingénieur sur les lieux pour constater l'état dans lequel cette mosquée se trouve, en relever les inscriptions, dresser le plan et établir un rapport de ses observations, en proposant les mesures à prendre pour la conservation de ce monument. Le tout devra être communiqué au Comité.

IX. — Dons offerts au Comité :

انظر الحضر ثمرة ٥٦

١٩١.



فتويي الطبعه الأهليه

فتوغرافية سعاده فرانس باشا

جامع المعيني بدمياط
منظر داخلي

Deux exemplaires du catalogue de la section européenne de la Bibliothèque khédiviale.

Deux fascicules n^{os} 4 et 5, troisième série, 1892, du *Bulletin de l'Institut Égyptien*.

La description de l'Égypte par Ibn Doukma (publiée par la Bibliothèque khédiviale).

La séance est levée à 5 heures p. m.

Le secrétaire,
GRAND.

Le Président,
MOHAMED FAIZL.

W. E. GARSTIN, }
VOLLERS, } *membres.*

*RAPPORT adressé au Comité de conservation des monuments
de l'art arabe par S. E. Franz pacha.*

La mosquée el-Moëini, à Damiette, est un monument en briques cuites, enduites de mortier en plâtre.

C'est un édifice important du commencement du VIII^e siècle de l'hégire (710).

Son extérieur, en général, est de la plus grande simplicité, sauf ses deux minarets, d'une hauteur importante, à deux galeries superposées, formées par des encorbellements soutenus par stalactites, et le grand portail se trouve sur une route étroite formant niche rectangle, dont la voûte porte le minaret principal.

Si l'on passe par ce portail, on se trouve dans un petit vestibule de la mosquée avec la porte à gauche, conduisant dans le mausolée à dôme qui contient les restes du cheikh bien vénéré.

Il est bien contigu au sanctuaire de la mosquée et me rappelle dans son plan la situation du mausolée de la mosquée el-Mouayyed ; il communique par une porte avec la mosquée.

J'ai fait exécuter le plan de la mosquée, il y a environ une dizaine d'années, et il doit se trouver dans les archives du bureau technique des Wakfs.

Le plan de la salle de prière est de forme oblongue avec un petit élargissement au milieu pour le sahn el-Gama, formant une espèce de croix.

Le sol du sahn (environ 18^m de longueur et 13^m de largeur) est couvert, sauf une bande de 0^m,75 de large, longeant les bords de ce sahn, qui est dallée en pierres calcaires, d'une belle mosaïque en marbre de couleurs jaune, noire, gris clair, gris foncé et rouge.

Son exécution est pareille à celle des mosaïques que l'on voit dans les mosquées du Caire. Malheureusement ce dallage est bien détérioré.

Beaucoup de concavités s'y trouvent, des morceaux de mosaïque ont disparu, et la plupart des dalles circulaires de 62, 54, 48 et 32^{cm} de diamètre sont cassées, de telle sorte qu'il faudrait remplacer environ 50 pièces ; les fragments pourraient être employés pour la réparation des parties de mosaïque de petites dimensions.

La surface totale de la mosaïque est d'environ 185 mètres carrés.

Cette mosaïque repose sur un système de voûte à berceaux en briques de peu de portée, dont une petite partie s'est écroulée depuis un temps inconnu.

Lors des réparations faites à la mosaïque, on n'a pas reconstruit la voûte écroulée ; on l'a remplacée par des morceaux de poutres, dont la pourriture a causé la destruction d'une petite partie de mosaïque.

Bien que l'exécution des parties ornementales de l'édifice ne soit pas d'une haute valeur artistique, elle est bien caractéristique pour l'histoire de l'art dans les provinces de l'Égypte et mérite bien toute attention.

La maçonnerie est faite avec beaucoup de soins et en bonnes proportions statiques.

Pour cette raison, l'ensemble est resté en bonnes conditions, malgré tant de siècles écoulés. Quelques réparations à la terrasse et aux minarets suffiraient encore pour mettre à l'abri des intempéries les parties essentielles de l'ensemble, du moins je les ai indiquées à l'aide-ingénieur de l'agence des Wakfs, afin qu'il en réfère à son ingénieur en chef.

Je propose de classer ce monument et de faire réparer les mosaïques.

Caire, le 10 mars 1893.

J. FRANZ.

14° MOSQUÉE EL-MOEÏNI.

L'Administration générale des Wakfs prie le Comité de s'occuper de certains travaux réclamés par les Wakfs pour la mosquée el-Moeïni à Damiette.

La Section technique trouve que ces travaux sont les mêmes que ceux demandés par S. E. Franz pacha (voir annexe du 144° rapport).

Elle propose de prier les Wakfs de vouloir bien s'en charger vu qu'ils ne sont pas si importants. Un agent du Comité sera délégué pendant l'exécution pour examen.

15° DÉCOMPTE FINAL DE L'EXPÉDITION À ABOU GUERAYAH.

M. l'Architecte en chef fait part à la Section technique que l'expédition d'Abou Guerayah, pour l'extraction de marbre a complètement pris fin et que les matériaux extraits sont déposés au magasin général des Wakfs. Le cube total du marbre est de 21^m428 réparti en blocs de diverses grandeurs comme suit : 776 blocs de marbre blanc, 17 de porphyre vert et 18 de pierre bleue. Une liste contient le numéro et les dimensions de chaque pièce.

L'expédition a coûté 784 L.E. 226 mill., soit 198 L.E. 880 mill. pour compte du Gouvernement et 585 L.E. 346 mill. pour compte du Comité. Il reste par conséquent un solde de 15 L.E. 774 mill. sur le crédit total de L.E. 800 (voir rapport n° 279).

M. l'Architecte en chef propose d'allouer à Moallem Hag Ahmed Youssef, qui a dirigé et mené à bonne fin l'expédition, L.E. 13 pour frais de déplacement et L.E. 20 pour indemnité.

La Section technique appuie la proposition. Pour parfaire la somme de L.E. 33, 17 L.E. 226 mill. seront prises sur le chapitre « Petits travaux ».

16° OUVRAGE SUR LES MONUMENTS COPTES.

La Section technique approuve le paiement de 1 L.E. 300 mill. à M. Steyrer, pour mise au net de trois dessins, et à M. Nistri 0 L.E. 600 mill. pour celle d'un dessin.

17° PERSONNEL.

M. l'Architecte en chef donne avis que la démission présentée par M. P. Rodeck, architecte inspecteur, a été acceptée par le Ministère des Travaux publics.

B. Agents payés sur les L. E. 1000 annuelles du Gouvernement :

M. F. Steyrer, architecte-inspecteur, de L. E. 20 à L. E. 23 (le même traitement sera accordé au nouvel architecte qui sera nommé);

Ahmed effendi Fahim, ingénieur, de L. E. 9 à L. E. 10.

C. Agents payés sur le crédit de L. E. 4000 alloué par le Gouvernement pour travaux :

M. E. Klippel, architecte, de L. E. 16 à L. E. 18;

Hussein effendi Ahmed, de L. E. 4,750 mill. à L. E. 5,500 mill.

2° MOSQUÉE EL-MO'EINI.

Conformément au 14^e paragraphe du 298^e rapport, un ingénieur du Service du Comité s'est rendu au mois de juillet dernier à Damiette pour examiner les réparations que l'Administration générale des Wakfs faisait exécuter à la mosquée el-Mo'eini.

Suivant le rapport de cet ingénieur, le nettoyage de la façade de la mosquée a mis à jour plusieurs ouvrages anciens pleins d'intérêt; tels que pierres sculptées, petites fenêtres avec colonnettes en pierre, des claveaux à crossettes servant de linteaux aux grandes fenêtres, etc. Pour la mise en état de ces ouvrages un devis de L. E. 180 a été préparé.

La Section technique approuve les dispositions prises par l'ingénieur et propose de demander à l'Administration générale des Wakfs l'ouverture d'un crédit de L. E. 180 pour l'exécution du devis précité.

3° TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES.

La Section technique recommande l'exécution des travaux suivants en supplément de ceux ordonnés sur le budget de l'année courante :

- a) Mosquée el-Mahmoudieh : cour d'ablutions, L. E. 40.
- b) Mosquée Mohamed el-Nâsser, L. E. 40.
- c) Maison Zeinab Khatoun, L. E. 40.
- d) Mosquée Gânem el-Bahlaouân, L. E. 40.

4° BUDGETS DU COMITÉ ET DU MUSÉE.

A. Après avoir entendu les propositions de l'Architecte en chef, la Section

1910

**PROCÈS-VERBAUX
DES SÉANCES DU COMITÉ.**

**RAPPORTS
DE LA SECTION TECHNIQUE.**

ANNÉE 1910.

PROCÈS-VERBAL N° 171.

Séance du Comité tenue au siège de l'Administration générale des Wakfs,
le mardi 4 janvier 1910, à 4 heures de l'après-midi.

Présents :

LL. EE. et MM. MOUSTAFA MAHER pacha, président,
HUSSEIN FAXRY pacha,
YACOUB ARTIN pacha,
IBRAHIM NAGUIE pacha,
HANNA BAKROUM bey,
M. HERZ bey,
ALI BAHGAT bey.

Boinet pacha indisposé s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

I

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté et signé.

II

Herz bey donne lecture d'une lettre que lui a adressée Ali Bahgat bey,
Conservateur adjoint du Musée arabe, au sujet des mesures à prendre pour

4° Mosquée el-Akmar : réparations nécessitées à l'extérieur du mur est, par suite de la démolition de la maisonnette que le Comité a expropriée (voir rapport n° 365); devis de L. E. 120.

5° Tombeau el-Zomor, au nord de la coupole Tarabaï el-Cherifi; travaux de consolidation et de conservation; devis de L. E. 18.

6° Mur de la ville : consolidation du bastion dit Bourg el-Maklabah; devis de L. E. 22.

7° Tombeau Imâm el-Chafaï : confection d'une nouvelle « maksoura » (voir rapport n° 389); devis de L. E. 160.

3° MOSQUÉE EL-MO'EINI.

Par suite des difficultés financières rencontrées par le Service pour l'exécution du devis de L. E. 900 concernant la mosquée el-Mo'eini à Damiette (voir rapport n° 407), l'Architecte en chef a fait réduire ledit devis au minimum possible, en ne faisant prévoir que les travaux les plus nécessaires évalués à L. E. 150.

La Section technique approuve ce devis dont l'exécution est indispensable pour assurer l'existence de la mosquée.

4° ZAOUYEH SA'AD EL-DYN IBN GHORÂB.

Les pourparlers engagés avec le Ministère de l'Instruction Publique pour le rétablissement du kouttâb de la zâouyeh Sa'ad el-Dyn ibn Ghorâb (voir rapport n° 378) ont abouti à un heureux résultat.

Le Ministère, par sa lettre du 2 janvier courant, n° 2, informe le Comité qu'il accepte de pourvoir sur ses propres ressources aux frais de construction du kouttâb sur la base des projet et devis de L. E. 920 élaborés par le Service et qui prévoient en outre l'aménagement de la zâouyeh en oratoire pour les élèves. D'autre part, l'Administration Générale des Wakfs accorde une allocation annuelle de L. E. 77 pour l'entretien du kouttâb.

Il ne reste en conséquence à la charge du Comité que les frais de démontage de la façade de la zâouyeh et sa reconstruction sur l'alignement de la rue (voir rapport n° 378, § 3). A cet effet, un devis de L. E. 320 a été préparé.

la Cour d'Appel indigène, du 27 janvier dernier, a attribué la propriété du sebil Youssef bey au sieur Ibrahim effendi Khâled (voir rapport n° 399).

5° MUR DE LA VILLE.

Par sa lettre du 7 novembre 1909, le Ministère des Travaux publics informe le Comité que des particuliers, propriétaires de maisons à Hâret el-Farrâkha et Hâret el-Mistahi, ont empiété sur le mur de la ville. De l'examen auquel a procédé le Ministère des Finances il résulte que la surface ainsi usurpée sur le mur de la ville s'élève à mètres carrés 71,27, répartie en 7 parcelles, et les occupants ont déclaré en être devenus propriétaires par voie de prescription.

Le Ministère des Travaux Publics accompagne sa communication d'un plan explicatif et demande l'avis du Comité.

L'Architecte en chef, d'accord avec les Agents du Service, estime que les parties usurpées de l'ancienne muraille de fortification ont une valeur historique réelle, attendu qu'il s'agit en l'espèce d'une annexe des fortifications construites par Salâh el-Dyn Youssef (voir *el-Makrizi*, édition de Boulaq, p. 379). La Section technique est d'avis que le Gouvernement devrait revendiquer les parties du mur en question et d'exiger en attendant, des occupants en cause, l'engagement par écrit de ne rien changer de la disposition de leurs maisons ni d'entreprendre des démolitions quelconques sans demander au préalable l'avis du Comité.

Il sera en outre écrit au Tanzîm pour l'engager à faire figurer sur le plan de la ville les parties en question du mur de la ville.

6° KASR EL-CHAM^c, AU VIEUX-CAIRE.

Il est pris connaissance d'une lettre en date du 27 avril écoulé n° 211 du Patriarcat Copte Orthodoxe, informant le Comité qu'il regrette, pour des raisons financières, de ne pouvoir contribuer à la dépense d'expropriation de la maison sise au voisinage des tours ouest de Kasr el-Cham^c (voir procès-verbal n° 173).

7° MOSQUÉE EL-MO'EÏNI, À DAMIETTE.

A. L'Administration générale des Wakfs ayant invité le Comité à faire combler la tranchée pratiquée l'année dernière dans la cour de la mosquée

el-Mo'eini, à Damiette, pour l'examen des fondements du minaret, l'Architecte en chef a répondu en priant l'Administration des Wakfs de vouloir bien charger de ce travail son bureau technique. En réponse, l'Administration des Wakfs, par sa lettre du 25 novembre dernier, demande qu'il soit établi un devis du travail pour être exécuté sous la surveillance d'un ingénieur du Comité.

La Section technique considère que le travail à faire est trop simple et de trop peu d'importance pour justifier les frais de l'envoi et de l'immobilisation à Damiette d'un ingénieur du Service. L'Administration générale des Wakfs disposant d'un personnel sur place, pourrait faire exécuter les réparations par ses soins, et le Service en assumerait la responsabilité en envoyant sur les lieux un ingénieur une ou deux fois au cours des travaux. Une requête dans ce sens sera adressée à l'Administration générale des Wakfs.

B. L'Administration générale des Wakfs communique, à la date du 5 courant, un rapport de son Ingénieur de Mansourah signalant l'état alarmant de la mosquée el-Mo'eini, à Damiette, et elle invite le Comité à prendre d'urgence les mesures nécessaires.

Cependant, deux agents du Service s'étant rendus à Damiette, rapportent que la stabilité du minaret n'a subi aucune modification depuis l'année dernière (voir rapport n° 407).

8° DEIR EL-ABIAD ET DEIR EL-AHMAR, À SOHÂG.

Comme suite à la communication du IV^e paragraphe du 171^e procès-verbal, relatif à l'ouverture d'un crédit de L. E. 500 pour expropriation des deux maisons qui encombrent l'enceinte du Deir el-Abiad, le Ministère des Travaux Publics, auquel la demande du Comité a été communiquée pour avis par le Ministère des Finances, demande, par sa lettre du 28 avril écoulé n° 2704 B, un rapport sur les motifs qui militent en faveur de cette opération, ainsi qu'un devis estimatif démontrant séparément les sommes requises pour les démolitions et l'expropriation.

La Section technique charge Herz bey de faire le nécessaire dans ce sens.

faisaient partie d'une ancienne construction, probablement d'une espèce de château fort. En se reportant aux vues photographiques des lieux prises par M. Kyritzi en 1905, on voit que la masse a subi récemment de grosses démolitions ou écroulements. Indépendamment de ce qui est enfoui sous les décombres, les parties qui en émergent subsistent avec certains détails dignes d'intérêt; à signaler entre autres la baie d'une fenêtre surmontée d'un arc en ogive d'un beau dessin et flanquée de deux petites niches plates terminées aussi en ogive.

Malgré les dégâts survenus et quoique la nature des matériaux entrant dans la construction soit assez faible, les vestiges subsistants pourraient être conservés longtemps encore. Il y aurait toutefois lieu de démolir un pan de mur d'une date postérieure à l'édifice et quelques créneaux en mauvais état.

Ces ruines pourraient intéresser le Comité et leur conservation n'entraverait en rien le développement du jardin municipal; au contraire, elles y ajoutent une note pittoresque.

La Section technique, après examen du plan des ruines de Kasr el-Moulla d'un croquis des lieux et des photographies précitées, est d'avis d'approuver les conclusions du rapport de M. Patricolo.

13° MOSQUÉE DE L'EMÏR BECHTÂK, À CHÂRA' DARB EL-GAMAMÏZ.

Sur la proposition de l'Architecte en chef, la Section technique propose de classer parmi les monuments le minaret de la mosquée de l'emïr Bechtâk, à Darb el-Gamamîz, ainsi que la porte intérieure de la mosquée qui n'est autre que son entrée primitive.

14° MOSQUÉE EL-BAHR, À CHÂRA' DARB EL-GAMAMÏZ.

En procédant à la réparation de la cour d'ablutions de la mosquée el-Bahr, à Damiette, l'Administration générale des Wakfs a remarqué que certaines parties des plafonds pourraient intéresser le Comité.

Ces plafonds ayant été examinés par un agent du Service, Herz bey observe qu'ils offrent une grande similitude avec ceux de la mosquée el-Mouayyed dans la frise à inscription et la disposition de solives. Il n'est

pas toutefois d'avis de les classer, mais il propose de les recommander à l'attention de l'Administration générale des Wakfs.

Cette proposition de l'Architecte en chef est appuyée par la Section technique.

15° ÉGLISE ABI-SEIFEIN, AU VIEUX-CAIRE.

La Section technique rédige l'inscription en arabe et en français de la plaque à apposer dans l'église *Abi Seifein*, à l'occasion de l'achèvement des travaux de réparation. En voici les textes :

تجدد بناء هذه الكنيسة في سنة ١٩٢٥ القبطية الموافقة سنة ١٣٢٧ الهجرية وسنة
١٩٠٩ الميلادية على عهد انبا كيرلس الخامس في السماء والثاني عشر بعد المائة في عدد
البطاركة بمباشرة لجنة الآثار العربية بفضل ما بذلته حكومة مولانا عباس الثاني
والبطريركخانه

En l'an 1327 de l'Hégire—1909 ère grégorienne—correspondant à l'an 1625 de l'ère des Martyrs, sous le Patriarcat de S. B. *Amba Kyrillos V*, 112^e des Patriarches, cette église a été restaurée sous les auspices du Gouvernement de S. A. *Abbas II*, Khédive d'Égypte, avec le concours du Patriarcat, par les soins du Comité de Conservation des monuments de l'Art arabe.

16° MUSÉE ARABE.

A. Sur la demande du Service du Comité, le Parquet de *Sayeda Zeinab* lui a transmis un lot de 52 pièces de monnaie anciennes en or et une en argent dont la découverte, dans une ruine de *châra' el-Bakli*, avait été signalée par l'Administration générale des Wakfs, le 2 juin dernier.

Herz bey propose de soumettre comme d'usage ces monnaies à M. le Directeur de la Bibliothèque Khédiviale pour choisir celles qui peuvent être utiles à la collection numismatique de la Bibliothèque. D'autre part, la Section technique est d'avis de conserver des spécimens des monnaies restantes pour être exposées dans le Musée arabe.

B. Le Service des Antiquités égyptiennes a fait don au Musée d'une intéressante stèle portant deux inscriptions en caractères coufiques, l'une de 412 et l'autre de 564 de l'Hégire.

1912

PROCÈS-VERBAUX
DES SÉANCES DU COMITÉ.

RAPPORTS
DE LA SECTION TECHNIQUE.

ANNÉE 1912.

PROCÈS-VERBAL N° 189.

(Voir le rapport n° 442 de la Section technique.)

Séance du Comité tenue au siège de l'Administration générale des Wakfs,
le 2 janvier 1912, à 4 heures de l'après-midi.

Présents :

LL. EE. et MM. AHMED CHAPIK pacha, président,
AHMED OMAR bey,
ALI BANGAT bey,
YACOUB ARTIN pacha,
BOINEY pacha,
H. FARNALL,
HANNA BAKHOUM bey,
HERK bey,
MAHMOUD FAHMI bey,
SIDER SABBH pacha,
M. H. SIMAIKA bey.

MM. O. de Mohl et C. E. Dupuis s'excusent par lettre de ne pouvoir
assister à la séance.

I

Les procès-verbaux des deux précédentes séances sont adoptés et signés.

II

Le rapport de la Section technique n° 442 est approuvé sans observations.

III

Il est donné lecture de la lettre n° 9. 1/4 par laquelle le Ministère des Finances transmet au Comité le budget du Musée Arabe pour 1912 arrêté à la somme de L. E. 3257, conformément aux prévisions établies par le Comité (voir rapp. 436).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire,
Signé : A. BOINET.

Le Président,
Signé : CHAFIK.

Les Membres,
Signé : YACOB ARTIN PACHA, M. H. SIMAÏKA.

revendication ne s'est produite de la part d'aucun héritier naturel, depuis plus de 33 ans de la date du décès du propriétaire.

Or, la dame Mariam précitée, en apprenant la décision prise par le Contrôle des Immeubles libres, a adressé à la Moudirieh une demande tendant à l'acquisition des $\frac{3}{4}$ de la maison propriété du Gouvernement.

La Section technique rappelle au Comité qu'à la suite de la visite à Rosette de Franz pacha, en 1893, et sur sa proposition, il avait été décidé de classer la maison Osmân Agha parmi les monuments puis d'en faire opérer l'achat du $\frac{1}{4}$ indivis par le Gouvernement et enfin de confier la garde de l'immeuble au Gouvernorat de Rosette (voir rapport annexé au 60^e procès-verbal communiqué aux Finances par lettre du 2 janvier 1904).

Mais il paraît que le copropriétaire avait refusé la somme de L. E. 50 que le Ministère des Finances lui avait alors offerte pour sa quote-part et l'affaire était restée en suspens.

La Section technique propose de s'en tenir toujours à la décision du 60^e procès-verbal et de continuer à s'intéresser à la conservation de la maison d'Osmân Agha, en réitérant les démarches dans ce but auprès du Ministère des Finances.

9^o TELL EL-OZÂM, À DAMIETTE.

Aux débuts de l'année en cours, des pourparlers avaient été engagés entre le Gouvernorat de Damiette et les Ministères des Finances et des Travaux publics au sujet de la vente d'un terrain de M. Q. 3586, 75 faisant partie de Tell el-Ozâm, à Damiette, et l'avis du Service des Antiquités au sujet de cette vente était demandé par le Ministère des Travaux publics le 8 juin 1912.

Le dossier de l'affaire était également soumis au Comité pour avis, lorsque par lettre du 21 juillet, le Service des Antiquités donnait communication d'une information de son Inspecteur en chef de la Basse-Égypte, de laquelle il ressortait que la Commission municipale de Damiette faisait procéder à des prélèvements de terres du Tell en question pour remblayer certains endroits bas de l'intérieur de la ville. L'Inspecteur en Chef précité proposait alors de faire arrêter ces travaux jusqu'à ce que le Service des Antiquités eût appointé un gaffir aux frais de la Municipalité pour surveiller l'enlèvement de ces terres.

Ali Bahgat bey à qui le dossier de l'affaire avait été transmis, en sa qualité de Conservateur p. i. du Musée Arabe, par sa lettre du 31 juillet, a approuvé la façon de voir de l'Inspecteur des Antiquités de la Basse-Égypte. Il a formulé en outre l'avis de proposer à la Commission municipale de Damiette de permettre au Comité de faire des sondages au Tell el-Ozâm pour se rendre compte s'il renferme ou non des antiquités. Les frais de ces sondages, évalués approximativement à L. E. 20, seraient supportés par le Comité au cas où il aurait été constaté que le Tell renferme des antiquités arabes; dans le cas contraire, les frais resteraient à la charge de la Municipalité qui serait alors autorisée de disposer du Tell à sa convenance.

Ces propositions d'Ali Bahgat bey ont été communiquées au Service des Antiquités, par lettre arabe n° 678 du 12 août 1912, sous réserve de leur approbation par le Comité.

La Section technique est d'avis de donner suite au projet d'Ali Bahgat bey en mettant à sa disposition la somme de L. E. 20 sous réserve de l'accord préalable avec la Municipalité conformément à ce qui est proposé ci-dessus.

10° COLLINES AUX ENVIRONS DU CAIRE.

Par sa lettre en date du 9 juillet dernier, le Service des Antiquités informe le Comité que le Ministère des Travaux publics, d'accord avec le Ministère des Finances, a autorisé la rétrocession au Comité des collines et sites anciens du Vieux-Caire dont le Service des Antiquités se trouve déchargé à partir du 15 juillet 1913.

Le Comité est en outre prié de remettre au Service des Antiquités toutes les antiquités pharaoniques, byzantines ou coptes qui pourraient être recueillies dans les collines et sites en question.

A la suite de cette communication, la Direction du Musée Arabe a organisé un service spécial de surveillance dont les dépenses sont couvertes par les taxes perçues sur les autorisations délivrées pour l'extraction du sebâkh ainsi que par le produit de la vente des vieilles briques et tessons. Le bilan des recettes établi à fin octobre accuse un solde de L. E. 103, 180 Mill., au profit du Musée. Il y a actuellement aux collines du Vieux-Caire et de l'Abbassieh : 42 gaffirs provisoires payés par les permissionnaires,

La Section technique propose de reprendre l'affaire. Le Service du Comité se mettra de nouveau en rapport à cet effet avec le Tanzim.

9° TOMBEAU D'OSMÂN BEY KIZDAGHLI.

L'enquête menée par le Service pour découvrir le gérant responsable du tombeau d'Osman bey Kizdaghli (voir rapport n° 463), a donné des résultats négatifs. L'édifice ne relève de personne. On a su seulement qu'un certain Sâleh, de domicile inconnu, lui rend visite à de longs intervalles.

Dans ces conditions, le Service a fait signer au fossoyeur de la localité l'engagement de veiller à la conservation du tombeau.

10° VIREMENT DE CRÉDITS.

Le premier fascicule du tome I de l'ouvrage sur les *Monuments coptes de la Vallée du Nil* ne pourra pas être imprimé cette année; la Section technique, sur la proposition de l'Architecte en Chef, propose d'utiliser pour des travaux dans les monuments coptes, la somme de L. E. 100, prévue au budget de l'année en cours pour cette impression.

11° MOSQUÉE D'EL-MO'EINI.

L'Architecte en Chef dit que le minaret de la mosquée d'el-Mo'eini est dans un état précaire et réclame une visite sur place de la Section.

Il est par suite décidé qu'on se rendra à cet effet à Damiette le lundi 27 octobre.

Signé : A. BANGAT, G. J. R. HASWELL, HERZ, A. LASCIAC, MAHMOUD FANNY.

1914

COMITÉ DE CONSERVATION
DES
MONUMENTS DE L'ART ARABE.

ANNÉE 1914.

PREMIÈRE PARTIE.

APERÇU DES TRAVAUX DE CONSERVATION
DU 1^{er} JANVIER 1914 AU 31 MARS 1915

PAR

M. A. PATRICOLO.

Les travaux inscrits aux budgets du premier trimestre de 1914 et de l'exercice 1914-1915 approuvés par le Comité étaient évalués à L. E. 12020. Ceux d'entre eux qui avaient été mis en exécution avaient pour objet les monuments ci-après :

A. — ÉDIFICES DE KALAOUX :

- a) Redressement des colonnes de la mosquée;
- b) Mise en état du plafond du passage entre la mosquée et la salle du tombeau;
- c) Maristân du Sultan Kalaoun

B. — MOSQUÉE DU SULTAN HASSAN :

Travaux complémentaires de mise en état.

C. — MOSQUÉE DE KINNÂÏ ES-SAYYÏ ÉMIN AKOÛA :

- a) Redressement de la façade et reconstruction du massif de la base du minaret;
- b) Construction d'un chemin rampant reliant la place ol-Manchiéh avec le Hâret el-Labbân et le square au nord de la mosquée ol-Mahmoudieh.

prier de placer l'édifice sous sa tutelle, vu qu'on ne lui connaît pas de propriétaire.

Par sa lettre du 14 courant, le Ministère des Wakfs informe le Comité que les ordres ont été donnés à son service compétent de se mettre en possession du mausolée. Toutefois, il observe qu'il n'est pas possible de l'assimiler aux autres fondations pieuses, étant donné qu'il ne s'agit point d'un édifice de culte et que d'autre part il ne lui est rattaché aucun legs. Dans ces conditions, c'est au Comité de veiller à l'entretien de l'édifice à ses propres frais.

La Section technique est d'avis d'adopter la façon de voir du Ministère.

5° MOSQUÉE DE KIDJÂS EL-ISHÂKI.

Sont approuvés les dessins établis par le Service des deux lustres et des lanternes en cuivre jaune pour la mosquée de Kidjâs el-Ishâki, conformément aux prescriptions du 477^e rapport, § 1.

Les lustres ne comportent aucun ouvrage décoratif.

6° VESTIGES DE LA ZÂOUYEH DE YOUSSEF EL-AGAMI EL-KORÂNI.

L'Architecte en Chef présente les photographies des vestiges de la zâouyeh de Youssef el-Agami el-Korâni, près de Gabal el-Mokattam. Il est d'avis que ces vestiges, tout en ne méritant pas d'être classés parmi les monuments, pourraient avoir de l'intérêt à être publiés dans le bulletin du Comité. Dans tous les cas, les fossoyeurs de la localité se sont engagés par écrit à veiller à leur conservation.

La Section technique se rallie à l'avis de l'Architecte en Chef.

7° MOSQUÉE D'EL-MO'EINI.

Conformément à la décision du 11^e paragraphe du 468^e rapport, Herz pacha et Mahmoud Fahmy bey s'étaient rendus à Damiette le 29 octobre dernier en compagnie de deux agents du Service, pour se rendre compte de l'état du minaret incliné de la mosquée d'el-Mo'eini. Une fois sur les lieux, ils ont pris connaissance du rapport détaillé présenté par l'Ingénieur du Service, Mahmoud effendi Ahmed, et dont les conclusions peuvent se résumer ainsi :

Le minaret oriental repose sur le portail de la mosquée. Les jambages de

ce portail ont, par rapport à leur section horizontale, une hauteur considérable; d'autre part, ils ne sont pas chargés d'une façon uniforme, la charge étant sensiblement plus forte sur le jambage nord. Or, c'est précisément vers cette direction que le minaret penche. Il s'ensuit que, pour arrêter le mouvement de l'inclinaison, il faudrait que le jambage surchargé fût l'objet de travaux de consolidation très coûteux, à moins qu'on ne préfère démolir le minaret et le reconstruire, après en avoir renforcé la base.

Après discussion, la Section technique s'est mise d'accord sur les points suivants :

Le minaret incliné n'a pas une grande importance. Même au point de vue de la mosquée elle-même, il n'est pas indispensable, puisqu'il existe un second minaret pendant du premier et en bon état. Dans ces conditions, et considérant que la consolidation en serait un travail trop risqué, la Section technique propose de démolir le minaret; par la même occasion, il sera procédé à la consolidation du portail et à la reconstruction du sebil pour renforcer le jambage nord du premier. Après l'exécution de ces travaux il serait facile de reconstruire le minaret sur le modèle de son pendant. On aurait ainsi un minaret neuf de toutes pièces.

A part la reconstruction du minaret dont les frais seront supportés par le Ministère des Wakfs, tous les autres travaux seront exécutés sur le budget du Comité.

Il serait aussi nécessaire de demander au Tanzim l'autorisation d'établir un fossé avec mur de soutènement le long de la façade de la mosquée pour la garantir contre l'humidité qu'engendre le sol accru de la rue. Lors de l'établissement de ce fossé on tâchera d'entreprendre, au moyen d'opérations appropriées de drainage, le dessèchement du dallage du liouân principal.

8° KASR EL-NOULLA.

Par sa lettre du 18 février dernier, la Moudirieh d'Assouan attire l'attention du Comité sur l'usage inconvenant dont sont l'objet les abords de Kasr el-Moulla, à Assouan. Pour remédier à ces inconvenients, la Moudirieh propose, soit de raser les vestiges de cet édifice, soit d'en clôturer les abords.

La Section technique est d'avis qu'il y a lieu de remédier aux inconvenients signalés par la Moudirieh et propose d'écrire à cette dernière de communiquer au Comité le plan de situation du site pour lui permettre de donner suite au projet de clôture.

Mahmoud effendi conclut en recommandant la conservation des parties les plus intéressantes de la mosquée, ce qui coûterait L. E. 100 environ, tandis que pour réparer toute la mosquée il faudrait au moins L. E. 1000.

Avant de prendre une décision, la Section technique propose de demander au Ministère des Wakfs de communiquer au Comité ses intentions au sujet de la mosquée.

6° TELL EL-'OZÂM.

Ali Bahgat bey a eu l'occasion de visiter en mars écoulé le Tell el-'Ozâm, à Damiette. Il a appris que le Gouvernorat de cette ville a demandé au Ministère des Finances l'autorisation de faire raser la colline pour pouvoir disposer du terrain qu'elle occupe. La colline elle-même n'intéresse les habitants de Damiette que par les prélèvements des terres qu'ils en font. Pour en juger de la valeur historique il faudrait donner suite à la décision du 453^e rapport prescrivant d'y faire des sondages.

L'Architecte en Chef dit que le crédit de L. E. 20 que la Commission municipale devait mettre à la disposition du Comité pour les sondages n'a pas encore été approuvé par le Ministère de l'Intérieur et que l'affaire a été rappelée dernièrement par le Service.

7° MUSÉE ARABE.

Au cours de son voyage à Damiette, Ali Bahgat bey a acquis, au prix de L. E. 1,950 mill., deux petites consoles de *kourdi* en bois. Il signale en outre que dans les édifices anciens qu'il a visités les préposés à leur garde ne se rendent pas compte de la valeur des objets intéressants qu'ils renferment.

La Section technique approuve la dépense de L. E. 1,950 mill. précitée et elle est d'avis de déléguer à Damiette un agent du Musée pour visiter et inventorier les objets de valeur se trouvant dans les édifices anciens de la localité.

Signé : A. BAHGAT, ANT. LASCIAC, HERR.

dra de la place al-'Ataba al-Khadra jusqu'à Bâb al-Houssainiyat, le Ministère des Travaux Publics demande au Comité, par sa lettre en date du 18 août 1925, d'autoriser la démolition d'une partie du mur de la ville qui tombe en travers du parcours de la dite rue.

De l'examen fait sur les lieux, il résulte qu'il s'agit d'une portion du mur en forme d'angle dont un côté correspond à Hârat al-Mistâhi et l'autre à Hârat Darb al-Buzâzra.

Le côté parallèle à Hârat al-Mistâhi a environ 40 m. de long; il est en moellons et briques; sa largeur est de 2 m. et sa hauteur de 4 m. Au point de vue technique il ne présente rien d'intéressant, vu que les pierres de taille extérieures employées dans sa construction ont été enlevées, laissant aujourd'hui rien que le milieu du mur qui est en moellons et briques.

Le côté parallèle à Darb al-Bazâzra a environ 32 m. de long et 5 m. de large. Il est engagé des deux côtés dans des constructions voisines.

Quoique conservée dans son état primitif, cette portion du mur ne présente aucun trait caractéristique comme le restant du mur avec lequel elle se joint, pour que le Comité s'intéresse à sa conservation.

La démolition proposée par le Tanzim pourra être décidée sans aucune perte au point de vue technique.

M. Farnall observe que la démolition d'un vestige de ce genre ne doit être entreprise que dans une extrême nécessité. Il recommande : 1°) d'indiquer par une plaque la démolition de cette partie du mur, à l'occasion de la création de cette rue et sa date, 2°) d'aviser le Tanzim pour que la partie démolie soit indiquée sur le plan de la ville.

La Section Technique approuve la démolition proposée et les mesures préconisées par M. Farnall.

5° MOSQUÉE D'ABOUL MA'ATI, A DAMIETTE

La Section Technique prend connaissance de la note ci-après présentée par Ahmed el-Sayed bey pour le reclassement de la mosquée d'Aboul Ma'âti, à Damiette :

PROPOSITION DE RECLASSEMENT DE LA MOSQUEE
D'ABOUL MA'ATI, A DAMIETTE.

Cette mosquée est considérée par les habitants de Damiette presque au même degré que la mosquée de 'Amr, au Vieux Caire. Sa mise en état est un de leurs premiers soucis. Une tradition est conservée parmi eux, d'après laquelle cette mosquée aurait été fondée lors de la conquête de la ville par les troupes de 'Amr ibn al-'Ass, sous le commandement d'Al-Middâd ibn al-Assouad.

Cette tradition est de date ancienne. Maqrizi en parle dans ses « *Khitats* », au chapitre consacré à cette ville : « C'est l'un « des sanctuaires les plus révéérés de l'Islam. Il porte le nom de « *djâmi'* « *Fath* » et fut fondé par les Musulmans, lors de la conquête de Damiette... Cette mosquée porte le nom de *Fath*, pour « cette simple raison qu'un personnage célèbre par sa dévotion et « son austérité, appelé « *Fâtih ibn Osmân al-Asmar at-Takroûri* », « y séjourna. » (Voir Maqrizi, tr. Bouriant I, p. 662).

Maqrizi consacre, en outre, une longue biographie à *Fâtih* que Ali Moubâarak pacha reproduit in extenso dans ses « *Khitats* » (Vol. X, p. 47). Il ajoute, à la page 52, que la mosquée d'Aboul Ma'âti « est située à l'est de la ville, dont rien ne la sépare et qu'elle « ressemble à la mosquée de 'Amr ibn al-'Ass, à al-Foustât ».

Nous apprenons aussi de Maqrizi que la mosquée a été reconstruite sous les Fatimites : « Une inscription coufique sur sa porte « rappelle qu'elle a été rebâtie après l'an 500 de l'Hégire (1106-1107 « J.-C.). Elle renferme un grand nombre de colonnes de marbre « dont quelques-unes n'ont pas leurs pareilles ».

Cette citation s'accorde avec une inscription historique de la mosquée, où on lit que celle-ci fut reconstruite sous le calife fatimite al-Amir bi Ahkâm Illah, en 521 H. (1126 A.D.). Elle est en coufique gravée sur bois, et conservée actuellement au Musée Arabe avec trois autres inscriptions de la mosquée. Ces dernières sont d'une certaine importance à cause de leur rapport étroit avec l'histoire de la mosquée :

1ère inscription. Un panneau en bois avec inscription en caractère naskhi datée de 695 H. (1236 A.D.), année de la mort d'Aboul 'Ata *Fâtih at-Takroûri*.

Cette date correspond à celle du décès de Fâtih, donnée par Maqrizi dans la citation suivante : « ...jusqu'à sa mort, survenue « à la fin de la nuit, dont le lendemain était le 8 Rabi' H de l'an « 695 (14 février 1296)... On l'enterra dans le voisinage de la mos- « quée et, encore aujourd'hui (c.à.d. à l'époque de Maqrizi, soit « jusqu'à 845 H., date de son décès), on visite son tombeau ».

Il est probable que le surnom d'Aboul Ma'âti que porte actuelle- ment la mosquée, est une déformation d'Aboul 'Ata qui, certai- nement, est un surnom de Fâtih ibn 'Osmân al-Asmar al-Takroûri.

Maqrizi mentionne, en outre, que Fâtih s'occupa de la répa- ration de la mosquée, « il la nettoya lui-même, chassa les cheuve- « souris nichées dans les coupoles, remplit d'eau les citernes, dalla « la cour, aplanit la terre avec du plâtre et y établit sa demeure- « re ». (Bouriant vol. I., p. 662).

Si Maqrizi n'a pas précisé la date à laquelle les travaux ont été exécutés par Fâtih, on peut déduire facilement qu'ils eurent lieu au temps des Mamelouks Baharites, entre la destruction de l'ancien- ne ville de Damiette (640) et le décès d'Aboul 'Ata Fâtih (695).

2ème inscription. — Un panneau en bois, qui se trouvait au- dessus de la porte du minbar de la mosquée, donne le nom du me- nuisier qui a fabriqué le minbar, ainsi que la date de sa construc- tion (Ragab 771) 1370 A.D.

3me inscription. — Une claire-voie en bois, au-dessus de la- quelle est gravée la date de la restauration de la mosquée (1072 H.) 1661 A.D.

Pour la première fois, la mosquée d'Aboul Ma'âti a été visitée par la Section Technique en 1889. Sa visite a fait l'objet d'un rap- port inséré dans le bulletin de 1889 (R. 73). La Section Technique y donne une description sommaire de la mosquée où elle est men- tionnée comme la plus grande de Damiette et signale la disposition originale et rare de sa qibla, qui est formée par la rencontre des murs sud et est. Elle relève aussi que cette mosquée ne comporte aucun détail artistique et qu'elle se trouve à 1 m. environ en con- tre-bas des routes qui y donnent accès, ce qui la place dans des conditions très désavantageuses, surtout au point de vue de sa conservation.

A la suite de cette visite, le déclassement fut décidé pour ce qui concerne la mosquée. La Section Technique avait conseillé, toutefois, au Ministère des Wakfs de reconstruire la mosquée sur de plus petites dimensions, si possible, car ce qui en restait ne pouvait être utilement réparé.

Quant au tombeau dans lequel est enterré Aboul Ma'âti, qui est à quelques pas, son classement fut approuvé en raison de la disposition du plan qui est tout à fait spéciale et peut être unique dans l'architecture arabe.

En 1915, à l'occasion des nouveaux projets de voirie établis par le Tanzim pour la ville de Damiette, quelques membres de la Section Technique visitèrent la mosquée pour se prononcer sur l'éventualité de la reclasser parmi les monuments. Le résultat de cet examen fut le maintien du déclassement. Outre la situation précaire de l'édifice et même, abstraction faite de cette situation, la dépense à engager pour sa mise en état ne serait pas compensée par l'avantage d'y avoir rétabli le culte. Son état de salubrité est peu satisfaisant en raison de sa position en contre-bas de la route, ce qui la rend sujette à des infiltrations.

Cependant, il est établi, d'après les dires de Maqrizi rapportés par Van Berchem dans son « Corpus », que cette mosquée est un dernier vestige de la ville médiévale de Damiette qui, suivant l'opinion du R^d Père Julien, s'élevait au Nord-Est de la ville actuelle, autour de cette mosquée dont la fondation remonte à une époque reculée. C'est elle que les Croisés transformèrent deux fois en église. Lorsque la ville fut rasée par les Musulmans, en 648 H. (1250 A.D.) ils respectèrent l'édifice religieux.

A la page 709 et 710 de son « Corpus », Van Berchem attache foi à la tradition locale, qui attribue la mosquée à l'expédition de 'Amr et, pénétré de sa valeur historique et archéologique, il la recommande aux bons soins du Comité.

A la suite des nombreuses réclamations adressées par les habitants de Damiette, pour la mise en état de la mosquée, je me suis rendu le 6 septembre 1925 à cette ville, pour examiner l'édifice sur place.

L'examen n'a fait que justifier l'utilité d'une intervention du Comité.

En effet, si, d'un côté, le passé historique de la mosquée à laquelle tant de souvenirs sont attachés, milite en faveur de son classement, d'un autre, nous devons tenir compte qu'elle renferme des éléments artistiques et architecturaux dignes d'être conservés.

Elle occupe une superficie de 3200 m² environ. Son plan est le même que celui des mosquées cathédrales (djâmi') répandues dans toute la vallée du Nil, et spécialement dans le Delta : quatre iwâns autour d'une cour centrale à ciel ouvert. Dans cette cour plusieurs citernes sont installées, mais hors d'usage. L'iwân nord a disparu depuis longtemps. Les trois autres subsistent. Leurs arcs reposent sur des colonnes presque toutes en marbre de Constantinople ; quelques-unes sont en granit et en brèche verte antique « verde antico », dont on ne retrouve pas d'exemples dans les mosquées et madrassas du Caire, sauf dans les mihrâbs des deux madrassas d'an-Nâsser Mohammad ibn Qalaoûn et de Gamâl ad-Dîn al-Ostadâr. Une seule colonne est en porphyre. Une autre analogue se trouve dans la salle du tombeau. Parmi les fûts de colonne, deux portent une inscription coufique signalant une restauration de la mosquée sous les Califes Fatimites.

Ces dernières inscriptions, ainsi que celles déjà mentionnées, nous rappellent les soins dont jouissait cette mosquée sous les Califs Fatimites et leurs successeurs des autres dynasties, à cause de sa célébrité comme mosquée fondée par les Musulmans lors la conquête de l'Égypte.

Les bases des colonnes sont enfouies dans le sol, ce qui a porté Mr Briggs, le savant archéologue anglais, à croire qu'il serait utile de pratiquer des sondages dans le sol et les fondations, afin de jeter quelques lumières sur l'origine de cette mosquée.

Les chapiteaux sont d'ordre corinthien de fabrication romaine ou byzantine.

Les colonnes en général remontent à une époque très reculée, et elles se trouvent dans un état déplorable.

Trois portes desservent la mosquée. Elles sont ouvertes sur les côtés est, sud et ouest. La dernière est la plus remarquable. Sa maçonnerie porte à l'extérieur un revêtement de panneaux en bois ornés d'arabesques. Un bandeau s'en détachait pour orner la base

du minaret; il n'en reste que des traces marquant l'endroit qu'il occupait.

La porte Est remonte à une date plus reculée que la porte Sud, probablement à la fin de la domination turque, comme l'indique sa façon d'exécution. Elle ne manque pas d'harmonie. L'arc est en briques de différentes couleurs et les joints remplis de stuc.

Dans la partie supérieure, du côté nord de la mosquée, les fenêtres paraissent anciennes d'après leurs arcs et la disposition de leurs assises. Par contre, celles pratiquées dans les autres côtés sont récentes.

Le minaret situé au sud, à côté de la porte ouest, était en briques comme toutes les maçonneries de la mosquée. Il n'en reste que la base. Sa reconstruction dans l'état où il se trouvait est assez aisée.

On ne relève pas dans l'état actuel des lieux d'anciens arcs de l'époque fatimite; mais il n'est pas improbable qu'on puisse en retrouver quelques-uns en procédant à des recherches méthodiques dans les maçonneries des arcades.



Dans cet exposé, j'ai essayé de représenter à la Section Technique tous les détails historiques et archéologiques qui pourraient faire ressortir l'importance de la mosquée, dans l'espoir qu'on lui réservera le même sort qu'à la mosquée d'Az-Zâhir Belbars dont nous nous occupons actuellement.

De cette façon, on répondra aux vœux tant de fois exprimés par les habitants de la ville, pour la restauration de l'édifice et son affectation au culte.

La Section Technique est priée, après avoir pris connaissance de cette note, de vouloir bien décider le classement de la mosquée d'Aboul Ma'ati et autoriser le Service à procéder à sa mise en état graduellement, suivant des projets qui seront soumis à son approbation.

Le Caire, le 15 Octobre 1925.

Le Directeur des Monuments,

Signé: A. EL-SAYED.

Après examen de cette note et des dessins et photos y annexés, les Membres présents, pour les raisons détaillées dans la note, décident, à l'unanimité, le reclassement de cette mosquée parmi les monuments à conserver.

Ils passent ensuite à l'examen des crédits nécessaires pour l'exécution du projet. Ils recommandent, vu l'importance de la somme requise, évaluée à L.E. 20.000 et qui ne peut être supportée par le budget du Comité, que le Ministère des Wakfs s'entende avec le Ministère des Finances pour se partager, à parts égales, cette dépense à répartir sur quatre années, par l'ouverture d'un crédit spécial.

Signé: H. FARNALL, M. H. SIMAIKA, SAYED MITOUALLI, E. VERRUCCI,
AHMAD EL-SAYED,

II. — SERVICE DES MONUMENTS.

a) Approbation de devis.

Sont approuvés les devis suivants :

1. — *Mosquée d'el-Achraf Barsbâi, à al-Khanqâh* : —

Travaux de réparation en pierre dans les façades; étançonement de deux arcades dont la colonne du milieu est inclinée, dans le grand iwân; pose de grillages en fer aux fenêtres, pour empêcher l'introduction des chauves-souris. L.E. 200.

2. — *Khanqâh de Barqouq, au Désert.* —

Travaux de réparation en pierre dans les façades; dallage dans le grand iwân et la coupole; mise en état des cloisons en bois tourné dans la coupole. L.E. 295.

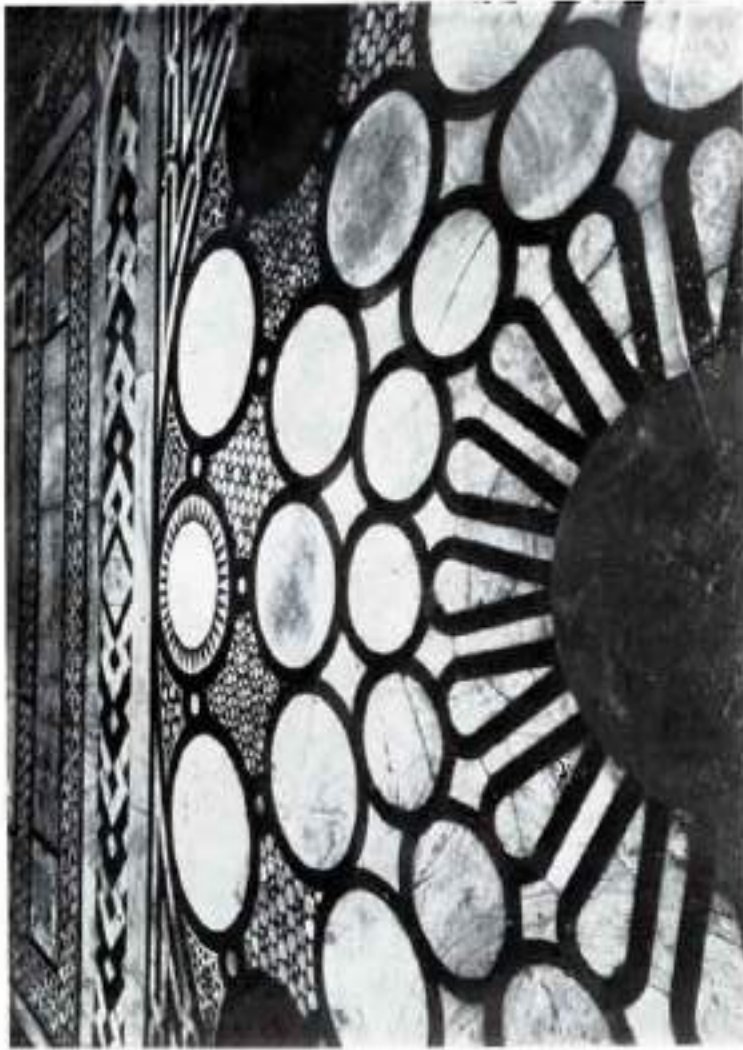
3. — *Mosquée d'el-Mou'êini, à Damiette.* —

Travaux de réparation dans les façades, le plafond et les voûtes qui supportent le sol de la mosquée, crépis et autres. L.E. 700.

b) Lettre de M. Monneret.

M. le directeur du Musée Arabe communique une lettre que M. Monneret lui a adressée personnellement, dans laquelle celui-ci se plaint que le Service du Comité ne lui a pas remis les dessins et photographies de Deir as-Souryân, à Wâdi an-Natroûn et qui se trouvent dans les archives du Comité. Ces documents ne lui ont pas été remis contrairement aux conditions convenues entre le Comité et M. Monneret, et bien que ce dernier ait passé plusieurs mois en Egypte. D'autre part, M. Monneret se plaint du retard apporté dans le paiement de l'indemnité qui lui est attribuée.

M. Wiet déclare qu'il ne peut donner son opinion sur la lettre de M. Monneret, vu qu'il n'est pas au courant des termes du contrat passé avec ce dernier.



Mosquée d'El-Mou'ezni. — DAMIETTE.
Partie du dallage du souk après sa réparation.

saires pour la préparation de la monographie du Couvent des Syriens, à Wâdi an-Natroûn, des copies ont été tirées de ces dessins et photos exposés dans une liste annexée à la dite lettre, et expédiées à M. Monneret à la date du 11 octobre 1927. Ces dessins sont ceux qui figurent dans la liste annexée au 30e fascicule du Comité, exercice 1914.

A la date du 19 octobre écoulé, M. Monneret nous a adressé une nouvelle lettre pour avoir des dessins et photos qui ne figurent pas dans les archives du Comité sous la rubrique « Couvent des Syriens », mais sous celle d'autres couvents à Wâdi an-Natroûn. Une liste générale de tous ces dessins lui a été alors adressée, afin qu'il nous indique ceux qui lui sont nécessaires.

A cette occasion, il est à remarquer que suivant l'accord conclu avec M. Monneret, le Comité doit mettre à sa disposition tous les dessins et photos dont il pourrait avoir besoin.

La Section Technique prend note.

b) Par sa lettre du 19 écoulé, M. Monneret demande au Comité que la somme de L.E. 300 soit mise à sa disposition pour l'impression de la dernière monographie sur le couvent des Syriens, à Wâdi an-Natroûn. Ce volume sera publié en français et portera l'indication « publié sous les auspices du Comité de Conservation des monuments de l'art arabe ».

D'autre part, les exemplaires de l'ouvrage sur le Couvent de St-Siméon, à Assouân sont arrivés dernièrement en Douane d'Alexandrie.

La Section Technique autorise le versement de la somme de L.E. 300 à M. Monneret.

3° Mosquée d'Abou al-Ma'âti, à Damiette.

M. Ahmad el-Sayed bey propose de nommer une sous-commission qui serait chargée d'examiner la mosquée d'Abou al-Ma'âti, à Damiette, pour savoir : 1° si l'on peut entreprendre la mise en état de la mosquée sans qu'il soit nécessaire de la

dégager des cimetières qui l'entourent; 2° dans quelle partie de la mosquée on pourrait commencer les travaux de mise en état.

Les membres présents approuvent cette proposition et confient cette mission à une sous-commission composée de MM. Ahmad el-Sayed bey, E. Verrucci bey et M. Simaika pacha.

Signé : H. FARNALL, MOHAMMAD SHAFIK, P. LACAU, AHMAD OMAR, E. VERRUCCI, G. WIET, AHMAD EL - SAYED.

trimestriellement, comme le Musée l'exigeait, étant donné que la vente est très restreinte.

M. Lacau demande que la question soit exposée en détails dans la prochaine réunion.

II. SERVICE DES MONUMENTS.

1) **Approbation de devis.**

1. — *Bain d'al-Mouayyad*, à Châri' Taht ar-Rab' :
Déblaiement, enlèvement de terres, démolition et maçonneries.
L.E. 480.

2. — *Couvent Blanc*, à l'ouest de Sôhâg :
Démontage et pose de dalles, démolition, maçonneries, menuiseries et autres.
L.E. 410.

3. — *Tour à l'ouest de Bâb al-Foutoûh* :
Déblaiement et enlèvement de terres, démolition de maçonneries.
L.E. 150.

4. *Maison de Gamâl ad-Dîn az-Zahabi*, à Hoch Qadam :
Démolition de maçonneries; travaux de maçonneries en pierre de taille, menuiserie et fenêtres, pose de treillis et carreaux.
L.E. 45.

5. — *Maq'ad Mamâi*, à Midân Beit al-Qâdi :
Démontage et pose de dalles, démolition et maçonneries.
L.E. 40.

6. — *Mosquée de Tamîm ar-Rassâfi*, à Hâret as-Sayyeda Zeinab.
Travaux de conservation et confection de grilles en fer pour fenêtre.
L.E. 40.

La Section Technique approuve.

2) **Mosquées d'Abou al-Ma'âti et d'al-Mou'eini, à Damiette;**

M. Ahmad el-Sayed bey présente le rapport de la sous-commission, sur sa mission à Damiette :

RAPPORT SUR LES MOSQUEES D'ABOU AL-MA'ATI
ET AL-MOU'EINI, A DAMIETTE.

Conformément à la décision de la Section Technique en date du 19 novembre 1927 (voir Rap. 624), nous nous sommes rendus le 19 courant à Damiette, pour examiner la mosquée d'Abou al-Ma'âti, dans le but de savoir: 1° si l'on peut entreprendre sa mise en état, sans qu'il soit nécessaire de la dégager des côtés nord et ouest des cimetières qui l'entourent, par la création de deux rues de 10 m. de largeur; 2° dans quelle partie de la mosquée on pourrait commencer les travaux de mise en état.

En ce qui concerne le premier point, nous avons trouvé qu'on peut bien commencer les travaux de mise en état, avant le dégagement des côtés nord et ouest. Mais nous estimons, d'autre part, qu'il est indispensable de créer les deux rues et de faire dans ce but les démarches nécessaires auprès des autorités compétentes.

Pour le second point, il y a lieu de procéder d'urgence à la consolidation de toutes les façades de la mosquée, vu qu'une grande partie des maçonneries de la mosquée menace de s'écrouler.

Le reste des travaux pourrait être continué dans l'ordre suivant: colonnes et arcades; plafonds; dallages; portes; fenêtres;

Nous sommes d'avis d'inscrire dans le budget du Comité une somme annuelle de L.E. 2000 pour exécuter les travaux dans l'ordre précité, de façon à ce qu'ils soient terminés dans un délai de dix ans.

Il n'y a aucun préjudice à procéder graduellement dans l'exécution des travaux, car le but essentiel est de sauver ce monument avant sa ruine complète.

Quant à son affectation au culte, il le sera au fur et à mesure de l'avancement des travaux, vu son éloignement de la ville.

Il existe dans la cour de la mosquée les orifices d'une citerne construite en briques et dont les maçonneries sont délabrées; la citerne est envahie par les eaux d'infiltration qui dégagent des émanations malsaines.

Nous sommes d'avis de faire inspecter l'intérieur de cette citerne et d'en faire un relevé détaillé au cours des travaux. Ce relevé sera conservé aux archives du Comité comme document historique. La citerne sera ensuite démolie et remblayée; on en réservera une partie seulement pour servir de drain aux eaux de pluie. Ce travail devra être exécuté avant le dallage du sahn.

A la même occasion, nous avons visité la mosquée d'al-Mou'eini où des travaux sont en cours d'exécution. Nous avons constaté que la préparation de la maçonnerie en pierre à la porte principale et dans le vestibule se poursuit de la façon la plus satisfaisante, grâce aux soins apportés par MM. les Ingénieurs du Service qui méritent des éloges.

Les parties qui subsistent du minaret sur l'entrée principale, après la démolition des étages supérieurs qui a eu lieu en 1921 (voir décision de la Section Technique en date des 16 et 17 octobre 1921), ont 8 mètres de hauteur environ et accusent une forte inclinaison. Leur démolition s'impose pour pouvoir continuer les travaux à la façade de la porte en toute sécurité, étant donné que celle-ci accuse aussi une inclinaison vers l'extérieur de 0,30. La suppression des parties restantes du minaret ne portera pas de préjudice à la mosquée qui, outre ce minaret construit en brique, possède un autre de même style.

La reconstruction du minaret pourra être envisagée ensuite à l'aide d'une photographie déjà prise et des dessins à relever des parties subsistantes avant la démolition.

De l'examen du sol des iwâns est et ouest, dont le dallage est prévu dans le projet de mise en état de l'édifice, nous avons constaté qu'il existe des excavations en forme de citerne, construites en briques et en état de délabrement complet. Ces cavités sont remplies d'eau d'infiltration et servaient probablement pour l'isolement contre l'humidité et non de réservoir d'eau potable; elles sont en maçonnerie dépourvue de mortier.

Nous sommes d'avis de faire un relevé de ces cavités et de procéder ensuite à leur démolition et remblayage. Le dallage sera posé ensuite sur une couche isolante.

(Signé): M.H. SIMAIKA, E. VERRUCCI, AHMAD EL-SAYED.

Après avoir pris connaissance de ce rapport et examiné la photographie du minaret d'al-Mou'eini et du plan de la mosquée d'Abou al-Ma'âti, la Section Technique approuve les conclusions du rapport.

3) Eglise d'as-Sitt Bourbâra.

Ahmad el-Sayed bey présente la note suivante :

« Depuis 1919, le Comité s'occupe de la mise en état de l'église d'as-Sitt Bourbâra qui compte parmi les monuments coptes les plus importants, vu qu'elle conserve la plus grande partie de ses constructions originelles.

« Plusieurs travaux partiels y ont été exécutés graduellement; les derniers, d'une valeur de L.E. 1000 ont dû être suspendus, à la date du 18-10-1926, à la suite d'un litige survenu avec l'entrepreneur; bien que le procès soit actuellement en voie de liquidation, il se passera bien longtemps avant qu'il ne soit tranché.

« Les dépenses engagées jusqu'à présent dans les travaux de mise en état s'élèvent à L.E. 2600, dont les 2/3 sur le compte du Gouvernement et le reste sur celui du Patriarcat.

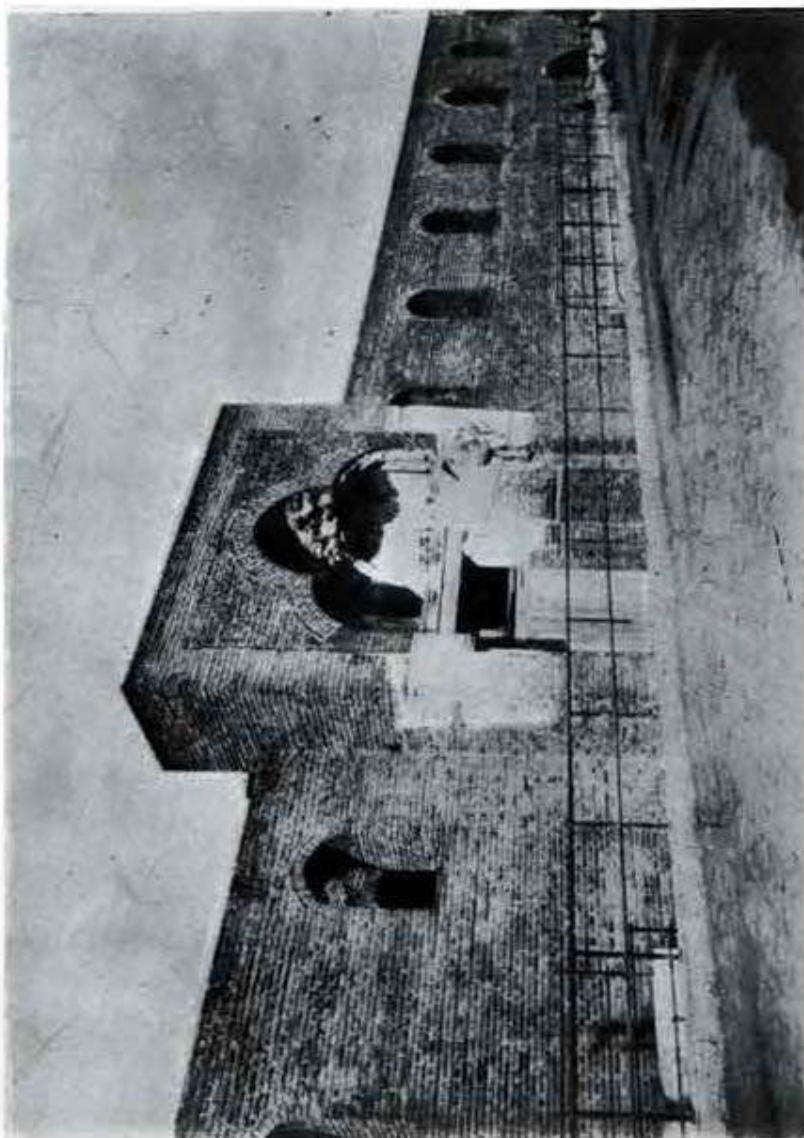
« Il est à remarquer, cependant, que la répartition des travaux de ce monument sur plusieurs exercices, à l'aide du seul crédit de L.E. 600 affecté annuellement pour tous les monuments coptes, aura pour conséquence de renvoyer à une date très éloignée la mise en état complète de l'église, ce qui amènera entretemps la décomposition des anciennes maçonneries.

« Je propose en conséquence de demander au Gouvernement un crédit de L.E. 4000 pour exécuter en une fois les travaux de conservation indispensables à cette église. »

La Section Technique approuve.

4) Sabils d'al-Maghlaoui et d'al-Bâzdâr.

Le Service du Tanzim a entrepris l'expropriation des édifices situés sur l'emplacement qui sera transformé en square, entre les mosquées de Sayyedna al-Husseïn et d'al-Azhar. Or, vu que parmi ces édifices se trouvent le sabil d'al-Maghlaoui, la



MOSQUÉE D'ABOUL MA'ATI. — DAMIETTE.
Façade principale après sa réparation.